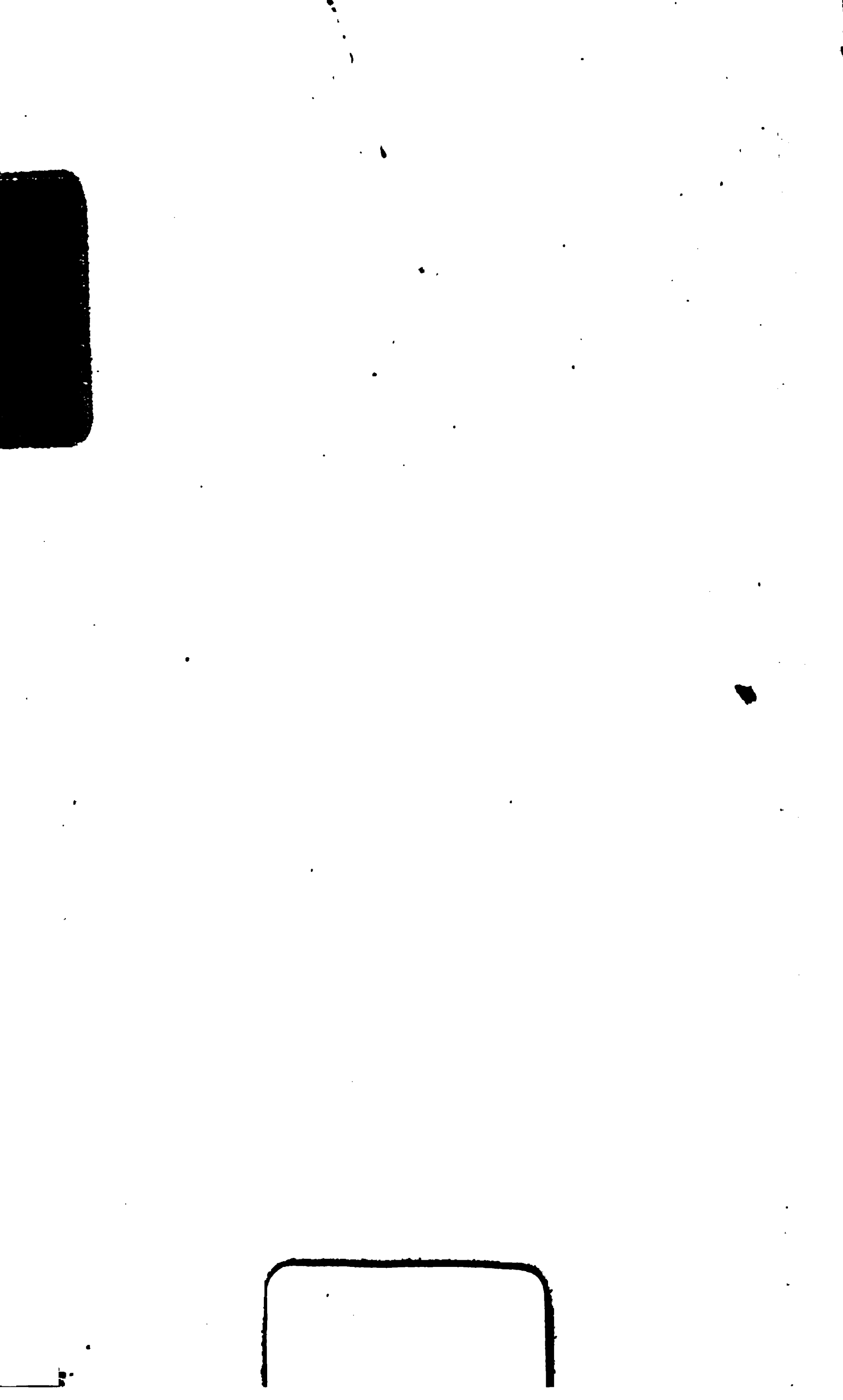
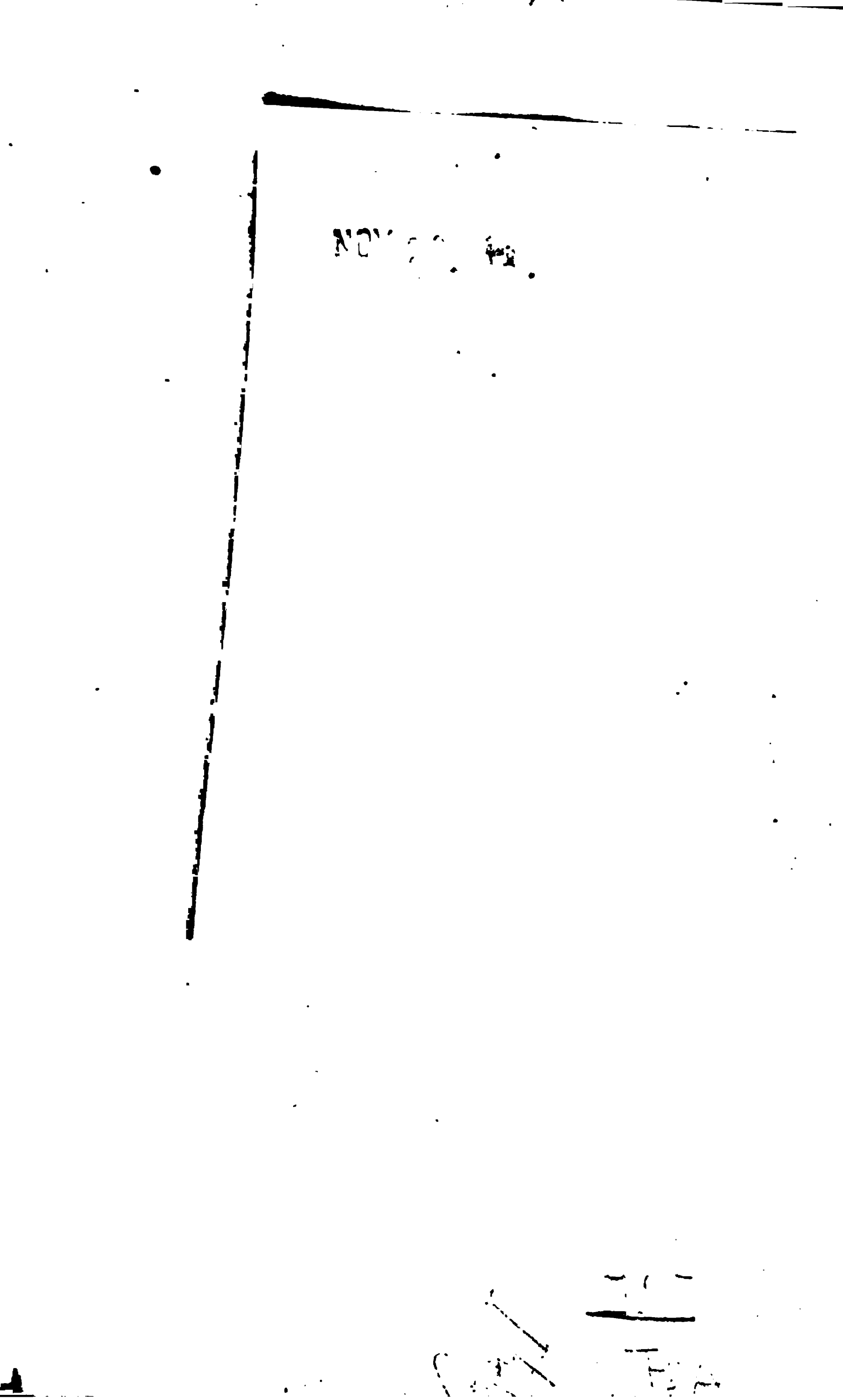
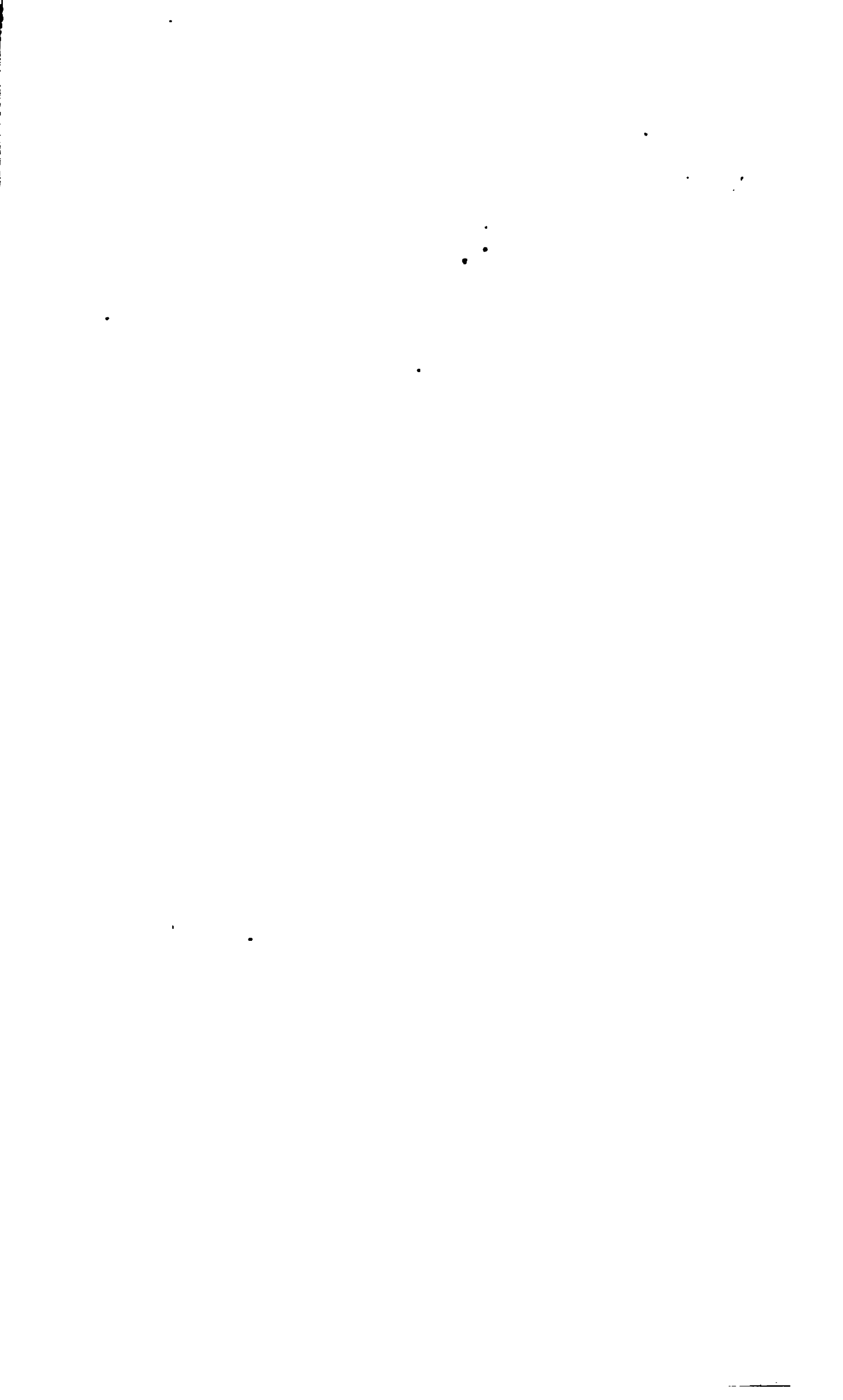
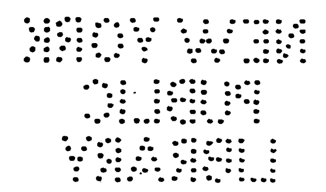






# L'ART DE VÉRIFIER LES DATES

## DES FAITS HISTORIQUES, DES CHARTES, DES CHRONIQUES, ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS, DEPUIS LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR.



*Cet ouvrage se trouve aussi :*

Chez ARTHUS-BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, à Paris.

# L'ART
# DE VÉRIFIER LES DATES
## DES FAITS HISTORIQUES,
## DES CHARTES, DES CHRONIQUES,
### ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS,
### DEPUIS LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR,

Par le moyen d'une Table Chronologique, où l'on trouve les Olympiades, les Années de J.-C., de l'Ère Julienne ou de Jules César, des Ères d'Alexandrie et de Constantinople, de l'Ère des Séleucides, de l'Ère Césaréenne d'Antioche, de l'Ere d'Espagne, de l'Ère des Martyrs, de l'Hégire; les Indictions, le Cycle Pascal, les Cycles Solaire et Lunaire, le Terme Pascal, les Pâques, les Épactes, et la Chronologie des Éclipses;

Avec deux Calendriers Perpétuels, le Glossaire des Dates, le Catalogue des Saints; le Calendrier des Juifs; la Chronologie historique du Nouveau Testament; celle des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs; des Rois des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards, des Bulgares. de Jérusalem, de Chypre; des Princes d'Antioche; des Comtes de Tripoli; des Rois des Parthes, des Perses, d'Arménie; des Califes, des Sultans d'Iconium, d'Alep, de Damas; des Empereurs Ottomans; des Schahs de Perse; des Grands-Maîtres de Malte, du Temple; de tous les Souverains de l'Europe; des Empereurs de la Chine; des grands Feudataires de France, d'Allemagne, d'Italie; des Républiques de Venise, de Gênes, des Provinces-Unies, etc., etc., etc.

PAR UN RELIGIEUX DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR;

Réimprimé avec des corrections et annotations, et continué jusqu'à nos jours,

Par M. DE SAINT-ALLAIS, chevalier de plusieurs Ordres, auteur de l'Histoire généalogique des Maisons souveraines de l'Europe.

## TOME QUINZIÈME.

A PARIS,
RUE DE LA VRILLIÈRE, N°. 10, PRÈS LA BANQUE.

VALADE, IMPRIMEUR DU ROI, RUE COQUILLIÈRE.

1819.


LENOX LIBRARY
NEW YORK

# L'ART

DE

# VÉRIFIER LES DATES.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## SEIGNEURS ET COMTES D'EGMOND (*).

Les seigneurs, puis comtes d'Egmond, prirent leur nom du château d'Egmond, au bourg appelé de même, à quelques lieues d'Alcmaer, dans la Nord-Hollande, place qui fut détruite par les rebelles, pendant les troubles des Pays-Bas, au seizième siècle, et cela en dépit, tant de ce que Lamoral, comte d'Egmond, s'était séparé des seigneurs révoltés, pour rester avec le duc d'Albe, qui lui fit trancher la tête, que de ce que ses fils, au lieu de venger la mort de leur père, étaient demeurés attachés à l'Espagne. Procope-François, mort en 1707, fut le dernier mâle de cette illustre maison, qui fut connue dès le douzième siècle, et qui, dans le quinzième, a donné des ducs à la Gueldre. Quelques-uns l'ont prétendu faire descendre des anciens rois ou ducs de Frise; mais cette origine est tout-à-fait fabuleuse. Ce qu'il y a de certain, c'est que les ancêtres des seigneurs d'Egmond furent les avoués de l'abbaye d'Egmond, fondée au

(*) Cet article a été fourni par M. Ernst.

dixième siècle par Thierri I, comte de Hollande, qui n'était qu'à une lieue du château d'Egmond, mais qui a été également ruinée dans les révolutions des Pays-Bas. Jean à Leidis, dans son *Chronicon Egmondanum*, Pontus Heuterus, et, après eux, Simon Van-Leeuve, en ont donné la suite; mais on aura occasion de la corriger et de l'augmenter en plusieurs endroits, comme on verra par les citations. Il se trouve, dans ces auteurs, quelques traits que nous avons omis, pour n'avoir pu les vérifier.

## BERWOLD.

BERWOLD, fils, à ce que l'on prétend, d'un autre Berwold, mort en 1093, est le premier qu'on reconnaisse pour seigneur d'Egmond; et l'on ajoute qu'il périt dans la guerre du comte Florent II de Hollande, contre les West-Frisons, l'an 1114; mais les anciens historiens, et même les plus anciennes chroniques de Hollande ne parlent point de cette guerre, comme le remarquent MM. Dujardin et Sellius, auteurs de *l'Histoire générale des Provinces-Unies* (tom. III, pag. 73), qui ne citent, pour garant, que les annales d'Egmond, rapportées par *Bockenberg*. (*Dynast. Egmond.*, *pag.* 17.) On lui fait succéder Albert (il fallait dire Alard) d'Egmond, qui accompagna Florent III, comte de Hollande, dans son expédition contre les West-Frisons, et fut tué par eux dans une rencontre, près de Schagen, le 22 janvier 1169. (n. st.) (Kluit *ad ann.* 1168, *p.* 118, *seq.*) Mais cette succession ne s'accorde pas avec les chartes, dont l'une atteste qu'en 1143, à la dédicace de l'église de l'abbaye d'Egmond, se trouva Berwold, avoué de cette abbaye, avec plusieurs autres qui y sont qualifiés hommes illustres, *Viris illustrissimis.... Berewoldo, ejusdem ecclesiæ advocato* (*Miræi oper. diplom.*, tom. IV, pag. 373, (le 27 février 1168) (n. st.). *Berwoldus de Ekmunde* demeura pour le comte de Hollande, garant de la paix qu'il conclut avec le comte de Flandre (Kluit, *Cod. diplom. holland.*, n°. 32, pag. 192). Il faut donc qu'il y ait eu trois seigneurs d'Egmond de ce nom, si celui de 1093 est bien réellement mort en cette année.

## DODON.

1174. **DODON, fils de Berwold, avait déjà, en 1174, recueilli la succession de son père; mais il eut des difficultés avec les religieux de l'abbaye d'Egmond, au sujet de l'avouerie qu'ils prétendirent n'être point héréditaire. La querelle fut portée au jugement de Florent III, comte de Hollande, qui la décida contre Dodon, le 3 octobre 1174. Voici un extrait de la pièce**

rapportée d'après Jean de Leide, par M. Kluit, au nº. 35, pag. 204 : *Florentius comes Holl.... diremit et composuit litem, quæ erat inter ecclesiam Hœcmundensem et Dodonem filium Beroldi, illo asserente, quòd advocatia et jus totius abbatiæ* (1) *suum esset feodum, et conventu hoc negante. Decrevit ergò comes consilio principum et nobilium suorum...... quòd comes Hollandiæ solus sit ligitimus advocatus ecclesiæ Hœcmundensis ; et quia in minoribus ecclesia advocato carere non potest, ideò palam determinavit ut quem comes terræ et abbas ecclesiæ communi consensu elegerint, ille sit advocatus, et advocatiam non ex beneficio, sed ex condictó tam diu teneat quam diu utile videtur abbati et comiti.* Mais cette disposition fut changée par la suite.

Dans un acte de l'an 1199, on trouve entre les témoins un *Willelmus de Egmundâ*. (Kluit, *Cod. dipl.*, nº. 46, pag. 229.) Mais il ne paraît pas qu'il ait été noble ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne fut point seigneur d'Egmond.

## WALTER OU WAUTIER II.

1200. WALTER, auquel les catalogues ou listes des seigneurs d'Egmond, donnent le surnom de mauvais (2), pour avoir voulu s'approprier héréditairement l'avouerie de l'abbaye d'Egmond, en violant les arragements faits antérieurement à cet égard (3), se montre, pour la première fois, dans une charte du 3 novembre 1200, comme garant pour Thierri VII, comte de Hollande, d'une convention faite avec Henri I., duc de Brabant (Kluit, *Cod. dipl.*, *n*º. 51, *p.* 253.) Thierri étant mort en 1203, Walter se déclara pour Guillaume, son frère, contre Ada, sa fille, et fut un de ceux qui firent le plus d'efforts pour le faire entrer dans la possession du comté de Hollande, l'an 1204. Il pensa, un jour, être la victime de son zèle, ayant été battu près de Leide, par le comte de Loss, époux d'Ada, qui peu auparavant avait détruit, par le feu, le château d'Egmond (*Chron. holland. anonimi monachi Egmond. ad ann.* 1203 *et* 1204. Cette chronique est celle qu'on a été dans l'usage de citer sous le nom de *Wilhelmus procurator*, qui en a été le continuateur). Mais après que

---

(1) Mieris, au *Code dipl. de Hollande*, rapporte la même pièce, et lit ici mieux *Advocatiæ*, au lieu d'*Abbatiæ*. (Tome I, page 117.)

(2) Ils le font fils d'Albert (qu'ils devaient nommer Alard) d'Egmond, tué en 1169. On n'a rien trouvé pour assurer sa filiation ; mais il aura apparemment été fils de Dodon.

(3) On a apparemment mis sur son compte ce que l'on vient de voir de Dodon, qui fut inconnu aux rédacteurs de ces listes.

Guillaume se fut rendu maître de la Hollande, Walter fit rebâtir à neuf ce château. Il doit être mort l'an 1208. On lui donne, pour femme, CLÉMENCE, fille du comte de Gueldre; mais, dans un acte de 1201, elle est nommée MABILIE, sans que son origine y soit exprimée. Nous sommes tentés de croire qu'elle était fille de Hugues d'Ysselmonde, parce qu'on ne voit pas trop pourquoi Walter et un autre seigneur eussent fait, de concert, à l'eglise de Sainte-Marie de Tosen, une donation pour le repos des ames de leurs femmes et dudit Hugues, *quòd Walterus de Eggamundâ, et Antonius de Gelmen, pro remedio animarum suarum et Hugonis de Isselmunde, et pro animabus uxorum suarum, scilicet Mabiliæ et Heilewif.* C'est ce que porte une charte du comte de Hollande, datée de l'an 1201. (Mieris, *Code diplom.*, tom. I, pag. 136.)

On lui donne pour enfants, Guillaume, qui suit; Gérard et Arnoul, morts en Palestine, l'an 1227; Sibrand, mentionné en 1233; Halewinde, femme de Guillaume de Teylingen; et un bâtard, nommé Wouter, tué en 1276, par les Frisons.

## GUILLAUME I.

1213 au plus tard. GUILLAUME I, fils de Walter, suivant une charte de 1216, citée ci-après, avait succédé à son père dans la seigneurie d'Egmond, comme en fait foi une charte, en vertu de laquelle Lubert, abbé d'Egmond, lui donna l'avouerie de cette abbaye pour lui et ses descendants, ou, à leur défaut, pour l'aîné de ses frères et leurs héritiers légitimes : ce qui lui fut confirmé en 1226, par Henri, successeur de Lubert. (*Mieris*, tom. I, pag. 160 et 201.) Mais, dès 1216, il entra en contestation avec Lubert, au sujet des droits de l'avoué. Guillaume, comte de Hollande, termina leur différent, le 28 août de la même année (*Mieris*, tom. I, pag. 164.) On le rencontre encore, comme témoin, dans une charte, datée de l'an 1231. (*Ibid.*, *pag.* 208.) On rapporte sa mort à l'an 1234 : on lui donne, pour femme, BADELOGE, fille du seigneur d'Amstel, et pour successeur Gérard (1). Mais quoique l'on aperçoive un *Gerardus de Egmond*, entre les témoins d'une charte d'Arnoul, abbé d'Egmond, datée du 14 janvier 1230 (*ibid.*, *pag.* 205), à laquelle Guillaume fut requis d'apposer son sceau, il est dou-

---

(1) On met sa mort en 1242, et on lui donne pour enfants Guillaume et Thierri, et une fille nommé Sophie, femme de Jacques de Woude et de Warmondt. Guillaume doit avoir été son successeur et être mort en 1304.

teux qu'il ait été de cette maison, et encore plus, qu'il ait été le successeur de Guillaume. Il semble que ça été Wautier ou Walter, duquel et d'un autre Guillaume il est parlé dans une charte de Florent V, comte de Hollande, donnée le 19 décembre 1266, à la ville de Leide, *præsentibus Waltero de Egmondâ et Wilhelmo de Benlhem militibus. Wilhelmo de Egmondâ pro Castellano de Leyden, cujus socer est, assensum præstante.... Walterus, frater Willelmi de Egmondâ.* (Mieris, tom. I, pag. 345.) La qualité de chevalier que porte Walter, donne lieu de croire qu'il faut le regarder plutôt comme seigneur dominant d'Egmond, que Guillaume qui n'a point ce titre, au moins dans cette charte. On ignore si ce *Walterus frater Willelmi* est le même que l'autre, nommé auparavant. S'il en est différent, ces deux frères auraient été d'une branche collatérale d'Egmond; ils n'ont point été fils de *Walterus miles*, puisque le fils de celui-ci, nommé Guillaume, mourut en 1272, comme on verra ci-après, et que Guillaume, beau-père du châtelain de Leide, semble avoir vécu encore en 1276. (*Mieris*, tom. I, pag. 385).. Au reste, le châtelain de Leide, gendre de Guillaume, se nommait Henri, et sa femme Halewine, suivant une charte du mois de mai 1276. (*Ibid.*, tom. I, pag. 303.)

## WALTER OU WAUTIER II.

1245. WALTER ou WAUTIER II se trouve parmi quelques autres seigneurs, comme témoin dans une charte de privilége, que Guillaume II, comte de Hollande, accorda à la ville de Haerlem, le 23 novembre 1245. (*Mieris*, tom. I, pag. 223.) Il périt à la journée de Heilo, avec Guillaume, son fils, en combattant contre les West-Frisons, pour Florent V, comte de Hollande, le 20 ou le 22 août 1272. (*Wilh. procurator, ad ann.* 1288, ap. Ant. Matthæum, *Analect.*, tom. II, pag. 519.)

## GUILAUME II.

1276. GUILLAUME fut seigneur d'Egmond en 1276, comme en fait foi une lettre que lui adressa le comte de Hollande, le 28 juillet de cette année (*Kluit*, n°. 279, pag. 810), et encore plus clairement, pour l'an 1283, une charte dudit comte, datée du 27 juin, qui porte : *Fidelis noster Wilhelmus de Egmundâ miles.... quòd ipse in domo suâ propè Rynogom et super mansum suum, ubì domus sua situata est,* RETINERE LIBERÈ POTEST EXULES NOSTROS.... *sed in aliis locis in Egmundâ et dominii sui non potest eos retinere; cùm tamen omnes aliæ jurisdictiones* (haute et basse) *sibi liberè pertineant.* (*Mieris*, tom. I, pag. 433.) Ce

passage prouve que les seigneurs d'Egmond, quoique vassaux et dépendants des comtes de Hollande, étaient souverains à certains égards.

Guillaume eut un frère, nommé Thierri, qui fut apparemment ecclésiastique, vu qu'il est placé devant lui dans un acte du mois d'octobre 1282, *Theodoricus et frater suus Guillelmus de Egmundâ* (*Mieris*, tom. I, pag. 427.) Mais furent-ils frères de Wautier, dont on vient de parler, ou furent-ils ses fils? En ce dernier cas, il en eût eu deux, nommés Guillaume (ce qui n'était pas fort extraordinaire); ou enfin, faut-il reconnaître Gérard pour successeur de Guillaume I, et lui attribuer ces deux seigneurs pour fils? c'est ce que nous ne pouvons déterminer. Quoi qu'il en soit, Guillaume revient dans plusieurs chartes depuis 1276 : il demeura, le 7 mai 1293, caution de la paix faite entre l'évêque d'Utrecht et Florent V, comte de Hollande. (*Mieris*, tom. I, pag. 551.) L'an 1296, après la mort tragique de ce prince, arrivée le 27 ou 28 juin, Guillaume et Gérard d'Egmond firent, le 2 août suivant, une convention avec Thierri, seigneur de Brederode, et quelques autres nobles, pour maintenir les intérêts du jeune comte Jean, alors absent en Angleterre. (*Mieris*, tom. I, p. 572.) Thierri s'étant ensuite rendu avec une flotte en Angleterre, pour en ramener le jeune comte, Guillaume et Gérard d'Egmond, chevaliers, l'y accompagnèrent, comme on voit par une lettre du roi d'Angleterre, datée du 8 janvier 1297 (n. st.), et publiée par Rymer (*Acta publica, etc.*, tom. I, part. 3, pag. 170, édit. de la Haye, 1739.) Ce Guillaume doit avoir été fils de Guillaume II; car il n'est guère apparent que l'âge de celui ci lui ait permis de risquer ce voyage; et comme il est nommé avant Gérard, il ne paraît pas qu'il en ait été le fils, ni même peut-être le frère. Quoi qu'il en soit, on met, en 1304, la mort de Guillaume, et l'on veut, quoique sans preuves, qu'il ait eu, pour femme, Ada, fille du duc de Milan, dont il aurait eu deux filles; et, quant à Gérard, mort avant son père, en 1300, nous l'avons rencontré, pour la première fois, sous le titre de seigneur Gérard d'Egmond, dans un acte en flamand, donné le mardi avant la mi-Carême 1292 (v. st.), et, pour la dernière fois, sous le nom de Gérard d'Egmond, dans une pièce du 24 août 1299; (*Mieris*, tom. I, p. 534 et 606). Il doit avoir eu pour femme ELISABETH DE STRYEN, qui l'aura fait père de Guillaume et de Wautier, successivement seigneurs d'Egmond; de Nicolas, prévôt d'Utrecht; de Jean, tige des seigneurs d'Egmond-Merenstein et Kenenbourg; et d'Adélaïde, femme de Jacques de Lichtemberg, décédée en 1331.

## GUILLAUME III, SURNOMMÉ LE BON.

1304. GUILLAUME III, fils de Gérard, avait épousé Marie, nommée MARGUERITE par Jean de Leide, fille d'un comte de Blanckenheim : il mourut sans lignée, l'an 1312, et fut enterré à l'abbaye d'Egmond. Jean de Leide, dit (*Chron. Egm. cap.* 54,) qu'en 1310, il obtint du pape la confirmation de l'avouerie de l'abbaye d'Egmond.

On trouve dans un *vidimus*, daté de l'an 1311, *in Dominicâ in quâ cantatur Reminiscere*, un *Wilhelmus de Egmunde*, *famulus* ou écuyer (*Miræi op. diplom.*, tom. I, pag 437); ce qui est conforme à Jean de Leide, qui témoigne qu'il mourut sans avoir été fait chevalier.

## WAUTIER III.

1312. WAUTIER III, frère de Guillaume qui précède, était déjà son successeur dans la seigneurie d'Egmond, le 28 octobre 1312, comme on voit par la chronique d'Egmond, c. 53 : il la quitta par mort en 1321, et fut enterré à l'abbaye d'Egmond. Sa femme BÉATRIX, de la famille de Vanden-Dortoge, lui survécut jusqu'en 1351. On ne leur donne pour enfant que Jean, qui suit. Peut-être y faut-il ajouter Alard d'Egmond, qui, en 1328 accompagna le comte de Hollande pour porter du secours au comte de Flandre contre les villes rebelles, si toutefois l'historien de Flandre (*Meyer*, *ad. ann.* 1328, fol. 132), a rencontré juste sur le nom de ce seigneur.

## JEAN I.

1321. JEAN I. agrandit considérablement la succession de ses ancêtres, au moyen du mariage qu'il contracta l'an 1330 avec Guyote ; c'est ainsi qu'elle est nommée dans l'acte cité plus bas. Jean de Leide la nomme *Guida ;* mais il se trompe en la faisant fille de Gilbert d'Ysselstein, fille d'Arnoul, seigneur d'Ysselstein, après la mort duquel, arrivée, à ce qu'il paraît, en 1363 (1), la seigneurie d'Ysselstein entra dans la maison d'Egmond, suivant la promesse qu'avait faite, le 20 mai 1330, Guillaume III comte de Hollande, de la conférer à Guyote, au cas

(1) Je crois pouvoir l'inférer d'un acte du 13 juillet de cette année, par lequel le comte de Holl. dispose d'un fief qu'il avait eu des seigneurs d'Ysselstein. (*Van Mieris*, tome III, page 154). Au moins est-il mort entre ce jour et le 4 juillet 1359. (*Ibid.*, page 100.)

que son père n'eut point d'enfants mâles, sauf d'en tirer l'apanage des autres filles, si toutefois il y en avait. ( *Van Mieris*, tom. II, pag. 497.) L'an 1350, les factions des Cabeliaux et des Hœckins ayant commencé à partager la Hollande, Jean fut un des principaux partisans de celle des premiers. Il doit avoir terminé sa carrière l'an 1369. Jean de Leide (au *Chron. Egmond.*), chap. 60, met sa mort au 28 décembre 1370, et dit qu'il fut enterré à Ysselstein. Il mérite d'en être cru préférablement aux autres. Il laissa une posterité nombreuse. On nomme Arnoul, qui suit, Gérard, chevalier, bailli du Kennemerland et châtelain de Fiaveren, qui vivait le 27 février 1360 (v. st.), suivant une charte ( *Van Mieris*, tom. III; pag. 118); Guillaume, chevalier et seigneur de Sœtermeer; Zewart et Zevenhuysen, encore vivant au 16 avril 1370 (n. st.) ( *ibid* pag. 249); Jean et Otton, écuyers; Albert, chanoine d'Utrecht; Elisabeth, femme de Philippe de Tetrode, veuve déjà au mois de février 1376 ( v. st.) (*ibid.* pag. 319); Berte, mariée, 1°. à Waleran de Brederode, mort en 1369, sans lignée; 2°. à Gérard de Cuylenbourg, vers l'an 1371 ( *ibid.* pag. 264 ), et cinq autres filles.

## ARNOUL I.

1370. ARNOUL I succéda à son père Jean I, dans les seigneuries d'Egmond et d'Ysselstein, l'an 1380, le 5 janvier ( v. st.) Albert, comte de Hollande, termina, par sentence arbitrale, la guerre qu'Arnoul avait eue avec le comte de Blois (*Ibid.*, pag. 360.)

L'an 1386, le 6 octobre, Arnoul s'arrangea avec ceux de Gouda, touchant la seigneurie de Zevenhuysen.(*Ibid.*, p. 454.) Il se distingua beaucoup dans les expéditions que le comte de Hollande fit contre les West-Frisons, et en reconnaissance de ses services, Albert lui donna, le 11 août 1398, pour lui et ses successeurs, la seigneurie d'Ammland en fief. (*Ibid.* pag. 686.) Il avait fondé à Ysselstein, en 1394, un couvent de Bernardins; un canal, depuis Egmond jusqu'à Ackmaer, fut encore son ouvrage. Il mourut, l'an 1409, à l'âge de soixante-douze ans, et fut enterré à Ysselstein. Sa femme YOLANDE, fille d'un comte de Linange ou Leiningen, lui survécut jusqu'au 24 avril 1434, et fut inhumée à l'église des Dominicains, à la Haye. Elle lui avait donné Jean, qui suit; et Guillaume, qui eut la seigneurie d'Ysselstein en partage, et mourut le 31 décembre 1451, sans laisser d'enfants d'Anne d'Hennyn, fille de Walter ou Wautier, seigneur de Bossuyt en Hainaut, morte en 1460; mais il eut une fille, et un fils nommé Arnoul d'Ysselstein, tous

deux bâtards. Son père avait également laissé une fille naturelle, nommée Aleïde, femme d'Ysbrand d'Alkmade, morte en 1470.

## JEAN II.

1409. JEAN II fut le successeur d'Arnoul I, son père, dans la seigneurie d'Egmond, avant le 1er. avril 1409. (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 136.) Il fut surnommé *aux Sonnettes*, ou, en flamand, *met de Bellen*, parce qu'il portait dans les combats, sur son habit, plusieurs petites sonnettes d'argent, afin que, dans le fort de la mêlée, si ses soldats ne le voyaient pas, ils pussent du moins entendre qu'il n'était pas fort éloigné. A l'exemple de son père, il eut des contestations avec l'abbé d'Egmond, au sujet de la juridiction sur certaines terres. Guillaume VI, comte de Hollande, termina, par sentence arbitrale, le 3 octobre 1411, ce différent en faveur de l'abbé. (*Van Mieris*, t. IV, pag. 178.) Le mariage de Jean avec MARIE D'ARKEL, nièce de Renaud, duc de Gueldre, l'avait engagé, de même que son frère, à refuser, au comte de Hollande, le service dans la guerre qu'il eut contre Jean d'Arkel et le duc de Gueldre. Les deux d'Egmond avaient même formé le projet d'enlever le comte de Hollande, et de le livrer au duc de Gueldre. Une parole échappée à celui-ci, après qu'il eut fait la paix avec le comte en 1412, les fit d'autant plus suspecter, qu'ils ne paraissaient plus à la cour. Jean d'Arkel, enfin, ayant été livré au comte par quelques seigneurs hollandais qui l'avaient enlevé au mois de novembre 1415, avoua le complot, de crainte d'être mis à la torture. Le bruit que ce comte en fit répandre, excita l'indignation de la noblesse et du peuple contre les d'Egmond. Jean demanda alors un sauf-conduit pour venir se justifier. Le comte lui répondit, que quoiqu'il n'eût pas encore vu de pareil exemple entre un prince et son sujet, il le lui ferait néanmoins expédier. Mais Jean n'osa comparaître. Le conseil lui fit son procès, le déclara convaincu du crime de haute trahison, le condamna à perdre la tête, confisqua ses biens. Le décret qui ordonne la confiscation est du 15 mai 1416. (*Van Mieris*, tom. IV, p. 368.) La sentence fut portée contre Jean et Guillaume. (*Heda*, pag. 170.) Jean se réfugia, avec son frère, dans le château d'Ysselstein, place très-forte. Guillaume fit sommer les habitants de livrer le criminel; et, sur leur refus, il commença le siége. Quelques seigneurs, cependant, ménagèrent un accommodement, par lequel les deux frères, ayant cédé la ville et le château d'Ysselstein, consentirent à sortir du pays, et à n'y rentrer jamais qu'avec le consentement du comte. Celui-ci s'obligea de leur payer tous les ans,

pour leur subsistance, deux mille vieux écus (1) à Jean, six cents couronnes à son frère, et huit cents à Yolande, leur mère, sur les revenus des biens qu'ils abandonnaient. ( Dujardin, *Histoire des Provinces-Unies*, tom. III, pag. 385, suiv., et 390, suiv., d'après Jean de Leyde, liv. 32, chap. 17 et 23.) Dans l'assemblée des états tenus à la Haye, le 15 août 1416, par le comte, pour y faire reconnaître Jacqueline, sa fille, pour son héritière, cette princesse et le dauphin, son époux, ainsi que Marguerite, sa mère, s'engagèrent à réunir, au comté de Hollande, les biens de Jean et de Guillaume d'Arkel, pour avoir long-tems fait la guerre au comte, et ceux de Jean et de Guillaume d'Egmond, pour avoir été souvent infidèles au comte, et à ne point élargir Jean d'Arkel, ni faire rentrer en Hollande les d'Egmond, à moins qu'ils n'eussent entièrement satisfait le comte. (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 386.)

Après la mort de Guillaume VI, comte de Hollande, arrivée le 31 mai 1417, les deux d'Egmond, profitant des intelligences qu'ils conservaient dans un pays qui leur avait appartenu, surprirent le château d'Ysselstein ; mais la comtesse Jacqueline le fit presque aussitôt assiéger, et le força de se rendre sur la fin de juin. Elle accorda à ceux d'Utrecht le pouvoir de le démolir. (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 401 ; *Dujardin*, *ibid.* pag. 40.) C'est ce qu'ils exécutèrent en partie le 29 juin de cette année, et en partie l'année suivante, peu après la Toussaint (*Heda*, pag. 272 ; *Van Mieris*, tom. IV, pag. 492.) Cependant, Jean d'Egmond s'était rendu à Dordrecht auprès de Jean de Bavière, oncle de Jacqueline, qui s'y était fait proclamer *ruward* ou régent de la Hollande. (Acte du 20 novembre ; *Van Mieris*, tom. IV, pag. 430.) D'Egmond vint peu après surprendre la ville de Gorinchem ou Gorcum ; mais la comtesse ne tarda pas à la reprendre ; et Jean y fut fait prisonnier le 1er. décembre de la même année 1417. (*Heda*, pag. 272, met ce fait au 30 novembre.) (*Dujardin*, pag. 401.) Sa captivité ne fut pas longue ; car il se trouva avec son frère, et quelques autres seigneurs de sa famille, à l'accommodement fait le 13 février 1419 (n. st.), à Woudrichem, entre la comtesse de Hollande et Jean de

---

(1) Dans l'acte d'obligation donné à ce sujet, le premier août 1416, par cinq villes de Hollande, qui s'étaient obligées à lui payer la somme stipulée, tant qu'il ne serait point rétabli dans ses terres, on lit deux mille couronnes de France au lieu d'écus ; et cette somme devait également être payée à ses héritiers après sa mort. (*Van Mieris*, tome IV, page 379.) Suivant un acte du 10 août, Guillaume d'Egmond devait toucher une rente annuelle de 800 et non pas 600 couronnes. (*Ibid.*, page 381.)

Bavière. Par le septième article de ce traité, les d'Egmond pouvaient revenir en sûreté en Hollande, un mois après sa date. (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 522-526.) Mais cela ne contenta pas les d'Egmond, qui se virent toujours exclus de leur patrimoine : ils molestèrent beaucoup les Trajectins et les seigneurs du parti des Hoeckins. Jean de Bavière, ruward de Hollande, n'ayant point remédié à ce désordre, plusieurs seigneurs et villes lui déclarèrent la guerre; mais il vint à bout d'éteindre la rebellion par la prise de Leyde, qui se rendit, le 17 août 1420, après un long siége. Jean d'Egmond fut compris dans le traité fait avec les seigneurs qui se trouvèrent dans la place. (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 554, *suiv.*; *Hedu*, pag. 272, *seq.*; *Dujardin*, *etc.*) Cependant, l'article qui regardait les Trajectins fut mal observé. D'Egmond, contre la foi donnée, les attaqua auprès de Woerden, et passa presque toute la troupe au fil de l'épée. On s'en plaignit à Jean, qui répondit qu'il n'avait aucune inspection sur les troupes de ce seigneur. (*Dujardin*, p. 415, d'après le Beka augmenté, etc.)

L'an 1421, le 15 mai, Jean de Bavière donna à Jean d'Egmond la haute juridiction de la seigneurie de Wamerhuisen et du Nordambach de Petten. (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 501.) Le 3 juin suivant, il le rétablit dans la seigneurie d'Egmond, et déchargea ses sujets de l'hommage qu'ils avaient prêté à Guillaume VI et à Jacqueline. (*Ibid.* p. 584.) L'année suivante, Jean de Bavière s'engagea, par acte du 22 avril, à le faire entrer en possession du duché de Gueldre, dans le cas que le duc vint à mourir. (*Ibid.* pag. 628.) Ce cas arriva l'année suivante (1423); et Jean eut la satisfaction de voir les états de Gueldre et de Zutphen reconnaître son fils aîné Arnoul pour leur souverain, et d'en être nommé le tuteur pour gouverner le pays, pendant les treize années suivantes. (*Pontanus*, pag. 419, *seq.* Voyez *les ducs de Gueldre.*) Peu après (le 15 août de la même année), Jean et tous ses descendants furent élevés au rang des comtes par l'empereur Sigismond, comme le témoigne Pontanus, d'après le diplôme même (*Hist. Gelr.*, pag 422, *seq.*); mais il ne paraît pas que ce diplôme ait été exécuté, puisque la seigneurie d'Egmond ne fut érigée en comté qu'en 1486.

L'an 1425, après la mort de Jean de Bavière, Jean d'Egmond aida Philippe, duc de Bourgogne, auquel Jean avait, par son testament, cédé ses droits, à se mettre en possession du gouvernement de la Hollande. (*Pontanus*, pag. 424.) Il se trouva, le 13 janvier 1426, à la bataille de Brouwershaven, où les Anglais, venus au secours de la comtesse Jacqueline, furent défaits. (*Idem*, pag 426.) L'an 1429, il fit, le 12 mai, une convention avec Philippe, comme ruward de Hollande, au sujet de

la dette qu'il avait à prétendre sur le comté de Hollande, pour arrérages de la rente dont il a été parlé (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 949; dette qui allait à treize mille couronnes. (*Ibid.*, pag. 563.) L'an 1431, le 9 février (n. st.), la comtesse Jacqueline, connaissant le dommage qu'il avait souffert en cette occasion, lui conféra la haute juridiction d'Oudkerspel, et de Bachem. (*Ibid.*, pag. 1000.) L'an 1437, il s'accommoda, par la médiation du duc de Bourgogne, avec Guillaume Mathenèse, abbé d'Egmond, au sujet des droits que l'abbaye d'Egmond prétendait avoir sur la seigneurie d'Egmond, et l'on convint qu'à l'avenir, les seigneurs ou comtes d'Egmond reconnaîtraient l'abbé d'Egmond pour suzerain, et recevrait de lui l'investiture de cette seigneurie. (*Pontanus*, pag. 471. d'après l'acte.) Ce différent subsistait depuis plusieurs années. Onze ans auparavant, Jean avait fait enlever le même abbé allant d'Egmond à Utrecht, et l'avait retenu trois mois prisonnier, jusqu'à ce que le duc de Bourgogne se fût entremis pour lui procurer la liberté. (*Idem*, pag. 426.) L'an 1451, le 4 janvier, Jean mourut au château d'Egmond, et y fut enterré dans la chapelle, où il avait fondé un chapitre de six chanoines. Il avait épousé Marie, fille de Jean XII, dernier seigneur d'Arkel, morte en couches l'an 1415, après l'avoir fait père d'Arnoul, dont il a été parlé, et de Guillaume, qui suit. Jean laissa aussi un bâtard, nommé Pierre, qui fut drossard de la Veluve, en 1457. Il faut encore, à ce qu'il paraît, regarder comme un enfant naturel de Jean, *Guillelmine van der Wateringue, fille de Jean d'Egmond, mariée avec Guillaume de Naildwyck*, à laquelle la comtesse Jacqueline de Hollande fit donation d'une terre, le 22 mai 1429. (*Van Mieris*, tome IV, page 950.)

## GUILLAUME IV.

1452. Guillaume IV eut, avec Arnoul, duc de Gueldre, son frère, du vivant même de leur père, de vives contestations sur la part qu'il aurait à la succession paternelle; elles furent terminées, en 1438, par une transaction qui fut signée de leur père ainsi que de leur oncle Guillaume, seigneur d'Ysselstein, et en vertu de laquelle Guillaume eut pour son lot les seigneuries d'Egmond, de Leerdam et d'Ysselstein : cette dernière devait lui revenir après la mort de son oncle, et le tout était réversible à Arnoul, son frère, et ses descendants, au cas qu'il vînt à mourir sans postérité. Pontanus a donné un sommaire de cette transaction. (*Hist. Gelr.*, *p.* 473, *seq.*) L'an 1444, Arnoul et Guillaume ayant fait une invasion dans le duché de Juliers, le dernier fut fait prisonnier dans une action qui eut

lieu le 3 de novembre. Il s'y était si bien distingué, qu'après avoir recouvré sa liberté, il fut fait chevalier. (*Ibid.*, p. 488.) Dans la révolte d'Adolphe de Gueldre contre le duc, son père, Guillaume demeura constamment fidèle au dernier, et réconcilia, jusqu'à trois fois, le rebelle avec lui. (*Ibid.*, *p.* 516, 522 *et* 524. Voyez *les ducs de Gueldre.*) L'ingrat, ayant dépouillé son père du duché, entreprit aussi de ravir les biens de son oncle, qu'il confisqua en 1465, et saisit, de plus, Frédéric, son fils, qu'il retint captif. Guillaume eut recours au duc de Clèves, qui déclara la guerre à Adolphe. Ysselstein, château de Guillaume, fut pris et brûlé par une troupe des gens d'Adolphe. La paix fut rétablie par le traité conclu à Gand, l'an 1469, en vertu duquel tous les biens que Guillaume possédait dans la Gueldre devaient lui être restitués. (*Ibid.*, *p.* 527, *seq.* 529 et 533.) Mais Adolphe n'observa point la convention; car Guillaume n'ayant point jugé à propos de se rendre auprès de lui, comme il l'en avait sommé, il le déclara contumace et ses biens confisqués. Guillaume alla en informer Charles, duc de Bourgogne, qui avait été médiateur de la paix de Gand, et lui demanda la permission d'arborer, sur ses châteaux, les armes de Bourgogne. Mais ceux de Nimègue, ayant Adolphe à leur tête, ne respectèrent point ces armes, et ruinèrent, de fond en comble, un de ses châteaux nommé Prennenstein. (*Ibid.*, *p.* 534.) Adolphe ne cessa point de vexer son oncle l'année suivante. (*Ibid.*, *p.* 535.) Mais Arnoul, ayant été rétabli dans le duché de Gueldre, lui donna, l'an 1471, en reconnaissance de son attachement à sa personne, les péages d'Iselorde et d'Arnhem; il fit plus, il conféra, le 29 juin 1472, à Frédéric, fils puîné de Guillaume, pour lui et ses descendants, la ville et seigneurie de Buren, dont il s'était rendu maître, vers l'an 1430, sur Guillaume, qui en était propriétaire, pour le punir de lui avoir fait la guerre. (*Ibid.*, *p.* 446 *seq.*) L'an 1473, Charles, duc de Bourgogne, ayant été inauguré duc de Gueldre, en nomma gouverneur Guillaume d'Egmond. (*Ibid.*, *p.* 553.)

L'an 1477, après la mort de ce duc, les habitants de la Gueldre ayant reconnu pour leur duc Charles, fils d'Adolphe, sous la tutelle de sa tante paternelle, Guillaume demanda d'abord la jouissance libre des terres qu'il avait dans la Gueldre; puis il exigea d'être reconnu tuteur des enfants du feu duc Adolphe, et régent de la Gueldre, outre qu'il ne tarda pas à se l'arroger, étant déjà maître de la ville d'Arnhem. Catherine l'y assiégea bientôt après; mais ce siége ne tarda pas d'être levé, par l'entremise du duc de Clèves. Cependant la guerre continua, quoique faiblement, entre la gouvernante et Maximilien d'Au-

triche, duc de Bourgogne, qui revendiquait la Gueldre, comme une portion de la succession de son beau-père, le duc Charles le Hardi. En récompense de ses services, il créa Guillaume d'Egmond chevalier de la Toison-d'Or, l'an 1478. (*Pontan.*, *ibid.*, pag. 562-566.) Maximilien s'étant rendu maître de la Gueldre, l'an 1481, laissa la moitié de la ville d'Arnhem en engagement à Guillaume, pour le dédommager principalement des frais qu'il avait faits dans la guerre de Gueldre; mais il fut forcé, peu après, à céder cette moitié au duc de Clèves, qui tenait l'autre à même titre. (*Pontan.*, pag. 574.) Guillaume mourut le 19 janvier 1483, et fut enterré à Graves, sous une tombe joignant celle du duc Arnoul, son frère. On dit qu'il regretta tant de n'avoir point fait ses études, que, pour épargner cette tache à ses fils, il les envoya étudier à Paris, et ne voulut point qu'ils quittassent cette université, jusqu'à ce qu'ils en eussent obtenu un témoignage public de leur savoir. (*Pontan.*, pag. 576 *seq.*) Ce héros avait épousé WALBURGE, fille de Frédéric, comte de Meurs, morte en couches, l'an 1459, et enterrée à la Haye, dont il eut trois fils qui se distinguèrent par leur valeur, et quatre filles. Les fils sont: Jean, qui suit; Frédéric, surnommé le Louche, créé premier comte de Buren (*); Guillaume, sei-

---

(*) *COMTES D'EGMOND-BUREN.*

## FRÉDÉRIC.

1492. FRÉDÉRIC, surnommé le Louche (*Dujardin*, tom. IV, pag. 266), seigneur d'Ysselstein et de Leerdam, après la mort de son père, Guillaume IV, seigneur ou comte d'Egmond, avait reçu d'Arnoul, duc de Gueldre, son oncle, le 29 juin 1472, la seigneurie de Buren dans la Gueldre, au quartier de la Betuve, en compensation des services qu'il avait rendus à ce prince, après qu'il se fut échappé de la prison où il avait été jeté avec lui par Adolphe, fils d'Arnoul. (*Pontan.*, *hist. Gelr.*, pag. 542.) Guillaume, son père, s'étant déclaré, l'an 1478, tuteur des enfants d'Adolphe, que les états avaient reconnu duc de Gueldre, ceux de Nimègue se saisirent de Frédéric et de Guillaume, son frère, et les retinrent trois ans prisonniers. (*Pontan.*, pag. 565 et 572.) L'an 1483, Frédéric est nommé gouverneur d'Utrecht par l'archiduc Maximilien, comme tuteur de son fils, l'archiduc Philippe; mais il en fut chassé par les habitants dans une révolte, l'an 1490. (*Dujardin*, tom. IV, pag. 209 et 232.) Maximilien, roi des Romains, érigea, l'an 1492, la seigneurie de Buren en comté, pour récompenser Frédéric des services

gneur de Harpen, qui épousa Marguerite, fille héritière du seigneur de Boxmer et de Heswick. Les filles sont : Anne, femme de Bernard, comte de Bentheim; Elisabeth, mariée, 1°. à Gisbert, seigneur de Bronchorst et de Batenbourg, 2°. à Jean Vander Gla, seigneur de Buckhoven; *Walburge*, religieuse à Bedichem, près d'Arnhem; *Marguerite*, femme, 1°. de Jean de Merode, 2°. de Guillaume Tarck, écuyer de son père, pour lequel elle s'était passionnée.

## JEAN III.

1483. Jean III, né l'an 1438, fait chevalier à Jérusalem, l'an 1465, commandant de Gorcum par l'archiduc Maximilien, l'an 1481, succéda à son père, l'an 1483, dans la seigneurie d'Egmond, laquelle fut érigée en comté par Maximilien, alors roi des Romains, qui y réunit la seigneurie de Purmerend et quelques autres terres acquises par Jean. Le diplôme contenant cette faveur, fut expédié à Bruxelles, le 12 novembre 1486. (*Mirœi oper.*

---



qu'il en avait reçus contre Charles, duc de Gueldre, et pour en obtenir d'autres. (*Pontan.*, pag. 599.) Il ne se trompa point. Frédéric ne cessa de signaler, dans l'occasion, son courage contre le duc de Gueldre. (*Idem.*, pag. 599, 608 et 614.) L'an 1500, Frédéric et Florent, son fils (*Pontan.*, pag. 617), amenèrent du secours à Albert, duc de Saxe, et stathouder héréditaire de Frise, contre les West-Frisons révoltés, qu'ils battirent à Workummerzyl, et en deux autres rencontres. Par là, ils délivrèrent la ville de Franeker, que les rebelles avaient investie. Cela se passa le 16 juillet. (*Eggerio. Beningœ; chronique d'Ost-Frise, chap.* 50 *et* 51, *pag.* 434, suiv. au tom. IV, des *Ann. eccl. vet. moi d'Ant. Matthœus, édit. in*-4°.) La même année, mourut Frédéric, et fut enterré à Ysselstein, auprès de sa femme Adélaïde, fille de Gérard, seigneur de Culembourg, morte le 26 juillet 1471. Elle lui avait apporté en dot, entr'autres terres, celle de Saint-Martin-Dyck, en Zéelande. (*Pontan.*, pag. 239.) Il en eut deux fils; Florent, qui suit, et Wemmer, mort sans alliance.

## FLORENT.

1500. Florent, fils de Frédéric et d'Adélaïde, créé chevalier de la Toison-d'Or en 1505, hérita du comté de Leerdam, de la seigneurie d'Ysselstein, et des autres terres de son père,

*Dipl.*, t. I, pag. 464.) Ce qui fait croire que le diplôme de l'empereur Sigismond, portant pareille érection de la seigneurie d'Egmond en comté, comme il a été dit, n'eut point d'exécution. Quoi qu'il en soit, l'an 1491, Jean fut créé chevalier de la Toison-d'Or, et en 1484, il avait été fait stathouder ou gouverneur de Hollande et de Zéelande, par Maximilien, sur la demande des Hollandais mêmes. (*Dujardin*, t. IV, pag. 211.) Ce poste le mit dans le cas de faire la guerre aux Hoeckins, auxquels il avait déjà porté de rudes coups par la prise de Dordrecht en 1481, et de Hoorn en 1482. (*Dujardin*, p. 190 et 203.) Il continua de leur enlever différentes places; mais il essuya un échec devant Rotterdam en 1489. Cette ville néanmoins et plusieurs autres ne tardèrent point à se rendre à lui. L'année suivante, le 25 juillet, il battit complètement les rebelles par mer, et fit prisonnier François de Brederode, leur chef. (*Ibid.*, pag. 223-230.) L'inflexibilité avec laquelle il fit lever les impositions au Kennemerland, en révolta, l'an 1491, les habitants, à l'exception de ceux d'Enkhuisen et des paysans du Drechterland. S'étant attroupés, ils se nommèrent des capitaines, peignirent sur leurs enseignes un pain et un fromage, et se donnèrent le nom de *Cusembrots*, pour marquer qu'ils ne prenaient les armes que pour défendre les choses les plus nécessaires à la vie. Ils s'emparèrent de Hoorn, d'Alkmaer et de Karlem. Mais

---

*COMTES D'EGMOND-BUREN.*

ainsi que de son zèle pour la maison d'Autriche, contre le duc de Gueldre.

L'an 1504, il entra dans ce pays à la tête de trois mille hommes, et s'empara du château d'Harmuiden et de quelques autres places. Les succès de la campagne suivante furent plus éclatants. (*Pontan.*, pag. 626 et 630.) Après une trêve faite avec le duc de Gueldre, l'archiduc Philippe partit, l'an 1506, pour l'Espagne; et Florent, ainsi que le comte Jean d'Egmond, l'y accompagnèrent, le premier ayant probablement, comme amiral de Hollande, commandé la flotte, comme l'observe M. Dujardin, puisque, dit-il, en citant Rymer (tom. V, p. 4, pag. 233), on trouve ce seigueur en Espagne cette année même. (*Dujardin*, tom. IV, pag. 279.) Ainsi, Pontanus, pag 633, doit s'être trompé, en rapportant que, vers le mois d'août, Florent s'est emparé, sur le duc de Gueldre, de Ravenswade. Il reparut dans la Gueldre l'année suivante. (*Idem.*, pag. 635.) L'an 1509, et peut-être dès auparavant, il fut fait gouverneur d'Arnhem et du quartier de Veluve, qui était presque tout entier

l'année suivante, le stathouder ayant appelé à son secours Albert de Saxe, vint à bout de rétablir la tranquillité; et c'est à cette année que M. Dujardin place l'extinction des factions qui désolaient la Hollande depuis 140 ans. (*Dujardin*, t. IV, pag. 235-240.) L'an 1507, il assiégea le château de Pouderoyen, dont la garnison faisait des courses dans la Hollande; mais le duc de Gueldre l'obligea d'en lever le siége. (*Ibid.*, pag. 299; *Pontan.*, pag. 636.) Jean mourut l'an 1515, et fut enterré à l'église du château d'Egmond. M. Dujardin l'accuse de n'avoir pas été délicat sur la foi publique. (T. IV, pag. 224) Quoi qu'il en soit, ce comte paraît avoir aimé le bon ordre dans les monastères; car, en 1490, il entreprit de le rétablir dans l'abbaye d'Egmond: l'opposition qu'y apportaient plusieurs des religieux l'ayant obligé d'employer la force, il les fit renfermer; et, comme ils persistaient dans leur refus, il les renvoya avec une pension de cent florins par an.

Jean avait épousé à la Haye, en 1484, MADELEINE, fille de George, comte de Wartembourg, ou plutôt Wartemberg, morte l'an 1538, à l'âge de 74 ans, et enterrée à côté de lui. Il en eut quinze enfants, dont plusieurs moururent en bas âge. Les princi-

---

*COMTES D'EGMOND-BUREN.*

sous l'obéissance de l'archiduc Charles. (*Idem.*, pag. 641.) L'année suivante, le duc de Gueldre ayant fait une irruption dans l'Over-Yssel, appartenant à l'évêque d'Utrecht, le prélat envoya Florent, qui reprit les villes dont le duc s'était emparé, et le força de se retirer. Dans cet intervalle, les habitants d'Utrecht, brouillés avec leur évêque, ravagèrent les terres de ce seigneur, par représailles des courses qu'il avait faites aux environs de leur ville; mais Florent, à son retour, les châtia cruellement, et bâtit un fort sur le Leck, qui les bridait jusque dans leur enceinte. Le duc de Gueldre ayant envoyé des troupes à leur secours, Florent les battit, et força ceux d'Utrecht à demander la paix. Le duc se vit alors obligé de faire une trève. (*Dujardin*, pag. 305, *d'après Pontan*, pag. 642.) L'an 1511, l'évêque d'Utrecht s'étant de nouveau brouillé avec les Trajectins, Florent entreprit d'escalader la ville à la faveur des glaces. Des soldats de Gueldre, qui se trouvèrent dans le voisinage, étant accourus, l'en empêchèrent. Le duc, nommé avoué d'Utrecht par le sénat, alla, sollicité par celui-ci, faire le siége d'Ysselstein; mais il fut obligé de le lever; et Florent, pour se venger, fit confisquer les biens que les bourgeois possédaient sur son territoire. (*Dujardin*, pag. 308; *Heda*, pag. 317, *seq.*)

paux sont : Jean, qui suit; George, abbé de Saint-Amand, nommé à l'évêché d'Utrecht, le 24 décembre 1534, où il fut inauguré en 1536 (*Hoyn-van-Papendrecht*, *ann. belg.*, tom. I, part. I, pag. 113); Philippe, seigneur de Baar, mort en Italie, l'an 1529, sans avoir été marié; Jossine, mariée à Jean, seigneur de Wassenaer; Walburge, épouse de Guillaume, comte de Nassau-d'Illenbourg, morte en 1529; Jeanne, femme de George Schenk, seigneur de Tautembourg, gouverneur de Frise, mort au mois de février 1540; Catherine, alliée à François de Borselle, seigneur de Cortienne, etc.; Anne, abbesse de Losduinen.

## JEAN IV.

1515. JEAN IV succéda à son père dans le comté d'Egmond et dans plusieurs autres seigneuries : comme lui, il fut chevalier de la Toison-d'Or. Il fut aussi chambellan de l'empereur

---

*COMTES D'EGMOND-BUREN.*

Il échoua devant Venloo; mais, en revanche, il enleva au duc de Gueldre quelques forts qui couvraient la Veluve. (*Ibid.*, p. 308, *suiv.*) L'an 1515, ayant été fait gouverneur de Frise, il commença par proscrire la *bande noire*. (*Dujardin*, pag. 324; *Pontan.*, pag. 662, *seq.*) L'an 1516, il investit, dans le port de Workum, la flotte des Frisons révoltés, commandée par leur amiral, connu sous le nom de Grand-Pierre, qui eut le bonheur de se sauver : le reste fut pendu. (*Dujardin*, pag. 330.) Il continua d'affermir la domination du roi dans la West-Frise, et d'en déloger les troupes du duc de Gueldre. (*Pontan.*, pag. 669.) L'année suivante, il battit la bande noire, et la suivit dans la Veluve, où ayant investi Arnhem, il força le duc de Gueldre, qui s'y trouvait, de capituler. (*Pontan.*, pag. 675; *Dujardin*, pag. 332.) La même année, il reçut en engagère de Charles, roi de Castille, la ville de Grave, avec la seigneurie de Cuyck, que ledit roi désengagea au mois de février 1550 (n. st.). (Voyez *les seigneurs de Cuyck*.) L'an 1522 et 1523, il commandait l'armée impériale aux Pays-Bas, contre la France. (*Dujardin*, pag. 385 et 392.) L'an 1528, il fit encore, avec succès, la guerre au duc de Gueldre, et fut un des commissaires qui concertèrent le traité de paix conclu à Gorcum, le 5 octobre. (*Ibid.*, pag. 330-434; *Pontan.*, pag. 747-749, *seq.*) Il fut aussi l'un des principaux commissaires impériaux pour négocier avec l'évêque et le chapitre d'Utrecht, le transport du temporel de l'évêché

Charles-Quint, qu'il accompagna dans presque tous ses voyages. Ce prince le nomma, en 1527, général des chevau-légers au royaume de Naples et au duché de Milan. L'an 1528, il tomba malade à Ferrare, et s'étant fait transporter à Milan, il y mourut le 19 avril de la même année, âgé de 29 ans. Il avait épousé, l'an 1516, à Bruxelles, FRANÇOISE de Luxembourg, sœur et héritière de Jacques, prince de Steenhuysen et de Gavres, seigneur de Fiennes, de Gruythuysen, d'Armentières et d'Auxi en Flandre, où elle mourut le 1er. novembre 1557, laissant de lui Charles et Lamoral, qui suivent, et de Marguerite, mariée en 1549, à Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, décédée en 1554, après avoir mis au monde Louise de Lorraine, mariée à Henri III, roi de France.

## CHARLES.

1528. CHARLES succéda à Jean III, son père, dans le comté d'Egmond, etc. Il fut chambellan de l'empereur Charles-Quint,

---



sur l'empereur : traité conclu le 21 octobre 1528, suivant *Pontanus*, pag. 761. L'an 1536, le 15 décembre, il parvint à conclure, à Grave, un nouveau traité de paix, entre l'empereur et le duc de Gueldre. (*Pontan.*, pag. 782; *Dujardin*, pag. 522.) L'an 1537, en sa qualité de capitaine-général des troupes des Pays-Bas, il commanda encore l'armée contre les Français, et remporta divers avantages sur eux. (*Dujardin*, pag. 526.) Deux ans après, Florent mourut le 24 octobre à Buren, après avoir (suivant un historien qu'on va citer) rendu de grands services à l'empereur, qui le nomme son cousin. (*Cod. Dipl. de Frisin*, tom. II, pag. 93.) Pontus Heuterus, en rapportant sa mort, dit : *Vir consilio manuque promptus, quique in rebus magnis Cæsari non exiguam præstitit operam.* (*Rer. Belgic. sub Princ. Austr.*, *lib.* 11, *pag.* 515, *édit. ann.* 1598.) Il avait épousé MARGUERITE, fille de Corneille, seigneur de Grevenbrouk et de Sevenberg, dont il eut Maximilien, qui suit; Anne, mariée, 1°. à Joseph de Montmorenci, seigneur de Nivelle; 2°. à Jean, comte de Horne, et Walburge, alliée à Robert de la Marck, comte d'Aremberg.

## MAXIMILIEN.

1539. MAXIMILIEN devint, après la mort de Florent son père, comte de Buren, seigneur de Leerdam, d'Ysselstein et

l'accompagna dans ses voyages et en particulier au siége d'Alger, en 1540 (il faut 1541) : au retour de cette expédition, il mourut à Carthagène, le 7 décembre de la même année, et fut enterré à Murcie (*Batavia illustr.*); il n'avait point été marié.

## LAMORAL.

1541. Lamoral succéda à son frère dans le comté d'Egmond et ses autres seigneuries. Il avait, comme lui, suivi l'empereur dans son expédition contre les Algériens. Il l'accompagna aussi, l'an 1544, au siége de Saint Dizier, où René de Nassau, prince d'Orange, ayant été tué, il lui succéda en la charge de capitaine général des lances. L'an 1546, il fut créé chevalier de la Toison-d'Or, et vint au secours de l'empereur contre les princes protestants d'Allemagne. Il l'accompagna, en 1548, 1550 et 1554, à la diète d'Augsbourg. L'an 1549, il accompagna Phi-

---

*COMTES D'EGMOND-BUREN.*

de Saint-Martin-Dyck, etc. Il fut, comme lui, chevalier de la Toison-d'Or, en 1531. (*Miræi Op. Dipl.*, t. I, p. 465.) Il passe pour un des plus grands capitaines de son tems, dit le Moréri, qui lui attribue néanmoins mal à propos le commandement de l'armée impériale en 1537; car on voit par Pontus Heuterus (*p.* 504, *seq.*) que cela regarde son père. Maximilien avait conduit en Italie, l'année précédente, des troupes de Bourgogne et des Pays-Bas. (*Idem*, *p.* 496.) L'an 1540, au mois de février, il fut fait gouverneur de Frise, d'Over-Yssel et de Groningue. (*Idem*, *p.* 529.) L'an 1546, il amena en Allemagne toutes les forces des Pays-Bas pour combattre les Protestants, et joignit l'armée de l'empereur à Ingolstadt, le 17 septembre, après avoir fait plusieurs détours pour tromper l'ennemi. (*Idem*, *p.* 578, 580, *seq.*) Sur la fin de l'année, l'empereur le renvoya dans les Pays-Bas. Dans sa route, il ravagea, l'an 1547, une partie de la Hesse, et força Darmstadt à capituler. Francfort se rendit à lui sans résistance. (*Idem*, *p.* 585.) L'an 1548, l'empereur envoya Maximilien en Angleterre, pour traiter avec le duc de Sommerset et les autres tuteurs du jeune roi Édouard, afin de déclarer, conjointement avec lui, la guerre à la France. Les circonstances ayant été changées inopinément, cette négociation fut infructueuse. Peu après, Maximilien mourut à Bruxelles d'esquinancie. M. de Thou, qui rapporte cette ambassade et la mort de ce prince, dit qu'il était *vir pace et bello magnus, ac propter magnificentiam et fidem Cæsari admodum carus.*

lippe, fils de l'empereur, dans toutes les villes des Pays-Bas, où ce prince fut reconnu pour leur futur souverain. L'an 1552, d'Egmond se trouva au siége de Metz. L'an 1554, ayant été nommé ambassadeur en Angleterre, pour négocier le mariage de Philippe et de Marie, reine d'Angleterre, il y réussit; et ayant été trouver ce prince en Espagne, il l'accompagna en Angleterre, pour assister à ses noces. L'an 1557, il contribua le plus au gain de la bataille de Saint-Quentin, remportée sur les Français. L'année suivante, il les battit à Gravelingen ou Gravelines. Il fut nommé, l'an 1559, par Philippe II, alors roi d'Espagne,

---

*COMTES D'EGMOND-BUREN.*

(Histor. lib. 5, p. 3, édit. de 1609.) Il ajoute sur sa mort une anecdote singulière, si toutefois elle est vraie, que le Moréri de 1759 a copiée. Il avait épousé MARIE, que d'autres nomment Françoise de Lannoi, fille d'Hugues, seigneur de Tronchines et Reulencourt, dont il eut Anne, qui suit.

## ANNE.

1548. ANNE, fille unique et héritière de Maximilien (*Pont. Heuter.*, p. 600), lui succéda en bas âge dans le comté de Buren et les seigneuries d'Ysselstein, Leerdam et Saint-Martin-Dyck. L'an 1549, au mois de mars, ses tuteurs supplièrent l'empereur de déclarer la seigneurie de Lingen fief de la Gueldre. Nicolas, comte de Teklenbourg et seigneur de Lingen, l'ayant mis dans la mouvance du duc Charles de Gueldre, l'an 1526, l'empereur se prêta à cette demande que le feu comte Maximilien lui avait déjà faite, et détacha cette seigneurie de la mouvance de l'empire. *Pontus Heuterus*, p. 601, *seq.*, rapporte un fragment du diplôme, et ajoute que, peu après, Lingen rentra sous la puissance de l'empereur. M. Pauli dit que les tuteurs d'Anne en firent la vente à Philippe II, roi d'Espagne, qui la donna à Guillaume de Nassau, prince d'Orange. (*Hist. des états de Prusse*, t. VI, *p.* 258.) Guillaume, par les soins de l'empereur, reçut la main d'Anne, qui lui transporta tous ses domaines par ce mariage, célébré le 7 juillet 1551, et d'où sortit un fils nommé Philippe-Guillaume X, qui fut prince d'Orange et comte de Buren; et Marie, qui épousa Philippe, comte de Hohenlohe. (*Pont Heuterus*, p. 629, *aliis.*) Anne mourut le 20 février, selon les uns, le 24 mars, selon d'autres, de l'an 1558, à Breda où elle fut enterrée. (*Van Alen, descript. de Grave, p.* 239. Voy. *les princes d'Orange.*)

gouverneur de la Flandre et de l'Artois. La même année, il conclut à Paris le mariage de Philippe, son roi, avec Isabeau ou Elisabeth de France, fille du roi Henri II. (*Batavia illustr.* et *Moréri.*) Il se brouilla, l'an 1561, avec le cardinal de Granvelle, et se lia avec le prince d'Orange. (*Dujardin*, tom. V, pag. 62 et suiv.) Ces dissensions finirent par la retraite du cardinal, en 1564. (*Ibid.*, pag. 76 et suiv.) Au commencement de l'an 1565, il fut envoyé en Espagne pour obtenir la révocation des édits sanguinaires contre les hérétiques, ainsi que d'autres points relatifs au gouvernement civil. (*Ibid.*, pag. 83) L'an 1566, il encourut la disgrâce du roi pour avoir souffert quelques ministres dans les villes où les sectaires dominaient. La sévérité qu'il fit exercer contre les Iconoclastes ne put le remettre dans l'esprit du roi. (*Ibid.*, pag. 133.) Le zèle qu'il témoigna, après la nomination du duc d'Albe au gouvernement général des Pays-Bas, pour détruire les prêches en différentes villes, ainsi que le serment exigé par la gouvernante, qu'il prêta, ne furent pas plus efficaces. Le duc d'Albe étant arrivé à Bruxelles, le 16 août 1567, le fit arrêter quelques jours après avec le comte de Hoorn ou Horn, son cousin, et leur fit trancher la tête dans cette ville, le 5 juin de l'an 1568. Le corps du comte d'Egmond fut porté à Sottinghem, en Flandre (*ibid.*, pag. 173 et 192), qui était une de ses terres, et fut enterré auprès de sa mère. (*Batavia illustr.*) Il avait épousé, le 8 mai 1544, à Spire, en présence de l'empereur Charles-Quint, pendant la diète de l'empire, SABINE DE BAVIÈRE, fille de Jean, comte palatin du Rhin, et de Béatrix de Bade, morte le 19 juin 1578, dont il eut treize enfants.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

## COMTES ET PRINCES D'OST-FRISE,

### OU DE LA FRISE ORIENTALE,

### NOMMÉS AUSSI COMTES D'EMDEN (*).

L'Ost-Frise, portion de l'ancien royaume des Frisons, anéantie par Charlemagne, est bornée au nord par le territoire d'Harlingen; à l'est, par les pays d'Ostringe, de Bustingue et la Wagrie; au sud, par le comté d'Oldembourg et l'évêché de Munster; à l'ouest, par la mer du nord, et en partie par la province de Groningue. Au moyen âge, elle fut partagée en diverses seigneuries, possédées par des nobles du pays, qui en étaient souverains sous le titre de chefs, qui s'assemblèrent quand leur intéret commun le demandait, ou pour veiller à leur sûreté réciproque, soit par des confédérations, soit par des lois communes. La dernière de ces assemblées se tint en 1361, au lieu ordinaire près l'Orich, sous trois chênes. On ne sait point l'origine de ces chefs ou souverains, les notices qu'on en a, ne remontent pas au-delà du treizième siècle. Entre ces seigneurs, les chefs de Gretsyhl, surnommés Syresena ou Syrksena, furent les plus illustres, et devinrent, dans la suite, les propriétaires de tout le pays, qui, en leur faveur, fut érigé en comté l'an 1554, et en pricipauté l'an 1654, sous

(*) Article fourni par M. Ernst.

la protection des Provinces-Unies. Aujourd'hui, le roi de Prusse possède ce pays. M. Pauli en donne, à la fin du septième tome de son histoire de Prusse, une histoire abrégée, d'après celle qu'on a faite en 1720, par ordre de sa majesté prussienne, le conseiller privé et chancelier Enno Rudolphe Brenneysen.

## SIRESENA.

Siresena est le premier de sa maison qu'on connaisse avec quelque certitude pour chef de Gretsyhl. Il fut, suivant un manuscrit, bourgeois de l'ancienne société établie à Norden, ville considérable de l'Ost-Frise, c'est-à-dire, selon M. Pauli, qu'il avait le droit de bourgeoisie; car il était d'usage, au moyen âge, que les princes agréassent ce droit. Siresena était un des chefs du territoire de Norden, puisqu'il était de l'ancienne société, dit M. Pauli. Il laissa un fils, qui suit.

## EDZARD I.

Edzard, établi chef à Norden et Gretsyhl, accompagna, en qualité de capitaine, saint Louis dans son expédition de Palestine, et mérita par sa bravoure le privilége de pouvoir insérer dans les armes de sa maison le lis de France. Il vivait vers le milieu du treizième siécle, et non pas du quatorzième, comme le dit M. Pauli. On lui donne deux fils : Ulric, tué dans une bataille contre les Wimades au Hadelan, en 1373, et Ennon, qui suit.

## ENNON.

Ennon, fils d'Edzard, lui succéda aux seigneuries de Gretsyhl et de Norden. Il épousa Adda, fille du chef de Grothusen, dont il eut Edzard, qui suit.

## EDZARD II.

Edzard II, fils d'Ennon, épousa Doda, fille du puissant chef Kenon Thom Brock, ou de Brock; elle le fit père d'Imelon et Hazon, morts sans lignée; d'Ennon, qui suit; et de Doda, femme de Redert, chef de Grothusen.

## ENNON EDZARSNA.

Ennon, surnommé Edzarsna, c'est-à-dire fils d'Edzard, mérita le nom de défenseur de la liberté commune; nom que

les écrivains donnent aussi à ses fils. C'était un seigneur de grand crédit et d'une vertu éminente. La calamité publique sous laquelle gémissait de son tems le pays, à cause de la multitude des chefs qui se faisaient entre eux la guerre aussi bien qu'à leurs voisins, servit à l'élévation de sa maison. On se plaignit surtout des chefs de Brock, d'Emden, d'Osterhusen et de Lehen; ce qui fit qu'un grand nombre d'habitants s'accorda à choisir Ennon de Gretsyhl pour leur chef, afin qu'il les délivrât de ces misères. Ennon s'excusa sur son grand âge, et leur proposa son fils, qu'ils agréèrent. Ennon mourut l'an 1430, après son fils. GELA, son épouse, héritière de Manslagt, fille de Thyr, chef de Pilsum, lui donna les enfants suivants: Edzard et Ulric, qui suivent; Trouwa, femme de Sibet Attena, chef de Dornum; et Adda, femme de celui de Lutzbourg.

## EDZARD III.

1430. EDZARD III, fils aîné d'Ennon Edzarsna, fut volontairement reconnu, en 1430, par le plus grand nombre des habitants de l'Ost-Frise, pour leur souverain. La même année de son avancement, il fit avec avantage la guerre à plusieurs autres chefs du pays qui l'attaquèrent. Il assista, l'an 1440, Eppon-Gockinga, seigneur des territoires de Groningue, contre la ville de ce nom. L'année suivante, vers la Saint-Michel, il mourut de la peste, et fut enterré à Norden. Il ne lui resta point d'enfants des deux femmes qu'il eut successivement, ASSA-BENINGA, héritière de Pilsum, et TROUWA, héritière de Berum, morte aussi de la peste un jour avant son époux. Beninga appelle ce seigneur un chevalier tout-puissant. Il posséda Gretsyhl, Norden, Berum, Aurick, Stikhausen, Lehr et Emden, avec leurs dépendances, qu'il tenait en partie à titre de patrimoine, en partie par mariage, convention, conquête ou sujétion volontaire.

## ULRIC I, COMTE D'OST-FRISE.

1441. ULRIC I, fils puîné d'Ennon, succéda, du consentement de la plupart des Frisons, à son frère EDZARD III, dans le gouvernement de ses états. Il avait eu beaucoup de part aux victoires remportées par celui-ci sur les chefs inquiets de ce pays. Imel, chef d'Osterhusen, fit une confédération contre lui à raison des prétentions qu'il formait avec ses amis sur la succession d'Ucco de Brock. Ulric vint à bout de s'accommoder avec eux. L'an 1453, par une convention qu'il fit avec les Hambourgeois, au sujet de la possession d'Emden et de Peerort, ils

se promirent réciproquement de s'assister, au cas de besoin, avec trois cents arquebusiers. Les autres chefs des seigneuries d'Ost-Frise, se soumirent la même année au gouvernement d'Ulric. Alors, pour se garantir contre les entreprises que Philippe, duc de Bourgogne, pourrait tenter contre lui, ce seigneur offrit l'Ost-Frise à l'empereur Frédéric III, pour la tenir de lui en fief. En vertu des lettres impériales d'investiture qui lui furent expédiées le lundi après la Saint-Michel (30 septembre) 1454, Ulric et ses descendants furent créés comtes, et l'Ost-Frise fut érigée en comté. Cependant, Ulric, par politique, s'abstint, dans le commencement, de prendre dans son pays le titre qui lui était décerné. L'an 1455, il fit un traité de commerce avec la Hollande, la Zélande et la West-Frise, et en 1457, avec la province de Groningue. L'an 1463, le lundi avant la Saint-Jean-Baptiste (20 juin), il s'accommoda avec l'évêque de Munster, touchant les limites respectives de leurs seigneuries. Le comte de Palenstein étant venu, l'an 1464, de la part de l'empereur à Emden, investit, le 21 décembre, Ulric, du comté de l'Ost-Frise, en lui donnant l'épée et l'étendard; après quoi la plupart des chefs du pays lui présentèrent l'hommage, ainsi qu'à ses enfants; d'autres le firent l'année suivante. Il s'accommoda, l'an 1466, avec ceux qui formaient encore des prétentions sur le château et la ville d'Emden. Il gouverna en général avec beaucoup d'autorité, sans tenir des diètes, et mourut le 27 septembre de cette même année. Il avait épousé, 1°. en 1440, Folka, héritière de Wibet, chef d'Esen; 2°. le 27 mai 1453 ou 1454, Théda, fille et unique héritière d'Ucco, chef de Lehr, de laquelle il laissa les enfants qui suivent: Héba, née en 1457, mariée à Eric, comte de Schauenbourg, morte en 1476; Grela, née en 1458, morte de vertige; Ennon, née en 1460; Edzard, né l'an 1462; Uccon, né en 1463, mort en 1507, fiancé à une comtesse d'Egmond; et Almuth, née en 1465.

## THÉDA ET ENNON I OU III.

1466. Théda, veuve d'Ulric, eut la régence du comté d'Ost-Frise, après la mort de son époux, comme tutrice de ses enfants. Elle continua même depuis, jusqu'en 1492, à gouverner ce pays conjointement avec Ennon I, son fils aîné. Elle fit, depuis 1472 jusqu'en 1475, la guerre au comte d'Oldembourg, et eut, durant les deux dernières années, l'évêque de Munster pour son allié. L'an 1485, une nouvelle guerre avec l'Oldembourg, fut accommodée l'année suivante. On la voit, l'an 1487, en guerre avec l'évêché de Munster. L'an 1489, Ennon

partit pour la Palestine, et en revint chevalier du Saint-Sépulcre. Peu avant son retour, Engelman, drost ou préfet de la forteresse, frontière de Friedbourg, avait enlevé Almuth, sœur du comte, et fut assiégé dans cette place. Le comte, à son retour, continua le siége; mais se trouvant, le 19 février 1491, armé de toute pièce sur une rivière gelée, pour conférer avec l'ennemi, la glace se rompit sous lui, et il périt sous les eaux sans avoir été marié. Son frère se trouvant alors en Palestine, où il s'était également fait recevoir chevalier du Saint-Sépulcre, Théda, sa mère continua seule la régence du comté jusqu'à son retour, en 1492. Cette princesse mourut à Gretsyhl, le 17 septembre 1494.

## EDZARD II ou IV.

1492. Edzard II ou IV succéda à son frère Ennon. Après son entrée dans le gouvernement d'Ost-Frise, les troupes de l'archevêque de Brême, de l'évêque de Munster et de Henri, comte de Schwarzbourg, y firent une irruption. Edzard rendit la pareille à l'évêque de Munster. Ces hostilités continuèrent jusqu'en 1493. La même année, ou, selon Beninga, l'an 1494, les Hambourgeois renoncèrent en sa faveur, à toutes leurs prétentions sur Emden et Lehrort. L'an 1497., traité de paix avec Conrad, nouvel évêque de Munster, avec une stipulation touchant le passage devant Emden, par rapport au péage. Le duc Albert, cadet de la maison de Saxe, ayant été nommé stathouder héréditaire de la West-Frise, par l'empereur Maximilien I, Edzard aida celui-ci l'espace de deux années, dans la guerre qu'il fit à ceux qui refusaient de le reconnaître. La ville de Groningue fut celle qui fit la résistance la plus obstinée. Pour mettre Edzard dans ses intérêts, elle promit, l'an 1506, de lui faire hommage, de recevoir huit cents ou mille de ses troupes, de lui livrer une de ses portes avec la régence de l'Omeland, et de remettre ses différents avec la maison de Saxe à la décision de quelques princes de l'empire. Sur cela, Edzard prit possession de la ville, et entra en négociation avec George, duc de Saxe, qui le fit gouverneur, pour lui, de Groningue et d'Omeland. Dans la suite, les Groninguois l'abandonnèrent pour se mettre sous la protection de Charles, duc de Gueldre. Edzard, vers le même tems, eut la guerre avec la maison de Brunswick-Lunebourg, les comtes d'Oldembourg et les seigneurs ou chefs d'Esen et Wilkmund, qui formaient des prétentions sur le pays de Budjading, dont il avait reçu l'hommage en 1494, et s'en emparèrent. Henri, duc de Brunswick, perdit la vie en cette guerre, l'an 1514, devant Lehrort. La paix se fit enfin

en 1517; mais elle ne fut pas avantageuse pour Edzard. Charles I, roi d'Espagne, auquel il rendit des services dans la guerre de Gueldre, lui donna le gouvernement de Groningue, et voulut faire de l'Ost-Frise un fief mouvant du comté de Hollande: cependant, en 1520, à son couronnement comme roi des Romains, il lui en donna l'investiture de la part de l'empire, et confirma les lettres de 1454. L'an 1525, le comte Edzard confirma l'alliance qu'il avait faite en 1519, avec quelques états de la haute et basse Saxe, ainsi que de la Westphalie, à l'occasion de la guerre d'Hildesheim. Pendant ces guerres, il n'oublia pas les autres besoins de l'état. L'an 1515, il publia le Recueil du Droit provincial de l'Ost-Frise. Il gouverna avec prudence, courage et autorité; mais il avança fort l'introduction du Luthéranisme dans ses états, et dès l'an 1519, il l'embrassa lui-même: sa mort arriva le 15 février 1528. Il avait épousé, l'an 1498, ELISABETH, fille de Conrad, comte de Rittberg, morte en 1512, dont il eut sept enfants, trois fils et quatre filles; Ulric, devenu imbécille; Ennon qui suit; Jean, marié en 1539, avec Dorothée, fille naturelle, de l'empereur Maximilien I. Après être retourné au sein de l'église catholique, l'an 1543, il renonça à ses prétentions sur la succession de son père, et fut apanagé par une somme d'argent dont il acheta des biens au duché de Limbourg et dans le majorat de Bois-le-Duc; il fut gouverneur de la province de Limbourg, depuis 1512, et mourut en 1572. Les filles sont Théda; Anne, femme ou fiancée (*sponsa*) d'Antoine, comte d'Oldembourg, mort en 1530; Ermengarde, qui perdit, en 1538, son mari ou fiancé (*sponsum*) Balthasar, seigneur d'Esen, qui mourut en 1589; et Marguerite, mariée en 1523, avec Philippe, comte de Waldeck.

## ENNON II OU IV.

1528. ENNON II ou IV, fils puîné d'Edzard, succéda à son père, en vertu de sa disposition testamentaire, par laquelle Edzard établit le droit de primogéniture, dévolu à Ennon par l'imbécillité de son aîné; ce qui fut confirmé par les lettres d'investiture que l'empereur lui donna cette même année. L'an 1529, il reçut l'hommage de ses sujets, et fit une alliance avec Christophe, archevêque de Brême et de Verden. Les dissensions entre sa maison et les comtes d'Oldembourg furent apaisées par la promesse d'un double mariage entre Antoine, comte d'Oldembourg, et Anne, sœur d'Ennon d'un côté, et entre Ennon et Anne, sœur dudit comte de l'autre côté. Ce dernier eut effectivement lieu en 1530. Christiern II, roi de Danemarck, qui avait ménagé cet accommodement avec

Florent d'Egmond, comte de Buren, réconcilia encore Ennon avec Balthasar, seigneur d'Esen, avec lequel il était en guerre, et Christiern prit à solde les troupes qu'Ennon avait fait lever. (Beninga, pag. 645, 657, 659.) Peu de tems après, la guerre se renouvela entre Ennon et Balthasar, chef d'Esen, homme inquiet. Celui-ci eut recours à Charles, duc de Gueldre, qui fit avancer des troupes contre Ennon. Le comte fut battu près de Jengum, l'an 1533, et fut forcé à demander la paix, qui se fit à son désavantage en 1535. Les inimitiés entre lui et Balthasar ne laissèrent pas de persévérer depuis. Ennon continua d'introduire le Luthéranisme dans le pays, et mourut le 24 septembre 1540. ANNE, son épouse, morte le 10 novembre 1575, lui donna trois fils et trois filles; Edzard, qui suit; Christophe, suivant Beninga, chanoine de l'église de Brême, mort à Comorre, en Hongrie, l'an 1566; Jean, qui embrassa le Calvinisme, et mourut le 29 septembre 1591 à Lehrort, sans avoir été marié. Il fit des difficultés à son frère touchant la succession et contre le droit de primogéniture établi par son aïeul, et fut soutenu par sa mère et les états; de sorte, qu'en vertu d'une ordonnance de l'empereur, les bailliages de Stickhausen, Lehrort et Gretsyhl, lui furent cédés en 1589, lesquels retournèrent, après sa mort, à son frère. Les filles d'Ennon sont Elisabeth, mariée, en 1555, à Jean, comte de Schauenbourg, morte en 1558; Helwige ou Hedwige, mariée, en 1562, à Otton, duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1616; et Anne, morte à la cour palatine, sans avoir été mariée.

## EDZARD III OU V.

1540. EDZARD III ou V succéda à son père Ennon, sous la tutelle d'Anne, sa mère. Elle fut reconnue par les états, le 22 octobre 1542, pour régente du pays pendant la minorité de son fils. Cette princesse avait, dès la mort de son époux, pris les rênes du gouvernement, et fit, en 1541, un accommodement avec la ville de Hambourg, qui renonça, en 1545, à toutes ses prétentions sur Emden. Quoique la comtesse n'eût point pris part à la confédération de Smalkalde, en 1546, quelques troupes impériales ne laissèrent pas de se jeter dans ses états. L'an 1557, elle fit un traité de commerce avec Gustave, roi de Suède. Son fils aîné devait alors prendre seul le gouvernement; mais la régente, qui avait une prédilection pour son fils cadet, continua de se mêler du gouvernement. L'an 1558, le 14 janvier, l'empereur Ferdinand donna aux trois jeunes comtes l'investiture du comté, quoique, suivant la disposition de leur grand-père, l'aîné seul aurait dû la recevoir. (Ils semblent

avoir gouverné, ou du moins n'avoir fait certaines choses que d'un commun concert. C'est ainsi qu'ils accordèrent, le 15 mars 1564, un *vidimus* à un acte de l'an 1327, comme le marque M. Harkenroh, dans une note sur Beninga, pag. 833. Il observe encore qu'ils firent, conjointement, battre des monnaies, ainsi que le témoignent leurs noms qu'on y voit marqués.) Dans le contrat de mariage fait cette même année entre Edzard et Catherine, fille de Gustave, roi de Suède, il fut stipulé qu'après la mort d'Edzard, son aîné lui succéderait seul, ce que les deux frères ratifièrent. Edzard III chercha en vain d'impétrer de l'empereur le *jus non evocandi*. Il fit, l'an 1572, une convention avec l'évêché de Munster, pour arranger divers différents; ce qui fut ratifié l'an 1575. Voyant le commerce anglais interdit aux Pays-Bas, il chercha à l'attirer à Emden. Ce fut alors que commencèrent les troubles de l'Ost-Frise, qui durèrent presque jusqu'à l'extinction de la maison régnante. Plusieurs choses les occasionèrent. Jean, frère d'Edzard, avait, comme on l'a dit, obtenu trois bailliages du pays pour sa part. Ceci donna naissance à l'érection d'un nouveau tribunal de justice commun aux sujets des deux frères; tous les deux devaient mettre garnison à Stilekhausen et défendre le pays, convoquer les diètes, quoique l'aîné seul en dût fixer le jour. Il fallait aussi établir une caisse commune pour y verser les contributions dues à l'empire; tout cela par ordre de l'empereur, qui voulut qu'après la mort du même Jean ces arragements subsistassent; ce qui porta atteinte à l'autorité du prince régnant. Dans le même tems, le pays souffrit beaucoup à l'occasion des guerres civiles des Pays-Bas; les troupes des deux partis séjournèrent souvent dans l'Ost-Frise. Entr'autres maux qui de là résultèrent, l'esprit d'indépendance ne fut pas le moindre; il s'introduisit insensiblement dans ce pays, par le moyen des prétendus réformés qui s'y réfugièrent, soutenus par Jean, frère du comte, rigide calviniste. La ville d'Emden embrassa, quelque tems après sa mort, leurs erreurs. Edzard s'y opposa inutilement; elle leva l'étendard de la révolte, et le comte fut obligé de s'accommoder avec elle à Delfsyhl, le 15 juillet 1595, en lui accordant plusieurs changements considérables dans sa constitution tant au spirituel qu'au civil. Les états-généraux des Provinces-Unies garantirent cette convention. M. Dujardin (tom. VI, pag. 290), dit que ce fut principalement sa femme qui porta le comte à mettre des impôts sur les marchandises, et à faire entrer une forte garnison dans le château qui joignait la ville d'Emden; ce qui fit éclater la révolte. Mais l'empereur déclara, le 6 novembre 1595, cette garantie nulle, et commanda à ceux d'Emden, sous peine d'être mis au ban de l'empire, de mettre bas les armes.

L'an 1598, il les fit citer devant le tribunal de la paix publique, pour satisfaire aux nouvelles plaintes formées contre eux par le comte d'Ost-Frise. L'exemple de la ville d'Emden fut contagieux, et porta d'autres villes du pays à borner de plus en plus l'autorité du souverain. Le comte levait des troupes de tous côtés, et, pour fournir aux frais d'une guerre qu'il méditait, il accablait d'impôts les villages de l'Ost-Frise; mais il mourut pendant ces troubles, le 1er. mars 1599. Il avait épousé à Stockolm, le 1er. octobre 1559, CATHERINE, princesse royale de Suède, extrêmement attachée au Luthéranisme. Après la mort de son époux, elle voulut avoir dans les terres assignées pour son douaire la juridiction suprême en matières ecclésiastiques; ce qui fit naître plusieurs contestations entre elle et son fils. Elle mourut à Berum, le 21 décembre 1610. Ils eurent onze enfants, dont les principaux sont Ennon, qui suit, né au mois de septembre 1563; Jean, né en 1566, qui se fit catholique, et se maria en 1601, par dispense du pape, avec Sabine-Catherine, fille de son frère Ennon, héritière, par sa mère, du comté de Rittberg, en Westphalie; Christophe, né en 1569, qui se fit aussi catholique, devint gouverneur du duché de Luxembourg, et mourut, en 1636, sans laisser d'enfants de son épouse, Lambertine, née comtesse de Ligne; Charles-Otton, né en 1577, mort, en 1603, à Znaïm en Moravie; Anne, morte en 1621, mariée, 1°. en 1583, avec Louis VI, électeur palatin; 2°. en 1582 (M. Pauli le marque ainsi; mais c'est une faute d'impression), avec Ernest-Théodoric, margrave de Bade-Dourlach; 3°. avec Jules-Henri, duc de Saxe-Lavenbourg; Marie, qui, ayant épousé, en 1614, Jules-Ernest, duc de Brunswick-Lunebourg, décéda en 1636.

## ENNON III OU V.

1500. ENNON III prit seul, comme l'aîné de ses frères, les rênes du gouvernement de l'Ost-Frise. Il fit la même année avec les états certaines conventions, par lesquelles il rétablit l'ancienne forme de gouvernement dans le pays, à la réserve seulement de quelques points. L'an 1602, l'empereur confirma le recès de la diète d'Aurich, et enjoignit à tous les sujets du pays d'y obtempérer. Ennon requit encore le prince Maurice d'Orange et les états-généraux de Hollande de ne point se mêler des affaires de l'Ost-Frise. Mais la ville d'Emden, rebutée de ses hauteurs au moment qu'il donna audience à ses députés pour se réconcilier avec lui, avait pris les armes contre lui:

elle fut plus favorablement écoutée des mêmes états, qui lui envoyèrent quelques troupes à pied et à cheval. A l'aide de ce renfort, la ville s'empara au mois d'octobre du château de Gretsyhl, ainsi que de quelques forts, et fit des irruptions dans quelques bailliages. Ennon, hors d'état de résister, se rendit à la Haye et y conclut un traité, le 8 avril 1603, en vertu duquel Emden retint une garnison étrangère de six à sept cents hommes que les états de l'Ost-Frise s'obligèrent d'entretenir. L'an 1606 et 1607, il fit une nouvelle convention avec cette ville, où il y eut une émeute au sujet d'un embargo mis par les Espagnols sur plusieurs vaisseaux qui appartenaient à la ville, sous prétexte que les habitants étaient rebelles et liés avec les Hollandais. Le comte, qui était alors très-bien à la cour d'Espagne, fut soupçonné d'avoir excité ce soulèvement. Les Hollandais, pour rassurer la place, y envoyèrent deux mille soldats, et Ennon conclut, le 21 mai 1611, avec ses états le traité d'Osterhuse. (Dujardin, tom. VIII, pag 113 et suiv.) Ceux-ci refusèrent, en 1612, l'entretien à la garnison d'Emden; ce qui occasiona des contestations avec cette ville, principalement en 1614 : elle se raccommoda en 1618 avec la noblesse de l'Ost-Frise. L'an 1619, les états résolurent, à la demande des Hollandais, d'entretenir encore, seulement deux ans, la garnison d'Emden, qui jusqu'alors avait commis toute sorte d'excès dans le pays. En ce même tems s'alluma la malheureuse guerre de trente ans, pendant laquelle l'Ost-Frise souffrit beaucoup. Le comte de Mansfeld y entra, l'an 1622, par ordre du prince Maurice d'Orange, avec toute son armée, et y tua, massacra presque les trois quarts des habitants. Le sujet de cette invasion fut que le comte était en traité avec Spinola, général des Espagnols. L'an 1625, une inondation occasiona encore des pertes considérables à ce pays désolé. Ennon mourut à Lehrort, le 9 août de cette même année. Il avait été deux fois marié, 1°. le 29 janvier 1581, avec Walpurge, fille de Jean, dernier comte de Rittberg, morte de poison, qu'une femme, dit-on, lui donna peu après ses couches, à Esen, le 26 mai 1586; 2°. le 24 juin ou le 28 janvier 1598, avec ANNE, fille d'Adolfe, duc de Holstein, décédée le 14 août 1610. Du premier lit, il eut Sabine-Catherine, née en 1582, mariée à son oncle Jean, comme il a été dit ci-dessus : elle fut catholique; Agnès, née en 1683, mariée en 1604, avec Gundacker, comte de Lichtenstein, morte en 1616; Jean-Edzard, mort dix jours après sa naissance, en 1586, presqu'en même tems que sa mère. Du second lit, il laissa trois fils et deux filles : Rudolphe-Chrétien et Ulric qui suivent; Edzard, mort en bas âge; Christine-Sophie, mariée en 1632 à Phi-

lippe, landgrave de Hesse-Butzbach, morte en 1660; et Anne-Marie, qui épousa, l'an 1622, Frédéric-Adolphe, duc de Mecklenbourg-Schwerin, morte le 5 février 1634.

## RUDOLPHE-CHRÉTIEN.

1625. RUDOLPHE-CHRÉTIEN, né le 2 juin, ou, selon Hubner, le 25 juillet 1602, succéda à son père dans le gouvernement et dans ses contestations avec la ville d'Emden, que Christiern IV, roi de Danemarck, tâcha en vain d'accommoder. Les Hollandais résolurent, l'an 1626, que la garnison serait continuée à Emden, et en 1627, que son entretien serait encore, pour quelque tems, à la charge du pays, malgré le comte et les états qui refusèrent d'y contribuer. (Dujardin, tom. VII, pag. 553.) La même année, quelques régiments impériaux, tant cavalerie qu'infanterie, prirent leurs quartiers en Ost-Frise, et y restèrent près de quatre années. Galas était leur général et avait fixé sa résidence au château de Berum. Il y eut une émeute le 17 avril 1628, et le comte Rudolphe-Chrétien y étant accouru pour l'apaiser, fut tellement blessé à l'œil gauche par un lieutenant impérial, qu'il mourut seize heures après. Il était alors fiancé avec Anne-Auguste, fille de Henri-Jules, duc de Brunswick-Schœningen.

## ULRIC II.

1628. ULRIC II, né le 15 juillet 1605, devint comte d'Ost-Frise par la mort de son frère. L'an 1629, la garnison d'Emden commit, en différentes sorties, plusieurs excès pour forcer le pays à la fourniture de son entretien. Après bien des instances, Ulric obtint, l'an 1631, de l'empereur le départ des troupes impériales; mais il ne put impétrer le rappel de la garnison d'Emden. Un corps de troupes de Hesse-Cassel étant entré, l'an 1637, dans le pays, s'empara de Stick-Hausen, et y resta, au grand dommage du peuple, seize ans consécutifs. Les états-généraux reconnurent eux-mêmes, en 1642, la nécessité où était le comte de soudoyer des troupes étrangères pour la défense de son pays; malgré cet aveu, ils ne laissèrent pas de demander aux états du pays, l'an 1645, l'entretien ultérieur de la garnison d'Emden. Ceux-ci refusant l'entretien des troupes du comte, il fit un traité préliminaire avec eux, le 18 septembre 1648, et mourut le 1er. novembre suivant. Il avait épousé, l'an 1631, le 5 mars, JULIENNE, fille de Louis, land-

grave de Hesse-Darmstadt, morte à Westerhave, au duché de Lunebourg, le 15, ou, selon Hubner, le 5 janvier 1689. Elle avait donné à son époux trois enfants: Ennon-Louis et Georges-Chrétien, qui suivent, et Edzard-Ferdinand, né le 12 juillet 1636, marié, l'an 1665, avec Anne Dorothée, fille d'Albert-Louis, comte de Crichingen et Puthingen, morte le 20 mai 1705, dont il eut deux fils: Edzard-Everard-Guillaume, mort en 1707, et Frédéric-Ulric, mort en 1710, qui, comme leur père, n'eurent que le titre de comte d'Ost-Frise, après l'élévation de l'autre branche à la principauté.

## ENNON-LOUIS.

1648. Ennon-Louis, né le 29 octobre 1632, succéda à son père sous la tutelle de sa mère, qui eut le gouvernement du comté jusqu'en 1651. Les états généraux donnèrent, l'an 1650, une sentence sur les querelles que les états du pays avaient eues entre eux et avec la régente. Ce jugement fait voir qu'ils reconnaissaient que les états et la ville d'Emden s'étaient trop avancés. Ennon-Louis commença, l'an 1651, à gouverner par lui-même. Il obtint, l'an 1654, de l'empereur Ferdinand (dont il était conseiller aulique), une sentence qui obligea la ville d'Emden à contribuer aux charges du pays et à se défaire de sa garnison. La ville implora la protection de la Hollande: le comte chercha, l'année suivante, à se concerter avec les états-généraux sur l'exécution de la sentence impériale. Mais la ville avait toujours des échappatoires. Sur ces entrefaites, Ennon-Louis mourut le 4 avril 1660. Il avait été élevé, l'an 1654, par l'empereur Ferdinand III, à la dignité de prince de l'empire. Dès l'an 1641, il avait été fiancé, à la Haye, avec Honnette-Catherine, fille de Henri Frédéric, prince d'Orange; mais ce mariage n'eut pas lieu. Il épousa, le 6 novembre 1656, Julienne-Sophie, fille d'Albert-Frédéric, comte de Barby-Muhlingen, morte en 1677, dont il eut deux filles: Julienne-Louise, morte le 30 octobre 1715, à Hambourg; et Sophie-Guillelmine, mariée, en 1695, à Chrétien-Ulric, duc de Wurtemberg-Bernstadt, morte le 25 janvier 1698.

## GEORGES-CHRETIEN.

1660. Georges-Chrétien, né le 6 février 1634, succéda à son frère, Ennon-Louis, dans le comté d'Ost-Frise. Il eut, dès le commencement de son gouvernement, de grandes contestations avec les états du pays et la ville d'Emden, parce que

ceux-ci insistèrent sur l'abolition des impôts (1). Georges-Chrétien se vit en conséquence obligé de faire successivement le traité de la Haye, du 19 juin 1662; celui d'Emden, du 18 novembre de la même année; et enfin, le 4 octobre 1663, le traité d'Emden, connu sous le nom de *Récès final*, et d'accorder plusieurs points le 5 octobre. Il donna ensuite, le 18 novembre 1663, à la ville d'Emden, un reversal de l'hommage qu'elle lui avait fait, et en donna un aussi, le 29 mars de l'année suivante, aux états. Ce prince mourut le 3 juin, ou, suivant Hubner, le 14 mai 1665. Il avait épousé, le 14 mai (n. st.) 1662, à Stutgard, CHRISTINE-CHARLOTTE, fille d'Everhard III, duc de Wurtemberg-Stutgard, morte à Brockhusen, dans la principauté de Zell, le 16, selon Hubner, le 14 mai 1699. Elle eut la tutelle de ses enfants et la régence de la principauté jusqu'en 1690: on ne relève pas moins en elle la grandeur de son esprit et de son courage que celle de sa beauté. Ses enfants furent: Chrétien-Eberhard, né le 11 octobre (n. st.) 1665; Eberhardine-Sophie-Christine et Christine-Charlotte, mortes en bas âge.

## CHRETIEN-EBERHARD.

1665. CHRÉTIEN-EBERHARD succéda à Georges-Chrétien, son père, sous la régence de sa mère. Cette princesse essuya beaucoup de traverses, ce qui fit qu'elle passa un tems considérable à la cour impériale. Dès la première assemblée, tenue en 1665, les états cherchèrent à se donner plus d'autorité qu'ils n'en avaient eue; mais l'empereur leur enjoignit, en 1666, de respecter en toute manière la régente et de lui obéir. L'année suivante, il députa le duc Rodolphe-Auguste de Brunswick-Lunebourg pour accommoder leurs différents, et donna encore d'autres ordres relatifs aux troubles de ce pays. Cette même année, on assigna à la principauté d'Ost-Frise la cinquante-quatrième et la cinquante-cinquième place entre les princes aux diètes de l'empire, pour l'occuper alternativement avec les princes de Furstemberg. Dans le cercle de Westphalie, les princes d'Ost-Frise tiennent la dix-huitième place. Mais tout cela ne put calmer les dissensions entre la régente et les états. Le comte Edzard-Ferdinand, frère du prince Georges-Chrétien d'Ost-

(1) Le mot allemand qu'emploie ici M. Pauli, peut également s'entendre d'autres griefs. Il semble qu'il faut plutôt se déterminer pour ce sens que pour l'autre.

Frise, les entretenait par la prétention qu'il formait à la tutelle et à la régence. Les états du pays se tournèrent vers les états-généraux des Provinces-Unies, qui envoyèrent des plénipotentiaires à Emden et Aurich, le 16 octobre 1667. Pendant le séjour qu'y faisaient ces députés, le comte Edzard-Ferdinand mourut. Cependant la régente s'abstint de presser l'exécution des ordres impériaux. Les plénipotentiaires décidèrent, l'an 1668, les différents entre elle et les états, et la prestation d'hommage eut lieu. L'an 1672, la régente prit, de l'avis des états et sous la médiation de la Hollande, des troupes étrangères à sa solde, afin de pourvoir à la sûreté de son pays. Mais l'année suivante, ne voulant plus garder cette convention, elle eut avec ses états, au sujet de l'entretien des forteresses et des garnisons, de nouvelles difficultés, que l'empereur chargea le roi de Danemarck d'examiner. Les états eurent recours à la Hollande. L'an 1676, la régente prit à son service huit cents fantassins et deux cents dragons de l'évêché de Munster, et en demanda l'entretien aux états. Ceci occasiona entre elle et les états une nouvelle querelle, qui fut terminee, le 8 novembre 1678, par un accord. Les états-généraux des Provinces-Unies ayant résolu, l'an 1681, de lever des troupes aux frais du pays, afin de mieux pourvoir à sa sûreté, l'empereur, au contraire, chargea les princes, directeurs du cercle de Westphalie, de protéger l'Ost-Frise contre toutes les violences. Ce prince, l'année suivante, à la réquisition des états, cassa toutes les dispositions faites par les Hollandais en faveur de la régente. Dans la crainte qu'elle ne fît entrer dans le pays des troupes brunswickoises ou autres troupes étrangères, les états requirent l'électeur de Brandebourg d'y envoyer quelques troupes. Elles occupèrent le château de Gretsyhl, qu'elles abandonnèrent, l'an 1683, à la demande de l'empereur. Mais l'électeur fit un traité secret avec la ville d'Emden, et y érigea une compagnie de gens de la marine, tant pour la défense de la ville que pour le service de la compagnie brandebourgeoise d'Afrique, qui, à cette occasion, s'établit à Emden. Le nombre de ces troupes y a été augmenté dans la suite et y a subsisté jusqu'à nos jours sous le nom de *Marinen bataillon*. Cependant l'empereur tâcha, tant par la voie d'accommodement, que par son décret du 10 octobre 1688, de mettre fin aux troubles de l'Ost-Frise; mais ils continuèrent toujours. L'an 1690, le 23 mars, la régente remit le gouvernement à son fils Chrétien-Eberhard, qui, ayant atteint l'âge de majorité, avait été déclaré majeur par l'empereur. On dressa, l'an 1691, un projet des réversaux de l'hommage; mais on ne put encore s'arranger. La même année, le 20

mars, il y eut un pacte de confraternité et de succession avec la maison de Brunswick-Lunebourg, lequel néanmoins n'a jamais été confirmé par l'empereur. Il y eut, en 1693, le 18 février, un traité fait par la médiation des électeurs de Brandebourg et d'Hanovre, entre le prince et ses états. L'électeur de Brandebourg, l'année suivante, s'intéressa particulièrement pour le bien de ce pays, depuis qu'il avait obtenu l'expectative sur cette succession. L'an 1695, les états et la ville d'Emden prêtèrent hommage au prince Chrétien-Eberhard, qui leur donna les réversaux de la teneur dont on était convenu. A sa demande, l'empereur pressa le départ des troupes impériales et brandebourgeoises qui étaient au pays. Les états prièrent le prince de ne pas laisser partir les dernières avant que les autres n'eussent quitté ce pays. C'est ce qui l'engagea à faire, le 16 février 1699, un accord avec les états sur ces points dont on n'avait pu ci-devant convenir. Depuis cette époque, il gouverna plus tranquillement, jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juin 1708. Il avait été marié deux fois : 1°. le 3 mai 1685, avec EBERHARDINE-SOPHIE, fille d'Albert-Ernest, prince d'Oettingen, décédée le 30 octobre 1700; 2°. le 2 septembre 1701, avec ANNE-JULIENNE DE KLAINAU, nommée depuis dame de Sandhorst, château près d'Aurich, qui lui fut assigné pour son douaire. Elle mourut, le 23 septembre 1727, à Aurich : il n'en eut qu'une fille. Du premier lit, il laissa dix enfants, dont les principaux sont Georges-Albert, qui suit; Christine-Sophie, mariée à Frédéric-Antoine, prince de Schwartbourg-Rudelstadt, morte le 31 mai 1750; Marie-Charlotte, mariée à Frédéric-Ulric, comte titulaire d'Ost-Frise; Julienne-Louise, femme de Joachim-Frédéric, duc de Holstein-Ploen.

## GEORGES-ALBERT.

1708. GEORGES-ALBERT, né le 13 juin 1690, succéda à son père dans le tems qu'il fut fait colonel au service de Hollande. On loue beaucoup les favorables dispositions et ordonnances qu'il fit en grand nombre par rapport à la police, aux affaires de la religion prétendue réformée, et à la guerre, ainsi que touchant d'autres objets.

L'an 1716, la dignité de prince dans la maison de Furstemberg étant tombée sur une autre branche de cette famille, Georges-Albert s'arrangea, le 6 juin 1717, avec celle-ci pour que l'Ost-Frise eût à l'avenir le pas sur Furstemberg. La même année, le 25 décembre ainsi que le 13 du même mois 1720, la mer ayant rompu les digues et inondé le pays, ces désastres

lui donnèrent occasion de témoigner sa compassion envers les misérables. A ces malheurs succédèrent des troubles dans le pays. L'empereur Charles VI avait ordonné, en 1721, que les troupes impériales et brandebourgeoises évacueraient le pays: ceci aussi bien qu'entr'autres choses le droit que les états et en particulier la ville d'Emden prétendaient avoir, par rapport aux impositions, mit la dissension entre eux et le souverain. On en vint aux armes en 1724; les hostilités durèrent plusieurs années. L'an 1727, les mécontents furent deux fois battus par les troupes de Georges-Albert. L'électeur de Saxe et le duc de Brunswick furent chargés, en 1729, par l'empereur de racommoder les parties; mais les dissensions ne purent être entièrement assoupies pendant la vie de George. Ce prince mourut d'hydropisie à Sandhorst, le 12 juin 1734, et fut porté le 22 septembre dans les caveaux de ses ancêtres. Il eut deux femmes: la première, qu'il épousa le 24 septembre 1709, fut Christine-Louise, fille de George-Auguste-Samuel, prince de Nassau-Idstein, morte le 13 avril 1723. Il se remaria le 8 décembre de la même année, avec Sophie-Caroline, fille de Chrétien-Henri, margrave de Culmbach-Weferlingen, décédée le 7 juin 1764. Elle ne lui donna point d'enfants. De la première, il eut Charles-Edzard, qui suit, et quatre autres enfants morts en bas âge.

## CHARLES-EDZARD.

1734. Charles-Edzard, né la nuit du 18 au 19 janvier 1716, succéda à son père en 1734, et fut le dernier prince d'Ost-Frise de la maison de Gretsyhl. L'an 1736, il reçut à Vienne l'investiture de ses états de l'empereur Charles VI; et, quoiqu'il n'ait pu vider les contestations qu'il avait avec les états de son pays et surtout avec la ville d'Emden, il gouverna d'une maniere louable jusqu'à sa mort, arrivée le 25 mai 1744. Il avait épousé, le 25 mai 1734, Sophie-Guillelmine, fille de Georges-Frédéric-Charles, margrave de Bareuth, morte le 7 septembre 1749, dont il n'eut qu'une fille, morte en bas âge le 7 juin 1742.

Après la mort de Charles, les comtes de Wied-Runkel prétendirent à sa succession en vertu du mariage de Christine-Louise, fille de Frédéric-Ulric, comte d'Ost-Frise, avec Jean-Louis-Adolphe, comte de Wied-Runkel en 1726, parce que, selon eux, ce fief de l'empire était féminin; mais on leur prouva le contraire. La maison de Brunswick-Lunebourg crut aussi pouvoir y prétendre en vertu du pacte de confrater-

nité et de succession fait en 1693 ; mais ce pacte ayant été fait sans l'aveu du suzerain, cette succession devait nécessairement échoir à celui auquel l'empereur, comme suzerain de l'Ost-Frise, en avait, du consentement des électeurs, donné l'expectative. Ce fut le 10 décembre 1694 que la maison électorale de Brandebourg l'obtint de l'empereur Léopold : son successeur Joseph le lui confirma en 1706; en 1715, l'empereur Charles VI renouvela cette prérogative. En conséquence, lorsque Charles-Edzard mourut, le roi de Prusse envoya incontinent des commissaires en Ost-Frise, escortés de quatre cents hommes, sous le commandement du comte François-Charles-Louis de Nieuwied, et fit prendre à Aurich possession du pays le 1er. juin 1744. Cela se fit avec un consentement général. Le 23 juin, les états prêtèrent hommage au roi, et l'année suivante, celui-ci s'en fit donner l'investiture par l'électeur de Bavière comme vicaire de l'empire.

---

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

## ÉVÊQUES D'UTRECHT.

UTRECHT (*Ultrajectum*, ou *Trajectum ad Rhenum*, et, plus anciennement, *urbs Antonia*), ville située à huit lieues sud-est d'Amsterdam, est arrosée par le Rhin qui s'y partage en deux bras, auxquels on a donné les noms de vieux fossé et de fossé neuf, qui se réunissent ensuite, après avoir traversé la ville en sa longueur. Elle reconnaît pour ses fondateurs, les Romains, et pour premier évêque, saint Clément Willibrord. Il était anglais de naissance, de la province de Northumberland, où il vint au monde, vers l'an 658. Elevé dans le monastère de Rippon, gouverné alors par saint Wilfrid, il passa, l'an 695, avec onze compagnons, en Frise, où il prêcha la foi, fut sacré à Rome, l'an 696, par le pape Sergius, et mourut, suivant l'opinion la plus probable, l'an 738.

Le maire Pepin de Héristal lui avait donné le village de Swastram, aujourd'hui (1785) Susterem, au duché de Juliers; et Charles Martel, en confirmant ce don, y ajouta, l'an 723, les revenus du château d'Utrecht. Telle est l'origine de la grandeur temporelle de l'église d'Utrecht, qui doit principalement nous occuper. La principauté qui la constitue, si l'on excepte un petit district qui touche par le nord au Zuyderzée, est entouree de la Hollande et de la Gueldre. Le pape Sergius, en sacrant saint Willibrord à Rome, l'avait déclaré métropolitain de la Frise. L'évêque de Cologne s'en plaignit au pontife, comme d'une atteinte portée à ses droits, prétendant que la partie de la Frise la plus voisine de son diocèse, relevait de sa juridiction. Ces plaintes, qui firent vaquer plusieurs années le siége

d'Utrecht, ne cessèrent que par l'expédient qu'on imagina d'ériger Cologne en métropole, à laquelle on soumit l'église d'Utrecht.

Saint Willibrord avait abdiqué dans les dernières années de sa vie, pour aller finir ses jours dans la solitude. Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, prit alors soin de l'église d'Utrecht, dont il confia, depuis, l'administration au prêtre Grégoire, après l'avoir fait abbé du monastère qu'il avait fondé à Utrecht. On a de saint Boniface une lettre écrite, en 754, au pape Etienne, sur l'état de l'église d'Utrecht, après la mort de saint Willibrord. (Miræi, *op. Diplom.*, tom. I, pag. 13.) Grégoire gouverna, l'espace de vingt-deux ans, l'église d'Utrecht avec le simple titre de prêtre; car il n'y a pas de preuve qu'il ait été honoré de l'épiscopat. Il vécut jusqu'au règne de Charlemagne, dont il obtint la confirmation des donations faites à l'église d'Utrecht, par un diplôme daté d'Aix-la-Chapelle, le 1er. mars, sans marquer l'année. (Heda, pag. 39.) M. Kluit met sa mort en 776.

## ALBÉRIC.

Albéric, ou Adelbric, natif d'Yorck, étant devenu chanoine d'Utrecht, fut chargé du soin de cette église pendant les dernières années du prêtre Grégoire. Il obtint de Charlemagne, par un diplôme daté de Nimègue, le 6 juin, la neuvième année du règne de ce prince (776 de Jésus-Christ), un canton appelé Lisidun, dont on ne peut marquer la position ni l'étendue. (Heda, pag. 41.) Dans ce diplôme, Albéric n'est qualifié que prêtre. Nous ignorons s'il parvint à l'épiscopat. Sa mort est placée par M. Kluit, en 784.

## THEODARD.

Théodard (en frison Tiard), né dans la Frise, gouverna, l'espace de six ans, avec titre d'évêque, l'église d'Utrecht, et mourut l'an 790 (Kluit).

## HARMACARE.

Harmacare, ou Hermocare, remplaça Théodard sur le siége d'Utrecht, l'an 791, suivant quelques anciens, et mourut dans la treizième année de son épiscopat.

## RIXFRID.

Rixfrid, ou Ritfred, dit aussi Ricofred, frison de pais

sance, gouvernait l'église d'Utrecht en qualité d'évêque, l'an 816, lorsque le pape Etienne vint en France. Il obtint de l'empereur Louis le Débonnaire, l'an 824 (onzième de son empire, indict. II), par un diplôme donné, le 1er. avril, à Aix-la-Chapelle, la confirmation des donations faites par Pepin et Charlemagne, à l'église cathédrale de Saint-Martin d'Utrecht. (Heda, pag. 45.)

## FRÉDÉRIC.

825 au plutôt. FRÉDÉRIC, petit-fils, suivant l'auteur de sa vie, de Ratbod, duc de Frise, avant que les Français eussent conquis ce pays, fut le successeur de l'évêque Rixfrid, non l'an 820, comme le marque un moderne, mais au plutôt, l'an 825. L'empereur Louis le Débonnaire, qui avait procuré son élection, l'ayant chargé d'extirper les restes de l'idolâtrie dans la Frise, il y envoya des ouvriers évangéliques, du nombre desquels était saint Odulfe, dont les travaux eurent d'heureux succès. Ce prélat fut un des principaux adversaires de l'impératrice Judith, dont les déportements, suivant l'auteur de la vie de Frédéric, lui étaient plus particulièrement connus. Cette princesse, irritée des remontrances qu'il avait faites à l'empereur, son époux, pour l'engager à la réprimer, le fit assassiner, dit le même écrivain, par des scélérats, comme il venait de célébrer les saints mystères. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Sauveur d'Utrecht, appelée *Oude-Munster*. D. Mabillon prouve que sa mort se rapporte au 17 mars 838. Les vertus qu'il fit briller dans l'épiscopat, jointes au genre de sa mort, l'ont fait mettre au rang des saints.

## ALFRIC.

838. ALFRIC, ou ALFRED, frère de saint Frédéric, lui fut substitué, l'an 838, dans l'évêché d'Utrecht, par les soins du bienheureux Odulfe. Son épiscopat fut troublé par les incursions des Normands, qui l'obligèrent d'abandonner son église. Il mourut sans pouvoir y rentrer, l'an 845, suivant MM. de Sainte-Marthe.

Quelques-uns donnent pour successeur immédiat d'Alfric Eginhart, qu'on voit effectivement qualifié par l'empereur Lothaire, évêque d'Utrecht, dans un diplôme de ce prince, daté d'Aix-la-Chapelle, la vingt-sixième année de son empire en Italie, et la sixième de son règne en France; ce qui revient à l'an de Jésus-Christ 846. Mais on n'a pas d'autres lumières sur ce prélat. (Heda, pag. 52.) Quoi qu'il en soit,

LUDGER occupait le siége d'Utrecht la huitième année de l'empire de Lothaire, depuis la mort de son père, comme on le voit par la date de la donation qu'un noble, appelé Baldric, fit de plusieurs fonds à l'église d'Utrecht. (Heda, pag. 54.)

## HUNGER.

854 au plus tard. HUNGER devint le successeur de l'évêque Ludger. Ce fut en 864 qu'il fit confirmer, par le roi Louis le Germanique, les priviléges accordés à l'église d'Utrecht par l'empereur, son père. Le diplôme, expédié à ce sujet, porte la date du 15 des calendes de juin de la vingt et unième année du règne de Louis, indict. II; ce qui revient à l'an 854. (Heda, pag. 57.) L'année suivante, les Normands ayant pénétré dans la Frise, brûlèrent la ville d'Utrecht, et n'eussent peut-être pas épargné l'évêque, s'il n'eût pris la fuite. Ce fut auprès de l'empereur Lothaire, retiré alors à l'abbaye de Pruym, qu'il se réfugia. L'an 858, il obtint de Lothaire, roi de Lorraine, par un diplôme du 2 janvier, le monastère de Saint-Pierre de Berg, près de Ruremonde, pour le dédommager des pertes que les Normands lui avaient fait essuyer. On le voit, l'année suivante, au concile de Toul. Il mourut l'an 866, suivant la grande chronique belgique.

## ODILBALD.

866. ODILBALD, successeur, en 866, de Hunger, assista, l'an 887, au concile de Cologne. Il fut estimé de Zwentibold, roi de Lorraine, qui lui accorda l'affranchissement et l'immunité de toutes les terres fiscales renfermées dans toute l'étendue de son diocèse. (Revius, *Daventria illustr.*, pag. 15.) Beka met sa mort au 10 décembre de l'an 900; mais il paraît qu'il la recule trop d'un ou de deux ans. C'est par une grande distraction, que MM. de Sainte-Marthe lui attribuent une vie de l'empereur saint Henri, mort en 1024, en le confondant avec Adelbolde.

## EGIBOLD.

EGIBOLD, ou EYLBOLD, n'occupa que deux ans et demi le siége d'Utrecht après Odilbald. Pendant son épiscopat, il engagea le roi Zwentibold à ratifier, par un diplôme, l'affranchissement qu'il avait fait d'une famille serve de son église, en donnant à ce prince deux serfs pour dédommagement. (Heda, p. 70.) Or, Zwentibold étant mort le 13 août de l'an 900, il s'ensuit qu'on

mettant avec Heda la mort d'Odilbald, au 10 décembre, il faut la rapporter au plus tard à l'an 899, puisqu'elle devança celle du roi de Lorraine. On n'a point d'autres lumières sur l'épiscopat d'Egibold, dont la mort n'a point d'époque certaine.

## RADBOD.

902. RADBOD, petit-fils du côté maternel de Ratbod, dernier roi ou prince des Frisons, et neveu, dit-on, par sa mère, de Gonthier, archevêque de Cologne, élevé à la cour de France par le philosophe Nannon de Staveren dans l'étude des sept arts libéraux, fut pourvu, malgré lui, de l'évêché d'Utrecht par les soins de l'empereur Arnoul. Mais les Normands s'étant rendus maîtres de sa ville épiscopale, il transporta son siége à Deventer, afin d'être plus près d'Utrecht et de pouvoir plus facilement rassembler son peuple, que la crainte des barbares avait dispersé. Il fut dans l'épiscopat un modèle de pénitence, de douceur et de charité. Depuis sa consécration, il s'abstint de viande, prit l'habit monastique, parce que son évêché avait été fondé par des moines, et ne cessa d'édifier son peuple par sa doctrine et ses exemples. Il nous reste quelques ouvrages en vers de lui avec une petite chronique. Ce fut à sa requête, présentée au roi Conrad par Udon, son parent, et le comte Walger, que ce prince confirma par un diplôme daté de l'an 914, indict. II, la troisième année de son règne, les donations faites par ses prédécesseurs à l'église d'Utrecht. (Heda, pag. 72.) M. Butler met sa mort au 29 novembre 918; d'autres la retardent d'une année.

## BALDRIC.

918. BALDRIC DE CLÈVES, surnommé LE PIEUX, fils de Rainfroi, qu'on fait sans fondement comte de Clèves, monta sur le siége d'Utrecht après Ratbod. Il avait été, dit-on, précepteur d'Otton, qui devint roi de Germanie, puis empereur, premier du nom. Ce qui est certain, c'est qu'il fut en grande faveur auprès lui. La ville de Deventer continuait d'être la résidence de l'évêque d'Utrecht, lorsqu'il parvint à l'épiscopat. Affligé de voir la capitale de son diocèse entre les mains des infidèles, il entreprit de les en chasser, et y réussit avec le secours des personnes puissantes qu'il avait mises dans ses intérêts. Maître d'Utrecht, il en répara les ruines et en rebâtit les deux principales églises, Saint-Martin (la cathédrale) et Saint-Sauveur; et, en ayant recouvré les revenus, il y mit des chanoines à la place de ceux qui étaient morts. C'est ce qu'il déclare lui-même dans une charte

donnée à Utrecht, le 1er. juillet 934. (Heda, pag. 75.) L'an 937, il obtint du roi Otton I un diplôme qui lui permettait de faire frapper de la monnaie à son coin, avec les autres droits régaliens, du consentement de Giselbert, duc de Lorraine. (*Ibid.*, pag. 81.) Ce prélat mourut dans un âge fort avancé, le 7 janvier 977, et fut enterré dans sa cathédrale.

## FOLKMAR.

977. Folkmar, ou Wolkmar, successeur de Baldric et chancelier de l'empire sous l'archi-chancelier Willigise, gouverna l'église d'Utrecht jusqu'à mort, arrivée le 11 décembre 990. C'est tout ce que nous apprennent de lui les anciens monuments.

## BAUDOUIN I.

991. Baudouin, fils de Sifrid, ou Sifroid, qui commandait au pays de Kennemers depuis Harlem jusqu'à Alkmaer, paraît à la suite de Folkmar dans la liste des évêques d'Utrecht. Bouchel, dans ses notes sur Heda, produit une monnaie qu'il croit être de ce prélat, sur laquelle on voit d'un côté l'image d'un évêque sans mitre, avec ce nom, Balduinus: et de l'autre une croix, avec ce mot, Trajectum. Baudouin finit ses jours en 994. (Heda.)

## ANSFRID.

994. Ansfrid, ou Geofroi, devint évêque d'Utrecht après Baudouin. C'est sans fondement que Beka et Heda, suivis par M. Dujardin, le disent issu de Charlemagne par les femmes, et comte de Teisterbant, d'Hui et de Louvain avant son épiscopat. Les Normands, chassés d'Utrecht, n'avaient point perdu l'espérance d'y rentrer. Sur la réputation de sainteté qu'Ansfrid s'était acquise, ils s'imaginèrent qu'en feignant de vouloir aller faire en cette ville leurs dévotions (car ils étaient alors chrétiens), le prélat leur en ouvrirait volontiers les portes. Mais ils se trompèrent. N'étant point en forces pour assiéger la place, ils se retirèrent, et abandonnèrent pour toujours leur métier de brigands. Le prélat ayant perdu la vue en 1005, fonda, l'année suivante, près d'Amersford, un monastère où il prit lui-même l'habit religieux. (Heda, pag. 106.) Le Mire et Butkens mettent sa mort au 2 mai de l'an 1009. Il avait considérablement augmenté les revenus de son église des biens de sa famille et des legs des personnes pieuses qui respectaient sa vertu. La ville d'Utrecht lui fut aussi redevable de plusieurs embellissements et de nouvelles fortifications qu'il y ajouta.

## ADEBOLDE.

1009. ADELBOLDE, d'une naissance distinguée, chanoine de Lobbes, puis chancelier de l'empereur Henri II, devint le successeur d'Ansfrid. Les entreprises de Thierri, comte de Frise, sur les terres de ses voisins, donnèrent de l'exercice à la valeur de ce prélat. Thierri Bavon, seigneur d'un district aux environs de Bodegrave, ayant été chassé de ce pays par le comte de Frise, implora le secours d'Adelbolde. Celui-ci livra au comte, le 11 juillet 1018, deux combats où il fut battu. Le vainqueur incorpora le terrain contesté à ses états, comme le prouve un diplôme donné, l'an 1064, par l'empereur Henri IV. Adelbolde, en prenant la défense de Thierri Bavon, travaillait en même tems pour celle de son église. Le comte de Frise en effet s'était emparé du pays situé le long de la Merwe et plus avant, nommé depuis *Pagus flardingensis*, ensuite Nord-Hollande; et, pour s'y maintenir, il avait élevé sur les ruines du fort de Durfos un autre fort qui donna l'ori, ine à la ville de Dordrecht. Il n'en demeura pas là; il établit de plus un péage sur tous les bateaux qui traversaient ce pays. L'empereur, sur les plaintes que les marchands de Tiel, l'évêque d'Utrecht, et d'autres prélats et abbés lui portèrent, donna ordre à Godefroi, duc de Basse-Lorraine, de marcher contre le comte. L'évêque d'Utrecht l'ayant accompagné, ils engagèrent devant le fort, le 29 du même mois de juillet, un combat où le comte remporta une nouvelle victoire, par un stratagême de quelques gens apostés, qui crièrent dans l'action : *Sauve! sauve!* ce qui occasiona la fuite des Lorrains. Le duc, ainsi abandonné, fut contraint de mettre bas les armes et de se rendre prisonnier. Dithmar dit que l'évêque se sauva dans un bateau, et M. Dujardin ajoute, d'après Heda, écrivain assez exact, que le lendemain il fut pris. Le duc, remis en liberté peu de jours après, et non l'année suivante, comme le marque M. Kluit, d'après un écrivain du 13e. siècle, travailla à la réconciliation de l'évêque avec le comte; mais Adelbolde ne s'y prêta que malgré lui, selon Dithmar : *Et hoc erat*, dit-il, *non ex voluntate sua, sed ex necessitate summa. Non erat enim istius regionis ullus praepotens defensor, si ampliùs insurgeret inimicus acrior*. Adelbolde, n'ayant plus de guerre à soutenir, employa les sommes que la paix lui permit d'amasser à construire une nouvelle cathédrale, dont la dédicace fut honorée, l'an 1024, par la présence de l'empereur Henri II. Ce fut à cette solennité que Henri fit la donation du comté de Drente à l'église d'Utrecht, dont il fit expédier, à son retour, le diplôme, à Bamberg, l'an 1024. (Heda,

pag. 112.) Cette donation fut ratifiée l'année suivante par des lettres de Conrad, successeur de Henri, données à Tribur, le 26 juillet. Conrad fit plus, et non moins affectionné que son prédécesseur envers l'église d'Utrecht, il lui confirma, par un diplôme daté de Crémone, le 14 juin 1027, la donation faite par Otton I du comté de Teisterbant. (Heda, pag. 114-117.) Adelbolde termina ses jours le 27 novembre de la même année, selon Beka et Trithème, ou de l'année suivante, selon Heda. Ce prélat était versé dans les lettres divines et humaines. On a de lui deux livres de la vie de l'empereur Henri II, et un traité de la sphère, dédié au pape Silvestre II.

## BERNULFE.

1027 ou 1028. Bernulfe, ou Bernald, comme il se nomme lui-même dans une de ses chartes (Heda, p. 127), chanoine d'Utrecht, en devint évêque par le choix de l'empereur Conrad à l'occasion suivante. Les chapitres des deux principales églises ne pouvant s'accorder sur le choix du successeur d'Adelbolde, l'empereur crut devoir se transporter sur les lieux pour terminer la contestation. Comme il était en route, l'impératrice, qui l'accompagnait, fut surprise par les avant-coureurs de l'enfantement, et obligée de s'arrêter dans une maison de campagne où le chanoine Bernulfe la reçut. L'empereur ne laissa point de continuer sa route, et l'impératrice étant accouchée d'un fils, Bernulfe fut dépêché pour lui annoncer cette nouvelle. L'empereur, à qui les chanoines s'en étaient rapportés pour leur élection, nomma Bernulfe évêque d'Utrecht. Voilà ce qu'avance Beka. Mais on ne voit point d'autre fils de Conrad, que Henri, son successeur, né l'an 1017. Parmi les comtes de Hollande, nous parlons de l'expédition que Bernulfe fit, en 1046, contre Thierri IV, comte de Frise, et de la conquête qu'elle lui valut du Flardingen. On n'a point d'autre lumière sur sa vie. M. Dujardin place la mort de ce prélat au 19 juillet 1054. Mais le nécrologe de Deventer la met, sans marquer l'année, au 19 août. (*Batavia sacra*, p. 127.)

## GUILLAUME.

1054. Guillaume, de l'une des premières familles de Gueldre, parvint à l'évêché d'Utrecht après la mort de Bernulfe. C'était un homme ferme et habile dans le maniement des affaires; ce qui lui acquit un grand crédit à la cour de l'empereur Henri III. Sa faveur ne diminua pas sous le règne

suivant. Voyant la Hollande gouvernée par le jeune Thierri V, sous la tutelle de Gertrude, sa mère, il se hasarda à redemander par forme de restitution, à l'empereur Henri IV et à l'impératrice sa mère et tutrice, tout le comté situé dans le Westflingue, c'est-à-dire le Kennemerland, avec l'abbaye d'Egmond et la Hollande ; ce qu'Annon, archevêque de Cologne, lui fit obtenir par deux diplômes de l'an 1064, datés, l'un du 29 avril, et l'autre du 2 mai. (Miræi, *op. Dipl.*, t. I, p. 155.) C'est dans ces actes, comme on l'a dit ailleurs, que se rencontre, pour la première fois, le nom de Hollande, pour désigner la Frise, dont le prélat fit cession ensuite à Godefroi, duc de basse Lorraine, pour la tenir de lui en fief. Mais Robert le Frison, ayant épousé la comtesse Gertrude, la remit en possession de ce pays, l'an 1076, en faisant assassiner Godefroi. (*Voyez* Thierri V, *comte de Hollande.*) Heda, suivi par M. Cerisier, attribue à l'évêque Guillaume un voyage à la Terre-Sainte, et cite pour garants Lambert d'Aschaffenbourg et Sigebert qui n'en parle pas. Ce dernier, suivi par Heda, met la mort de Guillaume au mois de mai 1076 ; d'autres la placent au 27 avril précédent. (*Voy.* Thierri V, *comte de Hollande.*)

## CONRAD.

1076. CONRAD, saxon de naissance et camérier de l'archevêque de Mayence, ayant été substitué à l'évêque Guillaume, acheva le fort d'Ysselmonde qu'il avait commencé dans l'île qui lui donne son nom vis-à-vis de Roterdam ; mais il ne jouit pas tranquillement de ce fruit de ses travaux. Robert le Frison, comte de Flandre, qu'il incommodait, entreprit de s'en rendre maître à l'aide des Anglais et des Hollandais. Le prélat accourut avec plusieurs de ses voisins pour défendre la place. Il y eut en 1076 (v. st.), à l'embouchure de la Meuse, un combat très-vif par terre et par eau entre les parties belligérantes, dans lequel périrent, du côté des épiscopaux, Gerlac, qui fut le dernier comte de Zutphen, le prévôt de Deventer, l'abbé de Saint-Boniface, etc. ; et du côté de Robert, qui remporta la victoire, Jean d'Arkel et d'autres seigneurs. Conrad, s'étant sauvé avec les fuyards dans Ysselmonde, y soutint un siége meurtrier qui se termina par la prise de la place. Le prélat, fait prisonnier, fut relâché presque aussitôt ; mais à certaines conditions, dont la principale, suivant Beka, fut l'abandon qu'il fit au comte de la Hollande méridionale.

Maîtres de la place, les vainqueurs la détruisirent ; et le terrain sur lequel elle était assise, se nomme encore, dit M. Du-

jardin, *Storm-polder*, c'est-à-dire terre d'assaut. Mais l'empereur Henri IV, auquel était attaché Conrad, le dédommagea presque aussitôt de cette perte par le don qu'il lui fit, le 30 octobre 1077, du comté de Staveren, qu'il avait confisqué sur le margrave Egbert, chef des Saxons révoltés contre ce prince, à quoi il ajouta, dans la suite, l'Ostergo et le Westergo par un diplôme du 7 février 1086. (Heda, pag. 139-140.)

Conrad était occupé à construire à Utrecht, aux frais de l'empereur, une église en l'honneur de la mère de Dieu, lorsqu'en 1098 il fut assassiné, les uns disent par le margrave Egbert, les autres par un frison nommé Ploberte, irrité de ce qu'il lui avait dérobé le secret, dont il était l'inventeur, de tarir une fontaine qui s'était rencontrée dans les fondations de sa nouvelle église. (Heda, pag. 137-140.)

## BOUCHARD.

1098. BOUCHARD, successeur de l'évêque Conrad, n'est connu que par les fondations qu'il fit et des donations qu'il reçut. Il mourut le 18 mai de l'an 1112, et fut inhumé dans son église.

## GODEBAUD.

1112. GODEBAUD, qui remplaça Bouchard, fut le premier évêque d'Utrecht qui fit usage de la mitre. Ce fut le pape Calliste II qui, l'an 1119, lui accorda, au concile de Reims, la permission de la porter. (*Batav. Sacra*, pag. 140-142.) L'empereur Henri V étant venu, l'an 1123, à Utrecht pour y passer l'hiver, il s'éleva, pendant son séjour en cette ville, entre la noblesse allemande et les vassaux de l'évêque, une querelle qui dégénéra en une émeute où plusieurs gentilshommes perdirent la vie de part et d'autre. L'empereur, soupçonnant l'évêque d'avoir excité ce désordre, le fit enlever, et ne le relâcha qu'en recevant de lui une forte rançon. Godebaud ne fut guère mieux traité sous le règne suivant. Lothaire, duc de Saxe, étant monté sur le trône impérial, Pétronille, sa sœur utérine, régente du comté de Hollande, se servit de l'amitié de ce prince pour rétablir son fils Thierri VI dans les comtés d'Ostergo et Westergo que l'évêque Conrad s'était fait adjuger, comme on l'a vu, l'an 1086, par l'empereur Henri IV. Godebaud, pour se maintenir dans la possession de ces comtés, excita les West-Frisons à la révolte, et engagea Florent, dit le Noir, frère de Thierri, à se mettre à leur tête. Il arriva delà que ni l'évêque d'Utrecht, ni le comte de Hollande, ne furent

maîtres de la West-Frise, mais que Florent la garda pour son compte. Godebaud finit ses jours le 12 novembre 1128. (*Gall. Christ.*)

## ANDRÉ DE CUYCK.

**André de Cuyck**, fils de Henri, comte ou burgrave de Cuyck, et bourgmestre d'Utrecht, parvint, de la prévôté de l'église de Liége à l'évêché d'Utrecht, après la mort de Godebaud. Vivement affecté pour son église de la perte de l'Ostergo et du Westergo, il essaya, mais en vain, de les retirer de la main de Florent le Noir. Celui-ci, après avoir terminé la guerre qu'il avait avec Thierri, son frère, voulant encore s'agrandir, rechercha la main d'Hedwige, héritière du comté de Rechem. Herman d'Arensberg, tuteur d'Hedwige, l'évêque d'Utrecht et le seigneur de Cuyck, par des raisons de politique, s'opposèrent à cette alliance. Mais les Trajectins, favorables à Florent, l'admirent dans leur ville, d'où il chassa le prélat. Incapables de lui résister à force ouverte, les seigneurs d'Arensberg et de Cuyck le firent poignarder dans un bois où il chassait. La mort de l'empereur Lothaire, qui suivit d'assez près cet assassinat, assura aux coupables l'impunité. L'empereur Conrad III, qu'ils surent gagner, les rétablit dans leurs domaines que son prédécesseur avait confiqués. L'évêque d'Utrecht profita des dispositions où il voyait ce prince à révoquer ce que Lothaire avait fait, pour demander la restitution de l'Ostergo et du Westergo. Il l'obtint par un diplôme, daté du 9 avril 1138, et non pas 1128, comme porte le texte d'Heda, par une faute d'impression copiée dans l'ancien *Gallia Chr.* L'évêque André mourut le 23 juin de l'an 1139. (Heda.)

## HERBERT DE BEREN.

1139. **Herbert** ou **Ardebert de Beren** ou **de Berum**, donné pour successeur, l'an 1139, à l'évêque André, partit, après son élection, pour Rome. Pendant son absence, les habitants de Groningue, s'étant révoltés, chassèrent le lieutenant qu'il y avait mis, et lui en substituèrent un autre. L'évêque, à son retour, marcha contre eux, et leur chef ayant été tué dans un combat, il donna le burgraviat de Groningue à Lefferd, et la châtellenie de Coevorden à Ludolfe, l'un et l'autre ses frères. (*Ubbo Emmius*, *rer. frisic.*, livre VI, pag. 270.)

Thierri VI, comte de Hollande, inquiet de voir l'autorité de l'évêque s'accroître dans la Frise, engage son beau-frère

Otton à faire irruption dans la Drente, afin de soulever les Groningois mécontents du joug épiscopal. Otton ayant été battu et fait prisonnier, le comte Thierri vint, l'an 1146, mettre le siége devant Utrecht pour le délivrer. Près de se voir forcé dans la place, l'évêque en sort revêtu de ses habits pontificaux, à la tête de son clergé, s'avance vers le comte, et le menace de l'excommunication, s'il ne se retire. Effrayé par cet appareil, Thierri fait la paix avec le prélat qui lui rend son beau-frère. Herbert termina ses jours le 11 novembre 1150. ( Heda, pag. 163. )

## HERMAN DE HORN.

1150. **Herman de Horn**, prévôt de saint Geréon, de Cologne, obtint, l'an 1150, par la faveur des comtes de Hollande, de Gueldre et de Clèves, la préférence pour le siége d'Utrecht sur Frédéric de Havel, dont Beka déclare ne connaître point la naissance. Les Trajectins, qui portaient celui-ci, s'étant révoltés contre Herman, ses partisans eurent recours à l'empereur Frédéric I, qui confirma son élection dans la diète de Nimègue, et l'investit du temporel de l'évêché; ce qui fut ratifié deux ans après par le légat du saint siége. Herman, par la faiblesse de son gouvernement, soutint mal sa dignité. Il mourut le 30 mars 1156, et fut inhumé dans sa cathédrale. ( Heda, pag. 169-170. )

## GODEFROI DE RHENEN.

1156. **Godefroi de Rhenen**, successeur d'Herman, ayant voulu réunir à son évêché le burgraviat ou la châtellenie du Groningue, après la mort de Lefferd qui ne laissait qu'une fille, fut obligé de prendre les armes contre les petits-fils du défunt, nommés Supperothes, qui réclamaient ce domaine. S'étant rendu maître de la place, il en fut presque aussitôt chassé par le comte de Gueldre, qui prit la défense de ceux qu'il voulait déshériter. Florent III, comte de Hollande, auprès duquel le prélat s'était réfugié, vint assiéger Groningue, que le comte de Gueldre défendit l'espace d'un an. Les hostilités cessèrent par la médiation de Renaud, archevêque de Cologne, qui adjugea Groningue aux héritiers de Lefferd, moyennant trois cents marcs d'argent, qu'ils s'obligèrent de payer à l'évêque. ( *Chron. Holland.* )

Quoique amis, l'évêque et le comte Florent étaient en contestation, comme leurs prédécesseurs, touchant la propriété de la Frise. L'empereur étant venu, l'an 1165, dans les Pays-Bas,

l'affaire fut portée devant lui et terminée par sa décision, de manière que la puissance et les revenus furent partagés entre les parties par égales portions. La mort de l'évêque Godefroi est placée au 27 mai 1178, par Heda, la chronique d'Utrecht et M. Dujardin.

## BAUDOUIN II, DE HOLLANDE.

1178. BAUDOUIN, fils de Thierri VI, comte de Hollande, fut élu, l'an 1178, pour remplir le siége d'Utrecht. Aux articles de Gérard III et d'Otton III, successivement comtes de Gueldre, nous avons parlé des guerres qu'il eut avec eux, pour la seigneurie de la Weluve. Elle finit à l'avantage de l'évêque, l'an 1188, par le jugement provisionnel de l'empereur Frédéric, qui fut suivi, l'an 1191, d'un jugement définitif de l'empereur Henri VI, son fils, qui confirma le premier. On peut voir aussi à l'article du comte Thierri, son frère, ce qu'il fit, de concert avec lui, au commencement de son épiscopat, pour subjuguer les Frisons. Les habitants de la Drente, qu'il avait long-tems gouvernés paisiblement, s'étant ensuite soulevés contre lui, il alla trouver l'empereur à Mayence, pour implorer son secours. Ayant obtenu de lui un corps de troupes, il le conduisait avec les siennes dans le pays ennemi, lorsque la mort le surprit en route, le 21 avril 1196. (Heda, p. 183.)

## ARNOUL D'ISENBOURG.

1196. ARNOUL D'ISENBOURG, prévôt de Deventer, fut élu, pour succéder à l'évêque Baudouin, par les chanoines de la faction du comte de Gueldre, tandis que l'autre partie du chapitre, attachée au comte de Hollande, nommait Thierri prévôt d'Utrecht et frère de l'évêque défunt. Les deux élus, après quelques hostilités réciproques, s'étant transportés à Rome, moururent, avant leur retour, l'an 1198.

## THIERRI I.

1198. THIERRI VAN-DER-AARE, prévôt de Maëstricht, était en Sicile pour les affaires de l'empereur, lorsqu'à la nouvelle de la mort des deux concurrents qu'on vient de nommer, il fut élu pour remplir le siége d'Utrecht. A son retour, il donna ses soins pour acquérir une connaissance exacte de l'état de son église. Ses prédécesseurs avaient contracté des dettes pour en défendre les droits. L'évêque Thierri, résolu de les acquitter, passa en Frise, afin d'y lever les sommes nécessaires à ce dessein.

Guillaume, comte de Frise, offensé de cet acte d'autorité, fit arrêter le prélat dans un monastère, au sortir de l'autel, et le mit en prison. Ayant été délivré par les Frisons, il déclare aussitôt la guerre à son oppresseur. (*Voy.* Thierri VII, *comte de Flandre.*) Celui-ci étant mort peu de tems après, l'évêque entre dans la querelle du comte de Loss et de Guillaume, comte de Frise, touchant la régence de la Hollande, prend le parti du premier et le soutient vigoureusement les armes à la main. On vit, dans cette guerre, les Trajectins s'avancer jusqu'à Leyde, où le comte de Loss vint joindre le prélat, avec lequel il subjugua le Kennemerland. Mais Guillaume, bientôt après, ayant repris le dessus et s'étant fait reconnaître comte de Hollande, conclut la paix avec l'évêque; et, pour la cimenter, ils firent ensemble un traité par lequel ils s'abandonnaient réciproquement les ministériaux et serfs de l'un, qui passeraient sur les terres de l'autre pour s'y établir. L'acte est daté de l'an 1204. (Heda, pag. 188.) Thierri Van-der-Aare, depuis ce tems, se renferma dans le soin de son église, dont il racheta les domaines, que les créanciers retenaient par engagements. Sa mort arriva, le 5 decembre 1212, à Deventer, d'où son corps fut rapporté à Utrecht. (Heda.)

## OTTON I, DE GUELDRE.

1212. OTTON I, fils d'Otton II, comte de Gueldre, et beau-frère de Gillaume, comte de Hollande, passa de la prévôté de Santen, à l'évêché d'Utrecht, à l'âge de ving-quatre ans, par les soins des évêques de Munster et d'Osnabruck, appuyés de la recommandation du comte de Hollande. Mais, s'étant mis en route, l'an 1215, pour aller demander à Rome une dispense d'âge, il fut arrêté à Northusen par une maladie qui le conduisit au tombeau le 26 mars de la même année. (Heda.)

## OTTON II, DE LIPPE.

1215. OTTON II, prévôt d'Utrecht, fils de Bernard, comte de Lippe, devint le successeur d'Otton I dans le siége d'Utrecht. Saisi de la dévotion du tems, après avoir confié le soin du temporel de son église à son frère Herman, il partit, l'an 1217, avec les croisés, pour l'Orient. A son retour, l'insolence de ses officiers le compromit avec le comte de Gueldre. On en vint aux armes de part et d'autre. Mais, par les soins du légat Conon, la querelle se pacifia. (Beka.) Otton en eut une autre avec le comte de Hollande, touchant la propriété de la Frise. Cette affaire, déjà jugée par l'empereur, en 1165, le fut de nouveau,

le 26 janvier 1225, par une sentence du même légat, qui confirma le jugement impérial, avec certaines modifications (1). Mais Otton était à peine sorti de ce démêlé, qu'il prit parti dans celui qui s'éleva entre Egbert, châtelain de Groningue, et Rodulfe, châtelain de Coevorden. S'étant déclaré pour le premier, il fit la guerre au second, appuyé de la plupart des vassaux de l'église d'Utrecht. L'évêque eut, de son côté, pour alliés les comtes de Hollande, de Gueldre, de Clèves, et Baudouin, seigneur de Benthem. Avec leurs secours, ayant livré bataille à l'ennemi, le 27 juillet 1226, il fut pris dans l'action et traité de la manière la plus cruelle par les vainqueurs. S'imaginant que son caractère était attaché à sa tonsure, ils la lui arrachèrent avec la peau, pour n'être pas réputés sacriléges en le faisant mourir. Mais il ne survécut que six jours à ce supplice, étant mort le premier août suivant. (Beka, pag. 70.)

## WILLEBRAND D'OLDEMBOURG.

1226. WILLEBRAND D'OLDEMBOUBG, fils de Jean, comte d'Odembourg, après avoir été chanoine de Paderborn, prévôt d'Utrecht et de Zutphen, étant devenu évêque de Paderborn, passa de ce siége à celui d'Utrecht, par les soins de Florent IV, comte de Hollande, son parent. Il était en Italie, lorsqu'il fut élu, pour les affaires de l'empereur Frédéric II. A son retour, il s'arma pour venger la mort de son prédécesseur, et s'arma contre Rodulfe, qui l'avait occasionée. S'étant rendu maître de sa personne, après une guerre assez longue, il lui fit expier son crime sur la roue, l'an 1230, à la demande du peuple. (*Anonym. de reb. ultraj.*, pp. 22-35.) Beka et Heda, suivis par M. Kluit, placent la mort de ce prélat en 1233, et Bockenberg, suivi par l'auteur de *Batavia sacra*, la recule jusqu'en 1236.

## OTTON III, DE HOLLANDE.

OTTON III, comte de la Frise orientale, fils puîné de Guillaume I, comte de Hollande, ayant été donné pour successeur à l'évêque Willebrand, fut, peu de tems après, nommé

---

(1) La sentence portait : *De comitatu Frisiæ ita est ordinatum : Quòd si episcopus voluerit ire in Frisiam in comitatum, significabit hoc sex septimanis antè comiti Hollandiæ ; et si comes secum iverit, partientur æquè lucrum de comitatu ; si verò comes non iverit, nec nuntium suum miserit, totum cedet episcopo.* (Kluit, tome II, part. 1, page 450.)

par les états, tuteur de leur comte Guillaume II, son neveu, âgé pour lors de sept ans, conjointement avec Guillaume, son frère. Le comte Guillaume étant devenu roi des Romains, le 29 septembre 1247, le prélat fut continué dans la régence de la Hollande. Le roi des Romains vint, l'an 1248, à Utrecht, pour voir son oncle, et s'y fit recevoir bourgeois de la ville; après quoi il marcha contre le comte de Goor, vassal révolté de l'évêché. L'ayant fait prisonnier, il le dépouilla de ses dignités, et confisqua ses biens au profit de l'église d'Utrecht. (Beka et Heda.) L'évêque Otton III mourut le 4 avril 1249 (Heda, pag. 207.), et fut inhumé dans sa cathédrale, laissant une fille naturelle, nommée Adélaïde, mariée, en 1269, à Baudouin de Nordwyk. (Meerman, *Vita Guillel.*, part. 1, p. 337, n. 4.)

## GOSWIN D'AMSTEL.

GOSWIN D'AMSTEL, prévôt de Saint-Jean d'Utrecht, fut élu pour successeur d'Otton III; mais il se comporta dans l'épiscopat avec tant de négligence, que le roi des Romains, de concert avec le cardinal-légat, Pierre Caputio, ayant assemblé le chapitre d'Utrecht, l'an 1250, l'obligea de donner sa démission.

## HENRI DE VIANDEN.

1250, HENRI, fils du comte de Vianden, remplaça l'évêque Goswin à la recommandation de Conrad, archevêque de Cologne, son parent. Mais les parents de Goswin, irrités de sa destitution, prirent les armes pour le venger. Le nouveau prélat, homme de tête et de main, se mit en état de défense, et, les ayant vaincus en bataille rangée, il les amena prisonniers à Utrecht. Le roi des Romains, qui était sur les lieux, obtint leur liberté, en les obligeant de demander pardon tête nue, dans la cathédrale, à l'évêque, et de lui prêter, en qualité de vassaux, serment de fidélité. Celui-ci avait aussi à se venger du comte de Gueldre qui leur avait fourni des secours. Se trouvant armé, il fit, sans perdre de tems, une course dans la Weluve dépendante de la Gueldre, et, du butin qu'il en rapporta, il fit bâtir le château de Vredeland. (Dujardin, t. III, pag. 373-374.)

La cathédrale d'Utrecht tombant en ruines par vétusté, Henri entreprit de la reconstruire, et en jeta les fondements en 1254. Trois ans après, ou environ, il donna des lois ou coutumes à la ville d'Amersfort, qui n'était, avant lui, qu'un simple château. Beka et Bockenberg mettent sa mort au 4 juin 1267.

## JEAN I, DE NASSAU.

1267. JEAN DE NASSAU, issu des comtes de ce nom, n'eut d'autre recommandation que sa naissance, pour remplacer, comme il arriva, l'évêque Henri. Les Kennemers et les Frisons étaient alors soulevés en Hollande, contre la noblesse qui les tyrannisait. Gysbrecht d'Amstel, qu'ils forcèrent, suivant Heda, de se mettre à leur tête, les amena jusqu'aux portes d'Utrecht, dont il fit révolter le peuple contre l'évêque et les magistrats. Le comte de Gueldre, chez lequel s'était réfugié le prélat, fit de vains efforts pour le rétablir dans Utrecht. Mais en se retirant, il réussit à le rendre maître d'Amersfort. Les Trajectins, ayant chassé les anciens magistrats, établirent chez eux le gouvernement démocratique. L'évêque résidait cependant à Deventer. Apprenant, au bout de deux ans, qu'Utrecht est en proie aux factions, il se concerte avec le chevalier Nicolas de Kats, pour rentrer dans cette ville à la faveur des troubles. Escorté de cinq cents écuyers, le chevalier arrive subitement devant Utrecht, dont il enfonce les portes, dépose les nouveaux magistrats, rétablit les anciens, et remet Jean de Nassau en possession de son siége. Mais les revers n'avaient produit aucune réforme dans les mœurs de ce prélat. Toujours obstiné à refuser de prendre les ordres sacrés, malgré les remontrances de ses diocésains, il vivait dans le luxe et la mollesse, aussi peu soigneux du temporel que du spirituel de son église, aliénant sans scrupule les châteaux et autres domaines qui en dépendaient, pour satisfaire ses partisans. Le pape, sur les plaintes qui lui furent portées contre cet indigne pasteur, le déposa l'an 1282, après un gouvernement de seize ans.

Jean de Nassau, dans le besoin d'argent que ses folles dépenses lui occasionaient, avait engagé à Gysbrecht d'Amstel, le fort Vredeland. Gysbrecht établit aussitôt un nouveau péage sur le Weck. Les Trajectins, dans la crainte d'une augmentation de charges, lui proposèrent le remboursement de la somme qu'il avait prêtée au prélat. Sur son refus, ils résolurent d'assiéger le fort. Mais Gysbrecht, instruit de leur dessein, fit alliance avec le seigneur de Woerden, et, s'étant mis promptement en marche, il repoussa vivement les Trajectins lorsqu'ils entraient sur ses terres. Le magistrat d'Utrecht, consterné de cette défaite, eut recours au comte de Hollande, qui vint sur-le-champ investir le château de Vredeland. Arnoul, frère de Gysbrecht, défendit la place avec vigueur. Gysbrecht, accourant à son secours, fut battu, près de Locnen, par une troupe de Zéelandais qui le firent prisonnier, après quoi la place se

rendit à discrétion. Beka (pag. 97), suivi de quelques autres, met cette expédition sous l'épiscopat suivant, en 1288. Mais il est certain, dit M. Dujardin, d'après Melis-Stoke, qu'en 1285 et 1287, Gysbrecht d'Amstel et le seigneur de Woerden étaient réconciliés avec le comte, et conséquemment que la guerre dont il s'agit, était antérieure à ces années. (T. III, p. 202-203.)

## JEAN II DE ZIRK.

1282. JEAN DE ZIRK, d'une maison distinguée de Lorraine, fut donné pour successeur, dans le siége d'Utrecht, à Jean de Nassau. Après avoir gouverné paisiblement, à ce qu'il paraît, cette église, il fut transféré, l'an 1296, sur le siége de Toul. Ce prélat mourut l'an 1305, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Bordeaux, pour visiter le pape Clément V. (*Gall. Chr.*, tom. XIII, col. 1022.)

## GUILLAUME.

1296. GUILLAUME BERTOUD, fils de Gauthier, seigneur de Malines, devint évêque d'Utrecht en 1296, après avoir été prévôt de Louvain. Il était versé dans le droit civil et canon, mais d'un caractère inquiet et turbulent. Il profita des troubles qui suivirent la mort du comte Florent V, pour exciter les West-Frisons à secouer le joug de la Hollande. Pour leur donner l'exemple, il entreprit, dans le même tems, le recouvrement de Muyden sur le Wecht, que l'empereur avait donné à son église. La place étant assiégée, se défendit mal, et, sans attendre le secours que le régent de Hollande lui amenait, elle capitula. Le prélat, enflé de ce succès, s'imagina pouvoir subjuguer toute la Hollande. Dans le dessein qu'il en forma, il joignit les armes spirituelles aux temporelles, en publiant une croisade contre le comte de Hollande et son peuple qu'il accusa d'hérésie. Les Frisons étaient avides de pardons. Rien ne leur parut plus méritoire que de les gagner en combattant contre les Hollandais, leurs ennemis mortels. Ainsi l'évêque n'eut pas de peine à se faire suivre par une multitude crédule et fanatique. Ayant embarqué son armée sur le Zuyderzée, il s'avance à pleines voiles vers Monnikendan. Mais les Kennemers l'attaquent aussitôt qu'il en approche, et, ayant détruit sa flotte, ils l'obligent à se sauver dans l'Over-Yssel. (Beka, pag. 102.) De retour à Utrecht, il s'attira bientôt un nouveau revers. S'étant brouillé avec les nobles, il fut arrêté par quatre d'entre eux et enfermé sous la garde du bourgmestre, qui le retint en prison l'espace

d'un an. Des paysans l'ayant ensuite délivré, il se rendit, quelque tems après, à Rome, pour abdiquer entre les mains du pape. Loin d'entrer dans ses vues, le pontife lui releva le courage et manda à l'évêque de Munster, de prêter du secours à son confrère, contre ses sujets révoltés. Guillaume, de retour en Hollande, lève des troupes avec lesquelles il va mettre le siége devant Utrecht. Mais Jacques de Lichtenberg l'ayant repoussé, lui livra, près d'Hegevard, un combat où il périt, le 4 juillet 1301. Son corps, inhumé dans l'église des chevaliers de Saint-Jean, fut ensuite transféré dans sa cathédrale. (Heda, pag. 228.)

## GUI DE HAINAUT.

1301. GUI DE HAINAUT, fils de Jean d'Avênes et d'Alix, sœur de Guillaume, comte de Hollande, trésorier de Liége et chanoine de Cambrai, fut élu, à la pluralité des voix, pour succéder à Guillaume Bertoud. Adolfe de Waldeck, son compétiteur, s'étant emparé de quelques places dans l'Over-Yssel, en fut bientôt délogé. C'était Jean II, comte de Hollande, frère de Gui, qui avait procuré sa promotion. Celui-ci, par reconnaissance, amena, l'an 1303, des troupes au comte, pour l'aider à chasser les Flamands qui avaient fait irruption dans la Zéelande. Mais il devint leur prisonnier, la nuit du 24 au 25 mars de l'année suivante, dans l'île de Duveland, où il venait de faire une descente avec le comte. Pendant sa captivité, les Flamands s'emparèrent d'Utrecht à la faveur des troubles qui s'y étaient élevés. Mais cette conquête leur échappa la même année. Gui de Hainaut, relâché l'année suivante, par échange contre Gui de Flandre, borna depuis ses soins au gouvernement de son église. Appelé, l'an 1311, au concile général de Vienne, il refusa, par modestie, le chapeau de cardinal, que Clément V lui offrit à la demande du roi de France. Ce monarque l'ayant retenu quelques années à sa cour, il fut rappelé à Utrecht par un soulèvement qui s'était élevé parmi les Frisons. Après avoir calmé les troubles, il s'appliqua à libérer son évêché des dettes contractées par ses prédécesseurs, et à réparer les places qu'ils avaient laissé tomber en ruines. Une maladie l'emporta le 29 mai 1317.

## FRÉDÉRIC II DE ZIERICK.

1317. FRÉDÉRIC DE ZIERICK, prévôt de Saint-Pierre d'Utrecht, en obtint le siége à la recommandation de Guillaume III, comte de Hollande, dont il était parent. Il gouverna son église, comme il s'y était engagé, dans une entière dépen-

dance de ce prince. Plusieurs de ses sujets s'étant révoltés, et des voisins étant venus à leur secours, le comte envoya contre eux Jean d'Arkel, qui les fit rentrer dans le devoir. Frédéric mourut le 20 juillet 1322, selon Beka et Heda, d'après le nécrologe de Saint-Pierre d'Utrecht.

## JACQUES D'OUDSHOOR.

1322. JACQUES D'OUDSHOOR ou D'OUSTHORN, doyen de l'église d'Utrecht, en devint évêque à la pluralité des voix, malgré la protection dont le comte de Hollande honorait Jacques, évêque de Zuden et commandeur, suivant M. Dujardin, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Mais il ne fit que paraître sur le siége, et mourut le 20 septembre 1322, non sans soupçon d'avoir été empoisonné.

## JEAN III DE DIEST.

JEAN DE DIEST, prévôt de l'église d'Anvers et fils d'Arnoul, châtelain d'Anvers, devint évêque d'Utrecht, quoiqu'il ne fût pas celui que les évêques eussent porté à cette dignité. C'était sur Jean de Bronkhorst, d'une maison illustre de Gueldre et prévôt de Saint-Sauveur d'Utrecht, que leurs vœux unanimes étaient tombés. Mais les comtes de Hollande et de Gueldre, et le duc de Brabant, s'étant opposés à cette élection, la firent casser par Jean XXII, et engagèrent ce pape à nommer Jean de Diest à la place de l'élu. Le comte de Hollande eut sous l'épiscopat de celui ci, dans l'église d'Utrecht, la même autorité dont il avait joui sous le gouvernement de Frédéric de Ziérick. Jean de Diest termina ses jours le 1er. juin 1340.

## NICOLAS.

1340. NICOLAS CAPUTIO, noble romain, auditeur de rote, à Rome, pour le roi de France, et en même tems prévôt de de Saint-Omer, fut nommé, l'an 1340, évêque d'Utrecht, par le pape Benoît XII, sur la contestation qu'il y avait entre Jean d'Arkel, chanoine de la cathédrale, élu par une partie des capitulaires à la demande du comte de Flandre, et Jean de Bronkhorst, prévôt de Saint-Sauveur, à qui le comte de Gueldre avait procuré la pluralité des suffrages. Mais Nicolas, obligé d'abdiquer au bout d'un an d'épiscopat, fut nommé à l'évêché d'Urgel, et, l'an 1350, créé cardinal par le pape Clément VI. Ciaconius met sa mort au 16 juillet 1368.

## JEAN IV D'ARKEL.

1341. JEAN D'ARKEL, fils du comte de ce nom, fut nommé, l'an 1341, par le pape, évêque d'Utrecht à la demande de son prédécesseur, et sacré, le 11 novembre 1342, à Rome. « Le » zèle de ce nouveau prélat, dit M. Cérisier, est au-dessus de » tout éloge. En deux ans, il vint à bout de recouvrer plusieurs » châteaux et tout le pays d'Over-Yssel, engagé pour dettes au » comte de Gueldre. Voulant ménager ses revenus, il réforma » sa cour et alla vivre en simple particulier à Grenoble, après » avoir laissé le gouvernement temporel de l'évêché à Robert » d'Arkel, son frère. » (*Hist. des Prov. Un.*, tom. I, p. 418.) Pendant l'absence de ce prélat, le comte de Hollande, accompagné du comte de Clèves, vint, l'an 1345 (*pro modica occasione subortâ*, dit Beka), assiéger Utrecht. Il était sur le point de s'en rendre maître lorsque l'évêque Jean d'Arkel arriva en diligence. Il obtint, par la médiation de Jean de Beaumont, oncle du comte, une trêve à condition que cent bourgeois viendraient lui demander grâce à genoux, tête et pieds nus. (*Matth. Analect. vet. ævi.*, tom. V, p. 359.) Guillaume V, nouveau comte, ayant repris les hostilités contre l'évêque, au mois de novembre 1355, elles furent poussées de part et d'autre avec la plus grande vigueur; mais le prélat, se voyant abandonné de ses vassaux, fut obligé de demander la paix, qui lui fut accordée le 30 juin 1356. (Van-Mieris, tom. III, p. 1.) Depuis ce tems, il ne s'occupa plus que de soins pacifiques et utiles. Il obtint, de l'empereur Louis de Bavière, pour lui et ses successeurs, le droit de battre monnaie à son coin. Il fonda des écoles, et répandit, dans son diocèse, le goût qu'il avait pour les lettres. L'an 1364, il fut transféré, par le pape Urbain V, à l'évêché de Liége.

## JEAN V DE WIRNENBOURG.

1364. JEAN DE WIRNENBOURG parvint, le 8 septembre, au siége d'Utrecht, après la translation de Jean d'Arkel. Son gouvernement, ferme et vigoureux, contint les Trajectins disposés à remuer. Il lui en coûta, pour y réussir, plusieurs domaines de l'évêché, qu'il fut obligé d'aliéner. Les chapitres d'Utrecht, voyant ce dépérissement du temporel de leur église, en portèrent successivement leurs plaintes aux papes Urbain V et Grégoire XI. Pendant que ce dernier avisait aux moyens de les satisfaire, l'infortuné prélat, succombant sous le poids de

ses disgrâces, mourut subitement le 23 juin 1371. (Beka, Heda.)

## ARNOUL DE HORN.

1371. ARNOUL DE HORN, fils de Guillaume, seigneur de Horn, était à Rome lorsqu'on y apprit la mort de Jean de Wirnenbourg, et le choix que la plus grande partie du chapitre d'Utrecht avait fait de sa personne pour le remplacer. Le pape Grégoire XI ayant approuvé cette élection, Arnoul, après avoir été sacré à Rome, se rendit en diligence à son évêché, dont il prit possession le 18 septembre 1371. (*Joan. à Leydis*, liv. XXX, c. 20.) Les Trajectins, avec lesquels il eut plusieurs querelles sur leurs droits respectifs, obtinrent enfin de lui, l'an 1373, une charte par laquelle il reconnaissait n'avoir aucun pouvoir de leur imposer de nouvelles taxes ni d'entreprendre aucune guerre sans l'aveu des trois ordres, du clergé, de la noblesse et des villes. Pour rendre ce diplôme perpétuel, il fut dit qu'il serait juré par tous les évêques suivants à leur prise de possession. L'an 1373 (et non 1374, comme le marque M. Dujardin), l'évêque d'Utrecht se voit attaqué, ou du moins menacé d'une guerre prochaine par le comte de Hollande, au sujet d'un canal que le prélat avait construit. (Van-Mieris, t. III, p. 281.) Ce différent fut terminé par un traité de paix l'an 1375, le mercredi après la sainte Gertrude. (*Ibid.*, p. 304.) Jean d'Arkel, évêque de Liége, étant mort au mois de juin 1378, le pape Urbain VI nomma pour lui succéder, Arnoul de Horn qui était alors auprès de sa personne. (Voy. *les évêques de Liége.*)

## FLORENT DE WEVELICHOVEN.

1379. FLORENT DE WEVELICHOVEN, évêque de Munster, le devint d'Utrecht, le 22 novembre 1379, par les soins d'Otton, seigneur d'Arkel, qui contraignit Arnoul de Horn d'abandonner les châteaux de l'église d'Utrecht qu'il voulait retenir encore pour un an. Florent fut un prélat d'une conduite régulière, économe, savant, et zélé pour le maintien de ses droits. Il retira des mains des créanciers de son évêché, pour la somme de sept mille six cents écus, divers châteaux et villages que ses prédécesseurs avaient aliénés. Evrard d'Estem avait bâti le château d'Eerdem, d'où il faisait des courses sur les terres de l'église d'Utrecht. L'évêque ayant attaqué la place, s'en rendit maître et la détruisit. Robert de Viane travaillait cependant à le supplanter dans l'évêché d'Utrecht. En ayant obtenu

les provisions, l'an 1380, de l'antipape Clément VII, il se mit en devoir de les faire valoir. Mais Florent l'obligea bientôt de se désister et de lui demander son amitié. Il obtint, l'an 1382, de l'empereur Wenceslas, par un diplôme du 20 avril, la confirmation des priviléges de son église. (Heda, p. 252.) Henri de Montfort se prétendant indépendant de l'église d'Utrecht, il lui déclara la guerre l'an 1387, et l'obligea de reconnaître sa suzeraineté. Ce prélat, respecté de ses vassaux et redouté de ses voisins, termina ses jours le vendredi-saint, 4 avril 1393, au château d'Hardenberg, dans l'Over-Yssel, et fut inhumé dans sa cathédrale.

## FREDERIC III DE BLANKENHEIM.

Frédéric de Blankenheim des barons de ce nom, évêque de Strasbourg, fut transféré par les vœux du chapitre, à la sollicitation du duc de Gueldre, sur le siége d'Utrecht, et confirmé, par le pape Boniface IX, l'an 1393, malgré la recommandation d'Albert, duc de Bavière et comte de Hollande, qui portait Roger de Bronkhorst, trésorier de Cologne. Frédéric était homme de tête et habile dans l'une et l'autre jurisprudence. Il soumit à son église, l'an 1395, le château de Coevorden et la province de Drente, qu'on avait enlevés à ses prédécesseurs. Dix ans après, ayant mis le siége devant le château d'Eberstein, qui passait pour la plus forte place de la Germanie inférieure, il le prit et le renversa de fond en comble. MM. de Sainte-Marthe parlent d'une expédition qu'il fit dans un âge avancé, monté sur un char, et armé de toutes pièces, contre le duc de Gueldre; mais nous ne l'avons rencontrée dans aucun ancien monument. Ce prélat mourut au château de Willanhaven, le 30 octobre 1424, et fut transporté en pompe dans sa cathédrale. (*Joan. à Leyd.*, liv. 31, cap. 41-46.)

## ZWEDER DE CULENBOURG.

1424. Zweder de Culenbourg, fils de Gérard de Culenbourg, seigneur d'Egmond, fut élu, l'an 1424, évêque d'Utrecht, par la pluralité des capitulaires, au grand regret de plusieurs candidats, que les puissances voisines avaient mis sur les rangs. Mais Rodolfe de Diephout, l'un d'entre eux, porté par le duc de Clèves, s'empara d'Utrecht, et en chassa Zweder, qui transporta son siége à Dordrecht, où il résida sous la protection de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Ce prince, résolu de le rétablir, vint assiéger Utrecht, et monta lui-même

à l'assaut. Mais, repoussé après un combat de cinq heures, il leva le siége, et retourna en Hollande. ( *Vossii annal. Holl.*, pag. 599. ) Cependant Zweder s'étant rendu maître du château de Gorst, força les habitants d'Amersfort, ainsi que ceux de Rhenen, de le reconnaître, après quoi il contraignit Rodolfe d'abandonner Utrecht, où il fit son entrée l'an 1425. ( *Ant. Matthæi annal. vet. ævi*, tom. V, pag. 426. ) Les exilés, qui l'avaient suivi, commirent de grands excès dans cette ville, jusques-là qu'ils poignardèrent, dans son lit, le bourgmestre Barend Provis, tandis qu'on lui administrait le viatique. Rodolfe fit sa paix, l'an 1430, avec le duc, et agit si puissamment en cour de Rome, qu'il se fit confirmer par Eugène IV. Mais Zweder, appela de ce jugement au concile de Bâle, où il se rendit pour soutenir son appel. La mort l'y surprit, l'an 1343, pendant le cours de l'instance.

## RODOLFE DE DIEPHOUT.

1433. Rodolfe de Diephout demeura paisible possesseur de l'évêché d'Utrecht, après la mort de Zweder, malgré l'élection qu'une partie du clergé avait faite de Waleran de Meurs et la confirmation que celui-ci avait obtenue de l'antipape Félix. Mais un impôt, qu'il voulut établir, en 1447, pour acquitter les dettes de son église, souleva contre lui une partie de ses chanoines, le doyen à la tête. La discorde en vint au point, que, s'étant rendus maîtres d'Utrecht, ils obligèrent l'évêque à se retirer à Horst. Waleran profita de la conjoncture pour relever son parti. Mais le cardinal Nicolas Cusa, s'étant rendu sur les lieux en 1449, fit entre les deux compétiteurs un traité, portant que Waleran résignerait l'évêché d'Utrecht à Rodolfe, et que celui-ci l'aiderait à monter sur le siége de Munster, vacant alors par la mort de l'évêque Henri. Rodolfe, dans la suite, eut de nouveaux démêlés avec ses chanoines, qui chassèrent ses amis et changèrent les magistrats d'Utrecht, tandis qu'il résidait à Horst. Il y mourut de chagrin, le 24 mars 1455, et fut inhumé dans sa cathédrale.

## GISBERT DE BREDERODE.

1455. Gisbert de Brederode, fils de Waleran, seigneur de Brederode, après avoir été chanoine et archidiacre d'Utrecht, en devint évêque, le 7 avril 1455, par les suffrages des cinq chapitres de la ville. A peine se vit-il installé, qu'il fit éclater sa haine contre les partisans de Rodolfe, son prédécesseur, par

la déposition, l'exil et les proscriptions, aidé en cela par Renaud, son frère. Il occasiona par là un schisme. Les persécutés s'étant retirés à Amersfort, firent une nouvelle élection qui tomba sur David de Bourgogne, bâtard du duc Philippe le Bon, et alors évêque de Terrouenne. Philippe députe l'évêque d'Arras, Jean Joffredi, à Rome, pour engager Calliste III, à confirmer cette élection ; ce qui ne souffrit point de difficulté, quoique ce pape eût déjà paru confirmer celle de Gisbert, en recevant le droit d'annate, qui ne fut jamais rendu. Mais Calliste avait intérêt de ménager le duc de Bourgogne, dont il attendait du secours, pour faire la guerre aux Turcs. Ce prince, ayant reçu les bulles de Rome, se dispose à mettre son fils en possession du siége d'Utrecht. Gisbert, de son côté, soutenu par son frère, se met en état de défense. Mais voyant le duc déjà maître de plusieurs places de l'évêché, s'approcher de la capitale, il fait avec lui un traité de paix, dont les conditions, rapportées par Monstrelet, portent que Gisbert renoncera en faveur de David à son élection ; que, pour dédommagement des dépenses qu'il avait faites, le duc lui remboursera, sous le cautionnement du duc de Clèves, cinquante mille lions d'or, monnaie de Bourgogne ; qu'il restera archidiacre et prévôt de Saint-Sauveur d'Utrecht, et qu'il aura de plus la prévôté de Saint-Donatien de Bruges, avec le titre et les émoluments doublés de la charge de premier conseiller de Hollande. Cette résignation ayant été approuvée des Trajectius, Gisbert les déclara, l'an 1457, quittes et absous du serment de fidélité qu'ils lui avaient fait.

## DAVID DE BOURGOGNE.

1457. DAVID DE BOURGOGNE prit alors possession de l'église d'Utrecht. La seule ville de Deventer osa méconnaître son nouvel évêque. Mais, voyant les troupes du duc de Bourgogne autour de ses murs, elle prit bientôt le parti de la soumission. La bonne intelligence régna long-tems entre l'évêque et les Brederodes, dont l'aîné, Renaud, fut nommé gouverneur d'Utrecht. Mais les procédés de Renaud de Brederode et de ses parents, les brouillèrent ensuite avec David, au point que, les ayant fait arrêter, il fit appliquer Renaud et Waleran, son fils, plusieurs fois à la question, pour tirer d'eux l'aveu des crimes dont leurs ennemis les accusaient. La violence des tourments, triompha de la constance du fils qui s'avoua coupable. Mais elle ne fit pas le même effet sur le père. Son innocence fut enfin reconnue, l'an 1472, par un jugement de Charles, duc de Bourgogne, à la tête des chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or,

dont Renaud était membre. ( *Joan. a Leydis de Dom. Breder.*, pag. 702-710. )

La mort du duc Charles, arrivée le 5 janvier 1477, fit déchoir le crédit de l'évêque d'Utrecht. Sans cesse contredit par les Trajectins, il prit le parti, l'an 1481, de se retirer à Wyck-te-Duerstede. Les troubles continuèrent toujours à Utrecht, où les Hoeckins donnaient la loi. Les efforts que fit Maximilien, pour rétablir l'évêque, ne servirent qu'à enhardir et multiplier ses adversaires. Dans les excursions qu'on fit de part et d'autre, le capitaine Schaffelaart s'étant emparé de la tour de Barnavelt, portait de là, par de fréquentes sorties, la désolation jusqu'à Amersfort. La tour fut investie, et la brèche ayant été faite avec du canon, les assiégés demandèrent à capituler. Les assiégeants exigèrent pour préliminaire qu'on leur jetât le capitaine du haut du donjon. Cette demande ayant fait horreur aux assiégés, Schaffelaart embrasse un des créneaux, et leur dit : « Mes amis, » comme il faut que je meure un jour, jamais il ne se présen- » tera un plus beau moment, puisque je vous sauve par ma » mort »; et il se précipita du haut de la tour. ( Dujardin, tom. IV, pag. 201. ) L'évêque, voyant l'obstination des Trajectins, lança contre la ville une sentence d'excommunication et d'interdit, à laquelle il fut défendu par les magistrats de déférer. On se détermina néanmoins, l'année suivante, pour rétablir la paix, à le rappeler. Mais son retour ne produisit pas le bien qu'on en espérait. Il se trouva comme prisonnier au milieu d'un peuple mutin et mal réconcilié. L'archiduc Maximilien vint au secours de l'évêque à la tête de douze mille hommes, et s'étant rendu maître d'Utrecht, il s'y fit reconnaître par le sénat, le 7 septembre 1483, protecteur temporel de l'église. Le prélat, depuis ce tems, passa plus tranquillement ses jours, qu'il termina à Wyck-te-Duerstede, le 16 avril 1496. ( Heda, pag. 306. ) Erasme, qui l'avait connu particulièrement, fait l'éloge de sa science. Selon cet écrivain, il interrogeait lui-même ceux qui se présentaient à lui pour les ordres, et ne leur imposait les mains qu'après leur avoir fait subir des épreuves rigoureuses. Il arriva un jour, dit-il, que sur trois cents candidats il n'en admit que trois à l'ordination.

## FRÉDERIC III, DE BADE.

1496. Frédéric, fils de Charles, marquis de Bade, et de Catherine d'Autriche, fut porté sur le siége d'Utrecht par un grand nombre de seigneurs puissants, au nom de l'empereur

Frédéric, son oncle maternel (1). Philippe, frère de Jean II, duc de Clèves, qu'il avait eu pour concurrent, fut par la suite dédommagé de son exclusion, par l'évêché d'Amiens. Albert de Saxe, margrave de Misnie, s'était mis, sous l'épiscopat précédent, à la tête des Frisons révoltés, qui le nommèrent stathouder de Frise. Les Groningois, vexés par ce prince, implorèrent le secours de l'évêque Frédéric, qui s'adressa, de son côté, à Charles d'Egmond, duc de Gueldre. Leur confédération n'empêcha pas Albert d'entreprendre, l'an 1499, le siége de Groningue. Mais les pluies de l'automne et les instances de l'évêque l'engagèrent à conclure une trève avec le sénat; après quoi il partit pour la Misnie, laissant Henri, son fils, à Franeker, où il avait transporté le conseil de la province. La conduite de ce jeune prince ayant irrité les Frisons, ils viennent l'assiéger dans Franeker. A cette nouvelle, Albert engage le duc de Brunswick à voler au secours de son fils. Les Frisons essuient partout de sanglantes défaites. Albert arrive lui-même bientôt, et son fils, qu'il délivre, exerce la plus affreuse vengeance sur le pays où il avait été détenu. Mais le père, tandis qu'il assiége Groningue, est emporté, l'an 1501, par la peste qui désolait son armée.

L'évêque Frédéric se brouille, vers le même tems, avec le duc de Gueldre, à l'occasion des forts de Kuinze, sur l'embouchure de la rivière de Linde, dans le Zuyderzée, et de Renoi, dans le bailliage de Beest, que l'un et l'autre réclamaient. La guerre, entre eux, éclata l'an 1510. Le duc ayant pris à sa solde deux mille allemands, les chargea, lorsqu'ils venaient le joindre, de surprendre Campen, ville du haut diocèse d'Utrecht. Mais les Trajectins les ayant surpris dans une embuscade, firent pendre tous ceux qui tombèrent entre leurs mains. Irrité de ce traitement barbare, le duc voulut user de représailles. Mais sa vengeance ne fut qu'imparfaite, et des revers, qu'il essuya après quelques succès, l'obligèrent, la même année, à demander humblement la paix. (*Pontan. hist. Gelr*, p. 641.)

Les Trajectins, l'année suivante, lui fournirent l'occasion de réparer ses pertes. Mécontents de leur évêque, ils nommèrent le duc de Gueldre, leur avoué, pour l'opposer à Florent d'Ys-

(1) On n'a rien voulu changer ici au texte des Bénédictins; mais on doit faire observer que l'empereur Frédéric étant mort le 19 août 1493, il est douteux qu'on aurait pu agir en son nom en 1496; on pense donc que c'est *au nom de l'empereur Maximilien I* (successeur de Frédéric) qu'il faut lire. (*Note de l'Editeur.*)

selstein, partisan du prélat. Celui-ci ayant entrepris, au mois de février 1511, d'escalader Utrecht à la faveur des glaces, fut rencontré par une troupes de gueldrois, qui firent échouer son projet. (Cerisier, tom. II, pag. 362.)

La mutinerie persévérante des Trajectins, fondée principalement sur ce que Frédéric faisait tout sans consulter les états, fit naître la pensée à ce prélat de se démettre de son évêché. Le roi François I, auquel il fit part de ses dispositions, lui conseilla de permuter avec l'évêque de Metz, Jean, fils de René d'Anjou, duc de Lorraine. Mais l'empereur Maximilien et l'archiduc Charles, son fils, stathouder de Hollande, instruits de son dessein, vinrent à bout, partie par insinuation, partie par menaces, de le traverser. Cédant enfin à leurs instances, il résigna, l'an 1516, l'évêché d'Utrecht à Philippe, fils naturel de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et de Marguerite Post. Il mourut, cassé de vieillesse, à Lire, en Brabant, l'année suivante, le 26 septembre, et fut transporté à Baden, pour y être inhumé. (*Batavia sacra*, pag. 231.)

## PHILIPPE DE BOURGOGNE.

1516. PHILIPPE DE BOURGOGNE, successeur de l'évêque Frédéric de Bade, était amiral de Hollande lorsque celui-ci lui résigna son évêché. Ce fut contre son inclination et par déférence pour l'empereur et l'archiduc, qu'il consentit à ce changement d'état. Sa naissance était même un obstacle au nouveau qu'il embrassait : mais douze mille ducats, payés au pape Léon X, levèrent cet empêchement et obtinrent à Philippe le Bref de dispense dont il avait besoin. Les Trajectins n'apprirent qu'avec regret cette nomination, persuadés qu'elle avait pour but d'asservir leur église à la maison d'Autriche. Mais il fallut plier, et le magistrat accorda de bonne grâce ce qu'il ne pouvait refuser à la force. Philippe fut installé dans son église, à la tête de mille chevaux; mais il ne fut sacré que l'année suivante. Ce prélat vit naître l'hérésie de Luther; et, sans l'embrasser ouvertement, il se montra disposé à la favoriser. Les progrès des armes du duc de Gueldre, dans la Frise, l'engagèrent à demander du secours à la princesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, pour les arrêter. Mais les troupes qu'elle lui fournit, travaillèrent pour le compte de la maison d'Autriche, qu'elles rendirent entièrement maîtresse de la Frise, le 23 octobre 1523. (M. Cérisier, tom. II, pag. 389.) Philippe de Bourgogne termina ses jours à Duerstede, le 7 avril 1524, à l'âge de 59 ans. (*Batav.*

*sacr.*, pag. 237.) Ce prélat était savant, mais peu réglé dans ses mœurs, et fort équivoque dans sa doctrine. C'est à lui, nouvellement élevé à l'épiscopat, qu'Eraste dédia son commentaire sur les deux épîtres de saint Paul à Timothée.

## HENRI DE BAVIÈRE.

1524. HENRI DE BAVIÈRE, fils de Philippe, électeur palatin, fut celui sur lequel tomba le choix des chapitres d'Utrecht, sollicités par la maison d'Autriche, pour remplacer l'évêque Philippe de Bourgogne. Son installation se fit au mois de septembre 1524. Les Trajectins souffraient impatiemment de voir entre les mains du duc de Gueldre, le haut diocèse d'Utrecht, dont il s'était emparé pendant la guerre de Frise. Henri de Bavière s'engagea de le recouvrer, et convint amiablement avec le duc, l'an 1527, d'une somme pour le rachat. Mais les Trajectins, sur lesquels il voulut mettre un impôt à ce sujet, refusèrent de rien payer avant l'exécution du traité. Le clergé, que le prélat voulut taxer à part, montra la même opposition, et, se voyant menacé de contrainte, il excita une sédition dont le duc de Gueldre profita pour se rendre le maître dans Utrecht. L'évêque eut recours à l'empereur, et les hostilités réciproques ne finirent que par le traité conclu, le 5 octobre 1528, à Gorinchem. (Pont., pag. 758; Dujardin, tom. IV, pag. 434.) (Voy. *les ducs de Gueldre.*)

Les nouvelles opinions s'étant introduites rapidement dans le pays à la faveur de ces troubles, les Protestants se déclarèrent pour le duc, et les épiscopaux implorèrent le secours de l'empereur Charles-Quint. Mais, pour l'obtenir, il fallut céder à ce prince la souveraineté temporelle de l'église d'Utrecht, qu'il réunit au comté de Hollande. Nous avons l'acte de la cession faite par l'évêque, en présence et du consentement des chapitres, le 21 octobre 1528, entre les mains d'Antoine de Salvaing, comte de Hogstraten, commissaire de l'empereur, acceptée par ce prince, le 2 décembre suivant, et ratifiée, le 8 mai 1531, par le pape Clément VII. (*Batav. sacr.*, pp. 240-244.) Charles-Quint, de son côté, avait promis, par acte du 30 septembre précédent, renouvelé le 12 novembre suivant, de conserver tous les priviléges de l'église d'Utrecht, dont l'un était le droit des chapitres d'élire et d'instituer leur évêque. Henri de Bavière, réduit à son autorité spirituelle, s'en soucia si peu, qu'il remit son évêché au pape, et se retira en Allemagne, où, bientôt après, il obtint, non l'évêché de Frisingue, comme le

marque Heda, mais celui de Worms, dont il était déjà coadjuteur. Il mourut le 11 juin 1552. (*Batavia sacr.*, pag. 244.)

Nous terminerons ici la chronologie historique des évêques d'Utrecht, que nous n'avons insérée dans cet ouvrage, qu'à raison de la puissance temporelle et souveraine dont ces prélats étaient revêtus. Il nous suffira d'ajouter ici, qu'en 1559, le pape Paul IV érigea l'église d'Utrecht en métropole, et lui donna pour suffragants les nouveaux évêchés de Harlem, de Middelbourg, de Leuvarde, de Deventer et de Groningue. Le premier archevêque d'Utrecht fut Frédéric Stenk de Tautemberg, mort en 1580. Pour avoir une connaissance détaillée et exacte de ses successeurs, nous renvoyons le lecteur à l'histoire de l'église d'Utrecht, placée à la suite de celle des Provinces-Unies, donnée par MM. Dujardin et Sellius.

---

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES ÉVÊQUES,

### PUIS ARCHEVÊQUES ET ÉLECTEURS DE MAYENCE.

MAYENCE, appelée MAINZ en allemand, et en latin *Maguntiacum*, *Moguntiacum*, *Maguntia*, *Magotia* et enfin *Moguntia*, qui est aujourd'hui le nom latin le plus commun, ville située sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis de l'endroit où ce fleuve reçoit le Mein, est la métropole d'un archevêché dont la juridiction s'etant sur les évêchés de Wurtzbourg, de Worms, de Spire, d'Augsbourg, d'Aichstat, de Strasbourg, de Constance, de Hildesheim, de Paderborn et de Coire (autrefois il avait encore sous sa dépendance les évêchés de Verden, de Prague et d'Olmutz). Mayence est en même tems la capitale d'un électorat dont la plus grande partie est entre le Palatinat et Trèves, autour du Rhin, et le surplus en Franconie, dans la Thuringe, qui était autrefois toute entière du domaine de l'église de Mayence, et dans la Hesse (1785).

Mayence, suivant l'opinion la plus probable, eut pour fondateur Drusus Germanicus, frère de l'empereur Tibère. Le P. Fuchs prétend néanmoins qu'elle avait une existence, fort médiocre à la vérité, sous Auguste. (*Hist. anc. de Mayence*, tom. I, p. 302.) Elle servit de boulevard contre les barbares et de barrière pour les empêcher d'entrer sur les terres des Romains. Cette ville eut des prérogatives sous les empereurs de Rome. Les deux Germanies, en-deçà du Rhin, avaient fait partie de la Gaule belgique. Lorsqu'elles en furent détachées, on leur donna le nom de Germanie, parce que les Germains y avaient pris des établissements. Elles furent divisées dans les

premières années du règne d'Auguste, l'an 727 de Rome, en supérieure et inférieure, ou en première et seconde. Mayence devint la métropole de la première, ayant sous elle Strasbourg, Spire et Worms : Cologne le fut de la seconde. La Germanie supérieure forma seule un des cinq départements des Gaules, confiés à des généraux d'armée sous le titre de ducs. Le commandant des troupes nommées *Armigeri*, y avait son quartier; le gouverneur de la province y faisait aussi sa résidence, et, dans les derniers tems, il avait le titre de *Consulaire*. On voit dans les inscriptions de Gruter, le nom de son curateur, ou premier officier municipal de Mayence.

Mayence étant métropole de sa province dans l'ordre civil, elle devait l'être aussi dans l'ordre ecclésiastique, conformément à un décret du concile de Nicée, dont le pape Innocent I et ses successeurs pressèrent toujours l'exécution dans l'église gallicane. Le Cointe, Baillet, et d'autres savants distingués, ne doutent point que Mayence n'ait joui de cette prérogative ; mais elle ne l'avait plus dans le huitième siècle, lorsque saint Boniface y fut établi comme archevêque, sans qu'on puisse découvrir en quel tems et par quel événement elle en fut dépouillée. Il n'est presque point parlé de Mayence dans l'histoire de la première race de nos rois, si ce n'est à l'occasion d'une fameuse bataille que Sigebert III perdit en 640 contre Radulfe, duc de Thuringe. Cette ville, qui faisait partie du royaume d'Austrasie, ne donna pour lors aucune marque d'attachement à son roi. On dit, par une conjecture mal fondée, que sous le grand Clovis et ses successeurs, elle fut soumise à la métropole de Cologne et, ensuite à l'église de Worms. Ce qui est certain, c'est que saint Boniface trouva la religion fort négligée dans la Belgique et les deux Germanies. Ceux qui l'avaient précédé dans l'église de Mayence ne sont connus, pour la plupart, que par des mémoires forts suspects. Nous en donnerons la liste avant que de parler de ceux qui ont porté le titre d'archevêque de Mayence.

SAINT CRESCENT, qu'on croit, sans beaucoup de fondement, être le même que le disciple de saint Paul, gouverna l'église de Mayence vingt-deux ans, et souffrit le martyre, en l'an 103, sous Trajan. C'est du moins ce que porte une ancienne inscription qui se conserve dans l'église de la citadelle.

SAINT MARIN, ou SAINT MARTIN, siégea six ans.

SAINT CRESCENTIEN, dix-huit ans.

SAINT CYRIAQUE, quatorze ans.

SAINT HILAIRE, vingt ans.

SAINT CELSE, martyr, vingt-deux ans.

SAINT LUCE, dix ans.

SAINT GOTHARD, ou GODEARD, nommé aussi ROTHADE dans une charte de l'archevêque Sigefroi, RODARD, ou RUDIBARD, dans d'autres monuments, convertit un grand nombre de païens, et bâtit une église nommée depuis de Saint-Nicomède. Il siégea quinze ans, et fut enterré dans un lieu nommé anciennement le sacré Vallon, aujourd'hui *Dalheim*, d'où il fut ensuite transféré dans l'église de Saint-Alban. Viennent ensuite,

SOPHRONE, ou SUFFRONE, qui siégea huit ans.

SAINT HÉRIGER, martyr, quatre ans.

SAINT RUTHER, ou RUCHER (*Rucharus*), martyr, vingt ans

SAINT AVIT, vingt-deux ans.

SAINT IGNACE, martyr, treize ans.

SAINT DENIS, vingt-six ans.

SAINT AUTHBERT, douze ans.

SAINT RUTHBERT, douze ans.

SAINT ANDALHARD, douze ans.

SAINT LUCE, dix-huit ans, après lesquels il fut relégué en Phrygie, où les Ariens le firent mourir en 343.

MARTIN II, que quelques-uns appellent MAXIME, envoya des députés au concile de Cologne, tenu, l'an 346, contre Euphratas, suivant les actes de cette assemblée, qui nous paraissent entièrement apocryphes. Son nom se rencontre parmi ceux de trente-quatre évêques des Gaules, qui souscrivirent au concile de Sardique. Sa mort est marquée au 18 novembre de l'an 378. Il fut inhumé dans l'église de *Dalheim*, d'où, l'an 935, on le transféra dans celle de Saint-Alban.

SIDOINE I, son successeur, mourut en 397.

SIGISMOND, en 404.

LÉOPOLD, ou LUPOLD, en 421.

NICETIUS, en 429.

MARIANUS, ou MARINUS, en 439.

SAINT AURÉ (*Aureus*) fut massacré avec Justine, sa sœur, et plusieurs autres chrétiens, en 407, lorsqu'il célébrait les saints mystères; époque, suivant Bucherius (p. 402), de la destruction de Mayence par les barbares, comme le témoigne saint Jérôme dans sa lettre 91 à Algaruchia, écrite, suivant D. Martianai, en 409. *Moguntiacum*, dit ce saint, *nobilis quondam civitas capta atque subversa est, et in ecclesia multa hominum millia trucidata.*

EUTROPE, mort en 477.

ADALBERT, ou ALDEBERT.

RATHIER, ou RADHIER.

ADELBAUD.

SIGEBERT, élu en 503 (douteux).

LAUFRID.

RUTHARD.

SIDOINE II siégeait en 546. Le poëte Fortunat relève, par de grands éloges, son zèle et son application à réparer les églises ruinées par les barbares et par le malheur des guerres. Il orna magnifiquement le baptistère de la grande église. On ignore l'année de sa mort.

SIGEBERT, successeur de Sidoine, suivant le P. le Cointe, M. de Valois et M. Eccard, siégeait en 589. Cette année, le roi Childebert II étant venu chez lui, à son invitation, célébrer les fêtes de Pâques, lui fit présent, dit-on, d'un onyx sur lequel étaient gravées sa figure et celle de sa femme. Cette pièce se voit encore au trésor de l'église de Mayence. Mais il n'est pas aussi certain qu'elle vienne de Childebert, ni qu'elle le représente, qu'il est sûr par Grégoire de Tours (l. IX, cap. 29), que ce prince fît le voyage dont nous parlons. On n'a point de lumière sur la durée du pontificat de Sigebert.

LEONISIUS, qu'on écrit aussi LEUNISIUS, LUDEGALUS, LEUDEGARIUS et LESIO, excita le roi Thierri contre Théodebert, son frère; et fut cause de la guerre qui s'éleva, l'an 612, entre ces deux princes. (*Fredegar.*, *chr.*, c. 38.) Ce trait ne semble guère justifier les éloges qu'on donne à la vertu de ce prélat. On ignore l'année et le jour de sa mort. Suivent,

RUTELME, ou RUDELME, dit aussi RUDELIN.

RUTHEWALDE, ou LUTWALDE, qu'on appelle encore LANDOWALDE, prélat d'une sainte vie, au rapport de Trithême.

LUPOALDE, ou LEOWALDE, qui assista, l'an 625, au concile de Reims.

RIGEBERT, ou RICHBERT, que Serarius et ses commentateurs confondent avec SIGEBERT, évêque du même siége, oncle maternel de sainte Bilichilde, et que le P. le Cointe croit être différent; ce que les auteurs du nouveau *Gallia chr.*, ne paraissent pas adopter. Quoi qu'il en soit, Richbert était savant et zélé pour la discipline ecclésiastique. Latomus, dans son catalogue des évêques de Mayence, lui attribue la fondation des églises de Saint-Paul, de Saint-George et de Sainte-Walpurge, qu'on voyait autrefois hors des murs de la ville. On met sa mort en 712.

GÉROLD à une belle figure réunit des talents qui le rendirent propre au maniement des affaires; mais son goût le précipita dans celles qui étaient le moins conformes à son état. Il préféra le métier tumultueux des armes aux fonctions paisibles de l'épiscopat. Il eut le sort qu'il méritait, et fut tué, l'an 743, avec plusieurs autres seigneurs, dans une grande bataille contre les Saxons.

743. GERVILIUS, autrement GEWILIEB, fils du précédent, n'était encore que laïque lorsqu'il le perdit. Regardant le siége de Mayence comme une portion de son héritage, il se fit ordonner précipitamment pour l'occuper. L'an 744, il suivit le prince Carloman dans son expédition contre les Saxons. Les deux armées étant en présence des deux côtés du Weser, le prélat aperçut parmi les ennemis, sur les indices qu'on lui donna, le meurtrier de son père. Il lui fait aussitôt proposer une entrevue sous prétexte d'une affaire importante qu'il avait à lui communiquer. Le saxon, croyant n'avoir rien à craindre de la part d'un évêque, y consent. Chacun s'avance de son côté dans la rivière. Mais à peine se sont-ils salués, que le prélat tirant son épée, voilà, lui dit-il, le fer qui vengera la mort de mon père; et, l'en ayant frappé incontinent, il l'étend roide mort. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que personne ne lui fit un crime d'une action si noire, et qu'on lui laissa reprendre les fonctions de son ministère. Mais, l'année suivante (745), saint Boniface, légat du saint siége dans tous ces quartiers, le fit déposer dans

un concile. Gervilius ne souscrivit point à ce jugement. Il appela à Rome, et se mit en marche pour s'y rendre. Le pape Zacharie, informé de son départ par saint Boniface, lui répondit : *Quia sine cujuscumque consultu apud nos preparat, dum advenerit, ut domino placuerit, fiet.* (*Epist.* 142 *inter Bonifac.*) Sa déposition fut confirmée par le pape. (Eccard, *Franc. orient.*, tom. I, p. 506.) Latonius, dont l'autorité n'est pas trop sûre, prétend que, touché de repentir, il se consacra à une pénitence qui dura quatorze ans et finit avec ses jours l'an 765.

# ARCHEVÊQUES DE MAYENCE.

## SAINT BONIFACE.

BONIFACE, nommé d'abord WINFRID, né, vers l'an 680, de parents nobles, à Crédilon, ou Kirton, dans le Devonshire, en Grande-Bretagne. Moine dès sa plus tendre jeunesse, ordonné prêtre à l'âge de trente ans, et employé aussitôt après au ministère de la prédication, passe la mer. en 716, pour travailler en Germanie à la conversion des Infidèles, et aborde en Frise. Mais le duc Radbod, qui était alors en guerre avec Charles Martel, et d'ailleurs fort attaché aux superstitions du paganisme., lui ayant refusé la permission de prêcher, il fut obligé de retourner, la même année, en son monastère. Deux ans après, il partit pour Rome, avec des lettres de Daniel, évêque de Winchester. Le pape Grégoire II, ravi de sa conversation, lui proposa la mission d'Allemagne, qu'il accepta. Il s'arrêta, l'an 719, dans la Thuringe, vaste région où il trouva beaucoup d'abus, introduits par de mauvais prêtres parmi les Chrétiens, à réformer. Mais, ayant appris, quelque tems après, la mort du duc Radbod, il retourne en Frise, et va se joindre à saint Villebrord, premier évêque d'Utrecht, pour travailler sous lui à étendre la foi dans son diocèse. Après avoir exercé son zèle avec fruit, durant près de trois ans, sous la direction de ce prélat, il le quitte, en 722, pour aller prêcher dans la Hesse avec des compagnons qu'il avait fait venir d'Angleterre. L'an 723, il va rendre compte de sa mission au pape Grégoire II, qu'il avait déjà consulté plusieurs fois par lettres. Grégoire, avant de le congédier, l'ordonne évêque régionnaire, et le charge d'une lettre de recommandation pour Charles Martel, duc des Français. Appuyé de la protection de ce prince, il reprend sa mission de Hesse, où il fait de nouveaux progrès. Etant revenu à Rome, l'an 732, il reçoit du pape Grégoire III, le *pallium* avec la dignité de métropolitain, l'autorité de légat

du saint siége, et la permission d'ériger des évêchés dans les lieux où il le jugerait nécessaire, selon la multiplication du peuple chrétien. L'an 738, troisième voyage de Boniface à Rome. De là, il se rend en Bavière, appelé par le duc Odilon. Cette province n'avait alors qu'un évêché, celui de Lorch, auquel était joint Passau. Boniface y en établit trois autres, Saltzbourg, Frisingue et Ratisbonne. Il en fonda trois nouveaux en 741 : l'un à Burabourg, près de Fritzlar, pour la Hesse; le second à Würtzbourg, pour la Franconie; le troisième à Eichstat, ou Aichstat, dans le Palatinat de Bavière.

L'an 744, Sturme, disciple de saint Boniface, jette les fondements du célèbre monastère de Fulde sur la rivière de ce nom, et les confins de la Franconie et de la Hesse. Ce fut une pépinière de missionnaires. L'an 745, après la déposition de Gewilieb, Boniface se fixe à Mayence qui recouvre, par-là, son ancienne dignité de métropole; ce qui fut confirmé par le pape Zacharie.

L'an 752 fut l'époque d'une révolution qui ensevelit dans un cloître la première race de nos rois, et éleva sur le trône de France, Pepin, maire du palais. Le nouveau roi fait venir Boniface à Soissons, où il reçoit l'onction sacrée de ses mains. Le fait de ce sacre a été contesté par des modernes; mais il est démontré par une note ajoutée, l'an 767, au livre de Grégoire de Tours, *De la gloire des Confesseurs*. (*Voyez* Mabillon, *diplom.*, pag. 384.) Boniface, l'année suivante, dans une grande assemblée d'évêques et de seigneurs, qu'il avait convoquée à Mayence, se démet de son archevêché en faveur de Lulle, son disciple, qu'il fait élire à sa place. Il part ensuite, l'an 753, malgré ses infirmités, pour la Frise, où de grands désordres, suite de la mort de saint Villebrord, arrivée l'an 738, exigeaient sa présence. L'évêque de Cologne empêchait qu'on ne remplît le siege d'Utrecht, prétendant qu'il relevait de lui, ou plutôt que l'église d'Utrecht faisait partie de son diocèse. Boniface en écrivit au pape Etienne, successeur de Zacharie, pour le prier de mettre fin à cette longue et funeste vacance. En attendant la réponse de Rome, il se chargea du gouvernement de cette église. Les réformes qu'il y fit, soulevèrent contre lui un certain Ansbert, qui le traduisit, comme un séditieux, auprès du roi. Cette calomnie ne ralentit pas le zèle du saint prélat dans l'exercice de sa mission. Il y trouva l'heureuse fin qu'il avait désirée, la couronne du martyre, que lui procura une troupe de forcenés en se jetant sur lui dans le village de Dokinga (aujourd'hui, 1785, Dockum), où il attendait les Néophites, pour leur donner la confirmation. Cet événement, suivant l'opinion la plus probable, est du 5 juin 755.

Le corps du saint martyr fut transporté à Utrecht, puis à Mayence, et de là à l'abbaye de Fulde qu'il avait fondée et consacrée en 746. On peut voir, dans la chronologie des conciles, ceux auxquels il a présidé. Ses lettres ont été recueillies par Serarius, et ses statuts, rassemblés par D. Luc d'Acheri, ont passé depuis dans les collections des conciles.

## SAINT LUL, ou LULLE.

755. Lul, ou Lulle, anglais de naissance, élevé au monastère de Malmesburi, dans le Wiltshire, envoyé dans un âge mur, l'an 732, avec plusieurs personnes de l'un et l'autre sexes, à saint Boniface, pour l'aider dans sa mission, ordonné prêtre en 751, par ce prélat, qui le députa, la même année, au pape Zacharie pour le consulter sur divers points de discipline, sacré, l'an 753, par le même, pour être son coadjuteur, devint son successeur, l'an 755, dans l'église de Mayence. On ne voit pas qu'il ait été troublé dans la possession de son siége; car tous les critiques s'accordent à rejeter, comme faux, un article de la continuation de la chronique de Bede, où il est dit, qu'après la mort de saint Boniface, un nommé Redger fut ordonné archevêque de Mayence par le pape Etienne II. Il est cependant vrai que ce pontife n'envoya pas le *pallium* à Lulle, et qu'en 775, comme on le verra par la suite, on avait à Rome des doutes sur la canonicité de son ordination. L'un des premiers soins de Lulle, après la mort de saint Boniface, fut de faire achever l'église de Fulde, comme il lui en avait donné l'ordre, et d'y transporter le corps du saint : ce qui ne s'exécuta pas sans opposition de la part du peuple de Mayence. C'était toujours l'abbé Sturme qui gouvernait ce monastère. Quelques-uns de ses religieux, que sa sévérité avait indisposés, ayant porté des plaintes au roi Pepin contre lui, furent appuyés par l'archevêque, et vinrent à bout, par son crédit, de le faire exiler en 764. Il régnait auparavant entre le prélat et l'abbé, un refroidissement dont on explique diversement la cause. Quoi qu'il en soit, Sturme, ayant été rappelé de son exil au bout de deux ans, vécut dans la suite en bonne intelligence avec Lulle.

Le roi Pepin étant mort en 768, il s'éleva quelques différents entre Charles, son fils, et Alered, ou Aldred, roi de Northumberland. Ce dernier et la reine Osgeose employèrent Lulle pour faire la paix avec le monarque français, à quoi ils réussirent. Lulle ne fut point à l'abri des traits de la calomnie. C'est ce que nous inférons de la commission que le pape Adrien I donna, vers l'an 775, à l'archevêque de Reims et à quelques autres prélats français pour informer avec les commissaires du

roi sur l'ordination de Lulle, sa conduite et sa capacité. Nous n'avons point le résultat de cette commission; mais il est certain que la conduite de Lulle fut trouvée irréprochable à Rome. Les ennemis de ce prélat le noircirent aussi à la cour de France. Nous avons une lettre de Charlemagne à un archevêque, disciple de saint Boniface, contenant des reproches sur ce qu'il a négligé l'instruction de son clergé, pour se donner entièrement à celle de son peuple. D. Bouquet (*Script. rer. Franc.*, tom. V, pag. 850) pense qu'elle regarde Lulle. Mais les nuages qu'on tâcha de répandre sur sa réputation, se dissipèrent avant sa mort, arrivée le 16 octobre 786, suivant l'opinion la plus commune, dans l'abbaye de Hitsfeld, qu'il avait fondée sur les confins de la Thuringe et de la Hesse. Quelques-uns mettent sa mort en 787, époque de l'ordination de saint Villahalde, premier évêque de Brême, à laquelle il assista suivant un diplôme de Charlemagne, expédié, l'an 789, en faveur de cette église. (Bouquet, tom. V, pag. 541; Baluze, *Capitul.*, t. I, p. 247.) Mais Eccard, *de Reb. Fr. Orient.*, tom. V, pag. 721, taxe de faux ce diplôme.

## RICULFE, OU RICOLFE.

787. RICULFE, ou RICOLFE, qu'on croit, sans fondement, être le Dametas de l'académie de Charlemagne, fut élu pour succéder à Lulle dans le siége de Mayence, et sacré le 4 mars 787. (*Opusc.* 33, *cap.* 24.) Hincmar l'accuse d'avoir fabriqué les fausses décrétales. Mais Blondel, qui a démontré la supposition de ces pièces, le décharge de cette accusation. L'an 799, le pape Léon III étant venu en France pour se soustraire à la violence de ses envieux, dont il avait éprouvé les emportements, Riculfe fut un des prélats que le roi nomma pour accompagner le pontife à son retour en Italie. Riculfe s'acquitta de cette commission avec dignité. (*Alcuini Ep.* 182, *nov. ed.*) Le tombeau de saint Alban, qui étant venu, on ne sait d'où, à Mayence, y reçut, l'an 404, la couronne du martyre, était négligé depuis longtems. Riculfe se fit un devoir de le décorer comme il le méritait; et éleva sur ce monument une magnifique église qu'il enrichit d'ornements précieux. On place au premier décembre 804, la dédicace qu'il fit de cette église. L'an 812, il s'éleva dans le monastère de Fulde, une querelle entre l'abbé Ratgaire et ses religieux, qui éclata dans le public. Riculfe s'y rendit avec les évêques de Worms, de Wurtzbourg et d'Augsbourg, pour faire cesser ce scandale; à quoi ils réussirent. La mort de Riculfe est rapportée au 9 août de l'an 813, dans la chronique de Wurtzbourg et par l'annaliste saxon. L'église de Saint-Alban

fut le lieu de sa sépulture. Un ancien manuscrit fait l'éloge de ses connaissances et de son détachement des choses de ce monde.

## ATULFE, OU HAISTULFE.

813 ou 814. ATULFE, ou HAISTULFE, prêtre de l'église de Mayence, fut élu pour succéder à l'archevêque Riculfe. Il était en possession du siége de Mayence, en 814, puisqu'il ordonna prêtre, le 23 décembre de cette année, Raban, moine de Fulde, qui dans la suite le remplaça. ( *Annal Fuld.* ) Ce fut à lui que ce religieux dédia son ouvrage de l'*Institution des clercs*, et ses commentaires sur saint Mathieu. Le prélat, enchanté du savoir de l'auteur et de la clarté de son élocution, le chargea de composer des homélies sur les textes de l'écriture, qu'on avait coutume d'expliquer au peuple, ce qu'il exécuta. Atulfe mourut, suivant la chronique d'Hildesheim citée par Serarius, le 28 décembre de l'an 825. L'église de Saint-Alban fut le lieu de sa sépulture.

## OTGAIRE.

825 ou 826. OTGAIRE, parent de l'archevêque Riculfe, fut tiré du monastère de Weissembourg, dont il était abbé, pour remplir le siége de Mayence. On a parlé à l'article des conciles, sous l'an 829, de celui de Mayence, où il déclara le fameux Gothescalc, libre des engagements qu'il avait contractés dans son enfance, lorsqu'il fut offert à Dieu, par ses parents, dans le monastère d'Orbais. Otgaire assista ou présida à d'autres assemblées ecclésiastiques, telles que le concile de Thionville, en 835, celui de Quiersi, en 838, celui d'Ingelheim, en 840. Ce fut par ses ordres que Benoît, diacre de Mayence, ajouta trois livres à la collection des capitulaires de Charlemagne et de Louis, son fils, faite par l'abbé Ansegise. Otgaire fut du nombre des prélats qui assistèrent l'empereur Louis le Débonnaire dans ses derniers moments. ( Bouquet, tom. VII, pag. 124. ) Après la mort de ce prince, il tint le parti de l'empereur Lothaire, dans la guerre qui s'éleva entre lui et ses frères; ce qui l'obligea d'abandonner, pour quelque tems, son diocèse. ( *Ibid.* pag. 19-26-28. ) Ce prélat mourut le 21 avril 847, et fut inhumé à Saint-Alban. ( *Ibid.* pag. 161-216. )

## RABAN MAUR.

847. RABAN, fils de Rutard et d'Aldegonde, né, l'an 785, à Mayence ( et non l'an 788, à Fulde, comme le marque un mo-

derne, d'après quelques anciens), offert à Dieu, par ses parents, à l'âge de dix à onze ans, dans le monastère de Fulde, envoyé par son abbé, à Tours, pour y étudier sous le fameux Alcuin, qui lui donna le surnom de MAUR, chargé à son retour de l'instruction de ses confrères, fait abbé de Fulde en 822, dignité qu'il abdiqua au bout de vingt ans, par la crainte du roi Louis le Germanique, pour se retirer au prieuré du Mont-Saint-Pierre, fut tiré de sa retraite, le 27 ou 28 juin 847, pour être élevé sur le siége de Mayence. Il y porta une santé fort altérée par l'étude et les austérités. Plusieurs ouvrages étaient déjà sortis de sa plume, un traité de l'instruction des clercs, composé à la prière des prêtres de son monastère, un autre sur l'oblation des enfants à la religion, un calendrier ecclésiastique, un livre du respect que les enfants doivent avoir pour leurs pères, les sujets pour leur roi, livre qu'il avait composé à l'occasion de la révolte des enfants de l'empereur Louis le Débonnaire, sans parler d'une lettre qu'il écrivit à ce prince, pour le consoler dans sa disgrâce, et d'autres qu'il adressa sur divers sujets à différentes personnes. Outre cela, il travaillait depuis long-tems à des commentaires sur l'Ecriture-Sainte, auxquels il donna la dernière main dans son épiscopat. La même année qu'il monta sur le siége de Mayence, il tint en cette ville un concile dont on a marqué ci-devant l'objet. Le synodique de cette assemblée fait voir qu'il y avait alors douze évêchés soumis à Mayence, savoir : Verden, Hildesheim, Halberstadt, Paderborn, Wurtzbourg, Worms, Spire, Strasbourg, Aichstedt, Ausbourg, Constance et Coire. (Bouquet, tom. VII, pag. 161-580.)

Raban avait reçu dans son monastère, étant abbé, Gothescalc, moine d'Orbais, qui, mécontent ensuite de son état, avait voulu se faire relever des engagements que ses parents lui avaient fait prendre étant enfant, et n'ayant pu y réussir par l'opposition de Raban, il avait été renvoyé à son premier monastère. (Voy. *le concile de Mayence de l'an* 829.) Gothescalc, ayant depuis voyagé en Italie, fut dénoncé à Raban, pour lors archevêque, par Nottingue, évêque de Vérone, pour des propositions qu'il avait avancées devant lui sur la prédestination et la grâce, comme s'il eût soutenu l'une et l'autre nécessitante. Raban le condamna, l'an 848, dans un concile. (*Voy.* pour la suite de cette affaire, les conciles de Quiersi, de 849 et 853, de Paris 853, de Valence 855, et de Langres 859.) Les infirmités de Raban ne ralentirent point son zèle à remplir les fonctions de son ministère. Pour être dignement secondé par les prêtres, ses coopérateurs, il composa un *Traité des Ordres sacrés*, qui était le résultat des instructions qu'il leur faisait de

vive voix, et qu'il leur fit ensuite expliquer par Thietmar, son grand-vicaire, lorsque sa faiblesse lui eut ôté la liberté de prêcher. Sa charité envers les pauvres, éclata dans une grande famine en 850. Il mourut plein de mérites et de bonnes œuvres, le 4 février 856, à Winzel ou Winckel, dans le Rhingaw, et fut inhumé à Saint-Alban. Son épitaphe, tirée d'un ancien manuscrit et rapportée dans le nouveau *Gall. christ.*, tom. V, col. 447, qu'on croit avoir été composée par lui-même, renferme le précis de sa vie. Albert, cardinal et archevêque de Mayence, fit transporter son corps, en 1515, à Hall en Saxe. (*Gall. chr. nov.*)

## CHARLES.

856. **Charles**, fils de Pepin I, roi d'Aquitaine, et d'Ingeltrude, fut élu, le 8 mars 856, pour succéder à l'archevêque Raban. Il avait été moine de Corbie, état que le roi Charles le Chauve, son oncle, l'avait forcé, l'an 850, d'embrasser, après que, s'étant retiré de la cour de Lothaire, pour aller se joindre à Pepin, son frère, en Aquitaine, il eut été enlevé sur la route, au mois de mars 849, par les gens du monarque français. Mais, l'an 854, étant diacre pour lors, il s'était enfui vers le roi Louis de Germanie, qui lui avait donné retraite. Ce fut la recommandation de Louis, qui détermina le clergé de Mayence à le substituer à l'archevêque Raban. Le gouvernement de Charles justifia ce choix. Instruit à l'une des meilleures écoles de France, il éclaira son église par sa doctrine et l'édifia par ses mœurs. C'est le témoignage que lui rend un ancien auteur cité par Serarius. Son gouvernement fut d'environ neuf ans, et finit par sa mort, arrivée le 4 ou le 5 juin de l'an 863. L'église de Saint-Alban, qu'il avait rétablie après un tremblement de terre qui l'avait fort ébranlée, le 1 janvier 858, fut le lieu de sa sépulture. On a parlé à leur place des deux conciles qu'il tint à Mayence, en 857 et en 860.

## LUITBERT.

863. **Luitbert**, ou **Lieutbert**, homme savant et pieux, succéda, le 30 novembre 863, à l'archevêque Charles. Par sa prudence, il sut se ménager entre les rois Charles le Chauve et Louis le Germanique, de manière à se concilier l'estime et la confiance de l'un et de l'autre. Son habileté le fit appeler à plusieurs conciles tenus hors de sa province. Il en célébra deux à Mayence, où depuis vingt ans il ne s'en était point tenu : le premier en 880, comme on le voit par la XXIII$^e$. et la XXIV$^e$. des formules alsaciennes ; le second, en 888, avec six arche-

vêques, où l'on fit des réglements utiles pour la discipline. (Voy. *l'article des conciles.*) Il fut aussi de plusieurs assemblées civiles, convoquées pour les affaires de l'état, telles que l'entrevue des rois Charles et Louis, à Metz en 867, ou, suivant Eccard, 868, et celle d'Aix-la-Chapelle, en 870, pour le traité préliminaire du partage de la Lorraine. Ce prélat était aussi propre aux expéditions militaires. Il était à la tête de celle où les Bohémiens furent battus en 872 : *in hac expeditione Luitbertus, archiep., primatum tenuit*, disent les annales de Fulde. L'an 874, il réduisit les Sorabes et les autres Slaves, en dévastant leurs terres. (Bouquet, tom. VII, pag. 179.) Il défit, l'an 883, un corps de normands qui remontait le Rhin. (*Id.*, tom. VIII, pag. 44.) L'an 885, il battit avec le comte Henri, un autre corps de ces barbares en Hasbaye. (*Ibid.*, pag. 45.) L'empereur Charles le Gros, abandonné de tous les grands de l'empire après sa déposition, ne trouva de ressource pour subsister, comme on l'a dit ailleurs, que dans la générosité de l'archevêque de Mayence. Ce prélat fonda en cette ville une collégiale sous l'invocation de saint Maurice, et mourut le 6 septembre 889. Son corps fut inhumé à Saint-Alban.

## SONZO, OU SUNDERHOLDE.

889. SONZO, ou SUNDERHOLDE, natif de Mayence, élevé, dès son enfance, à l'abbaye de Fulde, dont il était membre, fut promu à l'archevêché, en 889, par la faveur de l'empereur Arnoul. Reginon (liv. II), lui rend ce témoignage, qu'il obtint cette place par son savoir et sa vertu. Son épiscopat ne fut que d'environ deux ans. Ayant accompagné le comte Arnoul dans son expédition contre les Normands, il fut tué avec lui dans le combat que ce prince leur livra, le 26 juin 891, sur le torrent de la Gheul, qui se jette dans la Meuse, à deux lieues au-dessous de Maëstricht. (*Annal. Mettens.*) Son corps fut rapporté à Mayence, et inhumé à Saint-Alban. Il est qualifié martyr dans le nécrologe de l'église de Mayence. (Voy. *les conciles de Worms et de Forcheim, tenus en* 890.)

## HATTON I, OU OTTON.

891. HATTON, ou OTTON, moine de Fulde, suivant Ekkehard le jeune, et abbé de Richenau, parvint à l'archevêché de Mayence après la mort de Sunderholde, dont il fut, s'il faut en croire certains écrivains, le contraste par son caractère et ses mœurs. Esprit souple et rusé, il s'insinua si avant dans celui de l'empereur Arnoul, que ce même Ekkehard l'appelle *le cœur de*

*ce monarque*. (*Lib. de Cas. monast. S. Galli*, chap. 1.) Il présida, l'an 895, avec les archevêques de Trèves et de Cologne, au concile de Tribur ou de Teuver. (Bouquet, tom. VIII, pag. 56.) L'an 899, il fut présent, comme ambassadeur de l'empereur Arnoul, à la conférence que Zuentibolde, roi de Lorraine, eut avec Charles le Simple, à Saint-Gower ou Saint-Goar, près de Rhinsfeld, après avoir fait la paix avec lui.

Arnoul étant mort le 8 décembre 899, les grands de Germanie, assemblés au commencement de l'an 900, à Forcheim, lui donnèrent pour successeur Louis, son fils, âgé de sept ans, et mirent ce jeune prince sous la conduite de l'archevêque de Mayence, son parrain, qu'Arnoul avait nommé lui-même vicaire de l'empire pendant sa minorité. (Bouquet, tom. VIII, pag. 54.; Kremer, *Origin. Nassov.*, part. 1, pag. 100.) Un ancien auteur (*apud* Leibnitz *rer. Brunswic.*, tom. I, pag. 213.) atteste qu'Hatton mania sous ce prince, avec beaucoup de prudence, les rênes du gouvernement. Après la mort de Louis, arrivée au mois d'octobre 911, Conrad, son successeur, honora de son estime l'archevêque de Mayence, et se servit de ses conseils. La conduite de ce prélat, cependant, ne fut pas à l'abri des traits de la médisance. Otton de Frisingue (*Chr.*, liv. VI, chap. 15) raconte d'Hatton le trait suivant, dont Marianus Scotus met la date en 906. Adalbert, Marquis de Franconie, petit-fils par sa mère d'Otton, duc de Saxe, ayant tué Conrad, proche parent de Louis IV, roi de Germanie, ce prince vint l'assiéger dans Bamberg, pour venger ce meurtre. Mais, dans l'impuissance de l'y forcer, il eut recours à la fraude par le conseil de l'archevêque Hatton, qui se chargea de l'exécution. Ce prélat étant donc venu trouver Adalbert dans la place, lui persuade de venir implorer la clémence du monarque, avec promesse de le ramener sain et sauf à Bamberg. Ils partent ensemble : mais après avoir fait quelques pas dans la campagne, l'archevêque s'avise de dire au comte qu'ils eussent bien fait de dîner avant de se mettre en route. Ravi de cette réflexion, Adalbert retourne avec le prélat dans la place, où il le traite sans aucune défiance, puis ils reprennent leur chemin. Mais arrivé à la cour, Adalbert trouve le roi dans les dispositions les plus funestes à son égard. On l'arrête comme coupable de lèse-majesté, on le juge, et on le condamne à perdre la tête. Le comte rappelle à l'archevêque la parole qu'il lui a donnée avec serment. Hatton soutient qu'il l'a tenue, en ramenant dans son château le comte, après l'en avoir tiré. Le jugement s'exécute, et le fisc s'empare du comté de Bamberg. Serarius n'admet qu'une partie de ce récit, et décharge Hatton de la supercherie qu'on lui impute à l'égard du comte Adalbert. Reginon, effectivement, parlant de

supplice d'Adalbert, n'y fait entrer pour rien l'archevêque de Mayence, et donne une autre tournure à l'affaire de ce marquis. Mais Witikind, Luitprand, Marius Scotus, et d'autres anciens, racontent la chose de la même manière, à peu près que l'évêque de Frisingue; ce qui n'empêche pas M. Eccard de traiter toute cette histoire de fable inventée par les ennemis d'Hatton, ainsi que d'autres récits où la mémoire de ce prélat est également flétrie, mais avec moins de vraisemblance. (*Franc. orient.*, tom. I, pag. 803.) Hatton étant parti, après le 12 mars 913 (n. st.), pour Rome, mourut en route de la fièvre dans le même mois. Tel est le genre de sa mort, suivant Lambert d'Aschaffenbourg, Reginon, les annales de Fulde et la chronique de Würtzbourg. Ces autorités doivent l'emporter sur celle de Latomus, qui fait mourir Hatton à la bataille d'Héresbourg, où Eberhard, frère du roi Conrad, fut battu par le duc de Saxe sur la fin de 912. C'est peut-être à cela que ce rapporte l'éloge que fait, de ce prélat, le continuateur de Reginon par ces mots: *Anno 912, Hatto, archiepiscopus, obiit, vir adeò strenuus et prudens.* Ce fut lui, suivant Ekkehard, qui rapprocha du Rhin la ville de Mayence: *Mogontiam ipsam à loco suo antiquo motam, propiùs Rheno statuit.* (*De casibus monast. S. Galli*, chap 1.)

## HÉRIGER.

912. HÉRIGER, que l'on confond mal à propos avec Hugues, Huogger, ou Huoggi, abbé de Fulde (Eccard, *Fr. orient*, tome II, page 840), devint archevêque de Mayence après la mort d'Hatton. Son attachement pour Conrad, roi de Germanie, se montra dans le soulèvement de plusieurs seigneurs allemands contre ce prince. Conrad ayant convoqué une assemblée de la nation, l'an 916, au château d'Altheim, dans le duché moderne de Neubourg, pour juger les rebelles, Hériger y appela de même les évêques d'Allemagne; ce qui forma une assemblée mixte, où les évêques excommunièrent Arnoul, duc de Bavière, Erkanger et Berthold, son frère, dont le premier fut ensuite proscrit par les états, et les deux autres condamnés à perdre la tête; ce qui fut exécuté le 21 janvier 917. (Voy. *les conciles*, et Arnoul, *duc de Bavière.*)

L'an 919, après la mort du roi Conrad, Henri, duc de Saxe, ayant été élevé sur le trône de Germanie dans la diète de Fritzlar, Hériger s'offrit de lui imposer le diadême et lui administrer l'onction royale. Mais le prince, dit Witikind (page 637), s'excusa modestement de recevoir l'un et l'autre, disant que c'était assez pour lui d'avoir par-dessus ses ancêtres le titre de roi, et qu'à l'égard du diadême et de l'onction, il se

jugeait indigne de tels honneurs : *Satis mihi est ut præ majoribus meis rex dicar et designer... penes meliores verò nobis unctio et diadema sit; tanto honore nos indignos arbitramur.* L'an 921, ce prélat fut présent à l'entrevue des rois Charles le Simple et Henri, à Bonn sur le Rhin. (Bouquet, tome IX, page 324.) On varie sur la date de sa mort. Lambert d'Aschaffenbourg, suivi dans le *Gallia christ.*, la place en 924. Le continuateur de Reginon la rapporte à l'an 926; mais Herman, le Contract et Marianus Scotus, ainsi que la chronique de Würtzbourg, imprimée à la fin de *la France orientale* d'Eccard, la consignent en 927. Ce qui est certain, c'est qu'il mourut après le 18 mars 927, jour auquel *Simon notarius ad vicem Herigeri archiepiscopi Capellani* signe un diplôme du roi Henri, pour l'abbaye d'Hervorde. (*Monumenta Paderborn.*, page 225, *edit. Elzevir.*)

## HILDEBERT.

927. HILDEBERT, ou HILLIBERT, nommé HILTIBRAHT en tudesque, franconien de naissance et abbé de Fulde, fut élu, l'an 927, pour succéder à l'archevêque Hériger. Son élection fut agréable au roi Henri, qui le nomma son archichapelain pour l'Allemagne. L'an 932, il fit assembler, le 1er. juin, par ordre de ce prince, un concile à Erfort, pour la réformation de la discipline. La diète d'Aix-la-Chapelle ayant élu, au mois de juillet 936, Otton, fils aîné de Henri, pour lui succéder au trône de Germanie, Hildebert fut choisi, pour faire la cérémonie du couronnement, par les archevêques de Trèves et de Cologne, qui se disputaient cet honneur. Hildebert finit ses jours, suivant le nécrologe de Fulde et l'annaliste saxon, le 31 mai 937. D'autres, néanmoins, comme l'observe D. Mabillon (*Annal.* B., tome III, page 441), rapportent sa mort à l'an 938.

## FRÉDÉRIC ou FRITHURIC.

937 ou 938. FRÉDÉRIC, ou FRITHURIC, moine de Fulde, fut porté sur le siége de Mayence par le crédit de Giselbert, duc de Lorraine. Son mérite fut, à ce qu'il paraît, le seul motif qui détermina le duc à lui procurer cette dignité. C'était un homme, en effet, suivant le continuateur de Reginon et l'annaliste saxon, exercé dans la pratique des vertus chrétiennes et versé dans la connaissance des lois ecclésiastiques. Le roi Otton I le fit son archichancelier. Eberhard, dit aussi Eberhald, marquis ou duc de Franconie, s'étant soulevé, l'an 938, contre le roi de Germanie, Frédéric vint le trouver, et l'engagea, par

ses exhortations, à s'aller jeter aux pieds du monarque pour obtenir son pardon. Mais Eberhard ne persista point dans ses dispositions pacifiques. S'étant joint au duc Giselbert, qui prétendait à la royauté après la mort de Tancmar, frère d'Otton, et au prince Henri, autre frère de ce monarque, il recommença la guerre en 939. Frédéric alors accompagna le roi au siége qu'il vint faire de Brisac, où une partie des confédérés s'étaient retranchés. Pendant cette expédition, le prélat, dont les vues étaient portées vers la paix, fut député pour en traiter avec Eberhard. Il la conclut effectivement, et la scella de son serment, mais à des conditions qui furent ensuite rejetées par Otton. Frédéric, ne voulant pas, néanmoins, rétracter ce qu'il avait fait, passa de dépit, avec d'autres prélats, dans le parti de la ligue. Otton, l'ayant terrassée de la manière qu'on l'a dit ci-devant à son article, exila l'archevêque, non à Hambourg, comme le marque Witikind, mais à Fulde, où, traité d'abord avec beaucoup d'égards par l'abbé Hadumare, il fut ensuite étroitement resserré à cause d'un commerce épistolaire qu'il entretenait avec des personnes suspectes d'infidélité. (*Luitprand. et Reginon. continuat.*) Son exil, néanmoins, fut court. Un diplôme, du 19 février 940, contre-signé par Poppon *ad vicem Frederici archicapellani*, montre qu'il était dès-lors rétabli dans sa charge et rendu à son église. (*Acta Acad. Palat.*, tome III, page 77.) Ce prélat n'oublia pas, après son rétablissement, la sévérité que l'abbé de Fulde avait exercée envers lui. Il lui fit sentir les effets de son ressentiment, et les étendit même à tous les monastères de sa métropole, contre lesquels, dit Witikind, il suscita, avec d'autres évêques, une grande persécution; ce qui est confirmé par l'annaliste saxon. Albéric, néanmoins (*ad an.* 945), atteste qu'il bâtit celui de Saint-Pierre à Mayence.

Il accompagna, l'an 946, le roi Otton en France, et après que ce monarque se fut rendu maître de Reims, il se joignit à Robert, archevêque de Trèves, pour replacer Artaud sur le siége archiépiscopal de cette ville : *Quem.... accipientes*, dit Frodoard, *utrâque manu eidem Sedi restituerunt*. (Bouquet, tome VIII, page 200.) Frédéric se trouva, l'an 951, au festin que Ludolfe, fils du roi, donna dans les fêtes de Noël à Salfeld, en Thuringe; et plusieurs ont cru que ce fut là que se tramèrent les projets de révolte de ce jeune prince contre son père. Le mariage d'Otton avec Adélaïde était la cause du mécontentement de son fils. Conrad, duc de Lorraine, beau-frère de Ludolfe, était également indisposé contre Otton, son beau-père, pour le refus qu'il avait fait pendant trois jours de voir Bérenger, roi d'Italie, qui était venu à sa persuasion lui faire

ses soumissions. Sa révolte, concertée, dans la diète d'Ausbourg, avec Ludolfe et Frédéric, éclata, l'an 953, avant Pâques, dont Otton se proposait de célébrer la fête à Ingelheim. Mais, à cette nouvelle, le monarque se transporta promptement à Mayence, où il avait rappelé l'archevêque du désert où il passait ordinairement le Carême. L'entrée d'Otton en cette ville, dont il trouva les portes fermées et qu'on eut peine à lui ouvrir, lui inspira des défiances contre le prélat, qui eut, néanmoins, l'adresse de lui faire illusion sur sa fidélité. La crainte d'essuyer quelqu'accident de la part des conjurés, engagea bientôt Otton à se transporter en Franconie, d'où il revint au mois de juillet faire le siége de Mayence. Obligé de le lever au bout de deux mois, il alla investir Ratisbonne, que le gouverneur avait livrée à Ludolfe. (*Ann. saxo. ad an.* 951, p. 281; *Contin. Reginon.*, page 106; *Witikind.*, pp. 652-653.)

Otton, à la demande des rebelles las de la guerre, avait indiqué, l'an 954, pour le 15 juin, une diète à l'abbaye de Cinna, près de Jutterbock, en Thuringe, pour les entendre. L'archevêque de Mayence s'y rendit et protesta de son innocence, offrant de se purger, par serment, des infidélités dont on l'accusait. Je n'exige point de serment de vous, lui dit le roi, mais je vous exhorte à contribuer, par vos conseils, au rétablissement de la paix. (Witikind, *ibid.*) Frédéric, en conséquence, de concert avec le duc Conrad, essaya de ramener Ludolfe au parti de l'obéissance. Ce prince, loin de les écouter, se retira, la nuit suivante, de la présence du roi, son père, pour aller se renfermer à Ratisbonne. Il y soutint six semaines de siége, après quoi il fut convenu d'une nouvelle diète à Fritzlar, où l'on discuterait ses griefs. L'archevêque Frédéric s'étant retiré à Mayence, y mourut, le 25 octobre de la même année 954, suivant la chronique de Richenau. (Bouquet, tome VIII, page 102.)

## GUILLAUME.

954. GUILLAUME, né, l'an 928, d'Otton I, roi de Germanie, et d'une concubine de race esclavonne, fut élu, comme il le témoigne lui-même, avec le consentement du clergé et du peuple, archevêque de Mayence, le 17 décembre 954, jour mémorable par la paix que le prince Ludolfe fit avec le roi, son père, dans la ville d'Arnstadt, en Thuringe. Le 24 du même mois, Guillaume fut sacré par Brunon, son oncle, archevêque de Cologne. (*Chron. Augiense apud Baluz. Miscel.*, tome I, page 500.) Ce fut un prélat exemplaire et doué d'un

bon esprit cultivé par les lettres. Il avait composé une chronique des archevêques de Mayence, dont il ne reste que le morceau où il parle de son élection et de son ordination. La mort ayant enlevé son frère Ludolfe, l'an 957, en Italie, il le fit transporter à Mayence, et l'inhuma dans l'église de Saint-Alban. Le monarque, son père, après avoir fait couronner, à l'âge de six ans, son fils Otton, le jour de la Pentecôte, à Aix-la-Chapelle, le remit, l'an 961, en partant pour Rome, entre ses mains pour l'élever et gouverner le royaume de Germanie sous son nom. L'an 968, étant allé voir la reine Mathilde, son aïeule, veuve du roi Henri l'Oiseleur, il administra les sacrements de pénitence et d'eucharistie à cette princesse, et reçut d'elle, en partant, un suaire pour l'ensevelir après sa mort, qu'elle regardait comme fort prochaine. Mais il mourut lui-même la nuit du 1 au 2 mars 968, et fut enterré à Saint-Alban. C'est depuis lui que la dignité d'archichancelier de l'empire a été comme attachée à l'archevêché de Mayence.

## HATTON II.

968. HATTON, d'abbé de Fulde, devint archevêque de Mayence par l'autorité de l'empereur Otton I. Presqu'aussitôt après son sacre, il se rendit à Ravenne avec Hildeward, évêque d'Halberstadt, et prit séance au concile qui s'y tint pour ériger l'église de Magdebourg en métropole, à quoi il consentit. De retour à Mayence, il y consacra ce même Hildeward, le 21 décembre 968. Il mourut, selon D. Mabillon, l'année suivante, ou, selon la chronique de Würtzbourg, l'an 970. Ce qui est certain, c'est qu'il etait encore sur le siége de Mayence le 30 octobre 969. (*Gall. chr. no.*, tome V, col. 456.) Les modernes ont flétri sa mémoire en l'accusant d'avarice et de dureté envers les pauvres, et ont ajouté qu'en punition de ce vice il avait été mangé vif par les rats : ce qui n'a nul fondement dans les anciens monuments.

## ROBERT.

969 ou 970. ROBERT, ou RUPERT, d'une maison illustre de Saxe, fut le successeur de l'archevêque Hatton. Trithême (*Chron. Hirsaug*, page 116) loue sa douceur et son affabilité. Il était garde des sceaux de l'empereur Otton I, pour l'Italie, avant son épiscopat. Otton II le fit son archichapelain et archichancelier de l'empire. Ce prélat mourut le 13 janvier 975, et fut inhumé à Saint-Alban.

## WILLIGISE.

975. WILLIGISE parvint, du plus bas étage, par degrés, au faîte de la grandeur. Fils d'un charron de Schoningen, dans la principauté de Wolfembutel, il obtint, au sortir de ses études, un canonicat dans l'église d'Hildesheim, puis le titre de chapelain de l'empereur, ensuite, l'an 971, celui de chancelier, et enfin, l'an 975, la dignité d'archevêque de Mayence et celle d'archichancelier de l'empire. Pour comble d'honneur, le pape Benoît VII lui accorda, cette même année, le *pallium* avec le droit de préséance dans toutes les assemblées ecclésiastiques, tant de la Germanie que des Gaules, et la prérogative de couronner le roi de Germanie. Nous ne parlons point de la dignité électorale que l'opinion vulgaire prétend avoir été attachée dans sa personne au siège de Mayence. Les personnes instruites savent aujourd'hui que cette dignité est de beaucoup postérieure au dixième siècle. L'éclat des honneurs, dont ce prélat était environné, ne lui fit pas oublier l'obscurité de sa naissance. Pour l'avoir toujours présente à l'esprit, il fit graver, dans son cabinet, ce vers :

Willigis, recolas quis es et unde venis.

Et, pour en transmettre le souvenir à la postérité, il fit peindre et sculpter, sur les murs de son palais, une roue, symbole du métier de son père. C'est de là que, dans la suite, est venue la roue qu'on voit dans les armoiries des archevêques de Mayence. Il manquait à cette ville une église cathédrale qui répondît à sa dignité. Willigise donna ses soins à la construction d'une nouvelle, dont il fit la dédicace, pour une partie, l'an 978, si l'on s'en rapporte à Trithême. Ayant assisté, l'an 983, à la diète de Vérone, où l'empereur Otton II désigna, pour son successeur, Otton III, son fils; il sacra ce jeune prince, le jour de Noël, à Aix-la-Chapelle. Il l'accompagna, l'an 996, dans le voyage qu'il fit à Rome, pour y recevoir la couronne impériale. (*Anonym. vit. S. Adelberti*, n°. 30.)

Otton III étant mort, l'an 1002, Willigise détermina les suffrages de la diète, assemblée à Francfort pour l'élection d'un nouveau chef de l'empire, en faveur de Henri, duc de Bavière, qu'il couronna, le 7 juin 1002, à Mayence, et non à Aix-la-Chapelle. (Pagi.) Le 10 août suivant, il fit de même la cérémonie du couronnement de la reine Cunégonde, femme de ce prince, à Paderborn. Il présida, l'an 1007, au concile de Francfort, où il fut traité de la fondation d'un évêché à

Bamberg. Un incendie ayant consumé, l'an 1009, la cathédrale qu'il avait bâtie, il entreprit de la reconstruire. Mais Dieu le retira de ce monde avant qu'il y eût mis la dernière main. Sa mort est rapportée, dans la chronique australe, à l'an 1010, et à l'année suivante dans celles de Würtzbourg et d'Augsbourg. Mais comme elle est marquée au 23 fevrier dans le nécrologe de l'église de Mayence, il paraît que la différence pour l'année ne vient que de la différente manière de la commencer. Trithême, dans la chronique d'Hirsauge, fait l'éloge de la douceur de son caractère, de sa charité pour les pauvres, de son affabilité et de sa bonté envers tout le monde. Tangmar ne l'exempte pas, néanmoins, de hauteur et de jalousie, dans la vie de saint Bernouard, évêque d'Hildesheim. C'est à l'occasion des démêlés de Willigise avec Bernouard, touchant l'abbaye de Gandersheim, qu'il lui fait ce reproche. L'un et l'autre revendiquaient la juridiction sur ce monastère, et l'évêque d'Hildesheim était, à la vérité, mieux fondé que l'archevêque de Mayence. (*Voy.* les conciles de Polden, de Francfort et de Rome, tenus en 1001.) Mais on peut, à ce qu'il nous semble, excuser à cet égard Willigise, pour trois raisons : 1°. parce que la princesse Sophie, sœur de l'empereur Otton III, en se consacrant à Dieu dans ce monastère, ne voulut recevoir le voile que de la main d'un archevêque revêtu du *pallium* ; 2°. parce que Willigise se fit solliciter jusqu'à trois fois pour venir faire cette cérémonie ; 3°. parce que, dans la suite, il reconnut son tort et en fit satisfaction à son confrère. Willigise, suivant son épitaphe, avait fait bâtir, outre sa cathédrale, les églises collégiales de Saint-Etienne et de Saint-Victor, le monastère de Durlau, en Thuringe, un pont sur le Mein, à Aschaffenbourg, et un autre sur la Nave, à Bingen.

## ERKEMBAUD, OU ARCHAMBAUD.

1011. ERKEMBAUD, ou ARCHAMBAUD, dit aussi ERKENWALD, saxon de naissance et abbé de Fulde, fut sacré archevêque de Mayence, après une élection canonique, le 1er. avril 1011, par saint Bernouard, évêque d'Hildesheim, son cousin. Lui-même sacra Poppon archevêque de Trèves, le 1er. janvier 1017, par ordre de l'empereur Henri II. L'an 1017, il fut député par ce prince avec Géron, évêque de Magdebourg, et Arnoul d'Halberstadt, pour conférer avec Boleslas Chrobri, duc de Pologne, comme il l'avait demandé par ses ambassadeurs, sur les différents qu'il avait avec l'empire. (*Annal. saxo.*) Mais après l'avoir attendu quatorze jours sur les bords de la

Moldau, où était le rendez-vous, ils s'en revinrent sans l'avoir vu. (Dithmar.) L'an 1018, Erkembaud excommunia, dans un synode tenu à Nimègue le 16 mars, Otton, comte d'Hammerstein, proche parent (*nepos*) de l'historien Dithmar, pour avoir contracté un mariage illicite avec Irmengarde, sa proche parente. (*Idem.*) Il n'en vint à cette extrémité qu'après avoir réprimandé plusieurs fois Otton, qui, loin de déférer à ses semonces, s'en était vengé en ravageant le territoire de Mayence, et continua ses hostilités avec plus de fureur après son excommunication. Mais l'empereur, ayant marché contre lui, mit fin à ses déprédations après l'avoir forcé, l'an 1020 (et non 1022), dans son château situé sur le Rhin, au-dessous de Coblentz. (*Idem et Rupert. Tuit. in vita S. Heriber.*, c. 26.) Erkembaud termina sa carrière, le 18 août de l'année suivante, avec la réputation d'un prélat modeste, fervent et zélé pour l'observation de la discipline ecclésiastique. Il fut enterré, sans pompe comme il l'avait désiré, dans l'église de Saint-Jean de Mayence.

## ARIBON.

1021. ARIBON, dit aussi ARBON, ERBON et ERIBON, descendant, si l'on en croit Aventin et Hofman, de Radbode, fils naturel de l'empereur Arnoul et d'Helmengarde, sa concubine, ce qui n'est nullement sûr, mais certainement issu d'une ancienne maison, comme l'atteste Wolfherus dans la vie de saint Godhard, était chapelain, c'est-à-dire secrétaire (car il n'était pas encore prêtre) de l'empereur Henri II, lorsqu'en 1021 il fut élu archevêque de Mayence. Ce furent son savoir et sa vertu qui décidèrent ce choix. L'année suivante, le premier dimanche d'Avent, il fit la cérémonie du sacre de saint Godhard, évêque d'Hildesheim, avec lequel il renouvela, depuis, la querelle qui avait été entre Willigise et Bernouard touchant la juridiction sur l'abbaye de Gandersheim. Le procès ne fut définitivement terminé, suivant Wolfher, qu'en 1030 (et non pas 1029, comme on l'a dit à l'article des conciles, d'après D. Mabillon), par le désistement d'Aribon. L'an 1024, il couronna, le 8 septembre, à Mayence, Conrad le Salique, nouveau roi de Germanie. (Wippo.) Aribon, l'an 1031, ayant entrepris, par dévotion, le voyage de Rome, s'avança de là jusqu'à Cumes, ville de Campanie, aujourd'hui ruinée, où il mourut le 6 avril de la même année. (*Annal. Hildesh. Wolfherus vit. S. Godhar.*) Ce prélat tint, en 1022, un concile à Selingstadt pour la réformation des mœurs et de la discipline, et laissa, suivant l'annaliste saxon (*ad an.* 1021), un commen-

taire sur les psaumes, mais qui n'existe plus. Plusieurs écrivains de son tems, par estime pour ses lumières, lui dédièrent leurs ouvrages.

## BARDON.

1031. BARDON, né vers l'an 981, d'une famille illustre de Wétéravie, et surnommé d'Oppershoven, du nom de sa patrie, moine de Fulde, abbé de Werden sur la Roer, puis d'Hirschfeld, mais jamais de Fulde, comme quelques-uns le prétendent, fut placé, l'an 1031, à l'âge d'environ cinquante ans, à la recommandation du roi Conrad, sur le siége de Mayence, et sacré le 29 juin, ou plutôt, suivant la conjecture du P. Papebrock, le 2 juillet de la même année. La suivante, il reçut de Rome le *pallium*, et du roi Conrad l'investiture par l'anneau le jour de la Pentecôte. Le jour de Noël de cette même année, étant à la cour, il fit, au milieu des saints mystères qu'il célébrait, un petit discours en si mauvais style, qu'il s'attira les railleries des courtisans, qui le regardèrent comme un homme sans lettres et sans éducation. Mais le surlendemain, fête de saint Jean, il les fit bien revenir sur son compte par un autre discours qui excita leur admiration. L'auteur de sa vie l'a transcrit, et il ne dément pas à la lecture le jugement que ses auditeurs en portèrent. (*Mabil. Acta SS. Ben.*, sect. VI, part. 2, p. 15.) Le roi Conrad rendit à Mainwerc, évêque de Paderborn, l'an 1033, le comté de Dodicon, qu'il lui avait ôté pour en gratifier l'archevêque Aribon, prédécesseur de Bardon. Mais, pour dédommager ce dernier, il unit, dans sa personne, à l'église de Mayence un autre comté du domaine impérial dans le canton dit *Cluvinga*. L'an 1037, suivant Marianus Scotus, Bardon ayant achevé sa cathédrale commencée par Willigise, il la dédia solennellement, le 10 novembre, sous le nom de Saint-Martin, en présence de l'empereur Conrad et d'un grand nombre d'évêques et d'abbés. Mais l'empereur ayant été absent d'Allemagne toute cette année et partie de la suivante, il semble que l'historien anticipe d'une année cette dédicace. Bardon couronna reine de Germanie, l'an 1044, à Mayence, Agnès, seconde femme du roi Henri III, qui l'avait épousée, le 1er. novembre 1043, à Ingelheim. L'an 1049, suivant le nouveau *Gallia Christiana*, qui ne cite point de garant, il fut déclaré légat du saint siége dans le concile tenu, par le pape Léon IX, à Mayence, auquel il assista avec les archevêques de Trèves et de Cologne, outre un grand nombre d'autres prélats. Sa mort, suivant les auteurs contemporains, arriva, non l'an 1049, comme le

marque Albéric, ni l'an 1050, comme le porte la chronique de Würtzbourg, mais l'an 1051. Ce ne fut point un événement imprévu pour lui : il l'avait prédit le jour de la Pentecôte de cette même année dans un sermon qu'il fit à Paderborn, en présence de l'empereur. Le *Gallia Christ.* met le pape Léon IX parmi ses auditeurs. Mais ce pontife était alors en Italie, comme le montre Papebrock sur sa vie au 19 avril, p. 646. C'est en revenant de cette ville à Mayence que la mort enleva Bardon, non pas le 10 juin 1051, comme le marque le nécrologe de Mayence, mais après le 18 juillet de cette année, jour auquel on voit un acte contre-signé par *Winitherus cancellarius vice Bardonis archiepiscopi*. (Marten. *Ampliss. collect.*, tom. I, p. 429.) Son corps fut inhumé dans l'église cathédrale de Mayence. L'assiduité de ce prélat à rompre le pain de la parole divine à son peuple, et l'éloquence avec laquelle il s'acquitta de cette fonction, le firent appeler le Chrisostôme de son tems; et l'assortiment de toutes les vertus chrétiennes, qu'il fit briller constamment en sa personne dans le cours de sa vie, lui a mérité place dans le catalogue des saints.

## LÉOPOLD, OU LUITPOLD.

1051. LÉOPOLD, ou LUITPOLD, d'une maison comtale, prévôt de l'église de Bamberg, monta sur le siége de Mayence, en 1051, après la mort de Bardon. Il assista, l'année suivante, à la fête de saint Luc, que le pape Léon IX célébra dans l'église de Bamberg, et fut témoin de la confirmation que le pontife y fit des priviléges de cette église, après se les être fait représenter. A Noël de la même année, qu'on comptait en Allemagne pour le premier jour de la suivante, Léon offrit solennellement les saints mystères à Worms; et, comme cette église était de la métropole de Mayence, il voulut que Luitpold, qui l'accompagnait, y officiât le lendemain. Or il arriva qu'après la première oraison de la messe, un diacre vint chanter une leçon, suivant un usage commun à quelques églises. Comme ce n'était pas l'usage de Rome, quelques clercs de la suite du pape l'engagent à faire défendre au diacre de continuer. Le diacre, qui croyait n'avoir d'ordre à recevoir à cet égard que de son supérieur immédiat, acheva la leçon. Le pape, l'ayant fait appeler, le dégrade sur-le-champ. L'archevêque envoie redemander son diacre, et le pape le refuse. L'archevêque dissimule et continue la messe jusqu'après l'offertoire; mais avant de commencer le sacrifice, il s'assied dans son siége, et proteste que ni lui, ni personne n'achevera la messe, si on ne lui rend son diacre. Le pape cède, et rétablit le

diacre, qui reprend aussitôt ses ornements, et retourne servir à l'autel. L'archevêque acheva la messe. L'annaliste saxon et l'abbé d'Usperg (ou l'auteur de la chronique publiée sous son nom), qui rapportent ce fait, louent également et la fermeté de l'archevêque à soutenir les droits de sa juridiction, et l'humilité du pape qui reconnut qu'il ne devait pas entreprendre sur l'autorité d'un métropolitain dans sa province. Léopold mourut, avec la réputation d'un saint prélat, le 7 décembre de l'an 1059, et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Jacques, qu'il avait fondée sur une montagne près de Mayence.

## SIGEFROI I.

1059. SIGEFROI, surnommé d'EPPENSTEIN, du nom d'un château situé en Wétéravie, et appartenant, suivant Latomus, à sa famille, d'abbé de Fulde devenu archevêque de Mayence, fut sacré, le 6 janvier 1060, par Anselme, évêque de Luques et légat du pape Nicolas II. Ce fut un prélat fort jaloux de ses droits. Guillaume, margrave de Thuringe, étant mort l'an 1062, et Otton, son frère, lui ayant succédé, Sigefroi refusa à ce dernier l'investiture des bénéfices qui relevaient de lui, à moins qu'il ne s'obligeât à lui en payer la dîme et à la faire payer par tous ses vassaux. Il protesta, l'année suivante, contre le privilége que le pape Alexandre II avait accordé à Burchard, évêque d'Halberstadt, de faire porter la croix devant lui et d'user à certains jours du *pallium*, en récompense du zèle avec lequel il s'était acquitté d'une légation dont ce pontife l'avait chargé. Il fallut, pour l'apaiser, que l'archevêque de Cologne engageât Burchard à lui faire satisfaction.

L'éducation du roi Henri, dit, sur l'an 1062, Lambert d'Aschaffenbourg, et l'administration des affaires publiques étaient entre les mains des évêques, et surtout des trois principaux d'entre eux, l'archevêque de Mayence, Annon, archevêque de Cologne, et Adalbert de Brême, auxquels s'était joint le comte Vernher, jeune homme présomptueux et fier. Ces deux derniers, par leurs flatteries, vinrent à bout de supplanter les autres et de se rendre maîtres absolument de l'esprit du prince. Mais, pour ne pas irriter leurs concurrents, ils firent donner l'abbaye de Seligenstadt à Sigefroi, celles de Malmedi et de Cornelli-Munster (en latin *Inda*) à l'archevêque de Cologne, celle d'Altaha à Otton, duc de Bavière, et celle de Kempten à Rodolfe, duc de Suabe; car ils s'étaient emparés de la collation de tous les bénéfices, et croyaient faire une grâce particulière lorqu'ils ne les vendaient pas.

L'an 1065, l'archevêque de Mayence entreprend le pèleri-

rinage de la Terre-Sainte avec les évêques Guillaume d'Utrecht, Otton de Ratisbonne, Gonthier de Bamberg, d'autres prélats, et une suite de sept mille personnes. L'étalage qu'ils firent de leur opulence sur la route, amorça l'avidité des Arabes lorsqu'ils approchèrent de la Palestine. Douze mille de ces brigands les attaquèrent le jour du vendredi-saint de l'an 1065. Les pèlerins se défendirent vaillamment, et ayant gagné un village, ils s'y maintinrent jusqu'au matin du jour de Pâques : ils étaient sur le point de se rendre, lorsqu'il leur vint un secours imprévu de la part des Turcs établis depuis quelque tems dans ces contrées. On les fit conduire sous escorte à Jérusalem. Ils y furent reçus par le patriarche Sophrone, auquel ils donnèrent une partie des richesses qu'ils avaient apportées, pour faire rebâtir les églises que le calife fatimite Hakem avait ruinées.

L'an 1066, Sigefroi et l'archevêque de Cologne, voyant l'état bouleversé par l'archevêque de Brême, trament contre lui une conspiration dans laquelle ils font entrer un grand nombre de seigneurs. Les conjurés s'étant rendus à la diète de Tribur, y déclarent au roi Henri qu'il faut ou qu'il éloigne ce prélat de la cour, ou qu'il renonce au trône. Sigefroi cependant était en querelle avec les Thuringiens, qui refusaient, obstinément de lui payer la dîme. L'an 1069, le roi, déterminé à faire casser son mariage avec la reine Berthe, promet à ce prélat de l'aider à réduire les Thuringiens, s'il veut favoriser son divorce. Séduit par cette promesse, Sigefroi, de concert avec d'autres prélats de la cour, indique un concile à Mayence pour la semaine après la Saint-Michel, à dessein d'y satisfaire le désir du prince. Mais Henri, à son arrivée dans cette ville, trouve Pierre de Damien, légat du saint siége, qui défend de procéder au divorce projeté, et fait des reproches à l'archevêque de s'être prêté à un dessein aussi pervers. Henri ayant transporté l'assembléo, qui était très-nombreuse, à Francfort, le légat l'y suit, et par ses remontrances et ses menaces, appuyées des seigneurs qui étaient présents, l'oblige à se désister, au moins en apparence, de sa résolution. (*Lambert. Schafnaburg.*) Sigefroi, mandé à Rome, l'an 1070, avec d'autres prélats d'Allemagne, y reçoit du pape Alexandre, ainsi que ses collegues, une si rude réprimande sur le vice de simonie dont ils étaient accusés, qu'il veut abdiquer. Le pape l'en détourne et le renvoie à son église.

L'an 1073, le roi Henri, cherchant un prétexte pour déclarer la guerre aux Thuringiens, excite Sigefroi à les presser pour le paiement de la dîme qu'ils persistaient, pour la plupart, à refuser. Le prélat assemble à Erfort, le 10 mars, un concile sur ce sujet en présence du roi, dont l'autorité con-

traignit les abbés de Fulde et d'Hirschfeld, qui avaient plusieurs dîmes en Thuringe, à les partager avec l'archevêque. Les Thuringiens et les Saxons, excédés par la tyrannie du roi, prirent enfin les armes pour leur défense. Les archevêques de Mayence et de Cologne viennent conférer avec eux, de la part du roi, pour les amener à des sentiments de soumission. On tient sur ce sujet plusieurs conférences qui furent sans succès. La guerre étant inévitable, les deux prélats refusent de se joindre au roi contre les confédérés. L'an 1075, au mois d'octobre, Sigefroi court risque d'être mis en pièce dans le concile de Mayence, où il publie les décrets de Grégoire VII contre les clercs concubinaires. Il assiste, l'année suivante, à l'assemblée de Worms, où l'on dépose ce pontife; ce qui lui attire, de la part de Grégoire, une excommunication qui fut prononcée dans le troisième concile romain, tenu sous ce pape. Mais il se releva bientôt de cet anathême et rentra dans les bonnes grâces de Grégoire, dont il devint un des partisans les plus déclarés. Ce fut même lui qui, dans le concile de Tribur, commencé le 16 octobre de la même année, ouvrit l'avis de déposer Henri, si dans la Purification, au plus tard, il ne se faisait absoudre des censures qu'il avait encourues. Henri ayant rétracté les soumissions qu'il avait faites au pape, Sigefroi, dans l'assemblée de Forcheim, portant la parole au nom de tous, le déclare déchu de la royauté le 13 mars, et proclame, deux jours après, roi de Germanie, Rodolfe, duc de Suabe, qu'il couronna, le 26 du même mois, à Mayence. L'année suivante 1078, dans le premier des deux combats qui se donnèrent entre les deux compétiteurs, Sigefroi fut fait prisonnier; mais le lendemain, il fut délivré par Frédéric, palatin de Saxe. (*Annal. saxo.*, p. 542.) Il n'osa cependant retourner à Mayence, où il n'y avait point de sûreté pour lui. La mort de Rodolfe, qui fut tué, le 15 octobre 1080, dans un combat livré contre Henri, dut consterner l'archevêque. Mais l'élection qu'on fit, le 9 août de l'année suivante, du nouvel anticésar Herman de Luxembourg, releva ses espérances. Il fut des premiers à le reconnaître, et le 29 décembre 1082 (et non 1081), il le couronna dans l'église de Goslar. Mais son attente fut bien trompée. Cet événement n'ayant servi qu'à augmenter les troubles, Sigefroi passa dans le chagrin le reste de ses jours, qu'il termina, le 16 février 1084, dans le monastère d'Hassungen en Thuringe, où il fut enterré. La ville de Mayence, sous l'épiscopat de Sigefroi, souffrit deux grands incendies, dont le plus considérable, arrivé l'an 1081, en consuma près de la moitié avec la cathédrale et trois monastères.

## WEZILON.

1084. WEZILON, dit aussi WEZIL et WERZELIN, clerc d'Halberstadt, fut donné pour successeur à Sigefroi par les royalistes, tandis que les partisans de Rome élurent un nommé Erkembaud. (Albéric.) Mais le premier l'emporta, et se maintint sur le siége de Mayence. C'était un homme éloquent et lettré, suivant l'abbé d'Usperg, Marianus Scotus et Trithème. Il fit preuve de ses talents dans l'assemblée de Gerstungen en Thuringe, où il plaida la cause de l'empereur, contre Gebhard, archevêque de Saltzbourg, qui défendait celle de Grégoire VII. Par le compte que l'abbé d'Usperg rend de cette conférence, on voit qu'on y employa, de part et d'autre, d'assez mauvaises raisons; aussi ne produisit-elle d'autre effet qu'un surcroît d'aigreur dans les deux partis. Dans la semaine pascale de la même année, on tint à l'abbaye de Quedlimbourg, près d'Halberstadt, un concile où Wezilon fut anathématisé comme hérésiarque, et les ordinations qu'il avait faites, ou ferait, déclarées nulles, parce qu'il soutenait, disait-on, que les séculiers, dépouillés de leurs biens, n'étaient plus soumis au jugement ecclésiastique. (*Abbas Usperg.*) Cette opinion s'appela, dit Baronius, l'hérésie weziliene. Wezilon ne tint compte de l'anathême fulminé contre lui, et ne laissa pas, trois semaines après en avoir été frappé, de présider à un autre concile, en présence de l'empereur à Mayence, où l'on confirma la déposition de Grégoire et l'élection de l'antipape Guibert. Enfin, ce prélat finit ses jours dans le schisme, l'an 1088, selon la chronique de Würtzbourg, suivie par Trithème, et non l'année suivante, comme le marque la chronique d'Hildesheim. (*Gall. chr.*, tom. V, col. 466.)

## RUTHARD, OU ROTHARD.

1088. RUTHARD, ou ROTHARD, en tudesque, RUOTER, abbé de Saint-Pierre d'Erfort, illustre, dit D. Mabillon (*Ann.*, tom. IV, pag. 527), par sa naissance, son érudition et sa piété, fut élu, l'an 1088, archevêque de Mayence, et sacré le 25 juillet de l'année suivante. Il avait deux frères, Péligrin, qu'il fit avoué de Thuringe, et Diédon, qui vivait noblement dans ses terres. L'an 1089, il reçut à Mayence l'empereur qui vint y célébrer les fêtes de Noël, et céda même à Hatwic, archevêque de Magdebourg, qui accompagnait ce prince, l'honneur de donner les bénédictions aux leçons des nocturnes de cette solennité. Il se montra libéral envers différentes églises de son diocèse, prin-

cipalement sa cathédrale, et les abbayes de Saint-Alban, de Saint-Jacques et de Bursfeld. Mais l'avarice de ses parents le déshonora. Dans la vue de piller les Juifs, ils excitèrent contre eux, l'an 1098, une émeute où plusieurs d'entre ceux-ci périrent avec perte de leurs biens, et l'on accusa le prélat d'avoir eu part au butin. L'empereur, irrité contre lui et ses proches, les menaça des effets de sa colère. Ruthard, ne se croyant pas en sûreté à Mayence, se retira en Thuringe, alléguant, pour prétexte de sa retraite, la crainte de communiquer avec un prince excommunié. (*Lamb. Schafnab. Contin. Trithem. Chr. hirs.*) Depuis ce tems, il ne cessa de susciter des ennemis à l'empereur. L'an 1105, il présida, le 29 mai, au concile de Nordhausen, où le jeune roi vint faire, avec un air hypocrite, des protestations d'attachement et de respect pour son père, qui furent applaudies par l'assemblée, quoique ses actions les démentissent. (*Chron. Usperg.*) Ruthard, pour sa récompense, fut rétabli par ce prince dans son église après huit ans d'absence. Aux fêtes de Noël de la même année, les légats du pape Pascal tinrent à Mayence une grande assemblée, dont Ruthard fut un des promoteurs, et dans laquelle il eut la satisfaction de renouveler avec les autres prélats, les anathêmes prononcés contre l'empereur. (Voy. *les conciles.*) Apprenant, l'an 1107, que le pape l'avait interdit pour ne s'être pas rendu au concile de Troyes, où il avait été appelé, il écrivit une lettre d'excuse au pontife qui le réhabilita. Ce prélat finit sa carrière le 2 mai de l'an 1109, et fut inhumé, suivant Bruschius, au monastère de Saint-Jean de Ringaw.

## ALBERT I.

1109. ALBERT, ou ADELBERT I, fils de Sigebert, comte de Saarbruch, fut désigné pour successeur de Ruthard, aussitôt après la mort de celui-ci, par le roi Henri V, dont il était le chancelier et le plus intime confident. Il accompagna, l'an 1110, ce prince dans son voyage d'Italie. Ce fut par son conseil que Henri, étant arrivé, le 12 février de l'année suivante, à Rome, se saisit du pape et l'emmena lié de cordes, sur le refus qu'il fit de lui restituer les fiefs et les droits régaliens possédés par le clergé, comme ils en étaient convenus trois jours auparavant. Albert n'était point encore élu archevêque de Mayence. Henri, à son retour en Allemagne, le fit élire en sa présence, le 15 août 1111, et lui donna sur-le-champ l'investiture par l'anneau et le bâton pastoral. (*Ann. Hildesheim.*) L'année suivante, apprenant que le concile de Vienne avait frappé d'excommunication l'empereur, il se déclara contre ce prince, et exhorta

le pape à ne point lever cet anathême. Henri, non moins irrité que surpris d'un changement si peu attendu, fit arrêter le prélat comme il venait de faire la dédicace du monastère de Callembourg, et le confina dans une prison à Trufels, où il souffrit pendant trois ans toutes les horreurs de la plus rude captivité. (*Chron. Magd.*) Les habitants de Mayence, ennuyés de sa longue captivité, vinrent tout armés, l'an 1115, dans la diète que l'empereur tenait, au mois de novembre, dans leur ville, demandant avec menaces la délivrance de leur archevêque. Elle fut promise, et accordée trois jours après. (*Annal. saxo.*) Albert n'était point encore sacré. S'étant rendu à Cologne, il y reçut l'ordination épiscopale des mains d'Otton, évêque de Bamberg, en présence de Thierri, cardinal-légat, le 26 décembre de la même année. (*Id. et Chron. Usperg.*) Mais la ville de Mayence changea bientôt de dispositions à son égard. L'annaliste saxon nous apprend que, l'an 1116, dans une sédition qui s'y éleva contre lui, il fut obligé de prendre la fuite; mais que, peu de tems après, ses amis l'y ramenèrent au milieu du carnage des rebelles.

Albert persévéra dans son aversion pour l'empereur, et s'appliqua, en toute occasion, à le desservir, non-seulement auprès du pape Pascal, mais encore auprès de Gelase II et de Calliste II, ses successeurs, dont le dernier lui avait annoncé lui-même son élévation, faite au mois de février 1119. Il se rendit, au mois d'octobre suivant, avec sept autres évêques, à la tête de cinq cents chevaux, au concile que ce pontife avait indiqué à Reims. Calliste, prévenu de son arrivée, envoya au-devant de lui le comte de Champagne, et l'honora dans cette assemblée du titre de légat en Germanie. Ce fut lui qui donna le conseil au pape de rendre une sentence d'excommunication contre l'empereur. Il ne se contenta pas de rendre à Henri de mauvais offices; il osa même lui faire la guerre; sur quoi l'on peut voir l'annaliste saxon aux années 1117 et 1118. Nous avons une lettre de ce prince aux habitants de Mayence, pour se plaindre des hostilités que leur archevêque avait exercées contre lui. Elle est, suivant l'éditeur, de l'an 1120. (*Guden. Cod. Dipl. Moguent.* tom. I, pag. 46.) Henri déploya, bientôt après, sa vengeance contre le prélat; car nous voyons que, la même année 1120, il l'avait obligé de fuir en Thuringe, ou plutôt en Saxe, où il est dit qu'il sacra quelques évêques. (*Annal. saxo.*, pag. 643.) Non moins courroucé contre la ville de Mayence que contre son pasteur, Henri intercepta son commerce en différentes manières, et résolut enfin, l'an 1121, d'en faire le siége en l'absence de l'archevêque. Mais, instruit de son dessein, Albert manœuvra si bien auprès des princes saxons, qu'il en obtint une

armée prête à faire face à celle que l'empereur avait levée en Alsace. Les hostilités furent arrêtées par une diète qui se tint, vers la Saint-Michel, à Wurtzbourg. On travailla ensuite à faire la paix de l'empereur avec le saint siége.

Albert assista, le 8 septembre 1122, avec le cardinal-légat Lambert, qui fut depuis le pape Honorius II, à la diète de Worms, où ce prince renonça aux invetitures, et retint le droit de conférer les régales aux prelats, comme il en était convenu avec le pape : en conséquence de quoi il fut réconcilié à l'église.

Henri étant mort l'an 1125, Albert convoqua la diète pour l'élection d'un nouveau chef de l'empire, suivant le droit attaché à son siége : *Nam id juris*, dit Otton de Frisingue, *dum regnum vacat, Moguntini archiepiscopi, ab antiquioribus esse traditur.* (*De Gest. Freder.*, l. 1, c. 16.) Ce fut lui qui détermina l'assemblée en faveur de Lothaire préférablement à Frédéric de Hohenstauffen, duc d'Alsace et de Suabe ; et cela pour se conformer aux désirs du pape Honorius II et du roi de France. (Voyez *les ducs d'Alsace*, page 68, col. 1.)

Dans les hostilités qui suivirent entre ces deux rivaux, Albert montra toujours un grand zèle pour les intérêts du premier. Il l'accompagna dans plusieurs de ses expéditions, et détacha, par ses remontrances, un grand nombre de seigneurs du parti de ses ennemis. Ce prélat términa ses jours le 14 juillet, suivant la chronique de Stederbourg, de l'an 1137, et fut inhumé, le 24 du même mois, à l'abbaye d'Erbach, qu'il avait fondée.

## ALBERT II.

1138. Albert II, fils de Frédéric de Saarbruck, frère d'Albert I, succéda à celui-ci dans le siége de Mayence, par une élection faite, vers la fin d'avril de l'an 1138, en présence de Conrad, nouveau roi de Germanie. Il était auparavant prévôt de Saint-Pierre de Mayence. Son ordination se fit à Bamberg, par les mains de saint Otton, évêque de cette ville, le dimanche dans l'octave de la Pentecôte (le 29 mai) de la même année, et non la suivante, comme le marque Serarius d'après Otton de Frisingue. L'an 1140, il se rendit à Rome, appelé par le pape Innocent II, pour des affaires que l'on ignore. Il en rapporta le titre de légat du saint siége, que l'usage attachait à sa place, et que le pontife lui confirma. L'an 1141, il se laissa entraîner dans la conjuration des seigneurs saxons, qui voulaient faire casser, comme subreptice, l'élection de l'empereur Conrad, faite en 1138 (*Otto. Frising. Chron.*) ; mais il ne resta pas long-tems dans son illusion. Il se réconcilia, peu de tems après, avec ce prince ; et s'engagea de le suivre à

la croisade qu'il méditait dès-lors, mais qui n'eut lieu
1147. La mort ne permit pas au prélat d'exécuter sa prom
l'ayant enlevé, le 23 juin 1141, à Erfort, en Thuringe.
enterré dans sa cathédrale. (*Gall. chr.*, tom. V, col. 470

## MARCULFE.

1141. MARCULFE, et non Arnulfe, comme l'app
MM. de Sainte-Marthe, fut tiré de la collégiale d'Asch
bourg, dont il était prévôt depuis long-tems, pou
placé sur le siége de Mayence. Mais il ne fit qu'y paraît
mourut le 9 ou le 14 juillet de l'an 1142, au grand reg
ses diocésains qui fondaient de grandes espérances sur sa p
reconnue.

## HENRI I.

1142. HENRI I, surnommé FÉLIX, d'une maison ill
réunissait, en sa personne, les prévôtés de la cathédr
de la collégiale de Saint-Victor de Mayence lorsqu'il f
pour succéder à l'archevêque Marculfe. Ce fut à Francfo
se fit son élection en présence des légats du pape, de
Bernard, et de l'empereur, qui l'investit aussitôt des
régaliens. Mais il ne reçut qu'en 1145 le *pallium*, qui l
apporté par le cardinal Theoduin. L'an 1146, un m
nommé Raoul, excitant les peuples de Mayence, de Col
et des lieux voisins, à massacrer les Juifs, l'archevêque
consulta, par lettres, sur ce point, l'abbé de Clairva
réponse fut qu'il fallait réprimer ce fanatique et lui int
la prédication. (Bern. *Ep.* 365.) L'empereur Conrad I
disposant à partir pour la croisade, confia, l'an 1147, à
chevêque de Mayence la tutelle de Henri, son fils, qu'il
de faire élire roi des Romains, avec le vicariat de l'empi
prélat vint en grand cortège, la même année, trouver le
Eugène III, à Trèves, où il fit une entrée pompeuse, l
mier dimanche de l'Avent. Il remit au pontife une lett
jeune prince, son élève, qui l'appelait *carissimum pat
præceptorem, atque adjutorem nostrum.* (*Inter epist. W
epist.* 56, *apud Martenne, ampl. coll.*, tom. II, pag. 2

Henri avait entrepris de réformer, malgré eux, ses chan
Pour se venger, ils l'accusèrent lui-même auprès du pap
négligence dans l'exercice de ses fonctions. Obligé de
fendre, il fait partir, l'an 1152, Arnoul, prévôt de la
giale de Saint-Pierre, pour aller plaider sa cause à Rom
député, qu'il avait comblé de bienfaits, trompa ses inte
d'une manière aussi ingrate que perfide; car, au lieu de

tifier, il appuya les griefs allégués contre lui, et demanda des commissaires au pape, pour venir les vérifier sur les lieux. Deux cardinaux, Bernard et Grégoire, envoyés pour ce sujet, s'étant rendus, l'an 1153, à Worms, déposèrent le prélat accusé, sans égard pour une lettre que saint Bernard leur avait écrite en sa faveur (c'est la trois cent-deuxième), et lui substituèrent Arnoul. Les historiens sont partagés sur ce jugement. Otton de Frisingue, écrivain grave et contemporain, le donne pour équitable. (*Vita Freder.*, l. II, c. 9.) Conrad, auteur de la chronique de Mayence, qui vivait au treizième siècle, et Dodechin, prétendent qu'il fut le fruit de la corruption, et qu'une somme d'argent, offerte aux légats, en fut le prix. Quoi qu'il en soit, Henri, après en avoir appelé au tribunal de Jésus-Christ, se retira en Saxe, où il mourut, consumé de chagrin, le premier septembre de la même année. Son archevêché ne l'avait pas enrichi. Il avait coutume de dire : *Fui dives canonicus, pauper præpositus, mendicus episcopus.* (*Concil. German.*, tom. X, pag. 704.)

## ARNOUL DE SELEHOVEN.

1153. ARNOUL, né à Mayence, dans le quartier nommé anciennement SELEHOVEN, dont il tira son surnom, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Mayence, et doyen de celle d'Aix-la-Chapelle, succéda, de la manière qu'on vient de le dire, à l'archevêque Henri, dans le siege de Mayence, et fut investi des régales, aussitôt après son élection, par le roi de Germanie, Frédéric I, en presence duquel elle se fit. S'étant rendu ensuite de Worms à Mayence, il y trouva les esprits partagés entre lui et le prélat qu'il venait remplacer. Herman, comte palatin du Rhin, s'étant ligué avec d'autres seigneurs, profita du trouble pour ravager les terres de l'église de Mayence et de l'évêché de Worms, sous prétexte de venger l'outrage fait à l'archevêque Henri. Les amis d'Arnoul ne l'abandonnèrent point en cette occasion. Fortifié par les troupes qu'ils lui amenèrent, il alla faire, par représailles, le dégât dans les domaines de ses ennemis. L'absence de Frédéric, occupé alors en Italie, favorisait ces hostilités réciproques. Ce prince, l'an 1155, à son retour, ayant fait citer les parties à la diète de Worms, condamna, comme violateurs de la paix publique, le comte palatin, ses partisans, l'archevêque et ses amis, parmi lesquels se trouvaient onze comtes, à la peine du *harnescar*, ou de la hachée, c'est-à-dire à porter un chien sur leurs épaules l'espace d'un mille. L'archevêque, dit Otton de Frisingue, ne fut dispensé de cette punition ignominieuse, que tous les autres subirent,

qu'en considération de son grand âge et de la sainteté de son caractère. (*De Gest. Frider.*, liv. II, c. 28.)

L'an 1156, Arnoul voyant qu'Hillin, archevêque de Trèves, voulait étendre sur la province de Mayence l'autorité de légat, dont il était revêtu, alla trouver à Rome le pape Adrien IV, pour défendre les droits de son église. Le pontife l'écouta favorablement et le renvoya pleinement satisfait. (*Christian. Joan. rer. Moguntin.*, liv., V, p. 561.) Ayant promis à l'empereur de l'accompagner à la première expédition qu'il ferait en Italie, il demande, l'an 1157, un subside pour ce voyage, à la ville de Mayence, qui le refuse. Ce fut le germe des funestes querelles qui éclatèrent dans la suite entre Arnoul et son peuple.

L'an 1158, les habitants de Mayence, grands et petits, dit Dodechin, ayant à leur tête Godefroi, abbé de Saint-Jacques, et Burchard, prévôt de Saint-Pierre, portent des plaintes, que cet écrivain n'articule point, contre leur archevêque. L'empereur, en refusant d'y faire droit, ne fait qu'aigrir les esprits. L'année suivante, tandis qu'Arnoul tient un synode à Mayence, le lendemain de la Saint-Remi, ses ennemis entrent les armes à la main, dans le lieu de l'assemblée, pour l'en chasser. Mais les comtes de son parti, étant survenus, les obligent à se retirer. Arnoul part, après la Toussaint, pour aller trouver l'empereur en Lombardie. Ses adversaires ne tardèrent pas à l'y suivre, et s'en revinrent confus d'avoir été rejetés avec menaces. Arnoul, dans ce voyage, assista, le 5 février 1160, au concile de Pavie, où l'empereur fit reconnaître l'antipape Victor III et anathématiser Alexandre III, son concurrent. Arnoul souscrivit, immédiatement après le patriarche d'Aquilée, à ce concile, avec quatorze de ses suffragants, en cette manière : *Ego Arnoldus archiepiscopus Moguntinus cum XIV suffraganeis interfui et subscripsi.* De retour à Mayence, il y trouva le triste sort qui l'attendait, et que sainte Hildegarde lui avait prédit dans une de ses lettres, dont on voit un extrait dans la chronique d'Hirsauge (*ad an.* 1153). Le jour de la Saint-Jean-Baptiste 1160, tandis qu'il est dans le monastère de Saint-Jacques, une troupe de furieux vient se jeter sur lui, l'égorge, et le jette sur un fumier, après l'avoir dépouillé de ses habits. Pendant trois jours, la canaille ne cessa d'insulter à son cadavre. Enfin, les chanoines de la collégiale de Notre-Dame, l'ayant recueilli, l'inhumèrent en grand deuil dans l'église collégiale de Notre-Dame. (Dodechin, *chron.*) D. Martenne. (*Ampl. coll.*, tom. II, pag. 596) a publié une lettre de ce prélat, à l'abbé Wibaud, par laquelle il le prie d'engager l'empereur à faire cesser les hostilités du comte palatin du Rhin, contre son église. L'éditeur croit cette lettre de l'année 1158

mais le palatin fut toute cette année en Italie, avec l'empereur. Peut-être est-elle de 1154 ou de 1155.

## CONRAD.

1160. Après la mort tragique d'Arnoul, les auteurs de ce meurtre contraignirent le clergé de Mayence de lui substituer Raoul, ou Rodolphe, fils de Conrad, duc de Zéringen. Cette élection, faite à l'insu de l'empereur, était contraire au serment que les citoyens de Mayence lui avaient fait trois ans auparavant, de ne point donner de successeur à l'archevêque Arnoul, en cas de mort, sans son consentement. Ce prince en fut irrité lorsqu'il l'eut apprise en Lombardie, et résolut de la faire casser. En vain Raoul vient-il le trouver avec des pièces d'or, qu'il avait tirées du trésor de son église, pour l'appaiser : Frédéric le rejeta lui et ses présents. Lorsqu'il fut de retour, il trouva sa place occupée par Chrétien, comte de Buche, en Thuringe, que Conrad de Suabe, comte palatin du Rhin, et le landgrave de Hesse, y avaient installé. Ce nouveau choix ayant également déplu à l'empereur, les principaux de l'église de Mayence nommèrent pour archevêque, en sa présence, CONRAD, fils d'Otton IV, comte de Wittelspach, mort en 1155, petit-fils d'Ekkehard, mort vers l'an 1098, arrière-petit-fils d'Otton II, décédé en 1077, dont le père fut Otton, comte de Wittelspach. Telle est la généalogie que donne à Conrad M. Scholliner, et qu'il prouve par l'autorité de Radevic, et par celle d'autres anciens écrivains. Conrad avait trois frères : Otton, dit le Grand, qui fut duc de Bavière après la destitution de Henri le Lion; Frédéric, surnommé le Barbu, comte ou gouverneur de Bavière, sous l'autorité de son frère aîné; et un autre Otton, dit le Jeune, père d'Otton, qui tua, l'an 1208, Philippe, roi des Romains, et fut surnommé, pour ce sujet, le régicide. Il est certain que son élection se fit, non pas l'an 1162, comme le marquent Dodechin et Trithême, mais l'an 1160, ainsi qu'on le voit par une de ses chartes donnée, l'an 1193, en faveur du nouveau monastère d'Ilfelden, où il compte cette année pour la trente-quatrième année de son épiscopat. (Serarius, tom. I, pag. 565.) Il était, l'an 1162, à la suite de l'empereur, dans le royaume de Bourgogne, lorsque ce prince donna une constitution en faveur de l'église de Genève. On y voit, en effet, la souscription de Conrad, mais avec la seule qualité d'élu de Mayence, ce qui prouve qu'il n'était pas encore sacré. (Bouche, *hist. de Prov.*, p. 133.) La dévotion du tems le porta, l'an 1162, à faire le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice. Mais, avant

de partir, il se soumit à l'obédience du pape Alexandre III, à l'insu de l'empereur, peut-être dans une entrevue secrète qu'il eut avec ce pontife, lorsqu'il fut arrivé en France. Le meurtre de l'archevêque Arnoul était demeuré jusqu'alors impuni. Conrad, à son retour, fut témoin du supplice que l'empereur fit subir, l'an 1163, aux auteurs de cet attentat. Frédéric ayant assemblé, l'an 1165, la diète de Vurtzbourg, pour obliger tous les prélats et les princes de l'empire à reconnaître l'antipape Pascal, Conrad prit la fuite pour ne pas manquer à la foi qu'il avait jurée au vrai pape Alexandre, et se retira auprès de ce pontife en France. Le *Gallia christ.*, (tom. V, pag. 476), d'après Romuald de Salerne, date cette retraite de l'an 1163; mais la chronique de Reichersperg, suivie par le P. Pagi, la place, comme nous, en 1165. Alexandre ayant quitté la France au mois d'août de cette année, pour retourner à Rome, fut accompagné par Conrad, auquel il conféra, le 18 décembre suivant, la consécration épiscopale à Rome. Alexandre le créa, dans le même tems, cardinal-prêtre-évêque de Sabine; mais il ne se démit de l'archevêché de Mayence qu'en 1177, après la paix faite entre le pape et l'empereur. Ce fut alors qu'en dédommagement de cette démission, il fut fait archevêque de Saltzbourg, du consentement de l'empereur, qui l'investit des régales de ce siége. (Serarius, *ed. no.*, tom. I, pag. 567; et *Gall. chr. no.*, tom. V, col. 476.)

## CHRETIEN I.

1166. CHRÉTIEN I, issu des comtes de Buche, en Thuringe, désigné, l'an 1160, comme on l'a dit plus haut, par le comte palatin, pour archevêque de Mayence, et rejeté ensuite par l'empereur, fut élu à la sollicitation de ce même prince, l'an 1166, pour succéder à Conrad, lorsqu'on eut appris en Allemagne la promotion de celui-ci au cardinalat et à l'évêché de Sabine, quoique Conrad, comme on l'a dit, n'eût point donné sa démission de son archevêché. Il était alors chancelier de l'empereur, comme l'atteste Romuald de Salerne, et prévôt de l'église de Mersbourg, suivant le chronographe de Lauterberg. Il embrassa le schisme que Frédéric avait excité, et fut de l'ambassade, aussi pompeuse qu'inutile, qu'il envoya, l'an 1167, au roi d'Angleterre, pour l'engager dans le même parti. (*Voy.* Alexandre, *évêque de Liége.*) A son retour, il alla joindre cet empereur en Italie, et y fit preuve de valeur en plus d'une occasion. On admira surtout l'exploit suivant. Pendant le siége d'Ancone, auquel Frédéric était occupé, Chrétien, et Renaud, archevêque de Cologne, allant joindre ce prince à la tête de

mille chevaux, furent attaqués, près de Tusculum, par quinze à vingt mille romains, contre lesquels ils se défendirent si vaillamment, qu'ils en couchèrent par terre douze mille, et mirent le reste en fuite. (Acerbus Morena.) Chrétien revint, l'an 1168, avec l'empereur, en Allemagne. Il était à Mayence au printems de cette année, comme le prouve une charte du 19 mars, par laquelle il confirmait une donation faite par Godelinde, dame pieuse, au monastère de Saint-Alban. L'empereur l'avait déjà fait auparavant archichancelier de l'empire, et l'antipape Calliste le nomma son légat. Envoyé de nouveau, l'an 1169, en Italie, il y fut occupé, cinq mois de suite, à faire la guerre, et la fit avec succès. (*Otto à S. Blasio*, c. 22.) Il paraît néanmoins que, durant le cours de cette expédition, il fit quelque apparition en Allemagne ou dans les Pays-Bas, puisqu'on le voit parmi les souscripteurs d'un diplôme donné par Frédéric, le 29 septembre 1171, à Liége. (Miræi, *op. Diplom.*, tom. I, pag. 189.)

Frédéric, voulant rendre la paix à l'église, en faisant la sienne avec Alexandre III, députa, l'an 1176, à ce pontife, les archevêques de Mayence, de Cologne, de Magdebourg, et quelques autres prélats, pour lui faire les premières ouvertures d'une réconciliation. L'année suivante, toutes les difficultés étant aplanies et les préliminaires de la paix arrêtés, Alexandre les fit jurer, le 21 juillet, par ces députés; et, trois jours après, il obligea Chrétien à renoncer au parti qu'il avait suivi jusqu'alors, lui donna solennellement l'absolution, et, après lui avoir fait brûler le *pallium*, qu'il avait reçu de l'antipape, il lui en fit remettre un autre par les mains du cardinal Hyacinthe. Chrétien assista ensuite au concile qu'Alexandre tint, le 14 août 1177, à Venise, pour cimenter la paix qui venait d'être faite. De là il reconduisit le pape à Rome, avec d'autres prélats que l'empereur nomma pour lui faire honneur. Chrétien était encore en cette ville au mois de mars 1179, lorsqu'Alexandre y célébra le concile général de Latran, dans lequel cet archevêque prit séance, et eut un rang distingué. En s'en retournant la même année, il donna dans une embuscade de Conrad, marquis de Montferrat, qui le retint prisonnier et lui fit acheter chèrement sa liberté, l'an 1181, après deux ans de captivité. M. de S.-Marc (*Abr. chron.*, tom. V, pag. 166) observe qu'on ne comprend pas comment Conrad, fils du marquis Guillaume, ami particulier de l'empereur Frédéric, osa traiter si mal un archevêque, premier ministre de ce prince, et cela dans le tems qu'il faisait la guerre pour l'église romaine.

On revoit encore Chrétien, l'année suivante, en Italie, à la tête des troupes impériales, occupé à venger le pape Lucius III

des insultes des Romains, et à réprimer leur acharnement contre la ville de Tusculum, dont ils avaient conjuré la ruine. N'ayant pu les rencontrer devant cette place, dont ils avaient abandonné le siége à son approche, il vint faire le dégât dans le territoire de Rome. Une maladie mortelle l'arrêta dans le cours de cette expédition. S'étant fait porter à Tusculum, il y reçut la visite du pape Lucius, qui lui administra les derniers sacrements, après quoi il mourut le 25 août 1183. On blâme, avec raison, ses inclinations martiales, si peu conformes au caractère dont il était revêtu.

## CONRAD, *pour la seconde fois.*

1183. CONRAD, après la mort de Chrétien, revint de Saltzbourg à Mayence, où il fut reçu, suivant l'expression d'un ancien, comme un ange du seigneur. L'an 1184, à l'exemple de son prédécesseur, il voulut s'emparer de ce qui avait appartenu dans la Thuringe et la Hesse à la maison éteinte de Franconie. Mais il trouva dans le landgrave Louis III, la même résistance que celui-ci avait opposée à l'archevêque Chrétien. Il en résulta des dégâts réciproques sur les domaines qu'ils possédaient en Thuringe et dans la Hesse. Mais l'empereur, les ayant réconciliés la même année, les emmena avec lui en Italie. (*Chron. Lauterberg.*) Leurs querelles s'étant renouvelées en 1186, Conrad fit élever le château de Heiligenberg, pour se défendre contre le landgrave, qui, de son côté, fit construire le château de Grunenberg, pour arrêter les courses de son ennemi. (*Lamb. Schafnab. Contin.*) L'an 1189, après le départ de l'empereur pour la Terre-Sainte, Conrad aida le jeune roi, son fils, Henri VI, qui lui succéda l'année suivante, à réprimer les efforts que fit le duc Henri le Lion, pour recouvrer ses domaines, dont il avait été dépouillé. Gerhard, prévôt de Stederbourg, dans l'histoire des derniers faits de ce duc, fait un récit fort désavantageux de la conduite que Conrad tint dans cette expédition. Il s'y comporta, dit-il, non en évêque, mais en général d'armée; il portait non le symbole de la paix, mais la torche de la guerre; sa tête était couverte d'un casque au lieu d'une mitre; il tenait en main, au lieu d'une verge pastorale, pour conduire et modérer la fureur des combattants, une massue avec laquelle il les animait par son exemple au carnage. Sa tunique était une cuirasse; sa chaussure, des bottines de fer. Monté avec cette armure sur un cheval fougueux, il ne suivait pas le roi, mais il le précédait, et loin de calmer sa colère, il l'irritait encore par ses discours. (*Apud Meibom. script. rer. Germ.*, tom. I, pag. 431.)

Henri VI, ne pouvant se rendre en Palestine, comme il en était sollicité par le pape Célestin III, fit partir en sa place, dans le mois de janvier 1197, l'archevêque de Mayence avec une armée considérable. Des modernes joignent à ce prélat, dans cette expédition, l'évêque de Wurtzbourg. Mais la chronique d'Erfort, qui nous sert ici de guide, ne fait point mention de ce dernier, dont il est certain d'ailleurs que la mort arriva au mois de juin de la même année. Le premier, revêtu du titre de légat, réunit sur sa route, à l'église romaine, Livon, roi d'Arménie, après avoir reçu sa profession de foi, et le réconcilia en même tems avec Boémond III, prince d'Antioche, qui lui faisait la guerre. On n'a point de détail des exploits qu'il fit en Palestine. S'étant rembarqué, l'an 1199, pour l'Europe, la mort le surprit, le 27 octobre de l'année suivante, disent les auteurs du nouveau *Gall. christiana*, dans une petite ville du diocèse de Passau, dont l'évêque Wolfher le fit transporter en grande pompe à Mayence. Mais ceci nous paraît manquer d'exactitude; car il est certain, par la chronique déjà citée de Saint-Pierre d'Erfort (p. 233) et celle de Saint-Pantaléon, que Conrad, retournant de la croisade, arriva dans la Pouille le 15 juillet 1199, et qu'il alla de là trouver le pape Innocent III à Rome, d'où il se rendit, accompagné de Boniface, marquis de Montferrat, à Mayence, puis en Thuringe. Gudling, qui n'avait point vu la chronique d'Erfort, non imprimée de son tems, a prouvé de même (p. 176) par l'auteur des Gestes d'Innocent (p. 83), par la chronique de Mayence, et par une lettre du roi Otton IV, qui est la vingtième parmi celles d'Innocent III, au registre *de negotio imperii*, que Conrad, après son retour, s'appliqua beaucoup à faire cesser les troubles de l'empire. Nous voyons, en effet, qu'en 1199, il indiqua une diète à Boppard pour établir la paix entre les deux compétiteurs à l'empire; mais qu'Otton ayant refusé de s'y rendre, il passa en Hongrie, où il réussit à réconcilier le roi Emeric avec André, son frère, comme l'atteste Godefroi de Saint-Pantaléon. S'étant ensuite occupé à pacifier les querelles des princes du Rhin, il vint à bout, l'an 1200, de leur faire conclure une trève dans une assemblée qu'il tint à Andernac. Conrad ne survécut pas long-tems à ce congrès. La chronique de Mayence (p. 769) nous apprend qu'une maladie aiguë l'enleva cette même année, sans nous en marquer le jour que nous n'avons pu savoir d'ailleurs. Elle ajoute qu'après sa mort, le duc de Bavière pilla sa chapelle et son trésor, dont il avait eu dessein de faire don à son église. Il pensait, lorsqu'il mourut, à reconstruire sa cathédrale, que les flammes avaient consumée.

(*Ibid.*) Rien n'était si commun alors en Allemagne, parce que tout y était construit en bois.

## SIGEFROI II.

1200. SIGEFROI II, dit LE VIEUX, de la maison d'Epstein, prévôt de Saint-Pierre, fut élu archevêque de Mayence par une partie des capitulaires (par trois seulement, suivant l'abbé d'Usperg) dans la ville de Bingen, après une première élection faite par tous les autres, sous les yeux de Philippe de Suabe, roi des Romains, en faveur de Lupolde, évêque de Worms. Cependant le pape Innocent III confirma l'élection de Sigefroi et déclara nulle celle de Lupolde, comme faite sans liberté, attendu la présence du roi Philippe (dont ce pape était ennemi) qui gênait les suffrages. L'an 1201, Sigefroi fut ordonné prêtre le samedi des quatre-tems de septembre, et sacré le lendemain par le légat Gui, cardinal de Prénoste. Il partit, peu de jours après, pour Rome, avec des lettres de recommandation d'Otton IV, roi des Romains, et de son consécrateur, adressées au pape, qui confirma de nouveau son élection, et le renvoya décoré du *pallium*. A son retour, il fut mis en jouissance des droits et revenus de son église, en Thuringe, par Herman, landgrave de cette province. (*Chron. S. Pantal. ad an.* 1203.)

Sur Adolfe, archevêque de Cologne, on parlera de la sentence de déposition que Sigefroi et Jean, évêque de Cambrai, prononcèrent contre ce prélat, le 19 juin 1205, en qualité de commissaires du saint siége, et de la consécration qu'ils firent ensuite de Brunon, qui lui fut donné pour successeur. Le roi Philippe ayant prévalu, cette année, sur son rival, Sigefroi fut obligé de s'enfuir à Rome, où le pape le créa cardinal du titre de sainte Sabine. Mais ce prince ayant été tué l'an 1208, il revint à Mayence, où il fut reçu de tous les ordres avec applaudissement. Lupolde, qui s'y était établi depuis son départ, n'avait pas attendu son retour pour se retirer. Mais le roi Otton chassa encore celui-ci de son église de Worms, dont l'administration fut confiée, par le pape, à Sigefroi. La bonne intelligence entre Innocent et Otton, ne fut point persévérante. Le pontife ayant excommunié ce prince, Sigefroi, qu'il avait créé son légat, publia cette censure, l'an 1211, dans la diète de Bamberg, et écrivit à tous les évêques d'Allemagne pour leur enjoindre, par l'autorité du siége apostolique, d'en faire autant dans leurs diocèses. Thierri, archevêque de Cologne, fut un de ceux qui méprisèrent cet ordre. Sigefroi ne souffrit pas qu'il le fît impunément. Après l'avoir frappé d'anathème, il vint lui-même à Cologne, où il le déposa le jour du jeudi-saint de l'an

1212. (*Chron. Hirsaug.*) Cependant, le comte palatin, frère d'Otton, s'étant ligué avec le duc de Brabant, et d'autres princes de la basse Allemagne, avait fait irruption, vers la Saint-Michel, dans l'archevêché de Mayence, dont il avait ravagé la campagne sans oser attaquer les villes. (*Chr. S. Pantal. ad an.* 1211.) Toujours plus animé contre Otton, l'archevêque de Mayence, pour achever de l'atterrer, couronna Frédéric, son compétiteur, le 25 juillet 1213, à Aix-la-Chapelle. Frédéric se brouilla dans la suite avec Rome, de même que celui qu'il avait supplanté. Le pape Grégoire IX l'ayant excommunié l'an 1215, Sigefroi n'hésita point à promulguer cette sentence par toute l'Allemagne. Il essuya, à ce sujet, de grandes traverses, que sa fermeté lui fit surmonter. Rome perdit un grand appui par sa mort, arrivée, le 9 septembre 1230, à Erfort, où il fut inhumé par Engelhard, évêque de Naumbourg.

## SIGEFROI III.

1231. SIGEFROI III D'EPSTEIN, neveu de Sigefroi II par Godefroi, son père, et de Thierri, archevêque de Trèves, par N. de Wied, sa mère, succéda à son oncle paternel dans le siége de Mayence, l'an 1231, ou au plutôt dans les derniers jours de l'année précédente, puisqu'on a de lui un acte daté du 18 décembre 1231, où il compte encore la première année de son épiscopat. (*Gall. chr.*, tom. V, col. 484.) Ce prélat, à son avénement, mit sur le clergé de son diocèse une imposition qui excita des mécontements. L'abbé de Reinhardsborn ayant refusé de s'y soumettre, Sigefroi le fit fustiger. Ce châtiment ne resta pas impuni. Conrad, comte de Landsberg, fils d'Herman I, landgrave de Thuringe, pour venger l'abbé, pensa poignarder l'archevêque, l'an 1232, à Erfort. Quelques-uns des assistants ayant empêché le coup, il alla satisfaire sa colère sur les terres de Mayence, et prit la ville de Fritzlar qu'il rasa après y avoir mis le feu. (Dusbourg, *Chr.* 36; M. le baron de Wal, *Hist. de l'ord. Teuton*, tom. I, pag. 309.) Sigefroi, la même année 1232, étant à la diète d'Aquilée, obtint de l'empereur l'abbaye de Lorsch, ou Laurisheim; ce qui lui attira, dans la suite, une querelle avec Otton II, duc de Bavière et palatin du Rhin. Il suivit, l'an 1238, l'empereur dans son expédition d'Italie, et le servit de son conseil et de son bras dans les différents combats qu'il eut à livrer. Mais, craignant d'indisposer le pape en servant un prince qui lui était odieux, il demanda la permission de retourner en son diocèse, avec tant d'instance, que Frédéric la lui accorda. Ce prince, comptant toujours sur son attachement, lui remit entre les mains Conrad, son fils,

pour le ramener en Allemagne, et le nomma en même tems comme régent dans ce royaume. Il acheva, l'an 1239, le nouvel édifice de sa cathédrale, qu'il avait commencé dès qu'il fut monté sur son siége. L'an 1241, il se déclara ouvertement, avec l'archevêque de Cologne, pour le pape contre l'empereur, et poursuivit à outrance les adhérents de ce prince. La ville d'Erfort était de ce nombre. Sigefroi en chassa les clercs et les moines, l'an 1242, après avoir jeté sur la ville un interdit qui dura depuis le mercredi avant les Rameaux jusqu'au 1er. août suivant, et ne fut levé qu'en payant une amende considérable. (*Chron. Erfortd.* et *Lamb. Schaf. contin.*) Frédéric ayant été déposé par Innocent IV au concile de Lyon, tenu l'an 1245, l'archevêque de Mayence applaudit à cet odieux jugement. L'archevêque de Trèves et celui de Cologne, étant dans les mêmes dispositions que lui, ils s'assemblèrent avec les évêques de Strasbourg, de Metz, de Spire, et d'autres prélats, à Hocheim, près de Wurtzbourg, où ils élurent, le 22 mai (et non au mois d'août) de l'an 1246, pour roi des Romains, Henri Raspon, landgrave de Thuringe. La mort ayant enlevé cet anticésar, l'année suivante, ils lui substituèrent Guillaume, comte de Hollande. On voit encore dans la cathédrale de Mayence la statue de Sigefroi, ayant à ses côtés celles des deux rois, ornés de leurs couronnes, l'un à droite avec cette inscription, HENRICUS REX, l'autre à gauche avec celle-ci : WILLELMUS REX. Après la mort de Raspon, il prétendit réunir à son église les fiefs qu'il laissait vacants en Thuringe, et eut pour adversaires le landgrave Henri l'Illustre, et Sophie, duchesse de Brabant. Cette querelle dura l'espace de dix-sept ans. Sigefroi, l'an 1249, se fait autoriser par le pape, à s'attribuer toutes les prévôtés de son diocèse, et les meilleures cures qui viendront à vaquer pendant le cours de deux ans. Il reçoit, dans le même tems, le titre de légat, en Germanie. Mais la mort ne lui permit pas de jouir de ces avantages. Ayant accompagné le roi Guillaume dans une expédition, il tomba malade près du palais d'Ingelheim; et s'étant fait porter à Bingen, il y termina ses jours le 9 mars 1249, peu regretté de ses diocésains, malgré les éloges que Latomus lui donne. (*Voyez* Conrad I, *archevêque de Cologne, et* Guillaume II, *comte de Hollande.*)

## CHRÉTIEN II.

1249. CHRÉTIEN II, prévôt de Saint-Victor de Mayence, doyen, et ensuite prévôt de l'église métropolitaine, et prévôt aussi de celle de Saint-Martin, fut élu archevêque de Mayence le 29 juin 1249, après que Rome eut rejeté la postulation qui

avait d'abord été faite de Conrad, archevêque de Cologne, pour ce même siége. Instruit des obligations de l'épiscopat, il n'y fit pas entrer, comme ses prédécesseurs, l'exercice des armes. Le roi Guillaume l'ayant invité à le suivre dans ses expéditions, il s'en excusa, disant qu'il était prêt à employer le glaive spirituel, c'est-à-dire la parole de Dieu, toutes les fois que son devoir l'exigerait; mais qu'il ne pouvait prendre part à des guerres où l'on se faisait un jeu de brûler les édifices, d'arracher les vignes, de dévaster les moissons. Sur ce qu'on lui objectait, l'exemple de ceux qui l'avaient devancé, sa réponse était : Il est écrit pour nous, *remettez votre épée dans le fourreau.* On lui fit un crime de cette manière de penser, et on le représenta au pape comme un homme sans talents, et incapable de gouverner une grande église. Chretien, apprenant que le roi Guillaume était à la tête de ses accusateurs, offrit, l'an 1251, sa démission, que le pape accepta. La chronique d'Erfort (pag. 105) nous aprend qu'il entra, l'an 1253, dans l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean. Elle ajoute qu'il mourut à Paris, la même année, dans la maison de l'Hôpital.

## GERARD I.

1251. GERARD, fils de Conrad, wildgrave ou comte Sauvage, sous-diacre et chanoine de l'église métropolitaine de Mayence, fut substitué à l'archevêque Chrétien par le cardinal-légat Hugues de Saint-Cher. Cette nomination, si l'on s'en rapporte à Chrétien lui-même, ne fut pas gratuite, mais l'effet de deux cents marcs d'argent donnés par Gérard en secret, dit-il, à l'archevêque d'Embrun, qui servait comme de collégue au légat. Quoi qu'il en soit, l'an 1252, Gérard, s'étant rendu le dimanche de la Sexagésime (4 février) à Erfort, y fut ordonné diacre et prêtre aux quatre-tems de Carême, et de là, s'étant transporté avec le roi Guillaume à Brunswick, il y reçut la consécration épiscopale des mains de l'archevêque d'Yorck. S'étant avisé, peu de tems après, de soumettre son clergé par force à un nouvel impôt, il s'attira une excommunication du légat Hugues de Saint-Cher, dont il ne fut relevé qu'au bout d'un an, vers Pâques 1253. (*Chron. Erford.*, p. 105.)

L'an 1256, après la mort du roi Guillaume, deux compétiteurs, Alfonse, roi de Castille, et Richard, duc de Cornouailles, s'étant élevés pour lui succéder, le dernier rechercha le suffrage de l'archevêque de Mayence, et l'obtint à l'occasion suivante. Tandis qu'Albert le Grand, duc de Brunswick, tenait assiégés dans leur château les seigneurs d'Assebourg, ses vassaux, Conrad, comte d'Eberstein, et l'archevêque de Mayence,

s'étant ligués ensemble, vinrent faire le dégât dans sa terre de Gottingen. Mais l'officier qui commandait pour le duc en ce pays, trouva moyen de les surprendre et de les amener à son maître. Le comte fut condamné à être pendu par les pieds en punition de sa félonie, étant vassal du duc, et l'archevêque conduit prisonnier à Brunswick, où il resta l'espace d'un an. Ce fut Richard d'Angleterre qui le délivra moyennant une grosse rançon qu'il paya. ( Voy. *les ducs de Brunswick.* ) Mais Gérard avait prévenu ce service, en envoyant de Brunswick son suffrage pour Richard, à la diète d'élection qui se tint, le 13 janvier 1257, pendant sa captivité. Remis en liberté, il assista au couronnement de ce prince, qui se fit, la même année, à Aix-la-Chapelle, le jour de l'Ascension. Il amena, l'année suivante, Richard à Worms, pour l'y faire recevoir; mais il en trouva les portes fermées, et ne put réussir à les faire ouvrir, ni soumettre les habitants à ce nouveau roi. Ce prélat finit ses jours le 25 septembre 1259, et fut enterré aux Franciscains d'Erfort. C'est sous son épiscopat que cessa la vie commune des chanoines de la métropole. ( Guden, t. I, p. 509. )

## WERNHER.

1259. Wernher d'Epstein, fils de Gérard d'Epstein, frère de l'archevêque Sigefroi III, chantre, puis grand-prévôt de l'église métropolitaine de Mayence, prévôt aussi de Sainte-Marie-aux-Degrés et de Saint-Pierre dans la même ville, succéda, par une élection canonique, l'an 1259, à l'archevêque Gérard. S'étant rendu, l'an 1260, à Rome, il y reçut la consécration épiscopale des mains du pape Alexandre IV. A son retour, il tint un concile où il excommunia Philippe de Hohenfels, pour les exactions aussi pesantes qu'injustes dont il foulait le clergé, dans les lieux de l'église de Mayence dont il avait l'avouerie. Philippe revint à résipiscence, et fut absous des censures le 7 janvier 1263. Wernher, cette même année, par traité du 10 septembre, s'accommoda avec la duchesse Sophie et son fils pour leurs prétentions sur les fiefs de Thuringe, dont une partie leur fut laissée. ( Guden. p. 703. ) L'an 1271, il acquit, le 19 mai, d'Ulric, seigneur de Duren, le château de Wildenberg pour neuf cents marcs d'argent, monnaie de Cologne. (*Latomus*, p. 732.) Etant, l'année suivante, à la diète de Francfort, pour l'élection du roi des Romains, il engagea les électeurs à réunir leurs suffrages en faveur de Rodolphe de Habsbourg. Il eut, en 1273, des démêlés avec Henri de Brabant, landgrave de Hesse, pour des ravages qu'il faisait sur ses terres. ( Voy. *les landgr. de Hesse.* ) Il assista, l'an 1274, au

concile général de Lyon ; et, l'an 1278, il acheta de Henri, comte de Sponheim, le château de Bœkelnheim, ce qui occasiona, entre ce prélat et Jean de Sponheim, une querelle qui ne finit que le 12 décembre 1281. Wernher termina sa carrière, le 2 avril 1284, dans la ville d'Aschaffenbourg, où il fut inhumé dans la grande église. Après sa mort, le siége de Mayence vaqua deux ans et trois mois, suivant la chronique d'Erfort.

## HENRI II.

1286. Henri, natif d'Isni dans l'Algow, en Suabe, fils d'un boulanger ou d'un marechal, franciscain de profession, surnommé en allemand *Knoderer*, à cause du cordon de son ordre, confesseur de l'empereur Rodolphe, évêque de Bâle, ayant été député par ce prince au pape Honorius IV, pour solliciter en faveur de l'un des deux elus, qui se disputaient depuis plus de deux ans le siége de Mayence, se comporta si adroitement dans son ambassade, qu'il se le fit adjuger par le pape, et fit nommer au siége de Bâle, le protégé de Rodolphe. Son gouvernement fut sévère. Il entreprit de réformer son clergé ; mais il ne vécut pas assez long-tems, et peut-être ne prit-il pas des mesures assez sages pour réussir dans ce dessein. Il mourut le 17 mars 1288, et fut enterré dans la cathédrale de Mayence. Son clergé, ou, pour mieux dire, quelques-uns de ses clercs les plus incorrigibles lui firent l'épitaphe suivante :

Nudipes Antistes non curat Clerus ubi stes,
Dum non in cœlis, sis ubicumque velis.

## GÉRARD II.

1288. Gérard, fils de Godefroi d'Epstein et d'Élisabeth de Nassau, petit-neveu de l'archevêque Sigefroi III, archidiacre de l'église de Trèves, et chanoine de celle de Mayence, avait eu les suffrages d'une partie des capitulaires, pour succéder à l'archevêque Wernher dont il était cousin, tandis que Pierre, prévôt de la métropolitaine, était porté par l'autre partie : mais ni l'un ni l'autre ne l'avait emporté. Ensuite il avait concouru pour l'archevêché de Trèves, avec Boémond. L'archevêque Henri II étant mort dans ces entrefaites, Gérard se remit sur les rangs, et eut pour compétiteur, Emeric de Schoneck, qui partagea les voix du chapitre avec lui. Tous deux étant allés poursuivre leurs droits à Rome, le pape Nicolas IV, par jugement du dimanche *Reminiscere*, deuxième du Carême 1289, adjugea le siége de Mayence à Gérard, et celui de Trèves à Boé-

mond. Gérard, à son retour, donna tous ses soins au gouvernement de son église, où il réforma plusieurs abus. Il s'appliqua particulièrement à mettre en sûreté les biens ecclésiastiques, et obligea les doyens de chaque église à dresser un état des revenus et prébendes de leurs chapitres et de le porter dans un livre qui serait enchaîné dans la bibliothèque, pour être consulté par chacun des chanoines au besoin. L'empereur Rodolphe étant mort l'an 1291, Gérard fit élire en sa place, le 1er. mai de l'année suivante, Adolphe de Nassau, son cousin, et le conduisit en grand cortège à Aix-la-Chapelle, où il fut couronné le 1er. juillet. Gérard acquit, l'an 1294, de Henri, comte de Gleichein, tout l'Eichsfeld, après avoir fait successivement l'achat de divers châteaux qui s'y trouvaient compris. Les dispositions de Gérard, envers l'empereur Adolphe, n'étaient plus alors les mêmes. Voyant que ce prince abusait de son autorité, sans égard pour ses remontrances, il assembla une diète à Mayence, où, de l'avis des électeurs qui n'étaient qu'au nombre de trois, il prononça la déposition de ce prince, le 23 juin 1298, et fit élire en sa place, par ses mêmes électeurs, Albert d'Autriche. La guerre ayant été déclarée entre les deux compétiteurs, Gérard se trouva avec un corps de ses troupes dans l'armée d'Albert, à la bataille qui se donna près de Worms, le 2 juillet 1298, et qu'Adolphe perdit avec la vie. Le 9 août suivant, l'on recommença et l'on confirma l'élection d'Albert. Mais comme dans le décret d'élection on ne donnait à l'électeur de Mayence que le second rang, Gérard fit réformer cet article, et obtint des lettres impériales, datées de Rotembourg, le 23 septembre 1298, par lesquelles le premier rang lui fut assuré, et à ses successeurs dans toutes les rencontres, avec confirmation du titre d'archichancelier de Germanie. Gérard accompagna, en décembre 1299, Albert, à Toul, où ce prince allait célébrer le mariage de Rodolphe, son fils, avec Blanche, sœur du roi Philippe le Bel. Celui-ci ayant proposé au roi des Romains, d'engager les électeurs à lui donner ce même fils pour successeur, Gérard s'y opposa hautement, protestant qu'il ne souffrirait pas que l'empire, du vivant de son chef, fût assuré à l'héritier de ses domaines. (*Chron. S. Petri Erford.*, pag. 310.) Cette anecdote, rapportée dans le seul ouvrage cité, nous donne la clef des brouilleries qui s'élevèrent depuis entre Albert et les princes électeurs, qu'il attaqua l'un après l'autre, sous prétexte de certaines usurpations qu'ils avaient faites sur l'empire. Gérard eut sa part des mauvais traitements du roi des Romains. La mort l'enleva le 25 février 1305. Il eut sa sépulture dans sa cathédrale.

## PIERRE.

1306. PIERRE, surnommé AICHSPALT, né à Trèves, d'honnêtes bourgeois, homme pieux et savant, médecin de Henri, comte de Luxembourg, qui devint empereur, engagé dans l'état ecclésiastique dès son enfance, fut nommé, l'an 1288, par le pape Nicolas, à la dignité de prévôt de l'église de Trèves. Mais la fermeté de la plupart des chanoines à maintenir le statut de leur compagnie qui en excluait les roturiers, ne lui permit pas de se faire installer. Le même pape le nomma, l'an 1293, pour le dédommager, à l'évêché de Bâle, après la mort de Pierre de Reichenstein. Celui de Mayence étant venu dans la suite à vaquer, il fut député par le comte de Luxembourg vers le pape Clément V, à Poitiers, pour solliciter en faveur de Baudouin, son frère, qui aspirait, quoique âgé seulement de vingt-trois ans, à ce siége. Pierre ayant trouvé le pontife incommodé d'un gros rhume, accompagné de crachement de sang, le guérit promptement à la vue des autres médecins qui n'avaient pu y réussir. Clément, par reconnaissance, le nomma, de l'avis du sacré collége, archevêque de Mayence, disant qu'un homme si habile à rendre la santé aux corps, le serait également à la procurer aux âmes. Le clergé de Mayence applaudit à cette nomination, et reçut avec honneur son nouveau pasteur. Mais il n'en fut pas de même du comte de Luxembourg, qui s'offensa d'abord de ce choix, qu'il regardait comme le fruit de la brigue. Pierre, néanmoins, dans une conversation qu'il eut avec lui, le détrompa si bien, qu'il reconnut depuis la main du Tout-Puissant dans cette nomination. S'étant rendu, l'an 1308, à la diète électorale de Rentz, Pierre y concourut, et eut même la plus grande part avec l'archevêque de Trèves, dans le mois de novembre, à l'élection du nouveau roi des Romains, Henri de Luxembourg. L'ayant conduit ensuite à Aix-la-Chapelle, il assista, le jour de l'Épiphanie 1309, à son couronnement. Il célébra, l'an 1310, à Spire, le mariage de Jean de Luxembourg, fils de l'empereur, avec Elisabeth, héritière du royaume de Bohême, et ayant de là accompagné les deux époux dans ce pays, il les couronna, le 4 février 1311, à Prague. On a parlé à l'article des conciles de celui qu'il tint, au mois de mai 1310, à Mayence, pour vérifier les accusations intentées contre les Templiers. L'impartialité qu'il fit paraître dans cet examen, sauva les accusés, qui furent renvoyés absous, par sentence du 1er. juillet 1311. (Voy. *le concile de Mayence de l'an* 1310.)

L'an 1314, dans la diète tenue, le 20 d'octobre, à Franc-

fort, pour l'élection d'un successeur de l'empereur Henri VII, mort l'année précédente, l'archevêque de Mayence, ainsi que celui de Trèves, le roi de Bohême, et le marquis de Brandebourg, donna son suffrage à Louis de Bavière, tandis que les autres électeurs donnèrent leurs voix à Frédéric d'Autriche; ce qui occasiona un schisme dans l'empire. Pierre, ayant accompagné Louis à Aix-la-Chapelle, le couronna le 26 novembre suivant.

Pierre, depuis le couronnement qu'il avait fait de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et d'Élisabeth, sa femme, avait acquis un grand crédit sur l'esprit de l'un et l'autre. Engagés par ce prélat à revenir en Bohême, ils le nommèrent leur ministre dans ce royaume; emploi dont il s'acquitta avec beaucoup de prudence et de succès. Mais plusieurs des grands du pays l'ayant accusé, par jalousie, de s'approprier l'argent de l'état, il prit le parti de retourner à son diocèse. (*Gall. chr.*, tom. V, col. 493.) Il mourut, à Mayence, le 6 juillet 1320, et fut enterré dans sa cathédrale, qu'il s'était appliqué à décorer.

## MATTHIAS DE BUCHECK.

1321. MATTHIAS, fils de Henri, comte de Bucheck, fut nommé, par le pape Jean XXII, archevêque de Mayence, sur la fin de l'an 1321. Ce fut la recommandation de Robert, roi de Sicile, qui lui obtint cette dignité, à cause des services que le comte Hugues, son frère, avait rendus à ce prince. Baudouin, archevêque de Trèves, que les chanoines de Mayence avaient unanimement postulé, loin de s'offenser d'avoir été rejeté par le pape, fut le premier à leur conseiller de recevoir Matthias, qu'il installa lui-même dans le siége de Mayence. Ces deux prélats vécurent, depuis, dans une parfaite intelligence. L'an 1326, Matthias, sur le refus que fit Henri, landgrave de Hesse, de reprendre de lui les fiefs qu'il tenait de son église, lui déclara la guerre avec le secours de l'archevêque de Trèves. Les deux prélats firent ensemble le siége de Giessen, dans la Hesse, qu'ils emportèrent. Mais la garnison que Matthias y laissa, se comporta si mal, que les habitants la chassèrent, et retournèrent sous l'obéissance du landgrave. Ce prélat finit ses jours dans le cours de cette guerre, le 10 septembre 1328, et fut inhumé dans sa cathédrale. Il est qualifié par Trithême, *vir omni honore perpetuâque memoriâ dignus.* Matthias, à la sollicitation du pape, travaillait, dans l'année qu'il mourut, à faire tenir une diète pour déposer l'empereur Louis de Bavière. (Raynaldi, *ad an.* 1328, n°. 40.)

## HENRI III.

1328. HENRI DE WURNENBOURG, dit BUSMAN, fils de Rupert, comte de Wurnenbourg et neveu de Henri, archevêque de Cologne, fut nommé par le pape Jean XXII, le 11 octobre 1328, à l'archevêché de Mayence, dont il était chanoine en même tems que prevôt de Bonn. Mais lorsque Henri se présenta à Mayence, le clergé refusa de le recevoir, et appela de sa nomination au pape mieux informé. L'affaire fut plaidée pendant trois ans, à la cour d'Avignon. Cependant les chanoines de Mayence, craignant qu'une longue vacance de leur siége ne fût préjudiciable à cette église, nommèrent pour l'administrer, Baudouin, archevêque de Trèves. Le pape désapprouva hautement ce parti, et persista jusqu'à la fin dans cette disposition, sans se laisser fléchir par les lettres que le roi de France et le roi de Bohême lui écrivirent pour l'engager de maintenir Baudouin dans son administration. Benoît XII, successeur de Jean XXII, fut également inexorable, et à la fin, Baudouin, menacé d'excommunication, prit le parti de remettre le gouvernement de l'église de Mayence, au bon plaisir du pape. C'est ce que l'on voit par sa lettre à Benoît, datée du 12 novembre 1336, dans laquelle il proteste de la pureté de son intention, en acceptant cette commission, qui lui a été offerte, dit-il, par le chapitre et les vassaux de l'église de Mayence. (Raynaldi, *ad an.* 1333, nº. 29, et 1336, nº. 51.)

L'an 1337, après la démission volontaire de Baudouin, Henri de Wurnenbourg fut admis, du consentement de tous les ordres, et mis en possession de l'archevêché de Mayence. On se contenta de lui imposer, suivant Albert de Strasbourg, deux conditions qu'il accepta : l'une, qu'il s'attacherait à l'empereur Louis de Bavière; l'autre, qu'il remettrait entre les mains du chapitre les places fortes et les villes dépendantes de son église. Henri n'avait pas attendu jusqu'alors à faire des actes de juridiction dans l'église de Mayence. Pour se concilier l'affection des citoyens, il avait donné, le 3 avril 1329, un diplôme par lequel il promettait de ne lever aucun impôt ni péage, à la distance d'un mille autour de Mayence, que du consentement de la ville. L'annee suivante, il avait déchargé les habitants des censures qu'ils avaient encourues, en vertu des décrets d'un concile de Mayence, pour les dommages par eux causés au clergé et les violences qu'ils lui avaient faites. L'an 1331, il les avait relevés du serment qu'ils avaient fait aux Juifs, de leur rembourser à certains termes l'argent qu'ils avaient emprunté d'eux à usure. Fidèle aux engagements qu'il avait pris avec le

chapitre, il députa, peu de tems après son intronisation, l'évêque de Coire et Gerlac, comte de Nassau, pour demander au pape Benoît XII l'absolution de l'empereur. Au mois de juillet 1338, étant à l'assemblée des sept électeurs à Rentz, il y soutint vigoureusement les intérêts de ce prince; et, l'ayant ensuite accompagné à Francfort, il dressa, de concert avec ces mêmes électeurs, la lettre qu'ils écrivirent au pape pour établir les droits de l'empire contre les prétentions de Rome. A la tête de la lettre il se dit : *Henri, archevêque de Mayence, archichancelier du saint empire, en Allemagne, et doyen des princes électeurs.* (*Gall. chr.*, tom. V, col. 499)

Le pape Clément VI, l'an 1344, fit un retranchement à la métropole de Mayence, en érigeant, par sa bulle du 30 avril, l'église de Prague en archevêché. (Raynaldi, *ad hunc an.* nº. 64.) Le 5 mai suivant, par une autre bulle, il donna un nouveau sujet de mortification à l'archevêque de Mayence, en transportant à celui de Prague le droit de sacrer et couronner le roi de Bohême. Henri, peu de jours après, eut occasion de mortifier le pape à son tour. Clément VI ayant fait dresser, par écrit, les articles de la paix qu'il consentait de faire avec l'empereur, l'archevêque de Mayence assembla les électeurs à Francfort pour en délibérer, et sur son avis, tous s'accordèrent à les rejeter. (*Albert. Argent.*, pag. 134.) Mais l'archevêque eut bientôt lieu de se repentir de ce coup de vigueur. Mécontent d'un décret rendu par l'empereur à son préjudice, en faveur des comtes palatins, il voulut en vain regagner les bonnes grâces du saint père. Elles furent mises à si haut prix, qu'il aima mieux recourir à celles de l'empereur, qui lui furent accordées sans conditions. Clément VI ne garda plus alors de mesures avec Henri. Après l'avoir excommunié publiquement, l'an 1345, il le déposa, le 7 avril de l'année suivante, et mit en sa place Gerlac de Nassau, *l'un des satellites de sa faction*, comme le qualifie un auteur du tems. Henri ne tint compte de sa déposition, et continua pendant environ huit ans de se porter pour archevêque de Mayence, et d'en faire les fonctions. (Baluz, *vit. Pp. Aven.*, col. 863.) Gerlac, de son côté, voulut soutenir sa nomination, et de là un schisme dans l'église de Mayence et des guerres entre les deux compétiteurs. Henri, cependant, par le conseil de l'empereur, consentit à remettre l'administration de son église à trois chanoines, sous la réserve d'un revenu de mille marcs d'argent. Henri fit, en 1348, la fonction d'électeur en créant roi des Romains Edouard III, roi d'Angleterre, de concert avec ceux de ses collègues qui s'étaient opposés à l'élection de Charles de Luxembourg, faite l'année précédente. On le voit encore donner son suffrage à l'élection de Frédéric,

margrave de Misnie, puis, en 1349, à celle de Charles Gonthier de Schwartzbourg. Les auteurs du *Gallia christiana* citent une lettre de ce prélat, écrite, en 1351, au roi Philippe de Valois, par laquelle il se déclare son ami et fidèle allié. Henri mourut le 21 decembre 1353. ( *Gall. chr.*, tom. V, col. 500. )

## GERLAC DE NASSAU.

1354. **Gerlac**, fils de Gerlac, comte de Nassau, et petit-fils de l'empereur Adolphe, né l'an 1326, fait doyen de l'église de Mayence, en 1345, nommé archevêque de la même église, l'année suivante, comme on vient de le voir, par le pape Clément VI, succéda, l'an 1354, à Henri de Wurnenbourg, après avoir transigé avec Cunon de Falkenstein, administrateur ou coadjuteur de celui-ci, par traité du vendredi après le jour de l'an. (*Gudenus*, tom. III, pag. 365-372.) Sur la fin de l'an 1355, Gérard eut guerre avec Frédéric, marquis de Misnie. (*Ibid.*, pag. 393.) L'an 1359, l'empereur Charles IV, étant à Coblentz, lui écrivit, le 18 mars, une lettre très-pressante pour lui rappeler, ainsi qu'il l'avait fait en présence du légat du pape, l'obligation où il était de mieux veiller sur les mœurs du clergé séculier et régulier de sa province, et de le réformer, avec menace, s'il y manquait, d'ordonner aux princes de séquestrer les revenus des bénéfices, jusqu'à ce que le pape eût ordonné ce qu'il en fallait faire. Cette lettre est datée de la treizième année de ses règnes et de la troisième de son empire; ce qui se rapporterait à l'an 1358: mais Charles ne fut que l'année suivante à Coblentz, d'où la lettre est datée. Il y a apparence que le soin de réformer son clergé occupa Gerlac le reste du tems de son épiscopat. Il mourut dans la ville d'Aschaffenbourg, le 12 février 1371, et fut inhumé dans le monastère d'Erbach.

## JEAN I, DE LUXEMBOURG.

1371. **Jean**, fils de Jean de Luxembourg, comte de Ligni, et d'Adélaïde de Flandre, comme le prouve le nouvel éditeur de Serarius (1), et non pas, ainsi que plusieurs l'assurent, de

(1) Cet éditeur se trompe néanmoins, en faisant Adélaïde fille de Gui de Dampierre, comte de Flandre. Elle n'était que sa petite-fille par Gui de Flandre, son père, sire de Richebourg et comte de Zéelande, et mari de Béatrix, dame de Sottinghem. ( *Voyez* Vredius, *Généal. Flandr. prob. tab. XI*, pag. 19. )

Wenceslas, comte de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV, fut transféré de l'évêché de Strasbourg, sur le siége de Mayence, dans le mois de mai 1371, par les soins du pape Grégoire XI, après que Cunon de Falkenstein, archevêque de Trèves, eut renoncé à l'élection que le chapitre de Mayence avait faite de sa personne pour ce siége. Ce fut l'empereur Charles IV qui procura la translation de l'évêque Jean dont il était parent. (*Gesta Archiep.*, *Trevire*, c. 163, *apud Honteim. prodr.*, pag. 844.) Le nouvel archevêque, vers la fin de février de l'an 1372, fit son entrée dans Mayence, où il fut très-honorablement reçu. Mais, l'année suivante, une mort, que quelques-uns regardèrent comme l'effet du poison, l'enleva, le 4 avril, à Eltvil, ou Eltfeld, d'où son corps fut transporté au monastère d'Erbach, pour y être inhumé. Latomus dit de lui (p. 538) : *Princeps vultûs venustate et corporis staturâ conspicuus, moribus lenis et simplex, qui potiùs regeretur quàm regeret.*

## LOUIS DE MISNIE.

1374. Louis de Minie, fils de Frédéric le Sérieux, landgrave de Thuringe et marquis de Misnie, né le 25 février 1340, évêque d'Halberstadt, en 1358, puis de Bamberg, en 1366, s'étant rendu, au mois de février 1374, à la cour d'Avignon, obtint, du pape Grégoire XI, l'archevêché de Mayence, à la recommandation de l'empereur Charles IV. Cependant le chapitre de Mayence avait élu, à l'unanimité, pour son archevêque, Adolfe de Nassau, évêque de Spire, que Louis trouva en possession du siége de Mayence, à son retour. En vain, il apportait avec lui le bref du pape qui déclarait nulle cette élection, malgré la somme de vingt-deux mille florins qu'Adolfe lui avait fait passer en forme de décimes, pour l'engager à la confirmer. Adolfe, soutenu de ceux qui l'avaient élu, défendit si bien le terrain contre son compétiteur, qu'il l'empêcha de se mettre en possession d'aucune des places qui relevaient de l'église de Mayence, à l'exception d'une seule nommée Salza, qui était en Thuringe. On voit cependant qu'Adolfe faisait sa résidence à Erfort. A l'égard des droits honorifiques du siége, il paraît que Louis en eut la jouissance exclusive. On a divers actes qu'il souscrivit avec le titre d'archichancelier en Germanie. L'an 1376, il concourut, le 10 juin, à l'élection de Wenceslas, roi des Romains. Louis, cependant, ne manquait pas de partisans, dont les principaux étaient les margraves de Misnie et de Thuringe, et le comte de Schwartzbourg. Adolfe fut obligé de prendre les armes et de faire aussi des alliances pour se maintenir. Les deux antagonistes se faisaient la guerre avec le même

acharnement. « Tous ceux du parti de Louis, qui tombaient » entre les mains d'Adolfe, étaient dépouillés entièrement, ou » ne se rachetaient que par une grosse rançon; et même s'il » avait à les redouter, il les retenait prisonniers, sans vouloir, » à quelque raison que ce fût, les relâcher. Ceux qui tenaient » pour Louis, en usaient de même à l'égard de ses ennemis ». (*Fabric. origin. Saxon.*, l. VI, pag. 667.) Après la mort de Grégoire XI, arrivée l'an 1378, Urbain VI, son successeur, voulant mettre fin au schisme de Mayence, dégagea Louis des liens qui l'attachaient à cette église, et, pour le dédommager, le nomma patriarche de Jérusalem et évêque de Cambrai. Mais Louis, très-peu satisfait de cette indemnité, résolut de tout tenter avant de céder la place à son rival. Son obstination fut telle, qu'il fit plier Urbain, tout entêté qu'il était lui-même, et l'obligea de révoquer son jugement. Louis, néanmoins, conserva très-peu d'autorité dans son église. Enfin, l'an 1381, toutes les dificultés étant aplanies entre les deux archevêques, par les soins du roi Wenceslas et des princes, Adolfe resta victorieux et fut solennellement intronisé le dimanche *Misericordia Domini* (28 avril), aux acclamations du clergé et du peuple. Le pape, ravi d'apprendre cette nouvelle, donna l'archevêché de Magdebourg en commande à Louis, qui retint néanmoins, jusqu'à sa mort, le titre d'archevêque de Mayence. Il est vrai qu'il ne survécut pas long-tems à cette espèce de disgrâce. L'an 1382, la troisième férie du carnaval, dans un bal qu'il donnait à la suite d'un grand repas, à Kalb, sur la Saal, dans l'archevêché de Magdebourg, comme il dansait avec une dame, exercice qui lui était familier, le feu prit à l'appartement. Chacun fuit à la hâte. Le prélat, en se sauvant, fait une chute dans l'escalier, dont il meurt le lendemain, ou quelques jours après. On l'enterra dans la chapelle du palais archiépiscopal de Magdebourg. (*Chr. Magdeb.*, *apud Schannat*, *Vindem. Litter.*, part. 2, pag. 87.)

## ADOLFE I DE NASSAU.

Adolfe, fils d'Adolfe, comte de Nassau-Wisbaden, et de Marguerite, fille de Frédéric IV, burgrave de Nuremberg, évêque de Spire, s'étant mis sur les rangs pour remplacer l'archevêque Jean de Luxembourg, avait eu pour lui, ainsi qu'on vient de le voir, tous les suffrages. Son élection, néanmoins, toute canonique qu'elle était, n'en fut pas moins cassée par le pape Grégoire XI, qui nomma Louis de Misnie pour remplir le siége de Mayence. On prétend que l'aversion de ce pontife pour Adolfe était fondée sur ce qu'on l'accusait d'avoir eu

part à la mort de l'archevêque Jean de Luxembourg. Quoi qu'il en soit, Adolfe tint tête à Grégoire et à l'empereur Charles IV, tous deux protecteurs de Louis. Après la mort du premier, voyant qu'Urbain VI, son successeur, penchait aussi pour Louis, il se tourna du côté de Clément VII, antagoniste d'Urbain. Clément lui envoya le *pallium*, avec une provision d'indulgences. Adolfe, ayant reçu, le 29 octobre 1379, le bref du pape qui confirmait son élection, le fit publier à Eltfeld, où il était pour lors, et se fit revêtir du *pallium*, par deux évêques, en présence des chanoines, des bénéficiers, et des autres officiers de l'église métropolitaine. Le 5 novembre suivant, après un traité fait avec le chapitre, il fut envoyé en pleine possession de l'archevêché, avec ordre à tous les vassaux de le reconnaître pour leur archevêque et seigneur. Ce fut alors qu'ayant quitté les titres d'évêque de Spire et d'administrateur de Mayence, dont il avait usé jusques-là, il commença à se qualifier archevêque de Mayence et administrateur de Spire. Enfin, l'an 1381, réconcilié depuis quelque tems avec Urbain, et confirmé aussi par ce pape, il fit son entrée solennelle à Mayence, le second dimanche après Pâques. Panvini assure qu'Urbain l'éleva au cardinalat. Mais d'autres prétendent que cette dignité lui ayant été offerte, il la refusa. Adolfe, n'ayant plus de concurrent, par la mort de Louis de Misnie, tourna ses armes contre Robert I, comte palatin du Rhin, pour un sujet que l'histoire ne nous apprend pas. Mais l'empereur étouffa cette guerre dans sa naissance. Adolfe attaqua ensuite Herman, landgrave de Hesse, pour faire cesser les exactions qu'il levait sur le clergé séculier et régulier de ses états, et faire revivre les prétentions de son siége sur plusieurs fiefs de la Hesse. Jean Roth, écrivain du tems, ajoute qu'il revendiquait encore une dîme qu'Herman avait enlevée à son église. Adolfe eut pour allié dans cette guerre, Otton, duc de Brunswick. Il poussa le landgrave si vigoureusement, qu'outre la restitution de ce qu'il répétait, il l'obligea, l'an 1385, d'acheter la paix au prix de deux cent mille florins, pour lesquels il lui engagea les trois petites villes de Grebenstein, d'Immenhausen et de Wolfshagen. Tout cela ne produisit encore qu'un calme de peu de durée. (*Chron. Thuring.*, *apud* Menken, pag. 1811.) Herman voulut faire des efforts pour se soustraire à des conditions si dures. L'archevêque, irrité, rentra, l'année suivante, dans la Hesse avec une armée considérable, fortifiée des troupes du landgrave de Thuringe, prit Rotembourg et Mulsaugen, brûla Guisdenberg et détruisit quelques autres villes et châteaux. Mais Cassel tint encore, et il fut obligé d'en lever le

siége pour la seconde fois. Outre ces calamités temporelles dont le prélat accablait son ennemi, il ne faisait pas un usage moins terrible de ses armes spirituelles, en l'excommuniant lui, ses amis et ses troupes. Mais Urbain VI, plus modéré, leva l'interdit, et la paix ne tarda pas à se faire à des conditions que nous ignorons. (Mallet, *Hist. de Hesse*, l. I, p. 216.) Quelques-uns ont avancé, qu'en vertu d'une de ces conditions, Herman, en qualité de maréchal de l'archevêque, donna lui-même l'avoine aux chevaux de ce prélat dans ses écuries de Fritzlar. (Serarius.) Adolfe mourut, le 6 février 1390, à Heiligenstadt, et fut inhumé à Mayence, dans la cathédrale. Il avait fondé, l'an 1389, l'académie d'Erfort.

## CONRAD II DE WEINSPERG.

1390. CONRAD, fils d'Engelhart, seigneur de Weinsperg, prévôt de l'église de Saint-Pierre, dans la vallée de Winpfen, au diocèse de Worms, chanoine de l'église de Mayence, recteur de la paroisse de Lorch, et scholastique ensuite de la métropolitaine de Mayence, parvint, par ces degrés, l'an 1390, au siége de cette église. Son élection fut confirmée par le pape Boniface IX, qui lui envoya le *pallium*, sans délai. Les Vaudois, sous les derniers archevêques, s'étaient introduits dans l'église de Mayence et y avaient répandu leurs erreurs. Conrad en fit faire la recherche, et trente-six d'entre eux furent livrés aux flammes, en 1392. Le dimanche avant la Pentecôte de l'an 1395, Conrad fit à Heidelberg, une alliance avec le comte palatin du Rhin, Nicolas, évêque de Spire, et le marquis de Bade, à laquelle se joignirent le duc Léopold, Everard, comte de Wortemberg, avec quinze villes impériales de Suabe, pour garantir leurs états contre les violences de certaine association nommée les *Schlegeler*, qui causait, les armes à la main, de grands troubles en divers lieux. C'étaient des villes entières qui s'associaient ainsi, sous prétexte de défendre leurs droits. Latomus nous apprend (pag. 541) que celles de Mayence, de Spire et de Worms, ayant envoyé six cents hommes, l'an 1388, faire le dégât sur les terres du comte palatin, ce prince les avait dispersés et en avait fait jeter soixante tout vifs dans des fours à chaux. On tint à Egra, dans la suite, une assemblée où les confédérés furent contraints de souscrire à la paix publique qu'on y conclut. (Struvius, pag. 649.) La mort enleva de ce monde, l'archevêque Conrad, le 19 octobre 1396, comme porte son épitaphe, dans la ville d'Aschaffenbourg, d'où il fut rapporté à Mayence, pour y être inhumé dans sa cathédrale.

## JEAN II DE NASSAU.

1397. JEAN DE NASSAU, frère de l'archevêque Adolfe, obtint, le 24 janvier 1397, du pape Boniface IX, à Rome, où il s'était transporté, l'archevêché de Mayence, sans égard pour l'élection que le collége métropolitain avait faite de Godefroi, comte de Linange. Jean de Nassau, suivant Trithême, était d'une petite taille, mais d'un esprit fin et rusé. Voyant son compétiteur déterminé à soutenir son droit par la voie des armes, il fit alliance, le 2 février 1398, avec Hannneman, comte de Deux-Ponts, afin d'être en état de repousser les attaques auxquelles il s'attendait. Mais Godefroi, n'espérant point de justice du pape, n'alla point, à ce qu'il paraît, au-delà des menaces. Jean de Nassau, devenu, par l'inaction de Godefroi, libre possesseur de son église, donna ses soins pour y rétablir la sûreté. Le château de Tanneberg servait alors de retraite à des gentilshommes qui, profitant de l'indolence de l'empereur Wenceslas, exerçaient de là impunément le pillage dans les environs. L'archevêque Jean, s'étant confédéré avec les archevêques de Trèves et de Cologne, l'évêque de Spire, Philippe de Nassau, conservateur de la paix de Wétéravie, les villes de Mayence, de Worms, de Francfort, de Frideberg, de Gelnhaus et de Fritzlar, entreprit de détruire ce repaire de brigands, et en vint heureusement à bout. Il régnait dans l'empire bien d'autres désordres dont on rendait le chef responsable, parce qu'il négligeait d'y remédier. L'archevêque de Mayence et les autres électeurs du Rhin s'étant assemblés à Mayence, l'an 1399, le lundi après l'exaltation de la sainte croix, conclurent une union pour le maintien des droits de l'église et de l'empire. Wenceslas les ayant amusés par de vaines promesses, ils tiennent, l'année suivante, à Francfort, une nouvelle assemblée, où, de concert avec les plénipotentiaires du duc de Saxe, ils se déterminent à déposer Wenceslas et à lui substituer Frédéric, duc de Brunswick-Limbeck. Wenceslas proteste contre cette délibération qui devait s'effectuer dans une troisième assemblée indiquée au même lieu pour le mercredi après la Saint-Urbain (26 mai de la même année). Elle n'eut point lieu. Le duc de Brunswick ayant été tué, le 5 juin suivant (veille de la Pentecôte), près de Fritzlar, par Henri, comte de Waldeck, sa mort ne changea point les dispositions des électeurs qu'on vient de nommer, à l'égard de l'empereur. S'étant rendus, le 7 août, à Lahnstein, vis-à-vis de Rentz, ils y déposent Wenceslas le 20; et l'archevêque de Mayence, en leur nom, proclame roi des Romains, Robert, comte palatin

du Rhin. Tel est en abrégé le récit de Struve (*Corp. Hist. Germann.*, t. I, pp. 654-657), récit fondé sur les auteurs du tems et sur les actes mêmes dont il présente des extraits.

L'archevêque de Mayence se rendit fort suspect du meurtre de Frédéric de Brunswick, par la protection qu'il accorda au comte de Waldeck. Les princes de la maison de Brunswick, ne doutant point qu'il ne fût complice de ce crime, formèrent une ligue contre lui et le comte de Waldeck, avec le landgrave de Hesse et presque tous les ducs, barons et autres seigneurs de Saxe, pour en tirer vengeance. Mais ils prirent si mal leurs mesures, que, s'étant mis en campagne avec une armée considérable, la disette de vivres les obligea de s'en revenir et de se débander sans avoir fait aucun exploit. (*Gobelin. Personn. Cosmodr.*, p. 288.) La querelle subsistait toujours entre Jean de Nassau et son compétiteur. Elle fut enfin terminée à l'avantage du premier par le roi des Romains, le 8 mai 1401. (*Guden.*, t. IV, p. 2, *et seq.*) L'année suivante, les exactions que le premier faisait sur le clergé de son diocèse, occasionèrent des soulèvements, dont les princes de Brunswick et le landgrave de Hesse, profitèrent pour recommencer la guerre contre le prélat et le comte de Waldeck. Les hostilités durèrent l'espace d'un an avec une égale atrocité de part et d'autre.

Les réformes que l'empereur Robert faisait dans l'empire, déplurent à ceux dont il réprimait les usurpations. De ce nombre fut l'archevêque de Mayence. L'an 1405, il forme une confédération avec le comte de Wurtemberg, le marquis de Bade, et la plupart des villes de Suabe, contre tous ceux qui entreprendraient de leur nuire, sans en excepter même l'empereur. Celui-ci en fit une de son côté avec les villes d'Alsace, pour arrêter les mauvais desseins de ce prélat, qui n'était occupé qu'à traverser ses meilleures intentions. Après la mort de ce prince, arrivée le 18 mai 1410, Jean de Nassau concourut à l'élection de Sigismond, nouveau roi des Romains, qu'il proclama, le 21 juillet (et non juin) 1411, à Francfort. L'an 1415, il se rendit en grand cortège au concile de Constance, où il arriva, le 19 janvier, accompagné de plusieurs cardinaux et autres prélats qui étaient venus au-devant de lui hors de la ville. Attaché au pape Jean XXIII, comme il l'avait été à son prédécesseur, Alexandre V, il se déclara hautement pour lui dans la congrégation qui se tint, le 11 mars suivant, en présence de l'empereur, pour l'élection d'un nouveau pape; ce qui occasiona une altercation entre ce prélat et l'évêque de Salisburi, qui soutenait que Jean XXIII était digne du feu. Mais la chaleur de l'archevêque de Mayence, suivant la re-

marque de Lenfant, ne servit qu'à aigrir les esprits contre ce pape. Trithème et quelques autres l'accusent d'avoir été complice avec Frédéric d'Autriche, de l'évasion de Jean XXIII, arrivée le 21 du même mois. Il s'en repentit ensuite, ajoute le premier, et en demanda pardon au concile, qui lui imposa une pénitence qu'il subit. Ce qui est certain, c'est que son zèle pour Jean XXIII se ralentit beaucoup depuis. Etant tombé malade dans le même tems, il prit de là prétexte, dès qu'il fut convalescent, de s'en retourner en son diocèse, alléguant le mauvais air du territoire de Constance : mais il laissa des procureurs pour agir en son nom dans le concile. Jean XXIII ayant été repris et enfermé, le bruit courut que l'archevêque de Mayence avait dessein d'user de violence pour le remettre en liberté; sur quoi il écrivit, pour démentir cette accusation, une lettre apologétique, qui, le 3 juin 1416, fut lue en pleine assemblée. L'empereur Sigismond, l'année suivante, lui confia l'administration de la Wétéravie, par un diplôme daté de la veille de saint Antoine. Une maladie l'enleva, le 23 septembre de l'an 1419, dans la ville d'Aschaffenbourg; d'où il fut rapporté dans sa cathédrale pour y être inhumé. « Jean de Nassau, dit le P. Barre, avait plus de finesse que » d'élévation : souple, adroit, plus faux que politique, plus » propre à l'intrigue qu'à la négociation, il s'attacha moins à » persuader qu'à séduire. Il n'avait d'ailleurs aucune vertu de » son état, et ne se souciait point de cacher ses vices sous » les dehors d'une certaine modestie. »

## CONRAD III.

1419. CONRAD, wildgrave de Dune, comte Sauvage, rhingrave de Stein, ou de la Pierre, chanoine de l'église de Mayence, prévôt de la collégiale de Francfort, préfet de Rustemberg, fils de Jean II, wild et rhingrave des mêmes lieux, fut élu, le 10 octobre 1419, archevêque de Mayence au château d'Erenstein (Guden., t. IV, p. 124), où les troubles, excités dans la ville métropolitaine par les citoyens, avaient obligé les chanoines à se transporter pour faire leur élection. Elle fut approuvée du pape Martin V, après un sérieux examen, par un bref adressé, le 15 décembre suivant, aux vassaux et bénéficiers de l'église de Mayence. Ce prélat fut étroitement lié avec l'empereur Sigismond, qui lui donna des preuves authentiques de son estime en le nommant, l'an 1422, vicaire de l'empire pour dix ans. Mais Louis d'Heidelberg, comte palatin, lui contestant cet honneur, il s'en démit, l'année suivante, dans la diète de Boppard. Son prédécesseur lui avait

laissé bien des abus à réformer dans son église. Pour s'acquitter de ce devoir, il tint à Mayence, l'an 1423, un synode provincial, dont Serarius dit que les actes ont été rendus publics : ils ne se trouvent néanmoins dans aucune collection des conciles.

L'an 1429, sur la convocation qui fut faite du concile de Bâle, Conrad dressa un état des griefs de l'église germanique contre la cour de Rome, avec les moyens de les redresser. Mais, avant de rendre public ce mémoire, il assembla, le 12 novembre 1431 (et non 1430), ses comprovinciaux dans la ville d'Aschaffenbourg, pour en conférer avec eux. Le mémoire fut approuvé par l'assemblée, et envoyé au concile de Bâle, où Conrad, malgré le désir qu'il en avait, ne put assister. Les troubles qui régnaient à Mayence et dans les environs, ne permettaient pas au prélat de s'éloigner. Les choses en vinrent au point, que les chanoines, ne trouvant point de sûreté dans la ville, la quittèrent, et se dispersèrent en divers cantons. Le concile de Bâle, instruit de ses troubles, commit, l'an 1433, l'archevêque de Cologne et l'évêque de Liége, pour travailler avec Conrad, au rétablissement de la paix. Mais la réussite de cet ouvrage était réservée au successeur de Conrad. Il mourut, le 10 juin 1434, à Eltfeld, d'où il fut rapporté dans sa cathédrale pour y être enterré. Ce prélat, durant son épiscopat, montra beaucoup de zèle contre les Hussites, et encouragea ses diocésains à prendre les armes contre ces perturbateurs du repos public.

## THIERRI D'ERPACH.

1434. Thierri, ou Dietheric, fils d'Eberhard, seigneur d'Erpach, était chanoine et chantre de l'église métropolitaine de Mayence, lorsqu'il en fut élu canoniquement archevêque à Bingen, le 7 juillet 1434. (Trithême.) Le pape Eugène IV, auquel il avait député le docteur Jean Lysère, confirma son élection le 20 octobre suivant. Les troubles de Mayence furent enfin terminés, le 10 janvier de l'année 1435, par ses soins réunis à ceux des commissaires du concile de Bâle. Après avoir banni la discorde de son diocèse, Thierri la poursuivit chez ceux de ses voisins qu'elle agitait. Il s'appliqua, mais avec peu de succès, à réconcilier Michel, comte de Wertheim, avec l'évêque de Spire, dont les intérêts croisaient les siens. Le comte ayant rejeté les voies d'accommodement que ses enfants avaient eux-mêmes acceptées, l'archevêque de Mayence se crut obligé de prendre les armes pour le réduire. Avec le secours de plusieurs princes et prélats, ses alliés, il débuta par

la prise du château de Schweinsberg, qu'il lui enleva, vers la fin de juin 1437, après onze jours de siége. Mais la guerre entre eux ne se termina point là.

La querelle du concile de Bâle avec le pape Eugène IV, donnait alors un triste spectacle aux fidèles. La mort de l'empereur Sigismond, arrivée le 9 décembre de la même annee, augmenta le mal auquel il pouvait seul remédier. Thierri, dans ces conjonctures, assembla ses suffragants à Mayence, au mois de février 1438, pour délibérer avec eux sur l'état présent des choses. Leur avis fut qu'avant tout, il fallait procéder au plutôt à l'élection d'un nouveau chef de l'empire. En conséquence, il convoqua la diète électorale à Francfort, où, d'une voix unanime, on élut, le 18 mars, Albert d'Autriche, roi des Romains. Le lendemain de cette opération, l'électeur de Mayence et ses collégues adressèrent deux lettres, l'une au pape Eugène, l'autre à l'empereur Jean Paléologue, qui se trouvait alors avec le pape au concile de Ferrare. Ce ne sont proprement que des lettres de créance pour les ambassadeurs qui devaient les présenter. (*Serar. no. ed.*, t. I, pp. 751-752.) L'histoire n'explique point en détail les ordres dont ils étaient chargés; mais ils n'y a point de doute qu'ils ne fussent relatifs à la réunion des deux églises, et à celle du pape avec le concile de Bâle. Les négociations des ambassadeurs échouèrent sur le second article. On tint depuis, à ce sujet, différentes diètes qui n'eurent pas un meilleur succès. Dans celle qui s'assembla, le 2 mars 1439, à Mayence, on vit arriver les députés de la plupart des cours. Eugène et le concile de Bâle y envoyèrent aussi chacun les leurs. Mais ceux du pape s'arrêtèrent à Constance, et ne passèrent pas au-delà. L'archevêque de Mayence parla dans cette assemblée avec force en faveur du concile, qui se disposait à déposer Eugène. Cependant son avis, quoique adopté par les électeurs de Trèves et de Cologne, fut rejeté par les princes; et le résultat de la diète à cet égard, fut de s'en tenir à la neutralité. Mais un point important où se réunirent tous les avis, ce fut l'adoption des décrets du concile de Bâle, touchant l'abolition des annates, des réserves, des expectatives, et le rétablissement universel des élections canoniques. La délibération fut rédigée en forme de pragmatique sanction, revêtue de toutes les formalités qui pouvaient lui donner une consistance légale. Les légats du pape, ayant appris cette résolution, se rendirent à Mayence, et lui opposèrent leurs protestations, en la déclarant attentatoire aux droits et prérogatives du saint siége.

L'empereur Albert étant mort le 27 octobre suivant, Thierri, pendant la vacance de l'empire, convoqua les électeurs à

Francfort, où la même neutralité fut confirmée le jour de saint Martin. S'étant rassemblés, l'année suivante, au même lieu, pour l'élection d'un nouveau roi des Romains, leurs suffrages tombèrent sur Frédéric d'Autriche, qu'ils proclamèrent, le 2 février 1440, par l'organe de l'électeur de Mayence. Frédéric ne vit pas d'un œil indifférent les troubles de l'église, qui allaient toujours en croissant. Pour y remédier, il indiqua, au 29 septembre, une diète à Nuremberg, qui n'eut point lieu. Thierri convoqua, de son côté, un concile à Aschaffenbourg, pour le 16 août 1440, afin de porter les vœux de sa province à la diète qui devait se tenir, et qui se tint réellement, dans les mois de février et de mars 1441, à Mayence. Mais ces soins furent inutiles, et les esprits s'aigrirent de plus en plus. Les choses en vinrent au point que, l'an 1445, le pape Eugène fulmina une sentence de déposition et d'excommunication contre les archevêques de Trèves et de Cologne, pour les punir de leur attachement au concile de Bâle. Thierri, que le pape n'avait épargné que dans l'espérance de le ramener, n'en fut pas moins ardent à prendre la défense de ses collègues outragés. Les électeurs de Saxe, du Palatinat et de Brandebourg, entrèrent dans les mêmes dispositions. S'étant assemblés en diète avec lui, à Francfort, le 5 mars 1446, le résultat de leur délibération fut d'envoyer à Eugène une ambassade pour lui signifier que s'il ne révoquait la sentence de déposition prononcée contre les deux archevêques, s'il ne supprimait les taxes dont la nation germanique était chargée par la cour de Rome, s'il ne reconnaissait la supériorité des conciles au-dessus du pape, comme elle avait été reconnue par le concile de Constance, et s'il ne confirmait la pragmatique sanction de Mayence, ils embrasseraient l'obéissance de Félix, son rival. Ce coup de vigueur rabattit la fierté d'Eugène. Il fit connaître, par ses légats, à la nouvelle diète assemblée au même lieu, dans le mois de septembre suivant, ses dispositions à la paix. Mais celui qui le servit le mieux en cette occasion, fut le fameux Eneas Sylvius, depuis pape, sous le nom de Pie II. Ayant imaginé un tempérament pour accorder les intérêts de la nation allemande avec les prétentions du pape, il vint à bout de le faire agréer à l'archevêque de Mayence, et, par son canal, à tout le collége électoral, dont l'exemple entraîna l'acquiescement de tous les autres membres de la diète. (Serar., t. I, p. 762; *Gobelin. Persona. Comment. Pii II*, l. I, p. 12.) L'histoire ne dit pas en quoi consistait cet accommodement; mais la bulle, donnée par le pape au commencement de février suivant, porte à croire que Sylvius, ayant pris l'acte de l'union électorale faite l'année précédente à

Francfort, en retrancha, sans toucher au fond, ce qui pouvait blesser la délicatesse de Rome. C'est ce que Sylvius dit lui-même dans l'histoire de Frédéric III, publiée par M. Kollar. (*Analect. Vienn.*, t. II, p. 121.) Mais avant d'en venir là, il avait corrompu par argent les conseillers de l'électeur de Mayence, comme il le témoigne lui-même. (*Ibid.*) Eugène ne jouit pas long-tems de son triomphe, dont il eut même à peine connaissance, étant mort le 23 février 1447. Nicolas V lui ayant succédé, l'empereur Frédéric III convoqua une diète, l'année suivante, à Aschaffenbourg, pour retenir sous son obéissance toute l'Allemagne. Ce point important ne souffrit point de difficulté; mais ce qui en éprouva beaucoup, ce fut le réglement que l'électeur de Mayence et les principaux de la diète proposèrent de faire touchant la matière bénéficiale. Le légat, secondé par l'empereur, trouva moyen d'éluder la délibération, et de traiter directement avec lui de cet objet. Le résultat de leurs conférences fut le fameux concordat de la nation germanique, qui renversa de fond en comble la pragmatique sanction de Mayence, et qui, ayant été successivement ratifié par la plupart des électeurs et des princes, a toujours fait loi depuis dans l'Allemagne. (Voy. *l'empereur Frédéric III.*)

Thierri ne ménagea pas plus la cour impériale que celle de Rome. On le voit, en 1456 et 1457, dans les diètes de Nuremberg et de Francfort, tenues contre les défenses de l'empereur, délibérer avec les autres électeurs mécontents de ce prince, pour lui donner un co-régent. (Struve, pag. 744.) Dans une autre assemblée de cette dernière année, le chancelier du prélat, au nom des quatre électeurs du Rhin, dressa les griefs de la nation germanique contre la cour de Rome, auxquels Eneas Sylvius, alors cardinal, répondit, de la part du pape, avec beaucoup de hauteur. Thierri finit ses jours, le 6 mai 1459, dans la ville d'Aschaffenbourg, qu'il avait ornée de plusieurs beaux édifices, et où il fut inhumé. Latomus dit de lui (pag. 546): *Princeps ad luxum et pompam usque splendidus, et saecularibus potissimùm rebus deditus.* Son épiscopat est célèbre par l'invention de l'imprimerie, qu'on ne peut contester, après un examen impartial, à la ville de Mayence.

## DIÈTHERE, ou THIERRI II D'ISEMBOURG.

1459. DIÈTHERE, ou THIERRI II, fils d'un père de même nom, de l'illustre maison des comtes d'Isembourg, de la branche de Budingen, chanoine des églises métropolitaines de Mayence, de Trèves et de Cologne, élu, par une partie des vocaux, ar-

chevêque de Trèves, en 1446, custode de Mayence, en 1453, fut enfin élevé, par compromis, sur le siége de cette église, le 18 juin 1459. Gobelin, suivi par Helvichius, l'accuse d'avoir obtenu les suffrages de ses électeurs par artifice et à prix d'argent. Mais il se défendit publiquement, de vive voix et par écrit, contre cette accusation qui lui fut faite en face par quelque jaloux. Ce qui est certain, c'est qu'il avait été soigneusement élevé dans la vertu et dans les lettres. Dès qu'il eut pris possession de son siége, il envoya des députés au pape Pie II, résidant pour lors à Mantoue, et à l'empereur, à Vienne, pour obtenir du premier, la confirmation de son élection avec le *pallium*, et du second, un délai par rapport aux préliminaires de son investiture. Le pape ne se rendit pas d'abord à sa demande, prétendant qu'il avait gagné par argent, quatre des principaux chanoines, entre les mains desquels on avait compromis pour son élection. Mais, sur les instances de ses députés, et à certaines conditions qu'ils acceptèrent, il lui envoya le *pallium*, et le reconnut par là possesseur légitime de son siége. L'empereur, de son côté, par ses lettres, datées du mardi avant la Sainte-Lucie, (11 décembre), lui accorda le délai d'un an pour se faire investir du temporel de son électorat.

Diéthère avait cependant un concurrent dans la personne d'Adolfe de Nassau-Wisbaden, qui avait contre-balancé son élection, et occasioné la voie du compromis. Frédéric, électeur palatin, ayant embrassé le parti d'Adolfe, Diéthère lui déclara la guerre, et pour en supporter les frais, il imposa le vingtième sur ses sujets. On en vint aux mains, le 4 juillet (fête de saint Ulric), de l'an 1460, près de Pfedersheim, à deux lieues de Worms, et la victoire se déclara pour le palatin, qui obligea le prélat de prendre la fuite avec Louis le Noir, comte de Deux-Ponts, son allié, après avoir fait un grand carnage de leurs troupes. Diéthère, vaincu sans être déconcerté, se mit en devoir de prendre sa revanche. Mais bientôt, s'apercevant de la faiblesse de ses efforts, il demanda la paix, et l'obtint, en payant au palatin les frais de la guerre. Peu de tems après, Diéthère apprend que les juges de la chambre apostolique l'ont frappé d'interdit pour n'avoir pas remboursé, au terme convenu, la somme que ses députés avaient empruntée des banquiers de Rome pour recevoir le *pallium* qu'ils lui avaient apporté. Piqué de cette sentence injurieuse à tout le collége électoral, le prélat appele du pape au futur concile, dans la diète de Nuremberg, tenue le samedi avant le second dimanche de Carême de l'an 1461. Les électeurs palatins et de Brandebourg, l'évêque de Wurtsbourg, et d'autres prélats et seigneurs, se joignent à lui et promettent de l'appuyer. Mais, dans la diète qui se tint au mois de juin suivant, à

Mayence, ils l'abandonnent, après avoir ouï la réponse qu'un des légats fit à ses plaintes contre la conduite du pape à son égard. Diéthère, abattu par cette défection, prit alors le parti de renoncer à son appel, non pas en public, mais en secret, devant les nonces et peu de personnes. Il n'y gagna rien. Le pape, résolu de le pousser à bout, lui fit signifier par ses légats, le 26 septembre de la même année, une sentence de déposition, qu'il avait rendue, le 21 août précédent, contre lui. Il fit plus, il excomunia Diéthère et ses adhérents, le 1 février 1462. Diéthère, néanmoins, continua de se porter pour archevêque, et d'en faire les fonctions l'espace d'environ deux ans. Les deux rivaux ayant levé des troupes, Diéthère met en déroute celles d'Adolfe, le 1 juillet 1462. Adolfe, cependant, trouva moyen de surprendre Mayence par trahison, le 27 octobre suivant. Mais enfin, l'an 1463, le mercredi après la Saint-François (5 octobre), par la médiation du landgrave de Hesse, il fit, près de Zeilsheim, une transaction avec Adolfe, son compétiteur. Par cet acte, confirmé à Francfort, le mercredi après la Saint-Sévère (19 octobre), il renonça au siége de Mayence, et dégagea toutes les places qui en dépendaient du serment qu'elles lui avaient fait, à la réserve de Steinheim, de Diepurg, de Hoechst, et de Lahnstein, qu'il retint, et qui lui furent accordées pour sa vie, avec une pension qu'Adolfe lui promit. Pie II approuva ce traité par son bref, du 10 janvier 1464, où il comblait de louanges ce même Diéthère qu'il avait atterré. (Struve, pag. 748; Raynaldi, *ad an.*, 1462, n°. 26 *et ad an.*, 1463, n°. 87.)

## ADOLFE II.

1461. ADOLFE de NASSAU-WISBADEN, fils d'un père de même nom, neveu des archevêques Adolfe I et Jean II, ses prédécesseurs, chanoine de Mayence, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, proviseur d'Erfort, préfet de Rustenberg et d'Eichsfeld, postulé, l'an 1459, après la mort de Thierri, par une partie des capitulants pour le siége de Mayence, y parvint l'an 1461, le 21 août, en vertu des bulles du pape Pie II, données le même jour que celles de la déposition de Diéthère. Le jeudi après la Saint-Michel (1 octobre) de la même année, il fut proclamé par le clergé, le sénat et le peuple, tandis que Diéthère appelait au futur concile. Celui-ci, s'étant retiré dans les places qui lui demeurèrent fidèles, fit tous ses efforts pour résister à son adversaire. Adolphe ayant surpris Mayence, le 27 octobre de l'an 1462, Diéthère pensa y être pris, et eut à peine le tems de se faire descendre par-dessus les murailles avec une

corde. Il y eut beaucoup de sang répandu, tant en cette occasion que dans les différentes rencontres des deux partis, et l'on fait monter à deux cent mille florins la dépense que coûta cette querelle à l'église de Mayence, jusqu'à ce que la concorde y fut rétablie au mois d'octobre 1463, de la manière qu'on l'a ci-dessus raconté. Adolfe, paisible possesseur du siége de Mayence, donna ses soins pour réconcilier parfaitement Diéthère avec le pape et l'empereur, et n'oublia aucune des conditions du traité qu'il avait fait avec lui.

L'an 1465, pour des raisons qu'on ignore, Adolfe prend pour son coadjuteur, au spirituel et au temporel, contre le vœu de son chapitre, Henri, fils puîné d'Ulric, comte de Wurtemberg. Mais Frédéric, électeur palatin, dans un traité d'alliance perpétuelle qu'il fit, le 3 mars de l'année suivante, avec Adolfe, lui fit promettre que, de gré ou de force, il congédierait Henri, et l'obligerait de donner sa démission. Adolfe y réussit par la médiation du marquis de Bade, qui détermina Henri à se démettre de la coadjutorerie aux conditions énoncées dans la transaction qui fut faite à ce sujet, le 15 août de l'an 1467. (Serarius, tom. I, pag. 784.) Jusqu'alors, Adolfe n'était point encore sacré; il ne le fut même que l'année suivante, et ne reçut l'investiture de l'empereur Frédéric III qu'en 1470. Il était intimement lié avec ce prince, qu'il accompagna dans la plupart de ses voyages. Il était, l'an 1475, avec lui, dans son camp, devant Nuys, qu'il était venu secourir contre le duc de Bourgogne, qui en fesait le siége. Une maladie l'y ayant surpris, il se fit porter au château d'Eltfeld, où il mourut le 6 septembre de la même année. Son corps fut porté de là au monastère voisin d'Erbach, pour y être inhumé.

## DIÉTHÈRE, *pour la seconde fois.*

1475. Diéthère, après la mort d'Adolfe de Nassau, fut une seconde fois élu, non par compromis, mais par le chapitre métropolitain en corps, le 9 novembre, pour remplir le siége de Mayence. C'était Adolfe lui-même qui l'avait désigné pour son successeur dans ses derniers moments, comme le chapitre le témoigne en écrivant, le 31 décembre, au pape Sixte IV, pour lui notifier cette élection. Elle ne fut nullement agréable au pontife, qui avait exclu Diéthère, sous peine d'excomunication, dès qu'il eut appris que le siége était vacant. Mais le bref, qu'il adressa sur ce sujet au chapitre, n'arriva que le 12 décembre, un mois après que l'affaire était faite. Diéthère, néanmoins, lui ayant demandé la confirmation de son élection, il ne fit pas difficulté de la lui accorder, par ses lettres du 5 avril

1476. Il approuva de plus, par sa bulle du 22 novembre de la même année, la fondation de l'université de Mayence, par où Diéthère avait débuté dans son gouvernement. (Guden., tom. IV, pag. 428.) Diéthère n'était encore que diacre. Il se détermina enfin, l'an 1478, à recevoir le sacerdoce. Nous avons la bulle de Sixte, en date du 13 août de la même année, par laquelle il lui permet de se faire ordonner et sacrer par tels évêques qu'il jugera à propos de choisir. L'an 1479, il demanda pour coadjuteur Albert, qui suit, au même pape, qui l'accorda par sa bulle du 12 janvier de l'année suivante. Diéthère aimait les tournois, et permit à la noblesse d'en ouvrir un à Mayence, l'an 1480, le vendredi après l'Assomption. Il en avait prévenu le pape, par une lettre du 10 mai précédent, où il prétendait justifier ces exercices militaires, et distinguer les tournois des Allemands de ceux que les canons avaient proscrits. (Guden., tom. IV, pag. 452.) L'an 1481, étant avec l'électeur de Saxe dans la citadelle qu'il avait fait construire hors des murs de Mayence, il courut risque de périr dans l'incendie qui la consuma, pendant la nuit du 9 mars. Il était occupé à la reconstruire, lorsque la dysenterie l'enleva dans la ville d'Aschaffenbourg, le 6 mai de l'an 1482. Son inhumation se fit dans l'église métropolitaine, où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe au bas de sa statue placée sur un pilier.

## ALBERT, OU ADALBERT III DE SAXE.

1482. ALBERT, fils d'Ernest, électeur de Saxe, et d'Elisabeth de Bavière, né à Meissen, en 1467, chanoine de Mayence, établi proviseur d'Erfort, en 1479, et quelques jours après, préfet ou gouverneur du château de Rustenberg et de toute la contrée d'Eichsfeld, nommé, sur la fin de la même année, coadjuteur de Diéthère, à l'âge de quinze ans, lui succéda l'an 1482, et ne lui survécut que deux ans, étant mort le 1er. mai de l'an 1484. Il fut extrêmement regretté, dit Serarius, parce qu'il donnait de grandes espérances fondées sur ses belles qualités de corps et d'esprit. Son épitaphe, gravée sur son tombeau dans l'église métropolitaine, où il est enterré, ne dément point cet éloge.

## BERTHOLD DE HENNEBERG.

1484. BERTHOLD, fils de Georges, comte de Henneberg-Rombhild, et de Jeanne, fille de Philippe de Nassau-Weilbourg-Saarbruck, doyen de l'église métropolitaine de Mayence, en fut élu archevêque, le 20 mai 1484; ce que le pape Inno-

cent VIII confirma peu de tems après, en lui envoyant le *pallium*. Le 4 janvier de l'an 1486, par une lettre en forme d'édit, communiquée à ses suffragants, il défendit de publier aucune traduction allemande de la Bible, sans l'approbation des commissaires qu'il nommait à ce sujet. Sa raison était que la langue allemande ne peut rendre toute la force du latin ni du grec. Les versions allemandes qu'on a aujourd'hui démentent bien cette assertion. Le même édit offre un témoignage très-précis pour assurer l'origine de l'imprimerie à la ville de Mayence. *Cùm initium hujus artis*, y est-il dit, *in hac aurea nostra moguntia, ut verò ejus appellatione utamur, divinitus emerserit hodieque in ea politissima atque emendatissima perseveret, justissimè ejus artis decus à nobis defensabitur.* ( Guden., tom. IV, pag. 470. ) Berthold, cette même année, s'étant rendu en grand cortège à Francfort, y concourut, le 16 février, dans la diète électorale, malgré les insinuations dissuasoires des rois de France et de Hongrie, à l'élection de Maximilien, roi des Romains. L'ayant ensuite conduit à Rentz sur le Rhin, il l'intronisa, le 30 mars, dans la chaire de pierre, où il fit le serment accoutumé. De là, il l'accompagna à Aix-la-Chapelle, pour son couronnement, qui fut fait le 9 avril, par l'archevêque de Cologne. Maximilien, connaissant la capacité de Berthold pour les affaires, l'engagea, l'an 1493, à le suivre, pour remplir par lui-même, à sa cour, les fonctions d'archichancelier. Avant de partir, il établit un lieutenant pour gouverner l'électorat en son absence. L'histoire ne dit point comment il pourvut, dans cet intervalle, à l'administration de l'archevêché. L'an 1495, étant à la diète de Worms, après y avoir reçu de l'empereur, l'investiture des régales, il ouvrit l'avis, qui fut adopté, d'établir une chambre impériale perpétuelle pour juger par appel et en dernier ressort les causes des états d'empire et toutes celles qui ont rapport à la paix publique. ( *Voy.* Maximilien I, *empereur*. ) L'an 1496, Charles VIII, roi de France, accusé par la voix publique de porter ses vues sur la couronne impériale, écrivit du château d'Amboise, en date du 11 août, à l'électeur de Mayence pour démentir ce bruit.

Berthold, frappé de la décadence des mœurs et de la discipline dans sa province, tint, l'an 1499, à Mayence, un concile pour les rétablir. (Hartzhein.) L'an 1502, Maximilien, pressant les électeurs de lui fournir du secours contre les Turcs, Berthold, à cette occasion, assembla ses collègues à Gelnhausen dans la Wétéravie, et y conclut avec eux la célèbre union qui fait encore aujourd'hui partie des lois fondamentales de l'empire. Elle portait, entr'autres articles, qu'ils s'assembleraient en personne tous les ans pour le bien de l'église et de l'état,

Ils changèrent cette disposition, l'année suivante, à la diète de Francfort, au mois de novembre, et convinrent de ne tenir ces assemblées électorales que tous les deux ans, mais d'envoyer chaque année leurs ministres dans la ville qu'ils auraient désignée pour y traiter, en leur nom, des affaires de l'empire. (Barre.) Ces délibérations déplurent à l'empereur, qui en témoigna son mécontentement à l'archevêque de Mayence. Le prélat écrivit, le 24 avril 1503, à Maximilien, pour justifier sa conduite et celle de ses collègues; et, la même année, étant allé le trouver à Augsbourg, il ne put réussir à le calmer ni à recouvrer ses bonnes grâces. (Guden.) Berthold mourut le 21 (et non pas le 19) décembre 1504. Gudenus, parlant de cet événement, dit : *Principe sic expirante, expiravit simul fervida illa cum Maximiliano rege contentio.* (T. IV, p. 535.) Trithême, dans sa chronique d'Hirsauge, fait un grand éloge de sa fermeté, de sa prudence, de son application au travail, de sa capacité pour la conduite des affaires, de son éloquence et de son habileté à manier les esprits. Il était l'âme des diètes, comme le marque M. Schmidt. (*Hist. des Allem.*, l. VII, ch. 30.)

## JACQUES DE LIEBENSTEIN.

1504. JACQUES, fils de Pierre de Liebenstein ou de Lewenstein, en Suabe, et d'Agathe de Kaltenthal, doyen de l'église métropolitaine de Mayence, fut élu malgré lui, le 30 décembre 1504, pour succéder à l'archevêque Berthold. Le pape Jules II ayant confirmé cette élection, le 31 mars 1505, il fut sacré le 20 juillet suivant. L'an 1507, il se rendit à la diète de Constance, où l'on traita du voyage que Maximilien se proposait de faire en Italie, pour y recevoir la couronne impériale, de la guerre qu'il méditait contre les Vénitiens, et du contingent que les différents ordres de l'état devaient lui fournir pour cette expédition. De retour chez lui, ce prélat donna ses soins pour lever les troupes qu'il avait promises à Maximilien. Mais étant tombé malade l'année suivante, il mourut à Mayence, le 15 septembre, et fut inhumé dans la cathédrale. Trithême l'appelle *homo bonæ conditionis, vitâ et moribus integer.*

## URIEL.

1508. URIEL, fils de Jean, dit LE HARDI, de Gemmingen, avoué de Germersheim, et de Brigite de Neuenstein, docteur ès lois, custode de l'église de Worms, ensuite nommé préfet de Mumbach par le chapitre métropolitain de Mayence, puis doyen de cette église, s'était rendu si célèbre par son savoir,

que l'empereur le nomma l'un des juges de la chambre impériale établie à Spire. Ces emplois furent autant de degrés par lesquels il parvint au siége de Mayence, après une élection canoniquement faite le 27 septembre 1508. La cupidité avait introduit depuis long-tems en Allemagne l'abus qui subsiste encore, de réunir, sur une même tête, des canonicats de différentes églises. Uriel, instruit des règles et zélé pour leur observation, donna ses soins, dès qu'il fut élu, pour le faire abolir. Il obtint, à cet effet, une bulle de Jules II, qu'il publia le 27 mars 1509. Le clergé, loin de se soumettre, appela de cette publication, et obtint de Rome, à son tour, une défense de mettre la bulle à exécution jusqu'à nouvel ordre. Le prélat, cité à ce tribunal, y essuya tant de chicanes, qu'il fut contraint d'abandonner l'entreprise. Uriel, avec ses bonnes qualités, n'était pas sans défauts. Le trait suivant, rapporté par Serarius, d'après un manuscrit plus récent, à la vérité, de plusieurs années que ce prélat, fait voir qu'il n'était pas toujours maître des premiers mouvements de sa colère. Un jour, ayant surpris son sommelier qui lui volait son vin dans sa cave d'Aschaffenbourg, il prit un marteau de tonnelier qui se trouva sous sa main, et lui en déchargea un si grand coup sur la tête, qu'il l'étendit mort par terre. Le regret qu'il en eut, dit un autre manuscrit, cité par le même, mais qu'il regarde comme suspect, fut tel, qu'il se fit passer pour mort, et fit enterrer sous son nom le sommelier qu'il avait tué, tandis que lui se retirait secrètement dans une chartreuse fort éloignée où il finit ses jours. Un troisième manuscrit, cité par Dieffenbach, porte qu'après le coup malheureux dont on vient de parler, saisi de terreur, il revint en diligence, le 30 janvier 1514, par un froid extrêmement rigoureux, à Mayence; et que, le 6 février, un lundi, s'étant trouvé sans parole en sortant de son lit, il resta, dans cet état, jusqu'au jeudi suivant qu'il rendit l'esprit. Quoi qu'il en soit, à la cathédrale de Mayence, on voit, à la gauche du chœur, son tombeau avec une épitaphe qui porte qu'il mourut le 9 février de l'année qu'on vient de marquer.

## ALBERT, OU ADELBERT IV DE BRANDEBOURG.

1514. **Albert**, ou **Adelbert**, né, l'an 1490, de Jean le Cicéron, électeur de Brandebourg, et de Marguerite de Saxe, chanoine à la fois de Mayence et de Trèves, successeur, le 31 août 1513, d'Ernest de Saxe, dans l'archevêché de Magdebourg et l'évêché d'Halberstadt, devint archevêque de Mayence le 9 mars de l'année suivante; ce qui fut confirmé, le 18 août de cette même année, par le pape Léon X, avec dispense pour

garder les deux archevêchés. Etant à la diète d'Augsbourg, l'an 1518, il y reçut, le 1er août, des mains du nonce Cajetan, la pourpre romaine que le pape lui avait décernée en plein consistoire, à Rome, le 24 de mars précédent. La reconnaissance d'Albert, envers le pape, n'alla point jusqu'à lui faire sacrifier ses devoirs d'électeur aux intérêts de la cour de Rome. Après la mort de l'empereur Maximilien, arrivée le 12 janvier 1519, Léon X se hâta d'envoyer aux électeurs le cardinal de Saint-Sixte, pour les prévenir que le royaume de Naples, étant feudataire de l'église romaine, celui qui le possédait (il entendait Charles d'Autriche) ne pouvait être élevé à l'empire à moins qu'il ne renonçât à cette monarchie. Le légat avait ordre de sommer les électeurs de donner chacun, là-dessus, une réponse nette, précise, et dégagée de toute ambiguité. Le collége électoral était alors assemblé à Ober-Wesel, pour délibérer sur les moyens de pourvoir à la sûreté de l'empire, pendant l'interrègne. Thierri Zobel, scholastique de Mayence, répondit au nom de la diète, que son objet n'était point l'élection d'un empereur; que lorsqu'on s'assemblerait pour ce sujet, on aurait soin de n'élire pour empereur qu'un prince capable de maintenir l'honneur du saint siége, de travailler à l'accroissement de la religion, et de rendre l'empire formidable à ses ennemis; qu'au surplus, le collége électoral était surpris que le pape s'ingérât, par une entreprise nouvelle, de lui dicter des lois pour le choix d'un chef de l'empire. (Boecler, *de reb. sæc.* XVI, part. II, p. 303.) Albert, qui avait suggéré cette réponse vigoureuse, montra la même fermeté dans la diète d'élection tenue le 28 juin suivant. En vain Léon X s'efforça, par ses légats, de faire donner également l'exclusion au roi François Ier et à Charles d'Autriche. L'électeur de Mayence se déclara hautement pour ce dernier, et lui gagna les suffrages de quatre autres de ses collègues. Albert, après avoir assisté, le 23 octobre de l'année suivante, au couronnement impérial de ce prince, qui se fit à Aix-la-Chapelle, le reçut, le 23 novembre, à Mayence, où il passa pour aller à la diète de Worms, et l'accompagna ensuite à cette assemblée. L'an 1522, dans la diète d'Ulm, il adhéra, le 17 mars, à la ligue de Suabe qu'on y prorogea pour onze ans. Etant de là parti le mercredi après le dimanche *Oculi* (26 mars), il se rendit à une nouvelle diète qui se tint à Nuremberg sur les moyens d'arrêter les progrès que faisaient les Turcs en Hongrie et dans les provinces voisines. L'an 1525, pendant qu'il est en Saxe, le luthéranisme s'introduit dans son diocèse, et y cause, parmi le peuple, un soulèvement contre le clergé. Mais Frouven de Hutten, son lieutenant, ayant pris les armes, calme les esprits par la terreur, et fait rentrer les rebelles dans le de-

voir. Deux ans après, peu s'en fallut que toute l'Allemagne ne fût en feu à l'occasion suivante. Otton de Pack, vice-chancelier de Georges, duc de Saxe, avait présenté au landgrave de Hesse la copie d'une ligue formée contre les princes protestants par les princes catholiques et les évêques, avec promesse d'en produire l'acte original qu'il avait lui-même fabriqué. Mais ce faussaire, ayant été, quelque tems après, convaincu d'imposture, fut obligé de prendre la fuite. Il mena, depuis, une vie errante, jusqu'en 1536. Ayant été arrêté, cette année, à Vilvorde en Brabant, il fut mis à la question, le 16 septembre; et, sur sa propre confession, condamné à être écartelé. Le landgrave, cependant, feignant de croire la ligue réelle, était entré, à main armée, dans le pays de Mayence. L'électeur, voyant qu'il ne voulait point être désabusé, et n'étant pas en force pour lui résister, ne trouva, pour l'éloigner, d'autre expédient que de lui payer une somme de quarante mille écus.

L'an 1529, à la diète de Spire, l'électeur de Mayence fut celui qui dicta le décret, touchant le maintien de la religion catholique, contre lequel les partisans de Luther firent des protestations, qui, dans la suite, firent donner à tous ceux de la secte, le nom de *Protestants*. Albert ne parut pas avec moins d'éclat, l'année suivante, à la fameuse diète d'Augsbourg. L'empereur s'étant rendu, le 15 juin, en cette ville, accompagné de Ferdinand, son frère, et du cardinal Campége, légat du pape, ce fut l'électeur de Mayence qui, à son arrivée, le harangua. Dix jours après, il fut à la tête des prélats et princes catholiques, qui devaient entrer en conférence avec les députés des Protestants, sur la confession de foi que ceux-ci avaient présentée à la diète. Elles s'ouvrirent ces conférences, le 7 août, et durèrent le reste du mois sans produire aucun effet.

Albert concourut, le 5 janvier 1531, dans la diète électorale de Cologne, à l'élection de Ferdinand, roi des Romains, et l'ayant accompagné de là à Aix-la-Chapelle, il fut présent à son couronnement, qui s'y fit le 11 (et non le 13) du même mois. De retour à Mayence, il se donna pour coadjuteur, avec le consentement du chapitre métropolitain, le 11 mars, Guillaume, évêque de Strasbourg, qui se démit volontairement de cet emploi le 24 novembre suivant. Cependant Albert travaillait, de concert avec l'électeur palatin, à prévenir les nouveaux troubles, dont la ligue protestante de Smalkalde menaçait l'Allemagne. Ils envoyèrent à l'électeur de Saxe, le 26 mai, des députés, pour conférer avec ceux de la ligue sur les moyens de rétablir la paix. Le peu de succès de cette conférence, où l'empereur avait envoyé, de son côté, Christophe le Turc, chancelier de Hall, ne rebuta point le prélat. Il en obtint, l'année

suivante, une autre qui se tint d'abord à Schweinfurt, puis à Nuremberg, où la paix fut enfin conclue, sous la condition que personne ne serait inquiété sur la religion jusqu'au concile qui devait se tenir, et au cas qu'il n'eût pas lieu, jusqu'à ce que les états eussent imaginé quelque expédient pour terminer les disputes. (Sleidan, pag. 205; Seckendorf, § IX, pag. 19.) Albert s'étant joint, l'an 1534, à Georges, duc de Saxe, vint encore à bout de réconcilier l'électeur de Saxe avec le roi des Romains, par un traité de paix qu'il fit conclure entre eux à Cadan, en Bohême, le 29 juin. (Sleidan, p. 224.) L'an 1538, voyant que la ligue de Smalkalde se fortifiait de jour en jour, il entra dans celle que les princes catholiques firent, par les soins d'Helf, vice-chancelier de l'empereur, à Nuremberg, et à laquelle on donna le non de *sainte*. Albert se disposant, l'an 1545, à se rendre au concile de Trente, tombe dans une maladie de langueur, et y envoie des députés, à la tête desquels était Michel Helding, évêque de Sidon, son vicaire-général. Il meurt de cette maladie le 24 septembre de la même année, et quatre jours après, il est inhumé en grande pompe dans sa cathédrale. Ce prélat jouissait d'une estime universelle parmi les Protestants comme parmi les Catholiques. Serarius nous a conservé son épitaphe, composée par Georges Sabin, gendre de Melancthon, et protestant comme son beau-père. L'auteur y fait l'éloge de sa modération, de son amour pour la paix, de son habileté dans le maniement des affaires, de l'éloquence qu'il faisait briller dans les diètes, de sa charité pour les pauvres, et de sa libéralité envers les gens de lettres. La modération dont il usa envers Luther, qui lui écrivit plusieurs fois pour l'attirer dans son parti, fit naître, dans quelques esprits, des soupçons sur la pureté de sa foi. Mais il donna, en différentes occasions, des preuves si éclatantes de son attachement à l'église, qu'elles dissipèrent entièrement ce nuage, et firent voir qu'en traitant cet hérésiarque avec honnêteté, il n'avait en vue que de le faire revenir de ses égarements. (Voyez *les archevêques de Magdebourg.*)

## SÉBASTIEN.

1545. SÉBASTIEN, fils de Martin de Heusenstam, qui fut quelque tems vidame de Mayence, et d'Isabelle Brendel de Hombourg, scholastique de l'église métropolitaine de Mayence, docteur en l'un et l'autre droit, fut élu, le 20 octobre 1545, pour succéder à l'archevêque Albert. Il fut présent, l'an 1548, à l'investiture que Maurice, duc de Saxe, reçut de la dignité électorale à la diète d'Augsbourg, le 24 février, après que le duc Jean-Frédéric en eût été dépouillé. Il ne fit pas un personnage

muet dans cette occasion. Ce fut lui que l'empereur chargea de répondre à la demande que Maurice fit de cette dignité, et qui lui lut ensuite la formule du serment de fidélité qu'il devait faire. Il tint à Mayence, dans le mois de novembre suivant, un synode diocésain, aux actes duquel il joignit un catéchisme sur presque tous les articles de foi. Serarius a donné la préface de ces actes, qui est très-édifiante. Sébastien assembla, le 6 mars 1549, un concile provincial qui fut le vingt-troisième et dernier de Mayence. L'an 1551, apprenant que le concile de Trente avait recommencé, le 1er. mai, ses sessions, il s'y rendit, le 20 août, avec l'électeur de Trèves, et siégea parmi les pères dans les sessions douzième, treizième et quatorzième. L'arrivée des ambassadeurs, des princes protestants à Trente, ayant occasioné, le 24 janvier 1552, une congrégation extraordinaire pour leur donner audience, les trois électeurs ecclésiastiques y assistèrent de même qu'à la session tenue le lendemain, où l'on renvoya au 19 mars suivant, la décision des matières en faveur des Protestants, qui demandaient cette prorogation pour attendre l'arrivée de leurs théologiens. Cependant, on apprit à Trente que l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, et Albert de Brandebourg, s'étaient jetés armés dans la Thuringe et les contrées voisines, qu'ils ravageaient. L'électeur de Mayence part à cette nouvelle, le 21 mars, avec l'électeur de Cologne, et à son retour, il s'applique à fortifier sa ville capitale pour se préparer à tout événement. Mais, voyant, malgré ses soins, l'ennemi prêt à l'accabler, il crut devoir céder à sa fureur, et abandonna Mayence. Albert de Brandebourg, dit l'Alcibiade, y étant entré peu de tems après, obligea les citoyens à prêter serment au roi de France, et taxa l'électeur et ses chanoines à six cent mille florins de contribution. La somme n'ayant point été payée au terme assigné, il livra aux flammes le palais de l'électeur, avec les églises de Saint-Alban, de Saint-Victor, de Sainte-Croix, et la Chartreuse, et en fit autant à la citadelle d'Aschaffenbourg. L'électeur était cependant retiré à Eltfeld. Il y mourut le 18 mars 1555, consumé par le chagrin que lui causa la désolation de son pays. Son corps fut rapporté à Mayence, où il fut inhumé le 23 du même mois.

## DANIEL DE HOMBOURG.

1555. DANIEL, né, le 22 mars 1523, de Frédéric Brendel de Hombourg, et de Marguerite de Bellersheim, l'un et l'autre illustres par leur naissance et leur attachement à la vraie religion, chanoine et scholastique de l'église de Spire, puis chanoine de Mayence, était, en qualité de député de cette der-

mière église, à la diète d'Augsbourg, lorsqu'on lui annonça la mort de l'archevêque Sébastien, avec ordre de s'en revenir pour l'élection d'un nouveau pasteur. Elle tomba sur lui, le 18 avril 1555, sans qu'il s'y attendît, malgré la brigue de son confrère Richard, de la branche palatine de Simméren, qui, l'an 1559, devint prévôt de Mayence, et, quelque tems après, embrassa le luthéranisme.

L'an 1558, on vit arriver à Francfort, au mois de février, le prince d'Orange, qui venait à la tête d'une brillante ambassade signifier aux électeurs l'abdication de l'empire, faite par Charles-Quint dès le mois de septembre 1556, en faveur de Ferdinand, son frère, roi des Romains. L'électeur de Mayence, escorté de deux cents chevaux, se rendit, le 20 février, en ce lieu, où, quatre jours après, Ferdinand fut reconnu solennellement empereur par tout le collége électoral. Daniel était, l'année suivante 1559, à la diète d'Augsbourg, lorsqu'elle confirma le recès de celles de 1555 (plus connu en Allemagne sous le nom de *paix religieuse*), portant qu'on n'inquiéterait personne pour cause de religion, soit qu'il persévérât dans l'ancienne religion, soit qu'il embrassât la nouvelle; mais que les ecclésiastiques qui prendraient ce dernier parti, seraient déchus par là de leurs bénéfices et dignités. L'année 1562 est mémorable dans les fastes de Mayence par la pompe avec laquelle Daniel y fit célébrer la fête du corps de Jésus-Christ. Il porta lui-même le saint sacrement à la procession, précédé de tout son clergé revêtu d'ornements précieux, et portant, suivant la coutume, des couronnes de feuilles de chêne pour se garantir des ardeurs du soleil. Il concourut, la même année, à l'élection de Maximilien II, roi des Romains, qui se fit, le 24 novembre, à Francfort, et six jours après, il fit au même lieu la cérémonie de son sacre. Le 27 décembre suivant, l'empereur, sollicité de demander au pape l'usage du calice pour les laïques et la permission de se marier pour les prêtres, écrit aux trois archevêques du Rhin pour avoir là-dessus leur avis. S'étant assemblés en conséquence à Coblentz, ils envoyèrent chacun des députés à Vienne pour discuter ces deux points avec les députés de l'archevêque de Saltzbourg et Albert de Bavière, sous la présidence de l'évêque de Gurck. Sur le premier, on convint unanimèment que l'usage du calice pouvait être accordé aux laïques sous le bon plaisir des ordinaires. Mais il y eut partage sur le second. Les députés de Mayence rejetèrent le mariage des prêtres comme une innovation qui renverserait toute la discipline de l'église. Les autres furent d'un avis contraire.

L'empereur écrivit, le 14 août 1563, à Daniel pour l'engager

à se relâcher sur le célibat des prêtres. Mais le prélat, ayant conféré sur ce sujet, le 6 décembre, avec ses deux collègues à Coblentz, répondit qu'il ne pouvait se décider sur une matière aussi grave sans avoir consulté, dans un concile provincial, ses suffragants. L'empereur avait, cependant, envoyé des députés au pape Pie IV, qui, par sa lettre du 16 avril 1564, à Daniel, permit la coupe au peuple dans le sacrement, sous certaines conditions. Mais on ne voit pas qu'on ait usé de cette indulgence dans l'église de Mayence, et il paraît qu'on n'y changea rien à cet égard dans la discipline, non plus que pour le célibat des prêtres.

L'an 1570, à la diète de Spire, Daniel célébra le mariage d'Elisabeth, fille de Maximilien II, avec Charles IX, roi de France, représenté par l'archiduc Ferdinand. Henri, duc d'Anjou, frère de Charles IX, ayant pris sa route par l'Allemagne, l'an 1573, pour aller se mettre en possession du trône de Pologne, l'électeur de Mayence lui fit une réception solennelle, le 15 décembre, à son arrivée dans cette ville. Daniel, l'an 1575, à la diète de Ratisbonne, donna son suffrage, le 27 octobre, pour l'élection de Rodolphe II, nouveau roi des Romains, qu'il couronna le 1er. novembre suivant. Maximilien II, père de ce prince, étant mort, le 12 octobre 1576, à Prague, Daniel, invité à ses funérailles, y envoya, pour tenir sa place, Wolfgang, prévôt de sa cathédrale, qui, dans la marche du convoi (le 22 mars 1577), eut à ses côtés les électeurs de Cologne et de Trèves, et son siége dans l'église immédiatement après le nouvel empereur. (*Gall. chr. nov.*, tom. V, col. 581.) Daniel augmenta les revenus de son église par la réunion qu'il y fit, en 1559, de la plus grande partie du comté de Reineck, comme d'un fief de sa mouvance, vacant par la mort du dernier comte Philippe. (Les électeurs de Mayence en firent depuis une nouvelle inféodation aux comtes de Nostitz.) Ce prélat termina la carrière de sa vie, le 22 mars 1582, dans son palais d'Aschaffenbourg, et fut inhumé dans sa cathédrale. Il avait des mœurs très-régulières, et un grand zèle pour la foi catholique, quoique sa ville et son palais même fussent remplis de Protestants.

## WOLFGANG.

1582. WOLFGANG, le même dont on vient de parler, fils de Frédéric de Dalberg, et d'Anne de Fleckenstein, chanoine et prévôt de Spire, choisi par l'archevêque Daniel pour son vicaire général, en 1563, et nommé, l'année suivante, scholastique par le chapitre de Mayence, fut élevé sur le siége de cette

église par une élection canonique, le 20 avril 1582. Ce fut l'empereur Rodolphe qui annonça cette promotion au pape Grégoire XIII par sa lettre du 7 mai, qui contient un éloge complet des talents et des vertus de l'elu. L'an 1584, Auguste, électeur de Saxe, allant aux eaux de Schwalbach avec l'électrice, sa femme, passa par Mayence, où Wolfgang lui fit une réception convenable à sa dignité. L'archevêque de Trèves s'y rencontra dans le même tems. Quoique de religion différente, les deux prélats et Auguste désiraient également la paix de l'Allemagne, et s'entretinrent ensemble, pendant deux jours, des moyens de la procurer. Entre les divertissements que l'on donna à cette occasion, Serarius remarque la représentation de la tragédie d'Esther, qui fut jouée au collége des Jésuites, et dont les acteurs étaient, dit-il, au nombre de cent dix, qui firent à merveille chacun leur personnage.

Canise ayant été prise, le 22 octobre 1600, par les Turcs, cet événement jeta l'alarme dans l'empire, et fit penser Rodolphe, l'année suivante, à convoquer une nouvelle diète pour obtenir de nouveaux secours. Il fit part de son dessein à l'électeur de Mayence par le canal du baron de Neuhauss, l'un des conseillers auliques qu'il lui envoya. Le pape Clément VIII, également consterné des progrès de l'ennemi du christianisme, écrivit, le 13 janvier 1601, une lettre très-touchante et en beau latin à Wolfgang pour l'exhorter, et, par lui, ses collégues les électeurs de Trèves et de Cologne, à venir au secours de la religion et de l'empire également menacés par leur plus redoutable ennemi. Cette letre trouva Wolfgang malade dans son palais d'Aschaffenbourg. Sa santé dépérissant de jour en jour, il termina le cours de sa vie le 5 avril 1601. Son corps ayant été rapporté à Mayence, fut inhumé dans la cathédrale le 17 du même mois.

## JEAN-ADAM.

1601. JEAN-ADAM, fils de Philippe de Bicken, maréchal de la cour de Mayence, et d'Anne de Brendel, sœur de l'archevêque Daniel, chanoine, puis scholastique de l'église de Mayence, en fut élu archevêque le 15 mai 1601 ; dignité qui lui fut confirmée par le pape Clément VIII, le 27 août suivant. Pendant son épiscopat, qui ne fut que d'environ deux ans et demi, il se donna beaucoup de peines pour rétablir l'ancien culte dans le comté de Reineck et de Koenigstein. Une maladie l'emporta, le 10 janvier 1604, à l'âge de trente-neuf ans, dans son palais d'Aschaffenbourg, d'où il fut rapporté dans sa cathédrale pour y être inhumé.

## JEAN SUICARD.

1604. Jean Suicard, fils de Hartmud de Cronenbourg, et de Barbe de Sickingen, né le 5 juillet 1553, pourvu, l'an 1564, d'un canonicat, dans l'église métropolitaine, par l'archevêque Daniel, élevé ensuite dans le collége allemand de Rome, créé, l'an 1576, prévôt de l'église de Saint-Pierre hors des murs de Mayence, par le cardinal Moron, nonce apostolique, élu scholatique de la métropolitaine, en 1582, par le chapitre, nommé par Wolfgang, son vicaire général, en 1584, fait prévôt de Saint-Alban en 1588, doyen de la métropolitaine en 1595, succéda, le 17 février 1604, à l'archevêque Jean-Adam par une élection que le pape Clément VIII confirma par sa bulle du 2 août suivant. Le *pallium* lui fut accordé dix-sept jours après, et, le 21 novembre de la même année, il reçut la consécration épiscopale. Les affaires de l'empire étaient alors dans une grande décadence. Pour aviser aux moyens de les rétablir, l'électeur de Mayence, après une conférence tenue à Coblentz avec ceux de Trèves et de Cologne, indiqua une diète électorale à Fulde pour le 15 septembre 1606. Il n'y parut que par ses députés, ainsi que les deux autres prélats ; et deux mois après, l'empereur Rodolphe conclut un traité de paix avec le Turc. Ce traité, en rendant la paix à l'empire, ne la rendit point à son chef. Rodolphe avait encore, dans la personne de Matthias, son frère, un ennemi qui travaillait à le dépouiller. Après l'avoir contraint de lui céder la Hongrie et l'Autriche, Matthias, de plus encore, exigea de lui le sacrifice de la couronne de Bohême.

Jean Suicard était singulièrement estimé de Rodolphe. Appelé par ce prince pour le conseiller dans sa détresse, il vint le trouver à Prague le 26 avril 1610, et de là, s'étant rendu à Vienne, il réussit à faire une sorte d'accord entre les deux frères. Pendant le cours de cette négociation, il reçut, en qualité d'archichancelier de Germanie, le grand et le petit sceau, qui lui furent apportés par le vice-chancelier Stralendorf. Dans l'usage qu'il en fit durant son séjour à la cour impériale pour sceller différents actes, il s'aperçut de plusieurs abus qui s'étaient introduits dans les taxes de la chancellerie. Pour les réformer, il fit, le 15 septembre 1610, un réglement qu'il eut soin de faire enregistrer, et dont il recommanda l'exécution au vice-chancelier en lui remettant les sceaux à son départ. L'an 1612, après la mort de Rodolphe, il concourut dans la diète de Francfort à l'élection de Matthias pour la couronne de Germanie, qu'il lui imposa, le 24 juin, en le

sacrant au même lieu. Deux jours après, il couronna pareillement l'impératrice Anne.

La ville de Francfort n'était pas alors tranquille. La bourgeoisie se plaignait d'être opprimée par le sénat et demandait qu'on lui fît justice. L'empereur, en quittant Francfort, chargea l'électeur de Mayence et le landgrave de Hesse d'accommoder ce différent. Ce ne fut point sans peine qu'ils en vinrent à bout. Mais enfin, après avoir examiné soigneusement les moyens respectifs des parties, ils dressèrent, le 31 décembre 1613, une transaction qu'ils les engagèrent à signer. Mais les querelles se renouvelèrent l'année suivante, et furent portées jusqu'à la sédition. Il fallut, pour la réprimer, en venir aux voies de rigueur. Après avoir fait arrêter les principaux d'entre les mutins, on rendit, le 28 février 1616, un jugement qui condamna les uns à la mort et les autres au bannissement. Les troubles qu'occasiona, l'an 1617, la cession que Matthias fit du royaume de Bohême à l'archiduc Ferdinand, son cousin, donnèrent un nouvel exercice au zèle de l'électeur de Mayence. Il travailla, de concert avec l'électeur de Trèves, à étouffer cet incendie dans sa naissance; mais ce fut sans succès. L'embrasement s'étendit de proche en proche dans toute l'Allemagne, et ne s'éteignit qu'au bout de trente ans par la paix de Westphalie. Cependant l'empereur Matthias étant mort le 20 mars 1619, il fallut procéder à une nouvelle élection. L'électeur de Mayence en ayant indiqué le jour au 20 juillet suivant, le palatin demanda une prorogation du terme, attendu le peu de sûreté qu'il y avait pour lui et ses collégues à sortir de leurs états au milieu des troubles qui régnaient en Allemagne. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg s'étant joints à lui, on ne put se dispenser d'accorder leur demande. La diète électorale fut différée d'un mois, et l'élection de l'empereur Ferdinand II se fit, le 28 août, à Francfort, où l'électeur de Mayence le couronna le 9 (et non le 10) septembre suivant. L'électorat ayant été transporté, l'an 1624, de la maison palatine dans celle de Bavière, ce fut l'électeur de Mayence, par le conseil duquel cela s'était fait, qui reçut le serment du duc Maximilien le 27 juillet, et l'aggrégea ensuite au collége électoral. Ce prélat mourut, le 17 septembre 1626, dans son palais d'Aschaffenbourg, à l'âge de soixante-treize ans, fort regretté de ses sujets et des princes de l'empire bien intentionnés. Son corps fut porté dans sa cathédrale, et son cœur avec ses entrailles aux Jésuites d'Aschaffenbourg.

## GEORGES-FRÉDÉRIC.

1626. GEORGES-FRÉDÉRIC, né, le 8 septembre 1573, de Diéthère de Greifenklaw et d'Apollonie de Reiffenberg, élevé à Rome, et, pendant qu'il y séjournait, fait chanoine de la collégiale de Bleidenstadt, le 25 février 1580, nommé chanoine de Mayence, en 1587, chanoine ensuite et prévôt de l'église de Worms, chanoine, chantre, puis prévôt de celle de Spire, pourvu depuis encore de la scholastique et de la prévôté de Mayence, sans parler de la custodie de Saint-Alban, élu, le 15 septembre 1616, évêque de Worms, fut enfin élevé sur le siége de Mayence le 20 octobre 1626, et confirmé dans cette dignité, le 28 avril de l'année suivante, par le pape Urbain VIII. Après son sacre, fait le 15 août de la même année, il se rendit à la diète électorale qu'il avait convoquée, pour le 18 octobre, à Mulhausen. L'objet de cette assemblée, à laquelle se trouvèrent les députés de l'empereur, était de chercher des remèdes aux maux qui accablaient l'Allemagne, dévastée, comme elle l'était, par les troupes des différentes puissances qui avaient pris parti dans la guerre de Bohême. Mais on disserta beaucoup sans rien conclure. L'an 1629, l'empereur nomma Georges-Frédéric pour faire exécuter, dans son électorat et les provinces voisines, l'édit qu'il avait rendu pour la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par les Protestants. Mais la mort, qui l'enleva le 6 juillet de la même année, ne lui permit pas d'exercer cette périlleuse commission.

## ANSELME-CASIMIR.

1629. ANSELME-CASIMIR, né, le 30 novembre 1582, d'Eberhard, wambold de Umstadt, et d'Anne de Reiffenberg, succéda, le 6 août 1629, à l'archevêque Georges-Frédéric, après avoir été chanoine de Saint-Victor et scholastique de Saint-Alban de Mayence, chanoine et scholastique de la métropolitaine, et prévôt de l'église d'Halberstadt. L'an 1630, étant à la diète de Ratisbonne, il se joignit aux électeurs de Trèves et de Cologne, pour s'opposer à la révocation de l'édit concernant la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par les Protestants; révocation demandée par l'électeur de Saxe, et consentie par la plupart des princes catholiques. L'an 1631, voyant l'armée victorieuse de Gustave-Adolphe, roi de Suède, approcher de son électorat, il prend des mesures pour se mettre en garde contre une invasion. Il place des troupes dans les gorges du Rhingaw,

par où l'ennemi pouvait pénétrer ; il garnit de pieux et remplit de pierres l'embouchure du Mein, pour empêcher la navigation de ce fleuve dans le Rhin, et fait venir une garnison espagnole dans Mayence. Mais toutes ces précautions furent inutiles. Gustave-Adolphe força les passages, prit Mayence, que la garnison rendit, le 23 décembre, sans avoir presque fait de résistance, et soumit, par sa seule présence, le reste de l'électorat. Anselme-Casimir ne l'avait pas atttendu, et s'était retiré à Cologne, en attendant que l'orage fût passé. Ce fut là qu'il ratifia, le 7 juillet 1632, le traité de paix conclu entre l'empereur et l'électeur de Saxe, qu'il notifia ensuite aux divers ordres du cercle du Rhin.

L'an 1632, l'électeur de Mayence, apprenant que le roi de France était entré, à la tête d'une armée, en Lorraine, lui députa l'évêque de Wurtzbourg, pour le prier d'engager le roi de Suède à restituer les évêchés dont il s'était emparé, et à ne plus inquiéter les ecclésiastiques ni dans leurs personnes ni dans leurs possessions. Le député fut reçu avec beaucoup d'honêteté et favorablement écouté. Mais ce fut tout le fruit de sa mission. Le roi de Suède, qui parcourait l'Allemagne comme un torrent, ne s'était arrêté dans le pays de Mayence qu'autant de tems qu'il lui en fallait pour le soumetre. En partant, il y laissa son chancelier Oxenstiern, avec ordre de ne rien omettre pour lui assurer la possession de cette conquête. Le ministre seconda parfaitement les vues de son maître. Non content de mettre de bonnes garnisons dans toutes les places fortes, et de placer hors de la capitale, un corps de cavalerie pour les courses nécessaires, il ajouta de nouveaux ouvrages à ses fortifications, il joignit les deux bords du Rhin par un pont de bateaux, il fit construire un autre pont sur le Mein, vis-à-vis de Costheim, et éleva au confluent de ce fleuve avec le Rhin, un fort qu'on nomma Gustave-Schanz. La mort de ce monarque, arrivée le 16 novembre 1632, ne changea rien à l'état des affaires en Allemagne. Ses généraux continuèrent la guerre sur le plan qu'il avait tracé. La bataille qu'ils perdirent, le 6 septembre 1634, à Nordlingue, semblait annoncer une révolution dans le succès de leurs armes ; elle n'en fit point. Les suites n'en furent que funestes pour le pays de Mayence, où les Impériaux étant entrés, achevèrent de le désoler par les efforts qu'ils firent pour en chasser les Français joints aux Suédois. Enfin, le 24 octobre 1635, l'ennemi ayant évacué Mayence, la plus grande partie de l'électorat rentra bientôt sous la puissance de son maître. Anselme-Casimir ne tarda pas à y revenir, après quatre ans et six mois d'exil. L'an 1636, à la demande de l'empereur Ferdinand II, il convoqua une diète électorale, où Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, fut élu roi des Romains. Le cou-

ronnement de ce prince ayant été fixé au 30 du même mois, l'électeur de Mayence, chargé de faire la cérémonie, commença par se faire ordonner prêtre (il n'était encore que diacre), puis sacrer évêque dans les fêtes de Noël. De retour chez lui, son principal soin fut de chasser de Hanau, le général Ramsai, qui de là faisait des courses funestes dans tout le voisinage. La chose réussit à son gré par la valeur de Louis-Henri, comte de Nassau. Ce général ayant surpris, le 22 février 1638, la citadelle, força l'ennemi à rendre la ville et à se retirer. L'an 1644, le théâtre de la guerre fut de nouveau transporté dans l'électorat de Mayence. Anselme-Casimir, voyant les Français approcher de sa capitale, prit la fuite après avoir fait rompre le pont de bateaux, et choisit pour son asile le fort d'Hermanstein, situé sur le Rhin, vis-à-vis de Coblentz. Il y resta l'espace d'environ trois ans. Enfin, ne voyant point d'espérance d'une meilleure fortune, il transigea, de l'avis de son chapitre, le 9 mai 1647, avec le maréchal de Turenne, pour suspendre, de part et d'autre, les hostilités; mais comme Mayence était toujours occupée par les Français, il se rendit à Francfort où il mourut le 9 octobre de la même année. Son corps fut porté à Mayence, où l'inhumation se fit dans la cathédrale, le 7 novembre suivant.

## JEAN-PHILIPPE.

1647. JEAN-PHILIPPE, né, le 6 août 1605, au château d'Eschbach, dans la forêt occidentale, appelée le *Westerwald*, de Georges de Schœnborn, et de Marie-Barbe Von-der-Leyen, colonel du régiment de Hatzfeld, cavalerie, puis, ayant embrassé l'état ecclésiastique, élu prévôt de Saint-Burchard, à Wurtzbourg, le 15 novembre 1635, et, le 8 septembre 1645, élevé sur le siége de cette église, en fut transféré, le 19 novembre 1647, par une élection unanime sur celui de Mayence, et reçut le *pallium* par une bulle du 13 septembre 1649. Ce prélat, en 1648, fut sur le point de perdre sa dignité, par l'ardeur que la Suède mettait dans les négociations de la paix de Westphalie, pour y faire entrer la sécularisation de l'archevêché de Mayence, qu'elle voulait s'attribuer. C'est principalement à l'électeur de Saxe, qu'on est redevable de la conservation de ce siége. La paix tourna même à l'avantage de l'église de Mayence, en ce qu'il fut stipulé que l'archevêque pourrait racheter la Bergstrasse, ou le chemin de la Montagne, que l'archevêque Diéthère avait engagé, en 1463, à l'électeur palatin. C'est ce rachat que fit effectivement Jean-Philippe, en 1651, pour la somme de cent mille florins du Rhin. La même paix

obligeait les Français à lui remettre la ville de Mayence. (Gundling, pag. 306.)

L'an 1651, l'empereur Ferdinand III, par ses lettres du 27 avril, ayant convoqué, pour le 31 octobre suivant, une diète à Ratisbonne, jugea de son intérêt et de celui de l'empire, d'avoir préalablement une conférence avec les électeurs, et les invita à se rendre auprès de lui à Prague. Il s'agissait de les engager à élire roi des Romains Ferdinand, son fils, déjà roi de Bohême et de Hongrie. L'affaire était délicate, et fut traitée sous le sceau du secret. Mais quand l'empereur eut obtenu la promesse qu'il désirait, et même auparavant, le public fut instruit de l'objet de la conférence, et chacun raisonna à sa manière sur les motifs qui avaient déterminé les voix des électeurs. Quoi qu'il en soit, Ferdinand IV fut élu roi des Romains dans la diète de Ratisbonne, le 31 (et non pas le 24) mai 1653, et couronné, le 18 juin suivant, dans la même ville par l'archevêque de Mayence. Cette cérémonie souffrit plus de difficulté que l'élection. L'archevêque de Cologne, Maximilien-Henri de Bavière, protesta contre l'entreprise de son confrère, prétendant que le droit de sacrer le roi des Romains appartenait à son siége. Résolus d'emporter la chose de force, les deux prélats firent entrer, chacun de son côté, des satellites armés dans l'église, au moment où le sacre allait commencer. On s'attendait à un combat: mais l'empereur le prévint en priant l'archevêque de Cologne de céder pour cette fois à son collégue, l'honneur contesté, avec promesse que cela ne tirerait pas à conséquence pour l'avenir. Maximilien-Henri déféra de mauvaise grâce à la demande de l'empereur, et partit aussitôt sans prendre congé. Après sa retraite, Jean-Philippe couronna, non seulement le roi des Romains, mais encore l'impératrice Éléonore, seconde femme de Ferdinand III. Ce prince étant mort le 2 avril de l'an 1657, l'électeur de Mayence indiqua le 14 août suivant pour l'élection d'un nouvel empereur. Elle ne se fit néanmoins que le 18 juillet de l'année 1658, et tomba sur Léopold, devenu l'aîné des enfants de l'empereur défunt, par la mort de Ferdinand IV, son frère, arrivée le 9 juillet 1654. La querelle pour le sacre semblait devoir alors se renouveler. Mais, pendant l'interrègne, les deux prélats, qui se disputaient cette cérémonie, avaient fait, le 25 juin 1657, un traité, portant que désormais chacun la ferait dans son diocèse, et que hors de leurs diocèses, ils la feraient alternativement. En conséquence, le nouvel empereur ayant voulu être sacré à Francfort, où il venait d'être élu, ce fut l'archevêque de Cologne qui fit cette fonction, le 31 juillet, en présence de celui de Mayence, sans contradiction.

L'évêché de Worms étant venu à vaquer l'an 1665, les chanoines se réunirent pour l'offrir à Jean-Philippe, qui ne l'accepta que par l'ordre du pape Alexandre VII. Il se trouva par là chargé de trois églises; car outre Mayence, il avait déjà Wurtzbourg. L'histoire, néanmoins, lui rend la justice de dire que ce ne fut point l'amour des richesses qui lui fit accumuler des bénéfices, mais le désir de servir la religion; reste à savoir si ce désir devait le faire passer par-dessus le règles.

Ce prélat était instruit de presque toutes les langues de l'Europe, à quoi il joignait un rare fond de prudence et une connaissance profonde des intérêts de toutes les cours; ce qui le mit en correspondance, non-seulement avec les princes tant catholiques que protestants d'Allemagne, mais encore avec la plupart des souverains étrangers.

La guerre que faisaient, en 1672, les Français sur les frontières de l'Alsace, donnant lieu d'appréhender qu'elle ne passât en Allemagne, l'électeur de Mayence crut devoir se prémunir par un traite d'alliance avec l'empereur, les électeurs de Trèves et de Saxe, l'évêque de Munster et le margrave du Culmbach. Jean-Philippe approchait alors du terme de ses jours. Etant tombé malade à Wurtzbourg d'un catarrhe, sur la fin de janvier 1673, il y mourut le 12 février suivant; et comme il avait déclaré plusieurs fois, qu'en quelque lieu qu'il mourût, il voulait y être inhumé, les chanoines de cette église retinrent le corps, qu'ils enterrèrent au bout de treize jours, auprès de l'évêque François de Hatzfeld, dont il avait été l'intime ami. Son cœur fut porté à Mayence, où les chanoines le placèrent derrière le grand autel, sous une châsse portée sur quatre colonnes d'airain.

## LOTHAIRE-FRÉDERIC.

1673. Lothaire-Frédéric, né, le 29 septembre 1617, de Jean-Gérard, baron de Metternich-Burscheid, lieutenant de l'électeur de Trèves, et de Marie, issue de l'ancienne maison des seigneurs de *Von-der-Leyen*, chanoine de Trèves, de Spire et de Mayence, élu, le 11 avril 1652, évêque de Spire, et coadjuteur de Mayence, le 15 décembre 1570, devint le successeur de l'électeur Jean-Philippe, en 1663, et fit son entrée solennelle, à Mayence, le 23 février de la même année. Mais il ne fut mis en possession, par le haut clergé, que le 13 mars suivant. Le lendemain, du consentement de ce même clergé, il vendit à Jean Hartwick, comte de Nostitz, et chancelier du royaume de Bohême, le comté de Reineck, en Franconie, à titre de fief, dont il lui donna l'investiture le 24 novembre,

après avoir reçu de lui l'hommage et le serment de fidélité. Peu de jours après son intronisation sur le siége de Mayence, l'évêché de Worms lui fut déféré par l'élection unanime des vocaux. Les soins qu'il se donna, non moins louables qu'infructueux, pour éloigner la guerre de l'Allemagne, lui méritèrent une lettre de félicitation du pape Clément X, en date du 10 juin 1673. Il n'eut, à la vérité, tenu qu'à lui d'écarter les armes françaises de son électorat ; mais il fallait pour cela se détacher de l'empereur, et c'est à quoi il ne crut pouvoir consentir. La branche palatine de Simmeren, s'étant éteinte par la mort de Louis-Henri-Maurice, arrivée le 4 janvier 1674, l'électeur de Mayence envoya deux commissaires dans la préfecture de Boekelnheim, pour en prendre possession en son nom, comme d'un domaine réversible à son église, faute d'héritiers en ligne directe. Mais l'électeur Charles-Louis, prétendant que cette succession lui était dévolue comme au plus proche agnat, eut bientôt chassé les garnisons que les commissaires de Lothaire-Frédéric, avaient mises dans les places du pays. On en vint aux armes de part et d'autre. Mais l'empereur, ayant interposé son autorité pour étouffer cet incendie naissant, mit en séquestre la préfecture contestée, jusqu'à ce que le procès fût terminé, ce qui n'arriva qu'en 1716, après la paix de Radstadt. Lothaire-Frédéric mourut le 3 juin 1675, et fut inhumé dans sa cathédrale, le 25 du même mois.

## DAMIEN-HARTARD.

1675. DAMIEN-HARTARD, né, le 2 mars 1624, de Damien *Von-der-Leyen* ou de la Pierre, seigneur d'Adendorf, et président de la cour provinciale de Trèves, et d'Anne-Catherine de Walpott Bassenheim, chanoine d'abord de Trèves et de Mayence, puis, l'an 1652, fait prévôt de Saint-Alban, et ensuite prévôt de la cathédrale de Trèves, et frère de Charles-Gaspar, archevêque de cette église, fut placé, le 3 juillet 1675, sur le siége de Mayence, et neuf jours après avoir postulé pour celui de Worms. La durée de son gouvernement ne fut que d'environ trois ans et demi. Ce fut lui qui acheva les ouvrages commencés par son prédécesseur dans le palais électoral. Ses mœurs étaient douces et son abord affable. Il mourut le 6 décembre 1678, et fut enterré, le 28, dans une chapelle de l'église métropolitaine, dédiée à Saint-Laurent.

## CHARLES-HENRI.

1679. CHARLES-HENRI, fils de Guillaume de Metternich-

Winnebourg, et d'Eléonore, de l'illustre maison de Bronsen de Ruedesheim, né le 15 juillet 1622, chanoine, d'abord, des églises de Trèves et de Mayence, nommé, le 15 avril 1655, scholastique de la dernière, et bientôt après, custode de Saint-Alban, fait chorévêque de Trèves, l'année suivante, fut élu, le 9 janvier 1679, archevêque de Mayence, et le 30 du même mois, évêque de Worms. Une apoplexie l'emporta, le 26 septembre suivant, dans son château d'Aschaffenbourg, d'où il fut transporté à Mayence, pour y être inhumé dans l'église métropolitaine.

## ANSELME-FRANÇOIS.

1679. ANSELME-FRANÇOIS, né, le 16 septembre 1634, de Georges-Jean d'Ingelheim et d'Anne-Elisabeth de Sturmfedern-d'Oppenweiler, chanoine de Mayence, nommé par l'archevêque Lothaire-Frédéric, en 1674, camérier de la même ville, et, l'année suivante, son lieutenant à Erfort, succéda, le 7 novembre 1679, à l'archevêque Charles-Henri. L'an 1684, il souscrivit, le 15 août, à la trève conclue à Ratisbonne, pour vingt ans, entre l'empire et la France; et, le 20 octobre suivant, pour marquer à Dieu sa reconnaissance de cet heureux événement, il fit présent à son église d'un magifique ostensoir d'or, enrichi de diamants, pour y placer le saint sacrement. Mais il ne jouit pas aussi long-tems qu'il l'espérait de cette tranquillité dont il était si flatté. Dès l'an 1688, la France rompit la trève, et recommença la guerre à l'occasion des troubles de Cologne. L'électeur de Mayence, sommé par le dauphin, qui commandait l'armée française, de livrer sa capitale, l'abandonna, dans l'impuissance de la défendre, par traité du 17 octobre, et choisit Erfort pour sa retraite. Le séjour qu'il y fit fut d'environ onze mois. Mayence ayant été rendue par le marquis d'Uxelles, le 8 septembre 1689, au duc de Lorraine, après sept semaines de tranchée ouverte, l'électeur ne tarda pas à y revenir. L'an 1690, il concourut, le 24 janvier, dans la diète électorale d'Augsbourg à l'élection de Joseph, roi des Romains, qu'il sacra deux jours après. Il avait couronné, dans la même ville, sept jours auparavant, l'impératrice Eléonore-Madelaine, mère de ce prince. L'année suivante, accablé de la goutte, il se fit donner pour coadjuteur, par son chapitre, Louis-Antoine, grand-maître de l'ordre Teutonique et prévôt d'Elwangen, fils de l'électeur palatin Philippe-Guillaume, et l'obtint, le 19 avril, par une élection unanime. Il résidait pour lors à Aschaffenbourg, dans la crainte que les Français, qui avaient toujours les yeux sur Mayence, ne réussissent à y ren-

tre; ce qui pensa en effet arriver par la trahison de Conebruch, commissaire-général des guerres, dont ils avaient corrompu la fidélité. Au mois de mai de l'an 1691, il accéda au traité de confédération, fait entre l'empereur et d'autres princes contre la France. La mort le ravit à son église dans son palais d'Aschaffenbourg, le 30 mars 1695. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre de cette ville, auprès de l'archevêque Thierri.

## LOTHAIRE-FRANÇOIS,

1695. LOTHAIRE-FRANÇOIS, né, le 4 octobre 1655, d'Erwin, baron de Schoenborn, seigneur de Reigelsberg, frère de l'archevêque de Mayence, Jean-Philippe, et de Marie-Ursule de Greiffenclau, chanoine de Wurtzbourg, de Bamberg et de Mayence, élevé sur le siége de Bamberg, le 16 novembre 1693, fait ensuite coadjuteur de Mayence, le 3 septembre de l'année suivante, devint le successeur d'Anselme-François à Mayence, où il fit son entrée solennelle le 30 avril 1695. Mais il ne fut inauguré que le 2 mai suivant, et sacré qu'au commencement de novembre de la même année. Le continuateur de Serarius, qui écrivait du vivant de ce prélat, déclare que ce n'est qu'en tremblant qu'il entreprend de tracer l'histoire de son gouvernement, tant il juge la matière au-dessus de ses forces. Tel est le langage de l'adulation. Nous ne voyons, en effet, rien de fort merveilleux dans ce qu'il raconte de ce prélat. Un étranger de condition obscure, nommé Jacques de Boville, ayant été pourvu, par le pape Innocent XII, d'un canonicat dans la cathédrale de Worms, le chapitre refusa de l'admettre jusqu'à ce qu'il eût fait preuve de noblesse d'extraction, conformément aux statuts de la compagnie. Boville, hors d'état de satisfaire à cette condition, porta ses plaintes au pape du refus qui lui était fait. L'auditeur Bonicuna, chargé de connaître de cette affaire, donna gain de cause au pourvu, avec injonction au chapitre de le recevoir sous peine d'interdiction. Toute la nation germanique fut extrêmement peinée de ce jugement, comme donnant atteinte à ses libertés. L'électeur de Mayence, en qualité de métropolitain, prit le parti du chapitre, et écrivit, le 10 juillet 1699, une lettre au pape, pour le prier de casser la sentence de l'auditeur, et de laisser les hauts chapitres d'Allemagne dans la possession où ils étaient, de n'admettre parmi eux que des nobles et des nationaux. La lettre fit son effet, et Boville fut obligé de se désister.

L'an 1700, Lothaire-François, voyant la guerre prête à se renouveler entre la France et l'Allemagne, fait ajouter des nouvelles fortifications à la ville d'Erfort pour mettre le pays à

l'abri d'une invasion. Ce qu'il avait prévu arriva. L'élévation de Philippe, petit-fils de Louis XIV, sur le trône d'Espagne, remit aux prises la maison de France et celle d'Autriche. L'électeur de Mayence, attaché à la dernière, n'oublia rien pour augmenter le nombre de ses partisans. Ayant convoqué les états du cercle du Rhin à Heilbron, il les engagea à se confédérer pour le service de l'empereur et de l'archiduc Charles, son fils, compétiteur de Philippe. Il sollicita, par ses députés, les cercles de Suabe et de Franconie d'embrasser les mêmes intérêts. Il agit dans les mêmes vues auprès de l'électeur de Bavière. Le roi des Romains ayant entrepris, l'an 1702, le siége de Landau, il lui envoya un corps de troupes, et fit passer dans son camp des vivres et de la poudre. Landau fut rendu le 10 septembre de la même année. Elisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbutel, destinée pour être l'épouse de Charles, archiduc d'Autriche, ayant embrassé la religion catholique, ce fut l'archevêque de Mayence qui reçut, le 1er. mai 1707, son abjuration dans la cathédrale de Bamberg, et en conséquence la réconcilia solennellement à l'église. Lothaire-François obtint, l'an 1710, pour son coadjuteur, le 5 novembre, François-Louis, fils de Philippe-Guillaume, électeur palatin, évêque de Worms et grand-maître de l'ordre Teutonique. La mort de l'empereur Joseph, arrivée le 17 avril 1711, donna occasion à l'archevêque Lothaire-François de déployer ses talents pendant l'interrègne de six mois, qui suivit cet événement. En sa qualité d'archichancelier, il indiqua la diète électorale, et n'adressa sa lettre de convocation ni à l'électeur de Cologne, ni à celui de Bavière, parce que l'un et l'autre avaient été mis au ban de l'empire. L'un et l'autre firent leur protestation contre l'élection future. La diète s'ouvrit, le 25 août, à Francfort. L'électeur de Mayence y signala son zèle pour la maison d'Autriche. Après avoir engagé la diète à rejeter les protestations des deux électeurs bannis, il insista pour faire tomber, ou plutôt conserver, la couronne impériale dans cette maison, qui en était en possession depuis trois siècles. « L'empire, » disait-il, est une belle épouse sans dot, et dont l'entretien » exige de grandes dépenses, et il n'y a que la maison d'Autriche qui soit en état, par ses grands revenus, de soutenir » une si grande dépense. » Sur ses représentations, tous les suffrages pour l'empire se réunirent en faveur de l'archiduc Charles, qui était pour lors en Espagne, occupé à disputer le trône de cette monarchie à Philippe V. L'élection se fit le 12 octobre, et l'électeur de Mayence couronna Charles le 22 décembre suivant. L'ouverture des conférences pour la paix s'étant faite à Utrecht, en 1712, l'électeur de Mayence n'en devint

que plus ardent à souffler l'esprit de la guerre dans le cercle dont il était directeur. Il fit même augmenter les fortifications de sa ville capitale. Mais le succès ne répondit pas à son attente ; et il eut la douleur de voir les armes de France prospérer contre l'empire jusqu'à la paix de Radstadt, conclue le 6 mars 1714. Depuis cette époque, il ne s'occupa plus que du soin de son diocèse. L'an 1721, il fonda à Mayence un hôpital, dont il posa la première pierre le 15 novembre, et qu'il dota libéralement. Cette ville lui est encore redevable de plusieurs embellissements utiles aux citoyens. La mort y enleva ce prélat le 30 janvier 1729, à l'âge de soixante et quatorze ans.

## FRANÇOIS-LOUIS.

1729. François-Louis de Neubourg, né, l'an 1664, de Philippe-Guillaume de Neubourg, électeur palatin, et d'Elisabeth-Amélie de Hesse-Darmstadt, évêque de Breslaw, le 30 janvier 1683, prévôt d'Elwangen en 1694, évêque de Worms le 12 juillet de la même année, nommé grand-maître de l'ordre Teutonique le jour suivant, élu coadjuteur de Mayence 5 novembre 1710, puis archevêque de Trèves le 20 février 1716, quitta ce siége, le 5 mars 1729, pour aller prendre possession de celui de Mayence. Il mourut à Neiss, en Silésie, le 18 avril 1732, et fut enterré à Breslaw.

## PHILIPPE-CHARLES.

1732. Philippe-Charles d'Eltz-Kempenich, de l'une des plus anciennes familles du Rhin, qui tire son nom du château d'Eltz, à deux milles de Cocheim, dans l'électorat de Trèves, né, le 24 octobre 1665, de Jean-Jacques d'Eltz, et d'Anne-Marie de Schmiedberg, chanoine de Trèves, chantre de Mayence en 1710, chorévêque de Trèves et prévôt de cette église en 1729, succéda, par une élection canonique, le 9 juin 1732, à l'archevêque François-Louis, dont il avait été le conseiller intime. Il fut sacré, le 18 novembre suivant, à Mayence. Ce prélat ne dut son élévation qu'à ses vertus et à ses qualités personnelles qu'il continua de faire éclater jusqu'à la fin de sa vie. Attaché à la maison d'Autriche, il détermina la diète du 26 février 1734 à déclarer la guerre à la France ; ce qu'elle fit le 9 avril suivant, malgré les protestations des électeurs de Cologne, de Bavière et palatin, qui embrassèrent la neutralité. Les fortifications qu'il ajouta à sa ville capitale, la mirent à l'abri des insultes de l'ennemi, qui se vengea sur le plat pays.

L'empereur, en reconnaissance de son dévouement, éleva, l'an 1734, sa famille au rang de comte du saint empire.

Après la mort de l'empereur Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740, l'électeur de Mayence indiqua, pour le 27 février 1741, la diète d'élection, qui ne s'ouvrit que le 4 novembre suivant. Philippe-Charles n'assista qu'à la première conférence qui se tint le 20 du même mois, et fut représenté dans les autres par son neveu Anselme-Casimir, comte d'Eltz. Il reparut, néanmoins, à l'assemblée du 24 janvier 1742, où la couronne impériale fut déférée à Charles, électeur de Bavière. Il reçut ce prince, le 30 du même mois, à Francfort, et consentit que, sans préjudice à ses droits, l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, fit, le 12 février suivant, la cérémonie de son couronnement. Etant parti le 23 du même mois, il laissa au même prélat l'honneur de couronner également l'impératrice le 8 du mois suivant.

Philippe-Charles travailla ensuite, mais avec peu de succès, à ramener la paix dans l'empire. Il mourut, le 21 mars 1743, à Mayence avec la réputation bien méritée d'un prélat, ami et protecteur des arts et des sciences. L'église d'Allemagne lui est redevable d'une traduction de la Bible en sa langue, qu'il fit imprimer en 1738.

## JEAN-FRÉDÉRIC-CHARLES.

1743. Jean-Frédéric-Charles, né, le 6 juillet 1689, de Jean-François-Sébastien, baron d'Ostein dans la haute Alsace, fait comte d'empire en 1712, et d'Anne-Charlotte-Marie, comtesse de Schoenborn, custode de l'église métropolitaine de Mayence, etc., fut élu précipitamment, le 22 avril 1743, archevêque de Mayence dans le tems que les Français et les Bavarois d'un côté, et les Autrichiens de l'autre, s'approchaient de cette ville pour y faire nommer un prélat attaché à leur parti. Dès la première année de son épiscopat, il fit, en faveur de la maison d'Autriche, une démarche qui eut de grandes suites et lui attira bien des chagrins. La reine de Hongrie lui ayant fait remettre divers actes pour la conservation de ses droits contre la France et la maison de Bavière, il les fit porter, le 23 septembre, à la dictature de l'empire; ce qui indisposa l'empereur contre lui, comme ce prince le témoigna, par une lettre circulaire du 28 du même mois, aux états de l'empire. Soutenu par les armes victorieuses du roi de Prusse et des troupes françaises, l'empereur parla avec tant d'énergie, que l'électeur, effrayé, se rendit en personne, le 20 octobre, auprès de lui à Francfort pour se justifier et se recommander à sa protection.

De retour, le 24 du même mois, à Mayence, il ne voulut plus quitter cette ville, malgré le danger qu'il courait de la part des Français, qui ne lui pardonnaient pas son attachement à la neutralité. A ceux qui lui conseillaient la retraite, il répondit : *Ma demeure, en s'écroulant, dût-elle m'écraser, je ne quitterai point mes sujets ; leur sort sera le mien.* Il persista dans ces dispositions, et vit avec une douleur accompagnée de fermeté, son électorat dévasté par l'ennemi.

Le trône impérial étant venu à vaquer par la mort de Charles VII, arrivée le 20 janvier 1745, l'électeur indiqua la diète d'élection pour le 1er. juin suivant. Elle fut retardée jusqu'au mois de septembre, et, dans cet intervalle, l'électeur reçut, le 15 juillet, la visite du grand-duc de Toscane, qui obligea les Français d'évacuer l'électorat. Le 13 septembre suivant, les électeurs, à la réserve de deux, réunirent leurs suffrages pour élever ce prince à l'empire. Ce fut Jean-Frédéric-Charles qui le couronna, le 4 octobre, à Francfort.

La guerre que le roi de Prusse déclara ensuite à la reine de Hongrie, replongea l'électeur de Mayence dans de nouveaux malheurs, qui durèrent depuis l'an 1757 jusqu'à la paix conclue, le 15 février 1763, à Hubertsbourg. L'électeur Jean-Frédéric-Charles ne survécut pas long-tems à cet événement, étant mort le 4 juin suivant.

## EMERIC-JOSEPH.

1763. EMERIC-JOSEPH, issu des barons de Breidbach de Burrisheim, né le 11 novembre 1707, grand doyen de l'église métropolitaine de Mayence, en fut élu canoniquement archevêque le 5 juillet 1763. Un polype, qu'il avait dans le cœur, l'enleva subitement de ce monde le 11 juin 1774.

## FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH.

1774. FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH, baron d'Erthal, né le 3 janvier 1719, trésorier du grand chapitre de Mayence, obtint vingt-une voix sur vingt-sept, dont est composé ce chapitre, le 18 juillet 1774, pour l'archevêché de Mayence, qui lui fut en conséquence déféré. Huit jours après, il obtint encore l'évêché de Worms. Le 11 septembre suivant, il reçut la prêtrise des mains de son suffragant, et, le lendemain, il célébra sa première messe.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

## ARCHEVÊQUES ET ÉLECTEURS DE COLOGNE.

Cologne, ville située sur le Rhin (nommée en latin *Colonia Agrippinensis*, ou *Aggripinensium*, *Colonia Claudia*, *Colonia Augusta*, *Colonia Ubiorum*, et simplement *Colonia*, ou *Colonia ad Rhenum*, qui est son premier nom), a pour fondateurs les Ubiens, peuple de Germanie, lesquels s'étant donnés à Vipsanius Agrippa, lorsqu'il vint faire la guerre dans ce pays, l'aidèrent à subjuguer les Suèves, leurs voisins et leurs ennemis. Agrippa, l'an de Rome 735, suivant Tillemont (dix-neuf ans avant Jésus-Christ), ayant été obligé de quitter la Germanie, pour aller au secours d'Auguste, son beau-père, en Espagne, transporta les Ubiens en-deçà du Rhin pour garder les rives de ce fleuve qui servait alors de limite à l'empire romain. Ce fut alors qu'obligés de se munir contre les irruptions des Germains, ils bâtirent une ville, en forme de camp retranché, qui fut nommée d'abord *Oppidum Ubiorum*. Germanicus, fils de Drusus et d'Antonia, nièce d'Auguste, étant venu depuis sur le Rhin, Agrippine, sa femme, mit au monde à Cologne, l'an de Rome 767, une fille nommée comme sa mère. La jeune Agrippine, ayant épousé l'empereur Claude, fit augmenter le circuit de la ville où elle avait pris naissance, et, vers l'an de Jésus-Christ 49, elle y envoya une colonie de vétérans; ce qui fit nommer cette ville *Colonia Agrippinensis*. L'an 68 de Jésus-Christ, Vitellius, désigné proconsul de la basse Germanie, par l'empereur Galba, arrive à Cologne, et y établit sa résidence. Il y fut proclamé lui-même empereur, le 2 janvier de l'année suivante, par l'armée qu'il commandait. A son inauguration, on lui mit

en main le glaive de César, conservé dans le temple de Mars, et on le promena par les principales rues. (Mascou, *Hist. des Allem.*, part. 1, p. 117.) Cologne, après son départ, se laissa entraîner dans le parti de Tutor, révolté contre les Romains; et lorsque Céréalis eut défait les rebelles, elle égorgea la garnison allemande qu'on avait laissée dans ses murs. Mais Vespasien, nouvel empereur, ne tarda pas à faire rentrer cette ville dans le devoir. Trajan, salué empereur, prit la pourpre, l'an 98, à Cologne. L'an 306 (et non 307, comme D. Morkens le marque), Constantin, ayant été élevé au même honneur dans la Grande-Bretagne où il commandait, s'avança par la Belgique jusqu'au Rhin, et étant arrivé à Cologne, il y apaisa les mouvements des Germains, prêts à se soulever. (Tillemont, *ex Gregorio Turon.*) L'année suivante, il fit construire un pont sur le Rhin, vis-a-vis de la citadelle de Tuits, pour arrêter les courses des Francs, situés au-delà de ce fleuve. Les Francs prirent Cologne, l'an 355, et la dévastèrent après avoir fait le même traitement à quarante autres villes sur le Rhin. Mais, l'année suivante, selon Zosime et Marcellin, Cologne fut reprise par le césar Julien, qui repoussa les Francs au-delà du Rhin. Une nouvelle irruption, qu'ils firent dans les Gaules, l'an 388, sous la conduite de Marcomire, Genobaude et Suanon, jeta l'épouvante dans Cologne; mais elle se prèserva de leur fureur. Elle n'eut pas le même bonheur lorsqu'Attila, roi des Huns, s'achemina vers les Gaules, en 451. Ce barbare prit et dévasta Cologne, ainsi que plusieurs autres villes situées près du Rhin. Mais ce ne fut qu'un orage passager. Les Romains relevèrent les ruines de Cologne et y ajoutèrent de nouvelles fortifications. On la croyait hors d'insulte : mais les Francs étant revenus l'an 464 (suivant MM. Eccard et de Honteim), l'emportèrent d'assaut après avoir mis en fuite Egidius, qui était accouru pour la défendre, en chassèrent les Romains et y établirent une nouvelle colonie, qui eut pour roi Sigebert, dit le Boiteux, parent de Childéric. On appela cet état, dans lequel Trèves était comprise, le royaume des Ripuaires. Sigebert eut un fils nommé Cloderic, lequel, à la persuasion de Clovis, roi de France, assassina son père, vers l'an 509, suivant M. Eccard. Clovis recueillit le fruit de ce parricide, et réunit le royaume de Cologne à la couronne de France, après avoir fait mourir Cloderic pour le punir d'un crime qu'il lui avait conseillé.

Par le partage que les rois Charles le Chauve et Louis le Germanique firent, en 870, de leurs états, Cologne tomba dans le lot du second. Les rois de Germanie y eurent dès-lors un palais. (*Chron. Gotwic.*, tom. II, pag. 465.)

Cologne, sous les Romains, et peu de tems après sa fonda-

tion, était une métropole civile. Elle devint ensuite métropole ecclésiastique, après que le christianisme y eut été établi. Mais l'origine de cet établissement est obscure. On convient que saint Materne fut le fondateur de l'église de Cologne, ainsi que de celles de Trèves et de Tongres. Mais les uns prétendent qu'il était disciple de Saint-Pierre, les autres mettent sa mission au commencement du quatrième siècle. Suivant la première opinion, il faut distinguer deux Maternes, évêques de Cologne : car on voit, parmi les souscripteurs des conciles de Rome, en 313, et d'Arles, en 314, un évêque qui signe en cette manière : *Maternus Aggrippinensis*. Il faut, de plus, convenir avec dom Morkens (*Conat. Chron., in catal. Ep. Colon.*), qu'on n'a nulle certitude sur la suite des évêques de Cologne, depuis le premier Materne jusqu'au second. Selon la seconde opinion, l'unique Materne, après avoir fondé, vers la fin du troisième siècle, les églises de Trèves, de Tongres et de Cologne, se restreignit à la dernière. C'est en admettant ce sentiment, comme le plus vraisemblable, que nous allons commencer la chronologie des évêques de Cologne.

## SAINT MATERNE.

Materne, recommandable par son savoir et sa vertu, jouit, à la faveur de ces titres, d'une grande considération à la cour de l'empereur Constantin. Ce prince, sur les accusations formées par les Donatistes contre Cécilien, évêque de Carthage, donna ordre à celui-ci, l'an 313, de se rendre à Rome pour y défendre sa cause devant le pape Melchiade, Rethicius, évêque d'Autun, et Materne. Quoique la lettre de l'empereur à Melchiade, d'où ceci est tiré, n'exprime pas le siége qu'occupait Materne, nous savons d'ailleurs que c'était celui de Cologne. *On donna pour juges* (à Cécilien), dit Optat, *Materne, évêque de la ville d'Agrippine, Rhéticien d'Autun, etc.* (*Lib. I, Cont. Parmen., sub fin.*) On s'assembla donc, au nombre de dix-neuf évêques, le 6 octobre, dans le palais de Latran, et *Donat y fut condamné sur sa propre confession, pour avoir conféré un second baptême et imposé de nouveau les mains à des évêques qui étaient tombés. Cécilien, au contraire, y fut absous sur la déclaration que firent les témoins produits par Donat, qu'ils n'avaient rien à lui reprocher.* (*Ibid.*) Materne assista pareillement, l'année suivante, au concile d'Arles, qui se tint sur le même sujet. On croit que ce fut de son tems que l'impératrice Hélène fit construire à Cologne une église dédiée aux martyrs de la légion thébéenne. L'année de sa mort est incertaine.

## EUPHRATAS.

Euphratas, grec de nation, fut le successeur de Materne. Il se rendit, l'an 347, par ordre de l'empereur Constant, avec les évêques de Trèves et de Mayence, au concile de Sardique. La fermeté qu'il y fit paraître contre les Ariens, lui mérita l'honneur d'être député par l'assemblée, avec Vincent, évêque de Capoue, à l'empereur Constance qui était pour lors à Antioche, pour demander le rétablissement de saint Athanase. Après qu'ils se furent acquittés de leur légation, les Ariens leur dressèrent un piége digne de la malice de ces hérétiques et de la cause qu'ils défendaient. Etienne, évêque d'Antioche, l'un de leurs chefs, fit entrer de nuit, dans l'appartement des deux prélats, une femme publique pour les perdre de réputation et leur ôter tout crédit. Mais la fourberie fut découverte et retourna sur son auteur, qui fut déposé l'année suivante. On croit qu'Euphratas mourut l'an 365 ou environ. Ce prélat n'avait pas été toujours aussi ferme dans la foi orthodoxe, si l'on s'en rapporte aux actes d'un concile tenu, l'an 346, à Cologne. On y voit, en effet, qu'il fut déposé pour avoir embrassé l'hérésie de Photin. Mais ces actes, inconnus avant le huitième siècle, souffrent de grandes difficultés, qui ont engagé le nouvel éditeur des Conciles des Gaules (tom. I, col. 106-110), après les avoir discutés avec autant de lumières que d'impartialité, à mettre l'assemblée qui en est l'objet au rang des conciles douteux. On ne peut, toutefois, également révoquer en doute l'épiscopat d'Euphratas, quoique Rotger, dans la vie de saint Brunon, archevêque de Cologne, et Helinand, moine de Cîteaux, dans les actes de Saint-Géréon, ne le comptent point parmi les évêques de Cologne. S'il fut réellement déposé en 346, il faut supposer qu'il fut ensuite rétabli dans son siége, comme le furent les fameux Ariens, Ursace et Valens, sur quelques marques de repentir, ou bien dire que le nom de son successeur immédiat est inconnu.

## SAINT SEVERIN.

365 ou environ. Severin, natif, à ce qu'on croit, de Bordeaux, fut élevé sur le siége de Cologne, vers l'an 365. Grégoire de Tours le représente comme un prélat doué de toutes les vertus. Cet écrivain rapporte qu'un jour de dimanche, Severin, faisant la procession autour des lieux saints avec son clergé, selon sa coutume, eut révélation de la mort de saint Martin de Tours, à l'heure même que ce saint passa à une

meilleure vie. Il mourut quelques années après, vers l'an 403, suivant D. Morkens, qui le confond avec un autre Severin, qui vint d'Orient à Bordeaux, sous l'épiscopat de saint Amand.

## SAINT EBREGISILE I.

403 ou environ. EBREGISILE, ou EVERGISLE, né dans le pays de Tongres, devint le successeur de saint Severin dont il avait été le disciple. Son zèle ne se borna point au soin de son troupeau. Il passa dans sa patrie pour travailler à la conversion des barbares qui s'y étaient établis. Il y rencontra la mort. Des voleurs, disent les actes de sa vie, donnés par Surius au 24 octobre, le tuèrent la nuit, comme il allait faire sa prière dans une église. D. Morkens rapporte cet événement à l'an 418 ou environ, et le P. le Cointe, à l'an 439. Le corps de saint Ebregisile, ayant été trouvé dans le dixième siècle, sous l'épiscopat de Brunon, frère de l'empereur Otton I, fut levé de terre et placé dans l'église de Sainte-Cécile, où on l'enferma dans une châsse de vermeil. Mais la vie de Brunon ne fait pas mention de son martyre. Il embellit tellement Cologne, suivant les actes cités, qu'on la nommait la ville dorée. Cela est-il croyable d'un évêque du cinquième siècle, qui vivait au milieu des ravages qu'exerçaient dans son territoire les barbares? C'est la réflexion de M. de Tillemont (*Mém. ecclés.*, tom. X, n. 3), qui regarde comme fort douteux l'épiscopat d'Ebregisile.

## AQUILIN, SOLIN, SIMONÉE ET DOMITIEN.

AQUILIN, évêque de Cologne, est confondu par plusieurs avec SOLIN, ou SOLAVE, que d'autres lui donnent pour successeur. SIMONÉE, ou SIMOENE, paraît ensuite sur le siége de Cologne, dans les anciens catalogues. Ces évêques gouvernèrent l'église de Cologne dans des tems fort nébuleux, qui nous dérobent le détail de leur vie et la durée de leur épiscopat.

DOMITIEN n'est pas mieux connu. Quelques-uns le prennent pour l'évêque de Tongres de même nom. Mais on voit, suivant la leçon de deux anciens manuscrits du concile de Clermont, tenu en 535, rapportée et adoptée par le P. Sirmond, un évêque qui souscrit les actes de ce concile en cette manière; *Domitianus in Christi nomine episcopus ecclesiæ Coloniensis*. Si cela est certain, il faut le distinguer de Domitien, évêque de Tongres.

## CARETERNE.

**Careterne** (et non Carentin, comme on le nomme vulgairement), évêque de Cologne, serait enseveli dans un profond oubli, sans le soin que Fortunat, évêque de Poitiers, a pris de nous transmettre le souvenir de sa charité, de sa vigilance, de son zèle pour le maintien de la discipline ecclésiastique. C'est dans le troisième des poëmes de ce prélat, adressé à Careterne lui-même, que cet éloge est renfermé. Ils étaient donc contemporains. Or, Fortunat est mort vers le commencement du sixième siècle. Les modernes mettent, par conjectures, la mort de Careterne en 580; ce qui ne blesse point la vraisemblance.

## EBREGISILE II.

580 ou environ. **Ebregisile** fut le successeur de Careterne. La reine Brunehaut faisait un cas singulier de son mérite. Cette princesse l'employa en diverses ambassades. Grégoire de Tours raconte qu'elle l'envoya plusieurs fois vers le roi d'Espagne, et que, dans un de ces voyages, il rapporta, non sans courir de grands risques, un grand bouclier d'or garni de pierres précieuses. Grégoire lui-même fut député avec Ebregisile, l'an 590, par le roi Childebert, fils de Brunehaut, pour aller à Poitiers terminer les dissensions qui s'étaient élevées entre l'abbesse Leubouère et plusieurs de ses religieuses excitées par Chrodielde. Les deux prélats, après avoir fait les informations nécessaires, donnèrent gain de cause à l'abbesse, et condamnèrent Chrodielde avec ses adhérentes. Grégoire dit que l'évêque Ebregisile était recommandable par sa justice et son intégrité; et le jugement qu'il rendit contre Chrodielde, quoique fille du roi Charibert et cousine de Childebert, en est la preuve. On n'est pas assuré de l'année de sa mort, que des modernes placent en l'an 600.

## REMEDIUS.

**Remedius**, ou **Remi**, successeur d'Ebregisile, gouverna l'église de Cologne dans de fâcheuses conjonctures. Thierri, roi de Bourgogne, et Théodebert, roi d'Austrasie, vivaient dans une mésintelligence qui influait sur la tranquillité de leurs états. Excités par Brunehaut, leur aïeule, ils en vinrent à une guerre ouverte. Théodebert, battu par Thierri, d'abord à Toul, ensuite à Tolbiac, se sauva au-delà du Rhin. Mais, le jour même de cette seconde victoire, Thierri s'étant rendu à

Cologne, reçut le serment de fidélité des citoyens. Théodebert, arrêté dans sa fuite, lui fut amené dans cette ville et de là transporté, par son ordre, à Châlons sur-Saône, où il le fit mettre à mort la même année 612. (Frédegaire, c. 38.) D. Morkens met la mort de Remedius au 18 janvier 623, sur des raisons assez plausibles.

## SAINT CUNIBERT.

623. Cunibert, d'une famille illustre de la Mosellanique, élevé, dans sa jeunesse, à la cour d'Austrasie, où il se fit aimer et respecter par la douceur de son caractère et l'innocence de ses mœurs, engagé ensuite dans l'état ecclésiastique et fait archidiacre de Trèves, fut porté, malgré lui, sur le siége de Cologne, et inauguré le 25 septembre de l'an 623. Dagobert, fils de Clotaire, résidait alors en Austrasie, avec le titre de roi. Le mérite de Cunibert inspira de l'estime et de la confiance au jeune monarque pour ce prélat. Il le mit à la tête de son conseil, et gouverna bien tant qu'il se régla par ses lumières. Ayant depuis succédé à son père, mort l'an 628, Dagobert nomma, l'an 633, Sigebert, son fils, pour le remplacer en Austrasie; et comme ce prince était encore dans la première adolescence, il le mit sous la conduite de Cunibert. On voit par quelques diplômes, que ce prélat faisait la fonction d'archichancelier auprès de Sigebert, ainsi qu'il avait fait auprès de son père. Cunibert, en prenant soin des affaires du prince et de l'état, n'oublia point ce qu'il devait à ses ouailles. Pasteur aussi zélé que ministre habile, il remplit avec la plus grande exactitude, tous les devoirs de l'épiscopat. Sa charité ne se borna point à son diocèse; elle s'étendit aux peuples situés au-delà du Rhin, chez qui la lumière de l'évangile n'avait point encore pénétré.

Cunibert avait pour adjoint, dans l'administration du royaume d'Austrasie, le duc Adalgise, qui le seconda aussi dans le soin de l'éducation de Sigebert. Ce jeune prince se montra très-docile à leurs leçons, comme l'atteste la piété sincère qui brilla dans tout le cours de sa vie. L'an 638, après la mort du roi Dagobert, le maire Pepin de Landen revint de la cour de Neustrie, où il avait presque toujours résidé, à celle d'Austrasie, et renouvela l'amitié qui était entre lui et Cunibert. Ils partagèrent ensemble les fonctions du gouvernement, ainsi que la conduite de Sigebert. Grimoalde ayant succédé, l'an 640, à Pepin de Landen, son père, dans la dignité de maire du palais, eut, pour l'évêque de Cologne, les mêmes égards que lui, tant que le roi Sigebert vécut. Mais, après la mort de ce prince, Cunibert, voyant que Grimoald voulait ravir la couronne à Dagobert, l'héritier légitime,

pour la mettre sur la tête de son propre fils Childebert, il se retira dans son église, et y resta jusqu'à la quatrième année du règne de Clotaire III (660 de J. C.). Bathilde, mère de Clotaire, et régente du royaume de France, en ayant détaché de nouveau l'Austrasie, en faveur de Childéric, son second fils, il fallut que Cunibert assistât encore ce jeune prince de ses conseils. Ce saint et illustre prélat mourut le 12 novembre de l'an 663, et fut enterré dans l'église de Saint-Clément, qu'il avait fait bâtir aux portes de Cologne, et qui porte aujourd'hui le nom de saint Cunibert.

## BOCALDE.

663. **Bocalde**, ou **Bocade**, dit aussi **Bechade**, successeur de Cunibert, gouverna l'église de Cologne l'espace de dix ans. L'histoire ne fournit aucun détail sur son gouvernement, qui finit, par conséquent, avec sa vie, vers l'an 673. C'est vraisemblablement le même que Rothalde, qui est nommé dans la chronique d'Albéric, après Cunibert.

## ETIENNE.

673 ou environ. **Etienne**, qui vient après Bocalde dans les catalogues des évêques de Cologne, est dit, en quelques anciens monuments, avoir gouverné cette église l'espace de cinq ans, sous Thierri III, roi de France, et par les modernes, dix ans, sous ce même prince. Le catalogue de M. Eccard, qui est du onzième siècle, et qui paraît le plus authentique, ne fixe point la durée de son épiscopat, qu'il met sous le règne de Thierri III, qui s'étend depuis l'an 673, en partant du rétablissement de ce prince, jusqu'en 691. C'est tout ce que nous pouvons assurer.

## ALDEWIN ET GUISON.

**Aldewin**, ou **Adelwin**, dit aussi **Baudouin**, gouverna l'église de Cologne après Etienne. Les modernes lui donnent, sans preuve, quinze ans d'épiscopat. De son tems, S. Willibrord et ses compagnons prêchèrent l'évangile en Frise. Aldewin prit part à cette bonne œuvre, et donna, dit-on, dans une île du Rhin, à Cologne, un hospice à ces saints missionnaires, qui devint, dans la suite, un monastère sous l'invocation de saint Martin. Mais les auteurs du nouveau *Gallia christiana*, révoquent en doute la charte de cette donation.

**Guison**, successeur d'Aldewin, est appelé **Gison** dans un ancien catalogue, qui met son épiscopat sous les règnes de Clovis III et de Childebert III, dont le premier monta sur le

trône en 691, et le second mourut en 711. Plectrude, femme de Pepin, maire d'Austrasie, après la mort de son époux, se mit sous la conduite de Guison. L'année de la mort de ce prélat est incertaine, quoique D. Morkens la mette en 708. Il fut enterré à Cologne, dans l'église de Saint-Severin, où l'on voit encore aujourd'hui (1785) son tombeau.

## ANNON I ET PHARAMOND.

Annon gouverna, comme porte le catalogue de M. Eccard, l'église de Cologne, sous le règne de Dagobert III, qui commença au mois d'avril 711, et finit le 24 juin 715. Un ancien auteur, cité par les Bollandistes, le fait assister à la translation des reliques de saint Lambert, qui se fit le 20 décembre 721 ou 722. Mais le titre d'archevêque, qu'il donne à ce prélat, fait voir qu'il écrivait long-tems après cette cérémonie, et que son autorité, par conséquent, n'est pas d'un grand poids. On prétend qu'Annon fut inhumé dans l'église de Saint-Severin.

Pharamond, qui suit Annon dans les anciens catalogues des évêques de Cologne, est si peu connu, qu'on ne sait ni le commencement, ni la durée de son épiscopat, ni aucune de ses actions.

## RAINFROI, OU RAGENFROI.

Il est certain, par un acte de 735, cité dans le nouveau *Gallia christiana* d'après Brower et Gelenius, qu'alors Rainfroi occupait le siége de Cologne. C'est vraisemblablement le même *Reginfridus*, qui, avec d'autres prélats, se trouva au concile que Carloman assembla en Allemagne (M. Eccard prétend que ce fut à Saltzbourg) le 22 avril 742 ou 743, selon le P. Mansi, dans sa dissertation sur les lettres du pape Zacharie et de saint Boniface. Il avait cessé de vivre en 745, avant le mois d'octobre; car, avant cette époque, les Français étant convenus d'ériger l'église de Cologne en métropole, suivant la résolution prise antérieurement dans le concile de Soissons, de fixer saint Boniface, comme métropolitain, dans une église qui fut voisine des infidèles, le pape Zacharie approuva ce dessein dans la lettre CXXXVIII^e, parmi celles du saint, écrite, le 31 octobre 745, en ces termes: *De civitate illa, quæ nuper Agrippina vocabatur, nunc verò Colonia, juxta petitionem Francorum, per nostræ autoritatis præceptum nomini tuo metropolim confirmavimus, et tuæ sanctitati direximus.* Le siége de Cologne était donc alors vacant. Mais ce que le pape avait fait en faveur de cette église, fut transporté, vers le même

tems, à celle de Mayence, après la déposition de son évêque Gewilieb, auquel saint Boniface fut substitué.

## AGILOLFE.

AGILOLFE, ou AGILULFE, était évêque de Cologne en 747, date de la lettre du pape Zacharie, aux évêques de France, qui est la CXXXVI[e]. entre celles de saint Boniface, puisque dans l'inscription, il est nommé *Agilulfus Coloniensis episcopus*. Il fut tiré du monastère de Malmedi, dont il était abbé, ainsi que de Stavelo, pour être placé sur le siége de Cologne, suivant ses actes peu sincères, publiés par les Bollandistes (*ad diem IX julii*). L'an 748, le pape ayant confirmé à l'église de Mayence, la prérogative d'être la métropolitaine, par une lettre du premier mai, à saint Boniface, l'église de Cologne fut soumise à celle de Mayence. L'épiscopat d'Agilulfe fut très-court, ce prélat ayant abdiqué pour retourner à Stavelo, selon ses actes.

## HILDEGAIRE.

HILDEGAIRE parvint au siége de Cologne, vers l'an 750. (*Gall. chr. no.*, tom. III, col. 631.) « L'an 753, dit l'annaliste » de Fulde, le roi Pepin, provoqué par une nouvelle révolte » des Saxons, marcha contre eux et ravagea leur pays, ayant, » avec lui, l'archevêque de Cologne, Hildegaire, qui fut tué » dans cette expédition ». C'est par anticipation, comme on l'observe dans le nouveau *Gall. chr.*, que le titre d'archevêque est ici donné à ce prélat : car saint Boniface, dans sa lettre au pape Etienne, où il est fait mention du chef de l'église de Cologne, ne le qualifie jamais que du titre d'évêque. (*Joan. Beka in chron.*, pag. 15.)

D. Morkens, d'après le *Gall. chr.*, donne à Hildegaire pour successeur Hildebert, dont il n'est fait mention dans aucun ancien catalogue des évêques de Cologne, ni dans aucun monument authentique : car la lettre de Ludger qu'il cite, outre qu'elle est généralement reconnue pour fausse, ne parle point de l'évêque Hildebert, mais d'Hilsegère, qui est le même qu'Hildegaire. On voit, à la vérité, dans les petites annales de Cologne, un chorévêque Hildebert, dont elles placent la mort en 862, et c'est à lui que se rapporte l'épitaphe d'Hildebert, rapportée par Gelenius dans son *Hierotheca pretiosa*.

## BERTHELIN.

753. BERTHELIN, dit aussi BERTHOLIN, BERTHELM, et BERTHERM, successeur d'Hildegaire, intervint, le 13 août de

la onzième année du roi Pepin (de J. C., 762), au diplôme de la donation de l'abbaye de Pruim, donné par ce prince. (Mabil., *Annal*, tom. II, *Append.*, pag. 705.) Le P. le Cointe rapporte sa mort au 5 février de l'an 771, et les Sainte-Marthe, au même jour de l'année suivante : mais un catalogue des archevêques de Cologne, qui paraît être du douzième siècle, imprimé par Hahnius (*Collectio monumen.*, tom. I, pag. 387), ne lui donne que dix ans d'épiscopat. Ce même catalogue en donne vingt-deux à Riculfe et trente-quatre à Hildebolde, qui suivent. Or, ce dernier étant mort en 819, aurait, suivant cette supposition, commencé son épiscopat en 785, et Riculfe, le sien, en 763; ce qui s'accorde très-bien avec la charte de 762, que nous venons de citer, et justifie les époques que nous adoptons.

## RICULFE.

763. Riculfe, ou Ricolfe, successeur de Berthelin, fit, en 768, un échange avec Scorannus, abbé du Mont-Blandin, à Gand, selon Sanderus, rapporté dans le *Gallia christiana*. Il termina ses jours l'an 785, selon le catalogue déjà cité, et non 782, comme disent Gelenius et les autres écrivains de Cologne. Ce fut sous son épiscopat, l'an 778, que les Saxons firent une irruption dans le diocèse de Cologne, où ils exercèrent leurs ravages sur la rive droite du Rhin, et s'avancèrent jusqu'à Tuits, vis-à-vis de la capitale. Charlemagne était alors occupé à faire la guerre en Espagne. (Eccard, *de Reb. Franco. orient.*, tom. I, pag. 657.)

## HILDEBOLDE.

785 ou environ. Hildebolde, ou Hildebalde, dit aussi Hildwalde, devint évêque de Cologne, après la mort de Riculfe. Il assista, l'an 794, au concile de Francfort, où Charlemagne obtint de l'assemblée la permission d'avoir habituellement à sa suite l'évêque Hildebolde, en qualité d'archichapelain, pour les affaires ecclésiastiques, comme il avait eu précédemment, avec la permission du saint siége, Angelram, évêque de Metz, décédé l'an 791. Ce prince, l'an 799, l'envoya au devant du pape Léon III, qui venait le trouver à Paderborn. Hildebolde fut aussi chargé, la même année, avec neuf autres, tant évêques que comtes, de reconduire ce pontife à Rome et d'informer, sur les lieux, des crimes qu'on lui imputait. Le rapport des commissaires ayant été favorable à Léon, ses accusateurs furent envoyés en France, pour y être punis. L'an 802, ou 803, selon Eccard, il sacra Ludger évêque de Munster. L'an 811, il

fut le premier des sept archevêques en présence desquels ce prince, trois ans avant sa mort, disposa, par un nouveau testament, de son trésor et de sa garde-robe. Hildebolde présida, l'an 813, avec Riculfe, archevêque de Mayence, au concile tenu, le 9 juin, dans cette ville. (Labbe, *Conc.*, tom. VII, col. 1240.) L'an 814, Charlemagne, étant à l'extrémité, le fit appeler pour lui administrer les sacrements. Thegan, à cette occasion, l'appelle *familiarissimum imperatoris*.

Il fut envoyé, l'an 816, par Louis le Débonnaire, avec l'archevêque d'Arles et l'évêque d'Orléans, au-devant du pape Etienne IV, pour l'amener à Reims, où ce monarque le reçut. Ayant accompagné de là l'empereur à Aix-la-Chapelle, il assista au concile qui s'y tint dans le mois d'octobre, suivant Schaten. (*Ann. paderborn.*, liv., II, pag. 60.) L'an 818, suivant le *Gall. christiana* et l'opinion commune, ou l'an 819, selon Morkens et M. Eccard, il mourut le 3 septembre. Théodulphe, évêque d'Orléans, dans un de ses poëmes, adressé au roi Charles le Chauve, fait l'éloge de la piété d'Hildebolde, de sa douceur et de son affabilité. Ce fut sous l'épiscopat de ce prélat, de l'aveu de tous les critiques, que l'église de Cologne fut érigée en métropole. Mais on n'est pas d'accord sur la date de cette érection, que Pagi et Eccard se contentent de placer entre 794 et 799.

## HADEBALDE.

819. HADEBALDE, ATTEBALDE, OU HAGEBALDE, que quelques-uns identifient mal à propos avec son prédécesseur, à cause de la ressemblance des noms, fut son successeur sur le siége de Cologne. Il assista, l'an 821, dans le mois d'octobre, avec ses suffragants, au concile de Thionville, où l'on porta des lois contre ceux qui emprisonnaient ou frappaient les clercs. L'an 825, il fut un des membres de l'assemblée mixte que Louis le Débonnaire tint à Aix-la-Chapelle, pour faire exécuter les anciennes et nouvelles lois concernant les clercs et les moines. Dans le capitulaire qui fut dressé à ce sujet, on nomma des commissaires, sous le titre de *missi dominici*, pour faire la visite des églises et des monastères, avec pouvoir de corriger et de punir, et Hadebalde fut choisi avec le comte Ecmond pour la province de Cologne. L'an 829 fut célèbre par les quatre conciles que l'empereur assembla pour aviser aux remèdes qu'exigeaient les maux de l'église et de l'état. Hadebalde fut présent à celui de Mayence. Étant tombé, l'an 834, dans une maladie de langueur, il ordonna pour chorévêque Hildebert, dont on a parlé ci-devant, afin d'en être soulagé dans ses fonctions. Il fut, l'an 837, de

l'assemblée où l'empereur donna la meilleure partie de la France (et non la Germanie, comme le marque D. Morkens) à son fils Charles. (Eccard, *Franc. orient.*, tom. II, pag. 298.) On ignore ce qu'il fit dans la suite; mais il était mort en 842, comme la suite le fera voir.

## HILDUIN.

842. HILDUIN était archevêque de Cologne en 842. Cela est constant par les petites annales de Cologne, dont l'auteur vivait alors : *Anno* 842, disent-elles, *Hilduinus accepit episcopatum Coloniæ.* (Eccard, *Franc. orient.*, tom. II, pag. 917.) Il n'est pas aisé de dire quel était cet Hilduin. Ce n'était certainement pas, comme le prétend M. Eccard, Hilduin, abbé de Saint-Denis, mort en 840. D. Bouquet, tom. VIII, pag. 376, a publié un diplôme de l'empereur Lothaire, que cet éditeur rapporte à l'an 841, ou environ, dans lequel, après avoir parlé de Louis, abbé de Saint-Denis, et de ses religieux, il ajoute : *Quorum precibus jungentes se Hilduinus, venerabilis, vocatus archiepiscopus, sacrique palatii nostri notarius summus, etc.* On le voit encore dans les diplômes de Lothaire, jusqu'en 855. (Martenne, *ampl. Coll.*, tom. I, col. 137 *et seq.*), mais sous la qualité d'archevêque. Si c'est dans tous ces actes le même personnage, il faut dire qu'Huilduin aurait donné sa démission avant 850, sans avoir été sacré. En effet, suivant Rembert, dans la vie de saint Anschaire, (*cap.* 38), lors de la tenue du second concile au sujet de l'union des églises de Brême et de Hambourg, c'est-à-dire en 849, selon le P. Pagi, (*ad an.* 858; n. 3,) et d'autres, le siége de Cologne vaquait depuis long-tems. *Cùm hæc agerentur*, dit-il, *Colonia civitas, ad quam Bremensis parochia suffraganea erat, eo tempore absque benedictione episcopali degebat, quod quia diuturnum exstitit, etc.*

## GONTHIER.

850. GONTHIER, d'une maison distinguée, comme ce qui va suivre porte à le croire, fut élu, le 20 avril 850, archevêque de Cologne, et sacré peu de tems après. Jaloux des droits de son siége, il souffrit impatiemment l'union qui avait été faite des églises de Brême et de Hambourg, parce qu'elle diminuait le nombre de ses suffragants. Ce ne fut néanmoins qu'au bout de plusieurs années qu'il fit éclater le dessein où il était de la faire casser. S'étant rendu, pour ce sujet, l'an 857, à la diète de Worms, il demanda hautement que les deux églises fussent de nouveau séparées. Mais, à la réquisition des rois Louis et Lo-

thaire, qui étaient présents, et des évêques, il consentit enfin à se relâcher de ses prétentions, sous le bon plaisir du pape, qu'on obtint sans peine; ce qui mit fin à la querelle. Gonthier, l'an 860, s'en attira une autre bien plus fâcheuse, avec le saint siége, en favorisant le divorce du roi Lothaire et de Thietberge, sous la promesse que ce prince lui fit d'épouser sa sœur, ou, selon d'autres, sa nièce. On ne répétera point ce qui a été dit ci-devant sur cette affaire et ses suites, tant à l'article des conciles, que dans celui des rois de Lorraine. Ce que nous ajouterons ici se réduit à ce précis. Gonthier et Theutgaud, archevêque de Trèves, son complice, s'étant rendus, l'an 863, à Rome, pour se justifier, le pape Nicolas I, après avoir examiné dans un concile l'écrit qu'ils lui avaient présenté, les déposa et les priva de la communion. Furieux de ce jugement, Gonthier alla trouver à Bénévent, l'empereur Louis II, qui demanda grâce, par différentes lettres, pour les deux prélats déposés. Les évêques de Lorraine en firent de même. Mais Nicolas demeura inflexible, déclarant dans ses réponses à l'empereur que Gonthier et Theutgaud pourraient, en s'humiliant, être rétablis dans la communion sans jamais espérer de remonter sur leurs siéges. Louis, offensé de cette réponse trop dure à son gré, se mit en marche pour aller s'assurer de la personne du pape. Celui-ci prévint son arrivée par la fuite. Ayant ensuite obtenu ses sûretés pour aller conférer avec ce prince, Nicolas le désabusa de manière que les deux prélats eurent ordre avec leurs partisans de retourner en France. Toujours obstiné, Gonthier adresse des lettres encycliques à tous les évêques pour les soulever contre le pape. Il fait plus; il charge le clerc Hilduin, son frère, d'aller déposer ces lettres sur le tombeau de saint Pierre. (*Annal. Bertin.*) Hilduin s'acquitte de sa commission, à la tête d'une troupe de gens armés, qui forçent les portes de l'église du Vaticant. Lothaire, cependant, pressé par les évêques, ne put s'empêcher de destituer Gonthier, et mit en sa place l'abbé Hugues, fils de Conrad II, comte d'Auxerre, dont il devint le successeur. Ce choix était digne de Lothaire. Hugues possédait déjà les abbayes de Saint-Martin de Tours, de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Vast d'Arras, de Saint-Quentin et de Saint-Bertin. Il était de plus prince et marquis, et avait combattu plusieurs fois contre les Normands. Quoique sous-diacre, il menait une vie toute mondaine. C'est la raison qui fit que, n'ayant point trouvé de consécrateur, il résigna l'archevêché, l'an 866, au clerc Hilduin, frère de Gonthier. Hilduin, sans avoir été sacré, gouverna l'église de Cologne comme par provision, jusqu'à la mort de Lothaire, arrivée l'an 869. Depuis ce tems, le siége de Cologne, demeura vacant jusqu'à la mort de

Gonthier, arrivée en Italie, suivant M. Eccard, vers le mois d'août 873. Gonthier mourut pénitent, et nous voyons que, dès l'an 869, il avait été rétabli par Adrien dans la communion qu'il reçut, des mains de ce pontife avec le roi Lothaire au Mont-Cassin, où l'un et l'autre étaient venus demander leur absolution. (*Gall. chr.*, tom. III, col. 641.)

## WILLIBERT, ou GUILLEBERT.

873. WILLIBERT, élu, le 16 janvier de l'an 870, sur la nomination du roi Louis le Germanique, par le clergé et par le peuple, archevêque de Cologne, et sacré le jour même de son élection malgré lui, suivant les annales de Metz, par Liutbert, archevêque de Mayence, fut rejeté par le pape Adrien, ainsi qu'Hilduin son compétiteur, parce qu'il était monté sur le siége de Cologne, avant qu'il eût été déclaré vacant par le saint siége. Les choses restèrent en cet état pendant le reste du pontificat d'Adrien, et de la vie de Gonthier, qui suivit de près Adrien au tombeau. Le pape Jean VIII, qui vint ensuite, voyant l'obstacle levé par la mort de Gonthier, confirma la nomination de Willibert, parce qu'elle avait été ratifiée par une élection libre du clergé et du peuple, et en conséquence lui envoya, l'an 873, le *pallium*. L'année suivante (Hontheim, *Prodrom. hist. Trevir.* pag. 81), Willibert présida, le 26 septembre, avec les archevêques de Trèves et de Mayence, à un concile national, assemblé, par ordre de Louis le Germanique, à Cologne; et, le lendemain, il dédia, en présence du concile, sous le titre de saint Pierre, son église cathédrale, commencée par Hildebolde, l'un de ses prédécesseurs, et achevée par lui-même. On reprit ensuite les sessions du concile, où l'on traita du partage des biens ecclésiastiques entre les divers membres du clergé, de la fondation du monastère virginal d'Asniden (aujourd'hui le chapitre d'Essen), et d'autres objets. (*Voy. les conciles.*) L'an 876, Willibert fut envoyé par Louis le Germanique, avec les comtes Adalard et Meingaud, auprès de Charles le Chauve, qui venait de se faire couronner empereur à Rome, pour négocier la paix entre les deux princes. Mais Charles, qu'il vint trouver à Ponthion, le 4 juillet, n'ayant point voulu entendre aux propositions qu'il lui fit, il revint sans avoir rien fait, et trouva, à son retour, le roi mort, le 28 août. (*Annal. Bertin.*) Louis III, son second fils, roi de Saxe, averti par le prélat des mauvais desseins de Charles, se mit sur ses gardes, et, ayant ramassé des troupes, marcha contre lui, et le battit près d'Andernac. (*Annal. Fuld.*)

L'an 885, sur la demande que Godefroi, chef des Normands, avait faite, avec menaces, à l'empereur Charles le Gros, des territoires d'Andernac, de Coblentz et de Sentzich, pour avoir des vignobles dans ses domaines, ce monarque lui députe le duc Henri avec l'archevêque Guillebert, pour conférer avec lui. Les ambassadeurs, étant parvenus à l'île de Betau, traitent avec le prince normand, pendant une journée, de l'objet de leur mission, sans pouvoir rien conclure. Le soir étant venu, ils sortent de l'île pour retourner à leur hospice. Le duc Henri persuade alors au prélat d'engager la princesse Gisle, femme de Godefroi, à venir le trouver le lendemain hors de l'île. Elle part pour se rendre à cette invitation. Henri, cependant, revient auprès de Godefroi, amenant avec lui le comte Everhard, qui venait se plaindre des usurpations qu'il faisait sur ses terres. Tandis qu'on dispute là-dessus avec chaleur, Everhard, sur des paroles outrageantes proférées par Godefroi, le frappe d'un coup de sabre, et aussitôt des satellites, qu'il avait apostés, paraissent et l'achèvent, après quoi tout les Normands de l'île sont massacrés. (*Annal. Met.*)

Guillebert tint, l'an 887, à Cologne, un concile provincial, dans lequel, entr'autres réglements, on défendit aux abbés laïques d'aliéner les biens de leurs abbayes, sans la permission de l'évêque. Ce prélat mourut au commencement de l'an 890, et fut enterré dans sa cathédrale. Reginon, abbé de Pruym, l'appelle un saint évêque, également versé dans les choses divines et humaines. Son nom se trouve dans plusieurs martyrologes.

## HERMAN I.

890. HERMAN, ou HARTMAN, surnommé LE PIEUX, devint archevêque de Cologne, après la mort de Guillebert, et assista en cette qualité au concile de Forcheim, tenu au mois de mai 890. L'un de ses premiers soins fut de revendiquer l'église de Brême, qu'Adalgaire, archevêque de Hambourg, voulait soumettre à sa juridiction. Le pape Etienne V, à qui l'affaire fut portée, en renvoya l'examen à Foulques, archevêque de Reims. Ce prélat tint un concile à Worms, où cette contestation fut soigneusement discutée; mais on ignore le jugement qui en résulta: il paraît qu'il ne fut pas définitif; car Foulques, écrivant à Formose, successeur d'Etienne, le prie de l'appuyer de son autorité pour l'exécution de sa commission. Depuis ce tems, il n'est plus fait mention de Foulques dans cette affaire. Ce fut Hatton, archevêque de Mayence, que Formose commit pour l'examiner de nouveau. Hatton assembla sur

ce sujet, l'an 892, un concile à Francfort, où l'archevêque de Cologne, plaida fortement sa cause, et obtint un jugement contre Adalgaire. Le pape Formose adoucit la sentence en laissant l'évêché de Brême à l'archevêque de Hambourg, avec obligation pour celui-ci d'assister aux conciles de Cologne, où il serait appelé. Herman sacra, l'an 921, par ordre de Gislebert, duc de Lorraine, Hilduin, que ce prince avait placé sur le siége de l'église de Liége, sans égard pour le vœu de la plus grande et plus saine partie du clergé et du peuple qui avaient élu Richer. Le pape Jean X fit de grands reproches à Herman de sa faiblesse, lui ordonnant de la réparer, en faisant chasser Hilduin, et mettre Richer à sa place. (*Voy.* Richer, *évêque de Liége.*) Herman, la même année, négocia la paix entre Charles le Simple et Henri l'Oiseleur, qui se disputaient la Lorraine; il ménagea une entrevue de ces deux princes, à Bonn, où leur querelle fut terminée par un traité, auquel il souscrivit à la tête de tous les autres prélats et seigneurs qui étaient présents. Il assista, l'année suivante, au concile de Coblentz avec l'archevêque de Mayence et six évêques. Sa mort arriva le 11 avril de l'an 925, suivant le nécrologe de Fulde.

## WICFRED.

925. WICFRED, ou WIGFRID, successeur d'Herman, monta sur le siége de Cologne dans des tems orageux où le pays était ravagé par les guerres des Français et des Allemands, et désolé par les incursions des Hongrois. C'est la raison pour laquelle il n'est point fait mention de ce prélat avant le règne d'Otton I, qui fut sacré avec sa permission par les archevêques de Mayence et de Trèves, l'an 936, à Aix-la-Chapelle. Il présida, l'an 942, au concile de Bonn, où se trouvèrent un grand nombre d'évêques de Lorraine et de Germanie. L'an 948, il fut du nombre des trente-deux évêques qui composèrent le concile d'Ingelheim, assemblé, le 7 juin ou le 9 juillet, par le légat Marin, en présence des rois de Germanie et de France, Otton et Louis. Depuis ce tems, il tomba dans un état de langueur qui ne finit qu'avec sa vie. Les auteurs du *Gallia christiana* mettent sa mort au 7 juin 953, et M. Gundling au 9 de ce mois. La chronique de Liége se trompe en l'avançant d'une année.

## BRUNON.

953. BRUNON, fils du roi Henri l'Oiseleur, et frère d'Otton I, monta, le 30 août 953, sur le siége de Cologne, avec le consentement et les applaudissements unanimes des grands, du

clergé et du peuple. Dès l'âge de quatre ans, il avait été mis sous la discipline de Baldric, évêque d'Utrecht, pour être élevé dans les lettres. Les progrès rapides qu'il y fit, l'élevèrent au-dessus de ses égaux pour l'âge, autant par le savoir qu'il l'était par sa naissance. Rappelé d'Utrecht à la cour par son frère Otton, après la mort de leur père, il ne se laissa ni amollir par le plaisir, ni vaincre par les obstacles, ni entraîner par l'exemple; mais toujours sérieux dans sa manière de penser, il partagea exactement son tems entre l'étude et les exercices de piété. On lui donna pour instituteur Israël, évêque irlandais, et le fameux Rathier, qui, de moine de Lobbes étant devenu évêque de Vérone, avait quitté ce siege pour retourner en son monastère. Brunon, sous la conduite de ces deux guides, avança beaucoup dans la connaissance des lettres divines et humaines. A l'égard de ses mœurs, on rapporte qu'Israël, étant un jour interrogé sur ce point, répondit hardiment que c'était un saint. Avant d'être élevé à l'épiscopat, il entra dans le monastère de Corvei, où il fit profession; ce qui l'a fait appeler, par le chroniqueur de cette maison, *Bruno commonachus noster*. (Leibnitz, *Script. Brunsw.*, tom. II, pag. 301.) Devenu ensuite abbé, comme il est qualifié par Frodoard dans sa chronique, il fut chargé à la fois de la conduite de plusieurs monastères. Fidèle aux obligations que cet emploi lui imposait, il fut attentif à rétablir l'observance régulière dans quelques-unes de ces maisons où elle était déchue, à défendre leurs possessions contre les ravisseurs, et à les faire jouir de la tranquillité nécessaire pour y maintenir le bon ordre. La même année, et dans le même tems qu'il parvint au siége de Cologne, il fut pourvu par le roi, son frère, du gouvernement de Lorraine, sous le titre d'archiduc. Nous parlerons séparément de ce qu'il fit en l'une et en l'autre qualité d'évêque et de gouverneur. Il fit son entrée à Cologne, au milieu des acclamations publiques, le 26 août. Peu de jours après son sacre, il fit partir Adamare, abbé de Fulde, pour aller demander, en son nom, le *pallium* au pape Agapit. L'abbé lui rapporta cet ornement, avec la permission d'en user toutes les fois qu'il le trouverait bon: *Quoties vellet*, dit son biographe. Adamare apportait aussi des reliques du martyr saint Pantaléon, que le pape lui avait remises pour Brunon. Ces reliques furent déposées, par le prélat, dans une ancienne église de ce saint, voisine de Cologne, et à demi-ruinée. Brunon la fit réparer, et y joignit un monastère, dont il fit abbé un homme respectable, nommé Chrétien. L'an 960, il leva de terre le corps de saint Ebregisile, l'un de ses prédécesseurs, mis à mort environ cinq cents ans auparavant à Tongres,

et le transporta dans l'église de Sainte-Cécile, à Cologne. La même annee, il reçut Ansegise, évêque de Troyes, que le comte Herbert avait chassé de son siége, et donna ses soins pour le faire rétablir. (1) Ansegise, par reconnaissance, lui ayant fait présent du corps de saint Patrocle, ou saint Parre, martyr, il l'envoya à Soëst, en Westphalie, pour être placé dans une magnifique église, qu'il fit bâtir en son honneur, et où il établit un collége de chanoines, destinés à instruire le peuple grossier de ce canton. Les religieuses de Saint-Mathieu, dans la Fosse, vivant trop familièrement avec les hommes de leur voisinage, il les transféra dans le monastère de Kœnigstorp, et mit en leur place des chanoines, qui changèrent le nom du titulaire en celui de saint André. (Cette collégiale est encore célèbre de nos jours.) Pour trancher en peu de mots, Brunon ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à la réformation des mœurs, au rétablissement de la discipline, et à la majesté du service divin. Sa charité, pour les besoins temporels de ses ouailles, était égale à son zèle pour leur salut. Sa manière de vivre était simple, éloignée du faste; son air grave, ses mœurs douces, son caractère tranquille. Attaqué plusieurs fois par des calomnies, il ne les repoussa que par la patience, et il vint à bout, par là, d'en triompher et de désarmer ses ennemis.

En qualité d'archiduc, Brunon ne montra pas moins de capacité pour le gouvernement. Il retint dans l'obéissance les Lorrains, sollicités de toutes parts à la révolte, et déposa, l'an 959, Rainier au long cou, comte de Hainaut, qui troublait, par ses excursions, la paix de cette province. Il fit rentrer dans le devoir Ludolphe, son neveu, fils d'Otton I, qui s'était mis à la tête des mécontents, l'engagea de le venir trouver à Bonn, et le réconcilia avec son père. Il défendit Lothaire, roi de France, fils de sa sœur, contre ses ennemis domestiques, et affermit sur sa tête la couronne qu'ils voulaient lui enlever. L'an 961, Otton, son frère, partant pour son expédition d'Italie, le nomma vicaire de l'empire dans toute l'Allemagne. Il ratifia dans Trèves, le 17 avril 963, l'échange que Wiger, abbé de Saint-Maximin, fit, avec le comte Sigefroi, du château de Luxembourg, contre un domaine situé dans les Ardennes. Etant venu, l'an 965, à Compiègne, pour accorder ensemble ses neveux, le roi Lothaire et les enfants de Hugues le Grand, il y fut saisi de la fièvre, et de là, s'étant fait porter à Reims, il y finit ses jours le 11 oc-

(1) A l'article de Robert, comte de Troyes, c'est en 965 qu'Ansegise est chassé de son siége, par ce prince. (*Note de l'Editeur.*)

tobre. Thierri, évêque de Metz, rapporta son corps à Cologne, où il fut inhumé, comme il l'avait demandé, dans l'église de Saint-Pantaléon. Ses vertus et ses talents lui ont mérité le titre de Grand.

## FOLMAR.

965. FOLMAR, ou VOLMAR, nommé aussi FOLCMAR, saxon de naissance, prévôt de la collégiale de Bonn, et archidiacre, ami et confident de Brunon, lui succéda, par un choix unanime du clergé et du peuple, sur la nomination de l'empereur. L'an 966, il leva de terre, le 13 octobre, le corps de saint Macrin, abbé et martyr; et ayant assemblé son synode, il ordonna que sa fête serait célébrée tous les ans, le 10 juin, dans le diocèse. C'est le seul trait remarquable que nous savons de son pontificat. Rotger, moine de Saint-Pantaléon, lui dédia la vie de son prédécesseur. Il mourut le 18 juillet de l'an 969, suivant Dithmar et la chronique de Saint-Pantaléon.

## GERON.

969. GÉRON, fils de Christiern II, marquis de Lusace, fut élu canoniquement pour succéder à Folmar, malgré l'empereur Otton, ennemi de Dithmar III, frère de ce prélat. L'opposition du prince et le refus qu'il fit de lui accorder l'investiture, subsistèrent pendant deux ans, et il fallut, dit-on, l'intervention d'un ange, pour vaincre l'aversion d'Otton, et le réconcilier avec Géron. A la fin, il lui accorda son amitié, et consentit, après l'avoir investi, qu'il reçût la consécration épiscopale. Géron fut envoyé, l'an 971, à Constantinople, pour amener au jeune Otton la princesse Théophanie, qui lui était destinée pour épouse. (*Chr. Flaviniac. apud Labbe bibl. mss.*, tom. I.) L'an 973, il assista l'empereur Otton I à la mort, et célébra ses funérailles à Magdebourg. Il mourut lui-même de léthargie, suivant Dithmar, le 29 juin 976. Géron est loué comme un prélat d'une vie édifiante.

## WARIN.

976. WARIN, archidiacre de Cologne, fut élu, d'un commun consentement, pour succéder à Géron. L'empereur Otton II, en partant, l'an 982, pour l'Italie, lui avait confié son fils de même nom, âgé de quatre ans, et son successeur désigné, pour l'élever et le défendre contre ses ennemis. Le monarque étant mort, l'année suivante, à Rome, Warin fit, à la vérité, couronner son pupille le jour de Noël de la même année, à Aix-la-Chapelle; mais l'ayant ramené aussitôt à Colo-

gne, il le livra à Henri, duc de Bavière, cousin du jeune prince, qui brûlait d'envie de régner. (*Dithmar*, pag. 347.) Fut-ce trahison ou duperie de sa part? on l'ignore. Warin mourut le 21 septembre 985, suivant la chronique de Saint-Pantaléon, composée à Cologne même.

## EVERGÈRE.

985. EVERGÈRE, vidam de l'église de Cologne, différent, à ce qu'il paraît, d'Evergère, grand custode de la même église, fut élu pour succéder à Warin. Il était, suivant l'historien de l'abbaye de Gladbach, d'un caractère porté à la sévérité. Ayant envahi les biens de ce monastère, il les distribua à ses vassaux, et transporta les moines à Saint-Martin, de Cologne, pour remplacer les chanoines de cette église. (*Spicil.*, *in-fol.* tom. II, chap. 17.) On varie sur le tems de sa mort; mais nous croyons devoir nous en rapporter au nécrologe de Fulde, qui la place en 999, et à celui de Siégeberg, qui en fixe le jour au 14 juillet. Dithmar, liv. IV, dit que, l'an 991, il avait fait l'inhumation de l'impératrice Théophanie dans l'église de Saint-Pantaléon.

## HÉRIBERT.

999. HÉRIBERT, fils de Hugues, l'un des principaux nobles de Worms, et de Thiétwine, d'une famille comtale d'Allemagne, c'est-a-dire de Suabe, et frère utérin de Henri, évêque de Wurtzbourg, fut élu en son absence, d'une voix unanime, dans le mois d'août ou de septembre 999, pour remplir le siége de Cologne. Il était alors en Italie, à la suite de l'empereur Otton III, auprès duquel il faisait les fonctions de chancelier: son mérite éclatant détermina son élection. Après avoir fait ses premières études à Worms, il s'était retiré à l'abbaye de Gortze, où il avait fait de grands progrès dans les lettres et la piété. Rappelé ensuite par son père, il fut nommé prévôt de l'église de Worms. Après qu'il eut reçu la prêtrise, l'empereur lui offrit l'évêché vacant de Wurtzbourg, qu'il refusa. Ce fut à Bénévent que les députés de Cologne apportèrent, à l'empereur, le décret de son élection, que le prince ratifia avec joie. Ils n'y rencontrèrent point Héribert, qu'Otton avait envoyé à Ravenne pour apaiser une sédition. Dans les premiers transports de son allégresse, Otton lui écrivit une lettre, dont l'inscription portait: *Otto imperator Augustus solâ Dei gratiâ Hereberto archilogothetæ gratiam et Coloniam, et Pallii cubitum unum.* Héribert, après avoir rempli sa commission, vint trouver l'empereur à Bénévent, et de là il se rendit à Rome pour recevoir le *pallium* des

mains du pape. Etant parti ensuite pour Cologne, lorsqu'il approcha de la ville, il descendit de cheval, et acheva la route nu-pieds, dans une saison où les meilleures chaussures n'étaient pas de trop. Il arriva la veille de Noël, et le lendemain, suivant Rupert, il fut sacré à la messe de l'aurore.

L'an 1001, Héribert accompagna l'empereur Otton dans sa nouvelle expédition d'Italie. Ce prince y étant mort l'année suivante, il rapporta son corps en Allemagne, et l'inhuma, le jour même de Pâques, dans l'église de Sainte-Marie, à Aix-la-Chapelle. Pendant qu'il s'acquittait de ce devoir, on était assemblé à Francfort pour l'élection d'un nouveau roi de Germanie. Elle tomba sur Henri, duc de Bavière. Héribert, qui n'y avait point assisté, refusa d'abord de l'approuver, et retint, en conséquence, les ornements impériaux qu'il avait apportés d'Italie, dans l'intention de les remettre, suivant les dernières volontés de l'empereur défunt, au comte palatin du Rhin. Cette opposition du prélat, qui s'en désista dans la suite, fut la source d'un long refroidissement du prince à son égard. Henri lui conserva néanmoins la dignité de chancelier, et Héribert l'accompagna en cette qualité, l'an 1004, dans son voyage d'Italie, où il fut couronné roi des Lombards. Henri accorda même à sa prière, l'an 1007, le comté de Cambrai à l'évêque de cette ville. Mais Héribert, d'ailleurs, ne figura point à la cour de Henri II, comme il avait fait à celle d'Otton, et n'eut aucune part dans ses conseils. Il fut encore du voyage de ce prince, en 1014, pour son couronnement impérial à Rome. Depuis ce tems, réduit au soin de son église, il s'y livra tout entier. Le *Gallia chr.* dit que ce fut alors qu'il fonda l'abbaye de Tuits, ou Deutz; mais une charte de ce prélat, datée de l'an 1003, atteste qu'il avait dès-lors bâti et dédié ce monastère. *Notum sit... qualiter ego Heribertus ad monasterium quod egomet in Tuitio construxi et dedicavi.* (Kremer. *Acad. Beitrage.*, t. III, p. 10.) Il entreprit aussi de construire l'église collégiale des douze apôtres à Cologne: mais la mort ne lui permit point de suivre ce dessein, dont l'exécution fut réservée à son successeur. Il releva plusieurs autres édifices sacrés que la vétusté ou les malheurs du tems avaient détruits. Une grande famine, qui désola la France et l'Allemagne, fournit à Héribert l'occasion de signaler sa charité. Les malheureux, que ce fléau chassait de leur patrie, vinrent en foule, de toutes parts, se réfugier à Cologne; le saint prélat les reçut avec bonté, et leur administra tous les secours dont ils avoient besoin. Non content de secourir ceux qui accouraient à lui, il envoya des clercs, dans plusieurs villes, pour y porter ses aumônes, retraçant ainsi l'inépuisable charité de saint Jean l'Aumônier. L'an 1020, la malice des

flatteurs et des envieux rouvrit la plaie qu'avait faite au cœur de Henri, l'opposition d'Héribert à son élévation. Il était en marche pour réduire le comte Otton qui vexait l'église de Mayence : Héribert ayant reçu ordre de lui amener des troupes, le prélat, attaqué pour lors de la fièvre, se trouva hors d'état d'obéir. Il eut beau faire des excuses, l'empereur, les regardant comme frivoles ou controuvées, résolut de le traiter en rebelle. Il vint à Cologne, dans ce dessein, après avoir soumis le comte Otton. Mais l'humble et respectueuse soumission avec laquelle il fut reçu par Héribert, le désarma au point que, contre l'attente des courtisans, il l'embrassa cordialement, et non-seulement lui rendit ses bonnes grâces, mais lui demanda même pardon. Héribert ne survécut pas long-tems à cette réconciliation. L'an 1021, faisant les visites de son diocèse, il tomba malade à Nuys. Les progrès rapides du mal lui annonçant que sa dernière heure approchait, il appela Helie, abbé de Saint-Martin en l'Isle; et après avoir reçu de sa main les derniers sacrements, il se transporta sur le Rhin à Cologne, où il rendit l'esprit le 16 mars de la même année. Son corps fut porté à l'abbaye de Tuits pour y être inhumé. Plusieurs miracles qui se firent à son tombeau, déterminèrent le pape Grégoire VII à le mettre au nombre des saints.

## PELLEGRIN.

1021. PELLEGRIN, ou PILLIGRIN, dit aussi BELGRIM, fut le successeur d'Héribert dans le siége de Cologne. Peu de tems après son inauguration, il assista, avec l'empereur, au concile d'Aix-la-Chapelle, où l'on agita la dispute qui était entre lui et Durand, évêque de Liége, touchant l'abbaye de Porcet, savoir si elle était du diocèse de Cologne ou de celui de Liége. L'assemblée ayant décidé pour ce dernier, Pellegrin sortit avec colère, dit Baldric, sans aucun respect pour ses juges. Dans le même concile, on décerna des secours pour l'expédition que l'empereur méditait contre les Grecs de la Pouille. Les archevêques de Cologne et de Trèves accompagnèrent ce prince en Italie avec leurs troupes. Léon de Marsico dit que le premier fut envoyé à Rome à la tête de vingt mille hommes, pour arrêter Pandolfe, prince de Capoue, et Athenulfe, abbé du Mont-Cassin, qui favorisaient les Grecs; que le second lui échappa, mais qu'il eut le bonheur de prendre le prince de Capoue, qu'il amena à l'empereur et dont il eut peine à obtenir la grâce. Il se trouva, l'an 1023, à l'entrevue de l'empereur et du roi de France, qui se fit à Yvoi, dans le Luxembourg. L'an 1024, après la mort de Henri II, il se laissa engager,

ainsi que plusieurs autres évêques, par Gothelon, duc de la basse Lorraine, à s'opposer à l'élection que les princes saxons avaient faite de Conrad le Salique, pour remplir le trône de Germanie. Mais bientôt après, il reconnut ce prince ; et nous voyons qu'en cette même année 1024, il assista à la diète que Conrad tint à Aix-la-Chapelle. Il couronna même, en 1028, dans cette ville, roi des Romains, Henri, fils de Conrad. Ce prélat finit ses jours le 25 août 1035, et fut inhumé dans la collégiale des apôtres qu'il avait fondée. Le nouveau *Gallia christiana* met sa mort en 1036, fondé sur une inscription trouvée dans son tombeau, l'an 1643, et rapportée par Gelenius. Mais comme on y ajoute l'indiction XV au lieu de l'indiction IV, qui courait cette année, il paraît que ce monument a été mal lu. Il est d'ailleurs certain que le successeur de Pellegrin assista, le 25 mai 1036, à la dédicace de l'église de Paderborn. Pellegrin est compté au nombre des saints qui ont rempli le siége de Cologne. Mais nul historien n'est entré dans le détail de ses vertus.

Pellegrin est le premier archevêque de Cologne qui a porté le titre d'archichancelier d'Italie, comme on le voit par des chartes de 1031, 1033, 1035 et 1036. (Ughelli, *Ital. Sac.*, tom. II, p. 165, tom V, p. 149; Murat., *Antiq. ital.*, tom. I, p. 596, tom. VI, p. 51.) Gundling, p. 457, a imprimé un diplôme dont la souscription porte : *Hermanus sacri palatii cancellarius vice Pellegrini archiepiscopi et archicancellarii recognovit*; ce qui prouve qu'Herman, qui suit, exerçait l'office de vice-chancelier du palais, en Italie, avant de succéder à Pellegrin.

## HERMAN II.

1036. HERMAN, ou HERIMAN, surnommé LE PIEUX et LE NOBLE, archidiacre de Cologne, fils d'Ezon, comte palatin et petit-fils, par Mathilde, sa mère, de l'empereur Otton II, parvint, l'an 1036, à l'archevêché de Cologne. L'an 1048, ses parents, exités par lui, marchent contre Thierri IV, comte de Hollande, pour venger la mort de son frère, que ce comte avait tué malheureusement dans un tournoi. Les confédérés prennent Dordrecht, qui est presque aussitôt repris par le comte. Voilà ce que s'accordent à raconter deux antagonistes, M. Dujardin et M. Cerisier. Mais le silence de la chronique d'Egmond sur ce meurtre et ses suites nous rend très-suspect ce récit. La même année, Herman accompagna l'empereur Henri dans son expédition contre le comte de Flandre et le duc de Lothier. Il reçut, l'année suivante 1049, à Cologne, le pape Léon IX avec l'empereur Henri III. Ayant ensuite

accompagné Léon à Mayence, Herman assista au concile qu'il y tint au mois de novembre de la même année. L'an 1051, il baptisa, aux fêtes de Pâques, le prince Henri, fils de l'empereur. L'an 1054, le 17 juillet, il fit, à Aix-la-Chapelle, la cérémonie du couronnement de ce jeune prince, élu roi de Germanie. Liupold, archevêque de Mayence, que cette fonction regardait comme primat, eut peine à lui en céder l'honneur : mais il fut obligé de se plier à l'autorité de l'empereur, qui voulut, dit Lambert d'Aschaffenbourg, que ce fut Herman qui couronnât son fils, et par considération pour la naissance de ce prélat, et parce que la cérémonie devait se faire dans une ville dépendante de sa métropole. (*Chr. S. Pantal.*) Frappé des miracles de saint Udalric, évêque d'Augsbourg, dont quelques-uns s'étaient opérés sur lui-même, Herman établit sa fête dans son diocèse, et l'assigna au 4 juillet. Ses infirmités ne lui permettant plus d'exercer ses fonctions, il prit pour coadjuteur Annon, que l'empereur lui avait envoyé, ou, selon d'autres, il prédit seulement qu'Annon deviendrait son successeur. Ce prélat mourut le 10 ou le 11 février 1056 (n. st.). Il paraît, disent les auteurs du nouveau *Gallia christ.*, qu'Herman jouit de la dignité d'archichancelier du royaume d'Italie, comme l'archevêque de Mayence de la même dignité en Allemagne, et celui de Trèves dans les Gaules. Cela est certain, et, depuis Pellegrin, les archevêques de Cologne se sont toujours qualifiés ainsi, quoiqu'ils n'eussent aucune loi, mais seulement l'usage en leur faveur.

## ANNON.

1056. ANNON, allemand, c'est-à-dire suève de nation, frère de Werner, ou Wezilon, archevêque de Magdebourg, et prévôt de l'église de Goslar, conseiller, ou, selon d'autres, chancelier de l'empereur Henri III, fut nommé par ce prince à l'archevêché de Cologne après la mort d'Herman. Son mérite détermina le choix du monarque entre plusieurs sujets qu'on lui avait présentés. Avant d'embrasser l'état ecclésiastique, Annon avait suivi le parti des armes. Un oncle maternel, chanoine de Bamberg, le retira de cette milice pour l'engager dans celle de Jésus-Christ. Il servit dans celle-ci avec autant et plus d'ardeur que dans la première. L'empereur, instruit de ses talents et de sa vertu, le fit venir auprès de lui pour édifier sa cour et faire usage de ses conseils. Annon répondit si parfaitement aux vues de Henri, qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de le placer sur le siége vacant de l'église de Cologne. Le prélat partit pour sa destination aussitôt après

avoir reçu l'investiture, et fut sacré dans son église métropolitaine, le 3 mars de l'an 1056. Son premier soin fut de connaître l'état de son troupeau par une visite exacte de son diocèse. Il trouva de grands abus dans le clergé et dans le peuple, et son zèle n'omit rien pour le réformer. Le jeûne, l'aumône, la prière, les exhortations publiques et particulières, la douceur, la patience, et quelquefois aussi la sévérité, furent les principaux moyens qu'il employa pour rétablir, dans son église, la pureté des mœurs et l'observance de la discipline. Dieu bénit ses travaux. Dans un concile qu'il tint à Cologne, l'an 1057, et auquel présida le pape Victor II, il fit dresser des réglements salutaires qui eurent leur exécution. Les monastères de sa dépendance reprirent les austérités de la règle qu'ils avaient abandonnées. Il en fonda cinq nouveaux, dont le principal fut l'abbaye de Siegberg, au pays de Berg, de laquelle il fit la dédicace en 1066. Mais voici un trait de la vie d'Annon, qu'il n'est pas aisé de justifier en tout. Richense, veuve de Micislas II, roi de Pologne, avait donné, l'an 1056, la terre de Clotten à l'abbaye de Braunweiler. Annon, sans égard pour les intentions de la reine, transporta, de son autorité, cette terre à l'église de Sainte-Marie des Degrés qu'il avait fait bâtir près de Cologne (aujourd'hui dans la ville). Henri I, comte palatin, avoué de Braunweiler, et parent de Richense, revendiqua cette terre pour l'abbaye commise à sa garde. Mais il gâta la bonté de sa cause par la violence de ses procédés. Ils furent tels, que le prélat se crut obligé de l'excommunier. Ce coup atterra le comte. Il eut une conférence avec Annon, qui lui parla avec tant de force sur l'énormité de sa conduite, qu'il abandonna tout pour aller se renfermer dans l'abbaye de Gorze. Mais après y avoir passé environ trois ans, le regret le prit, et il revint comme un furieux assiéger l'archevêque dans Cologne. La brave résistance que firent les habitants, rendit inutiles ses efforts. Cet échec lui causa une aliénation d'esprit totale, qui obligea de le renfermer. (Voy. *les comtes palatins.*) Quelques-uns blâment aussi la conduite qu'Annon tint à l'égard de l'impératrice Agnès. Chargé par les dernières volontés de Henri III, en 1056, de l'éducation de son fils, Henri IV, qu'il laissait en bas âge, Annon avait remis le jeune prince entre les mains de sa mère, princesse sage et vertueuse. Mais, l'an 1062, mécontent de la voir gouvernée par Henri, évêque d'Augsbourg, il lui enleva son fils par stratagême (*Lambert. Schafnab.*), et se mit à la tête des affaires. Il est certain que le conseil d'Agnès avait conservé beaucoup de l'esprit de despotisme par lequel s'était gouverné son époux. Annon tâcha de régler la conduite de son

pupille sur des principes plus équitables et plus modérés. Tant que Henri fut docile aux leçons du prélat, l'ordre et la paix régnèrent dans l'empire. Mais bientôt ses passions, prenant le dessus, lui firent secouer l'autorité de ce mentor. Il y eut entre eux plusieurs alternatives de brouilleries et de réconciliations, qui aboutirent enfin, de la part de Henri, à chasser entièrement le prélat de sa cour (1). Adalbert, archevêque de Brême, dont les vertus étaient obscurcies par l'ambition et l'envie de dominer, s'était insinué dans l'esprit du jeune prince en flattant ses inclinations, et était parvenu à se rendre maître du gouvernement. Annon ne se vit pas supplanté sans dépit. Adalbert, après avoir, en vain, essayé de l'adoucir, mit toute son application à indisposer l'esprit de Henri contre lui. Il y réussit de manière que, dans les fêtes de Pâques de l'an 1065, ce prince était résolu de poursuivre Annon les armes à la main, si l'impératrice Agnès, apprenant le trouble qui régnait à la cour de son fils, n'eût mis tous ses soins pour y rétablir le calme. Mais le faste et l'insolence de l'archevêque de Brême croissant de jour en jour, Annon et l'archevêque de Mayence prirent le parti de convoquer à Tribur, au commencement de 1066, une diète générale de l'empire. On y examina la conduite d'Adalbert, et il fut résolu d'un commun avis de déclarer au roi que, dans un terme marqué, il eût à congédier ce ministre ou à se démettre de la royauté. Henri, obligé de plier, chassa de sa cour Adalbert, et rendit l'administration des affaires à l'archevêque de Cologne en lui associant celui de Mayence.

Annon, avant sa disgrâce, s'était déclaré, comme la cour impériale et la plupart des évêques de Germanie, contre le pape Alexandre II, sur ce qu'il avait été élu et intronisé sans le consentement du roi. Par cette raison, il favorisa le parti de l'antipape Cadaloüs, que l'impératrice et son conseil avaient opposé sous le nom d'Honorius au pape Alexandre. Mais il l'abandonna bientôt après; car ce fut lui qui procura, l'an 1062, la tenue du concile d'Osbor, où cet antipape fut condamné. Après avoir recouvré la faveur du prince, Annon fut envoyé à Rome, l'an 1067, pour travailler à mettre fin au schisme. Il prit en passant Godefroi, marquis de Toscane; et étant arrivé avec lui à Rome, il parla ainsi au pape : « Comment est-ce,

(1) En faisant les affaires du prince, il n'avait pas oublié les siennes, et nous voyons, par un diplôme de Henri, daté du mois de juillet 1063, qu'il avait obtenu de lui la neuvième partie de l'argent qu'il avait dans ses coffres : *Nonam pecuniæ suæ partem undecumque acquisitam*. (*Acta Acad. Palat.*, tome III, page 155.)

» mon frère Alexandre, que vous avez accepté le pontificat
» sans les ordres du roi mon maître? car il y a très-long-tems
» que nos rois sont en possession de ce droit, qu'on ne puisse
» créer des papes sans leur consentement ». Il fit ensuite une longue énumération des patrices, des empereurs et des rois selon l'ordre et la volonté desquels on avait fait plusieurs papes : à quoi l'archidiacre Hildebrand répondit que les princes ne devaient point se mêler de l'élection des papes, et cita sur cela plusieurs pères et plusieurs conciles, principalement celui de Rome sous Nicolas II ; ce qui fit voir, suivant la remarque de Maimbourg, qu'il ne parlait que de l'élection précisément et de la demande du clergé et du peuple, et non de l'intronisation, laquelle, selon ce concile, ne peut se faire que du consentement de l'empereur. L'archevêque ne répliqua rien ; mais il ne laissa pas, selon l'ordre qu'il en avait, de prier le pape de convoquer un concile : ce qui fut accordé. Cent treize évêques, en effet, s'assemblèrent, la même année, à Mantoue pour examiner le droit des deux contendants. Annon fut du nombre, et se déclara pour Alexandre.

L'archevêque de Cologne continua de partager la faveur de la cour avec l'archevêque de Mayence. Ces deux prélats, suivant l'historien du premier, gouvernèrent l'état avec la concorde la plus intime et le plus noble désintéressement. Mais Lambert d'Aschaffenbourg rapporte une anecdote qui ne confirme pas tout-à-fait cet éloge. « L'an 1070, dit-il, les archevêques de
» Cologne et de Mayence, avec l'évêque de Bamberg, ayant
» été cités à Rome par le pape Alexandre, ce pontife leur
» reprocha durement qu'ils vendaient en vrais simoniaques les
» ordres sacrés, communiquaient indifféremment avec ceux
» qui les achetaient, et leur imposaient même les mains. Ce
» que ces prélats ayant promis de ne plus faire désormais, il
» les renvoya en paix dans leurs églises. » Lambert était-il bien ou mal informé, c'est ce que nous ne pouvons décider. Adalbert, cependant, travaillait à rentrer dans le poste dont il était déchu. Le succès de ses démarches surpassa ses espérances. Il recouvra la faveur du prince au point qu'il ne lui manqua que le titre de roi, toute l'autorité royale étant entre ses mains. Annon, congédié, se retira dans son église, et laissa le champ libre à son rival. Mais l'abus que celui-ci fit de son crédit excita de nouveaux murmures dans toute l'Allemagne. Ils ne furent pas de longue durée. La mort qui surprit Adalbert, en 1072, les fit cesser. Alors, pressé par les prières des grands, Henri rappela l'archevêque de Cologne, et, à force de prières, l'engagea à reprendre le timon des affaires.

Elles changèrent de face entre ses mains. Lambert d'Aschaf-

fenbourg confirme ici tout ce que dit à l'avantage du nouveau ministère d'Annon, l'auteur de sa vie. Mais le prince, étant revenu à son naturel vicieux, fit divers actes contraires à la justice et au bien de l'état, qui déterminèrent Annon à demander son congé. Pour éviter une rupture ouverte, il prétexta son grand âge qui ne lui permettait plus de vaquer aux affaires publiques. Le roi lui accorda sans peine sa demande l'an 1073, ravi d'être délivré d'un pédagogue dont la sévérité tenait en bride ses passions. Elles prirent un cours libre après le départ d'Annon, et précipitèrent le malheureux prince dans toutes sortes de crimes. Il hérissa de châteaux la Saxe et la Thuringe pour contenir les peuples de ces provinces qu'il foulait par ses exactions. Précaution vaine! Les Saxons et les Thuringiens, excédés de mauvais traitements, en vinrent à une rebellion ouverte, que le pape Grégoire VII, suivant le bruit public, favorisait sous main. Annon fut envoyé deux fois par le roi, savoir, en 1073 seul, et en 1074, avec les autres princes du Rhin, pour conférer avec les chefs des révoltés. Mais l'exposé que ceux-ci firent de leurs griefs fut si touchant, qu'il fut décidé en pleine diète que si le roi ne se mettait en devoir de les satisfaire, on le déposerait et on en mettrait un autre en sa place. (*Lambert. Schafnab.*, pag. 363-367.) Pour éluder ce décret, Henri députa de nouveau l'archevêque de Cologne aux Saxons, afin d'empêcher la destruction de ses châteaux. Mais le prélat n'ayant point réussi dans sa négociation, le roi s'en prit à lui et résolut de le traiter lui-même en rebelle. L'aventure suivante lui en fournit une belle occasion. Les officiers du prélat avaient saisi (l'on ignore sous quel prétexte) le vaisseau d'un riche marchand. Celui-ci sonne aussitôt l'alarme et met toute la ville en émeute. On court au palais; Annon n'a que le tems de s'enfuir, emporté par ses gens dans son église, dont ils barricadent aussitôt les portes. Les séditieux étant près de les enfoncer, il s'échappe de l'église et de la ville par des issues secrètes, et va chercher ailleurs une retraite. Annon revient en forces, quatre jours après, à Cologne. Ses gens, à son insu, le vengent des outrages qu'il avait reçus, par le pillage de la ville et d'autres mauvais traitements faits aux citoyens, sans égard pour le pardon que le prélat avait promis aux coupables.

Le roi ne fut pas plutôt informé de ce désordre, qu'il s'achemina vers Cologne, à la tête d'une armée, dans le dessein de venger les habitants sur la personne de leur archevêque. Mais les députés qu'Annon lui envoya, suspendirent sa colère par l'exposé fidèle qu'ils lui firent de l'état des choses et des dispositions du prélat. Arrivé à Cologne, il eut un entretien avec Annon qui acheva de le désarmer. (*Lamb. Schafnab.*, pp. 372-376.)

Depuis ce tems, Annon vécut retiré à l'abbaye de Siegberg, d'où il ne sortait guère sans une nécessité indispensable. Sa santé l'ayant obligé de retourner à Cologne, il y mourut dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes, et à la suite d'une longue maladie, le 4 décembre de l'an 1075, suivant Lambert d'Aschaffenbourg, auteur contemporain, et préférable à la chronique de Liége, qui met cet événement en 1076, et aux chroniques de Hildesheim et de Wurtzbourg, qui le rapportent à l'année suivante. Le corps d'Annon, inhumé à Siegberg, fut levé de terre et exposé à la vénération publique, cent huit ans après sa mort, comme nous le marquerons plus amplement à l'an 1183. Les auteurs du nouveau *Gall. christ.* prouvent qu'il avait été archichancelier de l'église romaine, par une bulle d'Alexandre II, en faveur du monastère de Vendôme, à la fin de laquelle on lit : *Scriptum per manus Rainerii subdiaconi et cancellarii*, *vice domini Annonis arch. VIII idus maii*, *anno domini* 1063, *Ind. I.*

Malgré les éloges dont Lambert d'Aschaffenbourg comble Annon, il ne peut s'empêcher de dire qu'il était prompt à se fâcher, et qu'il exhalait en injures sa mauvaise humeur contre ceux qui en étaient l'objet. C'est le seul défaut qu'il reconnaisse en lui et dont il faisait lui-même l'aveu. Mais on a eu lieu d'en faire remarquer d'autres dans ce prélat, d'ailleurs très-recommandable.

## HILDOLFE.

1076. HILDOLFE ou HILDEBALDE, chanoine de Goslar et chapelain de la cour, fut présenté aux députés de Cologne pour leur archevêque, par l'empereur Henri IV, tenant sa cour à Goslar, aux fêtes de Noël 1075. Mais ces qualités de corps et d'esprit ne leur paraissant pas répondre à ce poste éminent, ils s'excusèrent de ne pouvoir l'agréer; sur quoi l'empereur les renvoya à la mi-Carême, protestant qu'ils n'auraient point d'autre archevêque. Trois clercs et quelques nobles de Cologne, étant revenus dans le terme marqué, consentirent, par timidité, à la nomination d'Hildolfe, que l'empereur emmena aussitôt à Cologne, où il le fit sacrer par Guillaume, évêque d'Utrecht. (*Lambert Schafnab.* pp. 402-405.) Le pape Grégoire VII ne laissa pas impuni l'attachement d'Hildolfe à l'empereur. Il le frappa d'excommunication avec les autres adhérents de ce prince, qui lui-même le congédia dans la diète de Tribur, tenue le 16 octobre 1076. (*Ibid.* p. 408.) Hildolfe ne laissa pas toutefois de se maintenir, du moins encore quelques années, sur son siége. Le biographe de Saint-Annon (l. III, c. 20) fait mention d'un concile qu'il tint à Cologne l'an 1077, et qui se

trouve consigné dans la collection des conciles d'Allemagne, t. III, p. 187. L'auteur de la vie de saint Wolphelme, abbé de Braunweiler, dit que, ne trouvant point Hildolfe disposé à lui faire rendre l'alleu de Clotten, qu'Annon lui avait enlevé pour le transporter au chapitre de Sainte-Marie des Degrés, cet abbé se tourna du côté du pape Grégoire VII, qui en écrivit à Hildolfe, l'appelant son cher fils dans sa lettre; ce qu'il n'eût pas fait, s'il eût alors tenu ce prélat pour excommunié. (*Bolland.*, t. III, *april.* p. 81) Hildolfe mourut, suivant la chronique de Saint-Pantaléon, l'an 1079; et Gelenius fixe le jour de sa mort au 20 juillet. Il est sûr qu'il n'était plus archevêque en 1080, comme en fait foi un diplôme de Sigevin, son successeur, daté du 18 février de cette année, *primo ordinationis suæ anno.* (Kremer, *academ. Beitr.*, t. III, p. 20.)

## SIGEVIN.

1079. SIGEVIN, ou SEGNIN, dit aussi SEGERIN, archidiacre de l'église cathédrale de Cologne, devint le successeur d'Hildolfe, en 1079. Saint-Annon, à raison de sa candeur, l'appelait un vrai israélite, et avait, dit-on, prédit qu'il lui succéderait. (*Vita Annonis ibid*, l. II, c. 7, et l. III, c. 15.) Son attachement pour l'empereur Henri IV lui attira la disgrâce de Grégoire VII. Il tint, le 20 avril 1083, un concile pour établir la trève de Dieu. Le résultat de cette assemblée a été publié par M. Mœser, entre les preuves de son histoire d'Osnabruck, t. II, n. 31. Sigevin assista, l'an 1085, peu de jours après Pâques, à l'assemblée de Mayence, où les Schismatiques renouvelèrent la sentence d'excommunication contre Grégoire VII. Ce pape, pour se venger, priva de ses priviléges l'église de Cologne; mais il ne put ôter à Sigevin le titre d'archichancelier de l'empire en Italie. (*Ital. Sacra*, t. III, p. 420.) Sigevin mourut le 14 mai de l'an 1089, suivant le nécrologe de l'église de Cologne; le 31 de ce mois, selon d'autres. (*Gall. Chr. no.*, t. III, col. 670.) Gundling, d'après Sagittarius, dit qu'il fut tué la veille de Noël avec deux autres évêques, à la bataille de Glinchen, en Thuringe, donnée entre l'empereur et le marquis Egbert; ce qui est encore appuyé de la petite chronique d'Halberstadt. (*Apud Leibnitz*, t. II, p. 129.)

## HERMAN III.

1089. HERMAN, surnommé LE RICHE, fut le successeur de Sigevin dans le siége de Cologne. Il était fils, selon tous les modernes, de Henri le Gras, duc de Saxe, sur le Weser, et

de Gertrude, et frère de Richense, qui devint femme de l'empereur Lothaire II. Mais M. Kremer (*Academ. Beitr.*, t. III, p. 21) produit un diplôme de ce prélat, dans lequel il appelle Gérard, comte de Hocstadt, son frère; ce qui rend au moins douteuse leur opinion. L'an 1092, il sacra, le 1er. février, Otbert, évêque de Liége. Il couronna, le 6 janvier 1099, dans Aix-la-Chapelle, le jeune prince Henri V, roi des Romains, et mourut le 21 ou le 30 novembre de la même année. Son inhumation se fit à Siegberg.

## FRÉDÉRIC I.

1099. FRÉDÉRIC, originaire du château de Schwarzerbourg, en Saxe, et frère d'Engilbert, marquis de Frioul et duc de Carinthie, et d'Hartwick I, évêque de Ratisbonne, fut nommé archevêque de Cologne par l'empereur Henri IV, à la demande du clergé et du peuple, l'an 1099, et non pas 1101, comme le marque don Morkens. On le voit en effet, comme archevêque de Cologne, parmi les témoins d'une charte de Jean, évêque de Spire, datée du 6 janvier de l'an 1100. (*Acta. Acad. Palat.*, t. III, p. 279.) Ce fut un prélat vigoureux et dont on n'attaqua pas les droits et les possessions impunément. L'an 1102, il repoussa Frédéric, comte en Westphalie, qui était venu faire des courses sur les terres de Cologne, le poursuivit chez lui et assiégea son château d'Arnsberg, qu'il prit d'assaut. Il alla joindre ensuite l'empereur occupé à réduire le duc de Limbourg, et fit avec lui le siége de la capitale de ce duché. Il eut, l'année suivante, avec l'archevêque de Magdebourg, une guerre encore plus vive pour la défense de l'empereur. (Marten. *Ampl. Coll.*, t. I, *Præf.* p. 37.) Mais dans la diète de Mayence, ouverte à Noël 1105 (n. st.), il abandonna le parti de ce prince, conclut avec toute l'assemblée à sa déposition, et souffrit qu'on le députât avec l'archevêque de Mayence pour aller lui redemander les ornements impériaux. Il fortifia, l'an 1109, Andernac, et y éleva une citadelle pour mettre de ce côté-là ses domaines en sûreté. Il excommunia, la même année, Burchard, que le roi Henri V avait mis de force sur le siége de Munster, où il se maintenait au mépris de l'interdit que le cardinal d'Alsace, légat du saint siége, lui avait fait signifier. L'an 1110, il partit, vers le mois de décembre, avec le roi Henri pour l'Italie, et fut présent, l'année suivante, à son couronnement impérial, qui se fit à Rome le 13 avril.

Frédéric se refroidit, l'an 1112, envers l'empereur, après avoir reçu le décret du concile de Latran contre les investitures. Il couronna néanmoins, en 1114, l'impératrice Mathilde à

Mayence. Mais, après cette cérémonie, on le vit hautement se déclarer contre l'empereur. Ligué avec les seigneurs saxons, il eut part, l'année suivante, à la bataille gagnée sur ce prince à Welphesholz. Ce fut encore sur la fin de cette année, suivant l'annaliste saxon, qu'il excommunia l'empereur dans un concile tenu à Cologne; ce qui lui mérita une lettre d'approbation du pape. (Pez. *Cod. Dipl. Hist. Epist.*, part. 1, n. 85, p. 300.) Il paraît que cette assemblée se tint après le départ de Henri pour l'Italie, où il était allé pour recueillir la succession de la comtesse Mathilde, dont il voulait, comme héritier légitime, répéter par la voie des armes, les vastes domaines qu'elle avait légués au saint siége. Frédéric ne laissa pas l'empereur tranquille en Italie. Il écrivit, l'an 1117, aux Milanais pour les exhorter à secouer le joug de ce prince schismatique, qui faisait la guerre à l'église. D. Martenne, grand panégyriste de Frédéric, conjecture de là que les Milanais chassèrent l'empereur de leurs murs. (*Ampl. Coll.*, t. I, *Præf.* p. 38.) L'an 1119, le légat Conon, ayant assemblé un concile à Cologne, y publia l'excommunication prononcée contre ce prince par le pape Gelase II. Au mois d'octobre de la même année, Frédéric envoya des députés au concile de Reims, assemblé et présidé par le pape Calliste II. Orderic Vital dit qu'ils remirent entre les mains du pontife, le fils de Pierre de Léon, que Frédéric tenait en otage, jeune homme, ajoute-t-il, très-bien vêtu, mais noir, mal fait, et plus semblable à un sarrasin et à un juif, qu'à un chrétien, ce qui fit rire toute l'assemblée. La chronique de Saint-Pantaléon dit sur cette année (p. 927) que l'empereur vint à Cologne, où il fut bien reçu en l'absence de l'archevêque, lequel, à son retour, mit la ville en interdit.

Frédéric approuva, l'an 1122, dans la diète de Worms, la réconciliation de l'empereur avec le saint siége. Il sacra, l'année suivante, Albéron, évêque de Liége, après avoir rejeté, pour la seconde fois, Alexandre, usurpateur de ce siége. Il couronna, l'an 1125, le 13 septembre, dans Aix-la-Chapelle, et non pas à Cologne, comme le marque la chronique de Saint-Pantaléon, l'empereur Lothaire II avec Richense, sa femme. Mais il était brouillé, l'an 1127, avec ce prince, jusqu'à lui faire la guerre, et ne se réconcilia avec lui qu'à l'assemblée de Corvei tenue le 16 mai 1129. (*Annal Saxo*, pp. 662 *et seq.*) Ce prélat mourut, le 25 octobre 1131, dans le château de Wolckenberg qu'il avait bâti, et fut inhumé à l'abbaye de Siegberg. Il faisait une singulière estime du célèbre Rupert, abbé de Tuits, et l'engagea à composer plusieurs de ses traités.

## BRUNON II DE BERG.

1131. **Brunon**, fils d'Adolfe III, comte de Berg, prevôt de Saint-Gereon de Cologne et de Coblentz, fut placé sur le siége de cette église, par la faveur de l'empereur Lothaire, au préjudice de Godefroi, prévôt de Santen; que le clergé et le peuple avaient canoniquement élu. Il avait refusé, deux ans auparavant, pour des causes secrètes, *latentes causas prætendens*, l'archevêché de Trèves qu'on lui avait offert (*Gesta. Trevir. Archiep.* c. 11); après quoi il était retourné en France pour achever le cours de ses études qu'il y avait commencées. Ce fut de là que ses parents le firent revenir pour lui faire avoir l'archevêché de Cologne. La vie mondaine et licencieuse qu'il avait menée jusqu'alors, ne le rendait guère propre à l'épiscopat. Il le sentait lui-même; et, pressé par les remords de sa conscience, il consulta saint Bernard sur le parti qu'il avait à prendre. Le saint homme, n'osant rien décider, le renvoya à saint Norbert, avec lequel il était à portée de s'entretenir de vive voix et de concerter une acceptation ou un refus sur l'exposé qu'il ferait en détail de l'état de son âme. On ne sait point l'avis que lui donna saint Norbert; mais, le jour de Noël de la même anné 1131, il fut sacré par le cardinal-légat, évêque de Palestrine. Peu de jours après, il écrivit à saint Bernard pour lui faire quelque demande. L'abbé de Clairvaux, dans sa réponse, après lui avoir marqué qu'il avait fait ce qu'il souhaitait de lui, tâche de lui inspirer une grande frayeur sur le fardeau dont il est chargé. Il lui écrivit encore une troisième lettre pour l'exciter à corriger, avec un zèle mêlé de discrétion, les vices de son peuple. Brunon accompagna, l'an 1136, l'empereur dans son expédition d'Italie. Il y trouva son tombeau, étant mort subitement à Trani, le 29 mai de l'année suivante. On l'enterra avec pompe dans l'église de Saint-Nicolas de Bari. Mais, l'an 1139, Roger, roi de Sicile, s'étant rendu maître de Bari, fit exhumer son cadavre de même que celui du duc Ranulfe, et les fit traîner inhumainement par les carrefours. Gelenius prétend que celui de Brunon fut rapporté ensuite en Allemagne. Otton de Frisingue dit que ce prélat était fort versé dans les lettres.

## HUGUES DE SPONHEIM.

1137. **Hugues**, de la maison des comtes de Sponheim, doyen de l'église métropolitaine de Cologne, était en Italie à la suite de l'empereur, lorsque Brunon mourut. Lothaire

aussitôt le nomma pour remplacer le défunt, et ce choix fut approuvé du pape Innocent II, qui sacra Hugues et lui donna le *pallium*. Le clergé et le peuple de Cologne apprirent avec joie cette nomination. Mais, au bout de quatre semaines, Hugues mourut, le 1er. juillet, à Melfe, d'une saignée faite à contre-tems.

## ARNOLD I.

1138. Arnold, prévôt de Saint-André de Cologne, qu'on fait, sans fondement, fils de Henri, comte de Gueldre, succéda, vers le commencement de l'an 1138 au plus tard, à Hugues, dans le siége de Cologne. Au Carême de cette année, il concourut, dans la diète de Coblentz, à l'élection du roi Conrad de Suabe; et l'ayant accompagné à Aix-la-Chapelle, il assista à son couronnement, qu'il ne put faire par lui-même, parce qu'il n'avait pas encore reçu le *pallium*. L'an 1147, au commencement de janvier, il reçut à Cologne saint Bernard, qui revenait de la diète de Spire, où il avait prêché la croisade pendant les fêtes de Noël. Le saint abbé célébra la messe le 1er dimanche de ce mois, dans la cathédrale, et fit, après l'avoir célébrée, un grand nombre de miracles, suivant l'archidiacre Philippe, qui l'accompagnait, et qui en fut un des témoins. Le prélat couronna, le 30 mars de la même année, dans l'église d'Aix-la-Chapelle, le jeune Henri, fils du roi Conrad, nouvellement élu roi des Romains, à Francfort. Il fit, le 30 août suivant, la cérémonie de lever de terre le corps de saint Héribert, l'un de ses prédécesseurs, fondateur du monastère de Tuits, où il était inhumé. Trois ou quatre mois après, il reçut à Cologne le pape Eugène et le conduisit à Trèves. Mais, l'année suivante, n'ayant point comparu au concile de Reims, où il était appelé, il y fut interdit par ce pape, tant pour son absence que pour sa négligence à remplir les fonctions de son ministère. Eugène fut même tenté de le déposer; mais il en fut détourné par la crainte que cette déposition, l'empereur Conrad étant pour lors à la croisade, n'excitât quelque trouble dans l'empire. C'est ce qu'il mande par sa lettre, du 28 novembre 1149, à Conrad, qui, à son retour, avait intercédé, mais en vain, pour le prélat. Arnold s'étant rendu, l'année suivante, à Rome, malgré son grand âge et ses infirmités, ne put lui-même fléchir le pontife, qui le renvoya comme il était venu. (Martenne, *ampl. Coll.*, t. II, *Præf.* p. 31.) Il ne survécut pas long-tems à ce voyage, étant mort vers le milieu de l'an 1151. Otton de Frisingue dit de lui: *Vir ad omnia ecclesiastica officia et sæcularia negotia inutilis.*

## ARNOLD II DE WEDA OU WIED.

1151. ARNOLD II, frère de Burchard et de Louis, comtes de Weda, prévôt de la cathédrale de Cologne, chancelier de l'empereur Conrad, fut élu, l'an 1151, pour remplir le siége de Cologne après la mort d'Arnold I. Mais il refusa d'aquiescer à son élection, jusqu'à l'arrivée de Conrad, qui lui sut gré de ce délai. Etant allé trouver ce prince, il fut ramené par lui à Cologne, intronisé, avant le mois d'août, dans l'église métropolitaine, malgré sa réclamation, et investi des régales à la manière accoutumée. Sur la fin de la même année, il partit pour Rome, où le pape Eugène le sacra et lui donna le *pallium* avec une bulle par laquelle il le déclarait exempt de la juridiction de tout primat et soumis immédiatement au pontife romain, lui conservait le droit de sacrer dans sa province le roi de Germanie, lui accordait la première place après lui, ou ses légats, dans les conciles qui se tiendraient dans son ressort, et enfin, réglait qu'il y aurait sept prêtres cardinaux dans l'église métropolitaine de Cologne, auxquels il acccordait le privilége exclusif de célébrer aux deux autels principaux de cette église dans les fêtes solennelles, en mitre et en dalmatique, avec autant de diacres et de sous-diacres. Ce diplôme est du 8 janvier 1151. (v. st.) Le 9 mars suivant, il sacra et couronna dans l'église d'Aix-la-Chapelle, le roi Frédéric I. L'an 1154, il fut envoyé par ce prince, en qualité d'ambassadeur, au pape Adrien, pour traiter avec lui de son couronnement impérial : cérémonie qui se fit, le 18 juin de l'année suivante, à Rome, et à laquelle assista notre prélat. Dans plusieurs diplômes que Frédéric fit expédier dans le cours de ce voyage, l'archevêque Arnold est qualifié archichancelier. De retour chez lui, il y mourut le 14 mai de l'an 1156, et fut enterré dans l'église de Saint-Clément de Rindorp, près de Bonn, qu'il avait fondée avec un monastère de filles pour la desservir. Ce fut un prélat d'une prudence rare, d'une probité à l'épreuve, et d'une grande fermeté pour la défense de ses droits.

## FRÉDÉRIC II DE BERG.

1156. FRÉDÉRIC, fils d'Adolfe IV, comte de Berg et frère d'Engilbert, successeur d'Adolfe, prévôt de Saint-Georges de Cologne, fut élu archevêque par les chanoines de la cathédrale, tandis que les prévôts et abbés donnèrent leurs voix à Gérard, prévôt de Bonn. Les deux partis étant venus trouver, au mois de juillet, l'empereur Frédéric dans son camp de Bavière, plai-

dèrent leur cause devant lui pendant trois jours. Le jugement fut renvoyé à la cour que le prince devait tenir à Ratisbonne, et là, après une nouvelle discussion, le siége, de l'avis du légat, des prélats et des seigneurs qui étaient présents, fut adjugé, dans le mois de septembre 1156, à Frédéric. (*Otto Frising.*) La grande chronique belgique, et Levolde, assurent que les voix des juges furent achetées à prix d'argent. Quoi qu'il en soit, Frédéric, après avoir reçu du roi l'investiture, partit pour Rome, où il reçut la consécration et le *pallium* des mains du pape Adrien. L'an 1158, il fit un nouveau voyage en Italie avec l'empereur, et mourut à Pavie, d'une chute de cheval, le 25 septembre de la même année. (*Chron. S. Pantaleon*, pag. 938.) Son corps fut rapporté en Allemagne, et inhumé dans le monastère du Vieux-Mont, auprès de celui de l'archevêque Brunon, son oncle.

## RENAUD DE DASSEL.

1159. Renaud, ou Reginald, comte de Dassel, en Westphalie, prévôt d'Hildesheim, fut élu par le clergé de Cologne, tandis qu'il était en Italie à la suite de l'empereur, pour succéder à l'archevêque Frédéric dans le siége de Cologne. (*Chron. S. Pantaleon.*, pag. 939.) Il avait fait lecture en pleine diète, l'an 1157, des lettres du pape Adrien à l'empereur, qui furent l'origine de leur rupture, et les avait interprétées assez fidèlement. Le pape, néanmoins, se plaignit qu'il avait outragé ses légats, porteurs de ses lettres, et vomi des blasphêmes contre le saint siége. Mais l'empereur, malgré cela, l'année suivante, l'envoya devant lui, vers Adrien, avec Otton, comte palatin, pour s'expliquer avec ce pape. Ces deux ambassadeurs conduisirent leur négociation avec tant de sagesse et de circonspection, qu'ils vinrent à bout de rétablir la concorde entre le sacerdoce et l'empire. Aussi n'avaient-ils pas, dit Radewic, leurs égaux pour les grâces extérieures, pour la noblesse du sang, pour la prudence, la sagacité d'esprit, la facilité de parler, l'étendue des lumières, la fermeté d'âme, l'amour du travail, la probité, le zèle pour le bien de l'état : toutes qualités, ajoute-t-il, dont ils donnèrent des preuves dans toutes les occasions. L'empereur, aussitôt qu'il eut nommé Renaud à l'archevêché de Cologne, le fit archichancelier de l'empire, en Italie, et nous avons un diplôme de Frédéric, pour l'abbaye de Beaupré, donné le 16 octobre, au siége de Crème, qu'il revit en cette qualité. Dans ce diplôme, il se qualifie archevêque, tandis que, dans un autre de 1161, il ne se dit qu'élu de Cologne. Adrien venait de mourir; et les suffrages s'étant partagés

sur son successeur, les uns élurent Roland, ou Alexandre III, les autres Octavien, dit Victor III. L'empereur, pour terminer la contestation, ajourna les deux contendants à comparaître au concile qu'il indiqua pour le mois de février 1160, à Pavie. Octavien s'y rendit avec cinquante évêques du nombre desquels était Renaud. L'assemblée se declara pour Octavien, et Renaud fut chargé de porter sa lettre synodique en France, pour y faire approuver, par le roi, les prélats et les grands, l'élection de ce pape. Mais il ne réussit pas dans cette ambassade. L'empereur, de retour en Allemagne, l'an 1162, renvoya, au-delà des monts, l'archevêque de Cologne, avec le titre de vicaire de l'empire, pour y régler les affaires qu'il avait laissées en souffrance. (*Acerb. Morena*, tom. I, *Scr. Brunswic.*, pag. 839.) C'est dans ce voyage qu'il obtint les corps des trois mages pour son église, comme le marquent Otton de Saint-Blaise et Dodechin, auteurs contemporains, et non pas en 1164, ainsi que Godefroi de Saint-Pantaléon le dit. Nous avons la lettre qu'il écrivit aux Coloniens, par laquelle il annonce qu'il doit se mettre en route, pour son retour, le 11 juin, avec ces reliques. (*Bolland*, t. III, pag. 287, n°. 35.) Il arriva dans cette ville, la veille de Saint-Jacques (24 juillet). Frédéric le députa, la même année, au roi de France, Louis le Jeune, pour s'excuser de ce qu'il ne l'avait pas attendu au pont de Saint-Jean de Laune, lieu d'une entrevue dont ils étaient convenus.

Renaud, l'an 1164, ayant accompagné Frédéric dans un second voyage en Italie, apprit que le frère de ce prince, Conrad, palatin du Rhin, faisait le ravage dans ses terres. Il mande aussitôt à ses officiers de se mettre en devoir de repousser l'ennemi. Il fut obéi; et il s'assembla auprès d'Andernac une quantité prodigieuse de troupes qui revalurent au palatin le mal qu'il avait fait au prélat. L'empereur, à son retour, fit cesser les hostilités. (*Godefr. S. Pantal.*) C'est une faute dans Collini d'avoir dit que le palatin força le prélat à demander la paix.

L'an 1165, Renaud assista au concile de Wurtzbourg, où l'empereur s'engagea par serment à ne jamais reconnaître Roland (Alexandre III) pour pape, et à demeurer fidèlement attaché à Pascal, successeur d'Octavien, ainsi qu'aux successeurs que son parti lui donnerait. Ce fut à l'instigation de Renaud que cela se fit, et ce fut par son conseil que Frédéric contraignit tous les évêques de l'assemblée, de faire le même serment. L'archevêque de Magdebourg, plus scrupuleux que les autres, pour éluder l'ordre du prince, demanda que préalablement l'archevêque de Cologne reçût les ordres et se fit sacrer; ce que celui-ci refusant, l'empereur, irrité, lui fit de grands reproches accompagnés de menaces, qui l'attérèrent, au point

qu'il fit le serment le premier, non sans répandre des larmes; et promit de recevoir les ordres et la consécration épiscopale. La même année, suivant la chronique belgique, assisté d'Alexandre, évêque de Liége, il leva de terre à Aix-la-Chapelle, en présence de Fréderic et de sa cour, les ossemens de Charlemagne, les plaça dans une châsse d'argent, et mit ce prince au nombre des saints, conformément au décret de canonisation, par l'antipape Pascal. Renaud, l'année suivante, fut mis à la tête d'une ambassade que l'empereur envoya au roi d'Angleterre, pour faire la demande de Mathilde, sa fille aînée, pour le prince Henri, fils aîné du premier. Le monarque anglais, qui était pour lors à Westminster, fit marcher toute sa cour à la rencontre du prélat. Mais le grand-justicier, dit Raoul *de Diceto*, lui refusa le baiser de paix, comme à un schismatique, et après son départ, on renversa les autels où lui et les prêtres de sa suite avaient célébré les saints mystères.

L'an 1166, au mois d'octobre, Renaud accompagna, pour la troisième fois, l'empereur dans son expédition d'Italie. Frédéric, se disposant à se rendre à Rome pour y faire reconnaître l'obédience de son antipape Pascal, envoya devant lui Renaud avec un corps de troupes pour lui préparer les voies. Le prélat s'acquitta de sa commission avec zèle dans toutes les villes où il passa, gagnant les unes par ses caresses et ses présents, subjuguant les autres par le pillage et l'incendie. Arrivé à Rome, il y prodigua l'or, et vérifia ce mot des anciens : *Rome se mettrait en vente si elle trouvait un acquéreur*. Le pape Alexandre n'oublia rien pour retenir les Romains dans le devoir. Mais n'ayant que la voie d'exhortation, la plupart lui échappèrent, séduits par les récompenses attachées à leur défection. Elle ne fut pas néanmoins de longue durée. Il y avait entre les Romains et les habitants de Tusculum une vieille haine qu'un accident renouvela. Les premiers, après avoir fait le dégât dans les environs de Tusculum, vinrent assiéger, au mois de mai 1167, la ville, qui, ne se trouvant pas en forces pour leur résister, implora le secours de l'empereur. Occupé pour lors au siége d'Ancône, Frédéric donna ordre à Renaud de marcher à la défense des assiégés, et peu de tems après, il détacha de son armée un nouveau corps pour aller, sous la conduite de l'archevêque de Mayence, le renforcer. Renaud, se croyant alors supérieur aux ennemis, fit sur eux une sortie qui ne fut pas heureuse. Les Romains, fiers de leur avantage, osèrent, le 30 mai, lui présenter bataille. Mais ils se trouvèrent mal de leur présomption. Le prélat, étant tombé sur eux, leur tua quinze mille hommes, selon les uns, neuf mille, suivant les autres, fit beaucoup de prisonniers, et mit le reste en fuite. Renaud, après cette vic-

toire, alla rejoindre l'empereur, qu'il accompagna sur la fin de juillet, au siége de Rome. Frédéric, après la prise de la ville léonine, s'y étant fait couronner le premier août, par l'antipape, avec l'impératrice sa femme, Renaud fut présent à la cérémonie. Mais, le 14 du même mois, il fut emporté par la maladie épidémique qui s'était mise dans l'armée impériale. Ses os, après avoir été détachés des chairs, furent reportés à Cologne, et inhumés dans l'église métropolitaine. Ce prélat était doué de grandes qualités, dont il n'en fit pas toujours, comme on vient de le voir, un usage légitime. Il fit beaucoup de bien à son église, orna sa cathédrale de deux grosses tours, rebâtit son palais, et fit reconstruire, pour mettre ses domaines à l'abri des hostilités, le château de Rineck, que Conrad, en 1150, avait démoli.

## PHILIPPE DE HEINSBERG.

1167. PHILIPPE, fils de Gosvin II, seigneur de Heinsberg et de Fauquemont, et d'Adélaïde de Sommersbourg, doyen de l'église de Cologne, qu'il gouvernait en l'absence de Renaud, fut élu pour lui succéder tandis qu'il était à la suite de l'empereur en Italie, avec le titre de chancelier. Cette élection fut très-agréable à Frédéric, qui l'avait recommandé par lettres aux Coloniens et à l'antipape Pascal III, parce qu'ils se flattaient qu'il servirait leur parti avec zèle. Ainsi le premier ne tarda pas de lui donner l'investiture, ni l'autre les ornements pontificaux. Il arriva, l'an 1168, le jour de l'Assomption, à Cologne, et y fut sacré, le 29 septembre suivant, par l'évêque d'Utrecht. L'année suivante, il proclama, le 6 juillet, dans la diète de Bamberg, le prince Henri, fils de l'empereur, âgé de cinq ans, roi des Romains; puis l'ayant amené à Aix-la-Chapelle, il fit, le 15 août, et non le 8 juin, la cérémonie de son sacre et de son couronnement. L'an 1175, après la levée du siége d'Alexandrie de la Paille, il fut nommé pour aller traiter de la paix avec les Lombards; mais il n'y réussit pas. Il ne fut pas plus heureux dans la conférence qu'il eut au nom de l'empereur avec les cardinaux, députés pour aviser avec lui aux moyens d'éteindre le schisme. Mais il travailla efficacement avec le pape Alexandre, et dès la première audience qu'il eut de sa sainteté, il fut convenu qu'elle s'aboucherait avec l'empereur à Venise. Ce fut là, en effet, que la paix fut établie et cimentée, l'an 1177, par les serments des princes de l'empire, et spécialement celui de l'archevêque de Cologne, qui donna l'exemple. Depuis ce tems, Philippe fit paraître beaucoup d'attachement pour Alexandre, et ne servit pas un ingrat. Pour lui marquer son retour, ce pontife confirma, par des lettres que plusieurs cardinaux sous-

crivirent, tous les droits, priviléges et domaines dont jouissait l'église de Cologne. Henri le Lion, duc de Saxe, s'étant attiré l'inimitié de l'empereur Frédéric pour avoir refusé de le suivre dans sa dernière expédition d'Italie, Philippe épousa le ressentiment de Frédéric, et, dans une irruption subite sur les terres de Henri, lui enleva, l'an 1178, quelques châteaux sans éprouver de résistance : *Quædam castella ejus cepit, nullo resistente ex parte ducis*, dit Godefroi de Saint-Pantaléon. Fatigué des courses que Henri faisait par représailles sur les terres que l'église de Cologne possédait en Saxe, Philippe en porta ses plaintes à la diète de Wurtzbourg. Henri, cité pour répondre sur ce grief et sur d'autres que l'empereur avait contre lui, refusa de comparaître, et s'attira, par ce défaut, un arrêt qui le dépouillait de ses fiefs, et le mettait au ban de l'empire. En conséquence de ce jugement, Frédéric conféra à l'archevêque de Cologne et à son église tous les droits et toute l'autorité qui appartenaient au duc de Saxe sur son évêché, sur celui de Paderborn et sur la plus grande partie de la Westphalie et de l'Angrie. De là le titre de ducs de Westphalie et d'Angrie, que les archevêques de Cologne ont toujours pris depuis ce tems-là. Frédéric ne leur donna cependant, comme on vient de le dire, qu'une partie de ces provinces. Celle qui comprenait les évêchés de Munster, d'Osnabruck et de Minden, et les comtés voisins, en fut détachée pour demeurer unie au duché de Saxe, adjugé à Bernard d'Ascanie, fils puîné d'Albert l'Ours, margrave de Brandebourg. Henri le Lion ne se laissa point dépouiller sans se défendre. Pour se mettre en possession de la portion des domaines de ce prince qui lui était échue, l'archevêque de Cologne fut obligé de continuer la guerre avec lui pendant trois ans, et il la fit avec succès, suivant Roger de Hoveden. La chronique de Stederbourg, parlant de la conduite que le prélat tint dans cette guerre, l'appelle *vastator hostilis et impius exactor, nec cœnobiis nec ecclesiis parcens*. (Leibnitz, *scrip. rer. Brunswick*, tom. I, pag. 860.) Arnold de Lubeck le qualifie de même. (L. 2, c. 25.)

La bonne intelligencee entre l'empereur et Philippe ne persévéra pas. Frédéric s'étant mis en tête de s'approprier la dépouille des évêques défunts, le prélat, avec plusieurs de ses confrères, s'éleva, l'an 1186, contre cette prétention. La même querelle brouilla aussi l'empereur avec le saint siége. Frédéric, pour mortifier la cour de Rome, fit fermer tous les passages des Alpes, afin que personne des états d'Allemagne ne pût y avoir recours. Mais Urbain III, pour remédier à cet inconvénient, nomma l'archevêque Philippe son légat en Germanie, avec pouvoir de décider toutes les contestations qui avaient

coutume d'être portées au saint siége. L'empereur, irrité, menaça Philippe de tout le poids de sa colère, pour avoir accepté ce titre. Les Coloniens, s'attendant qu'il viendrait assiéger leur ville, s'appliquèrent à la fortifier par des murs dont ils environnèrent les faubourgs, et des tours qu'ils élevèrent au-devant des portes. Le prélat, de son côté, assembla son synode pour délibérer, avec les chefs du clergé et du peuple, sur les moyens les plus propres à repousser la force par la force. Mais, l'an 1188, Philippe ayant été appelé par l'empereur à la diète de Mayence, fit sa paix avec lui. Les Coloniens rentrèrent aussi en grâce; mais Frédéric exigea d'eux mille deux cent soixante marcs, et les obligea de plus d'abattre une de leurs portes et de combler le fossé de la ville en quatre endroits, de l'étendue chacun de quatre cents pieds. (Gundling.)

L'empereur Frédéric étant mort, l'an 1190, dans son expédition de la Terre-Sainte, Philippe, qu'il avait mis en partant à la tête de son conseil de régence, fut député à Rome pour disposer le pape à donner au roi Henri la couronne impériale. Le prince le suivit de près, et fut couronné par Célestin III, la seconde fête de Pâques de l'an 1191. De Rome, Philippe passa dans la Pouille avec une armée pour faire le siége de Naples. Il mourut dans cette entreprise le 9, ou, selon d'autres, le 13 août 1191. Son corps fut rapporté dans son église métropolitaine, où il est inhumé sous un beau mausolée, auprès de son prédécesseur. Ce prélat, comme ses actions le prouvent, était homme de tête et de main. Il augmenta le temporel de son église par tant d'acquisitions, qu'il en est regardé comme le second fondateur.

## BRUNON III DE BERG.

1191. BRUNON, prévôt de Saint-Pierre de Cologne et frère de l'archevêque Frédéric II, fut élu par le clergé pour succéder à Philippe. Mais la noblesse, dit le P. Schaten, et le peuple se déclarèrent pour Lothaire. L'empereur Henri VI apaisa celui-ci, en lui donnant l'évêché de Liége, auquel cependant il ne parvint pas, quoique le prince eût tiré de lui trois mille marcs pour cette nomination. (On peut voir, à l'article des *évêques de Liége*, les débats qu'il y eut entre lui et Albert de Louvain, son compétiteur.) Après la retraite de Lothaire, on fit à Cologne une nouvelle élection qui tomba unanimement sur Brunon. Ayant reçu l'investiture de l'empereur à l'Epiphanie, dans la cour pléniere de Worms, il fut sacré le jour de la Pentecôte 1192, par l'archevêque de Trèves et l'évêque de Verdun. Il était alors fort âgé. Bientôt, les maladies s'étant jointes au

poids des années, il sentit que le fardeau de l'épiscopat devenait accablant pour lui. Ayant donc assemblé les premiers de la ville, il se démit en leur présence, l'an 1193, et se retira au monastère du Vieux-Mont, où il mourut après avoir fait la profession monastique. Le ménologe cistercien le compte au nombre des bienheureux de l'ordre, au 23 avril.

## ADOLFE I D'ALTENA.

1193. Adolfe, fils d'Evrard, ou Eberhard, comte d'Altena, succéda, par une élection canonique, à Brunon, son parent, dans le siége de Cologne, comme il lui avait succédé dans la prévôté de cette église. L'an 1194, au mois de février, il reçut à Cologne, Richard, roi d'Angleterre, qui s'en retournait dans ses états, après être sorti de la prison où l'empereur l'avait retenu pendant un an. Adolfe traita splendidement ce prince durant trois jours, dans l'un desquels Richard étant venu à la cathédrale, le prélat, au lieu de célébrer la messe lui-même, y fit l'office de préchantre, et entonna l'introït : *Nunc scio verè quia misit Dominus Angelum suum et eripuit me de manu Herodis.* (*Radulf. de Diceto.*) Il accompagna ensuite ce prince jusqu'à Anvers, et le quitta après avoir fait alliance avec lui contre la France. (Hoveden.) Le 27 mars suivant, il fut sacré par les évêques de Munster et de Minden, ses suffragants, en présence de l'archevêque de Mayence. L'empereur Henri VI étant mort l'an 1197, Adolfe fut du nombre de ceux qui élurent, l'année suivante, à Cologne, Otton, fils de Henri le Lion, pour le remplacer. L'ayant sacré à Aix-la-Chapelle, le 4 juillet, il lui demeura fidèle pendant quelques années, contre Philippe de Suabe, son compétiteur. Mais, l'an 1204, il l'abandonna pour suivre le parti de Philippe. Neuf mille marcs, qu'on lui donna ou qu'on lui promit, avec la restitution de la ville de Salfeld, furent le prix de sa défection. (*Godefrid. aliique.*) Gagné si honteusement, il sacra Philippe, le 6 janvier de l'année suivante, à Aix-la-Chapelle.

Les chanoines de Cologne, mécontents de cette conduite, en portèrent leurs plaintes au pape Innocent III. Adolfe, en conséquence, fut ajourné à comparaître à Rome dans l'espace de six semaines; à quoi le prélat ayant manqué, l'archevêque de Mayence et l'évêque de Cambrai, légat du saint siége, se transportèrent à Cologne, et, après l'avoir excommunié solennellement, le déposèrent, le 19 juin, avec ordre aux chanoines de procéder à une nouvelle élection. La déposition d'Adolfe fut sans retour, malgré les mouvements qu'il se donna pour se faire rétablir. Réduit à une pension de quatre cents marcs, il fut

obligé de se retirer à Nuys, où il mena une vie privée le reste de ses jours, dont on ignore le terme. D. Morkens prétend qu'il vécut jusqu'au tems d'Engilbert, l'un de ses successeurs. Et en effet, on voit qu'en 1220, s'étant rendu à Rome pour plaider sa cause devant le pape Honorius III, il y mourut. Son corps, dit le même auteur, fut rapporté, l'an 1246, à Cologne, et inhumé à l'abbaye de Vieux-Mont, dans le tombeau de sa famille.

## BRUNON IV.

1205. BRUNON, de la maison des comtes de Seyne, prévôt de Bonn, de Coblentz et de Sainte-Marie de Cologne, en fut élu archevêque, par ordre d'Innocent III, après la déposition d'Adolfe. Le roi des Romains, Otton, présent à l'élection, lui donna l'investiture, et le fit aussitôt sacrer par l'archevêque de Mayence et deux évêques anglais qui se rencontraient sur les lieux, ceux d'Allemagne n'osant coopérer à cette cérémonie. Philippe de Suabe ne vit pas d'un œil indifférent son partisan dépouillé. Il prit les armes et vint assiéger Cologne. Obligé de lever le siége, il se dédommagea sur Nuys, dont il se rendit maître, et qu'il remit au pouvoir d'Adolfe. Otton et Brunon s'étant mis en marche pour arrêter les progrès de Philippe, les deux armées ennemies se rencontrèrent près de Wasemberg, où il y eut un combat sanglant. Philippe mit en fuite Otton et prit Brunon, qu'il retint prisonnier l'espace d'un an. Les légats du pape, envoyés pour accorder les deux rois compétiteurs, ayant sollicité la délivrance du prélat, l'obtinrent, après bien des prières, à condition qu'Adolfe serait absous de l'excommunication. Brunon élargi, partit pour Rome : son rival s'y rendit aussi. Ils plaidèrent chacun leur cause avec la chaleur que l'importance de l'objet méritait à leurs yeux. Mais Innocent confirma Brunon et lui donna le *pallium*. Le roi Philippe étant mort sur ces entrefaites, Adolfe abandonna le terrain à son adversaire. Brunon, de retour à Cologne, entra en paisible jouissance de son siége. Mais, six semaines après, la mort l'enleva au château de Blanckenberg, le 2 novembre 1208. Son corps fut inhumé à Saint-Pierre de Cologne.

## THIERRI DE HEINSBERG.

1208. THIERRI, de la maison de Heinsberg, prévôt de la collégiale des apôtres à Cologne, en fut élu par compromis archevêque, vers les fêtes de Noël 1208, en présence du roi Otton IV. Ce prince, après l'avoir aussitôt investi des régales, lui confirma la possession des duchés de Westphalie et d'An-

grie. Ayant reçu du pape Innocent le *pallium*, en 1209, il fut ordonné prêtre, le 23 mai, par l'évêque d'Utrecht, et le lendemain sacré par celui de Liége, en présence de ses suffragants. Il renouvela, la même année, le traité d'alliance fait, en 1193, par Brunon III, avec le duc de Brabant. (*Miræi op. diplom.*, tome I, page 406.) Sa manière de gouverner, surtout au commencement de son épiscopat, n'était nullement propre à lui concilier l'affection de ses ouailles. « Peu de jours après son » élection, dit Césaire d'Heisterbach, il se laissa corrompre par » de pernicieux conseillers, au point qu'il ne mettait presque » aucune différence entre les laïques et les clercs, entre les » paysants et les moines, grevant les uns et les autres par de » nouveaux impôts et des exactions injustes. (*Vita Engelb.* » c. 2.) » Il y eut à ce sujet des murmures et des mouvements, qu'il vint à bout de réprimer par l'autorité du roi Otton. Attaché constamment à ce prince, il ne l'abandonna pas même depuis qu'il eut été frappé des foudres de Rome. Le pape Innocent, irrité de cet attachement, donna ordre à l'archevêque de Mayence, qu'il avait fait son légat, de déposer Thierri. L'ordre fut exécuté l'an 1212, le jeudi-saint. Adolfe, avec lequel il était en procès depuis deux ans, crut alors avoir trouvé l'occasion de remonter sur son siége et la saisit avec empressement. Tout le diocèse de Cologne fut en combustion par le choc des deux rivaux et de leurs partisans. Innocent écrivit à Adolfe pour lui enjoindre, sous peine d'une nouvelle excommunication, de demeurer en repos. Mais ces menaces firent peu d'effet. Les chanoines de Cologne, voyant que le trouble ne cessait point depuis quatre ans, députèrent au pape, l'an 1216, pour le prier de décider entre Adolfe et Thierri, auquel des deux le siége de Cologne appartiendrait, ou d'ordonner une nouvelle élection. Le pape prit ce dernier parti. Thierri, mis au niveau d'Adolfe, fut réduit comme lui à mener une vie privée avec une pension de quatre cents marcs. On lui attribue la construction du château de Godesberch, bâti avant sa déposition.

## ENGILBERT DE BERG.

1216. ENGILBERT, fils d'Engilbert I, comte de Berg, et de Marguerite de Gueldre, neveu des archevêques Brunon III et Fréderic II, prévôt de l'église métropolitaine et des collégiales de Saint-Severin et de Saint-Georges de Cologne, fut élu, le 29 février 1216, pour succéder à Thierri dans le siége de cette église. S'étant de là transporté tout de suite à la diète de Nuremberg, il y fit confirmer son élection, le 1er. mai, par le légat Pierre Sassi, cardinal, et reçut l'investiture de Fré-

déric II, roi des Romains. Mais il n'obtint du pape Honorius III, le *pallium*, qu'après avoir payé les dettes que ses prédécesseurs avaient contractées à Rome, montant, suivant Césaire d'Heisterbach, au-delà de seize mille marcs; ce qu'il exécuta l'an 1218. Tout annonçait dans ce prélat, dit le même auteur, la noblesse de sa naissance, air gracieux, taille avantageuse, port majestueux, élocution polie, bonté de caractère, démarches circonspectes, affabilité, libéralité. Malgré ces qualités attrayantes, soutenues d'un grand fonds de probité, des envieux lui suscitèrent des querelles au commencement de son épiscopat. Les plus ardents furent les comtes de Luxembourg et de Clèves. Engilbert, après avoir employé inutilement la voie de la représentation pour les désarmer, eut recours à la force, et les obligea, l'an 1220, de signer un traité de paix avec lui. Frédéric étant parti, la même année, pour aller recevoir la couronne impériale à Rome, remit entre les mains d'Engilbert, par des lettres-patentes qu'il lui adressa d'Italie, Henri, son fils, encore enfant, désigné roi des Romains, et l'établit son vicaire en Allemagne : *Filii sui constituens eum tutorem et totius regni romani per Allemaniam provisorem*, dit Césaire d'Heisterbach. Le prélat donna ses soins pour former le cœur et l'esprit du jeune prince, et, le 8 mai 1222, il le sacra et couronna à Aix-la-Chapelle. Sa sagesse ne brilla pas moins dans l'administration des affaires publiques. Loin d'abuser de son autorité, il la fit servir uniquement au bien de l'état. Les opprimés trouvèrent en lui un protecteur, les tyrans un vengeur des lois, les pauvres un père, les églises un défenseur de leurs possessions et de leurs droits. Son amour pour la justice fut inflexible comme elle, et ne céda ni à l'amitié, ni aux considérations du sang. Frédéric, comte d'Isenbourg, son parent, vexait, à la faveur du titre d'avoué, le monastère d'Essen. Le prélat, le trouvant sourd aux remontrances, prit des mesures pour lui ôter le titre dont il abusait. Toutefois, avant d'en venir à cette extrémité, il le fit venir à Soest, capitale de l'Andrie, pour traiter avec lui des moyens d'accommodement. Trois jours se passèrent en conférences, sans que l'on pût rien conclure. Le comte, feignant à la fin de vouloir se rendre, s'éloigne du prélat sous quelque prétexte; et, sachant que le lendemain il devait aller faire la dédicace de l'église de Schwelm, il met ses gens en embuscade sur la route. Engilbert étant arrivé au lieu où ils l'attendaient, ces forcenés se jettent sur lui, et le percent de quarante-sept coups de poignard, le 7 novembre 1225. Son corps fut porté dans l'église de Schwelm, et de là dans l'abbaye d'Altemberg, où ses entrailles restèrent. Le reste du cadavre fut transporté à Saint-Pierre de Cologne, où il resta sur terre pour être présenté à la

diète de l'empire. Le cardinal de Porto le fit mettre, le 23 février 1226, dans un tombeau. Il s'y fit des miracles qui déterminèrent, en 1618, Ferdinand, l'un de ses successeurs, à lui consacrer un office le jour de sa mort, comme à un martyr, et, l'an 1633, à exposer son corps à la vénération publique. Engilbert est, dit-on, le premier archevêque de Cologne qui ait eu un évêque suffragant. On en voit deux qui se sont suivis, Thierri et Gautier. Mais nous avons vu ci-dessus, sous Hadebalde, au neuvième siècle, un chorévêque, Hildebert, qui faisait à Cologne les fonctions, à ce qu'il paraît, d'évêque suffragant.

## HENRI DE MOLENARCK.

1225. HENRI, de la maison des seigneurs de Molenarck, dans le pays de Juliers, prévôt de Bonn, fut élu à l'unanimité le 15 novembre 1225, pour remplir le siége de Cologne. Aussitôt après son élection, il s'obligea, par serment, à venger la mort de son prédécesseur, et il ne fut point parjure. Étant allé trouver le roi, dit Césaire d'Heisterbach, à Francfort, il chargea deux abbés d'apporter le corps du défunt, et, l'ayant présenté au roi et aux princes qui étaient de l'assemblée, il demanda hautement justice contre le brigand Frédéric. Tous les assistants fondirent en larmes à ce spectacle, et renouvelèrent la proscription de Frédéric déjà prononcée à la diète de Nuremberg. Henri fut ensuite investi des régales; après quoi, s'étant rendu à Mayence, où le légat tenait un concile dans l'Avent, il obtint qu'Engilbert serait mis au nombre des martyrs, et que son meurtrier serait excommunié avec ses complices. De retour à Cologne, le 10 décembre, il renouvela cette excommunication. Frédéric, dont il avait fait raser le château, ayant été pris dans une embuscade, le 10 novembre 1226, lui fut livré pour le prix de deux mille marcs qu'il paya. Son procès fut aussitôt instruit, et la roue fut le supplice par où il expia son crime le 14 novembre suivant. Les évêques de Munster et d'Osnabruck, frères de Frédéric, ayant trempé dans son crime, Henri obtint du pape Honorius qu'ils fussent déposés. Mais le second de ces deux prélats remonta depuis sur son siége. (Genelius, *Not. ad cap.* 13, liv. II, *vitæ S. Engilb.*) Il restait encore deux complices à punir, les comtes de Savalenbecq et de Tecklenbourg. Henri fondit sur leurs terres les armes à la main, prit et détruisit quelques-uns de leurs châteaux, abattit leurs bois, brûla leurs fermes et les contraignit de s'expatrier. Ces deux seigneurs, ayant depuis fait leur paix avec le prélat, firent construire, pour le satisfaire, deux monastères.

Avant que d'en venir à ces actes de vengeance, Henri s'était fait sacrer, le 20 septembre 1226, par l'archevêque de Mayence, ou, selon d'autres, par celui de Trèves. La rigueur qu'il avait exercée, pour venger la mort de son prédécesseur, ne manqua pas de lui faire des ennemis, qui taxèrent sa conduite de cruauté : mais il confondit ses accusateurs et les réduisit au silence. L'an 1227, Henri couronna, le 27 mars, dans l'église d'Aix-la-Chapelle, la reine Marguerite, fille de Léopold VI, duc d'Autriche, épouse du jeune roi Henri. Étant près d'entrer en guerre avec le duc de Limbourg (nous ignorons pour quel sujet), il fit alliance, le 23 octobre 1230, avec le comte palatin du Rhin et le marquis de Bade, en s'obligeant de leur payer quatorze mille marcs d'argent. Mais il ne paraît pas que cette guerre ait eu lieu. (*Actu. Acad. Palat.*, tom III, p. 100.) Ce prélat mourut le 26 mars 1238. (n. st.)

## CONRAD I DE HOCHSTADT.

1238. CONRAD, fils de Lothaire, comte de Hochstadt, et de Mathilde, sœur du comte de Viane, prévôt de l'église de Cologne, homme lettré, disert et guerrier, dit la grande chronique belgique, fut élu pour succéder à l'archevêque Henri et sacré l'an 1238. Au commencement de son épiscopat, il eut la guerre avec Henri II, duc de Brabant, le comte de Juliers et Henri IV, duc de Limbourg. Elle fut sanglante, et de part et d'autre, suivant Albéric, on commit d'énormes atrocités, *enormia damna*. La paix se fit enfin, l'an 1240, par le double mariage d'Adolfe, fils du duc de Limbourg, avec la sœur du prélat, et du comte de Hochstadt, neveu de celui-ci, avec la fille de Waleran, frère du duc de Limbourg. L'an 1242, l'archevêque de Cologne et celui de Mayence, excités précédemment par le pape, se jetèrent sur les terres de l'empereur Frédéric II. Mais Guillaume IV, comte de Juliers, ligué avec la plupart des seigneurs du bas Rhin, livre, l'an 1242, aux deux prélats, une bataille, où le premier, après avoir été blessé grièvement, est fait prisonnier, et l'autre mis en fuite. Par traité du 2 novembre de la même année, Conrad recouvra sa liberté moyennant quatre mille marcs d'argent. (*Chron. Salzberg. apud Pez. rer. austriac. Script.*, tom I, p. 357.) Mais, peu de tems après, il recommença la guerre contre Guillaume avec le secours des ducs de Brabant et du comte de Saine, ses alliés. Le duc de Limbourg, le comte de Gueldre et le seigneur de Wassemberg, s'étant rendus médiateurs, obtinrent, avec peine, une trève qui devait durer depuis le 20 juillet

1244 jusqu'à l'Epiphanie de l'année suivante. (Butkens, *Tr.* pag. 87.)

L'an 1245, après la déposition de l'empereur Frédéric II, prononcée au concile de Lyon par Innocent IV, l'archevêque concourut, avec les autres princes de l'empire, à l'élection de Henri Raspon, landgrave de Thuringe, pour le remplacer. Ce prince étant mort en 1247, Conrad contribua, de son suffrage, à l'élection de Guillaume, comte de Hollande, son successeur, qu'il couronna, le jour de la Toussaint 1248, à Aix-la-Chapelle. On a dit ailleurs de quelle manière périt ce nouveau César le 28 janvier 1256. Richard, comte de Cornouailles et frère du roi d'Angleterre, s'étant mis sur les rangs pour lui succéder, Conrad et deux autres électeurs (l'archevêque de Mayence et l'électeur palatin) lui vendirent leurs suffrages et l'élurent roi de Germanie le 13 de janvier 1257. Richard, à cette nouvelle qui lui fut annoncée par les ambassadeurs de Conrad, se rendit en Allemagne avec Sanche ou Sancie, son épouse. Tous deux furent couronnés, par ce prélat, à Aix-la-Chapelle, le 27 mai, jour de l'Ascension (1). (Voy. *les empereurs.*) Richard se disposant, l'an 1259, à repasser, pour la seconde fois, en Angleterre, confia l'une des plus éminentes prérogatives à l'archevêque de Cologne, celle d'investir, en son absence, les évêques et les autres princes ecclésiastiques nouvellement élus. (M. Pfeffel.) Les auteurs du nouveau *Gallia christiana*, d'après de bonnes preuves, placent la mort de Conrad au 28 septembre 1261.

Ce prélat avait été presque toujours en guerre avec les habitants de Cologne. L'an 1250, à l'occasion d'une monnaie nouvellement frappée, on en vint aux hostilités. Conrad conduisit une armée de quatorze bateaux devant la ville, tenta d'y jeter des pierres, et de brûler, par le feu grégeois, les bateaux qui étaient à l'ancre. L'entreprise manqua : la paix se fit et fut rompue presque aussitôt. Après de nouvelles hostilités, la contestation fut remise à l'arbitrage du cardinal Hugues, légat du pape, et d'Albert le Grand, de l'ordre des prêcheurs, qui, par leur sentence du mois d'avril 1252 (n. st), condamnèrent les habitants à payer six mille marcs ; mais ceux-ci furent maintenus dans leurs prétentions contre le droit que s'arrogeait le prélat de changer les monnaies. On peut voir la sentence dans Lunig (*Spicil. eccles. contin.*, part. I, p. 917.)

(1) Au festin qui suivit cette cérémonie, on servit trois cents plats, dit Albert de Strasbourg

Peu après, le prélat s'etant fait un parti dans la ville en s'attachant les tisserands et le peuple, il contre-balança le crédit du magistrat, avec lequel il eut de nouvelles contestations en 1258, et le cassa en 1259, pour lui substituer d'autres échevins, conseillers, bourgmestres et intendants de la monnaie.

Conrad enrichit son église de plusieurs acquisitions importantes, telles que le comté de Hochstadt, les châteaux d'Are, de Waldenberg et de Wède, outre plusieurs alleux de son patrimoine qu'il lui donna. Il fit fortifier la ville de Bonn et l'environna d'un rempart et d'un large fossé. Il entreprit la reconstruction de sa cathédrale, qui avait été brûlée de son tems. Il en posa la première pierre le 14 août 1248. Ses successeurs ont continué l'ouvrage qui n'est point encore achevé. De son tems, deux célèbres dominicains illustrèrent l'église de Cologne, Albert le Grand, qui, après avoir enseigné la théologie dans cette ville, parvint à l'evêché de Ratisbonne, et Thomas de Cantipré, qui devint grand vicaire de Cambrai. Conrad se servit des lumières de ces deux savants personnages pour dresser les réglements ecclésiastiques qu'il publia le 12 mars 1260. Albert de Stade, sur l'an 1250, rapporte un trait de ce prélat, qui ne lui fait nullement honneur. Waldemar, fils aîné d'Abel, roi de Danemarck, et désigné pour être son successeur, revenant de Paris, où il avait fait ses études, passa par Cologne. Conrad, sans respect pour sa naissance et sans aucun grief personnel contre lui, du moins que l'on connaisse, le fit arrèter et le retint prisonnier l'espace d'environ quatre ans. Aucun historien ne nous a révélé les motifs d'une injustice si criante. Mais, soit qu'elle ait été le fruit des intrigues de Christophe, oncle de Waldemar, et successeur d'Abel au trône de Danemarck, soit qu'il faille l'attribuer à l'appât de six mille marcs d'argent que Jean, comte de Holstein, paya pour racheter ce prince, il faut convenir qu'elle déshonore l'archevêque Conrad et ne donne pas une grande idée des mœurs et de la politesse d'un siècle où les exemples de ces perfidies n'étaient pas rares.

## ENGILBERT II DE VALKENBOURG.

1261. ENGILBERT DE VALKENBOURG, OU DE FAUQUEMONT, de prévôt de l'église métropolitaine de Cologne, en devint archevêque, l'an 1261, et fit bientôt repentir de leur choix ceux qui l'avaient élu. S'étant fait aussitôt remettre les clefs de la ville, il s'attribua le droit d'en changer les officiers, et exigea divers péages onéreux avec une somme de six mille marcs. Une émeute qu'excita cette exaction, obligea le prélat de quitter la ville dont il vint faire le siége. Mais, par jugement

de l'évêque de Liége et des comtes de Gueldre et de Juliers, qui furent choisis pour arbitres, la ville fut condamnée à payer les six mille marcs, et du reste maintenue dans ses franchises. Engilbert étant parti ensuite pour Rome, y fut sacré et revêtu du *pullium*, l'an 1263, par Urbain IV. (*Oder. Raynaldi ad an.* 1264, n. 40.) A peine fut-il de retour à Cologne, qu'il se brouilla de nouveau avec les habitants, dont il tira encore neuf cents marcs. Mais presque aussitôt informés qu'il travaille à subjuguer la ville, ils se saisissent de lui et de Théodore, son frère, le 26 novembre 1263, suivant l'ancienne chronique de Cologne. L'évêque de Liége, le comte de Gueldre, son frère, et ceux de la Marck et de Loss, s'étant rendus médiateurs, obtiennent sa délivrance au bout de quatorze jours de captivité, et obligent les habitants à lui payer quatre mille marcs pour satisfaction de l'insulte qu'ils lui avaient faite. Cet accord est du dimanche après la Sainte-Lucie 1263. Mais, à son retour, le prélat s'occupe à semer la discorde parmi les citoyens, et y réussit. On voit néanmoins qu'en 1266 il tint à Cologne, le 12 (et non le 10) mai, un concile pour remédier aux désordres que la longue anarchie de l'empire avait introduits. (V. *les Conciles.*) Les réglements de cette assemblée ne rétablirent point le calme à Cologne. Il y régnait toujours deux factions dont le prélat appuyait l'une contre l'autre. Le duc de Limbourg et le seigneur de Fauquemont, invités par les épiscopaux, tentèrent de se rendre maîtres de la ville par un souterrain qu'on y avait pratiqué. Mais le secret s'étant éventé, le stratagême tourna contre ses inventeurs. Tous ceux qui parvinrent à pénétrer dans la place, furent ou massacrés ou faits prisonniers. Du nombre des premiers fut le seigneur de Fauquemont, et parmi les seconds fut compris le duc de Limbourg. Les uns datent cet événement de la nuit du 14 au 15 octobre 1267, les autres de la nuit des Rois 1268.

La ville, toujours menacée par son archevêque, fait alliance avec les comtes de Gueldre, de Juliers, de Berg et de Catzenelnbogen. Engilbert, de son côté, ramasse des troupes, et va s'emparer de Sintzig, appartenant au comte de Juliers; de là ses troupes se répandent sur les terres du comte qu'elles ravagent. Le comte s'étant mis en devoir de défendre son pays, on en vint à une bataille dans une plaine située entre Zulpich et Lechnich, que le prélat perdit avec la liberté. Renfermé dans une étroite prison, il n'obtint son élargissement qu'au bout de trois ans : car une charte, publiée par M. Kremer (*Academ. Beitr.*, tom. III, n. 111), prouve qu'il était encore prisonnier le samedi après Pâques (11 avril) de l'an 1271. Mais alors il traitait de sa délivrance, qui lui fut accordée bientôt après par la médiation des archevêques de Trèves et de Mayence.

Depuis ce tems, il vécut plus paisiblement avec ses diocésains. L'an 1273, il sacra, le 28 octobre, l'empereur Rodolphe de Habsbourg, à l'élection duquel il avait concouru le 1er. du même mois. Il fut un des prélats de Germanie qui assistèrent, en 1274, au concile général de Lyon. Il mourut, en 1275, après avoir terminé, le 15 mai de cette année, certaines contestations qu'il avait avec Thierri, comte de Limbourg sur la Lenne. (Kremer, *Acad. Beitr.*, tom. II; *Diplom.*, n. 15, pag. 135.)

## SIFROID DE WESTERBOURG.

1275. Sifroid, ou Sigefroi de Westerbourg, prévôt de l'église de Mayence, fut elu pour remplir le siége de Cologne par le seul prévôt de celle-ci, Pierre de Vienne, tandis que les autres chanoines, ayant droit de suffrage, se réunissaient en faveur de Conrad de Berg, prévôt de Sainte-Marie-aux-Degrés. La contestation que cette double élection occasiona, ayant été portée devant le pape Grégoire X, ce pontife se déclara pour celle de Sifroid, qui reçut de sa main le *pallium*. Long-tems auparavant, Sifroid avait fait ses preuves de valeur et de fermeté. Lorsque son prédécesseur fut pris par le comte de Juliers, il avait rallié, dit le nouveau *Gall. christ.*, tom. III, pag. 694, les soldats dispersés, et avait à leur tête arrêté les progrès de l'ennemi. Nous ignorons de quel ancien monument cette anecdote est tirée. Ce qu'il y a de certain, c'est que son épiscopat fut un enchaînement non interrompu de guerres. Pour réduire la ville de Cologne, il attaqua ses alliés, et commença par le comte d'Arnsberg, qu'il défit, avec son fils, dans un combat. Il se ligua ensuite avec la ville d'Aix-la-Chapelle contre Guillaume, comte de Juliers. Ce prince ayant été massacré, comme on l'a dit à son article, le 17 mars 1278, dans Aix-la-Chapelle, l'archevêque de Cologne, en actions de grâces de cet événement, monta le lendemain à l'autel, et entonna l'introït de la messe de saint Pierre, commençant par ces mots : *Je sais maintenant que le Seigneur a envoyé son ange et m'a délivré de la puissance d'Hérode*. Il entre après cela dans le pays de Juliers, prend la capitale et renverse le château de fond en comble. Les autres places de ce comté firent peu de résistance, et presque tout le pays fut en proie au soldat du prélat, qui lui permit d'user en plein du droit de vainqueur, et cela pour venger, disait-il, les trois ans et demi de prison que le comte Guillaume avait fait essuyer à son prédécesseur. Mais les amis de la maison de Juliers étant venus au secours de Waleran, fils et successeur de Guillaume, l'aidèrent à re-

prendre les places que Sigefroi lui avait enlevées. La médiation du duc de Brabant, qui intervint ensuite dans cette affaire, engagea les parties à faire, l'an 1279, le 14 octobre, un traité de paix au moyen duquel le prélat abandonna presque toutes ses conquêtes au comte de Juliers. (Kremer, *Acad. Beitr.*, tom. III, n. 141.) (*Voy.* Waleran, *comte de Juliers.*) Mais le caractère de Sifroid ne lui permettait pas de rester en repos. Le duc de Brabant ayant acquis le château de Kerpen, à cinq lieues de Juliers, le prélat prétendit que cette place appartenait à son église. Cette prétention fut la matière d'une longue et cruelle guerre. Sifroid, ligué avec Renaud, comte de Gueldre, qui disputait à ce dernier le duché de Limbourg, se met en campagne, et avec son secours rase, l'an 1284, la place qui faisait le sujet de la guerre. Mais les hostilités réciproques ne laissèrent pas de continuer. La fameuse bataille de Woëringen, donnée le 5 juin 1288, décida enfin la querelle en faveur du duc. Sifroid y fut fait prisonnier par Adolfe, comte de Berg, allié du vainqueur, et emmené au château de Newemburg, d'où il ne revint qu'après avoir cédé pour sa rançon, au comte de Berg, les châteaux dénommés par Levolde. (*In Meibom. scriptor. rer. germ.*, tom. I, pag. 393.) Remis en liberté, Sifroid fit voir que sa prison, loin d'affaiblir son courage, n'avait fait que l'accroître et lui donner de nouvelles forces. Il reprit la plupart des places qu'il avait perdues, répara celles qu'on avait détruites, et épia l'occasion de se venger de celui qui l'avait fait prisonnier. Il la trouva, l'an 1295 ou environ ; et ayant surpris le comte de Berg dans une embuscade, il l'enferma dans une prison, où il le retint jusqu'à sa mort, quelques offres qu'Adolfe lui fît pour obtenir sa liberté. Plusieurs auteurs, dont *Petr. Mersæus* est le plus ancien, rapportent que ce prélat, ayant renfermé son prisonnier dans une cage de fer, le faisait exposer pendant l'été, nu et frotté de miel, au soleil pour être tourmenté par les mouches, voulant par-là, disait-il, lui apprendre ce que c'était que de retenir un archevêque en captivité. Mais une pareille barbarie dans un chrétien paraît trop incroyable pour être admise sans les preuves les plus convaincantes. La grande chronique belgique n'en disant mot, non plus que Levolde et Teschenmacher, leur silence doit tout au moins suspendre notre jugement. Sifroid, l'an 1292, la troisième férie après la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul (1er. juillet), couronna roi de Germanie Adolfe de Nassau, à l'élection duquel il avait contribué le plus, et cela dans la vue, dit Levolde (pag. 393), d'obtenir son assistance pour se venger de ses ennemis. L'époque de ce couronnement, inconnue jusqu'ici, se prouve par un diplôme qu'il donna ce jour-là même à la

ville d'Aix-la-Chapelle. ( *Hist. d'Aix-la-Chap.*, pag. 305. ) Quelque occupé que fût Sifroid des intérêts temporels de son église, il ne négligea pas absolument les besoins spirituels de ses ouailles. On peut en donner pour preuve les statuts qu'il publia, l'an 1280, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, et la réforme qu'il établit dans quelques monastères de son diocèse. Il mourut le 7 avril de l'an 1297, et fut enterré à Bonn, parce que la ville de Cologne était encore sous l'interdit dont on va parler à l'article suivant. ( *Gall. christ. no.*, tom. III, col. 695. ) ( *Voy.* Everhard I, *comte de la Marck*, pour la guerre qu'il eut avec Sifroid. )

## WICBOLD DE HOLTE.

1297. **Wicbold**, de la maison des barons de Holte, en Westphalie, doyen de l'église métropolitaine de Cologne et prévôt de l'église royale d'Aix-la-Chapelle, monta au mois de mai, dans un âge avancé, sur le siége de Cologne, par le crédit de Boémond, archevêque de Trèves, avec l'intervention du clergé, le concours de la noblesse et le consentement de l'empereur Adolphe de Nassau. Cette promotion se fit à Nuys, parce que depuis le 16 août 1290, la ville de Cologne était soumise à l'interdit par le pape Nicolas IV, pour le refus qu'elle avait fait de réparer les dommages que l'archevêque Sifroid avait soufferts dans la guerre qu'il avait eue avec elle. Wicbold, bien différent de son prédécesseur pour le caractère, travailla à se concilier les esprits de ses diocésains. Il y réussit; et, les Coloniens étant entrés en composition avec lui, il engagea le pape Boniface VIII à lever l'interdit; ce qui fut accordé le jour de l'Annonciation 1299, huit ans sept mois et neuf jours après que cet interdit avait été jeté. (*Chronicon. Colon.*) L'archevêque officia ce même jour dans son église métropolitaine. Wicbold avait concouru, l'année précédente, par son député, à la déposition d'Adolphe, empereur ou roi de Germanie.

Les guerres privées désolaient alors le pays de Cologne, la Westphalie et les contrées voisines. Dans la vue de les arrêter, Wicbold fit avec l'évêque de Munster, le comte de la Marck, et les députés des états de Clèves, des villes de Soest et de Dortmond, le jour de Saint-Jean-Baptiste, un traité par lequel on nomma des *paciaires*, ou juges de paix, pour terminer amiablement tous les différents qui s'éleveraient entre les nobles ou les bourgeois de ces contrées, avec promesse de prêter mainforte à ces juges en cas de besoin, pour l'exécution de leurs jugements. ( Hæberlin, *Analecta medii ævi*, pag. 259. )

L'an 1300, à l'occasion du jubilé, Wicbold publia des statuts, divisés en vingt-deux articles, pour la réformation des mœurs et de la discipline. Malgré les précautions qu'il avait prises pour établir une paix solide avec ses voisins, il ne put s'empêcher d'avoir des démêlés avec Gérard, comte de Juliers. Il fut aussi contraint de prendre les armes avec les deux autres électeurs ecclésiastiques, contre l'empereur Albert, qui leur contestait les péages qu'ils levaient sur le Rhin. La guerre qu'ils eurent avec lui à ce sujet dura depuis le mois de juin 1301, jusqu'au mois de juillet 1302. (*Annal. Colmar. apud Urstisium.*) Albert, en accordant la paix à Wicbold, l'obligea de confirmer aux Coloniens leurs droits et leurs libertés. Mais ceux-ci, de leur côté, promirent, en présence de l'empereur, de se conformer aux droits de l'empereur. Cet engagement réciproque date de quelques jours avant le 23 octobre 1302. (Lunig, *Spicileg. eccles. contin.*, part. I, pag. 348.) L'année suivante 1303, un intérêt de famille engagea Wicbold dans une nouvelle guerre pour la défense d'Herman, son beau-frère, à qui Evrard, comte de la Marck, de concert avec l'évêque de Munster, avait pris le château de Bredenvort. Le prélat, accompagné du landgrave de Hesse et du comte de Nassau, marcha contre le comte de la Marck. Mais il n'y eut point de combat, et les hostilités se terminèrent à des courses réciproques, pendant lesquelles Wicbold, étant tombé malade à Soest, y mourut la veille de Pâques (28 mars) 1304, et fut inhumé au même lieu. (Levolde, tom. I, pag. 396.)

## HENRI II DE VIRNENBOURG.

1304. HENRI DE VIRNENBOURG, prévôt de la cathédrale de Cologne, en fut élu archevêque au mois de mai, dans une assemblée, où les suffrages partagés tombèrent à la fois sur trois sujets. Renaud de Westerbourg fut le second, et Guillaume, comte de Juliers, archidiacre de Liége, le troisième. Celui-ci eut d'abord l'avantage, son élection ayant été confirmée, non, comme le marquent des modernes, par le pape Boniface VIII, mort l'année précédente, mais par Benoît XI, son successeur. Vain succès! il périt la même année à la bataille de Mons. Les deux autres concurrents s'étant rendus à Rome, y plaidèrent leur cause devant Benoît XI, avec l'ardeur que le mérite de l'objet leur inspirait; mais Benoît étant mort avant d'avoir eu le tems de rendre son jugement, Henri alla trouver Clément V, à Lyon, et obtint de lui, le 18 décembre 1305, la confirmation de son élection, l'imposition des mains et le *pallium*. De retour à Cologne l'année suivante, il fut reçu par

le clergé et inauguré sans contradiction. Son gouvernement, qui fut de vingt-six années, se passa alternativement dans l'exercice des armes et dans les fonctions de l'épiscopat. L'an 1307 (n. st.), le 20 février, il tint un concile à Cologne, où il condamna les erreurs des Bégards. On conserve au trésor des chartes de France, des lettres de ce prélat, par lesquelles il fait serment de fidélité au roi Philippe le Bel et à ses successeurs, sans autre exception que de l'empereur et de l'église de Cologne.

L'an 1308, après la mort de l'empereur Albert d'Autriche, Henri, sollicité par la France, travailla, mais sans succès, pour faire élire, à sa place, Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. Henri de Luxembourg l'ayant emporté sur ce concurrent, l'archevêque de Cologne, au nom duquel celui de Trèves, par procuration, lui avait donné sa voix, le couronna le 6 janvier 1309, à Aix-la-Chapelle, avec Marguerite de Brabant, son épouse. Il assembla, l'an 1310, dans son église métropolitaine, un synode provincial, où, après avoir confirmé les décrets de ses prédécesseurs, il fut réglé qu'on se conformerait dorénavant à l'église romaine, pour le commencement de l'année, en le fixant à Noël. Mais ce réglement, comme nous l'avons observé ailleurs, n'eut lieu que pour l'année ecclésiastique. (Voy, *les conciles.*) Il assista, l'an 1311, au concile de Vienne.

L'empereur Henri VII étant mort l'an 1313, les électeurs divisés lui donnèrent pour successeur, les uns, Louis de Bavière, les autres, Frédéric d'Autriche. L'archevêque de Cologne fut pour ce dernier, qu'il couronna dans l'église de Bonn, attendu que Louis de Bavière était en possession d'Aix-la-Chapelle. Baudouin, archevêque de Trèves, qui avait élu et couronné celui-ci, sut mauvais gré à son confrère de n'avoir point été de son avis, et lui donna en différentes occasions des marques de son ressentiment. Mais Henri, loin de lui rendre la pareille, blâma et reprit durement un poëte qui avait fait une satire contre ce prélat. Henri ne montra point la même modération envers Gérard VI, comte de Juliers, qui favorisait hautement le parti de Louis de Bavière. Il le chicana sur l'ancien château de Tolbiac ou de Zulpich, qu'il tenait de l'église de Cologne, et fit, l'an 1317, de fréquentes incursions pour y rentrer. Mais l'archevêque de Trèves, ayant amené des troupes au comte, le mit en état de défendre son droit et de réprimer les efforts de son ennemi. La même année, il s'éleva des plaintes universelles dans l'empire contre la conduite de l'archevêque de Cologne, qu'on accusait de violer la paix nouvellement établie par Louis de Bavière, en interceptant, par des brigandages, la liberté du commerce. Plusieurs princes, excités par l'archevêque de Trèves, s'étant ligués contre lui, vinrent assiéger, l'année suivante, son

château de Bruhl, qui servait de retraite aux gens qu'il employait à exercer le pillage. La place emportée après quatre mois de siége, fut confiée à la garde de l'archevêque de Trèves, qui la remit, l'an 1319, aux Coloniens pour la garder jusqu'à la paix; avec leur archevêque. La rupture entre eux venait de ce que ceux-ci avaient reçu Louis de Bavière dans leur ville, dont ils avaient ensuite fermé les portes à Frédéric. De là des haines réciproques qui produisirent de fréquents et de fâcheux effets. Enfin, l'an 1322, le prélat rentra dans Cologne après qu'on eut promis, de part et d'autre, d'oublier le passé.

L'hérésie, cependant, à la faveur des troubles, s'était introduite dans cette ville. L'an 1324, on découvrit un prêtre qui en était infecté. Convaincu de ce crime, il fut dégradé juridiquement et livré aux flammes. Cet exemple arrêta les progrès de l'erreur. Deux ans auparavant (le 31 octobre 1322), Henri avait tenu un concile, où, entr'autres réglements, il fut établi que la fête de sainte Ursule serait chommée dans tout le diocèse. L'an 1326, il fut chargé par le pape Jean XXII, d'absoudre les habitants de Mayence, des censures qu'ils avaient encourues pour avoir pillé, renversé et détruit les églises et les monastères situés hors de leurs murs; ce qu'il exécuta cette année, comme il paraît par ses lettres au clergé de Mayence, datées du 7 septembre 1331. Ceux-là donc se trompent qui mettent sa mort au 7 janvier de cette année. L'erreur est encore plus considérable dans ceux qui prolongent ses jours jusqu'en 1333, comme on le verra par l'article suivant. Levolde, auteur contemporain, dit positivement qu'il mourut vers l'Epiphanie de l'an 1332 (n. st.) Sous le pontificat de Henri, le célèbre Jean Duns, ou Scot, franciscain, mourut, le 8 novembre 1308, à Cologne, où l'on voit son tombeau, un peu élevé de terre, dans le chœur des Cordeliers.

## WALRAM DE JULIERS.

1332. WALRAM, ou WALERAN, fils de Gérard VI, comte de Juliers, né l'an 1306, trésorier de l'église de Cologne et prévôt de celle de Liége, fut élu, en son absence, archevêque de Cologne à l'âge de vingt-six ans. Walram était alors en France, où il étudiait le droit. Son mérite et la recommandation du comte Guillaume, son frère, déterminèrent le pape Jean XXII à confirmer son élection. Etant donc arrivé à Cologne au commencement de l'an 1332, il y fut reçu comme un ange de paix, mais il ne put la conserver au-dehors. Au mois de mai de la même année, il s'allia avec les comtes de Juliers et de Gueldre, et Jean de Hainaut, seigneur de Beau-

mont, pour aider le roi de France. Les lettres qui en font foi, expédiées à Senlis, se trouvent dans van Mieris. ( *Code diplom. de Hollande*, tom. II, pag. 528. ) Il établit, l'an 1334, une chartreuse à Cologne. Il eut la guerre, en 1344, avec le comte d'Arensberg, en 1345, avec le comte de la Marck, et la termina par un traité de paix ( Levolde, pag. 403. ) Il sacra et couronna, l'an 1346, à Bonn, Charles IV, élu roi des Romains, le 26 novembre de cette année, suivant Albert de Stade, par une faction opposée à Louis de Bavière, déposé par le pape. Louis, que le prélat avait abandonné, gagné, dit-on, par une grosse somme d'argent ( Gundling, pag. 819 ), se vengea de lui par le pillage de ses terres. Walram leva des troupes pour réprimer ces incursions. Mais toujours vaincu dans les combats qu'il livra, délaissé de ses parents, noyé de dettes, il abandonna tout à ses créanciers, et se retira, suivant la grande chronique belgique, en France, où il vécut dans l'obscurité, et mourut enfin à Paris le 14 août 1349. Son corps, rapporté à Cologne, fut inhumé dans sa cathédrale.

## GUILLAUME DE GENEP.

1349. Guillaume, de la maison des barons de Genep, chanoine de la cathédrale de Cologne, et prévôt de la collégiale de Soest, fut nommé, malgré lui, et sacré archevêque de Cologne, le 1er. novembre 1349. par le pape Clément VI, auprès duquel il était pour les affaires de l'archevêque Walram. Ce fut un prélat sage et prudent, qui sut dissimuler ses injures personnelles et les sacrifier au bien public. Le zèle qu'il fit paraître pour rétablir la paix dans l'empire, et le succès avec lequel il y travailla, le rendirent cher à l'empereur et aux princes d'Allemagne. Il acquitta, par une économie bien entendue, toutes les dettes contractées par son prédécesseur, répara les places tombées en ruine, et travailla par de sages réglements à la réformation des mœurs, donnant lui-même l'exemple des vertus qu'il prêchait. Pour obvier à l'inconvénient des provisions et des dispenses subrepticement obtenues en cour de Rome, il rendit un édit portant défense de mettre à exécution aucune bulle, aucun rescrit, avant que lui ou son official les eût examinés. ( Hedderich, *Element. Juris Canon.*, n. 9. ) L'an 1356, aux fêtes de Noël, il assista à la diète de Metz, où Charles IV donna la dernière main à la bulle d'or pour l'élection de l'empereur et les fonctions des grands officiers de l'empire. Il se rendit, l'an 1359, à Mayence, où l'empereur et le légat l'avaient invité, avec plusieurs autres prélats, pour aviser aux moyens de rétablir la discipline extrêmement

déchue dans le clergé d'Allemagne. Ce digne prélat termina ses jours le 15 septembre de l'an 1362, et fut inhumé, sous un beau mausolée de marbre qu'il s'était fait élever de son vivant, dans sa cathédrale. On prétend qu'il mourut de la gangrène que lui avait causée la morsure d'un singe qu'il aimait beaucoup. Quelques-uns le blâment d'un excès de rigueur dans la perception des impôts; ce qui fit entrer dans ses coffres, dit-on, des sommes considérables, qui furent dissipées après sa mort, sans qu'il en parvînt rien à son successeur.

## ADOLFE II DE LA MARCK.

1363. ADOLFE, frère d'Engilbert III, comte de la Marck, chanoine de Liége, puis évêque de Munster, sans être dans les ordres sacrés, fut transféré par le pape Urbain V sur le siége de Cologne, l'an 1363, contre son espérance et celle de tout le monde, dit la grande chronique belgique, n'ayant point sollicité cette place, et le chapitre ne l'ayant point demandé. L'archevêque Guillaume avait, à la vérité, désigné pour son successeur Guillaume de Scheid, prévôt de la cathédrale. Mais celui-ci hésitant et témoignant de la peine à se déterminer, Jean de Virnenbourg, doyen de la même église, se fit proclamer archevêque par une faction de clercs et de laïques, et prit possession de l'archevêché. Mais, s'étant rendu auprès du saint siége pour faire confirmer son élection, il fut rejeté par le pape, qui lui donna néanmoins, pour le consoler, l'évêché de Munster après la translation d'Adolfe. Jean ne garda qu'un an ce siége, et passa, l'année suivante, à celui d'Utrecht. Adolfe, à son arrivée à Cologne, trouva vides les coffres que l'archevêque Guillaume avait laissés pleins. Ce trésor avait servi à Jean de Virnenbourg pour se faire des protecteurs et des créatures, afin de se maintenir dans son intrusion. Adolfe tint à peine neuf mois le siége de Cologne. Comme il n'avait aucune vocation à l'état ecclésiastique, il refusa d'entrer dans les ordres sacrés; ce qui, joint à la vie mondaine qu'il menait, le mit en danger d'être déposé. Pour éviter cet affront, le 15 avril 1364, suivant la vieille chronique allemande de Cologne, il fit sa résignation entre les mains du pape en faveur d'Engilbert, son oncle, évêque de Liége. Il se maria la même année, et devint comte de Clèves en 1368.

## ENGILBERT III DE LA MARCK.

1364. ENGILBERT DE LA MARCK, d'évêque de Liége, devenu archevêque de Cologne par la résignation d'Adolfe, son

neveu, prit possession de son nouveau siége peu de jours après l'abdication de ce dernier, avec les applaudissements de tous les ordres de la ville. On se flattait qu'il rétablirait l'église de Cologne dans son ancienne splendeur, mais on se trompa. Les troubles qui s'élevèrent le mirent dans la nécessité de faire des emprunts considérables, pour lesquels il engagea la plupart des fonds de son église. Il vint, néanmoins, à bout de contenir l'inquiétude de ses sujets, qui se disposaient à une révolte. Mais, l'an 1367, se sentant décrépit, et d'ailleurs atteint d'une paralysie, il remit le gouvernement de son église à Conon, archevêque de Trèves. Engilbert mourut le 25 août de l'année suivante, au château de Bruhl, où il s'était retiré. Son corps, rapporté dans sa cathédrale, fut inhumé dans un tombeau qu'il s'était préparé.

## CONON DE SAERWERDEN.

1367. CONON, ou CUNON, archevêque de Trèves, choisi pour coadjuteur, comme on l'a dit, par Engilbert, délivra l'église de Cologne des dettes qui l'accablaient, et la gouverna en tout avec beaucoup de sagesse. Après la mort d'Engilbert, ayant été postulé pour archevêque de Cologne par le chapitre, il refusa de consentir à sa translation, se contentant du titre d'administrateur. Le pape Urbain V, ayant ensuite réservé les revenus de cet archevêché pour les besoins de la chambre apostolique, le nomma son vicaire-général dans cette église. Conon, entre les grands biens temporels qu'il fit à l'église de Cologne, retira des mains du comte de Juliers le château de Zulpich, en lui remboursant les sommes pour lesquelles il lui était engagé. Le jour même de la mort d'Engilbert, il réunit au domaine de cette église le comté d'Arnsberg, par la vente que lui en firent le comte Godefroi, et Anne de Clèves, sa femme, qui n'avaient point d'enfants. Le prix de cette acquisition fut de 130 mille florins d'or, suivant l'acte qui est imprimé à la fin de l'histoire ecclésiastique de Westphalie, de Guillaume de Kleinsorgen. De son tems, la ville de Cologne fut soumise à l'interdit pour les vexations que la bourgeoisie exerçait contre l'ordre clérical, et les atteintes qu'elle portait à ses privilèges. Cette punition ne la corrigeant point, le clergé prit le parti d'abandonner la ville. Mais, au bout de 18 mois, les bourgeois le rappelèrent après avoir abrogé les statuts qu'ils avaient dressés contre la liberté ecclésiastique. Enfin, l'an 1370 (n. st.), toutes choses étant en bon état, Conon, après avoir fait élire à l'unanimité, par le chapitre, Frédéric, son neveu, pour archevêque de Cologne, et l'avoir fait confirmer par le saint siége, donna son abdica-

tion, et retourna dans son église de Trèves. Il est remarquable que l'élection de Frédéric se fit, non à Cologne, mais dans un lieu nommé la Chapelle, près de Coblentz, où le chapitre de Cologne s'était rendu à cause de l'interdit de la ville qui n'était point encore levé.

## FRÉDÉRIC III DE SAERWERDEN.

1370. FRÉDÉRIC, comte de Saërwerden et chanoine de Cologne, quoiqu'élu canoniquement archevêque de cette église, n'entra pas d'abord en jouissance paisible de son siége. L'empereur Charles IV, désirant y placer son neveu Jean de Luxembourg, évêque de Strasbourg, fit tous ses efforts pour faire casser cette élection, mais ce fut en vain. Frédéric s'étant rendu auprès du pape Urbain V, ce pontife, dont il s'était fait connaître lorsqu'il étudiait à Boulogne, lui accorda une nouvelle confirmation le 13 novembre 1370. (*M. Chron. belgic.*, p. 346.) Frédéric fit son entrée solennelle, l'an 1372, dans Cologne, le jour de Saint-Alban, 21 juin Pour n'être point inquiété par ses voisins, il jura, le 25 juillet 1372. une paix publique avec les évêques, les comtes et les seigneurs de Westphalie. (Hæberlin, p. 319.) L'an 1375, commencèrent ses querelles avec la ville de Cologne dont la bourgeoisie avait chassé les échevins qu'il avait nommés. De là une guerre presque continuelle entre le prélat et sa ville métropolitaine; guerre qui fut également funeste à l'un et à l'autre parti.

L'an 1376, Frédéric eut le chagrin de voir son château de Tuits, brûlé par les Coloniens. La même année, il fit, suivant l'usage, la proclamation de Wenceslas, élu roi des Romains à Francfort, non le jour de la Pentecôte (1er. juin), comme le marque D. Morkens, mais le jour de la Fête-Dieu (12 du même mois), *ipso die Sacramenti*, comme porte l'acte de cette élection, dressé par notre prélat. Wenceslas s'étant rendu ensuite à Aix-la-Chapelle, y fut sacré et couronné le 21 juillet par Frédéric. (*Hist. d'Aix-la-Chapelle*, page 351.) L'année suivante (n. st.), Conon, archevêque de Trèves, dans un voyage qu'il fit à Cologne, se rendit médiateur entre Frédéric et les citoyens de cette ville, obstinés à rejeter les échevins nommés par ce prélat. Sa négociation ne fut point inutile. Il vint à bout d'engager les parties à faire un traité de paix, qui fut signé le 16 février. Frédéric, en 1382, eut la guerre avec Engilbert III, comte de la Marck, qui vint faire le dégât sur les terres de l'archevêché. (Voyez *les comtes de la Marck*.) Ce prélat fonda, l'an 1388, l'université de Cologne avec l'approbation d'Urbain VI. L'an 1392, nouveau soulèvement des

bourgeois de Cologne. Fortifiés de l'alliance des seigneurs voisins, ils chassent de nouveau le préteur et les échevins établis par l'archevêque, et introduisent un gouvernement populaire, que ni les armes ni les censures du prélat ne purent abolir. (Gundling.)

Frédéric, l'an 1400, fut du nombre des électeurs qui, s'étant assemblés à Reims, y déposèrent l'empereur Wenceslas, et lui substituèrent Robert, comte palatin du Rhin. L'année suivante, il couronna, le 6 janvier, le nouveau césar, avec sa femme, à Cologne, et non à Aix-la-Chapelle, parce que cette ville demeurait attachée à Wenceslas. Il accompagna Robert, la même année, dans son expédition d'Italie. Ce prince ayant été mis en déroute par les Milanais, près du lac de Garde, le 21 octobre, Frédéric, au lieu de le suivre à Venise, où il alla chercher un asile, reprit la route d'Allemagne. Invité, l'an 1409, au concile de Pise, il y envoya ses procureurs, qui sont nommés dans les actes de cette assemblée. Après la mort de l'empereur Robert, il se joignit, l'an 1410, à l'électeur de Mayence et aux ambassadeurs de Saxe et de Bohême, pour donner sa voix à Josse, marquis de Moravie, tandis que les trois autres électeurs donnaient leurs suffrages à Sigismond, roi de Hongrie. Mais Josse étant mort avant que d'avoir pris les ornements impériaux, Frédéric, à l'exemple des autres électeurs, accéda, le 21 juillet de l'année suivante, à l'élection de Sigismond; mais il n'est pas vrai, comme l'avance D. Morkens, qu'il couronna ce prince le 8 novembre suivant à Aix-la-Chapelle. Cette cérémonie, qui fut différée de trois ans, était réservée à son successeur, ainsi qu'on le verra par la suite. Frédéric mourut à Bonn, le 6 ou le 9 avril 1414, et fut inhumé dans son église métropolitaine. Ce prélat est le premier archevêque de Cologne qui ait pris le titre de duc de Westphalie et d'Angrie.

## THIERRI II DE MEURS.

1414. Thierri de Meurs, ou Moers, prévôt de Bonn, et neveu de Frédéric, par sa mère, s'étant emparé du trésor et de la plupart des domaines de l'archevêché de Cologne, après la mort de son oncle, se servit de tout cela pour acheter des voix et se faire placer sur le siége vacant. Ayant ainsi gagné le plus grand nombre des électeurs, il les assembla, le 24 avril, à Bonn, et y fut proclamé le même jour archevêque de Cologne. Cependant les autres chanoines qu'il n'avait pu corrompre, étant restés sur les lieux, y firent une élection de leur côté, qui tomba sur Guillaume de Berg, déjà pourvu de l'évêché de Pa-

dèrborn. De part et d'autre, on envoya d'habiles canonistes à Rome, pour y plaider la contestation entre les deux élus. Enfin, après une longue plaidoirie et bien des sollicitations, Thierri l'emporta par le crédit de Sigismond, roi des Romains; et les importunités de l'archevêque de Mayence. Son élection fut donc confirmée par le pape Jean XXIII, homme, comme l'on sait, peu scrupuleux sur l'observation des canons. Mais Guillaume ne s'en tint point à ce jugement. Il appela de Jean de Bologne (c'est ainsi qu'il nommait ce pape), au vrai et indubitable chef de l'église, au saint siége apostolique et au concile général qui devait se tenir à Constance; appel qu'il fit afficher aux portes de l'église de Cologne. Adolfe, son frère, duc de Berg, prit ensuite les armes pour sa défense. Tout cela, néanmoins, fut en pure perte. Thierri repoussa son rival par la force et par la ruse. Ayant trouvé moyen de se faire même nommer administrateur de Paderborn, par le pape Jean XXIII, déjà retiré du concile de Constance, il vint prendre possession de cette église le 2 octobre 1414. (*Gobel. Persona*, c. 93, p. 338.) Guillaume, perdant alors toute espérance de réussir, renonça à la partie, abandonna même l'état ecclésiastique, et fit la paix avec Thierri, en épousant Anne de Tecklenbourg, sa nièce. Thierri, paisible possesseur du siége de Cologne, fut inauguré l'an 1415 : *Prélat magnifique*, dit la grande chronique belgique, *l'honneur et l'ornement de l'église; il effaça la gloire des seigneurs temporels les plus puissans, et par sa libéralité, il rendit sa cour une des plus brillantes, en y attirant des comtes, des nobles et des feudataires de toutes parts*. Il débuta par réformer son clergé, qui vivait dans une grande licence; et pour ce dessein, l'ayant assemblé, l'an 1416, il concerta, avec les principaux membres de ce corps, des statuts qu'il publia l'année suivante. Le concile général de Constance ayant été terminé l'an 1418, il se montra l'un des plus empressés pour en faire observer les décrets. Cette même année fut le commencement d'une guerre de six ans que le prélat eut avec la ville de Cologne. (*Chr. allem. de Col.*, fol. 293-296.) L'an 1422, il se rendit médiateur entre le duc de Brunswick et l'évêque d'Hildesheim, qui se faisaient une guerre cruelle. La même année, il prit la croix pour aller faire la guerre aux Hussites, en Bohême; mais il ne rapporta de cette expédition que la honte d'avoir été battu et mis en fuite. Les armes temporelles lui ayant si mal réussi pour extirper l'hérésie, il eut recours aux moyens spirituels, et institua dans cette intention, l'an 1423, une procession annuelle nommée la Théophorie, qui se célèbre tous les ans à Cologne, le vendredi de la seconde semaine de Pâques. Ce fut dans un synode, tenu le 22 avril, qu'il fit cet établissement, après y avoir fait approuver plusieurs

nouveaux statuts pour la réformation du clergé. A la tête de ces réglements, qui se trouvent dans les nouvelles éditions des conciles, Thierri se qualifie *archevêque de Cologne, archichancelier de l'empire, en Italie, duc de Westphalie et d'Angrie.* Il envoya, l'an 1438, ses députés au concile de Bâle, et, le 18 mars de la même année, il concourut à l'élection de l'empereur Albert d'Autriche. Ce prince étant mort l'année suivante, avant que d'avoir été solennellement couronné, il retourna, sur la fin de janvier 1440, à Francfort, et y proclama roi des Romains, le 2 février suivant, Frédéric, duc d'Autriche, qu'il couronna, le 17 juin 1442, à Aix-la-Chapelle.

L'an 1444, les habitants de Soest, ville anséatique, secouent le joug de l'archevêque de Cologne, qui prétendait les assimiler aux autres villes de son électorat, et mettent dans leurs intérêts le duc de Clèves. Thierri fit de vains efforts pour les faire rentrer dans le devoir. Ce fut une perte irréparable pour son église. Ce prélat ayant pris, en 1445, le parti du concile de Bâle avec l'archevêque de Trèves, dans la diète de Lisbonne, contre le pape Eugène, que ce concile avait déposé, le pontife se vengea par une sentence de déposition qu'il fulmina contre l'un et l'autre. Le collége électoral vint à leur secours, et fit une contre-batterie pour empêcher l'effet des foudres d'Eugène. L'orage se dissipa dans la suite, et quelques avances faites de part et d'autre ramenèrent le calme en 1447. (*Voyez* Jacques Skirck, *archevêque de Trèves.*) Rétabli dans son siége, Thierri s'appliqua, de concert avec le cardinal Cusa, légat du pape, à la réforme de son clergé. Il publia des statuts pour les clercs, et obligea les moines à se conformer à leurs règles. Nous avons encore un ouvrage qu'il publia, l'an 1452, pour rappeler les religieuses à l'esprit de leur état. Enfin, après un épiscopat de quarante-huit ans, Thierri mourut le 13 février 1463, laissant le temporel de son église obéré et dégradé par les guerres fréquentes et presque toujours malheureuses qu'il eut à soutenir. Il avait un frère, nommé Walram de Moers, que le chapitre de Munster élut évêque, mais que le peuple rejeta ; ce qui occasiona une guerre civile dans laquelle Walram fut secouru par l'archevêque, son frère, et les bourgeois, par Frédéric, duc de Brunswick. On en vint à une bataille où Frédéric fut battu, pris, amené à Cologne, et renfermé dans une prison dont il ne sortit qu'en payant une forte rançon. Après la mort de Thierri, le chapitre métropolitain fit un décret portant qu'à l'avenir l'archevêque n'aurait plus le pouvoir d'entreprendre aucune guerre ni de rien attenter contre aucun particulier, sans le consentement de la compagnie ; décret dont il serait obligé de jurer l'observation immédiatement après son élection.

## ROBERT, COMTE PALATIN.

1463. **Robert**, fils de Louis le Barbu, électeur palatin, chanoine de l'église de Cologne, et grand-prévôt de celle de Strasbourg, fut élu, le 30 mars 1463, à l'âge de trente-six ans, archevêque de Cologne, par le plus grand nombre des capitulants. C'était, dit la grande chronique belgique, un homme de petite figure, d'un esprit fort léger, et préférant la chasse à toute autre occupation. Les commencements de son administration furent assez louables. Il jura de se conformer au décret qu'on avait fait à son élection, rétablit la paix dans son diocèse, et travailla même avec succès à pacifier les troubles de l'église de Mayence. Deux contendants, Adolfe de Nassau et Diéteric d'Isembourg, se disputaient le siége de cette église. Robert, les ayant rassemblés à Francfort, dans l'été de cette même année 1463, les engagea à faire un traité d'accommodement qui mit fin à la querelle. Le pape Pie II, qui avait à cœur cette affaire, fut si charmé d'en apprendre l'heureuse issue, qu'il ne fit aucune difficulté de confirmer l'élection de Robert et de lui envoyer le *pallium*. De retour en son diocèse, ce prélat fit, le jour de l'Assomption 1464, son entrée solennelle à Cologne. Mais l'état déplorable où se trouvait le temporel de son église, l'obligea bientôt à tenter des voies extraordinaires pour soutenir sa dignité. En effet, de tous ses domaines et des impôts établis par ses prédécesseurs, il lui restait à peine deux mille florins de revenu. Tout le reste était engagé à divers créanciers, et son chapitre même avait fait une partie de ces engagements pendant la vacance du siége. Robert lui en fit ses plaintes, et lui demanda un subside. Mais cette compagnie, déjà mécontente de ce qu'il ne lui donnait aucune part aux affaires, allégua son impuissance, et le fit en termes qui choquèrent le prélat. La noblesse, qu'il sollicita ensuite pour le même objet, s'excusa, mais en termes moins durs. Le chapitre, s'irritant contre lui de plus en plus, en vint au point de lui signifier qu'il n'y avait d'autre parti pour lui à prendre que d'abdiquer. L'électeur palatin, Frédéric son frère, n'apprit pas cette nouvelle avec indifférence. Il écrivit au chapitre qu'il n'avait, à la vérité, nullement influé par des brigues dans l'élection de son frère, mais que l'honneur de sa maison ne lui permettait pas de souffrir qu'on le contraignît à une honteuse abdication. S'apercevant depuis, que les mauvais conseils auxquels se livrait le prélat, étaient la cause de ces dissensions, il lui envoya, l'an 1469, des hommes d'une sagesse éprouvée, pour le diriger dans son gouvernement, et en même tems, des

troupes avec un général habile, pour le maintenir contre les mutins. Robert reçut les troupes avec plaisir. mais il fit peu de cas des conseillers. Ses favoris, toujours maîtres de son esprit, le précipitaient chaque jour dans de fausses démarches. Ce furent eux qui le déterminèrent à retirer ses châteaux par force des mains de ceux qui les retenaient. Il y réussit; mais il excita par là un soulèvement général contre lui. La ville de Nuys fut la première qui leva l'étendard de la révolte. Les troupes de Robert campaient dans le voisinage de cette ville. Elle attira les chefs dans une embuscade, les prit et les massacra. La guerre alors fut déclarée entre le prélat et ses diocésains. Le chapitre de Cologne, résolu de le déposer, nomme, en attendant, Herman de Hesse administrateur de l'archevêché, l'an 1473, avec promesse de l'élever sur le siége de cette église. Robert, de son côté, se met sous la protection de Charles, duc de Bourgogne, et l'engage à lui amener du secours pour réduire la ville de Nuys. Leurs efforts contre cette place, qu'ils tinrent assiégée l'espace d'un an, furent inutiles. Charles, appelé ailleurs pour des affaires plus pressantes, leva le siége et emmena ses troupes. Celles de Robert, découragées par cette retraite, se débandèrent insensiblement. La guerre continua cependant entre Robert et l'administrateur, qui prit sur lui plusieurs châteaux en 1477. Au mois de juillet, Guillaume, duc de Juliers et de Berg, choisi pour arbitre, ménagea une trève jusqu'au premier octobre, et décida que Robert renoncerait à l'archevêché, moyennant une pension annuelle de trois mille florins. L'infortuné prélat s'étant rendu peu après dans la haute Allemagne, et voulant passer par la Hesse, fut pris en 1478, vers les fêtes de la Pentecôte, par les gens du landgrave, frère de l'administrateur, et enfermé dans le château de Blanckenstein, où il mourut de chagrin le 17 juillet de l'an 1480. Son corps fut inhumé à Bonn.

## HERMAN IV DE HESSE.

1480. HERMAN, fils de Louis I, landgrave de Hesse, chanoine de Cologne, prévôt d'Aix-la-Chapelle et administrateur de l'église de Cologne depuis 1473, en fut élu archevêque le 11 août 1480, comme il lui avait été promis. L'empereur Frédéric III étant arrivé, le 12 décembre 1485, à Cologne, lui donna solennellement, le 15 de ce mois, l'investiture dans la place publique. Herman célébra, l'an 1487, sa première messe le jour des Cendres, et, s'étant fait sacrer évêque peu de jours après, il fit le saint chrême le jeudi saint, dans son église métropolitaine. Les historiens s'accordent à le représenter comme

un prélat savant, zélé pour le bon ordre et ami de la paix; ce qui lui mérita le surnom de *Pacifique*. Il avait publié, l'an 1483, divers statuts pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique et la réformation des mœurs. L'an 1486, il couronna roi des Romains, le 9 avril, comme portent les actes de cette cérémonie (et non pas le 20 septembre), à Aix-la-Chapelle, l'archiduc Maximilien, après avoir concouru à son élection, le 16 février précédent, à Francfort. Simon de la Lippe, évêque de Paderborn, étant attaqué de paralysie, lui remit, en 1496, l'administration de son église. Il voulut bien se charger de ce soin; mais il ne prit le titre d'administrateur de Paderborn qu'après la mort de Simon, arrivée l'an 1498. Les monastères de son diocèse étaient tombés, de son tems, dans un honteux relâchement. Herman travailla soigneusement et avec fruit à y faire refleurir la règle. L'abbaye de Tuitz fut un des principaux objets de sa sollicitude, et celle aussi où il remit l'observance sur un meilleur pied; ce qui arriva l'an 1491. Il eut quelques démêlés avec la ville de Cologne sur un droit de tonlieu que l'empereur Frédéric III lui avait accordé pour le dédommager des frais qu'il avait faits en défendant la ville de Nuys contre son prédécesseur et le duc de Bourgogne. Mais cette affaire fut accommodée par l'empereur lui-même, peu de tems avant la mort du prélat. Elle arriva l'an 1508, le 27 septembre, suivant le *Gallia christiana*, ou le 20 octobre, selon Gelenius et le nécrologe de la Chartreuse de Cologne, à Popelsdorf, d'où il fut transporté dans son église métropolitaine pour y être inhumé. Il avait assisté à la plupart des diètes de l'empire, qui se tinrent de son tems; et, à l'exemple des autres princes, il accepta, par un réversal, la fameuse paix publique, établie à perpétuité dans la diète de Worms, en 1495, où il reçut, avec l'électeur de Mayence, des mains de l'empereur, l'investiture par l'étendard, tandis que jusqu'alors elle n'avait été donné aux ecclésiastiques que par le sceptre. De son tems, l'université de Cologne fut fort célèbre, au moins pour ce temslà. On y distinguait le docteur Nicaise, originaire de Malines, qui, quoiqu'aveugle dès l'âge de trois ans, devint savant comme un autre Didyme d'Alexandrie.

## PHILIPPE II D'OBERSTEIN.

1508. PHILIPPE, fils de Virie le Vieux, comte d'Oberstein, de Duna, ou d'Hyn, famille du bas Palatinat, doyen de l'église de Cologne, en fut élu archevêque dans un âge avancé, le jour de Saint-Brice, 13 novembre 1508. Son gouvernement fut mêlé de douceur et de sévérité, suivant que les circons-

tances et l'équité le demandaient. Les bons n'eurent qu'à s'en louer, mais les mal-intentionnés n'y trouvèrent pas leur avantage. Quelques nobles du nombre de ces derniers ayant conspiré contre lui, leur complot vint à sa connaissance. Il les invite à un repas durant lequel il leur fait cette question : Combien Jésus-Christ a-t-il eu de traîtres? Un seul, répondirent-ils. Et moi, répliqua le prélat, j'en ai autant que vous êtes d'hommes ici. Ce mot, prononcé d'un air menaçant, fut un coup de foudre pour eux et dissipa leur pernicieuse faction. L'an 1512, dans une diète tenue à Cologne, l'empereur Maximilien, aux six cercles de l'empire, en ajouta quatre nouveaux, et l'archevêché de Cologne fut mis au cercle du Bas-Rhin. (Gundling, pag. 900.) Philippe mourut, au mois d'août 1515, à Popelsdorf, et fut inhumé dans sa cathédrale, auprès de son prédécesseur. Entre ses vertus, on loue surtout sa charité pour les pauvres et son zèle pour la décence du culte divin.

## HERMAN V DE WEDA.

1515. HERMAN, fils de Guillaume, comte de Weda, ou Wied, né l'an 1476, fut élu, l'an 1515, archevêque de Cologne, par le chapitre métropolitain. La ville s'opposa à son entrée solennelle, et refusa l'hommage jusqu'à ce qu'on eût réglé le haut tribunal de justice. Mais l'empereur Maximilien maintint l'archevêque dans ses droits, comme fit depuis Charles-Quint qu'il couronna roi des Romains à Aix-la-Chapelle, le 23 octobre 1520. Enfin, l'an 1521, il fut reçu dans la ville, après qu'on eût réglé quelques articles. Il assista, la même année, à la diète de Worms. Là, s'étant joint aux autres princes catholiques, il engagea le roi Charles à condamner la doctrine de Luther et proscrire sa personne par un décret qu'il apporta avec lui à Cologne. Le zèle avec lequel il le fit valoir, obligea les sectaires à vider le pays. Ceux qui eurent la hardiesse de rester furent mis en prison, et deux même d'entre eux furent livrés aux flammes en 1529. S'étant rendu, l'année suivante, à la diète d'Augsbourg, il s'éleva avec force contre la confession de foi que les princes luthériens y présentèrent. Il fit aussi, le 29 juin, pour mettre à couvert ses droits comme chancelier de l'empire en Italie, une protestation en présence de l'empereur Charles-Quint, qui, le 22 février précédent, s'était fait couronner par le pape à Boulogne, sans qu'aucun des électeurs eût été présent. L'an 1531, de retour à Cologne avec Charles-Quint et l'archiduc Ferdinand, son frère, il concourut à l'élection qui s'y fit d'un nouveau roi des Romains, la veille de

l'Epiphanie, en faveur de ce dernier. Il couronna ce prince, le 11 du même mois, à Aix-la-Chapelle (et non le 13 comme il est dit ailleurs).

L'an 1532, ayant été postulé, le 13 juin, pour l'évêché de Paderborn, Herman fit son entrée dans cette ville le 9 octobre suivant, escorté d'une troupe de soldats pour en chasser les Hérétiques, contre lesquels il publia, le 16 du même mois, un édit portant défense à eux d'y rentrer sous des peines corporelles. L'évêque de Munster reçut aussi de lui des secours en hommes et en argent, pour se défendre contre les Anabaptistes. Non content de ce bon office, il vint lui-même, en 1534, au siége de Munster; et, après que la place eut été forcée de se rendre l'année suivante, il fut un de ceux qui insistèrent le plus fortement pour la punition des coupables. L'an 1536, il tint à Cologne un concile provincial dans lequel il fit plusieurs réglements utiles; sur quoi le cardinal Sadolet lui écrivit une lettre de félicitation. (Voyez *les conciles.*)

L'an 1540 fut le terme de la catholicité de ce prélat, qui avait montré jusqu'alors tant d'attachement à la foi de ses pères. Il s'était rendu à Haguenau pour travailler à la conversion de quelques princes protestants de l'empire, qu'il avait invités à s'y trouver. Martin Bucer fut un des théologiens qu'ils avaient amenés avec eux. Cet homme subtil étant entré en conférence avec le prélat, s'empara tellement de son esprit, qu'il en fit en peu de tems un de ses plus ardents prosélytes. De retour en son diocèse, Herman se déclara le fauteur des sectaires, leur permit le libre exercice de leur religion et leur attribua des temples pour s'assembler. Bucer était retourné à Strasbourg, où il exerçait le ministère. L'archevêque le fait venir à Bonn, et le charge de prêcher la nouvelle doctrine dans cette ville et aux environs. Le clergé et l'université de Cologne s'opposant aux progrès de l'erreur, Bucer publie un livre pour la défendre. La faculté de théologie le réfute, l'an 1543, par une censure raisonnée. Nullement touché des remontrances de son chapitre, ni des lettres que le pape Paul III lui écrivit pour l'engager à revenir de son égarement, Herman persiste à soutenir le parti qu'il a embrassé. Enfin, l'an 1546, le souverain pontife, le voyant incorrigible, lança contre lui, le 16 avril, une sentence de déposition, et nomma, le 7 juillet suivant, pour le remplacer, Adolfe de Schawenbourg, qu'il avait obtenu lui-même, quelque tems auparavant, pour son coadjuteur. L'empereur, sollicité par le pape de faire exécuter cette sentence, envoya des députés à Cologne, pour enjoindre à tous les ordres assemblés, d'abandonner l'ancien pasteur et de se soumettre au nouveau.

Le clergé ne fit aucune dificulté d'obéir à ce commandement. Mais la noblesse et la bourgeoisie furent plus tardives à se décider. Elles alléguaient le lien du serment qui les retenait. Herman lui-même leva ce scrupule. Doux par caractère et plus effrayé du danger que couraient les siens que de la perte de sa fortune et de sa dignité, il les délia lui-même de leurs engagements envers lui, en faisant son abdication le 25 février 1547. Il était âgé pour lors de soixante-quinze ans. La petite ville de Bevern fut le lieu qu'il choisit pour sa retraite. Il y finit ses jours le 15 août 1552, et y fut inhumé. « C'était constamment, dit M. Bossuet (*Hist.* » *des variat.*, l. VIII, n°. 2), le plus ignorant de tous les pré- » lats et un homme toujours entraîné où voulaient ses conduc- » teurs. Tant qu'il écouta les conseils du docte Gropper, il » tint de très-saints conciles pour la défense de l'ancienne foi » et pour commencer une véritable réforme des mœurs. Dans » la suite, les Luthériens s'emparèrent de son esprit et le firent » donner, à l'aveugle, dans leurs sentiments. Comme le landgrave » parlait une fois à l'empereur de ce nouveau réformateur, » *Qui réformera ce bon-homme?* lui répondit-il, *à peine entend-* » *il le latin. En toute sa vie, il n'a jamais dit que trois fois la* » *messe. Je l'ai ouïe deux fois; il n'en savait pas le commence-* » *ment* ».

## ADOLFE III DE SCHAUENBOURG.

1547. ADOLFE, fils de Josse, comte de Schauenbourg, et de Marie de Nassau, chanoine des églises métropolitaines de Cologne et de Mayence, et prévôt de celle de Liége, choisi pour coadjuteur, l'an 1535 ou 1536, par Herman, fut proclamé archevêque de Cologne le 24 janvier 1547. Il fit son entrée solennelle, dans cette ville, le 28 juillet 1550, à la tête de deux mille cavaliers. (Gundling, pag. 944.) Dès-lors, il donna tous ses soins pour réparer le mal que son prédécesseur avait fait. Il avait assemblé, l'an 1549, dans le Carême, un concile provincial, où l'on renouvela les canons des conciles précédents, sur le dogme et la discipline. L'an 1552, il se rendit au concile de Trente. Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, dans son histoire des nations septentrionales, qu'il lui dédia, parlant du personnage qu'il fit dans cette assemblée, dit qu'il n'y avait qu'une voix pour louer son zèle, sa prudence, son humanité; que, dans les cercles des prélats et des hommes doctes qui s'assemblaient en grand nombre pour l'entendre, il dissertait avec tant de lumière et de gravité sur les matières les plus importantes, qu'on le regardait comme *un oracle terrestre de la sagesse divine*. Son départ de Trente fut précipité par la nouvelle qu'il

reçut de l'irruption que les Français, alliés des princes protestants d'Allemagne, étaient près de faire dans son électorat. Il s'y rendit par des chemins détournés, et pourvut à la sûreté du pays en faisant venir du secours des Pays-Bas et de la Franche-Comté. Libre alors de tout autre soin, il s'appliqua à la réforme de son clergé. Cette entreprise eût eu plus de succès, si Dieu lui eût accordé de plus longs jours. Il mourut à Bruhl, le 20 septembre 1556, et fut inhumé dans son église métropolitaine, où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe.

## ANTOINE.

1556. ANTOINE DE SCHAUENBOURG, doyen de l'église de Cologne, et frère de l'archevêque Adolfe, fut préféré à plusieurs compétiteurs pour lui succéder. Il traîna sur ce siége une vie languissante, qu'il termina, le 18 juin 1558, dans le château de Godesberg. Son corps, rapporté à Cologne, fut inhumé dans le tombeau de son frère.

## JEAN-GEBHARD.

1558. JEAN-GEBHARD, fils d'Ernest, comte de Mansfeld, et de Dorothée de Solms, prévôt de Saint-Georges de Cologne, et de Saint-Servais de Maëstricht, fut élu, le 26 juillet, fête de Sainte-Anne, suivant D. Morkens, le 30 novembre, fête de Saint-André, selon le nouveau *Gallia christiana*, pour remplir le siége de Cologne. Il mourut d'hydropisie, le 2 novembre 1562, à Bruhl, d'où il fut porté dans sa cathédrale pour y être inhumé dans le caveau des Schauenbourg, dont il était le plus proche agnat, et auxquels il avait consacré des épitaphes.

## FREDERIC IV.

1562. FRÉDÉRIC, fils de Jean III, comte de Wiède, doyen de l'église de Cologne, et prévôt de celle de Liége, réunit tous les suffrages, le 19 novembre 1562, dix jours après l'enterrement de Jean Gebhard, pour monter sur le siége de Cologne. Ce qui fit précipiter son élection, ce furent les approches de celles d'un roi des Romains. Frédéric, en effet, aussitôt après son intronisation, partit pour Francfort, où, le 24 novembre, Maximilien d'Autriche fut élevé à cette dignité. De retour chez lui, s'étant fait rendre compte des revenus de son électorat, il en trouva le tiers engagé par ses prédécesseurs. Il eut recours, mais en vain, aux états du pays, pour en tirer des subsides. Le clergé se montra plus généreux. Frédéric, pour reconnaître la bonne volonté de cet ordre, lui accorda de grands

priviléges, que ses successeurs n'ont pas jugé à propos de confirmer. L'an 1566, au printems, sommé par l'empereur, à la diète d'Augsbourg, de fournir son contingent pour la guerre entreprise contre les Turcs, il irrita ce prince, en voulant s'excuser sur sa pauvreté et celle de son électorat. Pour l'apaiser, il convoqua les états du pays à son retour, et rendit la demande que l'empereur lui avait faite. Mais, voyant qu'il ne pourrait en rien tirer, à moins d'employer la violence, il aima mieux quitter la partie que d'en venir à cette extrémité. Son âge, d'ailleurs, et sa mauvaise santé, l'avertissaient de sa fin prochaine. Il abdiqua le 23 décembre 1567 (1). C'était s'y prendre à tems; car il n'y eut que l'intervalle d'un an entre cette démarche et sa mort, qui arriva précisément le 23 décembre de l'année suivante. Son corps fut inhumé aux Dominicains de Cologne. Mersœus loue son savoir et sa conduite exemplaire.

## SALENTIN.

1567. SALENTIN, fils de Henri le Vieux, seigneur d'Isembourg-Salentin, chanoine des cathédrales de Cologne et de Mayence, doyen de Saint-Géréon de Cologne, et trésorier de l'église de Strasbourg, fut élu pour succéder à l'archevêque Frédéric, le même jour que ce dernier donna sa démission. Ses premiers soins eurent pour objet la réformation de son clergé. Il tourna son attention ensuite sur le temporel de son électorat, auquel il fit revenir plusieurs fonds aliénés. Il orna de somptueux édifices plusieurs de ses domaines, tels que Bonn, Arnsberg, Bruhl; etc. Si, parmi les preuves historiques, on pouvait faire entrer une épître dédicatoire, les louanges dont Gérard Janssen le comble dans celle qu'il lui adresse à la tête de ses traités de l'église, nous porteraient à croire qu'il n'avait point son égal en tout genre de mérite: mais on sait combien la flatterie a de part ordinairement à ces sortes d'éloges. Il est cependant vrai, de l'aveu même de Gundling, tout protestant qu'il est, que Salentin *gouverna très-bien son archevêché*. L'an 1574, il fut nommé, le 21 avril, administrateur de l'église de Paderborn, emploi dont il prit possession par une entrée solennelle, le 29 décembre suivant. Il concourut, le 27 octobre 1575, à l'élection de l'empereur Rodolphe. L'an 1576, étant

---

(1) Laderchi (*Annal. eccles.*, tom. 22, pag. 156 et 422), dit que le motif de cette abdication fut le refus constant que Frédéric fit de faire la profession de foi de Pie IV, quoiqu'il protestât d'être attaché à la foi catholique.

à la diète de Ratisbonne, il se joignit aux princes catholiques, pour s'opposer à la demande qu'y firent les chefs des protestants du libre et plein exercice de leur religion dans toute l'étendue de l'empire. Salentin n'était point encore dans les ordres sacrés. L'an 1577, voyant que toute l'espérance de sa maison, par défaut de mâles, résidait en lui, il assembla les états de Cologne, à Bruhl, et fit en leur présence et à leur grande surprise, son abdication le 13 septembre, après quoi il donna sa main à Antoinette, fille de Guillaume-Jean, comte d'Aremberg.

## GEBHARD II.

1577. Gebhard Truchsès, fils de Guillaume, baron de Waldbourg, et de Jeanne, fille de Frédéric, comte de Furstemberg, prévôt d'Augsbourg, doyen de Strasbourg, et chanoine de Cologne, fut élevé, le 5 décembre 1577, à l'archevêché de Cologne, par une faction qui prévalut sur Ernest de Bavière, évêque de Frisingue, son compétiteur. Il était neveu d'Otton Truchsès, cardinal-évêque d'Augsbourg. Les services que son oncle avait rendus au saint siége, lui tinrent lieu de recommandation auprès du pape Grégoire XIII, et déterminèrent ce pontife à confirmer son élection, Les commencements de son épiscopat furent assez heureux. Né avec un esprit vif, qu'il avait cultivé par de bonnes études, il employa ses talents à l'édification de son diocèse. Il fut, l'an 1579, du nombre des quatre commissaires que l'empereur Rodolphe nomma pour assister en son nom au congrès qui se tint à Cologne, pour aviser aux moyens de pacifier les troubles des Pays-Bas. Il s'acquitta de sa commission avec autant de prudence que de capacité, et il ne tint pas à lui que les conférences, qui durèrent près de sept mois, n'eussent un meilleur succès. L'an 1580, il fit dresser, par les états de son duché de Westphalie, un réglement, en vertu duquel les magistrats devaient être tous choisis entre les Catholiques. Mais, l'an 1581, séduit par les charmes d'Agnès de Mansfeld, chanoinesse de Gerisheim, suivant Adelzreiter, il se livra à l'amour de cette fille avec si peu de retenue, que le scandale étant devenu public, les parents d'Agnès l'obligèrent, quoiqu'il eût reçu la prêtrise, de l'épouser au commencement de l'année suivante. Le mariage se fit à Bonn, mais en secret. La même année, s'étant rendu, sur la fin de juin, à la diète d'Augsbourg, il se joignit aux princes protestants, pour s'opposer à la réception du calendrier grégorien. Il était dès-lors protestant dans le cœur; mais ayant peu de patrimoine, il n'osait se déclarer, de peur de perdre

son archevêché. Toutefois, il n'en servit pas la secte avec moins de zèle, et il ne tint pas à lui que les Protestants n'obtinssent le libre exercice de leur religion dans l'électorat de Cologne. Les mouvements qu'il se donna pour cet effet, soulevèrent contre lui le chapitre et le sénat de Cologne. Voyant qu'on se disposait à le réprimer par la voie des armes, il prit les devants et se rendit à Bonn, le 4 novembre, avec des troupes dans la résolution de s'y défendre. Alors se croyant assuré du secours des princes protestants, il leva le masque, épousa publiquement, le 2 février de l'an 1583, sa concubine à Bonn, et fit publier, dans ses états de Westphalie, son édit, rendu le 19 décembre précédent, qui accordait la tolérance aux Protestants. La guerre civile éclata presque aussitôt à Cologne. L'empereur, en craignant les suites, s'entremit inutilement pour engager les deux partis à mettre bas les armes. Le chanoine Frédéric, duc de Saxe-Lauembourg, chorévêque de Cologne, qui aspirait à la place de Gebhard, écrivit au pape Grégoire XIII, pour lui dénoncer ce prélat comme hérétique manifeste. Il assembla, peu de tems après, les états provinciaux pour le même sujet. Le pape, par sa bulle du 1 avril 1583, excommunia l'électeur et le déposa. Les états confirmèrent la sentence du pape, et l'empereur y ajouta la proscription. Les princes protestants firent, à ce sujet, des remontrances à l'empereur, et c'est à quoi se bornèrent les secours qu'ils avaient promis au prélat. Sur ces entrefaites, arrive à Cologne, Ernest de Bavière, évêque de Liége, qui brûlait du désir d'obtenir cet électorat. Les troupes qu'il amène, lui font une puissante recommandation auprès du chapitre. On s'assemble par ordre du pape, pour une nouvelle élection, et l'évêque de Liége l'emporte sur le chorévêque Frédéric de Saxe-Lauembourg. Depuis ce moment, les affaires de Gebhard allèrent toujours en décadence. Ses troupes, à la vérité, remportèrent l'avantage sur les Catholiques, dans un combat livré près de Huls, le 9 novembre; mais ceux-ci reprirent amplement leur revanche dans la suite. Ils rentrèrent dans Bonn le 28 janvier 1584, et recouvrèrent, peu de tems après, les autres places, dont l'ennemi s'était emparé. Enfin, Gebhard, abandonné des siens, après la perte d'une bataille, donnée près de Flockenbourg, le 31 mars 1584, prit le parti de se réfugier avec sa femme, auprès du prince d'Orange, à Delft (1), dans la crainte de tomber entre les mains de

(1) Les faits concernant Gebhard, jusqu'à sa retraite en Hollande, sont tirés principalement de Gérard de Kleinsorgen, dans son journal allemand, publié, pour la première fois, à Munster, en 1780.

son rival. Ce séjour l'ennuya bientôt. De là, étant revenu à Strasbourg, il s'y fixa. Les auteurs du nouveau *Gall. chr.* mettent sa mort en 1589; mais Gundling la recule jusqu'en 1601.

## ERNEST DE BAVIÈRE.

1583. ERNEST DE BAVIÈRE, né, le 17 décembre 1554, d'Albert, duc de Bavière, et d'Anne d'Autriche, chanoine de Mayence et de Wurtsbourg, évêque de Frisingue avant l'âge de douze ans, d'Hildesheim en 1573, puis évêque de Liége en 1581, et peu après abbé-prince de Stavelo, fut élu archevêque de Cologne, à la pluralité des voix, le 23 mai 1583. Son élection fut confirmée, le 7 octobre suivant, par le pape, qui lui fit passer en même tems une somme de trente mille ducats pour le mettre en état de se maintenir contre Gebhard. (Gundling, pag. 1026.) Avec ce secours, ayant mis Ferdinand, son frère, à la tête de ses troupes, il poussa vivement son rival, et l'obligea, comme on l'a vu, d'abandonner le pays. Cinq mois environ, après son élection, il publia le nouveau calendrier; et, ayant retranché dix jours sur le mois de novembre, il fit célébrer la Saint-Martin le 3 de ce mois, qu'on compta pour le 13. L'an 1584, par ordre de l'empereur, il fut solennellement introduit, le 24 août, dans le collége électoral, du consentement des électeurs. (Gundling, pag. 1040.) Ce ne fut pas le comble de sa fortune. L'an 1585, il fut postulé, le 18 mai, pour l'évêché de Munster, par la résignation de Jean-Guillaume de Clèves. Tant de bénéfices accumulés sur sa tête, excitèrent des murmures contre lui. On se plaignait aussi des délais qu'il apportait à sa consécration. Ces plaintes ayant été portées au pape Sixte V, le prélat fut cité à Rome. Il se disposait à partir lorsqu'on vint lui annoncer que Schenck, chef d'un parti de protestants, s'était emparé, le 23 décembre 1586, de Bonn, par stratagême. Ce contre-tems rompit le voyage. Ernest, pour recouvrer cette place importante, s'adressa au duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, qui lui envoya des troupes, à l'aide desquelles il rentra dans Bonn, le 26 septembre 1588. Schenck, peu de tems après, se noya dans la Meuse, près de Nimègue; ce qui mit fin aux troubles, dont l'électorat avait été agité. (Gundling, pag. 1041-1062.) Ce qu'il y avait de pis alors pour les habitants du pays, c'est que les soldats d'Ernest, faute de paie, ne les vexaient pas moins que les ennemis. C'était à ses maîtresses et à ses favoris que passait tout l'argent qu'il tirait de ses états, comme le lui reprochait son chapitre. Deux étrangers, surtout, s'étaient emparés des affaires, l'un bavarois, nommé

Storius, l'autre d'Anvers, nommé Michel Jérôme. Celui-ci se comportait en vrai tyran, et l'on compte dix-sept cents personnes qu'il avait fait pendre sans cause. Ce barbare périt enfin par la main du bourreau. (*Annal. Novesiani*, Marten. *Ampl. collect.*, tom. IV, pag. 705-719.)

Cependant, Ernest ne se mettait pas en devoir de satisfaire aux plaintes qu'on avait adressées contre lui au saint siége. Le pape Clément VIII renouvela, l'an 1593, selon Fisen, la citation qui lui avait été faite par Sixte V. Ernest n'osant l'aller trouver, lui envoya un député, chargé de représenter à sa sainteté que les conjonctures lui rendaient nécessaire la multiplicité de ses bénéfices, dont les revenus pourraient à peine suffire pour le défendre contre les Hérétiques, et à l'égard de sa consécration, de demander encore un délai jusqu'à un tems plus convenable. L'an 1594, il se rendit, au mois de juillet, à la diète de Ratisbonne, où il reçut de l'empereur l'investiture de son électorat. Le zèle qu'il fit paraître dans cette assemblée, pour les intérêts de la religion, le réconcilia avec le pape, qui lui écrivit des lettres de félicitation à ce sujet. L'an 1595, il fit élire, pour son coadjuteur, par le chapitre métropolitain, le 31 mars, Ferdinand de Bavière, son neveu; élection qui fut confirmée par le pape, et ratifiée, l'année suivante, au mois de mars, par les états provinciaux assemblés à Bonn. Il tint, l'an 1598, au commencement d'octobre, un synode diocésain, sous la présidence de son coadjuteur, dans lequel on fit des statuts très-salutaires pour la réformation du clergé. Le pape les ayant reçus, les munit du sceau de son approbation par un bref du 6 décembre de l'année suivante. Ernest, l'an 1606, fit à Coblentz, avec les électeurs de Trèves et de Mayence, un traité d'alliance qui produisit, trois ans après, une ligue entre tous les princes catholiques d'Allemagne, pour la défense de la religion. Il travailla, cette même année, à la réforme des monastères de son diocèse, et publia, sur ce sujet, le 11 septembre, des statuts qui furent approuvés du pape Paul V, par son bref du 6 juin de l'année suivante. L'an 1612, Ernest mourut, le 17 février, à Arnsberg, *fort dévotement*, dit Gundling, à l'âge de cinquante-huit ans, suivant le *Gal. chr.*, de soixante-deux, selon Fisen, et fut inhumé dans sa cathédrale.

## FERDINAND.

1612. FERDINAND, né le 7 octobre 1577, de Guillaume V, duc de Bavière, et de Renée de Lorraine, prévôt de l'église de Cologne, chanoine de celle de Mayence et de Trèves, coadjuteur de l'archevêque Ernest, son oncle, lui succéda, l'an

1612, non-seulement dans l'archevêché de Cologne, mais aussi dans les évêchés de Liége et de Munster. Il prit possession de Cologne le 12 mars de la même année, quatre jours après, de l'évêché de Liége, et le 11 avril suivant, de celui de Munster. Au mois de mai de la même année, s'étant rendu à Francfort pour l'élection d'un nouvel empereur, il donna sa voix, le 13 juin, comme les autres électeurs, à Matthias d'Autriche, et fit, avec l'archevêque de Mayence, le 24 du même mois, la cérémonie de son couronnement. Ferdinand était frère de Maximilien, électeur de Bavière, qui n'avait point alors d'enfants. Que celui-ci vînt à mourir sans postérité mâle, sa succession revenait à notre prélat. Ce fut cette considération qui détermina Ferdinand à demander au pape dispense de s'engager dans les ordres sacrés; mais elle ne lui fut accordée que pour cinq ans. L'empereur Matthias étant mort le 20 mars de l'an 1619, il contribua, le 28 août suivant, à l'élection de Ferdinand II, son successeur. Il obtint, la même année, l'évêché de Paderborn. Les Suédois étant entrés, l'an 1630, en Allemagne pour secourir les Protestants, Ferdinand, ainsi que le duc, son frère, demeura fermement attaché à l'empereur. Il chassa, l'an 1637, les Français de la citadelle d'Ehrenbreitstein avec le secours de Jean de Wert, général des Impériaux. L'an 1641, il ouvrit un asile, dans sa ville capitale, à Marie de Médicis, mère de Louis XIII, que la persécution du cardinal de Richelieu avait obligée de sortir de France. Le comte de Guebriant ayant battu et fait prisonniers, l'an 1642, les généraux Lamboi et de Merci, les Français s'emparèrent de presque toutes les places de l'électorat et y laissèrent des garnisons hessoises qui causèrent au pays des maux infinis. Peu s'en fallut, l'année suivante, que l'électeur ne fût enlevé par les ennemis dans son château de Bruhl. Flattés par l'espérance de procurer la paix à l'empire, Ferdinand et son frère conclurent, l'an 1647, à Ulm, sur la fin de mars, une trève avec les Français et les Suédois. Mais, s'étant aperçus ensuite que l'événement ne répondait point à leur attente, ils reprirent les armes; ce qui accéléra la paix, qui se fit, l'année suivante, à Munster. En vertu de cette paix, Ferdinand recouvra les places de son électorat tenues par les Hessois: mais il fut obligé, avec quelques autres princes ecclésiastiques, de leur payer, dans l'espace de neuf mois, une somme de six cent mille écus d'Allemagne, ou rixdalers. (Gundling, p. 1095.) Ce prélat mourut, le 13 septembre 1650, à Arnsberg, et fut inhumé, le 26 novembre, dans son église métropolitaine. On fait l'éloge de sa piété, de sa bienfaisance et de la régularité de ses mœurs. Il avait fait lever de terre, le 7 novembre 1633, le corps de saint

Engilbert, et, le 17 août 1643, celui de saint Piligrin, l'un et l'autre archevêques de Cologne.

## MAXIMILIEN-HENRI.

1650. MAXIMILIEN-HENRI, fils d'Albert VI, duc de Bavière, et de Mathilde de Leuchtenberg, né le 8 octobre 1621, coadjuteur de Cologne, depuis le 21 janvier 1643, et de Liége, depuis le 19 octobre 1649, succéda, l'an 1650, à Ferdinand, son oncle, dans l'un et l'autre bénéfice et principauté. Son inauguration se fit le 26 octobre de la même année, pour Cologne. Gundling met son ordination sacerdotale au 24 septembre 1651. Le nonce Fabio Chigi, depuis le pape Alexandre VII, lui conféra, le 8 octobre suivant, la consécration épiscopale. Peu de tems après, il prend possession de l'évêché d'Hildesheim, et donne asile, dans Cologne, au cardinal Mazarin, banni de France par le parlement. (Gundling, p. 1191.) Au commencement de l'an 1652, il reçut, à Cologne, le jour des Rois, dans sa cathédrale, l'abjuration d'Ernest, landgrave de Hesse-Rhinfels, et d'Eléonore-Marie de Solms, son épouse, qui communièrent l'un et l'autre de sa main. S'étant rendu, l'an 1653, à la diète d'Augsbourg, il y contribua, de son suffrage, le 31 mai, à l'élection de Ferdinand IV, roi des Romains. Le prince de là fut conduit à Ratisbonne pour son sacre. A l'article de Jean-Philippe, archevêque de Mayence, on a parlé de la dispute qu'occasiona, entre lui et l'archevêque de Cologne, cette cérémonie que l'un et l'autre prétendirent faire, et de la préférence qu'obtint le premier sur le second pour la remplir, malgré sa réclamation. Quelque tems après, Maximilien-Henri fit une nouvelle conquête à l'église dans la personne d'Isabelle-Amélie, femme de Philippe-Guillaume, prince palatin, laquelle abjura l'hérésie entre ses mains dans l'église des Jésuites à Dusseldorp, et reçut aussitôt la confirmation. Maximilien-Henri se réunit, le 18 juillet 1658, au collége électoral pour l'élection de l'empereur Léopold, qui se fit à Francfort, et fit ensuite, le 1er. août, la cérémonie du sacre en présence et du consentement de l'archevêque de Mayence. Il tint, le 20 mars 1662, un synode diocésain, dans lequel il fit plusieurs réglements utiles pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique et la réformation des mœurs. L'an 1669, par le conseil de François Egon de Furstemberg, évêque de Strasbourg et grand-prévôt de l'église de Cologne, il conclut avec la France un traité d'alliance, qui fut pour lui la source de bien des disgrâces. Avant qu'il éclatât, il fit, l'an 1670, un pèlerinage à Lorette. A

son retour, il vit les troupes des Impériaux et de leurs alliés fondre dans son pays qu'elles soumirent presque entièrement. Réduit au point de ne savoir où se réfugier, il choisit enfin, pour le lieu de sa retraite, l'abbaye de Saint-Pantaléon de Cologne, où il passa près de cinq années, vivant comme un membre de la communauté. La satisfaction qu'il goûta dans cette maison, la lui rendit si chère, que, quelques années après qu'il l'eût quittée, il y revint, et y fit différents séjours assez longs. L'an 1674, pendant sa première retraite, on tint des conférences à Cologne pour l'établissement de la paix entre les puissances belligérantes. Guillaume Egon de Furstenberg, frère du précédent, y assista en qualité de plénipotentiaire de l'électeur de Cologne. Mais, sans égard pour son caractère, l'empereur le fit enlever et conduire en prison, d'abord à Vienne, puis à Neustadt. Les Impériaux, pour justifier ce procédé, prétendent que Furstenberg étant sujet de l'empereur, il n'en avait pas respecté les avocatoires, et continuait de parler avec le mépris le plus marqué de la cour de Vienne. D'ailleurs, il n'avait point, ajoutent-ils, fait constater sa commission de la part du roi de France, et ne pouvait pas être plénipotentiaire de l'électeur de Cologne, qui se trouvait lui-même en personne dans cette ville. ( Gundling, pag. 1178-1185. ) Faible défense ! Le roi de France, indigné d'un pareil attentat, rompit les conférences, et rappela de Cologne ses plénipotentiaires. La même année 1674, l'électeur de Cologne fit sa paix avec les Hollandais, se réservant la seule ville de Rhinberg, dont ils s'étaient emparés dès l'an 1633. La paix de Nimègue, conclue en 1679, entre l'empereur et le roi de France, rendit à Furstenberg sa liberté et à l'électeur ses états. Mais l'un et l'autre conservèrent toujours leur penchant pour la France. Ce fut à la recommandation de Louis XIV que le premier fut élu, le 8 janvier 1681, pour succéder à son frère dans l'évêché de Strasbourg, et nommé, l'an 1686, au cardinalat. L'électeur Maximilien-Henri obtint, l'an 1683, l'évêché de Munster qu'il joignit à ses trois autres évêchés. Se voyant près de sa fin, il proposa, dans le mois de janvier 1688, pour son coadjuteur au chapitre métropolitain de Cologne, le cardinal de Furstenberg, qui eut dix-huit voix sur vingt-quatre. Mais le le pape, malgré les instances de la cour de France, refusa les bulles de confirmation. L'électeur mourut à Bonn, le 3 juin suivant à l'âge de soixante-sept ans. ( Voyez *les évêques de Liége*.)

## JOSEPH-CLEMENT.

1688. JOSEPH-CLÉMENT, fils de Ferdinand-Marie-François,

électeur de Bavière, et d'Henriette-Adélaïde de Savoie, né le 5 décembre 1671, évêque de Ratisbonne et de Frisingue dès 1685, déclaré par un bref d'Innocent XI, à l'âge de seize ans, éligible pour les évêchés de Cologne, d'Hildesheim et de Liége, à condition qu'au moment qu'il les accepterait, ceux de Ratisbonne et de Frisingue seraient censés vacants, fut donné pour successeur à Maximilien-Henri dans l'église de Cologne par une partie du chapitre, tandis que l'autre, plus nombreuse, donnait sa voix au cardinal de Furstenberg. Il fallut alors recourir au pape Innocent XI pour décider entre les deux élus. Le pontife se déclara pour le premier par son bref du 20 septembre 1688, en lui permettant, jusqu'à ce qu'il fût en paisible possession de l'église de Cologne, de garder les deux autres évêchés, après quoi la vacance en serait ouverte. Celui de Liége étant venu à vaquer, l'an 1694, il l'obtint de la manière dont on l'a dit ci-devant.

L'an 1701, sans égard pour les remontrances de l'empereur, il s'allia, dans la guerre de la succession d'Espagne, avec la France, leva des troupes, fit fortifier ses places, et y mit des garnisons françaises et espagnoles, sous le nom de troupes du cercle de Bourgogne, voulant persuader par là qu'il n'avait aucune vue d'hostilité. Le chapitre de Cologne, tout autrement disposé que lui, porta des plaintes, l'an 1703, de sa conduite à l'empereur, qui prit cette compagnie sous sa protection, et fit publier en même tems des lettres avocatoires qui eurent un grand effet. Pour les énerver, l'électeur leur opposa un placard par lequel il prétendait se justifier. Il demanda en même tems qu'il lui fût permis de rester neutre entre la maison de Bourbon et celle d'Autriche; ce qui lui fut refusé, avec menace de faire de son pays le théâtre de la guerre, s'il ne se déclarait pour la seconde. Des troupes hollandaises s'avancèrent presque aussitôt vers son pays et commencèrent les hostilités, le 18 avril 1702, par le siége de Kayserswerth, qui capitula le 15 juin, et fut rasé. Cependant Joseph-Clément avait formé, devant Bonn, un camp de cinq à six mille hommes qu'il commandait lui-même; ce qui n'empêcha pas les alliés de s'emparer de Liége et de plusieurs petites places de l'électorat de Cologne. Joseph-Clément prit alors le parti d'abandonner ses états et de se retirer dans les Pays-Bas. L'empereur, apprenant son départ, donna l'administration de l'électorat aux grand-prévôt et doyen du chapitre de Cologne; ce qui n'empêcha pas le roi de Prusse et l'électeur palatin de mettre, à l'envi, des garnisons dans toutes les places du pays de Cologne, à l'exception de Bonn.

L'an 1706, Joseph-Clément et son frère, l'électeur de

Bavière, furent mis au ban de l'empire, le 29 avril, par un décret qui fut publié, le 11 mai suivant, à Ratisbonne, avec le consentement du collége électoral. Cette même année, Joseph-Clément fut ordonné prêtre, le 25 décembre, à Lille, par l'évêque de Tournai, et célébra, le 1er. janvier suivant, sa première messe en grande pompe. Ayant obtenu, peu de tems après, du pape Clément XI, le *pallium*, il fut sacré, le 1er. mai, par Fénélon, archevêque de Cambrai.

L'an 1714, Joseph-Clément, rétabli dans ses états par le traité de paix conclu à Bade, le 7 de septembre, fit son entrée à Liége le 13 décembre de la même année, et, le 25 février de l'année suivante, à Bonn, avec une satisfaction inexprimable de ses sujets. De là s'étant rendu à Munich pour conférer avec son frère, il y prêcha le jour de la Saint-Michel; ce qui fut regardé comme un prodige dans un électeur ecclésiastique. Les troupes hollandaises restaient toujours à Bonn, résolues de ne point désemparer que les fortifications de cette ville, conformément au traité d'Utrecht, ne fussent démolies. Les troupes électorales les ayant forcées de se retirer, les états-généraux s'offensèrent de cette violence, et menacèrent de s'en venger. Ce différent ne fut accommodé que le 28 juin 1717, par une transaction en vertu de laquelle les fortifications de Bonn durent être rasées pour n'être jamais réparées. Même convention pour la citadelle de Liége et pour le château de Hui.

L'an 1722, le 9 mai, Joseph-Clément parvint, malgré l'opposition des Hollandais, à faire élire son neveu, Clément-Auguste, évêque de Munster et coadjuteur de Cologne, *cum spe succedendi*. Il mourut, presque inopinément, le 12 novembre de l'année suivante, à Bonn. Il fut inhumé, le 4 janvier 1724, dans son église métropolitaine. Heyendal, abbé de Rolduc, son contemporain, dit qu'il était *scandalosissimæ incontinentiæ;* ce qui contraste parfaitement avec son oraison funèbre prononcée par le P. Averhausen, jésuite, qui le représente comme un saint.

## CLÉMENT-AUGUSTE.

1723. CLÉMENT-AUGUSTE-MARIE-HYACINTHE, né le 16 août 1700, à Bruxelles, de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, et de Thérèse-Cunigonde Sobieski, fille de Jean, roi de Pologne, fait prisonnier avec ses frères, par les Impériaux, à Munich, remis en liberté, l'an 1714, après la paix de Rastadt et de Bade, se rendit, l'année suivante, à Rome où il étudia le droit canon, sous la direction du pape Clé-

ment XI. Nommé, le 19 décembre 1715, coadjuteur de l'évêque de Ratisbonne, il fut élu, le 26 mars 1719, évêque de Munster, et le jour suivant, évêque de Paderborn. Le siége de Cologne étant devenu vacant en 1723, il en prit possession, et, le 8 février de l'année suivante, il fut élu évêque d'Hildesheim. Ordonné prêtre le 4 mars 1725, il fut sacré, le 10 novembre 1727, par les mains du pape, à Viterbe. L'évêché d'Osnabruck lui échut le 4 novembre 1728, et, le 17 juillet 1732, il fut élu grand-maître de l'ordre Teutonique.

L'empereur Charles VI étant mort l'an 1740, Clément-Auguste prit alliance avec la France pour appuyer les prétentions de son frère, l'électeur de Bavière, sur la succession de la maison d'Autiche. Le 24 janvier 1742, il concourut à l'élection de ce prince, en qualité de roi des Romains, et, le 12 février suivant, il le couronna, comme empereur, à Francfort, du consentement de l'électeur de Mayence, qui voulut bien, en cette occasion, lui céder son droit, sans préjudice pour l'avenir. L'impératrice fut de même couronnée de sa main, le 8 mars. Le comte de Neuhaus ayant reçu, le 27 avril, au nom du nouvel empereur, l'hommage de la ville de Cologne, l'électeur protesta contre cet acte. Les armes autrichiennes commencèrent bientôt à prévaloir sur celles de la France. Alors Clément-Auguste, ne voyant point de sûreté chez lui, prit le parti, l'an 1744, de faire sa paix avec la reine de Hongrie.

L'empereur étant mort l'an 1745, Clément-Auguste vota, par son député, en faveur de François de Lorraine, et se rendit, au mois d'octobre, à Francfort, pour assister à son couronnement. Etant parti de Bonn le 5 février 1761, pour la Bavière, il se sentit attaqué, le même jour, d'une violente colique, comme il était à table chez l'électeur de Trèves, au château d'Ehrenbreitstein, vis-à-vis de Coblentz, et mourut le lendemain à cinq heures du soir.

Ce prince avait pour devise, *Non mihi, sed populo;* devise qu'il vérifia par les grands biens qu'il fit à ses sujets.

## MAXIMILIEN-FRÉDERIC.

1761. MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC, fils d'Albert-Eusèbe, comte de Koenigsegg-Rottenfels, et de Claire, comtesse de Blanckenheim, né, le 13 mai 1708, à Cologne, fut élu doyen de la métropolitaine le 22 avril 1756, et devint, le 6 avril 1761, le successeur de l'électeur Clément-Auguste. Dès qu'il fut en possession du siége de Cologne, il adopta le catéchisme romain, et obligea ses coopérateurs à l'expliquer à leurs troupeaux. Il

réforma aussi le bréviaire, en le purgeant des fausses légendes et des écrits supposés des pères. Son goût s'étendait aussi aux sciences humaines. Non content d'avoir formé une bibliothèque et un cabinet de curiosités dans son palais de Bonn, il établit dans cette ville, un an avant sa mort, une académie où l'on enseignerait, outre le latin, le grec et la philosophie, les langues orientales. Tous les monastères de son électorat furent taxés pour l'entretien des professeurs, dont plusieurs furent tirés de ces mêmes monastères. Les religieux furent chargés aussi de l'instruction publique dans les petites villes. La charité de ce prélat le porta à fonder un hôpital à Bonn. Son pays ayant beaucoup souffert de l'inondation du Rhin, pendant l'hiver de 1784, il pourvut aux besoins des malheureux que ce désastre avait ruinés. Ce digne pasteur mourut à Bonn, le 15 avril 1784, et fut inhumé dans sa cathédrale, le 2 mai suivant. Il fit plusieurs lois utiles et réforma divers abus. Mais on est peiné de voir, que par une ordonnance, il permit la danse à certains jours.

## MAXIMILIEN-FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH, DERNIER ÉLECTEUR.

1784. MAXIMILIEN-FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur François, et de Marie-Thérèse, reine de Hongrie, né le 8 décembre 1756, grand-maître de l'ordre Teutonique, depuis 1780, nommé le 7 août de cette même année, coadjuteur de l'électeur Maximilien-Frédéric, et élu évêque de Munster, ayant appris la mort de celui qu'il devait remplacer sur le siége de Cologne, se rendit promptement à Bonn, pour prendre possession de l'électorat. L'an 1785, après une retraite de trois semaines, faite au séminaire, il reçut la consécration épiscopale, le dimanche avant la Pentecôte. L'an 1786, au mois de mars, de concert avec les états du pays, il établit un tribunal suprême de révision, qui avait été projeté sous quatre règnes consécutifs, et dont le but est d'accélérer l'administration de la justice et d'empêcher l'exportation du numéraire.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES ARCHEVÊQUES

## ET ÉLECTEURS DE TRÈVES (*).

LA ville de Trèves, *Augusta Treovirorum*, dont l'origine se perd dans la nuit des tems, antérieure à l'entrée des Romains dans les Gaules, est la capitale d'un pays qui, autrefois, avait pour limites le Rhin à l'orient, la Meuse au couchant, le pays des Médiomatrices, ou des Messins, au midi, et au septentrion, le pays des Pemans, Ceteses, Segniens, Condrosiens, qui s'étendait depuis la Meuse et le voisinage des Nerviens, jusqu'au Rhin. Les Trévirois, germains d'origine, étaient le peuple le plus célèbre de la Belgique. *Clarissimi Belgarum Treviri, urbesque in Treviris opulentissimæ Augusta*, etc., dit Pomponius Mela, liv. III, c. 2. L'an 58 avant J. C., voyant César vainqueur des Helvétiens, ils recherchent son amitié, moins par inclination que par crainte, et l'avertissent que les Suèves, placés sur la rive droite du Rhin, se disposent à passer ce fleuve, pour envahir leur pays et ceux de leurs voisins : mais l'événement prouva bientôt le peu de solidité de cette alliance. L'année suivante, presque toutes les Gaules ayant conspiré contre le général romain, il marche à l'ennemi, campé dans le Rémois, et, l'ayant battu sur les bords de l'Aisne, il le poursuit jusques dans les pays des Nerviens. L'ennemi se relève presque aussitôt de

(*) Article, ainsi que ceux des archevêques de Mayence et de Cologne, revu et entièrement corrigé par M. Ernst, chanoine régulier de l'abbaye de Rolduc, au duché de Limbourg.

ce revers, et, fortifié par la jonction des Vermandois et des Atrébates, il livre une seconde bataille où César est obligé de prendre la fuite. A cette nouvelle, les Trévirois, qui venaient au secours des Romains, rebroussent chemin et retournent dans leurs foyers. César, l'an 56 avant J. C., apprenant que les Belges excitent les Germains à venir se joindre à eux, envoie son lieulieutenant T. Labienus, à Trèves, avec un corps de cavalerie, pour les contenir dans le devoir. Il arrive lui-même, deux ans après, dans ce pays, avec quatre légions et huit cents cavaliers, sur ce qu'il avait appris, que non-seulement les Trévirois refusaient de se trouver aux assemblées générales qu'il avait convoquées, mais qu'ils pratiquaient des intelligences avec les Germains, situés au-delà du Rhin, pour les engager à faire irruption dans les Gaules. Ce qui occasionait ces mouvements, c'était la querelle d'Indutiomare et de Cingetorix, son gendre, qui se disputaient la principauté dans Trèves, et dont le premier, ayant prévalu sur le second, avait fait mettre ses biens à l'encan. Indutiomare, après s'être efforcé de mettre le général romain dans ses intérêts par de feintes soumissions, voyant qu'il se défiait de lui, lève le masque, et, à la tête d'un corps de troupes, il ne cesse de harceler le camp de Labienus. Mais, au milieu de ces hostilités, il fut tué, l'an 54 avant J. C., dans un gué de la Meuse. La perte de leur chef ne rendit pas cependant les Trévirois plus soumis; ils continuèrent la guerre qu'il avait commencée, et ne mirent bas les armes qu'après avoir été terrassés par un stratagême de Labienus, qui, peu de jours après, étant entré dans Trèves, en chassa les parents d'Indutiomare et rétablit Cingetorix dans sa principauté, sous la dépendance des Romains. ( De Hontheim, *Prodrom. Hist. Trevir.*, pag. 38. )

En se soumettant à Rome, les Trévirois en adoptèrent la langue, au lieu du celte qu'ils avaient parlé jusqu'alors, suivant le témoignage de saint Jérôme. Auguste, en établissant à Trèves une colonie romaine, lui donna le titre d'*Augusta Trevirorum*, Plusieurs empereurs y firent un séjour plus ou moins long, *tels* que Constance Chlore, Maximien Herculius, Constantin le Grand, ses fils Constance et Constant, Magnence. Décentius, Julien, les frères Valentinien et Valens, Gratien, Valentinien, le Jeune, Maxime avec Victor, son fils, Théodose le Grand et Avitus, sans parler des tyrans plus anciens, Posthume, sous Gallien, Victorin et deux tétriques, sous Aurélien, etc. Dès le tems de ce dernier empereur, et même auparavant, il y avait un sénat illustre à Trèves, un ordre équestre, et des pontifes sur le modèle des Romains. Les sciences, les arts et le commerce fleurirent également dans Trèves. L'empereur Valentinien, qui aimait les sciences et les protégeait, accorda des

salaires considérables aux professeurs des écoles de Trèves. Il fit venir de Bordeaux en cette ville le célèbre Ausone, qui ne l'illustra pas moins par son savoir, que les deux professeurs d'éloquence, Harmonius et Ursulcas, dont ce même Ausone fait un grand éloge. Enfin Trèves, dans le quatrième siècle, était regardée comme la métropole des Gaules, tant à cause de la résidence qu'y faisaient ordinairement les empereurs, que parce quelle devint le siége des préfets du prétoire des Gaules.

Les irruptions des Barbares dans la Belgique changèrent la face de Trèves. Les Vandales s'en rendirent maîtres et la pillèrent au commencement de l'an 399. Ils y revinrent sur la fin de la même année, et y commirent de nouveaux dégâts. L'an 411 ou 412, les Francs, l'ayant trouvée encore assez forte pour soutenir un siége, l'emportèrent après de rudes efforts, et y exercèrent, sans modération, les droits de la victoire. Trèves essuya encore deux nouveaux saccagements, que M. de Tillemont place, l'un vers 420, et l'autre environ l'an 440. Les Romains, voyant que le Rhin, qui avait servi jusqu'alors de barrière à leur empire, ne pouvait plus être défendu contre les Barbares, avaient pris le parti de transporter dans la ville d'Arles la préfecture des Gaules; ce qui fut réglé par un édit d'Honorius et de Théodose, l'an 402 (et non 418).

Les Francs étant déjà établis dans une partie des Gaules, une de leurs hordes, après avoir mis en fuite le général romain, Egidius, ou Gilon, s'empara de Trèves et de Cologne, vers l'an 464, fonda dans cette contrée un royaume particulier et séparé de la domination du reste des Francs. On les nomma Ripuaires à cause de la rive du Rhin, qu'ils s'engagèrent, en traitant avec les Romains, à défendre contre les Germains et les autres peuples, situés à l'autre rive de ce fleuve. Bientôt ayant étendu leurs conquêtes jusqu'à l'Escaut à l'occident, et jusqu'à Mayence à l'orient, ils se donnèrent un roi et se firent, l'an 511, par ordre de Thierri, fils de Clovis, un code de lois, où il est souvent fait mention des Romains; ce qui donne lieu de croire qu'il resta parmi les Ripuaires plus de Romains que parmi les autres Barbares, et que les mêmes lois furent communes à ces deux peuples. Mais Trèves ne fut que la seconde ville de ce royaume, dont Cologne fut la capitale. Le Christianisme était établi dans ces contrées avant l'irruption des Barbares; mais on n'est pas d'accord sur l'époque de cet établissement. Des traditions populaires, qui remontent jusqu'au dixième siècle, attribuent aux disciples de saint Pierre la fondation des églises de Cologne, de Trèves, de Tongres, de Spire et de Strasbourg. Mais, en remontant plus haut, elles manquent d'appui, et ne s'accordent avec les anciens monuments que sur les noms des trois

premiers évêques de Trèves, EUCHAIRE, VALÈRE et MATERNE, sans nous garantir le tems où ils ont vécu. Elles mettent après eux vingt-trois autres évêques. Ce sont AUSPICE, CELSE, FÉLIX, MANSUETUS, CLEMENT, MOYSE, MARTIN I, ANASTASE, ANDRÉ, RUSTIQUE, AUCTOR, MAURICE, FORTUNAT, CASSIEN, MARC, NAVIT, MARCEL, MÉTROPOL, SEVERIN, FLORENT, MARTIN II, MAXIMIN, VALENTIN.

## AGRICIUS, OU AGROECIUS.

AGRICIUS ou AGROECIUS, est le premier évêque de Trèves que des monuments authentiques nous présentent après saint Materne. Son nom se trouve parmi les souscripteurs du concile d'Arles, en 314. On prétend que ce fût lui qui convertit en une église le palais qu'Hélène, mère du grand Constantin, avait à Trèves, et le dédia sous l'invocation de saint Pierre. Sa mort est placée dans les martyrologes au 13 janvier; mais on ne sait point à quelle année elle se rapporte.

## SAINT MAXIMIN.

MAXIMIN, né d'une famille sénatoriale à Poitiers, dont saint Maixent, son frère, était évêque, fut le successeur immédiat de saint Agricius dans l'évêché de Trèves. Il était élève de ce prélat, dont la réputation l'avait attiré à Trèves, et avait été initié de sa main dans les ordres sacrés. Quelques-uns mettent son élection en 330. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne peut la mettre plus tard qu'en 335; car, au commencement de février de l'année suivante, il reçut dans son église le grand saint Athanase, que des ordres, surpris à la religion de Constantin le Grand, par les Ariens, y avaient exilé. Pendant les deux ans et quelques mois que dura le séjour de saint Athanase à Trèves, les deux prélats vécurent ensemble dans la plus grande intimité. Maximin n'oublia rien pour adoucir à son hôte la disgrâce de son exil. Il est vrai, comme le remarque M. Fleuri, que Constantin le Jeune, fils de l'empereur qui commandait dans les Gaules et résidait à Trèves, traitait aussi saint Athanase avec beaucoup d'honneur, et lui fournissait abondamment toutes les choses nécessaires à sa subsistance. Quatre ou cinq ans après le départ de l'évêque d'Alexandrie, Maximin exerça la même hospitalité envers un autre confesseur de la divinité du Verbe. C'était Paul, évêque de Constantinople, que les Ariens avaient déposé dans un concile, et à qui l'empereur Constance, en le chassant, n'avait point marqué le lieu de son exil. Paul s'étant réfugié dans les Gaules, l'évêque de Trèves, après s'être assuré de la

pureté de sa foi, lui ouvrit un asile dans son église, le traita avec honneur, et le laissa ensuite aller à Rome, pour défendre sa cause devant le pape Jules. Dans le même tems qu'on tenait à Rome un concile pour examiner l'affaire de saint Athanase et celle de Paul, les évêques ariens, s'étant assemblés à Antioche, confirmèrent la condamnation du premier. Apprenant ensuite qu'il était retourné en Occident, ils députèrent quatre d'entre eux à l'empereur Constant, qui était à Trèves, pour le prévenir contre l'illustre persécuté. Mais le zèle de Maximin rendit cette députation inutile. Instruit par ce prélat de l'innocence de saint Athanase, il ne daigna pas même écouter ses accusateurs, et les renvoya couverts de confusion. L'an 345, Maximin se rendit au concile de Milan, où il se signala de nouveau contre les Eusébiens, en présence du même empereur. Deux ans après, il assista au concile de Sardique, dont il fut un des plus fermes appuis. Tant de courage contre des ennemis implacables de l'innocence et de la vérité, ne pouvait rester impuni. Les Ariens s'étant retirés de Sardique après avoir inutilement tenté d'y faire condamner Athanase et sa doctrine, tinrent un conciliabule à Philippopoli, dans lequel ils excommunièrent Maximin, avec quelques autres de leurs adversaires les plus renommés. Maximin ne survécut pas long-tems à son injuste condamnation. De retour en son église, il fit, à ce qu'on prétend, un voyage à Poitiers, où quelques affaires l'appelaient, et y mourut, l'an 348 ou 349. Son corps fut rapporté à Trèves par son successeur, et enterré dans le lieu où l'on a fondé la célèbre abbaye qui porte son nom.

## SAINT PAULIN.

348 ou 349. PAULIN, aquitain de nation, succéda dans le siége de Trèves à Maximin. A peine avait-il commencé à prendre connaissance de son troupeau, qu'il se rendit à Rome pour travailler avec le pape Jules au rétablissement de la paix de l'église. Saint Athanase venait d'être rappelé de son exil par l'empereur Constance, et les évêques qui l'avaient abandonné s'empressaient de se réconcilier avec lui. Ursace et Valens, ses deux ennemis les plus déclarés, furent de ce nombre, et lui envoyèrent d'Aquilée leur rétractation, qu'ils chargèrent Paulin de lui remettre. Athanase ayant perdu, peu de tems après, son protecteur dans la personne de l'empereur Constant, tué par ordre de Magnence, l'an 350, ses affaires changèrent de face, et la haine de ses ennemis reprit une nouvelle vigueur. Constance fit assembler, l'an 353, un concile à Arles, où presque tous les prélats consentirent à la condamnation de ce saint. Il n'y eut que Paulin

qui refusa de signer le résultat de cette assemblée, lorsqu'il lui fut présenté. Les Ariens se vengèrent de sa résistance, en le faisant exiler dans la Phrygie. Les souffrances qu'il endura dans son exil lui méritèrent le titre glorieux de confesseur. Il mourut l'an 358. L'église honore sa mémoire le 31 août.

## BONOSE.

358. **Bonose**, successeur de Paulin dans le siége de Trèves, ne nous est connu que par son nom et par le titre de saint qui lui est donné dans le martyrologe, où sa mort est placée au 17 février.

## SAINT BRITTON.

**Britton** ou **Bricton**, dit aussi **Britannus** et **Veteranus**, fut évêque de Trèves après Bonose. Il assista, l'an 374, au premier concile de Valence, et l'an 382, à celui de Rome. Il mourut l'an 384, le 5 mai, jour consacré dans l'église de Trèves à sa mémoire.

## FÉLIX.

384. **Félix**, élevé dans le clergé de Trèves, et d'une vertu éprouvée, fut élu pour succéder à Britton, par un concile d'évêques ithaciens, assemblé dans cette ville par l'empereur Maxime. On sait qu'Ithace, évêque de Sossube, en Espagne, et Idace, évêque de Mérida, son associé, par un zèle outré pour la foi catholique, poursuivaient, à feu et à sang, les Priscillianistes. Déjà, sur leur délation, le tyran Maxime avait condamné à mort Priscillien, avec quatre de ses disciples, deux clercs et deux laïques. Le concile où fut élu Félix, approuva la conduite de ces prélats sanguinaires; et saint Martin, évêque de Tours, étant survenu à Trèves pendant que cette assemblée se tenait, fut obligé de lui donner des marques de communion pour sauver la vie à d'autres Priscillianistes, qui sans cela n'auraient pu échapper au glaive de la justice séculière. Félix était dans les mêmes sentiments que saint Martin, et détestait également la violence qu'on employait contre les Priscillianistes. Cependant, il passa pour ithacien dans l'esprit d'un grand nombre de prélats catholiques, qui se séparèrent en conséquence de sa communion. On prétend que saint Ambroise et le pape Sirice furent de ce nombre. Nous avons, à la vérité, des lettres de l'un et de l'autre, par lesquelles ils déclarent qu'ils regardent Félix comme excommunié. Mais le Félix dont il s'agit dans ces lettres, n'a rien de commun avec notre prélat que le nom. C'était un

compagnon de l'hérétique Jovinien, contre lequel Sirice écrivait en ces termes vers l'an 389 : *Sachez que nous avons unanimement décidé que Jovinien..... Félix..... et Ingénieux.....; demeureront pour toujours séparés de l'église.* (Ep. 7, tom. I, *Décret.*, pag. 668.) C'est ce jugement qui fut adopté, l'an 390, par le concile de Milan, auquel présidait saint Ambroise, comme il paraît par la lettre de ce père, qui se trouve la huitième parmi celles de Sirice. Il faut encore reconnaître le même Félix jovinianiste, dans les actes du concile de Turin de l'an 401, où il est dit que ceux qui se sépareront de la communion de Félix, seront reçus à celle de l'église. Nous n'avons donc aucune preuve littérale que saint Sirice et saint Ambroise se soient mêlés d'éteindre le schisme de Trèves, occasioné par l'élection de Félix, quoique la chose soit très-vraisemblable. Cependant, il paraît certain que le calme n'était pas encore rendu à cette église au commencement du cinquième siècle. Notre prélat, voyant qu'il ne pourrait conjurer l'orage formé contre lui qu'en se retirant, donna sa démission vers l'an 398, et alla se confiner dans un monastère de Trèves, qui prit depuis le nom de saint Paulin. Il y mourut l'an 400, suivant l'opinion commune, et fut inhumé le 26 mars. L'église l'a mis au nombre des saints, et honore sa mémoire le jour de son enterrement.

## MAURICE.

398. MAURICE vient à la suite de Félix dans le catalogue des évêques de Trèves. On met, avec beaucoup de fondement, sa mort en 407.

## LÉONCE.

407. LÉONCE, ou LÉGONCE, successeur de Maurice, n'est pas plus connu que lui. Des martyrologes, postérieurs à celui d'Usuard, le mettent au nombre des saints, et assignent sa mémoire au 19 février. On ignore l'année de sa mort.

## AUTUR.

AUTUR, dont les Bollandistes (tom. IV, pag. 39 et *seq.*) ont donné une vie apocryphe, monta sur le siége de Trèves après Léonce. Le culte qu'on lui rendit dans les siècles suivants est une preuve, plus que vraisemblable, qu'il gouverna saintement son église. On rapporte sa mort à l'an 446, ou environ.

## SAINT SÉVÈRE.

446. SÉVÈRE, disciple de saint Loup, évêque de Troyes,

monta sur le siége de Trèves après Autor. Il accompagna saint Germain, évêque d'Auxerre, dans le second voyage qu'il fit en Angleterre, comme saint Loup, son maître, avait accompagné ce saint dans le premier. Ce trait, le seul qui nous soit parvenu de l'épiscopat de Sévère, prouve qu'il n'avait pas moins de zèle que son maître pour la propagation de la foi. On met la mort de Sévère en 455, et sa mémoire est honorée dans l'église le 15 octobre.

## SAINT CYRILLE.

455. CYRILLE, successeur de Sévère, mourut vers l'an 458, suivant les Bollandistes (tom. IV, *maii*, pag. 331.) Il est compté parmi les saints, et une ancienne inscription lui attribue le rétablissement de l'église de Saint-Euchaire.

## JAMBLIQUE.

458 ou environ. JAMBLIQUE, ou JAMNERIUS, appelé aussi JAMNECIUS, succéda, suivant les anciens catalogues, à Cyrille. Ce prélat siégeait encore vers l'an 475, comme le prouve la lettre d'Auspice, évêque de Toul, à Arbogaste, comte de Trèves, rapportée par M. de Hontheim (*Hist. dipl. Trevir.*, t. I, pag. 19) : *Sanctum*, lui dit-il, *et primum omnibus nostrumque papam Jamblycum honora.* Sur quoi Bucherius et Masenius observent que, dès-lors, l'évêque de Trèves exerçait l'autorité métropolitaine sur Metz, Toul et Verdun. Sidoine Apollinaire, écrivant au même Arbogaste, appelle Jamblique *consummatissimum virum cunctarumque virtutum conscientiâ et famâ juxta beatum.* On ignore la duree de son épiscopat.

EVEMERE, ou EMERE, MARUS, VOLUSIEN, MILET, MODESTE, MAXIMIEN, FIBICIUS ou FELIX, RUSTIQUE, APRUNCULE, tous successivement évêques de Trèves, après Jamblique, n'ont laissé que leurs noms à la postérité. Les Bollandistes mettent la mort du dernier en 527.

## SAINT NICET.

527. NICET, ou NICÈCE, issu d'une famille noble du Limosin, était abbé d'un monastère dans le diocèse de Trèves, lorsqu'Apruncule laissa le siége de cette église vacant par sa mort. Gal avait été choisi par le clergé pour lui succéder; mais Thierri, roi d'Austrasie, donna la préférence à Nicet, tant à cause de l'éminence de sa vertu, que par rapport à l'éclat de sa naissance. Nicet ne fut point un prélat de cour, occupé

à flatter bassement les passions du prince : il reprenait librement les vices de Thierri et ceux de son fils Théodebert. Loin de s'offenser de cette liberté vraiment épiscopale, l'un et l'autre n'en conçurent que plus de respect pour le saint prélat. Le roi Clotaire I ne reçut pas avec la même docilité les remontrances que Nicet lui fit sur un mariage incestueux qu'il avait contracté. Son endurcissement ayant obligé l'évêque à le séparer de la communion des fidèles, ou, selon D. Ruinart, à le frapper seulement de l'excommunication mineure, il le chassa de son siége, dont il fut absent pendant le reste du règne de ce monarque. Après la mort de Clotaire, il fut rappelé par le roi Sigebert, son fils. Nicet, comblé de mérites, passa, vers l'an 566, selon M. de Hontheim, ou, suivant D. Calmet, en 569, à une meilleure vie, le 5 décembre, jour auquel il est honoré dans l'église. Grégoire de Tours fait l'éloge de son éloquence, de son zèle et de sa charité. Fortunat, évêque de Poitiers, relève les mêmes qualités dans l'éloge versifié qu'il fait de ce prélat, encore vivant alors. Son nom se trouve parmi les souscriptions du concile de Clermont, de l'an 535, de celui d'Orléans, de l'an 549, et d'un autre de Clermont de la même année, de celui de Toul en 550, de celui de Paris en 551. On a de lui quelques lettres dont les principales sont celles qu'il écrivit à l'empereur Justinien, pour l'engager à révoquer son édit en faveur des incorruptibles, et celle qu'il adressa à Clodosuinde, reine des Lombards, pour l'exhorter à faire abjurer l'arianisme à son époux Alboin. Dom Luc d'Acheri a de plus mis au jour (*Spicil.*, t. I, *nov. édit.*) deux opuscules de saint Nicet, l'un *de Vigiliis servorum Dei*; l'autre, *de Psalmodiæ bono*. C'est une chose remarquable que Nicet avait fait construire une forteresse considérable sur la Moselle, pour la sûreté de son peuple. Fortunat, dans le troisième livre de ses poésies, en a fait la description.

## SAINT MAGNERIC, GUNDERIC, SEBAUDUS, SEVERIN.

566. Magneric, disciple de saint Nicet, lui succéda dans le siége de Trèves. Il fut ami particulier de Grégoire de Tours, qui le dit issu de Tétradius, l'un des plus nobles sénateurs des Gaules. Childebert, roi d'Austrasie, l'honora d'une estime singulière, et le chargea de baptiser son fils Théodebert. La faveur dont il jouit à la cour, lui servit pour défendre les opprimés et procurer du soulagement au peuple. Fortunat, dans un de ses poëmes, fait l'éloge de son amour tendre pour ses ouailles, du soin qu'il avait de les instruire, et de ses

pieuses libéralités. Sa mort précéda celle de Childebert II, roi d'Austrasie, arrivée l'an 596. L'église honore sa mémoire le 25 juillet.

GUNDÉRIC, ou GUNGÉRIC, différent de Gaugéric, évêque de Cambrai, fut le successeur de Magneric dans l'évêché de Trèves. Il fut remplacé par SEBAUDUS, auquel succéda SEVERIN, dont on place la mort vers l'an 622.

## SAINT MODOALDE.

622 ou environ. MODOALDE, frère d'Itte, femme du maire Pepin, et mère de sainte Gertrude, abbesse de Nivelle, assista, l'an 625, en qualité d'évêque de Trèves, au concile de Reims. Le roi Dagobert, qui l'honorait de son estime et de sa bienveillance, lui céda, dit-on, son palais d'Hoéren, à Trèves, pour en faire un monastère de filles. Il fonda, outre cela, sur les bords de la Moselle, une autre maison de vierges, sous l'invocation de saint Symphorien, dont il confia le gouvernement à sa sœur, nommée Sévère. Nous avons une lettre que saint Didier, évêque de Cahors, écrivit à ce prélat pour le remercier des secours qu'il avait reçus de lui dans ses pressants besoins. Henschenius, suivi par M. de Hontheim, met la mort de saint Modoalde en 640. Le monastère de Saint-Symphorien fut le lieu de sa sépulture. Il est placé entre les saints, au 12 mai, dans les martyrologes publiés par le P. Sollier.

## SAINT NUMERIEN.

640. NUMERIEN, successeur de Modoalde dans le siége de Trèves, confirma, par un diplôme adressé aux évêques de Metz, Toul et Verdun, la fondation du monastère de Jointures, que saint Déodat, vulgairement appelé saint Dié, avait fondé dans les Vosges, après avoir quitté son évêché de Nevers. C'est le seul trait de sa vie qui soit parvenu jusqu'à nous. Les Bollandistes mettent sa mort en 666. L'église de Trèves célèbre sa fête le 5 juillet. Il est le même qui est appelé Mémorien dans un diplôme du roi Childeric, donné le 6 septembre de la huitième année de son règne. (Martenne, *ampl. Coll.*, t. II, p. 10.)

## SAINT HIDULFE.

666. HIDULFE, moine de Saint-Maximin de Trèves, issu d'une maison illustre de Bavière, et frère d'Erard, évêque de Ratisbonne, succéda immédiatement à Numerien, quoi

qu'en dise Brower, qui met entre l'un et l'autre un évêque nommé Milon ; sur quoi l'on peut voir la dissertation de Dom Belhomme, abbé de Moyen-Moutier, au troisième tome de juillet des Bollandistes, p. 210. Le même écrit sert aussi à détromper ceux qui, ne trouvant point Hidulfe dans certains catalogue des évêques de Trèves, doutent s'il l'a réellement été. Après leur avoir fait voir qu'il est assez commun dans les anciens catalogues d'évêques de supprimer ceux qui n'étaient point morts dans leur siége, on leur prouve, par trois vies de ce saint, qu'il a véritablement occupé celui de Trèves ; à quoi il faut ajouter un diplôme qu'il donna, à la tête de douze évêques, en faveur du monastère de Moyen-Moutier ; diplôme qui n'existe plus à la vérité, mais dont l'abrégé, rapporté par l'auteur de la vie de saint Dié (Surius *ad diem* 19 *junii*), a été fait anciennement sur l'original. On croit communément qu'Hidulfe ne gouverna que cinq ans l'église de Trèves. Ne trouvant pas que le fruit de ses travaux répondît à l'ardeur de son zèle, il abdiqua, vers l'an 671, et se retira dans les Vosges, où il fonda, sur le confluent de deux ruisseaux, l'un nommé Rapide, l'autre Pierri, l'abbaye de Moyen-Moutier, ainsi appelée parce qu'elle se trouve entre quatre abbayes voisines, Senones, Estival, Jointures ou Saint-Dié, et Saint-Bodon. Hidulfe y mourut, le 11 juillet de l'an 707, en odeur de sainteté.

## SAINT BASIN.

671. Basin, abbé, à ce qu'on croit, de Saint-Maximin de Trèves, fut élu pour succéder à saint Hidulfe. Après avoir gouverné saintement l'église de Trèves l'espace de vingt-quatre ans, il abdiqua, l'an 695, pour retourner à son monastère, où il mourut au plutôt l'an 704.

## LUITWIN.

695. Luitwin, ou Léotwin, neveu de Basin, lui succéda dans le siége de Trèves. Il était veuf alors, et avait un fils dont il sera parlé dans la suite. Son épiscopat fut d'environ dix-huit ans, suivant D. Mabillon, qui met sa mort en 713. Il est fondateur du monastère de Merloc, en latin *Mediolacum*, sur la Saare, où il pratiqua lui-même quelque tems la vie monastique avant son épiscopat.

## MILON.

713. Milon, fils de Luitwin, et simple clerc tonsuré, s'em-

para du siége de Trèves après la mort de son père, et s'y maintint jusqu'à la sienne, arrivée l'an 753. Il usurpa de même le siége de Reims, dont il fut dépouillé en 744, par le concile de Soissons. On prétend qu'il fut tué à la chasse par un sanglier dans une forêt près de Trèves, qui porte encore son nom.

## WIOMADE.

753. WIOMADE, ou VOÉMADE, abbé de Merloc, et de Saint-Maximin, selon l'auteur des *Gesta Trevir. Episc.*, succéda dans le siége de Trèves à Milon. D. Mabillon met sa mort en 776; mais un manuscrit de Saint-Maximin, qui est du tems de Charlemagne, la place en 791. Sous l'épiscopat de Wiomade, l'église de Saint-Pierre de Trèves (la cathédrale) fut affranchie de la juridiction de tout juge séculier dans tous ses biens et dépendances, par un diplôme du roi Pepin, donné le 17 juin 761, et confirmé, l'an 773, par Charlemagne.

## RICHBOLD.

791. RICHBOLD, dit aussi RICHBODON et RICHOODE, disciple du célèbre Alcuin, fut élevé sur le siége de Trèves après Wiomade. Il releva les écoles de Trèves qui étaient tombées dans le dépérissement. Nous avons une lettre qu'Alcuin lui écrivit, dans laquelle il le nomme Machaire; c'était le nom que Richbold avait dans l'académie de Charlemagne, dont tous les membres, à commencer par ce monarque, qui s'appelait David, avaient pris des noms différents de leurs noms de famille. M. de Hontheim met la mort de Richbold au premier octobre 804.

## WAZON.

804. WAZON, abbé de Merloc, monta sur le siége de Trèves après Richbold. Le *Gallia christ.* le fait assister, en 805, à l'assemblée de Thionville, qu'il qualifie concile, où Charlemagne donna un capitulaire sur des matières ecclésiastiques. Il mourut, l'an 809, dans la cinquième année de son épiscopat.

## AMALAIRE-FORTUNAT.

809. AMALAIRE-FORTUNAT, moine de Merloc et disciple d'Alcuin, devint le successeur de Wazon dans le siége de Trèves. Peu d'évêques de son tems, dans les Gaules, l'égalèrent en science et en vertu. L'empereur Charlemagne, son

connaisseur en fait de mérite, l'honora d'une estime singulière. L'an 811, ce monarque l'envoya prêcher la foi chez les Saxons situés au-delà de l'Elbe. L'année suivante, au retour de cette mission, il composa un livre du baptême pour répondre aux questions que Charlemagne lui avait faites sur la manière dont on instruisait les peuples touchant la nature et les effets de ce sacrement. Ce livre a été attribué à Alcuin par les premiers bibliographes : mais les PP. Sirmond et le Cointe ont démontré qu'il était de l'archevêque Amalaire. L'an 813, ce prélat fut envoyé en ambassade par Charlemagne, avec Pierre, abbé de Nonantule, à l'empereur grec Michel Curopalate, pour traiter de la paix entre les deux empires. D. Mabillon met sa mort en 814. Comme les fréquents voyages qu'il était obligé de faire par ordre de la cour, et les longs séjours qu'il faisait auprès de l'empereur, ne lui permettaient pas de vaquer, autant qu'il l'aurait voulu, au soin de son diocèse, il choisit, pour suppléer à ses absences, le célèbre chorévêque Thegan et Adalmare. Outre le traité du baptême dont nous venons de parler, nous avons d'Amalaire quelques lettres imprimées dans le septième tome du Spicilége in-4°. On y voit une grande littérature sacrée et profane, étalée peut-être avec un peu trop d'affectation.

## HETTI, OU HETTON.

814. HETTI ou HETTON, appelé aussi HETTING, abbé d'Epternac, suivant les uns, de Merloc, selon les autres, et frère de Grimold, abbé de Saint-Gal et archichapelain de l'empereur Louis le Débonnaire, fut élevé sur le siége de Trèves après la mort d'Amalaire. L'empereur le mit au nombre des commissaires généraux, ou *Missi Dominici*, établis pour veiller au maintien du bon ordre et à l'administration de la justice, chacun dans leur département. Ce fut en cette qualité qu'il manda, l'an 817, à Frothaire, évêque de Toul, d'avertir ceux qui devaient le service militaire à l'empereur Louis le Débonnaire de se tenir prêts pour l'expédition d'Italie qu'il méditait contre le roi Bernard, son neveu, qui s'était révolté. L'an 819, Hetti écrivit une deuxième lettre à Frothaire, pour le charger de veiller à l'exécution des statuts que le concile d'Aix-la-Chapelle avait faits trois ans auparavant, pour la réforme des chanoines. L'an 822, Hetti se trouva au concile de Thionville, et, l'an 829, à celui de Mayence. Il assista, l'an 840, Louis le Débonnaire dans ses derniers moments, et quelques mois après, il fut de l'assemblée d'Ingelheim, où il souscrivit le décret rendu par l'empereur Lothaire, pour le rétablissement

d'Ebbon sur le siége de Reims. Hetti ne survécut que sept ans à l'empereur Louis, et non pas onze, comme le marque Brower, étant mort, ainsi que le fait voir M. Heckard, l'an 847. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Euchaire à Trèves.

## THEUTGAUD.

847. THEUTGAUD, neveu d'Hetti, et différent de Theutgaud, abbé d'Epternac, quoi qu'en disent Brower et MM. de Sainte-Marthe, suivis par D. Mabillon, succéda, l'an 847, à son oncle dans le siége de Trèves. (De Hontheim.) Il assista, l'an 859, au concile de Savonnières. On ignore le personnage qu'il fit dans la dispute qui s'y éleva sur les canons du troisième concile de Valence, touchant les matières de la prédestination et de la grâce; mais la conduite qu'il tint, l'an 862, au concile d'Aix-la-Chapelle, sur le divorce du roi Lothaire et de Thietberge, sa femme, ne fut nullement équivoque. Entraîné par Gonthier, archevêque de Cologne, il détermina l'assemblée à prononcer la nullité du mariage, et autorisa, par ce jugement, Lothaire à épouser Valdrade, sa concubine. Il aggrava cette faute, l'année suivante, au concile de Metz, en confirmant la décision d'Aix-la-Chapelle, en présence, et du consentement des légats du pape Nicolas I. Theutgaud et Gonthier, s'étant rendus à Rome pour faire approuver au pape leurs opérations, furent trompés dans leur attente. Loin de ratifier ce qu'ils avaient fait, Nicolas cassa les actes du concile de Metz dans celui qu'il tint à Latran, et prononça une sentence de déposition contre Theutgaud et Gonthier, ainsi que contre les autres pères de l'assemblée de Metz, sans espérance pour les deux premiers de pouvoir être jamais rétablis. On a parlé, sur Gonthier, de la protestation insolente qu'il fit avec Theutgaud contre la procédure du pape. Moins emporté toutefois que son confrère, de retour en son église, l'archevêque de Trèves s'abstint des fonctions épiscopales. Il fit, dans la suite, jusqu'à trois voyages à Rome pour obtenir son rétablissement sans pouvoir y réussir. Il ne revint pas du dernier, et fut tué avec les siens, en passant de Rome dans la Sabine, vers la fin de l'an 868, sous le pontificat d'Adrien II. C'est le genre de mort que lui attribue le diacre Jean, dans la vie de saint Grégoire. Mais l'annaliste de Saint-Bertin dit qu'il mourut à Rome, sans marquer en quelle année, d'une maladie qui emporta la plupart de ses compagnons de voyage, mais qui épargna Gonthier, son confrère, qui était du nombre. Des mémoires anciens, conservés dans l'église de Cardon, mettent sa mort en 870, au rapport de Brower, (*Annal. Trevir.*

t. I, p. 423.) Ce qui est certain, c'est qu'on ne le voit point en 869 dans l'entrevue où le roi Lothaire fut réconcilié avec le pape Adrien, et Gonthier admis à la communion laïque.

## BERTULFE.

869 ou 870. BERTULFE, abbé de Merloc, fut nommé par le roi Charles le Chauve, pour succéder à Theutgaud dans le siége de Trèves. Il fut principalement redevable de cette place à la recommandation d'Adventius, évêque de Metz, son parent, lequel ayant couronné Charles, roi de Lorraine, après la mort de Lothaire, son frère, avait acquis, par là, un grand crédit auprès de ce prince. Mais Louis, roi de Germanie, regardant le royaume de Lorraine entre les mains de Charles, comme une usurpation faite à son préjudice, nomma, de son côté, le moine Walton, ou Waldon, à l'archevêché de Trèves. Ces deux nominations causèrent un schisme d'autant plus fâcheux, que l'église de Trèves, étant sans pasteur, à proprement parler, depuis la déposition de Theutgaud, avait déjà beaucoup souffert de cette longue privation. Cinq évêques ordonnèrent Bertulfe; savoir, Adventius, son parent; Arnoul, évêque de Toul; Hincmar, de Laon; Odon, de Beauvais; et Jean, de Cambrai, qu'Hincmar, archevêque de Reims, avait envoyé pour cette cérémonie. (Frodoard, *Hist.*, liv. 3, c. 21.) En conséquence, six autres prélats, tous archevêques: Hincmar, de Reims; Remi, de Lyon; Arduin, de Besançon; Erard, de Tours; Odon, de Vienne; Egilon, de Sens, écrivirent en commun, l'an 870, à Louis de Germanie, pour l'engager à retirer sa protection à Walton. (De Hontheim, *Hist. Trevir.*, tom. I, pag. 212.) Louis se rendit à leur prière, et Walton, abandonné, laissa, par sa retraite, le champ libre à son compétiteur. Bertulfe assista aux conciles d'Attigni et de Douzi, tenus, en 870 et 871, au sujet d'Hincmar, évêque de Laon, et en 873, le 26 octobre, au concile de Cologne, où l'on confirma les statuts de l'archevêque, touchant les monastères des chanoines, et fut présent, le lendemain, à la dédicace de l'église cathédrale de cette métropole. L'an 878, il fut invité au concile de Troyes par le pape Jean VIII; mais on ne voit pas qu'il s'y soit rendu, et son nom ne paraît pas dans les souscriptions des actes de cette assemblée. Le pape ayant accordé, le 6 septembre de la même année, le *pallium* à Walon, évêque de Metz, pour sa vie, sans consulter l'archevêque de Trèves, son métropolitain, celui-ci s'en formalisa comme d'une entreprise faite sur ses droits. Il manda Walon, l'année suivante, à Trèves, et lui défendit de faire usage de ce privilége. Walon eut beau lui objecter que quatre de ses prédé-

cesseurs en avaient joui sans contradiction. C'était Urbique, Chrodegand, Angelram et Drogon, fils de Charlemagne. Le métropolitain persista dans sa défense. Mais Walon se retira sans vouloir se soumettre. Hincmar trouva moyen de réconcilier les deux prélats, en persuadant à l'évêque de Metz de renoncer, pour le bien de la paix, à la faveur qu'il avait reçue du pape. Les Normands, après la mort de Louis, roi de Germanie, s'étant emparés de Trèves l'an 882, le 5 avril, jour du jeudi-saint, et l'ayant réduite en cendres, Bertulfe, obligé de prendre la fuite, revint contre eux accompagné de Walon, évêque de Metz, et du comte Adalard, à la tête d'une armée. Mais les barbares demeurèrent vainqueurs dans une bataille qu'il leur livra, et Walon y perdit la vie. Bertulfe survécut peu à ce revers, étant mort le 10 février 883. (*Regino et Gall. chr.*, tom. XIII, col. 394.)

## RATBOD.

883. Ratbod, abbé de Merloc, selon les uns, d'Epternac, suivant les autres, devint le successeur de Bertulfe dans le siége de Trèves. Il présida, l'an 888, au concile de Metz, tenu le 1er. mai. L'an 895, Zuentiboldе, ayant été fait roi de Lorraine, le nomma son archichancelier. Ratbod assista, la même année, au concile de Tribur, ou Teuver. L'an 898, par un diplôme du 5 février, Zuentibolde érigea le pays de Trèves en comté particulier, soumis immédiatement à l'autorité royale, et le donna à l'archevêque de Trèves, pour le gouverner par lui-même ou par son avoué; ce qu'il confirma, l'année suivante, par un autre diplôme : et telle est l'origine de la supériorité territoriale des archevêques de Trèves. (De Hontheim, *Hist. diplom. Trevir.*, tom. I, pag. 236-239.) Quelques tems après, Ratbod encourut la disgrâce de Zuentibolde, qui le frappa dans un accès de colère. Ce trait de brutalité fut, sans doute, un de ceux qui déterminèrent les seigneurs lorrains à secouer le joug de ce prince. L'an 902, Ratbod obtint de Louis, roi de Germanie et de Lorraine, la ratification du privilége accordé à l'archevêque Wiomade, par le roi Pepin, d'être exempt de la juridiction de tout juge séculier. L'an 913, le roi Charles le Simple, devenu maître de la Lorraine après la mort de Louis, rendit un diplôme le 13 août, par lequel il statua que l'élection de l'archevêque de Trèves serait faite par le clergé et le peuple. M. de Hontheim met la mort de Ratbod au 30 mars de l'an 915.

## ROGER.

915. Roger, ou Ruotger, monta sur le siége de Trèves

après la mort de Ratbod. L'an 921, il fut présent au traité de paix que Charles le Simple et Henri I firent à Bonn, touchant la Lorraine. Albéric de Trois-Fontaines, parlant de ce traité, dit que *l'église de Trèves, laquelle, avec ses suffragants, avait été jusqu'alors sous la domination des rois de France, fut cédée aux rois de Germanie*; ce que les faits rapportés ci-devant, ne permettent pas, quant à la proposition incidente, d'admettre sans exception. L'an 927, Roger tint, à Trèves, un concile provincial, dont les actes sont perdus. D. Mabillon met sa mort en l'année suivante, et D. Calmet au 27 janvier 930. Un diplôme publié par M. de Hontheim (tom. I, pag. 273), prouve du moins qu'il vivait encore l'an 929. Ce prélat fut archichancelier du roi Charles le Simple, en Lorraine.

## ROBERT.

929 ou 930. ROBERT, que Brower fait sans fondement fils de Rodolphe II, roi d'Arles et de Berthe; et qu'Albéric de Trois-Fontaines dit né de Thierri, duc de Saxe, et frère de Mathilde, femme de Henri I, roi de Germanie, fut le successeur de l'archevêque Roger. On le voit présent à plusieurs assemblées ecclésiastiques, dont les principales sont le concile d'Erfort, tenu l'an 932, celui de Verdun, auquel il présida l'an 947, et celui d'Ingelheim, assemblé, dans le mois de juin 948, par le légat Marin, pour établir une paix solide entre le roi Louis d'Outremer et Hugues le Grand, duc de France. Il obtint, l'an 947, du roi de Germanie, Otton I, la confirmation du privilége d'exemption accordé à son église par les rois Zuentibolde et Louis, son successeur. Il mourut de la peste, pendant une grande assemblée de seigneurs, à Cologne, l'an 956. Son corps, rapporté à Trèves, y fut inhumé dans l'église de Saint-Paulin. (*Gall. chr.*, tom. XIII, col. 397.) Ruotger, dans la vie de saint Brunon, archevêque de Cologne, qualifie Robert de prélat magnifique, *magnificus præsul.*

## HENRI I.

956. HENRI, frère de Poppon, évêque de Wurtsbourg, et parent d'Otton I, roi de Germanie, monta sur le siége de Trèves après la mort de Robert. Otton étant parti pour l'Italie l'an 961, Henri alla l'y joindre vers le milieu de l'an 963, et non plutôt; car on voit, par un diplôme et par les actes du concile, qu'Otton, alors empereur, fit tenir cette année à Rome, qu'il arriva plus tard que lui dans cette ville. Ayant accompagné ce prince à son retour, il mourut de la peste à Parme, l'an 964,

suivant le continuateur de Reginon, et d'autres. Mais il est difficile de concilier ceci, avec un acte que Henri signa de sa propre main, le 17 septembre 964, à Trèves. (De Hontheim, *hist. diplom. Trevir.*, tom. I. pag. 301.) Ce fut sous l'épiscopat de Henri, que l'empereur Otton accorda, l'an 962, le titre de chapelain de l'impératrice à l'abbé de Saint-Maximin de Trèves. (Voy. *le diplôme de cette concession dans l'Hist. diplom. de Treves*, tom. I, pag. 292.)

## THIERRI I.

965. THIERRI, prévôt de l'église de Mayence et archidiacre de celle de Trèves, succéda dans ce dernier siége, l'an 965, à l'archevêque Henri, suivant le continuateur de Reginon, et l'annaliste saxon. L'an 969, dans un pèlerinage qu'il fit à Rome, il obtint du pape Jean XIII, la primauté sur les évêques de Gaule et de Germanie. Le pape, dans sa bulle, déclare même qu'il ne fait que confirmer l'ancien droit de l'église de Trèves. L'an 975, un nouveau voyage qu'il fit en cette ville lui valut auprès de Benoît VII, une nouvelle bulle, qui, en ratifiant celle de Jean XIII, y ajouta plusieurs prérogatives, comme de permettre à l'archevêque de Trèves, de faire porter la croix devant lui, de même que l'on faisait devant celui de Ravenne, d'accorder l'usage de la dalmatique aux prêtres et aux diacres qui le servaient à l'autel, etc. La bulle est du 18 janvier. Thierri, de retour dans son diocèse, alla mourir à Mayence, le 5 juillet de la même année. Il y fut enterré dans l'église de Saint-Gengoul, qu'il avait fait construire, et où il avait établi douze chanoines. (De Hontheim, *Prodromi*, pag. 746.) Sous son épiscopat, suivant Trithême et M. de Hontheim (*ibid.*, pag. 330), les chanoines de la cathédrale renoncèrent à la vie commune qu'ils avaient observée jusqu'alors.

## EGBERT DE HOLLANDE.

975. EGBERT, fils de Thierri II, comte de Hollande, fut le successeur de l'archevêque Thierri. Il fit briller les vertus pastorales sur le siége de Trèves. L'an 979, il assista au concile d'Ingelheim. L'an 983 ou environ, le fameux Gerbert, enseignant les lettres en Lombardie, lui écrivit pour l'exhorter à lui envoyer des élèves. Le zèle connu d'Egbert pour l'instruction de son clergé, ne permet pas de douter que cette lettre n'ait eu son effet. Otton III ayant succédé, la même année, à son père Otton II, dans le royaume de Germanie, eut pour antagoniste Henri le Querelleur, duc de Bavière, dans le parti du-

quel Egbert se laissa entraîner, ainsi que Warin, archevêque de Cologne, et Poppon, évêque d'Utrecht. Lothaire, roi de France, profitant de ces troubles, avait fait irruption dans la Lorraine, et s'était rendu maître de la ville de Verdun, dont il avait fait prisonnier le comte Godefroi, qui la défendait avec son oncle Sigefroi, comte de Luxembourg. Ce monarque étant mort le 2 mars 986, on traita de la paix, entre l'empire et la France, sous Louis V, son successeur, et on indiqua, pour ce sujet, une conférence, entre les grands des deux monarchies, au 18 mai de l'an 986. Gerbert, tenant pour lors l'école de Reims, écrivit, de la part d'Adalbéron, à l'archevêque de Trèves, pour l'inviter à s'y trouver. Ceci dément Guillaume de Nangis, qui veut que la paix ait été faite du vivant de Lothaire, et que ce prince ait lui-même tiré les comtes Godefroi et Sigefroi de la prison où il les avait fait renfermer. MM. de Sainte Marthe placent la mort d'Egbert en 989; mais M. de Hontheim la met au 9 décembre 993, d'après le nécrologe de Fulde.

## LUDOLFE.

994. LUDOLFE, saxon de naissance, fut tiré de l'église de Goslar pour être placé sur le siège de Trèves. Il assista, l'an 995, au concile de Mouson, et, l'an 1007, à celui de Francfort. Il mourut le 8 avril de l'an 1008, suivant l'annaliste saxon et la chronique de Quedlimbourg. Herman le Contract l'appelle un savant prélat.

## MEGINGAUD.

1008. MEGINGAUD ou MEINGAUD, prévôt, suivant Albéric, de l'église de Mayence, fut nommé par Henri II, roi de Germanie, dont il était chancelier, *primiscrinius*, archevêque de Trèves, sans égard pour l'élection mendiée que le chapitre avait faite d'Adalbéron, son beau-frère, fils de Sigefroi, comte de Luxembourg, jeune homme dont le plus grand mérite était d'être frère de la reine, et que cette seule considération avait fait élire. De là naquit un schisme qui eut des suites fâcheuses. Adalbéron, aussitôt après son élection, se fit prêter serment par la milice du pays, s'empara du palais qui était dans la ville, et fortifia de tours le pont de la Moselle. Megingaud, par là, trouva toutes les avenues fermées, lorsqu'il se présenta pour prendre possession de l'archevêché. Il assembla quelques troupes avec lesquelles il entreprit d'expulser son rival; mais ses efforts n'aboutirent qu'à faire beaucoup de mal sans aucun fruit. Le roi, informé de la résistance d'Adalbéron, vint lui-

même sur les lieux avec une armée, mit le siége devant le palais de Trèves, le second dimanche après Pâques de l'an 1008, et le continua jusqu'au premier septembre suivant. La vigoureuse défense des assiégés, malgré les grandes pertes qu'ils essuyèrent, l'obligea de l'abandonner. Ceux-ci, cependant, pressés par la famine et hors d'état, par les pertes qu'ils avaient essuyées, de faire une plus longue défense, étaient disposés à se rendre; mais Henri, duc de Bavière, les en détourna, suivant Dithmar, et engagea le roi par ruse, à lever le siége et à leur permettre de se retirer sans qu'on leur fit aucun mal. Toutefois, avant de partir, il fit abattre le pont qu'Adalbéron avait fait fortifier, et ayant confirmé la nomination de Megingaud, il le plaça dans le château de Coblentz, d'où il gouverna son diocèse jusqu'à la fin de ses jours. Herman le Contract et Albéric mettent sa mort à l'an 1015, et Dithmar en fixe le jour au 24 décembre. Mais le biographe de Saint-Meinwerc atteste qu'à la fin du mois d'avril 1016, il avait commencé la neuvième année de son épiscopat. De Coblentz où il était décédé, il fut transféré à Trèves, pour y être inhumé dans le caveau de ses prédécesseurs.

## POPPON.

1016. POPPON, prévôt de l'église de Bamberg, né l'an 979, fils de Léopold, margrave d'Autriche, fut nommé par l'empereur Henri II, pour remplacer Megingaud dans le siége de Trèves. Le mérite de Poppon détermina sa nomination, qui fut confimée, dans la suite, par le consentement du clergé et du peuple. Pour se mettre en possession de son siége, il fut obligé de prendre les armes. Il le fit avec succès. Adalbéron, dans ces entrefaites, lui remit le palais avec tous les châteaux dépendants de l'église de Trèves, et retourna dans le monastère où la collégiale de Saint-Paulin de Trèves, dont il était prévôt. Poppon, le 6 janvier de l'an 1017, reçut la consécration épiscopale, et, le 8 avril suivant, le pape Benoît VIII lui envoya le *pallium*. L'an 1018, l'empereur lui donna son palais de Coblentz, avec toutes ses dépendances, et vers le même tems, il confirma les immunités de l'église de Trèves, par un diplôme qui est sans date. Poppon, l'année suivante ou environ, s'appliqua à relever l'église de Saint-Pierre, qui tombait en ruine, et lui donna une forme nouvelle. L'an 1028, il entreprit, suivant Albéric, le pèlerinage de la Terre-Sainte. Le B. H. Siméon, qui se fit depuis reclus, l'accompagna dans ce voyage. Pendant son absence, Gilbert, comte de Luxembourg, s'étant jeté sur les terres de l'église de Trèves, y com-

fait de grands dégâts. ( Voy. *les comtes de Luxembourg.* ) L'an 1036, Thiéfrid, avoué de l'église de Trèves, ayant épousé, contre les canons, sa parente au cinquième degré, suivant le droit civil qui servait alors de règle pour compter les degrés de consanguinité dans les mariages, et voulant la retenir, s'adressa à l'archevêque Poppon, pour obtenir dispense; sur quoi M. de Hontheim observe que la discipline moderne de s'adresser au pape pour faire lever les empêchements dirimants du mariage, n'était pas encore alors en usage, qu'elle ne s'établit même que long-tems après, puisque cette réserve n'est pas même énoncée dans les décrétales de Grégoire IX. Poppon accorda la dispense, mais ce ne fut pas gratuitement; Thiéfrid, pour l'obtenir, fut obligé de donner douze manses ( *duodecim mansos* ) à l'église de Trèves. On entend par manse, la quantité de terres qu'une paire de bœufs peut labourer par an, ou qui suffit pour nourrir une famille de paysans; ce qui revient, au jugement des personnes versées dans l'agriculture, à soixante-quatre arpents. Selon cette estimation, les six mille six cent cinquante manses que l'abbé de Saint-Maximin céda, l'an 1023, à l'empereur Henri II ( de Hontheim, *hist. diplom. Trevir.*, tom. I, pag. 358 ), reviendraient à quatre cent vingt-cinq mille six cents arpents; ce qui paraît incroyable.

L'an 1038, Poppon écrivit au pape Benoît IX pour lui demander un évêque suffragant, attendu la multitude des affaires dont il était chargé. Benoît lui envoya un homme qu'il donne dans sa réponse pour un personnage de mœurs très agréables, comme son nom, dit-il, l'exprime. Ce nom ne se rencontre nulle part : mais le P. Papebrock croit que ce fut l'archiprêtre Gratien, le même qui, ayant depuis engagé Benoît et Sylvestre, son concurrent, à mettre fin au schisme par une démission, fut élu à leur place sous le nom de Grégoire VI. Par la même lettre, où Poppon demandait un évêque suffragant, il priait le pape de canoniser le B. H. Siméon, reclus, mort, l'an 1035, à Trèves. Benoît l'accorda, par sa bulle du 8 septembre 1042. C'est le second exemple d'une canonisation faite d'un personnage étranger par le saint siége. On sait que celle de saint Ulric, ou Udalric, d'Augsbourg, est le premier. Benoît, dans sa bulle, dit qu'il a fait cette cérémonie dans une grande assemblée du clergé romain, *Collectâ romani nostri Cleri splendidâ fraternitate* : ce qui doit s'entendre d'un synode de tout le diocèse de Rome; car, suivant la remarque du P. Lupus, depuis que les papes s'étaient réservé le droit de canoniser les saints, ils n'en faisaient usage que dans un synode jusqu'à Eugène III, qui se contenta d'assembler un simple consistoire pour la canonisation de l'empereur Henri II, fondé sur cette raison que *l'autorité de*

*l'église romaine est le fondement de tous les conciles.* Poppon bâtit à Trèves, en l'honneur du nouveau saint, une église où il mit des chanoines qu'il dota avantageusement. Ce prélat, recommandable par sa vigueur, son savoir et sa vertu, termina sa carrière le 16 juin 1047.

Il ne faut point confondre ce prélat, comme ont fait les auteurs anciens de ses deux vies manuscrites, avec Poppon, évêque de Sleswick, qui fut envoyé par l'empereur Otton I et Adalgad, archevêque de Brême, pour convertir les Danois. (Boll., t. I, *jun.*, page 107.)

## EBERHARD.

1047. Eberhard, prévôt de Worms, fils d'Ezelin, comte en Suabe, fut élu par le clergé et le peuple pour succéder à l'archevêque Poppon. Sa dévotion envers le saint siége le porta à faire de fréquents pèlerinages à Rome. Dans un des premiers qu'il fit, il obtint, du pape Léon IX, la confirmation de la primatie de l'église de Trèves dans les Gaules et la Germanie. Elle fut accordée dans un concile que le pape tint à Rome dix-sept jours après Pâques de l'an 1049, comme porte sa bulle, à laquelle souscrivit l'archevêque de Lyon avec cette restriction, *Salvâ ecclesiæ Lugdunensis auctoritate.* Les conditions que le pape attacha à cette faveur, furent que les archevêques enverraient tous les ans des députés au saint siége, et qu'eux-mêmes s'y rendraient en personne tous les trois ans. Le pape étant venu tenir un concile à Reims, au commencement d'octobre de la même année, notre prélat l'y accompagna, et prétendit, en vertu de sa primatie, occuper la première place après le souverain pontife. Ses clercs l'appuyèrent de toutes leurs forces; mais l'archevêque de Reims, soutenu de son côté par les prélats français, refusa de lui céder la préséance. Le pape, ne voulant point décider alors ce différent, fit disposer les siéges dans l'assemblée de manière que tout le monde fut content. L'an 1060, ou environ, Conrad, comte de Luxembourg, ayant fait revivre les querelles de ses prédécesseurs avec l'église de Trèves, il en vint à cet excès, qu'ayant saisi l'archevêque Eberhard, tandis qu'il faisait la visite de son diocèse, il lui déchira ses habits pontificaux, répandit les saintes huiles, et emmena prisonnier le prélat. (*Gesta Trevir. Archiep.*; Martenne, *ampliss. Coll.*, tome IV, col. 172.) Cette nouvelle étant venue à Trèves, on y cessa la célébration du service divin jusqu'à ce qu'on eût reçu la décision du pape sur cet attentat. C'était alors Alexandre II qui occupait le saint siége : ainsi, cet évévement doit être au plutôt de l'an 1059. Le pontife ayant assemblé un concile sur ce sujet, y ex-

communia le comte, laissant néanmoins à l'archevêque le pouvoir de l'absoudre. Conrad, sur ces entrefaites, rendit la liberté au prélat après en avoir reçu des otages. La sentence d'excommunication étant arrivée de Rome quelque tems après, fit rentrer le comte en lui-même. Il s'humilia devant l'archevêque, qui lui imposa pour pénitence de faire le pèlerinage de la Terre-Sainte. (*Voyez* Conrad, *comte de Luxembourg.*) L'an 1065, ou environ, Eberhard eut avec Thierri, abbé de Saint-Maximin, un différent qu'il entreprit de vider par les armes : mais il paraît qu'après quelques hostilités, l'archevêque et l'abbé se réconcilièrent ; car on voit, dans le nécrologe de Saint-Maximin, qu'Eberhard y avait fondé son anniversaire. Il mourut, l'an 1066, le 15 avril, veille de Pâques, après avoir célébré dans son église l'office entier du samedi-saint. Berthold de Constance met sa mort en 1065, suivant le style de Trèves. L'auteur du *Gesta Trevir. Archiep.*, dit de ce prelat, *quem magna morum probitas, consilium atque prudentia decorabat.*

## CONON I.

1066. Conon, ou Conrad, primicier de l'église de Cologne, né de parents nobles, à Pfulingen, en Suabe, suivant l'auteur contemporain de ses actes, nommé prévôt de l'église de Cologne par l'archevêque Annon, fut élevé par ce prélat, alors régent du royaume de Germanie, sur le siége de Trèves, sans avoir demandé le consentement du clergé et du peuple. Annon, sachant qu'il trouverait de l'opposition à Trèves, lui donna une escorte pour se faire introniser de force. Les Trévirois, irrités de ce coup d'autorité, vinrent en armes au-devant de Conon, sous la conduite du comte Thierri, vidame de Trèves, jusqu'à Biedbourg, village à 16 milles de Trèves, pour le repousser. Ils attaquent la maison où il était descendu, et, après avoir tué plusieurs de ses gens, forcent les portes, et se rendent maîtres de sa personne. Thierri l'emmena lié et garrotté dans le château d'Urzich, où, après l'avoir tourmenté pendant quatorze jours, il le fit mourir, en le précipitant d'un rocher, le 1er. juin 1066. Son corps fut inhumé à l'abbaye de Tholey. Après sa mort, on lui attribua des miracles qui l'ont fait mettre au nombre des martyrs.

## UDON, OU EUDES.

1067. Udon, ou Eudes, fils d'Everhard, comte de Nellembourg, en Suabe, et d'Ide, fondateurs de l'abbaye de Schaffusen, fut élu, l'an 1067, archevêque de Trèves par le clergé

et le peuple, après qu'on eut apaisé la colère du roi de Germanie, qui avait juré de venger la mort de Conon, par la ruine de cette ville. Brower met son sacre en 1068. La grande chronique belgique fait l'éloge de sa bonne mine et de son éloquence. Il reçut, l'an 1074, commission du pape Grégoire VII, par une lettre du 6 mai, de terminer le différent de Thierri, évêque de Verdun, avec l'abbaye de Saint-Mihiel. Par un autre bref du 16 octobre suivant, ce pontife le chargeait d'examiner le démêlé qui était entre l'évêque de Toul et un clerc de son diocèse. Udon assista, l'an 1076, à l'assemblée qui se tint à Worms, le 23 janvier, pour la déposition du pape Grégoire VII, à laquelle il souscrivit avec les autres prélats. L'an 1078, Grégoire tint un concile à Rome, la première semaine de Carême, dans lequel il fut résolu d'envoyer en Allemagne des légats pour y tenir une assemblée qui pût juger lequel des deux partis, de l'empereur ou du roi Rodophe, avait le bon droit de son côté. En conséquence, il écrivit, le 9 mars de cette année, une lettre encyclique aux évêques de Germanie, dans laquelle il leur conseillait de prendre l'archevêque de Trèves, qui était favorable à l'empereur, et un autre évêque attaché à Rodolphe, pour décider du lieu et du tems où l'on assemblerait une nouvelle diète. Le pape écrivit le même jour à Udon lui-même, pour l'exhorter de travailler à la paix et le mander à Rome. Mais Udon ne reçut peut-être point sa lettre, étant mort, vers le même tems, au siége de Tubinge, où il avait accompagné l'empereur. L'annaliste saxon dit qu'il fut trouvé mort un matin dans son lit.

## ENGILBERT.

1079. Engilbert, ou Egilbert, bavarois de naissance, prévot et écolâtre de la cathédrale de Passau, fut élu le 6 janvier 1079 (n. st.) pour succéder à l'archevêque Udon. Son élection se fit d'une façon singulière, et qu'il est à propos de rapporter d'après l'auteur des Gestes des archevêques de Trèves, en remontant un peu plus haut avec lui. « Dans le tems qu'Engilbert, dit-il, était à Passau, l'évêque du lieu, par ordre de » Grégoire VII, fit publiquement lecture du décret de ce » pape contre les clercs concubinaires et contre les investi- » tures données par les laïques. Engilbert, s'étant levé, in- » terrompit le prélat dans l'église, donnant à entendre qu'il » était du parti des Schismatiques. L'évêque, le voyant ainsi » disposé, le sépara de la communion, jusqu'à ce qu'il se » fût présenté au pape pour se faire absoudre. Après avoir » hésité long-tems, Engilbert se détermina enfin à faire la

» voyage de Rome. Mais ne voulant rien faire en cela sans » avoir consulté l'empereur, il va trouver ce prince, qui lui » donne des ordres pour l'antipape Clément. Engilbert les » porte; et, après avoir rempli sa mission, sans avoir vu le » vrai pape, il apprend, en s'en retournant, qu'Udon, ar- » chevêque de Trèves, est mort, et que l'empereur est sur les » lieux pour lui donner un successeur. A cette nouvelle, il » hâte son retour et s'achemine vers Trèves. Or, l'empereur » avait donné ordre aux électeurs de choisir un sujet qu'ils » sauraient lui être agréable. On lui proposa, l'un après l'autre, » les membres du chapitre qu'on jugeait les plus dignes. Mais » le prince les rejeta tous, disant qu'ils ne lui plaisaient point, » parce qu'aucun d'eux n'avait auparavant acheté son agrément. » Trois jours s'étant déjà passés de la sorte, le quatrième, » comme on s'assemblait de nouveau pour l'élection, survint » Engilbert, comme s'il eût été envoyé du ciel; et après qu'il » eut rendu compte à l'empereur de ce qu'il avait ordre de lui » dire, le prince adressant la parole aux électeurs : Puisque nous » n'avons pu jusqu'ici, dit-il, nous accorder sur un sujet » propre à remplir le siége vacant, accordons-nous au moins » sur celui-ci. De tous les évêques de la province qui étaient » venus pour l'élection, il n'y eut que Thierri, évêque de » Verdun, dit le Grand, qui donna les mains à cette proposition » avec une partie du peuple. L'empereur, sans demander le » consentement aux autres, investit Engilbert par le bâton et » l'anneau le 6 janvier 1079. Les évêques, Hériman de Metz, » Pibon de Toul, et le reste du clergé et du peuple n'acquies- » cèrent point à ce qui se passait; mais ils n'osèrent résister » ouvertement à la volonté de l'empereur. Cependant le clergé » et le peuple, souffrant avec peine la violence qui leur était » faite, prièrent les évêques, en les menaçant même de l'au- » torité apostolique, de ne point consacrer Engilbert, leur » rappelant le décret qui défend d'ordonner un évêque qui » n'aura pas été canoniquement élu. Ainsi, les prélats étant » retournés chacun chez eux, Engilbert demeura sans bénédic- » tion. » Deux années se passèrent ainsi sans qu'il pût trouver de consécrateur. L'an 1080, l'empereur ayant écrit à Thierri, évêque de Verdun, pour l'engager à faire cette fonction, celui-ci crut devoir en prévenir le pape par une lettre où il lui représentait combien il était important de donner un pasteur à l'église de Trèves, qui en était privée depuis plus de deux années, et combien il était peu raisonnable de refuser la consécration à celui qu'on avait, selon lui, canoniquement élu. Quelque tems après (c'est-à-dire l'an 1084), l'empereur ayant mandé les suffragants de Trèves à Mayence, où d'autres évêques

l'étaient venus trouver, il fit tant par ses instances, que l'évêque de Verdun se laissa vaincre et consacra Engilbert en présence des autres prélats. De retour à Trèves, Engilbert retrouva la même opposition dans une partie de son clergé, qui lui déclara qu'on ne pouvait le regarder comme évêque, attendu qu'il avait reçu l'investiture d'une main laïque. Il lui manquait encore le *pallium :* il s'adressa, pour l'obtenir, à l'antipape Clément qui l'accorda sans difficulté. L'acte le plus célèbre qu'Engilbert fit de son ordre épiscopal, fut le sacre de Wratislas, roi de Bohême. Il s'acquitta de cette fonction, par ordre de l'empereur, dans l'église métropolitaine de Prague, le 15 juin 1086. L'an 1093, Poppon et Richer, nouveaux évêques, le premier de Metz, le second de Verdun, ayant refusé de se faire sacrer par Engilbert pour avoir reçu le *pallium* des mains de l'antipape, furent excommuniés par ce prélat. Le clergé de Metz et celui de Verdun prirent le parti de leurs pasteurs, et déclarèrent au métropolitain qu'ils ne voulaient plus communiquer avec lui. (Berthold de Constance.) Engilbert fut zélé pour le temporel de son église. Après la mort de Waleran, comte d'Arlon, Adèle, sa veuve, fit donation de certaines terres à l'église de Trèves. Mais Henri, comte Limbourg, qui prétendait qu'elles devaient lui revenir après la mort d'Adèle, s'opposa à cette donation, et prit les armes pour en empêcher l'effet. Le prélat, après avoir employé la force pour repousser la force, eut recours aux armes spirituelles, et frappa le comte d'excommunication. Il paraît que, dans la suite, il y eut un accommodement entre les parties. Engilbert finit ses jours le 5 septembre 1101, et fut inhumé dans sa cathédrale.

## BRUNON.

1101. **Brunon**, fils d'Arnoul, comte de Bredeheim, et d'Adélaïde, prévôt des églises de Trèves, de Spire et de Saint-Florent de Coblentz, fut nommé archevêque de Trèves, dans les fêtes de Noël 1101, à Mayence, par l'empereur Henri IV, à la demande du clergé et du peuple qui lui avaient envoyé une députation à ce sujet. Comme il était présent à sa nomination, le prince, après lui avoir donné l'investiture par l'anneau et le bâton pastoral, le fit ordonner dans la même ville, le 13 janvier 1102, par Adalbéron, évêque de Metz, assisté de Jean, évêque de Spire, et de Richer de Verdun, en présence des archevêques de Cologne et de Mayence. Le 2 février suivant, il fit son entrée à Trèves aux acclamations de tout le peuple. Il fit, l'an 1104, un voyage à Rome pour rendre visite au pape Pascal,

qui le reçut avec honneur, et l'admit dans un concile qu'il tenait alors. Mais ayant appris qu'il avait été investi d'une main laïque par la crosse et l'anneau, et que, sans avoir reçu le *pallium*, il s'était ingéré de dédier des églises et de conférer les ordres, il le déposa de l'épiscospat : bientôt, néanmoins, sur les marques de repentir qu'il donna, il le rétablit et lui accorda le *pallium*, après lui avoir imposé pour pénitence de s'abstenir de l'usage de la dalmatique pendant trois ans.

L'an 1106, après la mort de l'empereur Henri IV, Brunon fut nommé, non par les princes de l'empire, comme le marque l'auteur du *Gesta Trevir. Episcop.*, mais par Henri V lui-même, âgé pour lors de vingt-cinq ans, pour faire sous lui les fonctions de ministre et de conseiller aulique. Mais les contradictions que lui fit essuyer le chancelier Adalbert, depuis archevêque de Mayence, le dégoutèrent de cet emploi et l'engagèrent à s'en démettre. L'an 1107, il fut de l'ambassade que l'empereur Henri V envoya au pape Pascal II, à Châlons-sur-Marne, pour conférer avec lui touchant les investitures. Suger, dans la vie de Louis le Gros, nous représente tous ceux qui composaient cette ambassade, comme des hommes durs et intraitables, à l'exception de l'archevêque de Trèves, « prélat, dit-il, » agréable, poli, doué d'éloquence et de sagesse, lequel, étant » accoutumé à chausser le cothurne français, harangua le pape » et sa cour, d'une manière qui plut beaucoup ». Cet historien rapporte la substance du discours de Brunon, qu'il est bon de remettre ici sous les yeux de nos lecteurs. Après des offres de service, faites au pape et à la cour romaine, de la part de Henri, sauf le droit de sa couronne, il exposa en deux mots l'état de la question. Il dit donc, que dès le tems de saint Grégoire le Grand et de plusieurs autres papes, le droit de l'empereur était qu'avant que l'élection d'un évêque fût publiée, elle était portée à sa connaissance, et que si la personne dont on avait fait choix, lui convenait, il y donnait son consentement; qu'ensuite l'élu étant sacré librement et sans simonie, il revenait à la cour pour recevoir du prince l'investiture par la crosse et l'anneau, et pour lui jurer foi et hommage. Il ajoutait que si sa sainteté voulait conserver cet usage si raisonnable et si ancien, la paix était faite, et que l'église et l'empire seraient désormais parfaitement d'accord. Ce discours, aujourd'hui, ne trouverait point de contradicteurs : mais Pascal et sa cour étaient trop prévenus pour s'y rendre. L'évêque de Plaisance, chargé de répondre, dit que l'église, rachetée et mise en liberté par le sang de Jésus-Christ, ne devait plus rentrer dans l'esclavage, comme cela arriverait, si elle ne pouvait choisir un prélat sans consulter le prince; que c'était un attentat contre Dieu, qu'un

laïque donnât l'investiture par la verge et l'anneau, qui appartiennent à l'autel; et que les évêques et les prêtres dérogeraient à leur onction, en mettant leurs mains consacrées par le corps de notre sauveur entre des mains séculières ensanglantées par l'épée. Les cris des Allemands ne lui permirent pas de s'étendre davantage. Les conférences furent rompues, mais Brunon remporta la gloire d'avoir fait tout ce qui avait dépendu de lui pour les conduire à une heureuse fin. La même année, Pascal lui donna commission d'absoudre de l'excommunication Otbert, évêque de Liége, partisan de l'empereur Henri IV. Brunon fut joint, l'an 1109, à l'archevêque de Cologne pour une nouvelle ambassade que l'empereur envoyait au pape, à Rome. Elle n'eut pas un meilleur succès que la première. (*Chron. Hildesh.*)

L'an 1113 ou environ, Brunon écrivit à Raoul le Verd, archevêque de Reims, pour lui rappeler l'ancienne union de leurs églises, qui était telle, qu'elles se traitaient de sœurs, comme il paraît par divers témoignages des anciens, et surtout du fameux Hincmar. En conséquence de cette union, il écrivit, l'an 1115, deux autres lettres au même Raoul, pour le prier d'employer son autorité et celle de ses suffragants, contre Nicolas de Rumigni et Gui de Guise, ses diocésains, qui pillaient les biens que l'abbaye d'Hoéren de Trèves possédait en France. Vers l'an 1119, Brunon, l'on ne sait à quelle occasion, écrivit à l'empereur Henri V, pour lui rappeler les services qu'il lui avait rendus. On voit dans cette lettre, rapportée par Brower, qu'il avait accompagné ce prince dans son expédition d'Italie, et qu'il y avait combattu plus d'une fois à la tête de ses gens. L'an 1120, le pape Calliste II, qu'il était venu trouver à Cluni, lui accorda deux brefs, datés, l'un et l'autre, du 3 janvier. Par le premier, il le déclare exempt de la juridiction de tout légat, excepté du légat *a latere*, et cela pour arrêter les entreprises d'Adelbert, archevêque de Mayence, qui, fier de son titre de légat, s'en prévalait pour inquiéter l'archevêque de Trèves; par le second, Calliste confirme à notre prélat son droit de métropolitain sur les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun. Etienne, évêque de Metz et neveu du pape, avait occasioné ce bref, parce qu'ayant été décoré du *pallium* par son oncle, honneur dont cinq de ses prédécesseurs avaient déjà joui, il se regardait lui-même comme métropolitain, et prétendait ne point relever de l'archevêque de Trèves. Calliste, étant rentré dans Rome le 3 juin de la même année, écrivit à Brunon pour lui apprendre cette heureuse nouvelle; ce qui prouve la grande intimité qui régnait entre eux. Guillaume, comte de Luxembourg, ayant fait ravager, vers l'an 1120, par ses gens, les terres de l'église de Trèves, l'archevêque lança

contre eux et contre leur maître une sentence d'excommunication. Elle fit son effet, et le comte, effrayé, écrivit une lettre très-soumise au prélat, pour lui demander l'absolution, promettant de réparer tout le mal qu'il avait fait. Brunon, l'an 1123, à sa demande, ratifia, par un décret du 7 octobre, la confirmation qu'il avait donnée de tous les droits et possessions de l'abbaye de Munster, fondée, l'an 1083, par le comte Conrad, son père. Ce prélat mourut le 25 avril de l'an 1124, et fut enterré dans sa cathédrale, auprès d'Engilbert, son prédécesseur.

## GODEFROI.

1124. GODEFROI, liégeois de naissance et doyen de l'église de Trèves, fut élu, par les intrigues de Frédéric, comte de Toul, au mois de juillet, après deux mois et huit jours de vacance du siége, pour succéder à l'archevêque Brunon. Au bout d'un an, plusieurs membres de son clergé, mécontents de son gouvernement, s'élevèrent contre lui, prétendant que son entrée dans l'épiscopat n'avait point été régulière. Le tems, loin de calmer les esprits, ne fit que les aigrir. Enfin les choses en vinrent au point que, la troisième année de son épiscopat (l'an 1127), Godefroi, sentant le fardeau au-dessus de ses forces, fit son abdication après avoir occupé le siége, disent les actes des archevêques de Trèves, deux ans dix mois et onze jours. M. Schannat, dans son Histoire de Worms (part. 3, p. 252), dit qu'il fut déposé dans le concile tenu en cette ville par le cardinal-légat Pierre, au mois de mai, comme étant entré par une voie simoniaque dans l'épiscopat. Quoi qu'il en soit, il survécut à sa destitution jusqu'au 14 novembre 1128, époque de sa mort.

## MEGINHERE.

1127. MEGINHÈRE, d'une famille noble de Liége, élevé dès son enfance parmi le clergé de Trèves, fut élu, dans le mois de juin 1127, pour remplir le siége de cette église. A peine fut-il installé, qu'il se vit obligé de prendre les armes pour repousser Guillaume, comte de Luxembourg, lequel, oubliant les promesses qu'il avait faites à l'archevêque Brunon, était venu, de nouveau, faire des courses sur les terres de l'église de Trèves. Meginhère le mena si vigoureusement, qu'il le réduisit à demander la paix. L'année suivante, au Carême, il partit pour Rome, où il reçut la consécration et le *pallium*, des mains du pape Honorius. Ce prélat était de mœurs sévères; il entreprit de réformer le clergé de son diocèse, et sévit prin-

cipalement contre les clercs concubinaires. Mais son zèle, faute de discrétion, ne servit qu'à irriter les coupables et à lui faire beaucoup d'ennemis. L'an 1129, se voyant en butte à la plus grande partie de ses ouailles, il entreprit une seconde fois le voyage de Rome, dans le mois de novembre, pour faire part de ses peines au pape. Dans ce tems-là, Conrad, duc de Suabe, le compétiteur du roi Lothaire, était en Italie, avec son armée. Piqué contre Meginhère, qui l'avait excommunié par ordre du pape, il le fit arrêter par ses gens près de Parme, et le mit en prison dans cette ville. Il y mourut de chagrin, le premier octobre de l'année suivante, après avoir perdu la vue quelque tems auparavant. L'évêque de Parme le fit inhumer dans sa cathédrale, avec les habits qu'il s'était préparés à lui-même pour la cérémonie de ses funérailles. (*Gesta Trevir., Archiep.*)

## ALBÉRON.

1131. ALBÉRON, ou ADALBÉRON, de la maison de Monsterol, ou de Montreuil, près de Bayon, en Lorraine, chanoine et archidiacre de Toul et de Verdun, ensuite princier de l'église de Metz, devint le successeur de Meginhère sur le siége de Trèves. Ce n'était pas sur lui qu'on avait, premièrement, jeté les yeux. Brunon, chanoine de Trèves et neveu de l'archevêque Brunon, avait d'abord été demandé, pour archevêque, par le clergé et le peuple; mais il refusa cet honneur dans l'espérance, dit Balderic, d'obtenir un bénéfice plus considérable du pape Innocent II, son ami. Alors, en présence du roi Lothaire, du cardinal d'Albano et des évêques de Metz et de Toul, qui étaient sur les lieux, les chanoines proposèrent trois sujets. Mais les barons et les autres laïques, excités par Louis, vidame de Trèves, les rejetèrent tous trois, et demandèrent Gebhard, évêque de Wurtzbourg. Les chanoines, ne pouvant se résoudre à l'accepter, consultèrent les évêques de Metz et de Toul, qui leur conseillèrent d'élire Albéron. Les laïques, informés de cette disposition, firent tant de tumulte, qu'on remit l'élection à un autre tems. Le roi Lothaire, en partant, manda les chanoines à Mayence, pour procéder de nouveau à une élection. Onze des principaux et des plus hardis élurent, pour archevêque, Albéron, les autres ayant refusé de voter par la crainte des laïques. Le peuple, effectivement, entra dans une grande fureur lorsqu'il apprit cette nomination, et ne menaçait de rien moins, que de mettre le feu aux maisons des chanoines. Le roi, dans la crainte d'augmenter la sédition, refusa de confirmer Albéron, quoiqu'on eût fait ce choix dans l'espérance

qu'il lui serait agréable, et renvoya l'affaire au saint siége. Le pape, instruit de ce qui s'était passé par une lettre de ceux qui avaient élu Albéron, confirma son élection; et, comme il refusait d'y acquiescer, il le priva de ses bénéfices et l'interdit de ses fonctions pour le punir de sa résistance. Peu de tems après (au mois d'octobre 1131), Innocent tint un concile à Reims. Albéron, s'y étant rendu avec quelques-uns de ses chanoines, se soumit à la volonté du pape, qui, l'ayant fait revêtir d'une chappe, le plaça parmi les archevêques; puis, l'ayant emmené à Vienne, après le concile, il le sacra dans cette ville, et le renvoya dans son diocèse avec le titre de légat pour lui attirer plus de respect. Il arriva dans la ville de Trèves, à la tête d'une troupe de cavalerie pour imposer à ses ennemis, et fut reçu du clergé et du peuple avec acclamations. Mais le roi Lothaire refusa de le mettre en possession des régales, parce que, contre l'usage, il s'était fait sacrer avant d'avoir reçu l'investiture et d'avoir prêté le serment de fidélité. Albéron eut peine à faire revenir le roi sur son compte; mais à la fin, avec les secours de ses amis, il recouvra ses bonnes grâces et les régales. Ce prélat, suivant Balderic, son domestique et son historien, était d'un caractère singulier. Doué d'une sagacité merveilleuse, rien, dans les affaires épineuses, n'échappait à sa prévoyance; il était d'ailleurs ferme dans ses résolutions, et ne se laissait point ébranler par la crainte. Doux et humain, lorsqu'il ne rencontrait point de contradicteurs, ce n'était plus le même homme lorsqu'on s'opposait à ses volontés: semblable, dit Balderic, à un fleuve qui coule paisiblement tant qu'il est libre dans son cours, mais qui, barré par quelque obstacle, s'indigne, s'irrite, et rompt avec impétuosité la digue qu'on lui oppose. Voici quelques traits de sa fermeté. Les archevêques de Trèves avaient nommé un vidame pour rendre, en leur nom, la justice et veiller sur le temporel de leur église. Louis, revêtu de cet emploi depuis plusieurs années, lorsqu'Albéron monta sur le siége, l'exerçait avec une telle indépendance et un tel despotisme, qu'il avait concentré dans sa personne toute l'autorité civile, et réduit les archevêques aux seules fonctions ecclésiastiques. Sous prétexte qu'il était chargé de l'entretien de leur maison, il s'était emparé de leurs revenus, et leur fournissait à peine de quoi subsister. Il s'était même approprié leur palais, où il étalait le luxe et le faste d'un prince, tandis que ses maîtres vivaient dans l'indigence et l'obscurité. C'est ainsi que le vidame Louis s'était comporté sous les deux précédents archevêques. Nullement disposé à se laisser ainsi maîtriser, Albéron ne fut pas plutôt installé, qu'il entreprit d'abattre la tyrannie de cet officier et de rentrer dans ses droits. Il lui fallut du tems pour

en venir à bout ; mais, par une vigueur soutenue, gagnant peu à peu du terrain, il amena le vidame au point que, ne pouvant plus soutenir son ancienne dépense, il vint se jeter à ses pieds et lui remettre le palais qui ne convenait point à son état présent.

Simon, duc de Lorraine, faisait des exactions injustes sur l'abbaye de Saint-Dié, et continuait de les percevoir, malgré les remontrances de l'archevêque. Ce prélat, résolu d'employer la force pour les faire cesser, se ligua avec Etienne de Bar, évêque de Metz, et Renaud de Bar, son frère, pour faire la guerre au duc. Celui-ci, de son côté, fit alliance avec le duc de Bavière et le comte de Salm. Les deux armées s'étant rencontrées à Makeren, il y eut un grand combat où Simon remporta la victoire. Il assiégea ensuite et prit quelques places sur l'archevêque ; mais, par la médiation de l'empereur Lothaire, son beau-frère, il les lui rendit, et fit la paix avec lui. Elle dura peu. Les plaintes des religieux de Saint-Dié contre le duc, s'étant renouvelées, l'archevêque reprit les armes et mit à la tête de ses troupes le comte de Fauquemont, qui battit le duc dans un combat qu'il lui livra, et l'obligea de se renfermer dans Nanci ; mais il échoua devant cette place dont il avait tenté le siége. L'empereur Lothaire, mécontent de la conduite de l'archevêque, fournit des troupes au duc, lequel étant entré sur les terres du prélat, y fit de grands ravages. Albéron, voyant alors que la partie n'était pas égale, quitta les armes temporelles pour se servir du glaive spirituel. S'étant rendu à Aix-la-Chapelle, où l'empereur était avec le duc de Lorraine, il excommunia ce dernier, pendant les saints mystères, le jour de Pâques, et l'obligea de sortir de l'église. Brower met cet événement en 1132 ; c'est effectivement au plus tard qu'on puisse le placer. Quoi qu'il en soit, le duc, ne pouvant fléchir le prélat, eut recours au pape Innocent II, qui était alors en France. Le pontife, qu'il était venu trouver, le renvoya au prélat avec des lettres de recommandation. On tint une grande assemblée à Thionville, où Simon obtint de l'archevêque son absolution, sous la promesse qu'il fit de ne plus inquiéter sans raison l'église de Saint-Dié.

L'an 1135, l'abbé et les religieux de Senones, ayant porté leurs plaintes au prélat sur de semblables vexations que Henri, comte de Salm, commettait à leur égard, Albéron le cita au concile provincial qu'il tenait à Metz, et lui fit promettre qu'il laisserait cette abbaye en paix. Albéron, l'an 1136, accompagna l'empereur Lothaire dans son expédition d'Italie. Après que ce prince eut triomphé, l'année suivante, de Roger, roi de Sicile, et fait rendre à l'église romaine les terres dont il l'avait dé-

pouillée, il vit le pape en s'en retournant par le territoire de Rome. Ce fut là qu'Innocent nomma, le 2 octobre, l'archevêque de Trèves, son légat, dans les archevêchés de Trèves, de Mayence, de Cologne, de Saltzbourg, de Brême et de Magdebourg. L'an 1138, Albéron écrivit à ce pontife pour se plaindre de la facilité avec laquelle il recevait les appellations. Saint Bernard, son ami, qui lui servit de secrétaire en cette occasion, avait déjà lui-même adressé deux lettres très-fortes à Innocent sur ce sujet. Dans celle d'Albéron, on voit qu'avant d'accepter l'archevêché de Trèves, il avait déjà refusé plusieurs autres prélatures. Et, en effet, Balderic nous apprend que le siége de Magdebourg lui ayant été offert, il y avait fait nommer saint Norbert; que, s'étant trouvé à Halberstadt dans le tems qu'on y délibérait touchant l'élection d'un évêque, il s'enfuit sur la nouvelle qu'on pensait à lui, renonçant à un grand repas auquel il était invité ce jour-là. L'an 1139, le roi Conrad III, pressé par ses instances, lui céda le patronage de l'abbaye de Saint-Maximin, qui de tems immémorial relevait immédiatement du chef de l'empire. Les religieux se pourvurent en cour de Rome contre cette concession, et obtinrent du pape Innocent une bulle, du 6 mai 1140, qui les rétablissait dans leur première exemption. Saint Bernard écrivit deux lettres au pape pour l'engager à révoquer cette bulle, et il y réussit, comme on le voit par une seconde bulle d'Innocent, datée du 20 décembre de la même année. Les religieux de Saint-Maximin, toujours inquiétés dans leur exemption, appelèrent à leur secours Henri II, comte de Namur, à qui le roi Conrad avait ci-devant conféré l'avouerie de leur monastère. Le comte entra à main armée sur les terres de l'archevêque, et y commit de grands dégâts. Albéron, à son tour, se jeta dans le comté de Namur, où il prit diverses places qu'il fit raser pour la plupart; et, ayant appris qu'il venait à la tête de ses troupes, il le prévint, lui livra bataille, et le mit en fuite après lui avoir tué ou pris beaucoup de monde. Henri, terrassé par ces échecs multipliés, eut recours au roi Conrad, pour faire sa paix avec le prélat. Conrad, sur la fin de l'an 1145, les ayant mandés l'un et l'autre à la diète de Spire, termina leur différent par un diplôme du 4 janvier suivant, en obligeant le comte à se désister de ses prétentions et à renouveler à l'archevêque son serment de fidélité pour les terres qu'il tenait de l'église de Trèves. Ce fut saint Bernard, présent à cette assemblée, qui fut le principal négociateur de l'accommodement, comme le roi le dit lui-même dans le diplôme dont on vient de parler. (*Hist. dipl. Trevir.*, tom. I, pag. 554.) L'an 1147, Albéron, étant venu trouver le pape Eugène III à Paris, obtint de lui,

le 7 mai, une bulle confirmative de cette transaction. Sur la fin de la même année, Albéron reçut le pontife à Trèves, où il tint un concile dans lequel on examina les écrits de la célèbre sainte Hildegarde, abbesse de Saint-Rupert, près de Bingh. (Voy. *les conciles*.) Ce prélat mourut à Coblentz, le 15 janvier 1152. Robert du Mont le qualifie *vir magnanimus et singularis censuræ*. Ses funérailles furent très-solennelles. Après avoir embaumé son corps, on l'apporta, dit l'auteur de sa vie, à Trèves, accompagné du clergé et du peuple, qui était venu au-devant, et on le mit en dépôt pendant un jour entier dans chacun des monastères de Trèves, jusqu'à ce qu'ils les eût tous parcourus; après quoi on l'inhuma dans sa cathédrale.

## HILLIN.

1152. HILLIN, de la maison de Fallemagne, près de Dinant, succéda, le 27 janvier 1152, dans le siége de Trèves, dont il était doyen, à l'archevêque Albéron. Peu de jours après son installation, il se rendit à Francfort, où il concourut à l'élection de Frédéric, roi de Germanie. Ce prince, après son couronnement, députa Hillin, avec l'évêque de Bamberg, au pape Eugène III pour lui faire part de son élévation. Eugène sacra de ses mains, à ce qu'il paraît, Hillin, et lui accorda le *pallium* avec le titre de légat. A son retour, il trouva les frontières de son diocèse ravagées pendant son absence par les comtes de Namur et de Vianden. Mais au lieu de prendre les armes pour repousser la violence, il employa la voie de négociation, et réussit à conclure un traité de paix avantageux avec ces deux princes. Après avoir rendu la tranquillité à son diocèse, il s'entremit pour réconcilier les Messins avec quelques seigneurs voisins qui leur faisaient la guerre, et dont le principal était Renaud II, comte de Bar. Ayant échoué dans cette entreprise, il eut recours à saint Bernard, qu'il vint trouver à Clairvaux, et l'engagea de se rendre sur les lieux pour faire une nouvelle tentative sur ces cœurs obstinés. Il était donné à ce saint de triompher des esprits les plus rebelles. Les deux armées, campées sur les bords de la Moselle, désiraient également d'en venir aux mains. Les chefs rejettent d'abord les propositions de paix que l'abbé de Clairvaux leur fait : mais le lendemain, effrayés par les miracles qu'il opère à la vue des deux armées, ils acceptent les conditions qu'il leur avait offertes, et la paix est conclue avec une réconciliation parfaite des deux parties. (*Gaufrid. vit S. Bern.*, pag. 1151.) C'est ici l'un des derniers événements de la vie de saint Bernard, qui mourut peu de tems après (le 20 août 1153). Hillin écrivit,

l'an 1154, à sainte Hildegarde pour la prier de lui faire part de ses lumières sur la vie intérieure. La sainte, dans sa réponse, lui donna des avis salutaires, dont il profita, touchant la manière de conduire son troupeau. L'an 1157, l'empereur Frédéric étant venu à Trèves, confirma le patronage de l'abbaye de Saint-Maximin à l'archevêque de Trèves, par son diplôme daté du 6 janvier. Le pape Adrien IV, la même année, ou plutôt la précédente, à ce qu'il nous semble, par ses lettres du 7 octobre, le créa son légat dans toute l'étendue du royaume de Germanie. L'empereur, choqué d'une lettre qu'il avait reçue de ce pape, dans laquelle il semblait dire qu'il lui avait conféré l'empire à titre de bénéfice, écrivit à Hillin pour lui faire part de son mécontentement. Frédéric, dans cette lettre, témoigne à notre prélat une grande estime, et relève beaucoup sa dignité de primat. On voit qu'Hillin, peu de tems après, alla trouver ce prince à Worms. (*Gall. chr.*, tom. XIII, col. 430.) L'archevêque Albéron et Pierre, son frère, avaient fondé, l'an 1131, sur leurs terres patrimoniales, l'abbaye de Belcamp pour des chanoines réguliers. Hillin, l'an 1157, confirma cette fondation par une charte donnée dans le *Synode d'automne ;* car on observait encore alors à Trèves le cinquième canon du concile de Nicée, qui ordonne de tenir tous les ans, dans chaque province, deux synodes, l'un au Carême, l'autre en automne. Hillin acquit, l'an 1159 (n. st.), par échange avec l'église de Worms, le château de Nassau et ses dépendances. La charte de cette acquisition est du 9 mars. L'empereur Lothaire II avait remis l'église de Worms en possession de cette place que les comtes de Luxembourg lui avaient enlevée de force. Hillin la céda, le 1er. avril suivant, à titre de fief aux descendants de cette maison. Hillin s'étant mis en route, l'an 1160, pour aller joindre l'empereur dans son expédition d'Italie, qui l'occupait depuis deux ans, une maladie qui lui survint l'obligea de s'en revenir. L'empereur cependant fit tenir, au mois de février, un concile à Pavie, où l'on reconnut l'antipape Victor. Mais lorsqu'on apporta les actes de cette assemblée en Allemagne, Hillin fut le seul des évêques, suivant une lettre de l'évêque de Bamberg à l'archevêque de Salzbourg, qui refusa d'y souscrire. Cependant, on voit la souscription au bas de la lettre qui fut écrite aux évêques absents du concile de Pavie. (Labbe, *Concil.*, tom. X, page 1394.) D. Calmet pense qu'il ne signa que par procureur.

Depuis quelque tems, la bourgeoisie de Trèves était partagée en tribus, qui s'étaient attribué chacune des priviléges, sous un chef appelé maître, et formaient entre elles une association semblable aux communes. La licence qui naquit de cet

établissement, porta l'empereur à l'abolir par ses lettres du 1 septembre 1161. ( *Hist. diplom. Trevir.*, tom. I, pag. 593-594. ) Ce diplôme avait encore un autre objet, qui était de concilier l'archevêque avec Conrad, palatin du Rhin, touchant les droits qui appartenaient à celui-ci, en sa qualité d'avoué de l'église de Trèves. Conrad, après avoir fait son accommodement avec Hillin, écrivit aux bourgeois de Trèves, pour les exhorter à s'abstenir de toute nouveauté. Ce prélat termina sa carrière le 23 octobre 1169.

## ARNOUL I.

1169. Arnoul, doyen de Saint-André de Cologne, fut élu, par le clergé et le peuple, archevêque de Trèves, après la mort d'Hillin, à la demande de l'empereur Frédéric. L'an 1172, il se vit attaqué par Ferri de Bitche, fils de Mathieu, duc de Lorraine, qui lui redemandait le château de Norberch, les armes à la main. Après lui avoir fait d'inutiles remontrances, Arnoul, pour arrêter ses hostilités, appelle à son secours Thibaut, frère du comte de Bar, lequel, ayant joint ses troupes à celles de l'archevêque, livra bataille près de Sirsberg, ou Kirprich, à Ferri, qu'il fit prisonnier avec son fils. Ces deux princes, pour recouvrer leur liberté, furent obligés d'abandonner au prélat, la place devant laquelle ils avaient été battus, avec leur droit prétendu sur celle de Norberch. ( *Gesta Trevir. Episc.* ) Arnoul, depuis ce tems, vécut en paix avec ses voisins.

Arnoul, l'an 1174, fut de l'expédition de l'empereur en Lombardie, et se trouva au siége d'Alexandrie de la Paille, où ce prince, après six mois d'efforts, échoua d'une manière si honteuse. Arnoul termina ses jours le 25 mai de l'an 1183, et fut inhumé dans sa cathédrale. Sa mort fut suivie d'un long et funeste schisme. Avant son inhumation, les chanoines de la cathédrale, s'étant assemblés, projetèrent d'élire pour archevêque Rodolphe, prévôt de l'église de Saint-Pierre. Il n'y eut que l'archidiacre Folmar, qui, ayant eu connaissance de ce dessein, s'y opposa de toutes ses forces, appuyé par Henri, duc de Limbourg. Le lendemain, après les funérailles d'Arnoul, on tint une nouvelle assemblée pour une élection en règle. Folmar et ses partisans y dominèrent, et Folmar, par les intrigues du duc de Limbourg, fut proclamé tumultuairement archevêque de Trèves. L'empereur, instruit de cette élection, manda les parties à Constance; et quoique l'usage l'autorisât à nommer d'office aux prélatures, lorsque l'élection était caduque, voulant bien néanmoins se relâcher de son droit, il ordonna une nouvelle élection. Mais Folmar, n'espérant

point qu'elle lui fût favorable, rejeta le jugement de l'empereur et en appela au saint siége ; après quoi il sortit clandestinement de Constance. Sa fuite n'empêcha point de procéder à l'élection. Elle se fit en présence de l'empereur, par le petit nombre de ceux qui avaient accompagné Rodolphe ; et ce prélat ayant été élu de nouveau, l'empereur aussitôt lui donna l'investiture, et l'envoya prendre possession de son église. Mais Folmar avait prévenu son arrivée, et s'était rendu maître de la cathédrale. Rodolphe, ne pouvant s'y introduire, alla se faire installer dans l'église de Saint-Siméon.

Folmar, voyant son parti décliner, partit pour aller poursuivre son appel à Rome. Pendant son absence, le prince Henri, fils de l'empereur étant venu sur les lieux, s'appliqua à vexer, en mille manières, les partisans de ce prélat. Rodolphe s'y rendit ensuite sur la citation du pape Lucius. Mais ce pape mourut le 24 novembre 1185, sans avoir jugé le procès. Urbain III son successeur, ennemi de Frédéric, parce que lors de la destruction de Milan, patrie de ce pontife, il avait maltraité quelques-uns de ses parents, donna gain de cause à Folmar, et rejeta Rodolphe, alléguant, pour cause, l'investiture qu'il avait reçue des mains de l'empereur. Le pape, après avoir créé Folmar cardinal, le sacra le lendemain, jour de la Pentecôte 1186. Ce fut pour l'empereur un affront qui causa une inimitié ouverte entre Urbain et lui. Folmar, après sa consécration, voulut se rendre à Trèves, où étaient toujours les troupes impériales. Il part déguisé en laquais ; et, après avoir surmonté, dans la route, une infinité d'obstacles, il arrive sur les terres de Thibaut, comte de Briey, qui lui accorde un hospice dans le monastère de Saint-Pierre-Mont. Il y fixa sa demeure, et exerça de là l'autorité pontificale sur le diocèse de Trèves. Ses premiers actes furent des excommunications qu'il lança contre les partisans de Rodolphe. Loin d'en diminuer le nombre, elles ne firent que l'augmenter, et donnèrent occasion à la noblesse de faire main-basse sur les biens du clergé. De retour d'Italie, l'empereur assembla une diète, où les députés de Trèves, s'étant présentés, consentirent à reconnaître Rodolphe pour archevêque, sans égard pour le jugement du pape. Folmar était alors retiré dans le diocèse de Reims, où l'archevêque Guillaume de Champagne lui avait ouvert un asile. Muni du titre de légat, qu'il avait obtenu du pape, il convoque, à Mouson, un concile, où il cite tous les suffragants et le clergé de Trèves. L'assemblée se tint au Carême de l'an 1187. Mais des évêques de cette province, il n'y assista que celui de Metz, avec quelques prélats français, auxquels se joignirent plusieurs du second ordre du clergé de Trèves. Folmar, y déployant

toute son autorité, prononça une sentence d'excommunication contre l'évêque de Toul, déposa celui de Verdun, et exerça une pareille rigueur contre la partie du clergé de Trèves, rebelle à ses ordres. L'empereur, irrité de cette conduite, résolut de pousser à bout ce prélat. Ayant fait un traité d'alliance avec le roi Philippe-Auguste, il engagea ce prince à retirer sa protection à Folmar, qui, par là, se vit obligé de sortir de France. Il passe en Angleterre, où le roi Henri II le reçoit par respect pour le pape, et lui assigne, pour sa retraite, la ville de Tours. Le pape Urbain étant mort le 19 octobre 1187, Grégoire VIII, qui lui succéda, soutint ce qu'il avait fait en faveur de Folmar. Mais, instruit par l'évêque de Toul de l'interdit que Folmar avait prononcé contre lui, sans l'avoir entendu, et des excommunications qu'il avait lancées contre ses adversaires, avec la même indiscrétion, il restreignit ses pouvoirs, et lui défendit de porter désormais des censures contre qui que ce fût, sans avoir consulté le saint siége. Grégoire mourut, l'année suivante, dans le tems qu'il se préparait à terminer le schisme de Trèves. Clément III, son successeur, reprit cette bonne œuvre, et y mit la dernière main. Folmar et Rodolphe furent destitués, l'un et l'autre, dans une diète que Henri, roi de Germanie, tint dans la ville de Trèves, en présence du cardinal-légat Godefroi, l'an 1189, après le départ de l'empereur Frédéric, son père, pour la Terre-Sainte. Folmar se retira en Angleterre, où il mourut la même année, et fut enterré à Northampton, suivant Roger de Hoveden, qui l'appelle Fromator. Raoul *de Diceto* met aussi sa mort en 1189.

## JEAN I.

1189. Jean, dont on ignore l'origine, chancelier du roi Henri, fut élu d'une commune voix, à sa sollicitation, archevêque de Trèves, dans la même diète où l'on destitua Folmar et Rodolphe. La conduite de Jean justifia son élection. Pacifique par caractère, il mit toute son application à réconcilier les esprits divisés, et il y réussit. Après avoir rétabli la paix dans son diocèse, il donna ses soins pour le mettre à l'abri des insultes de ses voisins. La ville de Trèves avait été jusqu'alors sans murs et sans portes. Il la fit fermer par une bonne enceinte, avec des tours de distance en distance, à la manière des places fortes. Il releva les châteaux qui étaient tombés en ruine, et en construisit de nouveaux.

L'an 1193, suivant Brower, ce prélat fut arrêté, pour un sujet qu'on ignore, par Frédéric, comte de Vianden, qui le mit en prison. Mais le comte palatin étant accouru prompte-

ment à son secours, Frédéric aima mieux rendre, par composition, sa proie, que de se la voir arracher par la force des armes. Le comte de Vianden eut, dans la suite, avec le même archevêque, d'autres démêlés qui occasionèrent une guerre dont l'issue ne tourna pas à l'avantage du premier, quoique secondé par le comte d'Isenbourg.

L'an 1197 (et non l'an 1198, comme le marquent Kyriander et Brower), Henri III, comte palatin du Rhin, vendit son droit d'avouerie de la ville et de l'église de Trèves, à l'archevêque Jean, par traité passé le jour de Pâques. (De Hontheim, *Hist. dipl. Trevir.*, tom. I, pag. 629.)

Dans le concours qui s'éleva, l'an 1198, pour la couronne de Germanie, entre Otton de Brunswick et Philippe de Suabe, l'archevêque Jean ne fit preuve, ni de fermeté, ni de droiture. Après s'être déclaré pour le second, le 6 mars 1198, dans la diète de Mulhausen, à l'appât, dit l'abbé d'Usperg, de deux mille marcs d'argent, il refusa de faire la cérémonie de son couronnement, comme il en était prié, au refus de l'archevêque de Cologne. Ayant presque aussitôt abandonné Philippe, il partit, l'an 1200, pour Rome, où il fut bien accueilli par le pape Innocent III, qui favorisait le parti d'Otton. Mais à son retour, il se déclara de nouveau pour Philippe; ce qui lui attira une excommunication du pape. Pour faire lever l'anathême, il fallut qu'il se réconciliât avec Otton : ce qu'il ne tarda pas de faire.

L'an 1209, l'archevêque accompagna le roi Otton dans son expédition d'Italie. Ce prince s'étant brouillé l'année suivante, avec le pape Innocent III, l'archevêque de Trèves quitta encore son parti, pour se tourner du côté de Frédéric, son nouvel antagoniste; mais les Trévirois demeurèrent fidèles à Otton. Ce prélat, étant tombé depuis dans une maladie de langueur, mourut à Trèves, le 19 juillet de l'an 1212, et fut inhumé sans pompe, comme il l'avait ordonné par son testament, dans le chapitre de l'abbaye d'Himmerode, dont il était l'un des plus insignes bienfaiteurs. Son épitaphe porte qu'il mourut l'an 1213; c'est une erreur démentie par de plus anciens monuments. De tous les prélats qui avaient occupé le siége de Trèves jusqu'alors, nul ne fit plus d'améliorations que lui dans le temporel de cette église, ni plus d'acquisitions. Il la rendit opulente de pauvre qu'elle était.

## THIERRI II.

1212. THIERRI, comte de Weda, archidiacre et prévôt de l'église de Saint-Paulin, fut élevé sur le siége de Trèves,

après la mort de l'archevêque Jean. S'étant déclaré pour Frédéric de Suabe, contre Otton de Brunswick, rival de ce prince pour l'empire, il fut surpris dans une embuscade par un parti de ce dernier, et n'échappa à la mort que par la générosité d'Albert de Coblentz, homme de qualité, qui, s'étant mis au-devant du coup qu'on lui portait, le reçut et en fut blessé à mort. L'an 1215, après avoir détaché, par ordre du pape, les Coloniens du parti d'Otton, et les avoir réconciliés avec Frédéric, il se rendit au concile général de Latran. De retour à Trèves, il lui prit envie d'entreprendre, à l'imitation d'un de ses frères, le pèlerinage de la Terre-Sainte. Brower prétend qu'il exécuta ce dessein l'an 1221, et cite, pour son garant, saint Antonin, qui n'est pas clair là-dessus. Trithême l'est davantage dans sa chronique d'Hirsange, où il atteste la même chose. L'an 1223, Thierri appelle les Dominicains à Trèves. L'an 1225, après l'assassinat d'Engilbert, archevêque de Cologne, Thierri prend soin de cette église pendant la courte vacance du siége, et fait élire, au mois de novembre, Henri de Molénarck, pour le remplir. L'an 1227, il tint, le premier mars, un concile à Trèves, pour la réforme de divers abus. Ayant découvert, l'an 1231, trois écoles des Albigeois dans Trèves, il poursuivit ces hérétiques, dont quelques-uns furent condamnés au feu. Le dominicain Conrad de Marpourg, inquisiteur en Allemagne, donnait l'exemple de ces cruelles punitions, où des innocents étaient quelquefois enveloppés par la malice de leurs ennemis. L'an 1238, Thierri excédé par les ravages que Waleran de Limbourg, seigneur de Poilvache (et non pas duc de Limbourg, comme le prétend M. de Hontheim, moins encore comte de Luxembourg, comme l'avance le P. Barre), et Rodolphe, sire de Mailberg, commettaient sur les terres de son église, assemble son concile provincial, le 21 septembre, pour aviser aux moyens de réprimer ces brigands. Le résultat de cette assemblée, fut de les soumettre à l'anathême. Mais, au mois de novembre suivant, Waleran fit la paix avec le prélat, en se reconnaissant son vassal. La guerre cependant continuait entre lui et le sire de Mailberg. Pour réprimer ses violences, l'archevêque fit bâtir, en 1239, le château de Kilbourg. Waleran, occupé ailleurs, ne put faire diversion en faveur de Rodolphe. Quelque tems après, il se brouilla lui-même avec le prélat; la paix se fit cependant entre eux, l'an 1240. (*Gesta Trevir. Archiep.*) Le roi Conrad étant venu, l'an 1242, à Trèves, l'archevêque l'accompagna de là jusqu'à Coblentz, où ce prélat mourut le 28 mars de la même année. De là son corps fut rapporté à Trèves, pour être inhumé dans l'église cathédrale, dédiée à saint Pierre. Pendant sa prélature, il avait établi la réforme dans plusieurs

monastères de son diocèse, en avait fondé de nouveaux, et en avait rétabli d'autres qui étaient tombés en ruine.

## ARNOUL II.

1242. Arnoul, prévôt de l'église cathédrale de Trèves, issu de la maison d'Isembourg, neveu de Thierri par sa mère, sœur de ce prélat, fut élu par la plus grande et plus saine partie du clergé, sans la participation des laïques, pour remplir le siége de Trèves, après la mort de son oncle. La noblesse, irritée de n'avoir point été appelée, suivant l'usage, à cette élection, en fit une de son côté, qui tomba sur Rodolphe de Pont, prévôt de l'église de Saint-Paulin. Elle prit les armes pour soutenir ce choix; mais les garnisons des places de l'archevêché n'ayant pas voulu seconder ses vues, elle fut obligée de rester dans l'inaction. Le roi Conrad, fils de l'empereur Frédéric II, qui était pour lors en Italie, se déclara pour son rival, et lui donna l'investiture à Coblentz, où il était venu le trouver. Le duc de Lorraine et les comtes de Luxembourg et de Sayn entrèrent aussi dans le parti de Rodolphe. Leurs troupes, introduites dans Trèves, pillèrent les maisons des chanoines qui tenaient pour Arnoul, firent de la cathédrale une place d'armes, et assiégèrent, mais sans succès, le palais de l'archevêque, où les chanoines s'étaient refugiés. S'étant répandues ensuite dans la campagne, elles attaquèrent les différentes places du diocèse, et échouèrent devant toutes, à l'exception de Saarbourg, dont elles s'emparèrent moins par force, que par adresse et par fraude. Touchées de l'état déplorable de l'église de Trèves, des personnnes de bien et puissantes s'entremirent, cependant, pour éteindre le schisme. On tint, sur cela, des conférences à Niével. Rodolphe s'y montra plus facile qu'on n'avait d'abord osé l'espérer. Il se désista de ses prétentions en faveur de son rival, ne demandant, pour dédommagement, que la ville de Saarbourg pour sa retraite; grâce qui lui fut accordée, mais dont il jouit peu de tems, étant mort quelques jours après cet accommodement. L'an 1243, Arnoul, possesseur tranquille de son archevêché, reçoit le *pallium*, qui lui est envoyé par le pape Innocent IV. Il est ordonné, la même année, par les archevêques de Mayence et de Cologne. L'an 1245, Arnoul se déclara contre l'empereur Frédéric, excommunié et déposé au concile de Lyon. Les trois archevêques du Rhin s'étant rendus, au mois d'août de l'année suivante, à Hocheim, pour l'élection d'un nouveau chef de l'empire, le jeune roi Conrad vint les attaquer avec une armée de suabes. Mais les prélats, ayant, à leur tête, le landgrave Henri, qu'ils venaient d'élire roi des Romains, marchent contre

ce prince, lui livrent bataille, et le mettent en déroute. L'an 1247, après la mort de Henri, l'archevêque de Trèves travaille avec le légat Pierre Caputio, pour l'élection d'un nouveau roi des Romains. Ils assemblent à Woëringen, dans le pays de Cologne, les électeurs, et, le 3 octobre, Guillaume, comte de Hollande, réunit tous les suffrages.

L'an 1251, Arnoul accompagna ce prince dans son voyage de Lyon, où le pape Innocent IV l'avait mandé pour traiter avec lui des affaires de l'empire. Ils y arrivèrent peu avant la semaine sainte; et le pape ayant prêché en sa langue le vendredi-saint, Arnoul, qui était à ses côtés, rendit le discours en allemand au roi et à tous ceux de son cortége. Guillaume périt, comme l'on sait, au commencement de l'an 1256. Aucun prince allemand n'étant disposé à le remplacer, deux étrangers, Alphonse, roi de Castille, et Richard, comte de Cornouaille, se mirent sur les rangs pour remplir le trône vacant. Les électeurs, bien plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui, se trouvèrent partagés entre les deux compétiteurs. Richard en avait gagné plusieurs par argent; mais l'archevêque de Trèves ne fut pas de ce nombre. Quinze mille marcs sterlings, que le prince anglais lui fit offrir, ne purent le séduire ni l'empêcher de donner sa voix au roi de Castille, qu'il jugeait le plus digne. (De Hontheim, *Prodrom. Hist. Trevir.*, pp. 474-475.) Ce choix, adopté par un grand nombre des électeurs, fut applaudi d'une partie de l'Allemagne et des états d'Italie; mais Alphonse ne soutint pas les belles espérances qu'on avait conçues de lui. Content du titre d'empereur qu'on lui avait décerné, il ne daigna pas mettre les pieds en Allemagne; peut-être aussi ne le put-il pas, occupé comme il était à faire la guerre aux Maures. Quoi qu'il en soit, l'archevêque de Trèves, voyant qu'il se refusait aux invitations qu'on lui faisait de venir en Allemagne, l'abandonna, et fit sa paix avec le roi Richard, par la médiation de la France. Conrad, archevêque de Cologne, ayant été, l'an 1257 ou environ, revêtu de la qualité de légat, voulut en exercer les fonctions dans le diocèse de Trèves. Mais il fut arrêté par l'opposition d'Arnoul, qui, ayant fait une députation à Rome, obtint qu'il ne reconnaîtrait la juridiction d'autre légat, que d'un légat *à latere*, Arnoul mourut, le 5 novembre 1259, dans la citadelle de Thabor, qu'il avait fait construire, et fut rapporté à Trèves, pour y être inhumé dans la cathédrale, vis-à-vis de Thierri, son oncle.

M. de Hontheim (*Hist. diplom. Trevir.*, tom. I, p. 737), a publié des remontrances du clergé des églises de Saint-Paulin et de Saint-Siméon de Trèves, datées du samedi après la sainte Agathe 1256 (v. st.), à l'archevêque Arnoul, par lesquelles on

exhorte le prélat à cesser d'opprimer différentes églises de son diocèse, en retenant des biens qu'il avait usurpés sur elles dès le commencement de son épiscopat, à rétablir l'usage des synodes diocésains qu'il avait abolis, et à réparer plusieurs violences commises par ses officiers envers plusieurs membres de son clergé. Cet écrit, que personne n'eut la hardiesse de lui présenter, fut lu publiquement dans l'église de Trèves, le prélat étant alors dans son château d'Ehrenbreitstein, son domicile ordinaire. On voit, par là, qu'il faut un peu rabattre de l'éloge que Brower (liv. 16, n. 45) fait de l'archevêque Arnoul, dont il représente le gouvernement comme exempt de blâme à tous égards.

## HENRI I.

1260. Henri de Fisting, ou Winstingen, d'une famille noble de Lorraine, doyen de l'église de Metz, fut nommé archevêque de Trèves, à Rome, par le pape Alexandre IV, le 18 novembre 1260, après que ce pontife eut cassé la double élection que le chapitre avait faite de Henri de Bolland et d'Arnoul de Sleide, tous deux archidiacres de Trèves. On prétend que Henri de Winstingen s'était rendu à Rome dans le dessein de supplanter ces deux rivaux, et qu'ayant connu, par les questions insidieuses qu'il fit à chacun d'eux, les vices réciproques de leurs causes, il en fit part aux cardinaux, et les détermina, par là, à déclarer l'une et l'autre élections nulles; qu'ayant promis, en même tems, de rembourser les frais de la procédure et de remplir les engagements pécuniaires que les deux élus avaient contractés envers le sacré collége, ce fut le motif qui le fit proposer au saint père, comme le plus capable d'occuper le siége de Trèves (Brower.) Quoi qu'il en soit, Henri de Vinstingen, à son arrivée à Trèves, fut reçu par son clergé avec de grandes acclamations. Mais cette joie fut courte, et l'église de Trèves eut bientôt à se plaindre du pasteur que le pape lui avait donné.

Henri était d'un caractère altier, emporté, violent, qui voulait que tout pliât sous lui, et ne connaissait point de bornes dans ses vengeances. S'étant laissé persuader que Thierri, abbé de Saint-Matthias, près de Trèves, était mal disposé à son égard, il se mit à le persécuter à toute outrance, et d'autorité il lui donna un successeur. Thierri ne manqua pas de se pourvoir contre cette violence en cour de Rome. Urbain IV, qui occupait alors le saint siége, nomma, le 22 nombre 1261, des commissaires pour informer sur les lieux de la conduite de Henri, qui donnait prise à la censure par d'autres endroits.

Le pape était choqué surtout de ce qu'il se portait pour archevêque et en faisait les fonctions, n'ayant pas encore reçu le *pallium*. On lui reprochait encore d'avoir établi sur le Rhin un nouveau péage, et de dissiper les biens de son église. Les commissaires, qui étaient les évêques de Spire et de Worms, avec l'abbé de Rodenkirchen, remplirent négligemment leur commission. Urbain les ayant révoqués, nomma, le 6 avril 1262, des frères mineurs à leur place. Mais ces nouveaux commissaires, à peine furent arrivés, que, ne trouvant point de sûreté à Trèves, ils prirent la fuite et se retirèrent à Metz. Ranimés toutefois par une lettre du pape, du 30 novembre de la même année, ils revinrent à Trèves, au commencement de l'an 1263, et reprirent leurs informations contre l'archevêque. Leur retour ne rendit pas le courage à l'abbé Thierri. Ennuyé de sa situation, il partit dans le mois de mai 1263, et alla chercher une retraite en Lorraine. Les religieux de Saint-Matthias, qui avaient appelé avec lui au saint siége, voyant l'archevêque maître du terrain, le prièrent de ne rien changer à l'état de leur maison, avant la décision de Rome. Mais, sans égard à leur demande, il donna d'autorité un successeur à Thierri, ainsi qu'a Robert, son frère, abbé de Sainte-Marie-aux-Martyrs à Trèves, qu'il vexait en même tems. Celui qu'il avait substitué au premier fut mis en possession de Saint-Matthias le 2 juillet suivant, malgré l'ordre du pape, donné par lettre du 23 mai 1263, à Jean, abbé de Glandières ou Longeville, au diocèse de Metz, et à Jean, chantre de la cathédrale de Trèves, d'empêcher le prélat de molester les deux abbés qu'on vient de nommer, et de le déclarer suspens de toute juridiction épiscopale, jusqu'à ce qu'il se fût purgé des crimes dont il était accusé. Au mois de novembre suivant, les mêmes commissaires, fortifiés par un nouveau bref du 30 août précédent, prononcèrent leur sentence définitive, portant que les abbés Thierri et Robert seraient rétablis dans leur dignité. La force, qui vint à l'appui de ce jugement, fit rentrer l'archevêque en lui-même, et le détermina à se réconcilier avec les religieux de Saint-Matthias, qui avaient aussi pris la fuite à l'arrivée de l'intrus. Ceux-ci, après le départ de ce dernier, rentrèrent dans leur monastère le 24 novembre 1263; mais l'abbé Thierri n'y reparut qu'après le 6 décembre, jour auquel l'archevêque se mit en route pour se rendre à Rome.

Urbain IV étant mort l'an 1264, Clément IV, son successeur, voulut terminer, par un jugement définitif, l'affaire que le premier avait laissée indécise. Mais les actes du procès s'étant trouvés égarés, il en fit demander un double à l'abbé Thierri, qui ne tarda pas à le lui faire parvenir. Un nouvel incident

survint bientôt après. L'abbé, dans un voyage qu'il faisait vers le Rhin, se vit arrêté par deux gentilshommes, officiers du prélat, qui le mirent en prison au château de Thuron. Le pape, informé de cette violence, ordonne à l'archevêque de faire relâcher le prisonnier. Le prélat le promet, et l'ordre toutefois n'est point exécuté. Pressé par le pape, Henri lui demande la permission de retourner à Trèves, sous prétexte de se faire mieux obéir; mais Clément lui répond qu'il ne sortira point de Rome, à moins qu'il ne lui ait représenté vifs l'abbé et ses deux chapelains qui avaient été pris avec lui. C'est par cette raison que Henri ne put quitter Rome pendant tout le pontificat de Clément IV. Mais, après la mort de ce pape, il profita de la vacance du saint siége pour se rendre à son église. N'osant cependant entrer à Trèves, il s'arrêta dans le voisinage et tâcha de s'accommoder avec l'abbé Thierri, après lui avoir fait acheter sa liberté. L'archevêque, apprenant, l'an 1272, que Thierri s'était mis en route pour se rendre aux pieds du nouveau pape Grégoire X, qui résidait pour lors à Orviète, ne tarde pas à le suivre. Mais, au lieu de recommencer les procédures, ils se réconcilient, le 21 septembre, par la médiation de deux cardinaux nommés par le pape. Henri se rendit, au mois d'octobre de l'année suivante, à Francfort pour l'élection d'un roi des Romains, et contribua par son suffrage à celle de Rodolphe de Habsbourg. On remarque qu'il était venu à cette assemblée avec un cortége de dix-huit cents hommes.

Ce prélat, s'embarrassant peu des affaires spirituelles de son diocèse, s'occupa le reste de ses jours, ou du moins la plus grande partie, à réparer ses places fortes ou en construire de nouvelles. Les dernières années de sa vie furent très-douloureuses par les maladies aiguës qui lui survinrent. Après avoir inutilement épuisé l'art de la médecine, il entreprit un pèlerinage au tombeau de saint Josse, en Picardie, et mourut sur la route, à Boulogne, le 26 avril 1286. Son corps, rapporté à Trèves, y fut inhumé dans la cathédrale.

## BOEMOND I DE WARNESBERG.

1286. BOÉMOND DE WARNESBERG, d'une famille illustre, prévôt et archidiacre de l'église de Trèves et primicier de celle de Metz, fut élu archevêque par la plus saine partie du chapitre; les suffrages des autres, s'étant partagés, tombèrent, les uns sur le chantre Ebert, les autres sur l'archidiacre Jean de Sirck. Celui-ci, craignant les suites d'un schisme, aima mieux renoncer à sa nomination que d'occasionner de nouveaux

troubles. Mais Ebert voulut soutenir la sienne, et l'affaire fut portée au saint siége. Un an se passe à plaider et à discuter; Ebert meurt à Rome dans cet intervalle, et Honorius IV le suit de près au tombeau. Les cardinaux, pendant la vacance du saint siége, renvoient au chapitre de Trèves le droit qui leur était dévolu de procéder à une nouvelle élection de leur archevêque. Le parti de Boémond, qui s'était fortifié, déclare qu'il ne peut varier: un autre parti oppose à Boémond l'archidiacre Gérard d'Eppenstein, qui eut presque dans le même tems des voix pour l'archevêché de Mayence. Le pape Nicolas IV cassa les élections de Trèves et de Mayence, se réservant le droit de nommer à ces deux siéges. Enfin, après y avoir mûrement réfléchi, il confère, le 6 mars 1289 (n. st.), celui de Mayence à Gérard, et celui de Trèves à Boémond; puis, les ayant sacrés l'un et l'autre dans le Carême, il leur donna solennellement le *pallium*, le jour des Rameaux de la même année. Boémond, la même année, fit son entrée solennelle dans Trèves, le 8 septembre, accompagné de Frédéric, duc de Lorraine, et de Sigefroi, archevêque de Cologne. La satisfaction que les premiers actes de son gouvernement occasionèrent, fut troublée par un de ces événements que la vanité des hommes enfante, et dont souvent les suites sont d'autant plus fâcheuses, que la cause en est plus frivole. Le chapitre de Trèves était dans l'usage de n'admettre que des nobles. Le pape Nicolas, que sa naissance eût exclu de cette compagnie, s'avisa de nommer deux roturiers aux places de prévôt et de chantre de l'église de Trèves. L'archevêque et les plus sages d'entre les chanoines ne firent aucune difficulté de recevoir ces nouveaux pourvus. Mais le plus grand nombre les rejeta, prétendant que la nomination de pareils sujets, quoique d'honnêtes familles, et recommandables par leur mérite, donnait atteinte aux prérogatives du chapitre. Le pape, instruit de leur résistance à ses ordres, les menace des censures, s'ils n'obéissent. Ils demeurent inflexibles et attirent par leur opiniâtreté l'excommunication sur leurs personnes et l'interdit sur leur église; ce qui dura tout le reste de l'épiscopat de Boémond. (*Gesta Trevir Archiep.*) Mais il arriva 15 ans après, à la honte des réfractaires, que Pierre Aichspalter, l'un des deux que le pape avait nommés, fut élevé sur le siége de Mayence. Boémond justifia le choix que le pape avait fait de sa personne pour l'archevêché de Trèves. Doux par caractère et ami de la paix, il fut toujours soigneux d'écarter ce qui pouvait la troubler. Chéri de l'empereur Rodolphe, il le fut également d'Adolphe, son successeur, et fut presque le seul des princes d'Allemagne qui lui demeura fidèle jusqu'à la fin. Dans les besoins de ce

prince, il lui avança des sommes considérables à diverses reprises, et reçut pour hypothèque le château de Cochem. Albert d'Autriche, qui remplaça sur le trône impérial, Adolphe, après l'avoir tué de sa main, eut les mêmes sentiments que lui pour l'archevêque de Trèves : tant la vertu a de pouvoir sur les esprits, malgré la diversité de leurs façons de penser ! Albert, loin de lui retirer le château de Cochem, lui en accorda la propriété par son diplôme daté d'Aix-la-Chapelle, le 25 août 1298. (De Hontheim, *Hist. Dipl. Trev.*, t. I, p. 829.) Ce digne prélat, qui fut l'édification de son diocèse par la pureté de ses mœurs et son attention à remplir tous les devoirs de son ministère, finit ses jours le 9 décembre de l'an 1299, et fut enterré dans sa cathédrale.

## DYTHER DE NASSAU.

1300. DYTHER, ou DIÉTHER, de l'ordre de Saint-Dominique, maître en théologie, frère de l'empereur, ou roi des Romains, Adolphe de Nassau, fut nommé à l'archevêché de Trèves par le pape Boniface VIII, sans consulter le chapitre, et sans égard pour l'élection que le plus grand nombre des chanoines avait déjà faite de Henri de Virnebourg, l'un d'entre eux. En faisant ce coup d'autorité, l'intention du pape était d'opposer un nouvel ennemi à l'empereur Albert d'Autriche. Les Trévirois étaient cependant en guerre avec le comte de Luxembourg au sujet d'un péage qu'il avait établi sur la Moselle. La paix se fit après deux ans d'hostilités ; et pour la cimenter, les Trévirois, au mois d'avril 1302 (v. st.), accordèrent au comte de Luxembourg le droit de bourgeoisie, avec trois cents livres de pension et une maison sise à Trèves, dite alors la maison à l'aigle, aujourd'hui la maison du roi. L'année suivante, la bourgeoisie de Trèves se souleva contre l'archevêque, prétendant s'affranchir d'une capitation qu'il levait sur elle et de la juridiction des magistrats nommés par le prélat. Dyther, voyant qu'elle était soutenue par des personnes puissantes, consentit qu'elle nommât des conseillers tirés de son corps, pour rendre la justice avec le préteur et les échevins de l'archevêque. L'an 1305, les Trévirois, qui s'étaient mis en possession de donner le droit de bourgeoisie à des personnes distinguées, sans consulter l'archevêque, admettent dans leur société le comte de Sponheim, aux conditions qu'il prendrait sous sa protection leurs femmes et leurs enfants, qu'il leur permettrait le libre passage sur ses terres, et que dans le besoin, il viendrait avec vingt-quatre de ses gens à leur secours contre tous leurs ennemis, excepté le roi des Romains, l'archevêque

de Trèves et les comtes de Luxembourg et de Veldenz. Ce traité, par lequel on promit au comte mille livres tréviroises, et cent livres par an, jusqu'au paiement de cette somme, fut conclu l'an 1305, le jour de l'octave de saint-Martin (*in octavis S. Martini*). Dyther ne dut pas voir d'un œil indifférent ces sortes d'associations, qui, en augmentant les forces de la bourgeoisie, diminuaient dans la même proportion sa propre autorité. Le prélat mourut le 23 novembre de l'an 1307, et fut enterré à Trèves, dans l'église de son ordre. Trithême, ainsi que le biographe de Baudouin, dit que ce fut un homme inquiet et trop adonné à l'exercice des armes. Mais l'histoire ne nous a point transmis le détail de ses exploits militaires : on sait seulement qu'en 1304, il entreprit le siege de Coblentz, dont les habitants voulaient se tirer de sa dépendance ; et qu'il les contraignit à demander la paix, qui leur fut accordée le samedi avant la nativité de saint Jean. (*Hist. Diplom. Trevir.*, t. II, p. 85.) Dans un de ses diplômes du 27 décembre 1300, il se dit archevêque *Dei et apostolicæ sedis gratiâ*. C'est le premier archevêque de Trèves qui ait employé cette formule. (*Hist. Diplom. Trevir.*, t. I, p. 833.)

## BAUDOUIN I DE LUXEMBOURG.

1307. BAUDOUIN, prévôt de l'église de Trèves, fils de Henri IV, comte de Luxembourg, fut élu, le 7 décembre 1307, à l'âge de vingt-deux ans, par les soins du comte Henri V son frère, pour succéder à Dyther dans le siége de Trèves. Il était absent et étudiait pour lors en droit canon dans l'université de Paris. Les députés qu'on lui envoya pour lui annoncer son élection, vont de là trouver le pape Clément V à Poitiers, pour lui en demander la confirmation qu'ils obtiennent sans difficulté. Baudouin, après avoir reçu la consécration épiscopale des mains du pape, le 11 mars 1308, part pour Trèves, où il fait son entrée solennelle, le jour de la Pentecôte. Son amour pour la paix se manifesta par une transaction qu'il fit avec la bourgeoisie de Trèves, au sujet des innovations qui s'étaient faites dans la ville sous l'épiscopat de Dyther. L'acte est daté du samedi avant le dimanche *Oculi* 1308 (v. st.). Henri, son frère, ayant été élevé, l'année précédente, à l'empire, se servit utilement de ses conseils, et l'associa en quelque sorte au gouvernement. Baudouin, l'an 1310, assembla, le 28 avril, un concile provincial à Trèves, où l'on fit des réglements compris en cent vingt deux chapitres. (Voyez *les conciles*.) L'empereur et lui concertaient dès lors l'expédition d'Italie, aux préparatifs de la quelle Baudouin

contribua plus que tout autre en hommes et en argent. Ils partirent ensemble de Colmar la même année, et partagèrent les bons et les mauvais succès de trois campagnes qu'ils firent au-delà des Alpes. Henri étant mort en Toscane le 24 août de l'an 1313, tandis que le prélat était repassé en Allemagne pour faire de nouvelles troupes, Baudouin revient à Trèves, où il s'appliqua pendant quelque tems aux affaires de son église. Sur le bruit qui s'était répandu que l'empereur avait été empoisonné par Bernardin de Montepulciano, son confesseur, il prit la défense de l'accusé dans un écrit qu'il publia. (*Gall. christ.*, t. XIII, col. 453.) Il fut, l'an 1314, du nombre des cinq électeurs qui donnèrent leurs voix, le 20 octobre, à Louis de Bavière pour l'empire. Ce prince, en reconnaissance, lui fit expédier, le 3 décembre de la même année, un diplôme par lequel il lui confirmait le titre d'archichancelier de l'empire dans les Gaules, c'est-à-dire dans les provinces qui avaient fait autrefois partie du royaume de Lorraine; sur quoi il est à observer que les archevêques de Trèves avaient exercé l'office d'archichancelier de Lorraine jusqu'au tems de l'empereur Otton I, et que cette dignité leur ayant été depuis soustraite, leur fut ensuite rendue par l'empereur Rodolphe de Habsbourg avec extension au royaume d'Arles. (*Hist. Diplom. Trevir.* t. I, pp. 632-633.) Baudouin n'avait pas attendu le diplôme de Louis de Bavière pour prendre ce titre. On voit en effet que, dans l'acte de l'élection de l'empereur Henri VII, rapporté par Leibnitz (*Cod. dipl. Mantissa*, t. II, p. 252), Baudouin prend le titre d'archichancelier de l'empire au royaume d'Arles. Ses successeurs furent maintenus dans la même dignité par d'autres diplômes des empereurs suivants, et spécialement par la bulle d'or de Charles IV; dignité dont ils ont fait plusieurs fois l'exercice, comme le prouve M. de Hontheim, loin d'être un titre chimérique, ainsi que le prétendent quelques modernes.

Baudouin, après l'élection de Louis de Bavière faite à Francfort, fut du nombre de ceux qui le conduisirent à Aix-la-Chapelle pour son couronnement, qu'il espérait de faire lui-même; mais l'archevêque de Mayence l'emporta sur lui, prétendant que cette fonction lui appartenait par d'anciens titres. On le crut sur sa parole, en l'obligeant néanmoins de fournir ses preuves dans l'espace d'un mois. N'ayant pu le faire, il fut dans la suite débouté de sa prétention, et l'honneur de couronner, à Aix-la-Chapelle, au défaut de l'archevêque de Cologne, le roi des Romains fut attaché au siége de Trèves. (*Gall. christ. ib.* col. 454.)

L'an 1315, Baudouin partit, à la tête de la noblesse de

son diocèse, pour aller au secours de Jean, roi de Bohême, son neveu, contre les sujets révoltés de ce prince. L'archevêque de Mayence l'ayant joint sur la route avec ses troupes, ils forment une petite armée, qui, réunie à celle du roi de Bohême, le rendit victorieux dans toutes les rencontres, et lui soumit toutes les places rebelles.

L'année suivante, Louis de Bavière et Frédéric, son rival, étant campés devant Eslingen, en Suabe, Baudouin marcha au secours du premier, et fut témoin d'une bataille très-sanglante qu'ils se livrèrent, dit Albert de Strasbourg, sur les bords du Nècre. Baudouin, peu de tems après, tira Louis d'un mauvais pas, serré comme il était près de Spire par Léopold d'Autriche, frère de Frédéric, qui lui coupait les vivres. L'an 1317, il mena du secours à Gérard VI, comte de Juliers, contre l'archevêque de Cologne, qui lui faisait la guerre à cause de son attachement au parti de Louis. Ayant contribué avec d'autres princes à le rendre victorieux, il contraignit le prélat qui l'inquiétait à cesser ses hostilités. Les Coloniens étant, dans le même tems, en guerre avec leur archevêque pour avoir violé la paix publique, assiégeaient son château de Bruhl. Après être resté trois mois devant la place, ils consentirent enfin à la remettre à l'archevêque de Trèves sous la promesse qu'il fit de la leur livrer pour être détruite, au cas que leur archevêque donnât de nouvelles atteintes à la paix. Ceux-ci, ayant prouvé, l'année suivante, la récidive de leur pasteur, sommèrent Baudouin de leur abandonner le château de Bruhl. Mais il ménagea si bien les esprits, que la place fut rendue à l'archevêque de Cologne sans opposition. (*Vita Balduini*, liv. III, c. 3.)

L'an 1320, le siége de Mayence étant venu à vaquer, les chanoines jettent les yeux sur Baudouin pour le remplir. Le pape, à qui Baudouin s'en était rapporté, n'approuve pas ce choix, et nomme archevêque de Mayence Matthias, religieux de l'abbaye de Morbach. Baudouin, par une générosité rare, va lui-même installer Matthias à Mayence, et déterminer le chapitre, peu content de cette nomination, à le recevoir. Baudouin eut, dans la même année, avec différents seigneurs de son voisinage, des démêlés qu'il fallut vider par le sort des armes, et dont il sortit avec avantage. L'an 1324, il porta la guerre, avec le roi de Bohême, son neveu, dans le pays de Metz, dont ils assiégèrent la capitale pour en contraindre les habitants à se soumettre à l'empereur Louis de Bavière, contre lequel ils s'étaient révoltés. Baudouin, l'an 1328, entreprend d'élever un château à Birckenfeld sur le terrein du comte de Starkenbourg, qui était pour lors à la Terre-Sainte.

La femme du comte, nommée Lorette, ayant levé des troupes pour s'opposer à cette entreprise, le prélat, de son côté, rassemble une armée qu'il envoie ravager le comté de Starkenbourg. La comtesse, ne se trouvant pas en état de lui faire tête, fait au prélat une députation qui ne peut obtenir qu'une suspension des hostilités et de l'ouvrage commencé. Dans cet intervalle, Baudouin s'embarque sur la Moselle pour aller faire l'ordination à Coblentz. La comtesse, en étant avertie, aposte ses gens sous les murs de Starkenbourg, où le prélat devait passer. Il est arrêté au passage, et emmené au château, où la dame, l'ayant retenu prisonnier, ne le relâcha qu'après en avoir tiré une forte rançon, avec promesse d'abandonner l'entreprise qui avait fait le sujet de la querelle. De l'argent que la comtesse tira de Baudouin, elle fit relever un de ses châteaux ruinés, à qui elle donna le nom de Frauenbourg, c'est-à-dire *le bourg* ou *château de la femme*, pour perpétuer la mémoire de cet événement. ( Trithême, *Chron. Hirsaug.* tom. II, p. 161.) L'an 1328, après la mort de Matthias, archevêque de Mayence, Baudouin est élu de nouveau, par le chapitre, pour occuper ce siége. Il le refuse, et le pape y nomme Henri de Virnebourg, contre le vœu des chanoines. Les oppositions qu'ils firent à cette nomination durèrent près de trois ans, pendant lesquels Baudouin fut chargé de l'administration de l'église de Mayence. Dans cet intervalle, l'administration des évêchés de Spire et de Worms lui fut encore confiée. Il prit soin du temporel de Spire en 1331, et ne s'en démit qu'en 1336, après avoir fait élire évêque de cette église, Gérard d'Erenberg. Il fonda, l'an 1330, la chartreuse de Trèves. L'année suivante, quelques nobles du pays de Trèves, s'étant ligués contre l'archevêque, l'obligèrent à prendre les armes pour les réduire. Baudouin assiégea leurs places, et les contraignit à lui demander grâce.

L'an 1338, les électeurs s'étant assemblés à Rentz sur le Rhin, dans le mois de juillet, écrivirent au pape Benoît XII une lettre très-forte, pour défendre les libertés germaniques, et engager ce pontife à casser tout ce que Jean XXII, son prédécesseur, avait fait contre Louis de Bavière. La lettre avait en tête les noms de notre prélat et de celui de Mayence. Par une suite de son attachement pour Louis de Bavière, Baudouin s'engagea, par un traité fait le 6 septembre suivant, à fournir cinq cents chevaux à Edouard III, roi d'Angleterre, allié de ce prince, pour servir dans la guerre qu'il faisait à la France, moyennant la somme de cinquante mille florins d'or de Florence qu'Edouard promit de lui payer, et pour laquelle il lui engagea, le 27 février de l'année suivante, sa couronne. Mais

cette alliance, que M. Villaret place mal à propos en 1334, ne subsista pas, le roi de France ayant regagné cette année l'empereur et les princes d'Allemagne. Nous voyons même que Baudouin s'allia, l'an 1341, avec ce monarque. La même année, le 24 décembre, Baudouin fait citer en forme, par deux de ses vassaux, Jean III, duc de Brabant, à comparaître à sa cour pour lui faire hommage du marquisat d'Arlon, qui relevait, du moins en partie, de l'église de Trèves. Sur son refus, sentence des pairs de la cour féodale, du 20 mars 1342 (v. st.), qui prive le duc de Brabant du droit de recevoir l'hommage du comte de Luxembourg pour le marquisat d'Arlon, et le transporte à l'archevêque. L'an 1346, pressé par le pape Clément VI, de renoncer à l'attachement qu'il avait témoigné jusqu'alors à Louis de Bavière, le prélat écrit à ce prince, le 24 mai, pour lui faire part de la disposition où il est d'obéir au saint père. L'intérêt de sa famille entrait pour beaucoup dans cette soumission, et Baudouin voyait avec satisfaction la couronne impériale près de passer, par la déposition de Louis, sur la tête de Charles, son petit-neveu. En effet, Baudouin fut du nombre des cinq électeurs, qui, le 10 (et non le 11) juillet de la même année, élurent, à Rentz, Charles de Luxembourg roi des Romains. L'ayant ensuite conduit à Bonn, il assista à son couronnement dans le mois de novembre suivant.

L'an 1350, Baudouin, qui jusqu'alors avait eu presque toujours les armes à la main, songe à couler le reste de ses jours en repos. Dans cette vue, il fait la paix avec ses voisins et ses vassaux, et l'achète même en quelque sorte par les conditions favorables qu'il leur accorde : mais il n'en jouit pas longtems. Jacques de Montclair fit, la même année, avec les échevins, le sénat et le peuple de Trèves, une ligue contre lui, par laquelle il s'engageait à les aider dans leur révolte, et à les recevoir dans ses châteaux de Montclair, de Rhingravenstein et d'Eildengen. Le prélat, après lui avoir fait d'inutiles remontrances, va l'assiéger dans son château de Montclair, qu'il fait détruire, après s'en être rendu maître le 22 décembre 1351, et fait élever vis-à-vis, sur les bords de la Saare, le château de Sarenstein. Cet avantage, remporté par Baudouin, ne calma point les mouvements des Trévirois. Ce ne fut qu'en 1353 qu'ils s'accommodèrent avec le prélat par un traité signé pour six ans, le 5 novembre. Baudouin y survécut peu de tems, étant mort le 21 janvier de l'année suivante. Ses funérailles, honorées par la présence de l'empereur Charles IV et d'un grand nombre de princes et de prélats, se firent dans l'église cathédrale, où il fut inhumé. Brower ne tarit point

sur ses louanges, et lui donne, sans restriction, toutes les vertus guerrières, politiques, civiles et morales. Cet éloge, au reste, n'est que le commentaire de l'épitaphe qui fut gravée sur son tombeau.

## BOÉMOND II D'ETENDORF.

1354. BOÉMOND, de l'illustre maison des seigneurs d'Etendorf, archidiacre de Trèves, en fut élu archevêque, dans un âge avancé, le 23 février 1354. A peine fut-il sur le siége, que les Trévirois le contraignirent de confirmer leurs priviléges et de les augmenter. D'un autre côté, plusieurs seigneurs, qui avaient vendu leurs terres à l'archevêque Baudouin, prirent les armes pour les recouvrer. Le prélat, malgré son caractère pacifique, se vit obligé d'opposer la force à la force, et il le fit avec succès. L'an 1356, il battit, près de Kirchberg, dans le Hundsruck, le comte de Sponheim, l'un de ses voisins le plus nuisible à son église, et le réduisit à demander la paix, qui se fit le 20 juillet. L'an 1357, il reçoit dans Trèves, l'empereur Charles IV, avec l'impératrice sa femme, et Wenceslas, son frère. L'an 1358, Boémond entreprend de construire, près du Rhin, deux châteaux qu'il nomma, l'un Petersberg, l'autre Péterseck, pour mettre à couvert Wesel et Boppard, que l'église de Trèves tenait nouvellement de l'empire par engagement. L'an 1360, la noblesse tréviroise renouvelle ses mouvements séditieux. Dans le même tems, Philippe d'Isembourg, seigneur de Grensau, fait bâtir, près de Vilmar, lieu de sa résidence, le château de Gretenstein, malgré Boémond, et y appelle des nobles du Palatinat, pour exercer de là impunément le brigandage sur les terres de l'église de Trèves. Le prélat, dont les infirmités augmentaient avec l'âge, pense à se donner un coadjuteur, pour l'aider à soutenir le poids d'un gouvernement si orageux. Il jette les yeux sur Conon de Falkenstein, chanoine de Mayence. C'était un jeune homme plus rempli de valeur que de l'esprit de son état, et qui avait déjà rendu d'importants services à Gerlac, son archevêque, contre les brigands qui dévastaient le diocèse de Mayence. Boémond, l'ayant fait venir, l'an 1361, à Trèves, lui fait part de son dessein, et, du consentement du chapitre, il l'associe à son autorité et à ses fonctions. Conon, dès qu'il est installé et confirmé par le pape, va mettre le siége devant Gretenstein, et prend la place d'assaut, avec Philippe d'Isembourg qui la défendait. Il recouvra sa liberté, le 13 février 1361 (v. st.), en se reconnaissant vassal de l'église de Trèves. Bientôt après, si l'on en croit Brower, il provoqua, par de nouvelles hostilités, Conon, qui le fit une

seconde fois prisonnier. Mais il nous paraît que d'une seule guerre, cet écrivain en fait deux ; car ce qu'il raconte de la seconde, se trouve du 13 février 1362 (n. st.), publié par M. de Hontheim, (*Hist. dipl. Trevir.*, tom. II, pag. 217-218).

La même année, Boémond se démet de l'épiscopat entre les mains de Conon, après en avoir obtenu la permission du pape Innocent VI, le fait sacrer et revêtir du *pallium*, en sa présence, puis se retire à Saarbourg, où il vécut dans la retraite jusqu'au 10 février 1368 (n. st.), époque de sa mort.

## CONON II DE FALKENSTEIN.

1362. CONON, ou CUNON DE FALKENSTEIN, né l'an 1320, de coadjuteur de Boémond, étant devenu son successeur, commença par ratifier la trève que son prédécesseur avait faite avec la ville de Trèves, touchant les prétentions de la bourgeoisie.

Le pape Urbain V ayant nommé à l'archevêché de Cologne, Adolphe de la Marck, comme il différait de se faire ordonner, ce pontife, par ses lettres du 3 septembre 1363, chargea Conon de l'administration de cette église; emploi qu'il exerça même après l'abdication d'Adolphe, et pendant toute la durée de l'épiscopat d'Engilbert, son successeur, mort le 3 décembre 1368. Mais tandis qu'il veille aux affaires d'autrui, la ville de Trèves fait revivre ses prétentions. S'imaginant avoir entièrement exclu l'archevêque du gouvernement civil, elle veut encore lui enlever les péages de la Moselle et se les approprier. Après quelques hostilités réciproques, les parties s'en remirent à l'arbitrage de l'empereur Charles IV. Le jugement de ce prince, rendu le lundi avant Noël (23 décembre) 1364, donna gain de cause à l'archevêque, avec défense aux Trévirois de faire entre eux, ou avec l'étranger, aucun traité sans la permission du prélat. L'an 1371, Conon refuse l'archevêché de Mayence, puis celui de Cologne, qu'il administrait depuis sept ans, et fait élire, pour ce siége, Frédéric de Saerwerden, son neveu. L'an 1376, il obtint de l'empereur Charles IV, un diplôme, daté du 31 mai, par lequel il renouvelait et confirmait toutes les régales appartenantes à l'église de Trèves, et tous les priviléges et prérogatives dont elle jouissait. La dignité d'archichancelier de l'empire au royaume d'Arles, n'y est point oubliée entre les titres qui décoraient l'archevêque de Trèves. On y ajoute que dans l'élection du roi des Romains, et dans les autres affaires de l'empire qui se traiteront entre les électeurs, ce sera celui de Trèves qui donnera le premier sa voix. M. de

Hontheim (*Hist. diplom. Trev.*, tom. II, pag. 265), a mis en évidence l'authenticité de ce diplôme, révoquée en doute par quelques modernes. Un nouveau péage que Conon veut établir en 1377, excite un nouveau soulèvement à Trèves. Le duc de Lorraine et l'évêque de Metz, s'étant rendus arbitres de la querelle, engagent l'archevêque à supprimer cet impôt, et la paix est conclue le 14 juin. Conon, l'an 1388, averti, par ses infirmités jointes aux poids des années, de penser à la retraite, abdique en faveur de son petit-neveu Wernier de Falkenstein-Kœnigstein, avec la permission du pape Urbain VI, dont il suivait l'obédience, et le consentement du chapitre; après quoi s'étant retiré au château de Welmich, sur le Rhin, édifice commencé par son prédécesseur, et achevé par lui, il y meurt le 21 mai de la même année. Son corps, porté à Coblentz, fut inhumé dans l'église de Saint-Castor. A ne considérer Conon que comme un prince temporel, on ne peut lui refuser de grands talents pour le gouvernement. Il sut dompter l'indocilité de ses vassaux, réprimer les entreprises de ses voisins, retirer les biens aliénés de son église, et augmenter ses domaines par de nouvelles acquisitions. Nous ne voyons point sa conduite épiscopale marquée par des traits aussi bien caractérisés. Il paraît que le soin du spirituel ne tint que le second rang, et un rang bien inférieur dans ses occupations. Pour ne rien omettre d'essentiel sur ce qui le regarde, nous dirons qu'il est, à ce qu'on prétend, un des continuateurs des Gestes des archevêques de Trèves.

## WERNIER DE FALKENSTEIN.

1388. Wernier de Falkenstein, archidiacre de Trèves, prévôt de Saint-Paulin dans cette ville, et de Saint-Florin à Coblentz, petit-fils, par Agnès, sa mère, de Philippe de Falkenstein, frère de Conon, archevêque de Trèves, en succédant à son grand-oncle, trouva les coffres de l'archevêché bien remplis par l'économie de ce prélat. Mais ces trésors, après la mort de Conon, furent disputés à Wernier par ses parents, qui prétendaient se les approprier. On ignore de quelle manière la querelle se termina. L'an 1389, Wernier fut obligé d'aller mettre le siége devant la ville de Wesel qui s'était révoltée. La place ne se rendit qu'au bout d'un an. Wernier marcha ensuite au secours de Fréderic, archevêque de Cologne, attaqué par Engilbert III, comte de la Marck. L'an 1393, il se voit attaqué subitement par les comtes d'Aremberg et de Solms, qui font, chacun de leur côté, des incursions dans le pays de Trèves. Il employa trois années à se défendre contre le dernier. (De Hon-

theim, *Prodr.*, pp. 1108-1201.) L'empire était alors dans une espèce d'anarchie, par la nonchalance de l'empereur Wenceslas, que ses débauches retenaient et absorbaient entièrement à Prague. L'an 1400, les trois électeurs ecclésiastiques, et Robert, électeur palatin, s'étant assemblés à Ober-Lahnstein, prirent le parti de le déposer, et nommèrent, le lendemain, Robert lui-même pour le remplacer. Robert étant venu, l'an 1403, à Trèves, après son expédition malheureuse d'Italie, confirma les privilèges de cette ville, qui devenait plus florissante de jour en jour, depuis l'alliance qu'elle avait contractée avec les ducs de Lorraine et de Luxembourg. Wernier, l'an 1414 (v. st.), fit, au nom de son église, l'acquisition de la seigneurie de Limbourg sur la Lhane, par la vente que lui en fit, le 7 janvier, Gerlac, doyen de Trèves et héritier de Jean de Limbourg, son frère, mort le 26 février 1406. (M. Wenck, *Hist. de la Hesse*, en allemand, tom. I, pag. 405.)

La ville de Cologne s'étant révoltée, l'an 1418, contre Thierri, son archevêque, Wernier lève des troupes et vole à la défense du prélat. Mais peu de tems après son arrivée, il meurt dans le château de Burenberg, le 4 octobre de la même année. Son corps fut inhumé à Coblentz, près de Conon, son grand-oncle. Wernier, à sa mort, laissa ses coffres aussi vides qu'il les avait trouvés pleins à son avénement au siége de Trèves. Il faut dire, à sa louange, qu'il n'était nullement intéressé. De tems immémorial, ses prédécesseurs, depuis l'archevêque Hillin, en vertu d'un indult accordé par le pape Eugène à ce prélat, étaient dans l'usage de s'emparer de la succession de tous les ecclésiastiques de leur diocèse qui mouraient intestats. Wernier, l'an 1397, renonça, par un acte en forme, à ce droit. Il est vrai qu'il ne perdit rien, le pape Boniface IX l'ayant dédommagé de ce sacrifice en lui accordant la première année du revenu de tous les bénéfices.

Malgré ses bonnes qualités, ce prélat n'avait pu se faire aimer de son chapitre. Dans une grande maladie qu'il eut, l'an 1398 ou 1399, son cerveau s'étant dérangé, les chanoines prirent de là occasion de demander, au pape Boniface IX, Frédéric de Blankenheim, évêque d'Utrecht. Par la même supplique, ils priaient le saint père de révoquer l'union qui avait été faite de l'abbaye de Pruim à la mense de l'archevêque. Le pape accorda l'un et l'autre. Mais Wernier, revenu en santé, rejeta le prétendu coadjuteur. Il y eut, à ce sujet, entre eux, une longue et vive querelle, qui se termina enfin par la retraite de l'évêque d'Utrecht. (De Hontheim, *Hist. dipl. Trevir.*, t. II, p. 344.)

## OTTON DE ZIEGENHAYN.

1418. OTTON, de l'illustre maison des comtes de Ziegenhayn, prévôt de l'église de Trèves, en fut élu, malgré lui, archevêque, le 13 octobre 1418. Son premier soin fut de travailler à réconcilier la ville de Cologne avec son archevêque; en quoi il réussit. Il ne fut pas également heureux dans l'entreprise qu'il fit de réformer les mœurs de son clergé. L'an 1420, ayant pris les armes contre les Hussites, à la prière du pape Martin V, il partit avec une armée considérable pour la Bohême, où il se joignit au duc de Saxe qui commandait ses troupes, et au marquis de Brandebourg, ayant celles de Franconie sous ses ordres. Ces trois princes marchèrent de concert pour faire le siége de Meyssen; mais une irruption subite des ennemis jeta une telle épouvante dans leur camp, qu'ils prirent honteusement la fuite. Ayant rassemblé de nouvelles forces pour réparer cet échec, ils en essuyèrent un second, non moins ignominieux, dans le cours de la même année. L'an 1422, Otton, voulant rétablir la discipline monastique dans l'ordre de Saint-Benoît, fit tenir un chapitre général à Saint-Maximin, où cinquante-sept abbés des provinces germaniques, en-deçà du Rhin, se trouvèrent. On y fit des réglements qui servirent de fondement à la congrégation de Bursfeld.

L'an 1423, Otton célébra, le 26 avril, un concile provincial, où l'on dressa six statuts, dont le premier est contre les Hussites; les autres concernent la discipline: mais ils n'eurent pas grand effet. L'an 1426, au retour d'un pèlerinage à la Terre-Sainte, Otton, aidé par le cardinal Henri de Vinton, légat apostolique, fit de nouvelles tentatives, mais aussi infructueuses que les premières, pour la réforme de son clergé. L'an 1430 (n. st.), il mourut de la pierre à Coblentz, le 13 février, dans un âge peu avancé. Son épitaphe, gravée sur son tombeau, dans le cathédrale de Trèves, fait l'éloge de sa modestie, de sa charité, de son zèle pour la vérité, la justice et la paix.

## RABAN DE HELMSTADT.

1430. RABAN, dit DE HELMSTADT, château de sa famille dans le Kreichgau, évêque de Spire, fut nommé, par le pape Martin V, à l'archevêché de Trèves, après que ce pontife eut cassé les deux élections qui avaient été faites par le chapitre divisé, l'une d'Udalric, comte de Manderscheid, doyen de Cologne; l'autre, de Jacques de Sirck, écolâtre de Trèves. Le jugement de Martin, quoique confirmé, l'année suivante, par Eugène IV,

son successeur, fut mal reçu à Trèves, dont la plus grande partie du clergé et de la noblesse, appuyée par les archevêques de Cologne et de Mayence, voulut maintenir l'élection d'Udalric. Eugène, voyant cette résistance, frappa d'excommunication Udalric et ses fauteurs. Ce foudre atterra les uns et irrita les autres. La ville de Coblentz se soumit aux volontés du pape. Trèves, se trouvant partagée entre Udalric et Raban, le premier lui déclara la guerre le jour de l'Épiphanie 1433 (n. st.), ravagea son territoire, et fit prisonniers tous ceux de ses habitants qu'il put saisir. Le 18 janvier de la même année, le sénat de Trèves députe au concile de Bâle pour lui représenter les funestes effets du schisme, et le prier d'y apporter un prompt remède. Le concile engage l'empereur à interposer son autorité pour empêcher le siége dont la ville était menacée. Udalric parut d'abord disposé à se rendre aux ordres du souverain; mais bientôt il reprit son premier dessein et vint se présenter devant Trèves, dont il ouvrit le siége cinq jours avant les Rameaux (31 mars 1433). Il avait pour alliés, dans cette guerre, les archevêques de Mayence et de Cologne, avec les ducs de Berg, de Juliers, de Bavière, et d'autres princes. Mais la résistance des assiégés l'obligea de se retirer à la fête suivante de l'Ascension. Udalric ayant alors fait semblant de rechercher la paix, on tint là-dessus à Biviers, au-delà de la Moselle, un congrès, que l'animosité des parties fit rompre. Raban, sur la fin de juillet, fit son entrée à Trèves, où il reçut les hommages des habitants, après leur avoir assuré la conservation de leurs priviléges. De là s'étant rendu à Coblentz, sur l'invitation des magistrats, il y éprouva des oppositions de la part du peuple, qu'il vint à bout néanmoins de regagner sur la fin de l'an 1434. Touché des plaintes de la ville de Trèves, le concile de Bâle fit citer Udalric, qui, ayant comparu, ne tarda pas à prendre la fuite, voyant que l'assemblée n'était pas pour lui. Son évasion fut suivie d'une sentence du concile, qui donna gain de cause à Raban. (Martenne, *ampl. Coll.*, tom. VIII, col 872.) Udalric, comptant faire casser ce jugement par le pape Eugène IV, se mit en route pour Rome : mais la mort le surprit, l'an 1436, à Turgau, en Suisse.

L'an 1438, Raban, avec la permission du pape, se donne, pour coadjuteur, Jean de Heinsperg, évêque de Liége. Ce furent les plaintes du clergé de Trèves, fondées sur les aliénations frequentes qu'il faisait des meilleurs fonds et des plus beaux droits de son église, qui le déterminèrent à prendre ce parti. Dès l'an 1435, pour mettre dans ses intérêts le comte de Virnebourg, grand partisan d'Udalric, il lui avait vendu, pour quarante-cinq mille écus d'or, cinq des meilleures places de

son église. À l'arrivée de son coadjuteur, il quitta Trèves pour aller faire sa résidence à Spire, dont il n'avait pas abandonné le siége en montant sur celui de Trèves. L'année suivante 1439, il céda, pour environ cent mille florins d'or, l'archevêché de Trèves à Jacques de Sirck, et engagea l'évêque de Liége à se démettre de sa coadjutorerie pour soixante mille. Raban, quelques jours après, se voyant cassé de vieillesse, abdiqua de même son évêché de Spire. Il survécut peu à ces actes, étant mort le 4 novembre 1440, ou plutôt, suivant Trithême, dans sa chronique de Sponheim, le 14 novembre 1439.

## JACQUES II DE SIRCK.

1439. JACQUES DE SIRCK, après avoir fait approuver, par le pape Eugène, la résignation que Raban lui avait faite de l'archevêché de Trèves, reçut la consécration épiscopale dans le château de Mensburg, le 11 septembre 1439, et fit son entrée solennelle dans Trèves, le même jour. C'était un homme d'une grande capacité pour les affaires, et telle, qu'il dictait en même tems à plusieurs secrétaires sur différentes matières. René d'Anjou, duc de Lorraine et roi de Naples, l'avait fait son chancelier, et, par son habileté, il avait terminé les différents qui étaient entre ce prince et le pape Eugène. À son avénement au siége de Trèves, il déploya le même talent avec un égal succès. Le clergé de sa cathédrale avait un démêlé avec la ville, au sujet des impôts sur le vin, dont il se prétendait exempt. Les choses avaient été au point que les chanoines avaient abandonné Trèves. Le prélat trouva moyen de réconcilier les esprits en obtenant de son chapitre, qu'attendu la pauvreté de la ville, il paierait l'impôt durant le cours de six ans. L'an 1440, après l'élection de Frédéric III, roi des Romains, à laquelle il concourut, l'assemblée le députa vers ce prince pour lui faire part de cette nouvelle et l'amener avec lui pour se faire couronner à Aix-la-Chapelle. Frédéric reçut l'ambassade avec satisfaction; mais certaines affaires l'obligèrent à différer son couronnement.

L'an 1442, la ville de Trèves, toujours empressée d'étendre sa liberté, supprime la charge de maître des échevins, qui subsistait de tems immémorial, et substitue à ce magistrat deux bourgmestres annuels : établissement qui s'est maintenu jusqu'à nos jours. L'archevêque voulut d'abord s'opposer à ce changement, comme préjudiciable à son autorité; mais le sénat lui ayant représenté qu'en cela il n'avait eu que le bien commun en vue, sans vouloir entreprendre sur son droit suprême, il se rendit. Non content d'adherer au concile de Bâle, Jacques

de Sirck reconnut, comme fit l'archevêque de Cologne, l'obédience de l'antipape Félix, qui récompensa son attachement par le don qu'il lui fit de dix mille florins d'or, à prendre sur les dîmes et les autres revenus du saint siége, en Saxe. Eugène, irrité de la conduite des deux archevêques, fulmina contre eux, le 9 février 1445, une sentence de déposition, et nomma deux nouveaux sujets, pour remplir leurs siéges, savoir : Jean, évêque de Cambrai, frère naturel du duc de Bourgogne, pour Trèves, et Adolphe de Clèves, neveu du même duc, pour Cologne. Une entreprise aussi hardie choqua extrêmement les princes de l'empire. Le collége électoral s'étant assemblé à Francfort, au Carême de 1446, fit une convention par laquelle il s'engageait à se retirer de l'obédience d'Eugène, s'il ne remplissait diverses conditions, dont les trois principales étaient, 1°. de révoquer son décret contre les deux archevêques ; 2°. de faire droit sur les griefs de la nation germanique ; 3°. de reconnaître l'autorité des conciles généraux, telle qu'elle avait été définie par le concile de Constance. La noblesse de Trèves voulut cependant se prévaloir du décret d'Eugène, pour se soulever contre son archevêque; mais la diligence et l'activité du prélat firent échouer ce dessein, et contraignirent les rebelles à rentrer dans le devoir. Les deux archevêques firent ensuite leur paix avec Eugène, qui les rétablit par sa bulle du 5 février 1447. Nouveau soulèvement des nobles de Trèves, en 1452. Le plus difficile à réduire fut Jean de Hurte, qui, de son château de Schoneck, faisait des courses funestes sur les terres de l'abbaye de Pruim. L'an 1450, à l'occasion du jubilé publié par Nicolas V, successeur d'Eugène, l'archevêque de Trèves entreprit le voyage de Rome, où il obtint, non-seulement l'indulgence, mais les revenus de la cure de Creutzenach, que Nicolas lui accorda avec l'expectative de l'évêché de Metz, en cas qu'il vînt à vaquer de son vivant. (*Hist. dipl. Trevir.*, tom. II, pag. 412-413.) Ces grâces n'asservirent pas, néanmoins, l'archevêque de Trèves à la cour de Rome. Après la mort de Nicolas V et l'élection de Calliste III, il n'hésita point à se joindre aux princes qui étaient d'avis de restreindre l'influence de la cour romaine dans les matières qui avaient fait l'objet du concordat de la nation germanique avec Eugène. Mais l'avis échoua par des vues d'intérêt qu'Æneas Sylvius fit valoir auprès de l'empereur. Jacques de Sirck, étant allé à la cour de ce prince, fut attaqué à son retour, vers la fin de septembre 1455, d'une maladie de langueur qu'il attribua au poison. Quoi qu'il en soit, elle le conduisit à la mort le 28 mai 1456. Ceux qui ont écrit sa vie, le représentent comme un esprit tellement dissimulé, que ses domestiques même ne pouvaient deviner sa pensée. Ils lui reprochent

en même tems d'avoir épuisé le trésor de son église et amassé de l'argent par toutes sortes de voies pour enrichir ses parents. Il faut, néanmoins, convenir qu'il fit plusieurs choses louables pendant son gouvernement. Il rétablit la discipline dans plusieurs monastères, en répara d'autres qui étaient tombés en ruine; il favorisa les gens de lettres, et obtint, l'an 1454 (v. st.), des lettres du pape Nicolas V, en date du 2 février, pour fonder une université à Trèves. Mais elles n'eurent leur effet qu'après sa mort. On a vu plus haut l'attention qu'il eut à maintenir son autorité contre les atteintes qu'on voulait y porter. Une chose remarquable que nous apprend l'auteur de ses gestes, et que nous montrent les diplômes, c'est qu'il fit, dans les premières années de l'empereur Frédéric III (ou IV), les fonctions d'archichancelier de l'empire à la place et à la demande de l'archevêque de Mayence; sur quoi, voyez *Gudeni Code diplomat.*, tom. IV, pag. 275. Johannis, dans ses notes sur Serrarius, pag. 756, fournit des extraits des actes dressés à ce sujet pour éviter le préjudice qui aurait pu résulter de là contre le droit de l'électeur de Mayence.

## JEAN II DE BADE.

1456. JEAN, né le 9 février 1434, de Jacques, marquis de Bade, et de Catherine de Lorraine, chanoine de Trèves, de Strasbourg et de Mayence, fut élu par compromis, le 21 juin 1456, à l'âge de vingt-deux ans, pour remplir le siége de Trèves après la mort de Jacques de Sirck. Sa vertu lui mérita la préférence sur plusieurs candidats qui s'étaient présentés avec de puissantes recommandations. Mais le pape ne confirma son élection et ne lui accorda le *pallium* que le 25 octobre. Ce qui causa ce retardement, ce fut l'opposition formée par Diéther d'Isenbourg-Bundingen, qu'une partie du chapitre portait. Pendant la dernière maladie de Jacques de Sirck (le 10 mai 1456), les nobles et les bourgeois du Trévirois avaient fait une confédération entre eux pour empêcher les brigues et les factions qui avaient coutume de se former dans l'élection de l'archevêque, ou du moins pour en prévenir les suites. L'archevêque Jean, prévoyant les conséquences de cette association faite sans l'aveu du souverain, la fit casser par un décret de l'empereur Frédéric, du 18 avril 1457, comme contraire au chapitre quinzième de la bulle d'or; ce qui n'empêcha pas les nobles et les villes du Trévirois de la renouveler le 4 mars 1502 (v. st.). Le 27 mai suivant, Jean de Bade entre dans l'union formée entre les électeurs, pour mettre fin au schisme papal, pour arrêter que les affaires de l'empire se décideraient par le consentement des électeurs, pour empêcher les aliénations des domaines de l'em-

pire, et pour terminer à l'amiable les différents qui s'élèveraient entre les électeurs. C'est la cinquième des confédérations électorales, suivant l'observation de Muller. Le 12 janvier 1458, l'archevêque de Trèves et celui de Cologne firent entre eux une union particulière contre les nobles de leurs diocèses, par où l'on voit que la noblesse n'était plus sous leur juridiction, ou plutôt sous celle des tribunaux ordinaires.

L'archevêque Jean fit, au mois de mai de l'an 1459, ou 1460 (Brower), son entrée solennelle à Trèves, à la tête de 2,500 chevaux. Ce qui avait fait différer cette cérémonie, c'étaient les contestations que le prélat avait avec les bourgeois touchant la nomination des magistrats. Après diverses conférences tenues sur ce sujet, il fut convenu, qu'à la réserve des échevins et des trois maîtres des tributs, la ville nommerait les autres chefs de la magistrature. L'an 1464, Jean de Bade reçoit par les mains de Georges, son frère, évêque de Metz, la consécration épiscopale à Sarbourg. Le 11 août de la même année, Nicolas de Cusa, cardinal-évêque de Brixen, meurt à Todi. Ce prélat, né au village de Cusa sur la Moselle, dans le diocèse de Trèves, était fils d'un pêcheur, et ne devait qu'à son mérite les dignités de prévôt de Saint-Florin de Coblentz, d'évêque et de cardinal, auxquelles il avait été successivement élevé. Les archevêques de Trèves et les papes ensuite l'employèrent en différentes légations dont il s'acquitta toujours avec succès. Son cœur fut apporté dans sa patrie, et déposé dans l'hôpital qu'il y avait fondé. L'an 1465, le commerce entre les Trévirois et les Luxembourgeois, établi par d'anciens traités et rompu ensuite par des mécontentements réciproques, fut rétabli par la réconciliation des premiers avec Philippe le Bon, duc de Bourgogne et de Luxembourg. L'an 1473 (n. st.), le 16 mars, l'établissement de l'université de Trèves est consommé, et l'archevêque en est déclaré chancelier perpétuel, l'abbé de Saint-Matthias et le prieur des Chartreux, conservateurs de ses priviléges, et Nicolas Raemsdonk en est nommé recteur. La même année, le 28 septembre, entrevue de Charles, duc de Bourgogne, et de l'empereur Frédéric III, accompagné de Maximilien, son fils, aux portes de Trèves, avec un cortége nombreux et brillant de part et d'autre. L'archevêque vient au-devant d'eux, et les conduit à l'abbaye de Saint-Maximin, où ils tiennent, durant plusieurs jours, des conférences dont l'objet était le mariage de la fille du duc avec Maximilien, à condition que l'empereur donnerait au premier le titre de roi. Mais Louis XI, informé de cette négociation, la rompt par une lettre d'avis à l'empereur. Charles s'en retourne fort courroucé et contre Frédéric, qui s'était déjà retiré le premier secrètement, et contre l'archevêque, qu'il croit auteur du changement de ce prince à son égard. L'an

1476, Jean de Bade obtient de Sixte IV une bulle pour réunir à son archevêché la mense abbatiale de Prüim, dont ce pape, trois ans auparavant, lui avait accordé l'usufruit pour sa vie. Mais, l'an 1477, le pape révoqua sa bulle. La même chose était déjà arrivée sous l'épiscopat de Wernier, à qui Boniface IX avait accordé la même union par une bulle qu'il révoqua la dixième année de son pontificat. (Knauf, *Defensio. Prüm.* p. 68.) L'an 1477, au mois d'août, il conduisit l'archiduc Maximilien à Gand, où il assista aux noces de ce prince avec l'héritière de Bourgogne. A son retour, il trouve la ville de Trèves engagée dans une guerre avec les comtes de Manderscheid. Il réussit à éteindre cet incendie, et fait à cette occasion un nouveau traité de confédération avec la bourgeoisie de Trèves.

L'an 1489, Jean de Bade, par un acte du 29 septembre, entre dans la fameuse ligue de Souabe, formée sous les auspices de l'empereur Frédéric et de Maximilien, son fils, entre les princes d'Allemagne, les comtes et les prélats, pour réprimer tous ceux qui oseraient troubler la paix de l'empire. Après avoir terminé quelques autres guerres, Jean de Bade s'applique, l'an 1491, à rétablir la discipline parmi le clergé séculier et régulier de son église. L'an 1495, la ville de Boppart, sur le Rhin, à trois lieues de Coblentz, engagée aux archevêques de Trèves dès le tems de l'empereur Charles IV, obtient de l'empereur Frédéric IV, à la diète de Worms (1), des priviléges qui la rendent presque indépendante. L'archevêque Jean, à l'insu duquel ils avaient été accordés, les fait révoquer. Soulèvement des bourgeois de Boppart à cette occasion. Ils chassent le scultet, ou lieutenant de l'archevêque, et assiègent leur citadelle gardée par une assez faible garnison. Le prélat, ayant appelé à son secours l'électeur palatin, le landgrave de Hesse, le marquis de Bade, et d'autres princes, vient mettre, avec une armée de douze mille hommes, le siége devant Boppart, le 24 juin 1497, et l'oblige à se rendre le 3 juillet suivant. (*Hist. diplom. Trevir.*, tom. II, pag. 505.) Ce fut le comte palatin, de la branche de Simmeren, qui dicta les articles de la capitulation, dont le plus essentiel portait que la ville rentrerait sous la juridiction de l'archevêque, comme elle y était auparavant. Pour subvenir aux frais de cette guerre, finie en 1497, le prélat fut obligé de faire des emprunts, qui excitèrent des plaintes parmi ses chanoines. La même année,

(1) La diète de Worms ne se tint qu'en 1495, et Frédéric IV mourut le 19 août 1493. Il faut donc rapporter à l'empereur Maximilien, son successeur, qui présida à cette diète, la concession de priviléges accordés à la ville de Boppart. (*Note de l'Editeur.*)

ou l'an 1498 (et non 1493, comme il est marqué dans l'histoire diplomatique de Trèves par une faute typographique), Jean de Bade, voulant conserver l'archevêché de Trèves dans sa maison, obtient du pape Alexandre VI, pour coadjuteur, à l'insu de son chapitre, Jacques de Bade, son neveu, fort connu à la cour de ce pontife. La bulle, expédiée à ce sujet, étant venue à la connaissance du chapitre, le doyen et plusieurs chanoines s'opposent à son exécution. Le pape, l'an 1501, pour les contraindre à se désister de leur opposition, les menace d'excommunication. Les opposants ne tenant compte de ces menaces, Alexandre en vient, l'année suivante, à l'exécution.

L'an 1503, l'archevêque Jean de Bade finit ses jours le 9 février, dans le château d'Ehrenbreistein, à l'âge de soixante-neuf ans. Son corps fut inhumé à la cathédrale.

Les écrivains de Trèves font l'éloge de sa justice et de sa libéralité; mais ils avouent que ses bienfaits ne firent que des ingrats parmi ceux qui les recevaient, et des mécontents entre ceux qui n'y avaient point de part. Trithême, qui vivait familièrement avec lui, donne trois causes des grandes dettes qu'il laissa en mourant, sa bienfaisance naturelle, les grandes dépenses que lui causa la guerre contre la ville de Boppart, et son penchant pour l'alchymie. Il prétend, néanmoins, qu'on lui en a trop imputé sur ce dernier article. On pourrait ajouter une quatrième cause de ses dettes, les réparations et reconstructions qu'il fit, tant dans les églises que dans les palais et fortifications de son électorat. Il est le premier qui ait pris le titre d'électeur dans ses lettres, quoique les empereurs l'eussent donné avant lui aux archevêques de Trèves.

## JACQUES III DE BADE.

1503. JACQUES DE BADE, né, le 6 juin 1471, de Christophe, marquis de Bade et d'Otilie, coadjuteur de Jean de Bade, son grand-oncle, fut élu pour lui succéder, le 5 mars 1503, par une partie du chapitre, tandis que l'autre, ayant le doyen à sa tête, élut Georges, de la maison des comtes palatins du Rhin, prévôt de l'église de Mayence. Le diocèse se partagea, comme le chapitre, entre ces deux rivaux. Mais la cour de Rome, à la prière de l'empereur Maximilien I, s'étant déclarée pour Jacques de Bade, Georges donna sa démission volontairement, et éteignit par là le feu de la dissension. Jacques avait fait ses études à Bologne, sous le célèbre Béroalde. De là s'étant rendu à Rome, il y avait fait un assez long séjour sous les pontificats d'Innocent VIII et d'Alexandre VI, uniquement occupé des belles-lettres. Placé sur le siége de Trèves, il voulut révoquer certains

priviléges que la ville avait extorqués de son prédécesseur. Mais sur les remontrances de personnes sages, il laissa les choses dans l'état où elles étaient, pour ne point exciter de nouveaux troubles. Toute son application se tourna au bien spirituel et temporel de son église. Il y avait lieu d'espérer qu'il la rétablirait dans son ancienne splendeur, lorsqu'ayant été envoyé à Cologne par l'empereur, pour terminer un débat qui était entre la bourgeoisie et le sénat, il y mourut le 27 avril 1511. C'est ainsi que sa mort est rapportée par deux auteurs contemporains, le continuateur des Gestes des archevêques de Trèves et Jean Trithême. La chronique de Hesse dit au contraire qu'il fut assassiné par un homme de la lie du peuple, dans le bateau qui le conduisait à Cologne; récit que M. de Hontheim n'hésite pas à mettre au rang des fables. Son corps fut rapporté à Coblentz, et inhumé dans l'église de Saint-Florin. Ce prélat avait administré la chancellerie de l'empire. Nous en avons la preuve dans une lettre de l'an 1506, datée du jeudi après la Saint-Jean-Baptiste (25 juin), par laquelle, avertissant l'archevêque de Mayence qu'il va faire les fonctions de chancelier à la cour impériale, il lui recommande ses sujets pendant son absence, ainsi que les gouverneurs et les officiers qu'il avait établis dans l'électorat, lorsqu'ils auront recours à lui. L'archevêque de Mayence consent, dans sa réponse du 10 juillet, que Jacques de Bade exerce l'office dont il lui parle, aux conditions que Diéther, archevêque de Mayence, l'avait permis à Jacques de Sirck. (*Gudenus*, *Cod. diplom.*, tom. IV, pag. 555 *et seq.*) Un acte, du 16 octobre 1509, nous montre encore Jacques de Bade revêtu de la charge du juge suprême, ou président de la chambre impériale, et fournit en même tems la preuve de son désintéressement, par la renonciation qu'il y fait à huit cents florins d'or, qui lui revenaient d'arrérages sur ses honoraires, en faveur de la chambre. (De Hontheim, *Hist. diplom. Trevir.*, tom. II, pag. 584.)

## RICHARD DE GREIFFENCLAU.

1511. RICHARD DE GREIFFENCLAU DE VOLRATH, chantre de l'église de Trèves, en fut élu archevêque le 14 mai 1511. L'année suivante, il reçut l'empereur Maximilien, suivi d'un grand cortége de princes, de prélats et de seigneurs. L'objet de l'empereur, dans ce voyage, était de tenir une diète à Trèves, sur les affaires de l'empire. Une partie de ceux qui devaient la composer se fit long-tems attendre, et, pendant cet intervalle de loisir, Maximilien visita l'abbaye d'Epternac et d'autres lieux voisins. Richard, en son absence, fut sacré le jour de la Pentecôte (30

mai). L'affluence d'étrangers que la promesse faite par l'archevêque de montrer à la diète la robe sans couture de Notre-Seigneur, avait attirés à Trèves, y ayant occasioné la peste, l'assemblée fut transférée, dans le mois d'août, à Cologne. L'an 1519, à la diète tenue, le 28 juin, à Francfort pour l'éloction d'un nouvel empereur, Richard fit, en faveur de François I, roi de France, un discours, qui, n'ayant pas été bien accueilli de la plupart des électeurs, demeura sans effet. Ce prélat se rendit, l'an 1521, à celle de Worms, indiquée au 6 janvier, touchant les erreurs naissantes de Luther. Il avait amené avec lui Eckius, ou Jean d'Eck, son official, qui entra en dispute contre cet hérésiarque, et dissipa toutes ses subtilités sans pouvoir vaincre son opiniâtreté. L'an 1522, François de Sickingen, gentilhomme du Palatinat, sectateur ardent de Luther, après avoir ravagé, par le fer et par le feu, différentes provinces de l'empire, entre dans le pays de Trèves, dévaste la campagne, prend quelques places, et vient mettre le siége devant la capitale. Richard lui oppose ses troupes commandées par Gerlac d'Isenbourg. Celles de Hesse et celles de l'électeur palatin, conduites par leurs souverains, viennent à son secours. Sickingen, près de se voir forcé dans son camp, lève honteusement le siége, et se retire après avoir pillé et brûlé l'abbaye de Saint-Maximin. Richard et ses alliés le poursuivent, et l'attaquent dans tous les lieux qui peuvent lui servir de retraite. L'an 1523, ils l'assiégent dans sa principale forteresse, nommée Landstuhl (aujourd'hui du duché de Deux-Ponts); Sickingen, en défendant la place, reçoit une blessure, dont il meurt quelques jours après, laissant ainsi la paix à ses voisins et ses places aux vainqueurs. Richard, à son retour, emploie les dépouilles qu'il avait remportées de cette guerre, à construire le château d'Hermanstein, sur le Rhin, vis-à-vis Coblentz. Richard, l'an 1525, envoie des troupes, qu'il suivit lui-même, au secours de l'électeur palatin et du landgrave de Hesse, contre les Anabaptistes qui ravageaient leurs états. Il assiste l'an 1531, et contribue, par son suffrage, à l'élection de Ferdinand, roi des Romains, faite à Cologne la veille des Rois. A son retour, il tombe malade à Wittlich, petite ville de son diocèse sur le Lezer, à sept lieues de Trèves, et y meurt, le 13 mars, à l'âge de soixante-trois ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Son corps fut rapporté à Trèves, et inhumé dans la cathédrale. Ce prélat joignit à une rare prudence, à une éloquence peu commune, un grand amour de la religion et de l'état. Il se distingua, par ces belles qualités, dans toutes les diètes où il se trouva, et il n'en manqua aucune de son tems, sans des raisons indispensables.

## JEAN III DE METZENHAUSEN.

1531. **Jean de Metzenhausen**, d'une famille ancienne, prévôt de l'église de Trèves, fut élu à l'unanimité, le 27 mars 1531, pour succéder à l'archevêque Richard, et fut sacré le 26 mars de l'année suivante. Son élévation était la récompense des services qu'il avait rendus à l'église de Trèves, ayant fait confirmer, en 1516, tous ses priviléges par le pape Léon X, dans une ambassade dont il avait été chargé par l'empereur Maximilien auprès de ce pontife. Ce prélat fit, le 8 novembre 1532, une alliance pour vingt ans, avec l'électeur de Mayence, l'électeur palatin et le landgrave de Hesse, et, le 30 du même mois, une semblable avec le duc de Lorraine. (De Hontheim, *Hist. diplom. Trevir.*, tom. II, pag. 632-642.) L'an 1534, il envoie du secours à l'évêque de Munster, contre les Anabaptistes qui s'étaient emparés de cette ville sous la conduite de Jean de Leyde, tailleur d'habits, à qui ses fanatiques partisans avaient donné le titre de roi. On tint à Coblentz, le 13 décembre de la même année, une diète pour augmenter les secours de l'évêque de Munster. Ceux qu'elle lui fournit le mirent en état de presser vivement le siége de sa capitale, qui fut prise enfin après un an et plus de résistance, le 24 juin 1535. On sait la vengeance que les vainqueurs tirèrent de Jean de Leyde, qui fut mis en pièces avec des tenailles rougies au feu. L'an 1540, Jean, au retour de la diète d'Haguenau, tenue par Ferdinand, roi des Romains, sur des différents de religion, meurt au château de Daenstein, le 22 juillet.

## JEAN-LOUIS DE HAGEN.

1540. **Jean-Louis de Hagen**, d'une famille noble du côté du Rhin, qui existe encore, prévôt de l'église de Trèves, en devint archevêque par une élection canonique le 9 août 1540. Il mourut au château d'Ehrenbreitstein, le 23 mars 1547, vis-à-vis de Coblentz, à l'âge de cinquante-cinq ans, sans avoir reçu même l'ordre de la prêtrise. Il montra néanmoins du zèle contre les nouveaux sectaires, et fit venir de Paris Barthélemi Latomus, professeur d'éloquence, pour les combattre : emploi dont celui-ci s'acquitta avec succès. L'an 1542, Jean-Louis publia, le 20 mars, un réglement pour la réformation des mœurs du clergé. Attaché à l'empereur Charles-Quint, il rendit, le 27 octobre de la même année, un décret de proscription contre tous ceux de ses sujets qui avaient pris parti dans les armées de France. Son gouvernement se ressentit de l'état d'in-

firmité dans lequel il passa les dernières années de sa vie. La terre de Montréal, mouvante de l'église de Trèves, y fut réunie sous son épiscopat, après la mort de Conon, comte de Wirnebourg, le dernier mâle de sa race.

## JEAN IV D'ISENBOURG.

1547. JEAN D'ISENBOURG-GRENSAU, fils de Gerlac, comte d'Isenbourg, et d'Anastasie de Saarwerden, d'archidiacre de Trèves, en fut élu archevêque, le 20 avril 1547, n'étant que diacre, et n'avança jamais davantage dans les ordres. L'année suivante, il succéda, le 11 juillet, à Jean des Celles, abbé de Saint-Maximin, qui, de son vivant, l'avait nommé son coadjuteur, afin de procurer un protecteur à son monastère contre l'avidité des nouveaux sectaires toujours prêts à envahir les biens ecclésiastiques. L'archevêque gouverna cette abbaye avec un soin vraiment paternel, donnant au spirituel et au temporel une égale attention. Le 26 novembre de la même année, il tint un synode diocésain pour la réformation de son clergé; et, le 23 mai de l'année suivante, il assembla un concile provincial, où il fit lire et approuver les statuts du synode précédent. Il assista, le 25 juin 1550, à la diète d'Augsbourg; où l'on traita des moyens de reprendre les sessions interrompues du concile de Trente. Le pape Jules III étant entré dans les vues de l'assemblée, le concile fut effectivement repris. L'archevêque de Trèves s'y rendit avec celui de Mayence l'année suivante, et l'un et l'autre y prirent séance le 1er. septembre. Le rang dans lequel ils se placèrent comme électeurs fut immédiatement après le légat et ses collégues. L'archevêque de Cologne, qui survint après, fut traité avec la même distinction. Mais, tandis qu'ils sont occupés des affaires de l'église, l'électeur de Saxe rallume le flambeau de la guerre en Allemagne. Les trois archevêques, apprenant qu'il menace les provinces voisines du Rhin, pensent à s'en retourner pour veiller à la sûreté de leurs états. En vain l'empereur les exhorte à rester. Jean d'Isenbourg, dont la santé se dérangeait, fut le plus empressé de partir. Il prit congé du concile et sortit de Trente le 14 mars 1552. Arrivé dans son diocèse, il fut délivré, quelque tems après, de la crainte de l'électeur de Saxe, ce prince ayant fait sa paix avec l'empereur. Mais un nouvel ennemi lui succéda dans la personne d'Albert, marquis de Brandebourg. Ce prince, appuyé des armes de France, se jeta d'abord sur les terres de Mayence. De là étant entré dans le pays de Trèves, il vient se présenter, le 28 août, devant la capitale, dont les portes lui sont ouvertes en l'absence de l'archevêque, par l'impuissance

où l'on est de lui résister. Il en fait sa place d'armes, d'où il étend ses contributions sur tous les lieux des environs. Mais, apprenant que l'armée impériale s'approche, il se dispose à la retraite; son dessein est d'abord de mettre le feu à la ville. L'archevêque rachète ce fléau par une somme considérable. Mais, au mépris du traité, le perfide marquis brûle en partant l'église de Saint-Paulin et l'abbaye de Saint-Maximin.

Le départ des Brandebourgeois ne rendit pas le calme à l'église de Trèves. L'empereur ne pouvait pardonner aux Trévirois d'avoir ouvert leurs portes à son ennemi, sans égard pour les faibles secours qu'il leur avait envoyés. Ses troupes le vengèrent de cet affront par la conduite qu'elles tinrent en passant par l'état de Trèves pour aller faire le siége de Metz. Charles ayant échoué devant cette place avec une perte considérable, une partie des débris de son armée vint se refaire à Trèves, où, faute de paiement, elle se souleva contre ses chefs et mit la ville en combustion. Les troupes du comte de Nassau ayant relevé ces mutins, ne traitèrent pas la ville avec plus de ménagement. Ainsi se passa l'année 1553. L'archevêque Jean, cependant, s'était rendu à Baccarach pour terminer avec l'électeur palatin un différent entre l'électeur de Cologne et le duc de Juliers. Au retour de ce voyage, il tomba dans une maladie de langueur, qui, ne faisant qu'empirer dans les deux années suivantes, le détermina, l'an 1555, à nommer pour son coadjuteur Jean de la Pierre, archidiacre de Trèves. Il ne survécut guère à ce choix, étant mort, le 18 février 1556, dans le château de Montabaur. Son corps, rapporté à Coblentz, fut inhumé dans l'église de Saint-Florin.

## JEAN V DE LA PIERRE.

1556. Jean de la Pierre, ou Von-der-Leyen, successeur de Jean d'Isenbourg, fut inauguré solennellement le 25 avril 1556. L'empereur Charles-Quint, depuis 1553, tenait la ville de Trèves sous sa main, et y avait garnison. Le nouvel archevêque obtint de ce prince qu'il rappelât ses troupes et qu'il lui rendît les clefs de la ville. L'an 1558, le prélat se rendit à Francfort, dans le mois de février, pour approuver l'abdication faite par Charles-Quint en faveur de Ferdinand, son frère. L'année suivante, il partit pour la diète d'Augsbourg, qui fut terminée au mois d'août. Pendant son absence, le sénat, sans consulter le recteur de l'université, permit à un jeune trévirois, nommé Gaspas Olevian, d'ouvrir une école de dialectique. Olevian avait fait une partie de ses études à Paris, et l'autre à Genève, sous des professeurs calvinistes. Imbu de leur

doctrine, il la glissa dans ses leçons et la prêcha même hautement le jour de Saint-Laurent, dans un discours académique, auquel il avait invité toute la ville. Ce discours et d'autres que prononça le nouveau prédicant, firent un grand nombre de prosélytes, à la tête desquels était Jean Steuss, l'un des bourgmestres en charge. L'archevêque, à son retour, trouve sa capitale divisée en deux partis fort échauffés l'un contre l'autre sur la religion. On avait délibéré de ne point le recevoir qu'il n'accordât la liberté de religion. Il entra néanmoins dans Trèves sans cette condition odieuse. Mais, bientôt après, l'insolence d'une partie des bourgeois l'obligea d'en sortir. Il ne fut pas oisif dans son exil. Résolu de réduire les rebelles, il s'empara de toutes les avenues de Trèves par terre et par eau pour empêcher que les vivres n'y arrivassent. La disette ranime le courage des Catholiques, qui, se voyant en plus grand nombre, s'emparent de l'arsenal et des clefs de la ville; puis s'étant jetés sur les auteurs de la révolte, les enferment dans les prisons, où ils sont gardés par le corps des tonneliers. Ils rappellent le prélat, qui, étant rentré dans la ville, condamne au bannissement la populace rebelle. On instruit ensuite le procès des principaux séditieux; mais, par la médiation du duc de Deux-Ponts qui leur avait envoyé du secours au commencement de la révolte, de l'électeur palatin, du landgrave de Hesse, et d'autres princes protestants, on se contente de les chasser de la ville comme les autres, et la paix fut ainsi rétablie dans Trèves vers la fin de l'an 1559. L'année suivante, le prélat appelle les Jésuites dans sa capitale pour y rétablir les études et y affermir la saine doctrine. Sur la fin de cette même année, la ville de Coblentz, se prétendant ville impériale, refuse d'obéir au prélat. Il est obligé, l'an 1561, d'en faire le siége. Les bourgeois, pressés et dépourvus de secours, se soumettent. L'archevêque les traite avec douceur. L'an 1566, nouveaux efforts de la ville de Trèves pour se soustraire à la domination du prélat. Elle est réduite par les mêmes voies que la première fois, c'est-à-dire par la disette. L'an 1567, Jean de la Pierre meurt subitement, le 9 février, à Coblentz. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Florin.

## JACQUES III D'ELTZ

1567. Jacques, de l'ancienne et noble famille d'Eltz, à deux milles de Cocheim, doyen de l'église de Trèves, en fut élu archevêque, le 7 avril, dans le château de Wittlich, où les chanoines, à l'occasion d'un nouveau soulèvement des Trévirois, s'étaient réfugiés. La ville de Trèves ne veut recevoir le

nouveau prélat qu'à des conditions qui dérogent à son autorité temporelle. Il est obligé d'en faire le siége au printems de l'an 1568; mais ne voulant point la prendre d'assaut, il se contente de lui intercepter les vivres. L'empereur Maximilien II s'étant rendu médiateur, l'archevêque et les bourgeois conviennent, le 22 juillet de la même année, de s'en rapporter au jugement du conseil impérial sur leurs prétentions respectives. Le 15 août suivant, Jacques d'Eltz fait son entrée solennelle dans Trèves. L'an 1570, il obtient, à la chambre impériale de Spire, le 27 février, un arrêt provisoire contre l'abbaye de Saint-Maximin, qui prétendait relever immédiatement de l'empire : mais ce jugement ne termina point la contestation. Le 19 avril suivant, il donna un diplôme pour fonder un collége des Jésuites à Trèves. S'étant rendu à la diète de Spire, où l'empereur avait amené ses deux filles, Anne, destinée à Philippe II, roi d'Espagne, et Elisabeth, promise à Charles IX, roi de France, il est chargé de conduire la seconde jusqu'à Mézières, où il la remit entre les mains du monarque français. L'an 1571, les Trévirois, se voyant sur le point d'être condamnés au tribunal de l'empereur sur leurs différents avec le prélat, révoquent leur compromis, et demandent pour juge le collége électoral, avec les autres princes; mais cette demande, étant contraire au compromis, fut rejetée. Le prélat, sur quelques actes de violence qu'ils font contre ses partisans, retire de Trèves, le 22 décembre, les chanoines de sa cathédrale pour les mettre à l'abri des insultes des rebelles. L'an 1572, il donne l'investiture des régales à Matthias, nouvel abbé de Saint-Maximin, et reçoit de lui le serment de fidélité. L'an 1575, il obtient de l'empereur Maximilien II, le 28 novembre, un diplôme confirmatif de la réunion faite par le pape, au mois de décembre précédent, de l'abbaye de Pruim à l'archevêché de Trèves à perpétuité; réunion qui fut confirmée par le pape Grégoire XIII, suivant sa bulle du 1er. septembre 1579. Il fut, la même année, un des quatre commissaires nommés par l'empereur pour assister de sa part au congrès qui se tint à Cologne, à l'effet de pacifier les troubles des Pays-Bas. L'empereur termina enfin, l'année suivante, par son décret du 18 mars, les différents de l'archevêque et des habitants de Trèves à l'avantage du premier, à qui le domaine utile et direct de Trèves fut confirmé avec tous les droits appartenants à la souveraineté. Le prélat, retiré à Wittlich, y reçoit une députation de sa capitale pour l'assurer de sa soumission et l'engager à revenir. Il part et fait, le 24 mai, une entrée triomphante dans Trèves. Il casse le sénat, et au bout de huit jours, après s'être fait prêter serment de fidélité par tout le peuple au

milieu de la place publique, il crée de nouveaux magistrats. Ce retour de prospérité ne fut pas de longue durée. Jacques d'Eltz mourut, le 4 juin de l'année suivante, à l'âge de soixante-onze ans. On fait l'éloge de son zèle pour la réformation des mœurs, et de son attachement à tous ses devoirs. Il donna un nouveau rituel à son clergé, sous le titre d'*agenda*, avec un martyrologe.

## JEAN VI DE SCHOENENBERG, ou SCHOENBERG.

1581. JEAN DE SCHOENENBERG, d'une ancienne maison établie à Hartelstein, dans le voisinage de Pruim, prévôt de l'église de Trèves, gouverneur de la ville et recteur de l'université, fut élu pour successeur de l'archevêque Jacques d'Eltz le 31 juillet 1581. Le 12 août de l'année suivante, il fut sacré dans la diète d'Augsbourg par le cardinal-légat Madrutio, qui lui remit en même tems le *pallium*. Le 20 du même mois, il reçut les régales de l'empereur, qui lui mit entre les mains une épée pour marque de son investiture. A son retour, il s'efforça, mais inutilement, de ramener Gebhard Truchsès, archevêque de Cologne, à la foi catholique, qu'il avait abandonnée pour épouser une religieuse de la maison de Mansfeld. L'an 1583, après la sentence de déposition prononcée à Rome contre cet apostat, Jean de Schoenenberg engagea le chapitre de Cologne à lui substituer Ernest de Bavière, évêque de Liége. Le 4 septembre de la même année, il donna un édit pour la réception du calendrier grégorien. L'an 1584, il travailla avec le duc de Saxe à étouffer, dans Aix-la-Chapelle, les troubles que l'amour des nouveautés y avait excités. L'an 1591, il publia, le 18 décembre, un réglement sur la manière de procéder contre les magiciens et les sorciers. La stérilité qui affligeait, depuis plusieurs années, le pays de Trèves, avait fait croire au peuple qu'elle était l'effet de quelques sortilèges. Plein de ce préjugé, il demanda tumultuairement et à grands cris qu'on recherchât les magiciens et les sorciers, et qu'ils fussent livrés aux flammes. Loin d'apaiser ces mouvements, les officiers publics les animèrent à l'appât des confiscations qui devaient résulter de leurs recherches. On ne vit alors dans le diocèse de Trèves, qu'accusateurs, qu'inquisiteurs, qu'appariteurs, qu'échevins, que bourreaux qui traînaient devant les tribunaux des personnes de l'un et de l'autre sexe comme coupables de magie, et que bûchers allumés pour consumer ces malheureuses victimes de la haine, de l'avarice et de la superstition. Peu d'entre les accusés échappèrent au supplice. On n'épargna pas même les personnes les plus qualifiées de

Trèves : le préteur, deux consuls, des échevins et des sénateurs furent enveloppés dans ce désastre, qui ne finit que lorsque le prélat eut mis un frein à la cupidité des inquisiteurs et prescrit une forme gênante à leurs recherches par le réglement dont on vient de parler. L'an 1594, il donna un édit pour encourager la fouille des métaux de toutes espèces qui se rencontrent dans les montagnes du diocèse de Trèves. L'an 1599, il mourut à Coblentz, le 1er. mai, dans la soixante-quatorzième année de son âge. L'histoire manuscrite de Trèves fait l'éloge de sa piété, de sa prudence, de sa douceur et de sa modestie.

## LOTHAIRE DE METTERNICH.

1599. LOTHAIRE DE METTERNICH, neveu par sa mère, de l'archevêque Jean de la Pierre, chanoine et écolâtre de Trèves, monta sur le siége de cette église, par une élection canonique, le 7 juin 1599. L'an 1609, les trois électeurs ecclésiastiques s'étant assemblés à Coblentz, y forment une ligue contre les protestants, à la tête de laquelle ils mettent le duc de Bavière. Bientôt elle est fortifiée par l'approbation du pape, de l'empereur, et par l'accession de presque tous les évêques de l'empire. Le 5 septembre 1610, Lothaire assiste, en qualité de commissaire de l'empereur, avec le comte de Hohen-Zollern, à l'assemblée de Cologne, composée des électeurs de Mayence et de Cologne, des archiducs Maximilien et Ferdinand, du duc de Brunswick et du landgrave de Hesse, pour terminer la contestation qui régnait entre les divers prétendants à la succession de Jean-Guillaume, dernier duc de Juliers et de Clèves. Mais les mouvements que les deux commissaires se donnèrent pour engager les parties à s'en rapporter au jugement de l'empereur, furent inutiles, et chacun resta en possession de ce qu'il tenait. L'an 1612, Lothaire s'étant rendu à Francfort pour l'élection d'un nouvel empereur, contribua à faire placer l'archiduc Matthias sur le trône impérial, et le couronna avec l'archevêque de Mayence. L'année suivante, au retour de la diète de Ratisbonne, il établit les Capucins à Trèves. Il concourut, l'an 1619, à l'élection de Ferdinand II, empereur, qui se fit, le 28 août, à Francfort. Il fit, l'an 1622, une levée considérable de troupes pour mettre son pays en défense contre la ligue des Protestants, qui voulait s'emparer des bords de la Moselle et du Rhin. L'an 1623, l'archevêque Lothaire meurt à Trèves, le 7 de septembre, à l'âge de soixante-quinze ans. Son corps fut inhumé à la cathédrale, et son cœur aux Jésuites. Ce prélat avait de l'érudition, savait plusieurs langues, et gouverna sagement son diocèse.

## PHILIPPE-CHRISTOPHE DE SOTERÈN, OU DE SOETTERN.

1623. **Philippe-Christophe de Soteren**, prévôt de l'église de Trèves, évêque de Spire, depuis 1611, chanoine en d'autres églises, et président de la chambre impériale, fut élu archevêque de Trèves le 25 septembre 1623, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il était d'une famille noble et ancienne du Trévirois. Suivant les actes des archevêques de Trèves, publiés par M. de Hontheim (*Prodr.*, pag. 880), sa taille était au-dessus de la médiocre. Il avait le corps mince, le visage maigre, la physionomie sombre et menaçante, les yeux enfoncés et étincelants. Masenius dit que lorsque le député de Trèves annonça son élection à l'électeur de Cologne, celui-ci répondit: *vous avez fait choix d'un homme dangereux, et pour vous et pour l'empire.* L'an 1624, il obtint du pape Urbain VIII, par une bulle du 4 février, l'administration de l'abbaye de Saint-Maximin au préjudice de D. Agrice Reckingen, que le chapitre avait élu sur la fin d'octobre de l'année précédente. Mais l'empereur Ferdinand et les Espagnols ayant pris la défense d'Agrice, l'archevêque fut obligé de renoncer à l'abbaye, par acte du 10 novembre 1625. Cependant on voit, dit M. de Hontheim, par une sentence du consistoire de Trèves, du 19 décembre 1633, que Philippe-Christophe, comptant pour rien cette renonciation forcée, se maintint dans le titre, les droits et la possession de la commende de Saint-Maximin. Les états, au mois de décembre 1623, lui avaient décerné une somme de cent mille florins d'or, payable dans le cours de six ans. Non content de ce don, il imposa, au mois de février 1625, de nouveaux tributs pour être employés, 1°. à construire un fort à l'embouchure de la Moselle, au pied d'Ehrenbreitstein, ou Hermanstein; 2°. à finir le palais archiépiscopal de Trèves, commencé par l'archevêque Lothaire; 3°. à faire de nouvelles levées de troupes indépendamment de celles de la ligue catholique, pour mettre le pays à l'abri des incursions des Français et des Suédois. Les états de Trèves s'étant opposés à cette exaction, le prélat, après qu'ils furent séparés, en fit emprisonner les chefs, les uns à Coblentz, les autres à Trèves, et les contraignit, pour recouvrer leur liberté, à se désister de leur opposition. Le chapitre métropolitain ne garda pas le silence en cette rencontre. Il réclama ses droits violés, en ce que l'électeur faisait de nouvelles impositions sans son consentement. Philippe-Christophe, pour faire diversion, accuse de péculat les deux frères Metternich, Charles, archidiacre, et Emmeric, écolâtre, qui avaient régi

les finances de l'électorat sous le gouvernement de l'archevêque Lothaire, leur oncle. L'an 1627, les états de la province, assemblés à Coblentz, lui présentent le cahier de leurs griefs sur l'établissement et la répartition des impôts. Le prélat refusant d'y faire droit, ils appellent à l'empereur. Mais après qu'ils sont séparés, il trouve moyen d'engager chacune des villes en particulier, à l'exception de Trèves, à révoquer leur appel. L'an 1629, il fait venir des troupes de la ligue catholique pour soumettre les Trévirois à ses volontés. Mais ceux ci ayant appelé à leur secours les Espagnols qui occupaient le Luxembourg, leur livrent la ville, et chassent les troupes de la ligue. L'an 1630, Philippe-Christophe, le seul prêtre des trois électeurs ecclésiastiques, couronne l'impératrice Eléonore Gonzague, femme de Ferdinand II. Toujours brouillé avec son chapitre, il indique, au mois de janvier 1631, une visite épiscopale, afin de pouvoir le réduire par les voies canoniques. Les Metternich et leurs partisans appellent de ses procédures au pape et à l'empereur. Le prélat, au mépris de ce double appel, les excommunie. Cependant les électeurs de Cologne et de Bavière, nommés depuis deux ans par l'empereur pour arbitres des contestations de Philippe-Christophe avec ses sujets, cherchaient avec assiduité, mais sans fruit, des moyens de conciliation. A la fin, ils rendirent leur jugement, par lequel ils déclaraient injuste et tortionnaire la manière dont l'électeur de Trèves avait établi et levait les nouveaux impôts. Mais il n'en continua pas moins de les exiger avec la même rigueur. Il était pour lors en traité avec la France. Les progrès des Suédois, qui s'avançaient vers le Rhin, lui fournirent un prétexte d'implorer la protection de cette puissance, pour mettre son pays à l'abri de leurs incursions. Les troupes françaises étant arrivées, l'an 1632, dans l'électorat de Trèves, Philippe-Christophe leur livre le château d'Ehrenbreitstein. Le chapitre métropolitain s'élève, à cette occasion, contre l'électeur, qu'il accuse de trahison et de félonie envers l'empire. Il adresse une supplique au pape, pour le prier de trouver bon qu'il ôte le gouvernement temporel à l'électeur et administre l'électorat par lui-même. Rome, loin d'acquiescer à cette demande, applaudit secrètement au parti que l'électeur a pris. Les Suédois, vers le même tems, pénètrent le pays de Trèves et viennent se joindre aux Français. Philippe-Christophe, levant alors entièrement le masque, remet aux uns et aux autres, le 2 juillet, la ville de Coblentz. Il exige de nouveaux subsides pour l'entretien de ces troupes, et ne met à cet égard, aucune différence entre le clergé et les autres citoyens. La vexation des collecteurs est telle, que plusieurs églises et plusieurs monastères, sont désertés. Au mois

d'août, le maréchal d'Estrées s'étant présenté devant Trèves, à la tête des troupes françaises, oblige la ville à se rendre par capitulation, le 20 août, et à congédier la garnison espagnole. L'an 1633, le chapitre métropolitain prend le parti de se retirer à Luxembourg. L'archevêque l'ayant sommé de revenir, plusieurs de ses membres obéissent. Il procède judiriquement contre les autres, à la tête desquels était le prévôt, et les dépouille de leurs bénéfices. Les armes de l'empereur ayant repris le dessus, en 1634, après la bataille de Nordlingue, les chanoines destitués, se flattaient de l'espérance d'être rétablis; mais ils se trompèrent. L'électeur, loin d'être ébranlé par ce revers, assembla le chapitre, et le contraignit de remplir par de nouvelles élections les places vacantes, malgré la défense du nonce Caraffa. Ce point obtenu, il entreprit de se donner pour coadjuteur, le cardinal de Richelieu. Mais ces mêmes chanoines qu'il avait subjugués, se récrièrent hautement contre la proposition qu'il leur en fit, et tous les princes de l'empire se joignirent à eux. Les Espagnols s'étant rendus maîtres de Trèves par surprise, le 26 mars 1635, l'archevêque est arrêté dans son lit, où il était détenu par la goutte, et fait prisonnier à Tervuren, près de Bruxelles, après avoir vu ses meubles les plus précieux, devenir la proie du soldat. Le chapitre, après son départ, nomma le prévôt avec le doyen et l'archidiacre Charles de Metternich, qui avait fait lui-même arrêter l'archevêque, pour gouverner l'électorat pendant sa captivité. D'Anvers, où il avait été conduit après être resté quelques jours captif à Tervuren, l'empereur le fit transporter au château de Lintz, dans la basse Autriche. Cependant, on tenait une diète à Ratisbonne. L'empereur, profitant de l'occasion, proposa aux électeurs d'elire l'archiduc Ferdinand, son fils, roi des Romains. Le chapitre de Trèves, sur cette nouvelle, députa trois de ses membres, pour représenter son électeur. Mais ils furent rejetés sur ce que la chose était sans exemple. On procéda à l'élection, malgré l'absence et la réclamation de l'archevêque et de l'électeur palatin, et Ferdinand III fut élu par les cinq présents, le 22 décembre 1636. Le 27 juin 1637, les Impériaux, après un long siége, forcent les Français d'évacuer le château d'Ehrenbreitstein, la seule place qui leur restât dans l'électorat de Trèves. Le pape Urbain VIII travaillait cependant à la délivrance de l'archevêque. Sur les plaintes qu'il fit à l'empereur Ferdinand III, de ce qu'il retenait en prison un prélat qui relevait immédiatement du saint siége, ce prince ordonna qu'il fût amené à Vienne pour y être retenu sous la garde du légat. Ainsi, Philippe-Chistophe, loin de voir rompre ses chaînes, les vit au contraire doublées, étant à la fois, comme prince

ecclésiastique, prisonnier du pape, et, comme électeur, prisonnier du chef de l'empire.

L'an 1641, après divers efforts inutiles pour obtenir sa délivrance, il s'en prend aux chanoines administrateurs de l'électorat, nommés par le chapitre, et les frappe d'excommunication comme usurpateurs de son autorité, et travaillant, pour la conserver, à prolonger sa captivité. Ils avaient, néanmoins, pour lui tous les égards qu'il pouvait exiger, souffrant que de sa prison il disposât de toutes les charges et de tous les bénéfices qui venaient à vaquer. Leur condition, d'ailleurs, n'était nullement digne d'ambition, maîtrisés comme ils étaient par les Espagnols, qui traitaient l'électorat de Trèves en pays ennemi. Le clergé même s'éleva contre eux à l'occasion des tributs et des autres charges qu'ils étaient forcés de lui imposer; il les somma de se démettre du gouvernement, et, de concert avec le peuple, il demanda ou le retour de son archevêque, ou bien un coadjuteur. Enfin, l'an 1645, aux conférences de Munster pour la paix, les plénipotentiaires du roi de France demandèrent, avec tant d'instances et de fermeté, la liberté de l'électeur de Trèves, qu'on ne put la refuser. Elle lui fut donc rendue vers la fin d'avril de la même année, aux conditions de le paix conclue, le 30 mai 1635, à Prague, avec l'électeur de Saxe. Au lieu de se rendre directement à son électorat, il alla de Vienne à la diète, assemblée à Francfort, pour la réformation de l'ordre judiciaire dans l'empire. Arrivé, le 1er. septembre, à Coblentz, il y séjourna deux mois, pendant lesquels il reçut diverses députations de la ville de Trèves, pour l'assurer de ses soumissions, et l'inviter à revenir: mais il ne voulut y rentrer qu'en vainqueur, et ne devoir son rétablissement qu'aux Français. Il y arriva donc à la tête des troupes que le vicomte de Turenne lui avait fournies, et leur en confia la garde après avoir congédié la garnison espagnole qui l'occupait. Déterminé à se venger de ses ennemis, il fit élever trois forts aux trois extrémités de la ville, pour la tenir en respect et l'empêcher de croiser ses desseins. Bientôt après, son ressentiment éclata contre ceux des capitulaires qu'il regardait comme les auteurs de ses disgrâces. Il les poursuivit par les voies de droit, et, dans un nouveau tribunal qu'il établit, où il était en même tems juge et partie, il les déclara, le 15 juin 1646, excommuniés et privés de leurs bénéfices. Ce jugement fut prononcé par défaut, les accusés s'étant retirés à Cologne.

L'an 1648, peu satisfait de ce qui avait été réglé à son sujet aux conférences de Munster, il accusa ses plénipotentiaires d'avoir trahi leur devoir, et les punit par la privation de leurs emplois. Il traita de même son official que la crainte de la

prison même obligea de s'enfuir à Rome, et son chancelier, parce que, dans l'exercice de son ministère, il n'était pas entré assez avant dans ses vues de vengeance. L'an 1649, voyant qu'il ne pouvait réussir à se donner un français pour coadjuteur, il jette les yeux sur Philippe-Louis, baron de Reiffenberg, qu'il avait fait successivement capitulaire et prévôt. L'élection se fit avec les deux seuls suffrages de Philippe-Louis et d'un autre capitulaire, et le prélat, sans hésiter, proclama solennellement, le 28 avril, ce même Philippe-Louis pour son coadjuteur. Les capitulaires comprirent alors que c'en était fait et d'eux et de l'etat, s'ils ne s'assuraient promptement de la personne de l'archevêque et ne lui enlevaient l'appui des Français, avec lequel il se permettait de tout oser. Deux d'entre eux, Charles Gaspar de la Pierre et Evrard de Cratz, hommes de tête et de ressource, ayant fait sourdement des levées de troupes dans le bas électorat, les conduisent à Trèves, où ils avaient pratiqué des intelligences qui leur en firent ouvrir les portes. Maîtres de la ville, ils attaquent le principal fort où la garnison française s'était retirée, et, ayant démonté le seul canon qu'elle avait, ils l'obligent à évacuer la place le 10 juin 1649. L'archevêque, retranché dans son palais, fait venir de nouvelles troupes de France; les capitulaires, de leur côté, obtiennent celles du duc de Lorraine. Trèves et son territoire sont également en proie à l'avidité des unes et des autres. On propose au prélat des moyens de conciliation, qu'il rejette. A la fin, les Français, détestant son obstination, se retirent, laissant aux princes de l'empire le soin de terminer ses querelles avec son chapitre. L'an 1651, Charles Gaspar de la Pierre, ayant été député, le 28 février, par le chapitre, à la diète de Nuremberg, revient avec un décret qui commet les électeurs de Cologne et de Mayence avec l'évêque de Bamberg pour cette opération. Le 23 avril, après un mûr examen, ils rendent leur jugement compris en treize articles qui rétablissent, dans leurs emplois et bénéfices, les chanoines et autres personnes destituées par l'électeur, modèrent son autorité, et ne lui permettent pas d'établir de nouveaux impôts sans le consentement des états. Cette pacification publiée rétablit le calme dans l'électorat de Trèves. On procéda, le 11 juin suivant, à l'élection d'un coadjuteur. Les suffrages furent partagés entre Charles Gaspar, de Leyen, ou de la Pierre, qui eut neuf voix, et Evrard de Cratz qui en eut six. Le premier l'emporta malgré l'archevêque qui protégeait son rival, et fit confirmer son élection par l'empereur et le pape. L'électeur en conçut un tel dépit, qu'il forma le dessein de soustraire son électorat à l'empire et de le soumettre à la

France. C'est ce qu'on découvrit par une de ses lettres qui fut interceptée et remise aux chanoines capitulaires, qui l'envoyèrent à la diète de Nuremberg, avec une requête tendante à demander la déposition de l'électeur. Le vœu des trois colléges était pour faire droit sur leur demande. Mais le député de l'électeur de Mayence s'y opposa sur ce que la déposition d'un électeur n'appartenait point à la diète, mais au seul collége électoral. Enfin, l'an 1652, l'électeur Philippe-Christophe rendit à Dieu son âme turbulente, le 7 février, dans Trèves, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir été quarante-deux ans évêque de Spire, et vingt-huit ans quatre mois et treize jours archevêque de Trèves, laissant une ample matière à la satire qui ne l'épargna pas. Outre le palais électoral de Trèves qu'il acheva, il avait fait construire, vers 1628, le château de Philippeval, à l'embouchure de la Moselle, au-dessous de Hermanstein; et afin que le souvenir du fondateur ne se perdît point, il eut soin de faire graver son nom sur toutes les fenêtres. Ce fut aussi par ses ordres que l'on bâtit la fameuse place de Philipsbourg au confluent du Rhin et de la Saltza, dans son évêché de Spire. Il était premier président de la chambre impériale; mais les troubles qui agitèrent l'Allemagne de son tems, suspendirent les opérations de ce tribunal et lui ôtèrent son activité.

## CHARLES-GASPAR DE LA PIERRE.

1652. Charles-Gaspar de Leyen, ou de la Pierre, archidiacre de Trèves, puis coadjuteur de l'archevêque Philippe-Christophe, fut inauguré, le 12 mars 1652, dans un grand concours de princes et de la noblesse tréviroise, et reçut, le lendemain, les hommages de la ville. Peu de jours après, il donna un édit pour rétablir et réparer les édifices de la ville, qui avaient été détruits ou endommagés pendant les derniers troubles. Quoique la tranquillité eût été rendue à l'Allemagne, après une guerre de trente ans, par le traité de paix de Munster, néanmoins, comme les hostilités continuaient toujours entre la France et l'Espagne, les provinces situées en-deçà du Rhin souffraient beaucoup du passage des troupes de l'une et de l'autre couronne, et des quartiers d'hiver qu'elles prenaient chez elles. Ce fut pour se mettre en défense contre ces vexations que l'électeur de Trèves conclut, le 15 décembre 1654, un traité d'alliance défensive pour deux ans avec l'électeur de Mayence, l'évêque de Munster et le comte palatin de Neubourg: traité qui, l'an 1658, donna lieu à une alliance plus étendue, celle du Rhin, qui fut appelée en allemand *Die rheinische allianz*.

L'an 1657, l'archevêque de Trèves fait remettre, au mois de septembre, à Francfort, un mémoire aux ambassadeurs du roi très-chrétien, concernant l'exercice de son droit de métropolitain sur les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun. C'était pour prévenir le dessein où l'on était à la cour de France d'obliger l'archevêque à nommer un juge métropolitain dans chacun de ces diocèses, attendu que la guerre de la France avec l'Espagne ôtait, aux sujets de la première, la sûreté requise pour pouvoir se rendre à Trèves. Le mémoire fit son effet, et M. de Lyonne, l'un des ambassadeurs, en l'absence du maréchal duc de Grammont, son collégue, donna, le 21 décembre suivant, une déclaration par laquelle *il certifie que l'intention du roi est que doresenavant les sujets de sa majesté desdits trois évêchés, soient tenus d'aller vuider dans la ville de Trèves, au tribunal métropolitain ecclésiastique, que son altesse électorale aura établi, les appellations des procès dont la matière appartiendra à la jurisdiction ecclésiastique, pourvu que sadite altesse électorale se charge de leur obtenir les sauf-conduits nécessaires du côté de l'Espagne, en sorte que leurs personnes, leurs biens et leurs écritures, qu'ils seront obligés de porter, soient en toute sûreté, tant pour leur passage que pour leur retour.*

L'an 1661, traité d'alliance entre sa majesté très-chrétienne et l'électeur de Trèves, daté du 12 octobre, en considération duquel sa majesté permet à l'électeur de faire démolir le château de Montclair dont elle avait acquis du duc de Lorraine la moitié par indivis; consent aussi que son altesse électorale exerce sa juridiction diocésaine sur les terres de Luxembourg et autres voisines qui ont été nouvellement réunies au domaine de la France. Charles-Gaspar rendit, le 1er. août 1665, un édit pour fixer la manière, jusqu'alors fort incertaine, d'exercer la juridiction ecclésiastique dans les comtés de Wirnembourg. (*Gall. chr.*, tom. XIII, col. 505.) L'an 1667, Ferdinand, baron de Bucholtz, doyen des églises cathédrales de Liége et de Munster, voyant la ligne masculine manquer dans sa maison, donne, par acte du 6 mars, sa baronnie d'Orey, avec toutes ses dépendances, pour fonder à Trèves, dans la place nommée *Dieterichsgass*, un collége d'ecclésiastiques nobles, dont les preuves seront les mêmes que celles qu'on exige pour les capitulaires de Trèves et de Mayence. L'an 1969, Charles-Gaspar obtint de l'abbé et du chapitre de Saint-Maximin, une déclaration en date du 2 mai, par laquelle ils se soumettaient aux décrets et jugements du conseil aulique, touchant leur dépendance de l'électorat de Trèves, dans le temporel. Depuis ce tems, il n'y a plus à cet égard de contestation, dit M. de Hontheim, entre l'électeur et l'abbé de Saint-Maximin, lequel jouit du privilége de

présider, en qualité de primat, aux états ecclésiastiques de l'électorat.

L'an 1673, Charles-Gaspar fonda, par lettres du 16 juillet, douze places dans son séminaire dirigé par les Jésuites. Au mois suivant, il vit, avec étonnement, sa capitale investie par les Français sous la conduite du comte de Rochefort. La France était alors en guerre avec la Hollande, et la liberté de traverser les terres de l'électorat de Trèves lui était nécessaire pour entrer sur celles de la république. C'est aussi ce qu'elle avait obtenu de l'électeur, dès l'année précédente; mais comme l'armée d'observation, que l'empereur avait envoyée sur le Rhin, tendait à s'emparer du passage de la Moselle, de même qu'elle venait de s'emparer de celui du Rhin, par la prise de Bonn, la France crut devoir prévenir ce dessein, en s'assurant de Trèves. La ville, après avoir essuyé quelques attaques, prit le parti de capituler le 8 septembre. Le comte de Vignori, nommé gouverneur de la place, lui donna bientôt une nouvelle face, par les travaux immenses qu'il y fit faire pour la mettre à l'abri des insultes de l'ennemi et de la trahison des citoyens; mais les moyens dont il se servit ont rendu sa mémoire à jamais odieuse dans le pays. Tous les habitants de la ville et de la campagne, sans égard pour la condition, furent contraints de contribuer, et de leurs bras et de leurs facultés, aux nouvelles fortifications. La rigueur avec laquelle on les traita, en fit déserter une grande partie. Tous les édifices qui avoisinaient la ville, et qui pouvaient en faciliter les approches à l'ennemi, furent détruits sans distinction du profane et du sacré. La célèbre abbaye de Saint-Maximin, respectée par des barbares, et même souvent des Huguenots, dans leurs incursions, la collégiale de Saint-Paulin, et d'autres églises des faubourgs, furent détruites, ainsi que plusieurs villages et maisons de campagne. Ces précautions dictées, à ce qu'on prétend, par le maréchal de Turenne, n'empêchèrent pas néanmoins que Trèves ne tombât, deux ans après, au pouvoir des Impériaux. Voici comme la chose arriva.

Le 4 août 1675, les princes de Lunebourg-Zell s'approchèrent de Trèves avec dix-huit mille hommes, auxquels vinrent se joindre ensuite les Espagnols, commandés par Louvigni, et mille hommes de l'électorat de Mayence. Le 8, Vignori, apprenant que les ennemis venaient de s'emparer de l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Martyrs, à un quart de lieue de la ville, part de grand matin avec un corps de troupes, pour aller reprendre ce poste; mais, au sortir de la ville, son cheval, effrayé d'un coup de canon, se jette dans le fossé, tombe sur le cavalier, et l'étouffe sans se faire de mal. Ce jour était la fête de saint Cy-

riaque, dont Vignori avait fait détruire le temple, et l'on ne manqua pas de dire que c'était une vengeance du saint martyr. Le maréchal de Créqui, cependant, s'avançait à la tête de huit mille hommes pour secourir Trèves. Les princes étant allés au-devant de lui, l'atteignirent, et lui livrèrent bataille le 11 du même mois, au pont de Consarbruck, sur le confluent de la Moselle et de la Sarre. Créqui, inférieur en forces de près de moitié, fut battu, moins par la supériorité du nombre que par la lâcheté de sa cavalerie, qui prit honteusement la fuite. Il perdit deux mille hommes avec son artillerie et son bagage; et, tout ce qu'il put faire dans sa déroute, fut d'aller se jeter dans Trèves. Il s'y défendit pendant vingt-quatre jours, et semblait résolu à s'ensevelir sous les ruines de la place; mais, le 6 septembre, Bois-Jourdan, capitaine de cavalerie, sort par la brèche, et va dresser, avec les assiégeants, les articles de la capitulation. A son retour, ses compagnons (c'était la plus grande partie des officiers) menacent le maréchal de le tuer, s'il ne la signe. Créqui demeure ferme dans son refus: Une porte ayant été ensuite ouverte aux ennemis, il est obligé de se rendre prisonnier de guerre avec l'intendant de l'armée, les trésoriers et les officiers de l'artillerie. L'archevêque de Trèves y étant rentré, peu de tems après le départ des Français, ordonna une procession annuelle à l'abbaye de Saint-Matthias, le jour de la nativité de la vierge, en action de grâces de cet événement. Il n'y survécut pas long-tems, étant mort le 1er. juin 1676.

## JEAN-HUGUES D'ORSBECK.

1676. JEAN-HUGUES D'ORSBECK, d'une maison illustre du pays de Juliers, neveu, par sa mère, de l'archevêque Charles-Gaspar de la Pierre, et son coadjuteur depuis le 7 janvier 1672, lui succéda aussitôt après sa mort. Il était déjà en jouissance, depuis le 16 juillet 1675, de l'évêché de Spire, qu'il conserva avec celui de Trèves. Inquiété, l'an 1680, par la chambre des réunions établie à Metz, il défendit le terrain qu'elle voulait lui enlever, par des mémoires sur lesquels on ne fit droit qu'à la paix de Riswick. Le maréchal de Créqui, faisant le siége de Luxembourg en 1684, fit démanteler la ville de Trèves qu'il avait reprise en 1681, et rompre le pont de Consarbruck, où il avait été battu l'an 1675, pour empêcher les Espagnols et les Hollandais d'apporter par là du secours à la place. L'an 1690, l'archevêque donna, le 29 avril, un édit contre les clercs concubinaires de sa domination, par lequel il leur enjoint, sous peine de privation de leurs bénéfices, de garder la continence, suivant les décrets du concile de Trente, et d'éloigner les

femmes suspectes de leurs maisons. Il se joignit, en 1692, aux électeurs de Cologne, et palatins, pour s'opposer à l'élection d'un neuvième électorat, et écrivit, en conséquence, le 4 août, à l'empereur, pour lui marquer les motifs de son opposition. L'an 1702, il signe, le 8 mai, un traité d'alliance avec la reine d'Anglèterre et les états-généraux, contre la France. L'an 1711, il mourut, le 6 janvier, à l'âge de soixante dix-sept ans, étant né le 13 janvier 1634.

## CHARLES DE LORRAINE.

1711. CHARLES, fils de Charles V, duc de Lorraine, et d'Eléonore d'Autriche, né, le 24 novembre 1680, à Vienne, devint le successeur de l'archevêque Jean-Hugues, dont il avait été fait coadjuteur, le 24 septembre 1710, par le chapitre métropolitain, résidant à Coblentz depuis 1703, époque de la nouvelle invasion de Trèves par les Français. L'an 1714, il rentra dans sa ville métropolitaine, qui lui fut rendue par la paix de Radstadt. Il mourut à Vienne, en Autriche, le 4 décembre 1715.

## FRANÇOIS-LOUIS DE NEUBOURG.

1716. FRANÇOIS-LOUIS, fils de Philippe-Guillaume de Neubourg, électeur palatin et d'Elisabeth-Amélie de Hesse-Darmstadt, né le 24 juillet 1664, évêque de Breslaw, le 30 juin 1683, prévôt d'Elwang en 1694, évêque de Worms, le 12 juillet de la même année, et le lendemain, nommé grand-maître de l'ordre Teutonique, coadjuteur de l'électeur de Mayence, le 5 novembre 1710, fut élu archevêque de Trèves, le 20 février 1716. Le pape Clément XI confirma son élection, et lui accorda en même tems la dispense qu'il avait demandée pour conserver ses autres bénéfices. L'an 1721, il obtint, de l'empereur Charles VI, le rétablissement du privilége illimité *de non appellando*, commun à tous les électeurs, mais négligé par ses prédécesseurs, qui avaient consenti que ce privilége fût restreint à la somme de cinq cents florins. Un incendie ayant consumé, l'an 1717, une partie de l'église métropolitaine, François-Louis donna ses soins pour la réparer. Il s'appliqua aussi à relever les murs et les fortifications de Trèves, que les Français avaient détruits pendant la dernière guerre. L'an 1729, François-Louis se démit de l'archevêché de Trèves, le 3 mars, pour passer à celui de Mayence, vacant par la mort de Lothaire-François de Schœnborn, arrivée le 29 janvier précédent. (Voyez *les électeurs de Mayence.*)

## FRANÇOIS-GEORGES DE SCHOENBORN.

1729. François-Georges de Schoenborn, fils de Melchior-Frédéric, comte de Schœnborn, prévôt de l'église métropolitaine de Trèves, écolâtre de celle de Cologne, doyen de la cathédrale de Spire, chanoine de Munster, prévôt de Saint-Maurice d'Augsbourg, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, en Espagne, camérier de l'empereur, conseiller aulique et conseiller intime de l'électeur de Mayence, fut élu, le 2 mai, pour remplacer François-Louis de Neubourg dans l'archevêché de Trèves. Après avoir obtenu la confirmation de son élection, il fut ordonné prêtre le 28 octobre de la même année, par Frédéric-Charles, son frère, évêque de Bamberg et de Wurtzbourg, et deux jours après, il reçut la consécration épiscopale. L'an 1732, il fut élu, le 17 juin, évêque de Worms. L'an 1733, le roi de France, ayant déclaré la guerre à l'empereur, une partie du poids de la guerre tomba sur l'électorat de Trèves, qui fut mis à contribution par les Français, auxquels il fut obligé, pendant deux ans, de fournir chevaux, voitures, bois, fourrages, outre des taxes considérables en argent. L'an 1754, l'électeur François-Georges fit élire pour son coadjuteur, le 11 juillet, Jean-Philippe, baron de Walderdorff. Il mourut, l'an 1756, le 18 janvier.

## JEAN-PHILIPPE DE WALDERDORFF.

1756. Jean-Philippe de Walderdorff, fils de Charles Lothaire, baron de Walderdorff, et d'Anne-Catherine-Elisabeth de Kesselstat, né le 24 mai 1701, succéda, le 18 janvier 1756, à l'électeur François-Georges, dont il était coadjuteur, et fut inauguré le 27 février suivant. L'an 1763, il fut élu, le 20 juillet, évêque de Worms. Il mourut d'apoplexie, le 11 janvier 1768, à Coblentz.

## CLÉMENT-WENCESLAS DE SAXE.

### DERNIER ÉLECTEUR.

1768. Clément-Wenceslas, fils de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe, et de Marie-Joseph d'Autriche, né le 28 septembre 1739, évêque de Frésingue et de Ratisbonne en avril 1763, fut élu, le 10 février 1768, archevêque de Trèves. En montant sur ce siége, il se démit des deux évêchés qu'il possédait. L'an 1769, il fut élu, le 26 avril, évêque d'Augsbourg, prévôt et prince d'Elwangen, en 1787.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

## DUCS DE LA FRANCE RHÉNANE

## ET DE FRANCONIE (*).

DANS le partage que l'empereur Louis le Débonnaire fit à ses enfants, le lot qui échut à Louis le Germanique se trouva composé de deux parties principales, la France teutonique et la Saxe. La première se subdivisait en trois autres, la Franconie ou France orientale, la Hesse jusqu'à la forêt de Buchonie, et la France rhénane. Celle-ci s'étendait des deux côtés du Rhin, depuis Cologne jusqu'à Mayence, et comprenait presque tout ce que nous appelons aujourd'hui le Palatinat, avec les évêchés de Spire, de Worms, et une partie de ceux de Mayence et de Trèves. Les habitants de cette contrée, comme issus des Francs saliens, qui, après s'être établis sur les bords du Rhin, le passèrent pour faire la conquête des Gaules, avaient la prééminence sur tous les autres peuples du royaume de Germanie, et les nobles d'entre eux étaient considérés comme les premiers de la nation teutonique. Elle forma long-tems une province particulière, qui, après avoir été qualifiée tantôt de comté, tantôt de marquisat, porta enfin le titre de duché. C'est depuis qu'elle eut acquis cette dernière dénomination que nous allons faire connaître ses gouverneurs, tant ceux qui ne l'ont tenue qu'en bénéfice, que ceux qui l'ont possédée en propriété.

(*) Article dressé sur les mémoires de M. Ernst, chanoine régulier de l'abbaye de Rolduc, au duché de Limbourg.

## CONRAD I.

Conrad, depuis roi de Germanie, est regardé par Vitriarius, Pfeffinger, M. Colini et M. Pfeffel, comme le premier duc de la France rhénane, gouvernement auquel il joignait, suivant ces mêmes auteurs, les comtés de Franconie et de Wétéravie. Il était fils d'un autre Conrad que nous appellerons l'*Ancien*, auquel il avait succédé dans tous ses honneurs. Conrad l'Ancien s'était agrandi et fortifié à la faveur des troubles qui s'étaient élevés après la déposition de Charles le Gros. Il avait trois frères, Eberhard, Gebehard et Rodulfe. Ce dernier, qualifié d'insensé par Reginon, s'empara, l'an 891, du siége vacant de Wurtzbourg, et n'abandonna pas pour cela la profession des armes, qu'il exerçait auparavant avec ses frères. Ils entreprirent tous quatre de subjuguer le comté de Bamberg, qui était gouverné par trois frères, Adalbert, Adalhard et Henri, neveux du duc de Saxe. Etant venus les assiéger dans le château de Bamberg, l'an 902, ils éprouvèrent de leur part une vigoureuse résistance. Un jour, dit Reginon, Adalbert, ayant fait une sortie avec ses frères, tomba sur les quartiers des assiégants, qui les reçurent avec valeur. On se bat avec acharnement, et la victoire demeure aux derniers. Dans ce combat périt, du côté des vainqueurs, Eberhard, et, du côté des vaincus, Henri, dont le frère Adalhard, ayant été pris, fut décapité par ordre de Gebehard. Adalbert, resté seul de ses frères, ne perdit point courage. S'étant remis en campagne l'année suivante, il entra dans l'évêché de Wurtzbourg, dont il ravagea les terres, mit l'évêque Rodulfe en fuite, et obligea ensuite les enfants d'Eberhard avec leur mère, d'abandonner leurs propres héritages, ainsi que les honneurs qu'ils tenaient de la libéralité du roi, et de s'expatrier. L'histoire ne dit point quel personnage fit Conrad le Jeune dans ces guerres, où son âge et son intérêt ne lui permettaient pas d'être oisif ni indifférent. Mais Reginon nous apprend qu'en 905, son père l'envoya avec un corps de troupes en Lorraine, contre Gérard et Matfrid, deux seigneurs puissants dans le pays, qui s'étaient emparés de ses honneurs et de ceux de Gebehard, son frère, c'est-à-dire des abbayes de Saint-Maximin et d'Hœren, qu'il fut renforcé par une armée de Lorrains qui se joignit à lui, et qu'ayant pénétré jusqu'au pays de Bleiss, sur la Sarre, *in pagum Blesiacum*, pillant et brûlant tout ce qui appartenait à ses ennemis sur la route, il vint assiéger les deux frères dans un château où ils s'étaient retranchés, et les contraignit de lui demander la paix aux conditions qu'il voudrait leur imposer. Durant cette expédition, Conrad le Vieux et son frère

Gebehard, suivant le même Reginon, se tenaient en garde contre les incursions d'Adalbert. Le premier, qui fut quelque tems duc de Thuringe, faisait sa résidence ordinaire à Frizlar dans la Hesse. Adalbert, dit notre historien, étant informé qu'ils avaient divisé leurs troupes en trois corps éloignés les uns des autres, fait semblant de vouloir tomber sur Gebehard, et tout-à-coup, tournant contre Conrad qui ne l'attendait pas; il vient se présenter, le 27 février, devant Fritzlar. Conrad sort pour lui livrer bataille. Mais, abandonné des Saxons qui faisaient le gros de son armée, il périt en se défendant avec le peu de monde qui lui restait. Ce ne fut plus après sa mort qu'une déroute des siens. Adalbert, vainqueur, resta trois jours dans le pays, occupé à le saccager, après quoi il s'en revint chargé de dépouilles à Bamberg. La veuve de Conrad, GLISMONDE, fille de l'empereur Arnoul, et ses enfants, après l'avoir inhumé à Vinnebourg, demandèrent vengeance de sa mort au roi de Germanie, Louis IV, dit l'Enfant. Ce prince étant venu assiéger Adalbert dans Bamberg, Hatton, archevêque de Mayence, persuada à celui-ci de venir se remettre à la clémence du monarque. Mais au lieu d'obtenir son pardon, il fut arrêté et condamné dans une diète à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 6 septembre de la même année, suivant Reginon et Herman le Contract. Lambert d'Aschaffenbourg met cette exécution en 907, Marianus Scotus en 908, et Sigebert en 910. Cette dernière année, Gebehard eut le même sort que Conrad, son frère, en combattant contre les Hongrois qui avaient fait une irruption dans la France orientale. Il laissa, suivant Reginon, deux fils, Udon et Hériman, qui devinrent illustres, dit-il, parmi les Francs, Conrad le Jeune, après la mort d'Adalbert, eut part à sa dépouille, qui fut partagée entre les nobles du pays. Le roi Louis, étant mort l'an 911, Otton, duc de Saxe, à qui la couronne fut offerte, la fit passer, après l'avoir refusée, sur la tête de Conrad, qui la porta jusqu'en 918, époque de sa mort. (*Voy.* Conrad I, *parmi les empereurs.*)

## EBERHARD.

911. EBERHARD, frère de Conrad, lui succéda dans les duchés de la France rhénane et de Franconie, lorsqu'il fut parvenu au trône de Germanie. Il fut en même tems comte du palais, c'est-à-dire juge des causes de son district, qui ressortissaient au tribunal du roi. Eberhard n'usa pas de son autorité avec la même modération que Conrad, son frère, avait fait paraître dans son gouvernement. Ce fut la raison pour laquelle celui-ci, en mourant (l'an 918), préféra Henri de Saxe, quoique son

ennemi, pour le remplacer sur le trône; générosité qui a reçu des écrivains du tems les éloges qui lui étaient dus, et qu'un moderne, accoutumé à régler l'histoire sur son imagination, ose révoquer en doute, parce qu'elle n'est pas, selon lui, dans les mœurs du tems. Eberhard, soumis aux dernières volontés de son frère, eut l'âme assez noble pour porter lui-même à Henri les ornements royaux. Cette démarche lui concilia l'estime et la reconnaissance du nouveau monarque. Non-seulement son duché lui fut confirmé, mais Henri, étant devenu maître de la Lorraine en 923, il la réunit au duché de la France rhénane. Il paraît qu'Eberhard demeura toujours fidèle au roi Henri. Mais il n'eut pas le même attachement pour Otton, son fils et son successeur, avec lequel il se brouilla presque aussitôt qu'il fut monté sur le trône, c'est-à-dire l'an 936. Leur rupture fut occasionée par celle qu'excitèrent entre Eberhard et Henri, duc de Bavière, frère d'Otton, les querelles de leurs vassaux respectifs, et dans laquelle ils prirent parti chacun pour les siens. Eberhard, l'an 937, fit prisonnier Henri, et l'enferma dans un château que Reginon appelle Badelik; mais ce fut pour peu de tems, et Henri recouvra bientôt sa liberté. Cependant, Otton, voulant tirer vengeance de l'insulte faite à son frère, fit citer Eberhard à la diète de Magdebourg, où il fut condamné à l'exil, outre une amende de cent talents qu'on lui imposa. On sévit aussi contre ses complices, dont les principaux furent condamnés à la peine du harnescar, c'est-à-dire à porter un chien sur leurs épaules, l'espace de deux lieues. Rappelé de son exil l'an 938, Eberhard se concerta avec Gislebert, duc de Lorraine, pour une nouvelle révolte, dans laquelle il attira Tancmar, fils d'Otton. Mais la diligence du roi, qui fut instruit du complot avant qu'il éclatât, l'étouffa dans sa naissance. Eberhard et Gislebert ayant renoué leur partie l'année suivante, Otton envoya contre eux Herman, duc de Suabe, avec Udon, son frère, et Conrad, leur cousin, surnommé le Sage, qui mirent le siége devant Andernach, place appartenante à Eberhard, et la plus forte de son duché. Eberhard et Gislebert accourent au secours des assiégés. Udon et Conrad viennent à leur rencontre, et leur livrent un combat qui mit fin à la révolte. Eberhard périt dans l'action, et Gislebert, ayant pris la fuite, se noya au passage du Rhin.

## CONRAD II, DIT LE ROUX ET LE SAGE.

939. CONRAD, fils du comte Werner, et petit-fils d'un autre Werner, qui avait été comte de Naven, de Worms et de Spire, héritages qui passèrent à son petit-fils, fut établi duc de la

France rhénane par le roi Otton, après la mort d'Eberhard. Ce prince lui donna de plus, l'an 944, le duché de la haute Lorraine, avec le vicariat des villes royales de la France orientale, et, l'an 947, il lui fit épouser LUITGARDE, sa fille. Conrad, l'an 952, accompagna le roi, son beau-père, en Italie, où ce monarque, pressé de retourner en Allemagne, le laissa pour achever de réduire le roi Berenger. La chose n'était point aisée. Conrad, préferant la voie de négociation à celle de la force, eut avec Bérenger une conférence, dans laquelle il lui persuada de venir se remettre à la discrétion du roi de Germanie. La reine Adélaïde, se voyant frustrée par là du plaisir de la vengeance qu'elle comptait tirer de Bérenger, qui avait été son persécuteur, trouva moyen d'indisposer son époux contre le duc Conrad, ainsi qu'elle venait de faire contre le prince Ludolfe, son beau-fils. Conrad et Ludolfe se liguent ensemble pour leur commune défense, et attirent dans leur parti les fils d'Arnoul le Mauvais, ci-devant duc de Bavière, avec Frédéric, archevêque de Mayence. Les Hongrois, qu'ils avaient appelés, se jettent avec eux sur la Bavière. Otton vole au secours de Henri, son frère, qui possédait alors ce duché. Conrad, poursuivi, se sauve en Lorraine. Le roi va mettre ensuite le siége devant Mayence, qui lui résiste l'espace de dix-huit mois, et ne se rend qu'après la mort de Frédéric, arrivée le 25 octobre 954. Alors Conrad et Ludolfe, à la persuasion des évêques d'Augsbourg et de Coire, viennent implorer la clémence d'Otton. Le jugement de leur cause est renvoyé à deux diètes, qui se tinrent, suivant M. Pfeffel, l'une à Cinna, aujourd'hui Langenzenn, en Franconie, l'autre à Fritzlar. Conrad, dans la dernière, est dépouillé du duché de Lorraine, et conserve celui de la France rhénane. Otton, l'an 955, l'envoie en Bavière pour en chasser ces mêmes Hongrois qu'il y avait fait venir. Il périt, la même année, dans une bataille qu'il leur livra près d'Augsbourg, et fut enterré à Worms, laissant un fils, qui suit. Sa femme, décédée en 953, avait été inhumée à Mayence. (*Voy.* Conrad, *duc de la haute Lorraine.*)

## OTTON.

955. OTTON, né sur la fin de l'an 947, suivant Reginon, succéda au duc Conrad, son père, sous la tutelle de Guillaume, son oncle, fils naturel du roi Otton, et archevêque de Mayence, qui l'éleva avec soin. Parvenu à l'âge de porter les armes, il se distingua par sa valeur, et mérita, l'an 978, le duché de Carinthie et la Marche de Vérone, que l'empereur Otton II lui conféra pour contenir l'Italie dans le devoir; ce

qui l'obligea d'établir des comtes-vicaires dans ses états du Rhin. Mais, l'an 985, il se démit volontairement de la Carinthie, en faveur de Henri II, duc de Bavière. Cette même année, par le conseil de l'empereur Otton III, de l'impératrice Théophanie et de Willigise, archevêque de Mayence, il céda une part dans les bans et le tonlieu de Worms, à l'église de Worms, avec l'autorité comtale dans les domaines qu'elle possédait. Il fonda, l'an 987, de concert avec JUDITH, sa femme, l'abbaye de Saint-Lambert de Grevenhausen, près de Neustadt, sur la Harte. L'an 995, après la mort de Henri II, duc de Bavière, il fut rétabli dans le duché de Carinthie et le marquisat de Vérone. Il s'attira par sa conduite une si haute estime, que l'empereur Otton III étant mort l'an 1002, la plupart des suffrages se réunirent en sa faveur pour l'élever au trône de Germanie. Mais le duc Otton eut la générosité de refuser cet honneur, et de le faire adjuger à Henri III, duc de Bavière, qu'il en jugeait plus digne que lui. Henri avait au-delà des monts un rival dangereux dans la personne d'Ardouin, qui s'était arrogé le titre de roi d'Italie. Le duc Otton fut chargé, l'an 1003, de marcher contre ce rebelle. Mais, n'ayant point reçu d'Allemagne des troupes égales en nombre à celles d'Ardouin, et les Italiens ne lui ayant point fourni les secours qu'ils lui avaient promis, il fut battu et obligé de prendre la fuite. Il paraît néanmoins que le succès de la campagne suivante répara cet échec. Le duc Otton mourut le 4 novembre 1004. De son mariage, il avait eu trois fils, 1°. Henri, ou Hezelon, lequel, ayant été associé à son père dans le duché de la France rhénane, mourut l'an 989, laissant de sa femme ADÉLAÏDE d'EGESHEIM, fille d'Eberhard IV, comte de Nordgaw, un fils nommé Conrad, qui monta sur le trône d'Allemagne, après la mort de l'empereur Henri II ; 2°. Conrad, qui suit ; 3°. Brunon, qui monta sur le saint siége, et prit le nom de Grégoire V.

## CONRAD DE WORMS, DIT LE VIEUX, IIIe. DE SON NOM.

1004. CONRAD, ou CUNON, deuxième fils du duc Otton, lui succéda aux duchés de la France rhénane, de Franconie et de Carinthie, ainsi qu'au marquisat de Vérone. Il avait un neveu de même nom que lui, surnommé le Salique, depuis roi de Germanie, fils d'Hezelon, son frère, et que la plupart des modernes ont confondu avec lui. Le duc Conrad de Worms faisait sa résidence à Bekelnheim, dans le pays de Naven, à quelque distance de Creutznac. Il avait épousé, en premières noces, JUTTE, dont il eut une fille, nommée Ute, qui mourut

avant sa mère. Celle-ci ayant suivi sa fille au tombeau, Conrad prit en secondes noces MATHILDE, fille d'Herman II, duc de Suabe, et de Gerberge de Bourgogne. Mais comme elle était sa parente, le roi Henri II, son cousin, fit assembler, l'an 1005, à Dortmond, un concile national pour le dissoudre. Conrad, malgré l'autorité du monarque, eut le crédit d'empêcher le concile de prononcer le divorce, et garda sa femme. Henri, dans cette affaire, agissait peut-être autant par ressentiment que par zèle, pour l'observation des règles : car Dithmar nous apprend que Conrad s'était révolté contre lui avec Ernest, duc de Suabe. Le cours des jours de Conrad ne fut pas long. Une mort prématurée l'enleva le 12 décembre 1011. De son second mariage, il laissa un fils, qui suit. Mathilde, sa veuve, épousa, en troisièmes noces, Frédéric II, duc de Lorraine. (Voy. *les ducs de Carinthie.*)

## CONRAD IV, DIT LE JEUNE.

1011. CONRAD LE JEUNE, fils de Conrad le Vieux et de Mathilde, succéda en bas âge à son père dans la France rhénane et la Franconie, mais non pas dans la Carinthie, dont l'empereur Henri II investit Adalbéron. Conrad souffrit cette privation tant que sa minorité dura; mais, devenu majeur, il entreprit, avec l'aide de Conrad le Salique, son cousin, l'an 1019, d'arracher ce marquisat à son rival. Ses efforts furent insuffisants pendant le règne de Henri. Mais Conrad le Salique, ayant remplacé ce prince en 1024, remit Conrad le Jeune, son cousin, en possession de la Carinthie, après la déposition d'Adalbéron, que Henri avait investi de ce duché : ce qui n'arriva qu'en 1035. L'histoire ne nous apprend rien de son gouvernement. Il mourut sans lignée en 1039; année remarquable, dit Wippon, par la perte de plusieurs personnages distingués en Allemagne, du nombre desquels fut l'empereur Conrad lui-même, qui survécut néanmoins au duc Conrad, dont il recueillit la succession qu'il transmit à l'empereur Henri III, son fils. Ce dernier éteignit le titre ducal de la France rhénane; ce qui releva beaucoup l'autorité des comtes palatins du Rhin. Mais, l'an 1116, l'empereur Henri V fit revivre ce titre dont il décora Conrad (V) de Hohenstauffen, son neveu, frère de Frédéric II, duc de Suabe. Conrad, après la mort de Henri V, partit pour la Terre-Sainte. Pendant son absence, Lothaire, nouveau roi des Romains, fit la recherche de plusieurs biens royaux que Conrad et son frère s'étaient appropriés par la connivence du défunt empereur, et les réunit à sa couronne. Frédéric employa la force pour s'opposer à

cette réunion, et ne réussit qu'à se faire mettre au ban de l'empire, par la diète de Strasbourg. Conrad, à son retour, l'an 1128, releva le parti de son frère en se joignant à lui. Ayant fait lever à Lothaire le siége de Nuremberg, ce premier succès enflamme leur courage. Conrad prend le titre de roi des Romains, et passe en Italie pour s'y faire reconnaître en cette qualité. Il faut, dit Muratori, qu'il eût fait d'avance quelque traité secret avec les Milanais; car à peine eut-il paru dans le pays, que la noblesse et tout le peuple se déclarèrent en sa faveur. Anselme, archevêque de Milan, séjournait alors dans ses châteaux hors de Milan. Sollicité par une partie du clergé et par le peuple, il couronna Conrad, avec la couronne de fer, à Monza, le jour de saint Pierre, 29 juin 1128; cérémonie qu'il répéta quelques jours après dans la cathédrale de Milan. L'historien Landolphe de Saint-Paul témoigne avoir assisté au couronnement; mais ses affaires ne lui permirent pas, dit-il, de se trouver au second. Conrad, sans perdre de tems, se mit en devoir de réduire les seigneurs de Lombardie, qui refusaient de le reconnaître pour roi. Il vint à bout de la plupart, dit le même auteur, à la pointe de l'épée. Mais le roi Lothaire ayant eu recours au pape Honorius, qui avait approuvé son élection, obtint de lui une sentence d'excommunication contre Conrad, qui sentit dès-lors son crédit tomber en Italie. Il en conserva néanmoins encore assez pour s'y maintenir jusqu'au mois de septembre 1132, époque de l'arrivée de Lothaire en ce pays. Conrad, alors, voyant son armée presque réduite à rien, prit le parti de repasser les monts, laissant dans le cœur des Italiens, dit Albéric de Trois-Fontaines, de vifs regrets de son éloignement. Lothaire dut s'en apercevoir au mauvais accueil qu'ils lui firent, et dont il lui fut impossible de se venger avec la faible armée qui marchait à sa suite. Sa prudence, néanmoins, ramena les esprits, et fit évanouir la faction de son rival. Conrad, ayant rejoint son frère, continua la guerre en Allemagne avec lui contre l'évêque de Strasbourg, que Lothaire, en partant pour l'Italie, avait chargé de sa défense en Allemagne. Mais, l'an 1134, Henri le Superbe, duc de Bavière, leur ayant enlevé, à son retour d'Italie, la ville d'Ulm, les mit par là hors de mesures. Frédéric fut le plus empressé à faire sa paix avec Lothaire. Conrad, enfin, se détermina, l'an 1135, à suivre son exemple, et commença par se faire absoudre de son excommunication par l'archevêque de Magdebourg; après quoi, s'étant rendu dans le mois d'octobre à la diète que Lothaire tenait à Mulhausen, il se jeta à ses genoux, et obtint, par ses larmes, le pardon qu'il était venu solliciter. Conrad accompagna ce monarque, l'an 1136, dans

sa nouvelle expédition d'Italie. Lothaire étant mort le 3 ou le 4 décembre de l'année suivante, Conrad fut élu, le 22 février de l'an 1138, pour lui succéder (*Voyez* Conrad III, *empereur.*)

Après la mort de l'empereur Conrad III, arrivée le 15 février 1152, **FRÉDÉRIC DE ROTHENBOURG**, son fils, lui fut substitué dans le duché de la France rhénane par le nouveau roi des Romains, Frédéric Barberousse, son cousin.

Le duc Frédéric termina ses jours l'an 1167. Comme il ne laissa point de postérité mâle, l'empereur lui subrogea CONRAD, son troisième fils, qui fut le sixième de son nom, duc de la France rhénane. Henri, son frère aîné, successeur de Frédéric au trône de Germanie, le fit encore, l'an 1191, duc d'Alsace et de Suabe, après la mort de Frédéric, leur second frère. Conrad étant décédé, comme ce dernier, sans lignée, l'an 1197, le duché de la France rhénane fut réuni, en grande partie, au Palatinat du Rhin. Mais la Franconie fut donnée par l'empereur Henri VI, à Philippe, son frère, qui lui succéda au royaume de Germanie.

---

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

## COMTES PALATINS DU RHIN (*).

LA juridiction des anciens comtes palatins du Rhin s'étendait sur tout le pays des deux côtés du Rhin, appartenant à la France, et sur la partie du royaume de Lothaire, située entre la Meuse, la Moselle et le Rhin, qui était l'ancien pays des Ripuaires. Cette province n'avait point de ducs sur la fin de la race carlovingienne; les nonces de la chambre (*Cameræ Nuncii*) gouvernaient la France orientale sous l'empereur Arnoul et le roi Louis, son fils. Aux nonces succédèrent les comtes palatins, espèce de vicaires provinciaux, ou de procureurs fiscaux, nommes par les rois dans les différentes provinces, afin de brider le pouvoir des ducs qui s'agrandissaient de jour en jour. « Ils rendirent la justice au nom du roi ou » de l'empereur; ils avaient soin des terres appartenantes au » domaine; et en cas que les ducs fussent absents ou empêchés, » ils étaient leurs substituts. Leur devoir était de veiller sans » cesse à la bonne administration de la justice. Ils succédèrent « dans cette vue à ces députations ou commissions nommées » de tems en tems par la cour, dont les députés étaient ap» pellés *missi*, ou commissaires royaux. Leur pouvoir contre» balança donc, dans les provinces, celui des ducs. Cette ri» valité, ou ce conflit d'autorité, réveilla entre eux une jalousie » réciproque. Les uns cherchèrent des voies pour supplanter

(*) Article dressé sur les mémoires de M. Ernst, jusqu'en 1140.

» les autres ». (Colini.) Ces comtes palatins firent leur résidence dans un des palais royaux situés dans leur département, et prirent de ce chef-lieu la dénomination qui les distinguait entre eux. Ainsi, au lieu de se nommer comtes palatins de Bavière, ils se nommèrent *comtes palatins de Scheyren*, ou *de Witelspach*; les comtes palatins de Suabe s'appelèrent *comtes palatins de Tubingen* ou *de Calw*; ceux de Saxe *comtes palatins de Weltin*; ceux du duché de haute Lorraine, résidants à Metz, palais principal de cette province, furent nommés *comtes palatins de Metz*; ceux du duché des Ripuaires, ayant leur palais à Aix-la-Chapelle, s'appelèrent *comtes palatins d'Aix-la-Chapelle*. Tous ces palatinats s'éteignirent dans la suite par la supériorité que prirent les ducs, à l'exception de celui du Rhin, formé des deux derniers palatinats, dont les propriétaires surent habilement profiter de la protection des empereurs pour se maintenir et étendre leurs domaines. Le premier, que la plus grande partie des historiens met pour comte palatin du Rhin, est Eberhard de Franconie, frère de Conrad I, roi de Germanie. Mais le savant M. Crollius, dans un ouvrage allemand, dont le titre, rendu en français, porte, *Suite éclaircie des comtes palatins d'Aix-la-Chapelle, ou de la basse Lorraine, depuis leur institution jusqu'à Henri du Lac*; M. Crollius, dis-je, renverse tous les arguments que Tolner allègue pour attribuer à cet Eberhard le Palatinat du Rhin. Que les anciens l'aient appelé *duc des Francs*, *comte très-puissant*, *comte du palais*, *marquis Oriental*, toutes ces qualifications ne prouvent pas la thèse qu'on veut établir. On s'étaie aussi vainement d'un texte de Frodoard, où il dit qu'Eberhard fut envoyé sur le Rhin pour y exercer la justice. *Mittitur ab Henrico justitiam faciendi causâ*. Ces paroles, en effet, ne désignent que ce qu'on appelait *missus dominicus*, ou *missus regius*; de là, M. Crollius infère qu'il faut rayer Eberhard du nombre des comtes palatins du Rhin, et commencer la suite chronologique de ces comtes par :

## HERMAN I, DIT LE PETIT.

966. HERMAN, lieutenant du roi, en Lorraine, dès l'an 948, fut créé comte palatin du Rhin, en 966, par l'empereur Otton I. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de cet Herman. Quelques bavarois, et même la dernière déduction de la maison de Bavière, lui donnent pour père Arnoul le Mauvais, duc de Bavière; mais les autres prétendent, avec plus de fondement, qu'Otton le Grand n'aurait pas donné à son ennemi des états considérables, et qu'il faut qu'Herman fût

plutôt de famille salique. Ce fut un seigneur très-puissant, et l'empereur Otton I lui donna beaucoup de terres sur la Meuse, sur la Moselle, et des deux côtés du Rhin, dans les duchés de Juliers et de Berg, destinés à appartenir un jour à la maison palatine. On regarde Herman comme celui qui jeta les fondements de la grandeur future des comtes palatins du Rhin, ses successeurs. Mais les terres qu'il posséda étaient alors entièrement différentes de celles qui composent aujourd'hui le Palatinat du Rhin. Herman fit sa résidence à Aix-la-Chapelle. Il se distingua, en 944, dans l'expédition contre les Lorrains rebelles, et, en 955, dans la bataille contre les Hongrois, en Bavière. La plupart des historiens mettent la mort d'Herman en 959; cependant, Schannat (*Hist. Wormat.*, n. 35) rapporte une charte de l'empereur Otton III, de 993, où il est parlé de lui comme vivant. M. Pfeffel recule sa mort, avec plus de vraisemblance, jusqu'en 996. Il avait épousé HEILEWIGE, ou HEDWIGE, dont il eut Ézon, ou Ehrenfroi, qui suit; et Hézelin, ou Hézelon, comte de Zulpic, et non du Lac, comme le prouve M. Crollius.

## ÉZON, OU EHRENFROI.

ÉZON, comte palatin sur le Bas-Rhin et dans la Lorraine Mozellane, succéda au comte palatin Herman, son père. Une chronique anonyme de l'abbaye de Brauweiler, près de Cologne, le dit parent de saint Uldaric et du pape Léon IX. Il devint fort puissant par son mariage contracté, l'an 991, avec MATHILDE, sœur de l'empereur Otton III, qui prit soin de l'enrichir. Cette alliance, suivant l'annaliste saxon, avait d'abord souffert de la difficulté, parce qu'elle n'était point assortie, ni pour la naissance, ni pour la fortune, à la condition d'une fille de roi : *Quia nec fortuna nec natales decebant regiam virginem;* preuve qu'Ezon ne descendait point d'Arnoul, duc de Bavière. L'anonyme de Brauweiler (*apud Leibnit. in Scriptor. Brunsvic.*, tom. I, pag. 311), dit que ce mariage fut le prix d'une partie qu'Ehrenfroi gagna contre Otton au jeu des échecs. Mathilde, ajoute-t-il, était retirée auprès de sa tante, abbesse de Quedlinbourg, à qui on l'enleva pour la marier. L'empereur, son beau-frère, en mourant, confia les ornements impériaux à l'archevêque de Cologne, pour les remettre à Ezon, dans la vue de lui assurer le trône de Germanie, dont ces ornements étaient regardés comme les arrhes. On a voulu inférer de là que dès-lors les comtes palatins du Rhin étaient, par leur dignité, les dépositaires de cette dépouille et les vicaires de l'empire durant l'interrègne. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'archevêque

garda le dépôt qui lui était confié, et ne le remit au nouveau roi de Germanie, Henri II, qu'après son élection. (*Voy.* Héribert, *électeur de Cologne.*) Ezon, après avoir disputé la couronne à Henri, se désista de ses prétentions et devint un de ses partisans. Ils vécurent toujours depuis en bonne intelligence. Le domaine du Palatinat s'accrut par la libéralité du monarque qui lui annexa plusieurs terres. Nous avons parlé ci-dessus d'un diplôme de Henri, donné à Mayence, le 30 novembre 1023, par lequel il détache des biens de l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, du consentement de l'abbé Harric, six mille six cent cinquante-six manses, ou fermes, *sex millia sex centos quinquaginta sex mansos*, pour les donner en bénéfice à Ezon et au comte Otton, son fils, à condition de faire le service militaire auquel était tenu l'abbé envers l'empire, et que son grand âge ne lui permettait pas de remplir en personne. (*Acta Acad. Palat.*, tom. III, pag. 104.) Ezon mourut en 1035, et fut enterré à l'abbaye de Brauweiler, qu'il avait fondée en 1024, et dotée d'une vaste forêt, nommée Vela, près de Cologne, avec les villages qu'elle renfermait. (*Ibid.*, tom. I, page 109.) De MATHILDE, morte en 1025, il eut, 1°. Ludolphe, décédé avant son père, laissant deux fils, Henri, mort peu de tems après lui, et Conrad, ou Conon, qui devint duc de Bavière; 2°. Otton, qui suit; 3°. Herman, qui fut archevêque de Cologne; avec sept filles; Richense, mariée à Micislas, roi de Pologne; les six autres furent abbesses.

## OTTON I.

1035. OTTON, second fils d'Ezon, gouverna le Palatinat du Rhin depuis 1035 jusqu'en 1045. L'empereur Henri III alors lui conféra, dans la diète de Goslar, tenue le jour de Pâques, le duché de Suabe, et donna la dignité de comte palatin à Henri, fils d'Hézelin et petit-fils d'Herman. Otton mourut le 7 septembre 1047, suivant l'annaliste saxon. On ne peut douter qu'il n'ait été marié, puisqu'Albéric (*ad ann.* 1037) dit que l'empereur Lothaire en descendait; *Ottonem ducem Sueviæ, de cujus linea descendit ille Lotharius, dux Saxonum, qui fuit imperator.* Pour expliquer ceci, M. Koeller, cité par M. Crollius, a donné pour femme à Gérard, ou Gebhard, comte de Supplembourg, père de Lothaire, une fille anonyme de notre duc Otton, que nous avons nommée Isha. Mais M. Crollius observe que, suivant la chronique de Lunebourg, la mère de Lothaire s'appelait Hedwige, et était fille de Frédéric, comte de Frombach, en Bavière. Il faudrait donc dire, pour justifier le passage d'Albéric, que Gebhard était fils de

notre Otton. Or, suivant l'annaliste saxon (*ad ann.* 1009 *et* 1106), Gebhard eut pour mère Ide, fille de Gebhard, comte de Querfurt, qui fut par conséquent l'épouse d'Otton. C'est le sentiment de M. Busching cité par M. Crollius, qui ajoute que M. Scheid, éditeur des *origines Guelferbitanæ*, a déjà développé et appuyé de preuves ce système. (*Voy.* Otton II, *duc de Suabe*.)

## HENRI, DIT LE FURIEUX ET LE MOINE.

1045. HENRI, fils d'Hézelin, frère cadet d'Ezon, successeur d'Otton dans le Palatinat du Rhin, a été confondu tantôt avec Henri du Lac, son fils, tantôt avec un autre Henri, petit-fils d'Ezon par Ludolphe. L'abbaye de Brauweiler l'ayant élu pour son avoué, il eut, en cette qualité, de vifs démêlés avec le célèbre Annon, archevêque de Cologne, pour un sujet qu'on ignore, et que M. Crollius ne paraît pas avoir bien deviné. Le comte s'étant porté à divers actes de violence, s'attira une excommunication qu'il mérita peut-être d'ailleurs par sa conduite tyrannique envers ses sujets et ses voisins. Annon le rencontra quelque tems après, et, s'étant abouché avec lui, il lui parla si pathétiquement, que, non content de demander son absolution, il abandonna femme et enfants pour aller se faire moine à l'abbaye de Gorze (et non de Siegeberg, comme le marque M. Baillet). Après avoir passé près de trois ans dans cette retraite, il en sort précipitamment l'an 1061; et comme s'il n'y eût été occupé qu'à se venger de l'archevêque, il va l'assiéger dans Cologne. Le peu de succès de cette levée de bouclier le jette dans un égarement total d'esprit. Il devient furieux, et dans un de ses accès, l'an 1061, il fend la tête d'un coup de hache à sa femme, MATHILDE, dite aussi ADELEIDE, fille de Gothelon I, duc de la basse Lorraine, qu'il aimait beaucoup; puis il va se vanter en public de cette action horrible, en rit et s'en applaudit. On l'enferma après ce coup dans l'abbaye d'Epternac, où il mourut la même année, laissant un fils en bas âge, de même nom que lui. Les annalistes l'ont appelé *comte palatin des Lorrains*.

## HERMAN II.

1061. HERMAN II, que nul moderne, avant M. Crollius, n'avait mis au nombre des comtes palatins du Rhin, succéda dans cette principauté à Henri le Furieux dont il était proche parent, ou peut-être même frère, attendu le bas âge de Henri, fils du premier. M. Crollius produit plusieurs actes pour établir la

qualité qu'il donne à Herman. Tels sont, 1°. un diplôme de l'empereur Henri IV, du 16 octobre 1065, par lequel il donne à Adelbert, archevêque de Hambourg et de Brême, son favori, la ville de Duisbourg : *Curtem autem nostram Tusburch dictam in pago* Ruriggowe, *in comitatu Herimanni comitis palatini sitam* (Lindenborg, *rerum septentrion. script. in auct. diplom.* p. 180); 2°. un autre diplôme du même empereur, du 29 décembre 1072, où sont nommés plusieurs endroits situés *in comitatu Herimanni comitis palatini*, lesquels se trouvent entre Duisbourg et Keiserswerth (*ibid.*, p. 114); 3°. deux autres diplômes du même souverain, l'un de 1076, rapporté au tome V de l'histoire de la maison de Bade par M. Schoepflin (p. 22), l'autre de 1085 dans l'*Alsatia diplom.*, p. 216. L'attachement d'Herman à l'empereur Henri IV l'enveloppa dans l'excommunication dont ce prince avait été frappé. (*Berthold. Constant.*, p. 258.) L'annaliste saxon met sa mort en 1085. Quelques-uns prétendent qu'il finit ses jours à l'abbaye d'Epternac. Il ne paraît qu'il ait laissé de postérité mâle.

## HENRI DU LAC.

1085. Henri du Lac, fils de Henri le Furieux, suivant l'opinion la plus probable, devint comte palatin du Rhin après la mort d'Herman II, son parent. Il était déjà célèbre par sa valeur ; et, dès l'an 1080, il avait commandé les troupes de l'empereur, en Saxe, à la bataille de l'Elster, donnée contre Rodolphe, son compétiteur. Quelques-uns prétendent que l'empereur, allant en Italie, l'an 1090, le nomma son vicaire dans l'empire : mais ce vicariat ne doit s'entendre que de la haute avouerie de l'abbaye d'Epternac, que ce prince lui confia dans son absence : car M. Crollius prouve que le vicariat de l'empire ne commença à être exercé de droit par les comtes palatins du Rhin qu'au douzième siècle. Henri du Lac mourut, sans laisser de lignée, le 12 avril 1095, suivant l'annaliste saxon et d'autres, et fut enterré à l'abbaye du Lac qu'il avait fondée en 1093. Adélaïde, sa femme, dont il était le troisième époux, était fille d'Otton d'Orlamunde, marquis de Meissen. Elle avait épousé, en premières noces, Adelbert III, comte de Ballenstedt, décédé l'an 1076, dont elle eut deux fils, Otton le Riche, comte de Ballenstedt, mort le 9 février 1123, et Sigefroi, qui devint comte palatin et héritier de la plupart des biens patrimoniaux de Henri du Lac. Mais M. Crollius fait assez bien voir que l'empereur Henri IV en eut aussi sa part. Il paraît qu'Adélaïde avait épousé, en secondes noces, un seigneur nommé Hériman, pour le repos de l'âme duquel

elle fit une donation, en 1097, à l'église de Saint-Georges de Limbourg sur la Lahne, ce qui fut confirmé, l'an 1124, par Adelbert I, archevêque de Mayence, dont les lettres, données à ce sujet, portent : *Pro remedio animæ conjugis sui domni Herimanni, comitis palatini*. M. Crollius pense, avec assez peu de vraisemblance, selon nous, que cet Hériman est le même que Henri du Lac, qui aura été binôme, selon lui. Nous sommes plus portés à croire que c'est Herman II, prédécesseur de Henri du Lac, dont celui-ci aura épousé la veuve.

## HENRI II OU III.

1095. HENRI, successeur de Henri du Lac, est encore une découverte de M. Crollius. Ce critique l'a pour la première fois rencontré, avec le titre de comte palatin, parmi les témoins d'une charte rapportée par M. de Hontheim (*Hist. dipl. Trev.*, tom. I, p. 449), *palatinus comes Henricus* : c'est ainsi qu'il y est nommé. L'empereur Henri IV, dans un diplôme de 1102 (*Ib.* p. 479), nomme Henri comte palatin entre les seigneurs qui avaient assisté à une cour plénière qu'il avait tenue au commencement de 1099, comme le prouve M. Crollius. Depuis ce tems, on n'aperçoit plus de traces du comte palatin Henri. Notre critique prétend qu'on le retrouve dans Henri de Limbourg, que l'empereur, dit-il, aura dépouillé du Palatinat, pour le punir des torts qu'il avait faits à l'abbaye de Pruim.

## SIGEFROI DE BALLENSTEDT.

1099. SIGEFROI DE BALLENSTEDT, dit aussi d'ORLAMUNDE à raison de la portion qui lui était échue dans le partage fait avec Otton, son frère, des biens maternels, fils d'Adelbert de Ballenstedt et d'Adélaïde d'Orlamunde-Weimar, était déjà comte palatin le 9 novembre 1099. Cela se prouve, dit M. Crollius, par une charte de Jean, évêque de Spire, donnée ce jour-là, dans laquelle est nommé parmi les témoins *Palatinus comes Sigefridus*. Il demeura constamment fidèle à l'empereur Henri IV dans la persécution que ce malheureux prince essuya de la part de son fils. Mais sa fidélité, suivant l'annaliste saxon et celui d'Hildesheim, fut l'effet de l'argent que l'empereur lui avait donné. Quoi qu'il en soit, il ne laissa pas d'être en faveur au commencement du règne suivant. Mais, l'an 1109, accusé par Henri de Limbourg, duc de la basse Lorraine, d'avoir tramé de noirs projets contre la vie de l'empereur Henri V, il fut arrêté par ordre de ce prince,

et mis sous la garde de l'évêque de Wurtzbourg. Il y resta jusqu'au 15 août de l'an 1111, qu'il obtint son élargissement. L'année suivante, nouvelle brouillerie entre Sigefroi et l'empereur. L'avarice du monarque en fut l'occasion. Il s'était emparé de la succession d'Udalric, dernier comte de Weimar de la maison d'Orlamunde, au préjudice de Sigefroi, son plus proche parent. Pour le contraindre à la rendre, celui-ci se fit un parti dans lequel il attira les principaux seigneurs saxons. Mais il eut le malheur d'être surpris, le 21 février 1113, à Wahrenstedt, près de Quedlinbourg, par le comte de Mansfeld, général de l'empereur, et de recevoir dans l'action une blessure dont il mourut le 9 mars suivant. Il avait épousé GERTRUDE, fille de Henri le Gras, comte de Northeim, marquis de Misnie et duc de Saxe sur le Weser, de laquelle il eut Guillaume, que nous verrons dans la suite, comte palatin, et un autre fils mort en bas âge. Gertrude se remaria à Otton de Rineck, qu'elle fit père d'Otton II de Rineck, et de Sophie, mariée à Thierri VI, comte de Hollande.

## GODEFROI DE CALW.

1113. GODEFROI, comte de Calw, château situé sur la Nagolde, et non de Tubinge, comme l'ont avancé quelques-uns d'après Trithême, issu d'une des plus anciennes maisons de la France rhénane, fut nommé comte palatin du Rhin par l'empereur Henri V, avant le 6 avril, ou ce jour-là même de l'an 1113, comme on l'infère d'un diplôme donné à ce sujet et rapporté dans l'histoire diplomatique de l'église de Trèves (tom. I, n. 324, p. 498). Godefroi, l'année suivante, se montra fidèle et reconnaissant envers son souverain et son bienfaiteur dans le soulèvement de la plupart des seigneurs contre Henri. Il se joignit aux neveux de ce prince, qu'il accompagna souvent depuis dans ses voyages et ses expéditions. L'an 1116, Godefroi se trouvant à Worms, sur la fin de juin, avec le duc de Suabe, vit arriver devant la ville les seigneurs ligués. Ils proposèrent aux partisans de l'empereur de faire la paix. Mais une sortie inconsidérée des habitants rompit les conférences entamées à ce sujet. On voulut les reprendre ensuite; mais les parties, ne pouvant s'accorder, convinrent de s'en remettre à la diète prochaine de Francfort, où rien ne fut décidé. (*Annal. Saxo. ad hunc. an.*) L'an 1118, au commencement de juillet, ou, selon le P. Hartzheim, l'an 1119, le légat du pape enveloppa nommément le comte palatin dans l'excommunication qu'il prononça contre l'empereur et ses partisans. (Udalric, *Cod. Epist. apud Eccard corp.*

*hist.*, p. 294.) Après la mort de Henri V, arrivée l'an 1125, Godefroi se vit attaqué par le fils de son prédécesseur, et ne put se maintenir que dans une partie du Palatinat. Il mourut paisiblement, peu de tems après; le 20 janvier 1129, comme le prouve M. Crollius. Il avait épousé LUITGARDE, fille de Berthold II, duc de Zeringen, dont il ne laissa qu'une fille, nommée Utha, mariée à Welphe VI, duc de Spolette, plus connue sous le titre de duchesse de Schauenbourg, château dans le Schwartzwald, qu'elle avait hérité de sa mère.

## GUILLAUME DE BALLENSTEDT.

1129. GUILLAUME, fils de Sigefroi de Ballenstedt, comte palatin du Rhin, et de Gertrude de Northeim, était encore fort jeune lorsque son père fut tué à la rencontre de Vahrenstedt. L'empereur ne voulut point se désister en sa faveur de la succession pour laquelle son père avait combattu, et il en était toujours question dans les conférences de paix qui se tinrent entre ce prince et les légats du pape. (Albéric, *ad an.* 1120; Martenne, *ampliss. Coll.*, tom. I, pag. 673.) On ne sait pas précisément ce qui fut réglé à cet égard dans l'accommodement fait, en 1122, entre le pape et l'empereur. M. Crollius prétend néanmoins que Guillaume y obtint la portion de ses biens patrimoniaux situés en Thuringe, et pour le prouver, il allègue quelques donations qu'il fit, à diverses églises, de certains fonds qu'il possédait en ce pays. Guillaume, en 1125, s'offre, pour la première fois, en qualité de comte palatin. Il avait alors les armes à la main pour revendiquer ce qui lui appartenait dans l'archevêché de Trèves, comme héritier de son père. Dans son mandat à l'archevêque de Trèves, l'empereur dit avoir appris *Wilhelmum palatinum, Sigefridi filium, armatorum globo septum, isthuc in vestratem agrum parare jam irruptionem*, etc.; sur quoi il ordonne de lui faire résistance. (Brower, *Hist. Trevir.*, t. II, p. 21.) Henri V étant mort cette même année, et Lothaire II lui ayant succédé, Guillaume entra en possession libre du Palatinat des Ripuaires, ou d'Aix-la-Chapelle, ainsi que dans la haute avouerie de Trèves, qui lui revenait du chef de son père. Mais Godefroi de Calw retint le haut Palatinat, appelé le Palatinat du Rhin. On les voit, en effet, tous deux qualifiés *comtes palatins*, dans un diplôme de Lothaire, du 2 janvier 1129. (Schoepflin, *Alsat. diplom.*, part. 1, pag. 207.)

L'an 1131, Guillaume se déclara pour Gérard de Henneberg, prétendant à l'archevêché de Trèves, et protesta contre l'élection d'Adalbéron, son compétiteur. (Brower, tom. II, pp. 27-31.)

Guillaume finit ses jours l'an 1140, suivant le chronographe saxon, le 13 février, selon le ménologe de Saint-Maximin, et fut enterré à l'abbaye de Springiersbach, où l'on voit encore son épitaphe. Il est douteux qu'il ait été marié : du moins on ne connait point sa femme ; et il est sûr qu'il ne laissa point d'enfants. L'empereur Conrad III, après sa mort, donna un diplôme pour réunir ses alleux au fisc de l'empire. Mais Adalbert, marquis de Brandebourg, se fit adjuger, comme plus proche agnat, les comtés d'Orlamunde et de Weimar, en Thuringe. Il y eut aussi des querelles touchant les possessions que Guillaume avait sur le Rhin et la Moselle, entre Otton, comte de Rineck, et Herman de Stahleck.

## HENRI IV D'AUTRICHE, DIT JOCHSAMER-GOTT.

1140. HENRI, dit JOCHSAMER-GOTT à cause de son serment ordinaire, fils de Léopold le Pieux, margrave d'Autriche, fut donné pour successeur à Guillaume de Ballenstedt, dans le Palatinat du Rhin, comme on le voit par des diplômes de l'an 1140, où il est nommé *Heinricus comes palatinus*. C'est M. Crollius qui, le premier, a decouvert Henri d'Autriche, revêtu de cette qualité. Tolner, qui produit ces diplômes dans ses additions à l'histoire palatine, p. 22, n'a pas laissé de mettre Herman de Stahleck immédiatement à la suite de Guillaume. M. Crollius cite un autre diplôme de l'empereur Conrad III, du 14 septembre 1141, par lequel on voit que le comte palatin d'alors, non-seulement se nommait Henri, mais encore qu'il était frère utérin de Conrad lui-même. *Quemadmodum igitur*, dit l'empereur, *prædecessor noster piæ memoriæ Lotharius rex hoc eis* (*Brauweillarensibus monachis*) *confirmavit, nos quoque assensu fratris nostri Heinrici.... confirmamus.* (*Acta Acad. Palat.*, vol. 3; *Hist. Acad.*, n. 51, pag. 164.) Après la mort de Léopold, son frère, margrave d'Autriche, arrivée le 18 octobre 1141, Henri lui succéda, et, l'année suivante, il fut créé duc de Bavière. Alors il se démit du Palatinat, dont l'empereur gratifia Herman, qui suit.

## HERMAN III DE STAHLECK.

1141. HERMAN, comte de Stahleck, dont l'origine est contestée parmi les historiens, fut nommé comte palatin du Rhin, en 1141, par l'empereur Conrad III. Il eut avec Arnoul, archevêque de Mayence, de grandes brouilleries qui troublèrent l'empire pendant que Frédéric I était en Italie. L'empereur, à son retour, le condamna, en 1155, dans la diète de Worms,

à subir, avec ses adhérents, la peine du harnescar, c'est-à-dire de porter un chien sur leurs épaules, pendant deux lieues, comme perturbateurs de la paix publique. Herman en fut si touché, qu'il prit, la même année, l'habit monastique à l'abbaye d'Ebérach, en Franconie, où il mourut peu de tems après. Il avait épousé GERTRUDE, fille de Conrad le Grand, marquis de Misnie, avec laquelle il fonda le monastère de Bildhausen. (Tolner, *Diplom. Palat.*, n. 55, pag. 49.) M. Crollius met la mort de cette comtesse en 1191. (*V.* Arnoul, *archevêque de Mayence.*)

## CONRAD DE SUABE.

1156. CONRAD, de la maison de Hohenstauffen, fut créé comte palatin du Rhin, en 1156, par l'empereur Frédéric I, son frère consanguin, lequel affecta de nouvelles terres à son titre, savoir, en premier lieu, les vastes domaines de la maison de Wablingen, sur le haut Rhin. Il devint ensuite, avec l'agrément de Frédéric, avoué des églises de Trèves, de Worms, de Strasbourg, de Spire, de Vurtzbourg, de Fulde, de Weissembourg, de Saltz, de Limbourg, de Ravengersbourg et de Lorch. L'évêque de Worms l'investit, de plus, du château d'Heidelberg et du comté de Stalbuhel, étendue de pays située dans le Creichgau, et fief mouvant de cet évêché. L'acquisition de ce comté, dit M. Colini, est d'autant plus remarquable, que c'est un des premiers pas qui conduisit les comtes palatins du Rhin à d'autres acquisitions contiguës à Heidelberg, lesquelles formèrent le nouveau Palatinat du Rhin, dont on parle, et le fixèrent, à la fin, dans le territoire, où on le voit aujourd'hui (1785) renfermé. Conrad assista, l'an 1158, l'empereur dans son expédition d'Italie. Il fit la guerre, en 1164, avec avantage, à l'archevêque de Cologne, et n'épargna point l'évêque de Worms, son bienfaiteur insigne. Ce prince mourut le 8 novembre 1195, laissant de sa femme, IRMENGARDE, fille de Berthold, comte de Henneberg, une fille, nommée Agnès, mariée, en 1194, à Henri de Saxe, fils de Henri le Lion, duc de Saxe et de Bavière, qui lui succéda. Conrad est appelé, quelquefois, duc de Suabe, dans les anciens titres, parce qu'il administra quelque tems ce duché, comme tuteur de Frédéric de Rothenbourg, fils de l'empereur Conrad III.

## HENRI DE SAXE, DIT LE LONG ET LE BEAU.

1196. HENRI DE SAXE, fils aîné de Henri le Lion, duc de Saxe, et de Mathilde d'Angleterre, né l'an 1170, fut investi, en 1196 du Palatinat du Rhin, par l'empereur Henri VI, qui,

deux ans auparavant, lui en avait donné l'expectative en considération de son mariage avec Agnès, fille unique de Conrad de Suabe. Cette alliance, contractée l'an 1193, avait, d'abord, offensé le monarque, qui en avait fait des reproches à Conrad, et celui-ci ne s'était excusé, qu'en disant qu'elle avait été faite contre son gré. Conrad, par son adresse à manier les esprits, réussit à réconcilier son gendre avec l'empereur. Le jeune Henri acheva de gagner ses bonnes grâces par le zèle avec lequel il s'offrit à le suivre dans la guerre qu'il allait faire en Italie. Bientôt la grâce accordée au fils, s'étendit jusques sur le père, et une assemblée des princes, tenue, l'an 1194, à Saalfeld, mit le sceau à leur réconciliation avec l'empereur. L'an 1197, le palatin Henri partit avec le duc de Brabant pour la Terre-Sainte, menant avec lui, parmi ses soldats, les mineurs qui exploitaient ses mines de Hartz. Leur adresse fut admirée surtout au siége de la forteresse de Chonit, qu'ils renversèrent en minant le rocher sur lequel elle était bâtie. (*Arnold. Lubec.*) Henri, de retour, l'année suivante, reprit le gouvernement de ses états, qu'il avait confiés, pendant son absence, à Guillaume, son frère. Mais au titre de comte palatin, il joignit celui de duc de Saxe, qu'il prit dans tous ses actes, comme l'aîné de sa maison, quoiqu'il n'ait jamais recouvré ce duché. L'empereur Henri VI était mort alors, et deux concurrents se disputaient le trône de Germanie, Philippe de Suabe et Otton de Brunswick, frère cadet du palatin du Rhin. Otton ayant prévalu, Henri de Saxe assista, suivant Roger de Hoveden, à son couronnement. L'une des premières opérations du roi Otton, fut de conférer à Henri le duché de la France rhénane, vacant par la mort de Conrad VI, et de le réunir au Palatinat. Cependant Henri abandonna, depuis, son frère, pour s'attacher à Philippe, son rival. Celui-ci ayant été assassiné l'an 1208, Henri se réconcilia avec Otton, dont il n'abandonna plus les intérêts, malgré les efforts que Frédéric, son nouveau compétiteur, fit pour l'en détacher, et malgré l'ascendant que la femme de ce dernier avait pris sur celle de Henri. Frédéric, ne pouvant l'attirer à lui, le fit proscrire par la diète de Ratisbonne et dépouiller de tous ses fiefs et dignités, qu'il conféra, sans différer, à Louis de Bavière, le plus ancien et le plus zélé partisan de la maison de Hohenstauffen. Cependant on trouva moyen, peu de tems après, de raccommoder Henri avec Frédéric. Le premier venait de perdre son fils unique, mort, le premier mai 1214, dans le camp d'Otton, son oncle, entre la Meuse et la Moselle. On négocia, et on conclut le mariage d'Agnès, sa fille aînée, qui n'était pas encore nubile, avec Otton, fils de Louis; et à la faveur de cette alliance, Henri ayant été rétabli, le duc Louis et son fils se

contentèrent de la survivance qui leur fut assurée, et en vertu de laquelle ils prirent dès-lors, l'un et l'autre, le titre de comtes palatins du Rhin. C'est ce qu'on voit par l'acte de la donation que Louis fit en cette qualité, l'an 1214, d'un droit de pêche à l'abbaye de Schonauge, *du consentement*, y est-il dit, *d'Agnès, noble demoiselle, fiancée de notre fils Otton, véritable héritière;* et par un autre, de l'an 1216, où le même Louis dit que lui et son fils ont acquis en même tems la dignité palatine: *Nos unâ cum praecordiali unigenito nostro eamdem Palatiam adepti.* De là il s'ensuit que la diète de Ratisbonne, où Henri fut mis au ban de l'empire, est antérieure à l'an 1215, qu'on lui donne ordinairement pour époque, et date, au plus tard, du commencement de l'an 1214. (S. Marc, tom. VI, pag. 87.)

Henri, quoique réconcilié avec Frédéric, continuant d'être fidèle à son frère, se joignit à lui, l'an 1215, pour repousser Waldemar II, roi de Danemarck, qui avait entrepris le siége de Stade. Le danois, ayant échoué devant cette place, perdit encore Hambourg, que les deux frères lui enlevèrent, et qu'il s'efforça inutilement de reprendre dans l'hiver suivant. L'an 1218, Otton, près de mourir, ordonna, par son testament, que son frère Henri garderait les ornements impériaux durant vingt semaines après son décès, pour les remettre ensuite à l'empereur qui serait légitimement et solennellement élu. Nouveau sujet de brouillerie entre Frédéric et Henri. Le terme écoulé, Frédéric somma vainement Henri de lui remettre ce dépôt. Il fallut qu'il employât l'autorité du pape Honorius III, pour le contraindre à s'en dessaisir. Plus effrayé des menaces du pontife, que de celles de Frédéric, il se rendit, l'an 1219, à la diète de Goslar, où il remit à ce prince les ornements qu'il réclamait. Cette remise, néanmoins, ne fut pas gratuite: Henri, outre une somme d'argent, se fit donner le titre de vicaire de l'empire en Saxe. Frédéric, alors, se disposait à passer en Italie, pour aller recevoir, à Rome, la couronne impériale. Dans la même diète, et non dans une autre tenue l'année suivante, au même lieu, il nomma ses vicaires en Germanie, le palatin Henri, pour l'inférieure, et Louis de Bavière, pour la supérieure. Henri mourut l'an 1227, ne laissant que deux filles: Agnès, mariée à Otton l'Illustre, duc de Bavière et successeur de son beau-père, au Palatinat; et Hermengarde, femme d'Herman V, marquis de Bade.

## OTTON II, DIT L'ILLUSTRE.

1227. OTTON II, dit L'ILLUSTRE, fils de Louis de Bavière, devint comte palatin du Rhin, en 1227, par son mariage

contracté, l'an 1225, avec AGNÈS DE SAXE, et duc de Bavière, en 1231, après la mort de son père. L'an 1228, il rejette avec indignation, l'offre que le pape Grégoire IX lui fait de l'empire, dont il voulait dépouiller Frédéric II. Otton finit ses jours en 1253, et fut la souche commune des maisons palatine et de Bavière. (Voy. *les ducs de Bavière.*)

## LOUIS II, DIT LE SÉVÈRE.

1253. LOUIS II, dit LE SÉVÈRE, fut comte palatin du Rhin et duc de Bavière, en 1253, après la mort d'Otton, son père. Il acquit, l'an 1267, de Conradin, fils de Conrad IV, roi de Germanie, les terres qui composent aujourd'hui le haut Palatinat. L'an 1273, les électeurs, assemblés à Francfort, pour le choix d'un roi des Romains, ne pouvant convenir du sujet, compromettent entre les mains de Louis le Sévère, qui nomme Rodolphe, comte de Habsbourg. Toute l'assemblée, à l'exception du roi de Bohême, applaudit à ce choix, qui eut son effet malgré cette opposition. Louis épousa, la même année, MATHILDE, fille de Rodolphe. L'an 1277, Rodolphe constitue Louis son vicaire-général et lieutenant de l'empire dans les duchés d'Autriche et de Stirie, dont il paraît qu'il lui avait promis précédemment l'investiture. Ces lettres de vicariat, dit M. Pfeffel, renferment un aveu bien précieux, que les comtes palatins comptaient parmi les prérogatives anciennement attachées à leur office, celle d'avoir, pendant les vacances du trône impérial, la gardienneté de toutes les terres, principautés et droits du saint empire. Louis mourut le premier janvier 1294, laissant deux fils, Rodolphe, qui suit, et Louis, duc de Bavière. (Voy, *les ducs de Bavière.*)

## RODOLPHE I, DIT LE BEGUE.

1294. RODOLPHE I, fils aîné de Louis le Sévère, eut, pour son partage, le Palatinat du Rhin, avec une partie de la Bavière, et forma la ligne *Rodolphine et Palatine*, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il soutint le parti de l'empereur Adolphe de Nassau, dont il avait épousé la fille, contre Albert, duc d'Autriche. Il se réconcilia dans la suite avec Albert; mais, s'étant déclaré, en 1300, contre lui avec les électeurs ecclésiastiques, il fut dépouillé d'une grande partie de ses états. L'an 1308, il fut le seul des électeurs dans la diète de Rents, ou de Rensée, qui donna son suffrage pour l'empire à Henri VII, dont l'élection fut néanmoins confirmée dans une diète suivante. Les malheurs que Rodolphe avait attirés sur le Palatinat

ne le rendirent pas plus circonspect à l'avenir. Il se brouilla avec Louis, son frère; et, soit que le partage qu'ils avaient fait de leurs états patrimoniaux, ne le contentât pas, soit que l'ambition de tous les deux, leur inspirât une haine réciproque, ils se firent une guerre cruelle. Louis fondit sur le Palatinat, et y porta la désolation en 1313. Ils firent, cette même année, un traité de réconciliation, par lequel ils convinrent de posséder leurs états en commun : mais rien ne pouvait apaiser l'esprit remuant de Rodolphe. Après la mort de l'empereur Henri VII, qu'il avait accompagné en Italie, il voulut traverser le dessein que son frère avait de parvenir à l'empire. Louis avait pour concurrent Frédéric le Bel, duc d'Autriche. Rodolphe donna sa voix à celui-ci dans la diète d'élection; mais Louis eut la pluralité des suffrages. Rodolphe le voyant sur le trône impérial, fut obligé de se réconcilier avec lui. Une nouvelle discorde devint fatale à Rodolphe en 1314. Dans celle-ci, Louis fut si courroucé contre son frère, qu'il le chassa de ses états. Rodolphe se sauva en Autriche, où il mourut le 11 août 1319. Il avait épousé, 1°. l'an 1294, MATHILDE, fille de l'empereur Adolphe de Nassau, morte en 1315; 2°. MATHILDE, fille d'Edouard I, roi d'Angleterre, morte sans enfants. Il eut, du premier lit, Adolphe, qui suit; Rodolphe, électeur après son frère; Robert, qui succéda à ce dernier; et Mathilde, mariée, en 1330, à Jean, comte de Spanheim.

## ADOLPHE, DIT LE SIMPLE.

1319. ADOLPHE, surnommé le SIMPLE, né le 27 septembre 1306, fut réconcilié, par sa mère, avec l'empereur Louis, qui rendit à ses neveux tous leurs biens patrimoniaux, à condition que l'électorat serait alternatif entre le Palatinat et la Bavière. Il mourut le 17 février 1327. C'est lui qui ceignit de murs le village d'Ogersheim, près de Manheim, et qui en fit une petite ville. Il avait épousé IRMENGARDE, fille de Louis, comte d'Oëtingen, dont il eut un fils unique, Robert, dit le Petit.

## RODOLPHE II, DIT L'AVEUGLE.

1327. RODOLPHE II, surnommé L'AVEUGLE, né l'an 1309, succéda à l'électorat, au préjudice de Robert, son neveu, par droit de *majorat*. Ce droit, reçu dans plusieurs principautés d'Allemagne, consistait en ce que l'oncle, comme plus proche de la souche commune, plus mûr et plus expérimenté, était admis à la succession de son frère, préférablement à son neveu, surtout lorsque celui-ci, étant mineur, n'avait pour lui que

le droit de succession linéale. L'an 1329, le 3 août, Rodolphe fit, conjointement avec son frère, la convention de Pavie, par laquelle l'empereur Louis de Bavière leur rendit le Palatinat du Rhin, avec le haut Palatinat, district assez considérable dans le Norgaw, appelé aujourd'hui le Palatinat de Bavière, situé entre la Franconie, la Bavière et la Bohême, et conserva pour lui la portion qui leur appartenait dans la Bavière, à la charge que la dignité électorale serait commune aux deux maisons, mais que le droit de voter dans le collége électoral leur compéterait alternativement. L'ambition de la maison palatine ne lui permit point d'observer fidèlement ce traité. Elle fit tant, que la bulle d'or lui accorda privativement la dignité d'électeur; après quoi elle s'arrogea, sur le même pied, la charge d'archi-sénéchal.

Rodolphe fonda, l'an 1346, l'université d'Heidelberg, sur le modèle de celle de Paris. C'est la première de toute l'Allemagne: mais l'ouverture solennelle ne s'en fit qu'en 1386, époque de la création du premier recteur. Rodolphe mourut au mois de septembre de l'an 1353. Il fut le premier qui prit le titre de *grand-sénéchal du saint empire romain*. Rodolphe avait épousé Anne, fille d'Otton, duc de Carinthie, dont il n'eut qu'une fille, Anne, qui fut, en 1349, la seconde femme de l'empereur Charles IV.

## ROBERT I, dit LE ROUX.

1353. Robert I, ou Rupert, surnommé le Roux, frère des deux précédents, se mit en possession de l'électorat, par le même droit que Rodolphe, à quoi son neveu ne consentit qu'à condition de lui succéder immédiatement après sa mort. Robert conserva la dignité électorale contre l'alternative demandée par la branche de Bavière. L'empereur Charles IV confirma cette dignité à la maison palatine, par sa bulle d'or, de l'an 1356; bulle par laquelle il abolit en même tems le *majorat* en établissant la succession linéale. L'an 1368, traité de Robert avec son neveu, pour eux et leurs descendants. On y dénomme les terres qui composeront dorénavant l'électorat, et qu'il sera défendu d'hypothéquer ou d'aliéner. Ces terres sont Staleck, Baccarach, Stège, Stalhberg, Caub, Pfalzgrivenstein, le château de Furstenberg, Diepach, Mannbach, Altzei, Reuenstatt, Wolffberg, Manheim, Weinheim, Lindenfils, Heidelberg et Dilsberg. Cette constitution servit de règle dans les traités postérieurs, lorsqu'on voulut déterminer les terres électorales.

L'an 1381, Robert, pour un sujet qu'on ignore, entre en

guerre avec Adolphe de Nassau, archevêque de Mayence. L'empereur Wencelas en prévint les suites par un accommodement qu'il ménagea. Robert augmenta considérablement les domaines de sa maison par la cession qu'Everhard, dernier comte de Deux-Ponts, lui fit, en 1385, de ce comté, moitié par contrat de vente, pour vingt-cinq mille florins, moitié à titre de suzeraineté ou de propriété, ne s'en réservant la possession que comme d'un fief masculin, qui, s'il mourait sans héritiers, tomberait à cette maison; ce qui arriva peu d'années après. (Busching.)

Les villes de la confédération de Suabe, formée contre les princes, ayant fait, l'an 1388, des excursions dans le Palatinat, Robert, après s'être confédéré de son côté avec les princes et prélats, ses voisins, marche contre elles, et les défait en deux batailles données, l'une près de Spire, l'autre près de Francfort. (*Voy.* Bernhard I, *marquis de Bade.*) Mais il usa cruellement de la victoire, en faisant jeter dans un four à chaux les prisonniers qu'il avait faits. (Crusius, *annal. Suev.*, l. 6, pag. 308.) Ce prince n'observa pas soigneusement les traités qu'il avait faits, en 1386, avec son neveu Robert, et souffrit que l'empereur Charles IV disposât à son profit, de plusieurs portions de son électorat. Il mourut, le 16 février 1390. Il avait épousé, 1°. ISABELLE, fille de Jean, marquis de Namur, morte le 29 mars 1382; 2°. en 1385, BÉATRIX de la maison, à ce qu'on prétend, de Berg, morte en 1395. Il ne laissa point d'enfants de ses deux femmes. C'est proprement à Robert I, suivant M. Kremer, qu'on doit rapporter l'établissement de l'université d'Heildelberg, renouvelée en 1652, et composée aujourd'hui de seize professeurs catholiques et de quatre réformés.

## ROBERT II, DIT LE PETIT.

1390. ROBERT II, dit LE PETIT et LE TENACE, fils du palatin Adolphe le Simple, parvint enfin à l'électorat, après la mort de ses deux oncles. Dès lors, il passait pour un des plus grands capitaines de son tems. Il avait soutenu la guerre, en 1388, contre l'empereur Wenceslas et les villes impériales, liguées pour le frustrer de la succession qui devait lui revenir. Robert, l'ayant obtenue, fit quelque chose de plus; il réunit à ses états toutes les villes que l'empereur Charles IV en avait distraites. L'an 1395, il fit le pacte de famille, portant que les terres appartenantes au Palatinat du Rhin, demeureraient réunies, sans pouvoir être partagées à l'avenir, sauf néanmoins les apanages des cadets. Mais on donna atteinte à ce pacte, sous le règne suivant, et c'est ce qui a donné lieu à quelques auteurs

d'en révoquer en doute l'authenticité. Robert mourut le 14 février 1398. Il avait épousé **Béatrix**, fille de Pierre II d'Aragon, roi de Sicile, morte en 1366, dont il eut Robert, qui suit; Anne, mariée, en 1363, à Guillaume II, comte de Berg; et Elisabeth, femme de Procope, marquis de Moravie.

## ROBERT III, EMPEREUR.

1398. **Robert III**, dit aussi **Rupert**, électeur après son père, fut élu empereur, le 24 août 1400, à Coblentz, par les trois électeurs ecclésiastiques, après la déposition de Wenceslas. (Voy. *les empereurs.*) Partant pour son expédition d'Italie, en 1401, il constitua vicaire de l'empire, Louis, son fils. Il fonda à Heidelberg, l'église paroissiale du Saint-Esprit, qui fut ensuite choisie pour le lieu de la sépulture des princes de sa maison. Robert mourut le 18 mai 1410. Il fut marié deux fois: le nom de sa première femme est inconnu. Il épousa en secondes noces, l'an 1374, **Elisabeth**, fille de Frédéric, burgrave de Nuremberg, morte en 1411, dont il eut, entr'autres enfants, Louis, qui suit; Jean, qui eut les terres du haut Palatinat, et forma la branche de Neumarck, lieu de sa résidence, et non la branche de Neubourg, comme plusieurs l'avancent (celui-ci fut père de Christophe, qui fut élu roi de Danemarck et de Suède, en 1441); Étienne, duc de Simmeren, et de Deux-Ponts, auteur des branches de Simmeren, de Neubourg et de Deux-Ponts; Otton-Henri, dont il sera parlé ci-après; Marguerite, alliée, en 1393, à Charles le Hardi, duc de Lorraine; Agnès, femme d'Adolfe II, duc de Clèves; et Elisabeth, mariée, en 1406, à Frédéric IV d'Autriche, comte du Tyrol. (*Voy.* Robert, *empereur*, et Jean Galéas, *duc de Milan.*)

## LOUIS III, DIT LE BARBU.

1410. **Louis III**, fils aîné de Robert III, succéda, l'an 1410, à l'électorat. La protection qu'il accorda aux ecclésiastiques, dès sa jeunesse, le fit appeler quelquefois *la consolation des prêtres.* Devenu électeur, il entreprit le voyage de la Terre-Sainte, où il porta les armes contre les Infidèles. La longue barbe qu'il en rapporta, et qu'il garda toujours depuis, lui valut encore le surnom de *Barbu.* Il assista au concile de Constance, où il présida, en 1415, à la condamnation de Jean Hus, et, en 1416, à celle de Jérôme de Prague, qu'il fit exécuter. L'empereur Sigismond, ayant mis sous la garde de Louis le pape Jean XXIII, après sa déposition, ce prince l'emmena d'abord à Heidelberg, ensuite le renferma dans le château d'Echelsheim, aujourd'hui détruit, près de Manheim; mais, au bout d'environ quatre ans,

Louis, moyennant une somme d'argent qui lui fut comptée, relâcha, l'an 1419, son prisonnier, qui alla de là trouver le pape Martin V avec lequel il fit sa paix. (*Theodor. à Niem. Spondan*, Schœpflin, *Acta Acad. Palat.* tom. II, pag. 215.) Louis mourut à Heidelberg, le 29 décembre 1436, laissant la tutelle de ses enfants à Otton, le plus jeune de ses frères. Il avait épousé, 1°. en 1402, BLANCHE, fille de Henri IV, roi d'Angleterre, morte en couches, le 22 mai 1406; 2°. en 1417, MATHILDE, fille d'Amédée de Savoie, morte en 1438, dont il eut Louis, qui suit; Frédéric, qui viendra ci-après; Robert, archevêque et électeur de Cologne en 1436, mort en 1480; Mathilde, mariée, 1°. en 1434, à Louis II, comte de Vurtemberg; 2°. en 1452, à Albert VI, duc d'Autriche; et deux filles, religieuses.

## LOUIS IV.

1436. LOUIS IV, surnommé LE BON, né l'an 1424, ayant succédé à son père, en 1436, sous la tutelle d'Otton, son oncle, reçut l'investiture de l'empereur Frédéric III, en 1442. Il aida, l'an 1444, à chasser de l'Alsace les troupes françaises que l'empereur Frédéric III y avait appelées pour l'aider à faire rentrer les Suisses sous le joug de la maison d'Autriche. Louis mourut à Worms, pendant la diète, le 13 août 1449. Il avait épousé, le 22 octobre 1445, MARGUERITE, fille d'Amédée VIII, duc de Savoie, et veuve de Louis d'Anjou, roi de Sicile. Il en eut un fils nommé Philippe. Marguerite se remaria à Ulric V, comte de Wurtemberg.

## FRÉDÉRIC I, DIT LE VICTORIEUX.

1449. FRÉDÉRIC I, surnommé LE VICTORIEUX, né le 1er. août 1425, fut d'abord administrateur de l'électorat pendant la minorité de Philippe, son neveu. Il convoqua, l'an 1450, les états du pays, et leur demanda de jouir de l'électorat sa vie durant, à condition qu'il adopterait son pupille Philippe pour son fils et son héritier universel. Sur leur consentement, il prit le gouvernement, quoique l'empereur Frédéric III, l'électeur de Mayence, et d'autres princes, s'y fussent opposés. Les comtes de Lutzelstein, dans le Westrich, entre l'Alsace et la Lorraine, feudataires en partie du Palatinat, ayant indisposé Frédéric, il assiégea leur château de Lutzelstein, l'an 1452, pendant deux mois et sept jours, les obligea de prendre la fuite, et, devenu maître de la place, il s'empara du reste du comté, qui a toujours été possédé depuis par la maison palatine. L'an 1459,

l'empereur Frédéric III se met à la tête d'une ligue de dix-huit princes contre l'électeur palatin. A la vue de cet orage, on crut que c'en était fait du Palatinat. L'électeur trompa les espérances des confédérés, dont il détruisit l'alliance après les avoir battus, l'an 1460, dans la plaine de Phedersheim. L'un de ses ennemis les opiniâtres fut Louis *le Noir*, duc de Deux-Ponts, son cousin. Appuyé des comtes de Linange, il ravagea le Palatinat à diverses reprises. Mais, repoussés plusieurs fois avec perte, et poursuivis même jusques chez eux, lui et ses partisans, ils furent contraints à la fin de recevoir la loi de Frédéric. (*Voy.* Ulric VII.) Une nouvelle ligue, excitée par le pape Pie II, s'éleva, l'an 1461, contre l'électeur, à l'occasion de son attachement pour Didier d'Isenbourg, archevêque de Mayence, anathématisé par ce pape. Attaqué, la même année, par cette ligue, il se couvrit de gloire par une victoire complète qu'il remporta, le 29 juin, entre Manheim et Heidelberg. Trois princes, outre une foule de noblesse, furent faits prisonniers dans cette journée mémorable, Charles, margrave de Bade, Georges, son frère, évêque de Metz, et Ulric, comte de Wurtemberg. Les rives du Necker, dit M. Colini, conservent encore le monument de cette victoire. Le repas que donna Frédéric à cette occasion, dans Heidelberg, à tous ces illustres prisonniers, est un trait qui lui fait honneur. Tout y était servi avec abondance : le pain seul y manquait. Les convives en demandèrent. L'électeur leur fit répondre *qu'il était juste de faire essuyer ce que c'était que de manquer de pain à ceux qui venaient de ravager les campagnes, brûler les granges et les greniers, détruire les moulins et réduire les laboureurs à la mendicité*. Frédéric, pour dédommager ses sujets, qu'ils avaient vexés, ne rendit à ces prisonniers la liberté, que moyennant de grosses sommes d'argent. L'empereur voulut ensuite lui ôter l'électorat et le rendre à Philippe, devenu majeur ; mais Frédéric sut se maintenir glorieusement jusqu'à sa mort, arrivée le 12 décembre 1476. « Ce grand prince qui avait passé sa vie au milieu des » armes et des batailles, fréquenta, sur la fin de ses jours, » le couvent des Récolets de Heidelberg, assista assiduement à » leur choeur, ordonna qu'on l'enterrât en habit de l'ordre, » et mourut dans la retraite. (Colini.) » Il avait épousé, l'an 1462, une bourgeoise de Suabe, appelée CLAIRE DE TETTINGEN, dont il eut deux enfants, auxquels il acheta des terres considérables, hors de l'électorat. L'aîné fut ecclésiastique ; et Louis, le cadet, est la tige des comtes de Lowenstein et de Wortheim. Ce fut Frédéric le Victorieux, suivant la remarque de M. Colini, qui établit le premier, en Allemagne, la méthode de tenir continuellement des troupes sur pied et à sa solde.

Avant lui, on les formait à la hâte de paysans, et on les congédiait aussitôt qu'on n'en avait plus besoin. Cette méthode fut depuis adoptée dans l'empire par l'empereur Maximilien.

## PHILIPPE, DIT L'INGÉNU.

1476. PHILIPPE, né le 14 juillet 1448, succéda, l'an 1476, à son oncle Frédéric, qui lui laissa le Palatinat dans un état florissant. L'an 1499, il augmenta cet héritage du duché de Mosbach, qui lui échut par la mort du duc Otton II, petit-fils, par Otton I, son père, de l'empereur Robert. Philippe, la même année, maria Robert, son troisième fils, à Elisabeth, fille unique de Georges le Riche, duc de Bavière-Landshut, qui leur fit une donation de tous ses biens. A la mort de Georges, en 1503, Albert, duc de Bavière, prétendit que cette donation était contraire aux pactes de famille, qui déféraient la succession aux seuls mâles, à l'exclusion des filles. L'empereur Maximilien proposa un accommodement qui fut rejeté. On eut recours aux armes : Maximilien mit le père et le fils au ban de l'empire, en 1504. Presque tout l'empire se réunit contre eux. Quatre armées envahirent à la fois le Palatinat et y portèrent la désolation : on en vint aux mains ; les Palatins perdirent la bataille de Ratisbonne et une partie de leurs provinces. Philippe fut réconcilié avec l'empereur par la médiation de l'électeur de Saxe, et obligé d'accepter la paix en 1505. Les enfants de Robert qui était mort, l'an 1504, de chagrin ou de poison, suivant M. Colini, n'eurent que le duché de Neubourg, entre le Danube et le Naub, provenant de leur mère. Sulzbach et Hippolsteim, avec leurs ressorts, étaient compris dans ce duché. Philippe mourut à Germersheim, le 18 février 1508. Il avait épousé, le 11 mars 1474, MARGUERITE, fille de Louis, dit le Riche, duc de la basse Bavière, à Landshut, dont il eut Louis, qui suit; Philippe, évêque de Frisingue et de Naumbourg, mort en 1541 ; Robert, dont on vient de parler, père d'Otton-Henri, depuis électeur; Philippe-Frédéric, électeur après Louis, son frère; Elisabeth, femme, 1°. de Guillaume III, landgrave de Hesse ; 2°. de Philippe de Bade, troisième fils du margrave Christophe ; et six autres enfants. L'électeur Philippe aima les sciences et protégea ceux qui les cultivaient.

## LOUIS V, DIT LE PACIFIQUE.

1508. LOUIS V, dit LE PACIFIQUE, né le 2 juillet 1478, succéda, l'an 1508, à Philippe, son père. Il chercha à rétablir, par une longue paix, ses états, qu'une guerre malheureuse

avait désolés. En 1519, il exerça avec beaucoup de prudence le vicariat de l'empire, et contribua beaucoup à l'élection de Charles V. Il s'allia, l'an 1522, avec l'électeur de Trèves et le landgrave de Hesse, pour réprimer la fureur de François Sickinguen, gentilhomme du Creichgau, qui, à la tête d'un parti considérable, ravageait la Hesse, la Lorraine, le Trévirois, et faisait main-basse principalement sur les biens ecclesiastiques. Sickinguen assiégeait pour lors la ville de Trèves. Après l'avoir obligé de lever le siége, les confédérés vont l'attaquer dans son château de Landstoul, entre Kayserslautern et Deux-Ponts : on en fait le siége, et il y meurt, les armes à la main, le 7 mai 1523. Ses descendants, dit M. Colini, se sont distingués et se distinguent encore à la cour palatine. « Louis V, » ajoute le même écrivain, s'occupa (l'an 1525) à empêcher » que les divisions de religion ne missent le feu dans l'empire, » et à apaiser ce soulèvement violent et redoutable des paysans » de la plus grande partie de l'Allemagne. De son tems, la » maison d'Autriche, l'empire et toute la chrétienté, durent » leur salut à la maison palatine. Le Turc assiégeait Vienne, » en 1529. Frédéric, frère de cet électeur, l'attaqua au-dehors » à la tête d'une armée de l'empire, tandis que Frédéric le » Belliqueux, son neveu, commandait dans la place. Ils dé- » livrent cette capitale et mettent l'ennemi en fuite ». L'an 1532, Louis assista au traité de pacification conclu, le 23 juillet, à Nuremberg, entre l'empereur et les princes protestants. Le 26 mars 1544 fut le terme de ses jours. Ce fut aussi, pour ainsi dire, le terme de la tranquillité publique de l'Allemagne. Il avait épousé, en 1511, SIBYLLE, fille d'Albert, duc de Bavière, morte, le 18 avril 1519, sans enfants. L'électeur Louis vit naître en Allemagne et s'introduire presque aussitôt dans ses états la doctrine de Luther. Les thèses que cet hérésiarque soutint à Heidelberg, l'an 1518, furent le germe de la prétendue réforme et l'époque du changement de religion dans le Palatinat, qui, depuis ce tems, a été presque sans interruption le théâtre des troubles de l'église. L'université d'Heidelberg, dont les membres les plus distingués étaient Œcolampade, précepteur de Louis, Melanchton, Irenicus, Capnion, Bucer, Sturmius, adopta les erreurs de Luther et contribua beaucoup à les répandre dans le Palatinat. L'électeur, sans abandonner la religion catholique, laissa un libre cours aux nouveautés, par la modération qu'il affecta dans la chaleur des disputes qu'elles excitèrent.

## FRÉDÉRIC II, DIT LE SAGE.

1544. FRÉDÉRIC II, dit LE SAGE, né le 9 décembre 1482,

élevé à la cour de Philippe, archiduc d'Autriche, fut chef de l'ambassade envoyée pour annoncer à Charles d'Autriche son élection à l'empire, en 1519, commanda l'armée de l'empereur, comme on l'a dit, en 1529, à la levée du siége de Vienne par les Turcs, et succéda, l'an 1544, à Louis, son frère, dans l'électorat, à l'exclusion de ses neveux, fils de Robert. C'était le testament de son père, ratifié par Charles-Quint, qui autorisait cette exclusion. Ce testament, néanmoins, et la ratification étaient contraires à tout ce qui avait été statué jusqu'alors, sur la succession à l'électorat, et surtout aux bulles d'or de Charles IV et de Sigismond. « On ne sera pas » surpris, dit M. Colini, que Charles-Quint consentit à cet » arrangement, lorsqu'on considérera que cet empereur était » alors en guerre avec les Turcs, contre la France, et qu'il » avait la ligue protestante de Smalkalde à craindre. Frédéric II, » qui lui était dévoué, professait encore la religion catholique, » et Otton-Henri, le légitime héritier de l'électorat, avait em- » brassé la réforme ». Mais bientôt après, il changea de culte. L'an 1545, il embrassa la religion luthérienne après avoir consulté Melanchton, abolit la messe dans tout son électorat, et accéda à la ligue de Smalkalde. Il donna des secours à Ulric, duc de Wurtemberg, en 1547, et souscrivit au formulaire de l'*interim*, en 1548.

Frédéric, ayant quitté depuis la ligne de Smalkade, se réconcilia avec Charles-Quint et mourut à Alzei, le 26 février 1556. Il avait épousé, en 1532, DOROTHÉE, fille de Christiern II, roi de Danemarck, dont il n'eut point d'enfants. Ce prince fit de grands et inutiles efforts, à différentes reprises, pour faire rétablir son beau-père détrôné, ou pour lui succéder lui-même.

## OTTON-HENRI, DIT LE MAGNANIME.

1556. OTTON-HENRI, surnommé LE MAGNANIME, né le 10 avril 1502, fils aîné de Robert, comte palatin, et d'Elisabeth de Bavière, hérita de sa mère le duché de Neubourg. Il embrassa le luthéranisme, en 1442, et entra dans la ligue de Smalkalde. Il fut chassé de son duché par les Impériaux, et y fut rétabli, en 1552, par le secours de Maurice, électeur de Saxe. Il succéda, l'an 1556, à Frédéric, son oncle, dans l'électorat. Ce prince aima les savants et posa les fondements de la célèbre bibliothèque palatine à Heidelberg. Il céda le duché de Neubourg à Wolfgang, duc de Deux-Ponts, et appela à sa succession le duc de Simmeren, son cousin. Otton-Henri mourut

le 12 février 1559. Il fut le dernier électeur de la branche aînée. Il avait épousé, au mois d'octobre 1529, SUSANNE DE BAVIÈRE, veuve de Casimir, margrave de Brandebourg, et fille d'Albert, duc de Bavière, morte, le 12 avril 1543, sans enfants.

## FRÉDÉRIC III, DIT LE PIEUX.

1559. FRÉDÉRIC III, nommé, par ses sujets protestants, LE PIEUX, né, le 14 février 1515, de Jean II, duc de Simmeren, et de Béatrix de Bade, descendait au quatrième degré d'Etienne, fils puîné de l'empereur Robert; il succéda, l'an 1559, à Otton-Henri, dans l'électorat, comme étant de la ligne la plus proche des derniers électeurs. A peine fut-il parvenu à cette dignité, qu'il donna la principauté de Simmeren à Georges, son frère; de sorte que d'une branche, il s'en forma deux, dont l'une posséda l'électorat, et l'autre les terres de Simmeren. Frédéric embrassa le Calvinisme, et fut le premier des princes protestants qui introduisit cette secte en Allemagne. Il la protégea de tout son pouvoir, et plaida lui même sa cause avec éloquence, à la diète d'Augsbourg, en 1556, contre les Luthériens qui demandaient qu'elle fût proscrite. Sollicité par le prince de Condé, il envoya du secours aux Huguenots en France, sur la fin de 1567, par son fils, Jean-Casimir, et, l'année suivante, par Wolfgang, duc de Deux-Ponts. (Voyez *les rois de France.*) Les Français et les Flamands, qui s'expatrièrent pour la religion, trouvèrent un asile dans ses états. L'an 1573, Henri, duc d'Anjou, se préparant à partir pour aller prendre possession du trône de Pologne, Frédéric l'invita à passer par ses états. On ne s'attendait guère à cette politesse de la part d'un prince qui était si zélé protestant; mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle n'avait pour objet que de procurer à Frédéric l'occasion de mortifier le plus grand ennemi de sa secte. Henri étant arrivé à la porte du château d'Heidelberg, personne ne vint au-devant de lui pour le conduire. Il monta seul l'escalier, et rencontra en chemin un des fils de l'électeur, qui lui fit des excuses frivoles au nom de son père, alléguant une indisposition de ce prince, qui n'était rien moins que réelle. Frédéric reçut le roi de Pologne avec une froideur affectée. Il y avait dans la salle un tableau qui représentait le massacre de la Saint-Barthélemi. L'électeur le fit remarquer au roi, appuyant sur le merite des principales victimes, et déclamant avec fureur contre les auteurs de cette tragédie. A table, il eut soin de ne faire servir Henri que par des Français réfugiés. Enfin, pour comble d'outrage, il fit, après le repas, des exercices qui demandaient de la force et de la santé, pour

montrer que l'indisposition qu'il avait prétextée n'était qu'une feinte et un jeu. Frédéric mourut le 26 octobre 1576. Il avait épousé; 1°. le 12 juin 1537, MARIE, fille de Casimir, margrave de Brandebourg-Anspach, morte en 1567; 2°. le 25 avril 1569, AMÉLIE, veuve de Henri de Bréderode, et fille d'Humbert, comte de Nevenaer, morte en 1602, sans enfants. Du premier lit, il eut : Louis, qui suit; Jean-Casimir, qui conduisit deux fois des troupes en France (l'an 1567 et l'an 1569), au secours des Protestants, et administra l'électorat pendant la minorité de son neveu; Elisabeth, mariée à Jean-Frédéric II, duc de Saxe, fils de Jean-Frédéric le Magnanime, électeur de Saxe; Susanne-Dorothée, alliée, en 1560, à Guillaume, duc de Saxe; Anne-Elisabeth, mariée, 1°. en 1567, à Philippe II, landgrave de Hesse-Rhinfeld; 2°. à Jean-Auguste, comte palatin; Christophe, tué à la bataille de Nimègue, en 1574; Alberte, dont on a fait mal à propos un homme, morte, l'an 1553, dans sa quatorzième année; et deux autres filles. Frédéric III fit, du monastère de Franckendal, une ville qu'il peupla de flamands sortis de leur patrie pour cause de religion.

Vincent Carloix, dans les Mémoires du maréchal de Vieilleville, rapporte que ce seigneur, envoyé, l'an 1562, par la cour de France en ambassade à Vienne, vit, en passant à la cour d'Heidelberg, un gros et puissant lion qui était si privé, qu'il suivait partout l'électeur, comme aurait pu faire un chien. Il se mêlait parmi les domestiques du palais, et se laissait caresser par eux. Il montait tous les jours dans la chambre de l'électrice, et se couchait à ses pieds, en attendant qu'on lui apportât son déjeûner qui consistait ordinairement dans un quartier de chien; c'était la viande qu'il aimait le mieux. Quand il avait mangé, il s'en retournait dans sa loge avec une docilité merveilleuse. « Le comte palatin du Rhin avait élevé cet animal » en si privée nourriture, à cause qu'il porte dans ses armes un » lion ».

## LOUIS VI, DIT LE FACILE.

1576. LOUIS VI, surnommé LE FACILE, né le 4 juillet 1539, succéda, l'an 1576, à Frédéric III, son père. Il renonça à la religion réformée pour reprendre la luthérienne. En conséquence, il congédia les ministres et les maîtres d'écoles calvinistes, et leur substitua des luthériens. Louis intercéda inutilement auprès de l'empereur pour Gebhard Truchsès, archevêque de Cologne, déposé. Ce prince mourut le 12 octobre 1583. Il avait épousé, 1°. le 8 juillet 1560, ELISABETH, fille de Philippe, landgrave de Hesse, morte en 1582; 2°. le 2

juillet 1583, ANNE, fille d'Edzard, comte d'Oost-Frise. Il eut du premier lit Marie, femme de Charles IX, roi de Suède, morte en 1583; Christine, morte en 1619; et Frédéric, qui suit.

## FRÉDERIC IV.

1583. FRÉDÉRIC IV, né le 5 mai 1574, succéda, l'an 1583, à Louis VI, son père, sous la tutelle de Jean-Casimir, son oncle, qui fit élever son pupille dans la religion calviniste qu'il rétablit dans le Palatinat. En 1606, il forma, du village de Manheim, une ville de commerce, où il reçut nombre de protestants qui s'étaient expatriés pour cause de religion. (Busching.) Frédéric fut nommé, en 1610, directeur ou chef de la célèbre confédération conclue à Hall, en Suabe, par les Protestants et les Calvinistes, sous le nom d'*Union évangélique*. A cette ligue, les Catholiques en opposèrent une autre, dont le chef était le duc de Bavière. Frédéric mourut le 9 septembre de la même année, à Heidelberg. Il avait épousé, le 10 juillet 1593, LOUISE-JULIENNE DE NASSAU, fille de Guillaume, prince d'Orange, morte le 5 mars 1644; princesse, dit M. Pfeffel, également recommandable par ses vertus, par son esprit, et par une connaissance profonde des affaires. Frédéric eut d'elle deux fils : Frédéric, qui suit, et Louis-Philippe, auteur de la deuxième branche de Simmeren; Louise-Julienne, mariée, le 3 mai 1612, à Jean II, duc de Deux-Ponts; Elisabeth-Charlotte, mariée, le 14 juillet 1616, à Georges-Guillaume, électeur de Brandebourg; et d'autres enfants.

## FRÉDÉRIC V.

1610. FRÉDÉRIC V, né le 16 août 1596, succéda, l'an 1610, à Frédéric IV, son père. Comme il était encore mineur, sa tutelle occasiona de grands démêlés entre Jean II, duc de Deux-Ponts, à qui Frédéric IV l'avait laissée par son testament, et le duc de Neubourg qui revendiquait ce droit en vertu de la bulle d'or. Le premier prévalut en attendant que l'on convînt d'une loi ou transaction, qui autorisât uniquement la tutelle légitime. Le duc de Deux-Ponts, ardent calviniste, eut soin d'élever son pupille dans les principes de sa secte, et il réussit à en faire un de ses plus zélés partisans. Dès que Frédéric fut en état de régner, il déploya des talents qui relevèrent les espérances des Protestants d'Allemagne, causèrent de l'alarme à la maison d'Autriche, et excitèrent la jalousie de celle de Bavière. Pour le tenir en échec, Philippe de Soetteren, évêque de Spire, fit réparer précipitamment, à l'instigation de l'empereur, les

fortifications de son château d'Udenheim, qu'il nomma de son nom Philipsbourg. L'électeur, après lui avoir fait d'inutiles remontrances à ce sujet, surprit cette place en 1618, rasa les nouveaux ouvrages qu'on y avait faits, et la remit en son premier état. En 1619, dans les troubles de la Bohême, les états lui offrirent la couronne qu'ils avaient ôtée à Ferdinand d'Autriche. Il hésita long-tems s'il l'accepterait; mais le maréchal de Bouillon, le prédicateur de sa cour, et principalement l'électrice, sa femme, l'y d'éterminèrent. Elle pressa son mari, et il signa, malgré les sages conseils de l'électrice, sa mère, le décret d'élection en répandant des larmes. Le roi d'Angleterre, son beau-père, les électeurs protestants, et le duc de Bavière, prévoyant les malheurs où il allait se précipiter, s'efforcèrent en vain de lui faire abandonner cette résolution. Dès qu'il eut pris son parti, il n'écouta plus que sa femme et ses flatteurs. Il partit pour la Bohême, où il fut couronné le 25 octobre de la même année 1619. Son élévation, comme ses vrais amis l'avaient prévu, fut la cause de sa ruine. Le 8 novembre 1620, son armée fut défaite par les Impériaux et les Bavarois, et lui obligé de se sauver en Hollande (1). Frédéric, en fuyant, dit à un de ses confidents : « Je sais à présent ce que je suis; il est des vertus » qui ne s'acquièrent que dans la disgrâce, et les princes ne » savent ce qu'ils sont qu'après l'avoir éprouvée ». L'an 1621, il fut mis au ban de l'empire. Jacques, roi d'Angletere, son beau-père, lui ayant envoyé trois mille hommes de troupes, les retira presque aussitôt, dans la crainte de se brouiller avec la maison d'Autriche. Celles que les Protestants lui fournirent, furent battues en différentes occasions; les Espagnols lui enlevèrent le bas Palatinat, et les Bavarois le haut. Ce fut dans les ravages qui accompagnèrent cette révolution, que la bibliothèque palatine, si riche en manuscrits, fut enlevée et transportée à Rome par ordre du duc de Bavière, qui en fit présent au pape Grégoire XV, après toutefois qu'il en eut, à ce qu'on prétend, tiré les ouvrages les plus rares et les plus précieux. (Busching.) En 1623, Frédéric vit transférer son électorat à la maison de Bavière, et cette translation eut son effet. En vain, ses amis négocièrent, en sa faveur, aux diètes de Mulhausen en 1627, et de Ratisbonne en 1630; l'empereur fut inexorable. Gustave-Adolphe, roi de Suède, le vengeur de la liberté de l'empire, avait repris une partie du Palatinat lorsque la mort l'enleva, le 16 novembre 1632, à la bataille de Lutzen. Fré-

(1) On l'appela le roi de neige, parce que sa royauté ne dura qu'un an.

déric, qui était malade pour lors à Mayence, fut si affligé de cet événement, qu'il en mourut lui-même le 29 du même mois, à l'âge de trente-sept ans : son corps fut transporté et inhumé à Sedan. Il avait épousé, le 14 février 1613, ELISABETH, fille de Jacques I, roi d'Angleterre, morte en 1662, dont il eut Charles-Louis, qui suit ; Robert, qui devint général au service d'Angleterre, et mourut, en 1682, sans alliance ; Maurice, qui servit sous les généraux suédois et en Angleterre ; Edouard, qui se fit catholique en France, et épousa, l'an 1645, Anne de Gonzague, fille de Charles, duc de Nevers ; Louise-Hollandine, qui, s'étant faite de même catholique à l'abbaye de Maubuisson, en France, l'an 1664, mourut, en odeur de sainteté, l'an 1709 ; Henriette-Marie, femme de Sigismond Ragotski, ou Racoczi, prince de Transylvanie ; Sophie, mariée, en 1658, à Ernest-Auguste, duc de Branswick, depuis électeur ; et d'autres enfants.

## CHARLES-LOUIS.

1632. CHARLES-LOUIS, fils de Frédéric V, né le 20 décembre 1617, chercha à recouvrer, par les armes, les états de son père ; mais ses troupes ayant été défaites en 1638, à Lemgow, il fut obligé d'attendre un meilleur sort jusqu'au traité de Westphalie, en 1648. Alors le bas Palatinat lui fut rendu, et un huitième électorat créé en sa faveur, avec l'attribution de la charge de grand-trésorier de l'empire ; il fut aussi stipulé qu'à l'extinction de la ligne wilhelmine de Bavière le haut Palatinat rentrerait à la maison palatine avec la dignité électorale ; et qu'en ce cas, le huitième électorat serait éteint.

L'an 1657, après la mort de l'empereur Ferdinand III, Charles-Louis disputa le droit de vicaire de l'empire à l'électeur de Bavière. Il voulut exercer, en 1663, sur les habitants situés le long du Rhin, le privilége de Wildfangiat ; on appelle de ce nom, dit M. Colini, un droit régalien de l'électeur palatin, par lequel tous les vagabonds, bâtards et gens sans aveu, qui viennent s'établir dans une certaine étendue du Rhin, tombent sous sa juridiction, et lui deviennent entièrement soumis, si, au bout d'un an, aucun maître légitime ne les réclame. Dans cette étendue, sont comprises non-seulement les terres palatines, mais celles aussi de plusieurs autres princes. Charles-Louis trouva de grands obstacles de la part de ses voisins, pour l'exercice de ce droit. Les trois électeurs ecclésiastiques et le duc de Lorraine, prirent les armes pour défendre leurs sujets d'une pareille servitude. Ce différent fut terminé, l'an 1667, à l'avantage de l'électeur palatin, sous l'autorité de l'empereur,

par la médiation de la France et de la Suède. Malgré les obligations qu'il avait à Louis XIV, et malgré les promesses qu'il lui avait faites de garder la neutralité dans les guerres qu'il avait avec l'empereur, il entra, l'an 1672, dans la ligue que ce dernier avait formée contre la France. Les paysans du Palatinat exercèrent, l'an 1673, des cruautés horribles contre les soldats français égarés qui étaient tombés entre leurs mains. On les trouva suspendus à des arbres, ou mutilés. L'année suivante, le maréchal de Turenne, en représailles de ce traitement, fait brûler cinq villes et vingt-cinq villages du Palatinat. On prétend que l'électeur, témoin de cet incendie, envoya défier le général français à un combat singulier. Mais ce fait ne paraît, à quelques-uns, ni bien avéré, ni même vraisemblable. La paix de Nimègue, signée en 1678 et 1679, mit fin à la guerre qui venait de détruire le Palatinat : mais elle n'apaisa pas les mouvements et le mécontentement que causaient la cession de l'Alsace et le souverain domaine dont le roi de France prétendait jouir dans cette province jusqu'à la Keich. Charles-Louis eut le chagrin de se voir enlever, l'an 1680, par le tribunal de réunion, établi à Brisach, la souveraineté du grand bailliage de Gemersheim et de celui d'Altenstat. Il mourut le 28 août de la même année. Ce prince avait épousé, le 20 février 1650, CHARLOTTE, fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, morte le 16 mars 1686, dont il eut Charles, qui suit; Elisabeth-Charlotte, qui embrassa la religion catholique, et fut mariée, en 1671, à Philippe, duc d'Orléans, frère du roi Louis XIV, morte le 8 décembre 1722. Charles-Louis eut des dissensions avec l'électrice, et contracta, le 14 avril 1657, un mariage illégitime avec LOUISE, fille de Christophe-Martin, baron de Degenfeld, morte en 1677, dont il eut treize enfants qui ont porté le titre de Raugraves.

## CHARLES.

1680. CHARLES, né le 31 mars 1651, succéda, l'an 1680, à Charles-Louis, son père. Il fut le dernier électeur palatin de de la branche de Simmeren. L'an 1682, après bien des plaintes, il fit un accommodement provisionnel avec la France au sujet du bailliage de Gemersheim. Il fut stipulé qu'en attendant la discussion et l'éclaircissement des prétentions réciproques des parties, le roi de France ferait à l'électeur une pension annuelle de deux mille francs, outre une somme de six cent mille livres, qui lui serait une fois payée. Charles mourut le 18 mai 1685. Ce fut un prince faible, qui se laissa gouverner par les conseils de personnes méprisables,

et fut plus sensible à ses plaisirs qu'à la désolation de ses états. Il avait épousé, le 20 septembre 1671, GUILLELMINE-ERNESTINE, fille de Frédéric III, roi de Danemarck, dont il n'eut point d'enfants.

## PHILIPPE-GUILLAUME DE NEUBOURG.

1685. PHILIPPE-GUILLAUME, né le 5 novembre 1615, de Wolfgang-Guillaume, duc de Neubourg, et de Madeleine de Bavière, descendait, au huitième degré, d'Etienne, fils puîné de l'empereur Robert. Wolfgang de Deux-Ponts, descendant, au cinquième degré, d'Etienne, avait obtenu Neubourg et Sulzbach, et laissé deux fils, Philippe-Louis et Jean : de ce dernier sont issus les ducs de Deux-Ponts. Philippe-Louis, son aîné, laissa Wolfgang, père de Philippe-Guillaume, et Auguste, auteur de la branche de Sulzbach. Philippe-Guillaume, avant que de parvenir à l'électorat, fit un traité, l'an 1666, avec l'électeur de Brandebourg pour la succession de Juliers et de Clèves; il eut pour sa part Juliers, Berg et Ravenstein; Clèves, la Marck et Ravensberg, échurent à l'électeur de Brandebourg. Philippe-Guillaume fut proposé deux fois pour la couronne de Pologne après l'abdication de Jean-Casimir et la mort du roi Michel.

L'an 1685, Philippe-Guillaume succéda à l'électeur Charles, tant en vertu de la bulle d'or, que des pactes de famille, ratifiés, en 1648, par tous les comtes palatins, et confirmés depuis par l'article 4 de la paix de Westphalie. Il reçut de l'empereur l'investiture de ses nouveaux états, malgré les oppositions de Léopold-Louis, duc de Veldenz, et d'Elisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans. Le duc de Veldenz, comme plus proche parent mâle du dernier électeur en ligne collatérale, prétendait lui succéder par droit de majorat, et la duchesse, sœur de l'électeur Charles, réclamait les principautés de Simmeren et de Lauteren avec une partie du comté de Sponheim, comme fiefs féminins, outre les biens allodiaux et le mobilier de la succession de son frère. Cette dernière prétention occasiona, l'an 1688, une guerre qui ruina le Palatinat. Philippe-Guillaume mourut à Vienne le 2 septembre 1690. On ne peut se rappeler sans horreur la barbarie que les Français exercèrent dans ce beau et malheureux pays. Après avoir signifié ordre aux habitants de s'expatrier, on brûla les moissons, on arracha les vignes, on pilla, on massacra à son gré; on mina des villes pour les faire sauter d'un seul coup; on mit le feu aux autres; on abattit les maisons de campagne : enfin tout fut détruit dans le Palatinat, et cette contrée fertile, couverte de villes et de villages, devint

un désert. Philippe-Guillaume, en montant sur le trône, y fit reparaître la religion catholique qui en avait été bannie depuis l'établissement de la prétendue réforme. Il avait épousé, 1°. dans le mois de mars 1642, ANNE-CATHERINE-CONSTANCE, fille de Sigismond III, roi de Pologne, morte au mois d'octobre 1651, sans enfants; 2°. le 24 août 1652, ELISABETH-AMÉLIE, fille de Georges II, landgrave de Hesse-Darmstadt, morte au mois d'août 1709. Celle-ci fut mère de quatorze enfants, dont les principaux sont Eléonore-Madeleine-Thérèse, troisième femme de l'empereur Léopold, morte le 19 janvier 1720; Jean-Guillaume, qui suit; Charles-Philippe, électeur palatin après son frère; François-Louis, évêque de Breslaw, grand-maître de l'ordre Teutonique, évêque de Worms, archevêque et électeur de Trèves, puis, en 1729, archevêque et électeur de Mayence, mort le 18 avril 1732; Marie-Sophie-Elisabeth, mariée, en 1687, à Pierre, roi de Portugal; Marie-Anne, alliée, en 1690, à Charles II, roi d'Espagne; Dorothée-Sophie, mariée, 1°. en 1690, à Odoard Farnèse, prince de Parme; 2°. en 1695, à François Farnèse, duc de Parme. (*Voy*. Louis XIV, *roi de France*.)

## JEAN-GUILLAUME.

1690. JEAN-GUILLAUME, né le 19 avril 1658, succéda, l'an 1690, à Philippe-Guillaume, son père. L'an 1693, il vit ses états, et surtout Heidelberg, sa capitale, de nouveau ravagés par les Français. Il obtint, l'an 1694, après la mort de Léopold-Louis, la plus grande partie de la succession de Veldenz-Lautrec, et fut obligé de payer une grosse somme d'argent à la duchesse d'Orléans pour ses prétentions. La paix de Riswick le rendit enfin, l'an 1697, possesseur tranquille de ses états. L'un des objets que l'on discuta dans le congrès tenu pour cette paix, fut l'article des réunions faites par arrêts des chambres de Metz, de Besançon et de Brisach. Il fut dit, par l'article VIII du traité, que le grand bailliage de Gemersheim serait rendu à l'électeur palatin avec tous ses droits et dépendances. Un autre article du traité portait que, dans tous les lieux restitués à l'empire, la religion catholique demeurerait dans le même état où elle était alors. L'électeur palatin, ainsi que quelques autres princes, en prirent occasion de vouloir ôter aux Protestants le libre exercice de leur religion dans tous les endroits où les Catholiques avaient des églises: interprétation forcée qui excita de grandes plaintes et pensa faire perdre le fruit de la paix. Jean-Guillaume ne jouit pas long-tems de la tranquillité que cette paix

avait rétablie dans le Palatinat. La mort de Charles II, roi d'Espagne, ayant renouvelé la guerre en 1700, il prit le parti de la maison d'Autriche. L'an 1705, pour satisfaire aux plaintes que les Protestants ne cessaient de renouveler, il rétablit, dans ses états, par une déclaration donnée à Dusseldorp, où il faisait sa résidence, la liberté des trois religions autorisées dans l'empire. Il exerça, l'an 1711, le vicariat de l'empire après la mort de l'empereur Joseph, et contribua plus que tout autre à l'élection de Charles VI. Jean-Guillaume mourut à Dusseldorp, le 8 juin 1716. Il avait épousé, 1°. le 25 octobre 1678, MARIE-ANNE-JOSEPHÉ, fille de l'empereur Ferdinand III, morte en 1689, mère de deux fils décédés avant elle; 2°. le 26 avril 1691, MARIE-ANNE-LOUISE DE MÉDICIS, fille de Cosme III, grand-duc de Toscane, dont il n'eut point d'enfants. (*Voy.* Louis XIV.)

## CHARLES-PHILIPPE.

1716. CHARLES-PHILIPPE, né le 4 novembre 1661, fut d'abord général de l'empereur, servit en Hongrie contre les Turcs, et eut le gouvernement du Tyrol, jusqu'à la mort de son frère, à qui il succéda, l'an 1716, dans l'électorat. Sur des contestations survenues avec les Luthériens à Heidelberg, pour une église, il transféra sa résidence à Manheim, dont il devint le second fondateur. Il embellit cette ville d'un beau palais et de bonnes fortifications. L'an 1724, traité d'union qui réconcilia parfaitement les maisons palatine et de Bavière, divisées depuis quatre siècles. Dans la guerre de 1733, Charles-Philippe embrassa le parti de la neutralité avec les électeurs de Cologne et de Bavière. L'an 1740, la maison palatine se déclara pour celle de Bavière, dans la guerre qui s'éleva, après la mort de l'empereur Charles VI, touchant la succession de la maison d'Autriche. Charles-Philippe mourut le 31 décembre 1742, et fut le dernier électeur de la branche de Neubourg. Il avait épousé, 1°. le 24 juillet 1688, LOUISE-CHARLOTTE, fille de Bogislas, prince de Radziwil, veuve de Louis, margrave de Brandebourg, morte le 25 mars 1695; 2°. le 15 décembre 1701, THERÈSE-CATHERINE, fille de Joseph-Charles, prince de Lubomirski, décédée le 17 janvier 1712, dont il eut deux filles mortes en bas âge. Du premier lit vinrent un prince et deux princesses, morts en bas âge; Elisabeth-Auguste, née le 17 mars 1693, mariée, le 2 mai 1717, à Joseph-Charles-Emmanuel, prince héréditaire de Sulzbach, mort en 1729, un an après sa femme, laissant d'elle, Marie-Elisabeth, née le 17 janvier 1721, à présent (1785) électrice pa-

latine; Marie-Anne, née le 22 juin 1722, mariée, le 17 janvier 1742, à Clément-François de Paule, duc de Bavière; Marie-Françoise, née le 15 juin 1724, mariée, le 6 février 1746, à Frédéric-Michel, prince palatin de Deux-Ponts.

## CHARLES-THÉODORE DE SULZBACH.

1743. CHARLES-THÉODORE, prince palatin de Sulzbach, né le 11 décembre 1724, de Jean-Chrétien-Joseph, prince de Sulzbach, et de Marie-Anne de la Tour-d'Auvergne, marquise de Berg-op-Zoom, descend, au quatrième degré, d'Auguste, auteur de la ligne de Sulzbach, fils puîné de Philippe-Louis, duc de Neubourg. L'an 1733, il a succédé, le 20 juillet, à son père dans la principauté de Sulzbach. Le 26 octobre 1742, il a été investi des duchés de Juliers et de Berg, en vertu des traités faits avec les rois de Pologne et de Prusse. Il est parvenu, le 4 janvier 1743, à l'électorat, par succession de branche aînée, et droit d'agnation. Charles-Théodore, obligé d'entrer dans la guerre pour la succession de la maison d'Autriche, embrassa le parti de la maison de Bavière, à laquelle il fournit un corps de troupes. Après la mort de l'empereur Charles VII, il fit, l'an 1745, avec le nouvel électeur de Bavière, un traité par lequel ils convinrent d'établir l'alternative du vicariat de l'empire dans leurs maisons. En vertu de cet accord, ratifié par tous les princes de l'empire, la maison de Bavière exerça les fonctions du vicariat jusqu'à l'élection de l'empereur François de Lorraine, contre laquelle cette maison fit d'inutiles protestations. La paix d'Aix-la-Chapelle rétablit, en 1748, la tranquillité dans le Palatinat. L'an 1772, le procès que le comte palatin avait avec la ville d'Aix-la-Chapelle, comme duc de Berg et de Juliers, pour l'exercice de la haute juridiction en cette ville, fut terminé, au mois d'octobre, par un *conclusum* du conseil aulique. Charles-Théodore fait fleurir ses états, et protège les arts et les sciences. Il a fondé à Manheim, en 1757, une académie de dessin et de sculpture, et en 1763, une académie des sciences avec un cabinet d'antiquités. Le palais de Manheim lui doit son achèvement, et la ville ses plus belles décorations. En 1751, il a renouvelé la fameuse cuve d'Heidelberg, et l'a rendue plus forte de trente foudres que l'ancienne, détruite en 1689, par les Français. Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, étant mort le 30 décembre 1777, sans postérité, cet événement, suivant la disposition de la paix de Westphalie, a fait passer sur la tête de Charles-Théodore, la dignité électorale vacante, l'office d'archisénéchal et le haut Palatinat, ainsi que tous

les autres états, soit propres, soit féodaux, du feu prince, tant en vertu du droit féodal commun et de la bulle d'or, comme au plus proche agnat, qu'en vertu des traités de succession mutuelle et de confraternité, conclus au premier partage de Pavie, et renouvelés plusieurs fois depuis. Charles-Théodore avait déjà même acquis, du vivant de Maximilien-Joseph, en conséquence du possessoire constitutif, que celui-ci lui en avait cédé par un traité particulier, conclu en 1774, la possession simultanée et civile de tous les états et seigneuries compris dans le pacte de succession mutuelle. D'après ces arrangements, Charles-Théodore, le jour même de la mort de Maximilien-Joseph (30 décembre 1777), fut proclamé duc de Bavière dans Munich, à cinq heures du soir, et dans le reste de la Bavière le jour suivant. Mais l'empereur Joseph II l'a obligé de lui céder la basse Bavière, sur laquelle il avait des prétentions, par traité du 3 janvier 1778. Charles-Théodore a épousé, le 17 janvier 1742, MARIE-ÉLISABETH-ALOÏSE, sa cousine germaine, née le 17 janvier 1721, de Joseph-Charles-Emmanuel, prince héréditaire de Sulzbach, et d'Elisabeth-Auguste, comtesse palatine du Rhin, dont il est né un fils le 28 juin 1761, mort le même jour. (*Voyez*, pour la suite, *les ducs de Bavière.*)

---

# CHRONOLOGIE

## GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE

## DES DIVERSES BRANCHES

## SORTIES DE LA MAISON PALATINE DU RHIN.

ETIENNE, troisième fils de Robert III, électeur palatin du Rhin, et depuis empereur, né l'an 1385, hérita de son père, l'an 1410, les duchés de Simmeren et de Deux-Ponts. Cet héritage, joint à ce qu'il possédait déjà par le riche mariage qu'il avait contracté, le 10 juin 1409, avec ANNE, fille et héritière de Frédéric, dernier comte de Veldenz et de Sponheim, pour moitié, le rendit un prince fort puissant. Il mourut l'an 1459, laissant de sa femme, décédée, selon M. Schannat, en 1439, Frédéric, chef de la branche de Simmeren; Robert, élu, l'an 1440, évêque de Strasbourg, et décédé le 17 octobre 1478; Etienne, mort doyen de Cologne, en 1481; Louis, duc de Deux-Ponts; Jean, évêque de Munster, puis archevêque de Magdebourg, mort en 1475, Marguerite, mariée, en 1443, au jeune Emich, comte de Linange; Anne, femme de Frédéric II, comte de Sarwerden. De tous ces enfants d'Etienne, les seuls Frédéric et Louis emportèrent les biens de la famille, suivant le partage qu'Etienne en fit l'an 1444.

## DUCS DE SIMMEREN.

Simmeren, ou Semmeren, ville forte du Palatinat du Rhin, dans le Hundsruck, tire son nom de la rivière qui la traverse,

et le donne à une principauté qui comprend les bailliages de Simmeren, de Kirchberg et de Stromberg.

## FRÉDÉRIC I, DIT LE HUNDSRUCKER.

1459. FRÉDÉRIC I, dit LE HUNDSRUCKER, fils aîné du duc Etienne, lui succéda aux duchés de Simmeren et à la moitié de celui de Sponheim. Il mourut le 28 novembre 1480, laissant de MARGUERITE, son épouse, fille d'Arnoul d'Egmond, duc de Gueldre (décédée l'an 1485), Jean, qui suit; Robert, évêque de Ratisbonne; et d'autres enfants.

## JEAN I.

1480. JEAN I, fils aîné de Frédéric et son successeur, gouverna le duché de Simmeren avec beaucoup de douceur et d'équité. Sa mort, arrivée le 27 janvier de l'an 1509, à l'âge de cinquante ans, causa un grand deuil parmi ses sujets. De JEANNE DE NASSAU-SAARBRUCK, son épouse, morte le 7 mai 1521, il laissa Jean, qui suit; et Frédéric, grand-prévôt de l'église de Strasbourg.

## JEAN II.

1509. JEAN II, succéda à Jean I, son père, dont il imita les vertus et qu'il surpassa par ses talents. L'an 1551, les princes d'Allemagne le mirent à la tête de la fameuse ambassade qu'ils envoyèrent, dans le mois de septembre, au roi de France, Henri II, pour se plaindre de la tyrannie de Charles-Quint, et prier le roi de protéger l'empire contre ses violences. Le duc de Simmeren harangua le roi en latin, et le comte de Nassau, son collégue, exposa en français l'objet de leur mission. Les propositions des ambassadeurs furent acceptées après une longue délibération, et le traité avec les princes d'Allemagne, signé le 5 octobre. (Mémoires de Vieilleville.) Le duc se réconcilia, dans la suite, avec Charles-Quint, qui, l'estimant singulièrement, le mit à la tête de la chambre impériale. Il mourut le 18 mai de l'an 1557, après avoir épousé, 1°. BÉATRIX, fille de Christophe, marquis de Bade, morte le 4 avril 1535; 2°. MARIE, née comtesse d'Oettingen. Du premier lit, sortirent quatre fils, Frédéric, Georges et Richard, qui suivent, et Guillaume, mort en bas âge; avec neuf filles, dont cinq religieuses. Le second lit fut stérile.

## FRÉDÉRIC II.

1557. FRÉDÉRIC II, né l'an 1515, posséda le duché de Sim-

meren après la mort de Jean II, son père. Ayant succédé, l'an 1559, à Otton-Henri, dans le Palatinat du Rhin, il remit le duché de Simmeren à son frère, qui suit. (*Voy.* Frédéric III, *électeur palatin du Rhin.*)

## GEORGES.

1559. GEORGES, second fils de Jean II, né l'an 1518, chanoine de Mayence en 1526, quitta l'état ecclésiastique en 1559, lorsque Frédéric, son frère, lui eut résigné le duché de Simmeren. Il porta les armes sous Philippe II, roi d'Espagne, et mourut, le 13 mai 1569, sans laisser de postérité D'ELISABETH, son épouse, fille de Guillaume *le Vieux*, landgrave de Hesse-Cassel, et veuve de Louis II, duc de Deux-Ponts.

## RICHARD.

1569. RICHARD, né le 25 juillet 1521, était chanoine de Mayence, et allait être élu grand-prévôt de cette église, en 1556, lorsqu'il lui prit envie tout-à-coup de changer de religion et de se faire luthérien. Georges, son frère, étant mort l'an 1569, il lui succéda au duché de Simmeren. Il finit, ainsi que lui, ses jours, sans laisser de lignée, le 13 janvier 1598, dans la soixante-dix-septième année de son âge. Il avait épousé, 1°. JULIE, fille de Jean-Georges, comte de Wied, morte en couches le 3 avril de l'an 1575; 2°. AMÉLIE, fille de Christophe, duc de Wurtemberg, morte le 4 juin 1589; 3°. MARGUERITE, fille de Jean-Georges, comte palatin de la ligne de Lutzelstein. Après sa mort, le duché de Simmeren fut réuni au Palatinat. Le comte Richard est inhumé avec ses deux premières femmes, auprès de ses ancêtres, dans l'église paroissiale de Simmeren, sous un mausolée de marbre, dont l'inscription fait l'éloge de sa valeur, et lui attribue diverses campagnes, en France pour l'empereur; et en Hongrie contre Soliman II.

# NOUVELLE LIGNE DE SIMMEREN.

## LOUIS-PHILIPPE.

1610. LOUIS-PHILIPPE, dernier fils de Frédéric IV, électeur palatin, né le 26 novembre 1602, eut pour sa part, dans la succession de son père, le duché de Simmeren. Il accompagna l'électeur Frédéric V, son frère, l'an 1619, en Bohême,

et demeura inviolablement attaché à son sort, quelque malheureux qu'il fût. Les Espagnols, cependant, lui enlevèrent son duché, qu'il recouvra, l'an 1632, à la faveur des armes victorieuses des Suédois. Mais ceux-ci ayant perdu la bataille de Nortlingue, en 1634, Louis-Philippe se vit obligé de tout abandonner et de se retirer en France. C'est-là que ce prince chercha du remède à sa mauvaise fortune, sans pouvoir en trouver. Ce ne fut que par la paix de Westphalie qu'il se vit rétabli dans son duché; encore eut-il bien de la peine à s'y maintenir contre l'électeur palatin, Charles-Louis, qui forma de grands obstacles à son rétablissement. Mais, enfin, ce différent fut terminé à l'amiable, en 1653. Louis-Philippe ayant fait un voyage en Silésie, y mourut en 1655. De MARIE-ELEONORE, fille de Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, qu'il avait épousée en 1630, il laissa un fils, qui suit.

### LOUIS-HENRI-MAURICE.

1655. LOUIS-HENRI-MAURICE, succéda en bas âge au duc Louis-Philippe, son père, sous la tutelle de Charles-Louis, électeur palatin. Il épousa, l'an 1666, MARIE-ELÉONORE, fille de Henri-Frédéric, prince d'Orange. Mais, n'ayant point eu d'enfants de ce mariage, son duché fut réuni au Palatinat électoral, incontinent après sa mort, arrivée le 4 janvier de l'an 1674. (*Voyez* Lothaire-Frédéric, *électeur de Mayence.*)

## DUCS DE DEUX-PONTS.

Le duché, autrefois comté, de Deux-Ponts, tire son nom de sa capitale, nommée en latin *Bipontum*, et plus anciennement *Geminus Pons*, en allemand Zueybruken; il s'étend dans la Westrie, le Wasgau, le Nahgau, le Spirgau, et a pour bornes le bas Palatinat, l'Alsace, la Lorraine et l'archevêché de Trèves. Son territoire n'est ni cohérent, ni contigu, entrecoupé partout des terres, tant de la maison électorale palatine, que de Hanau, Nassau, des rhingraves, etc. (Busching.) On a vu, à l'article de Robert I, comte palatin du Rhin, comment le comté, depuis duché de Deux-Ponts, tomba dans sa maison.

### LOUIS.

1459. LOUIS, surnommé le NOIR, second fils d'Etienne, lui succéda au duché de Deux-Ponts, et reçut de son aïeul maternel, le comté de Veldenz. A peine eut-il pris possession

de ces domaines, qu'il s'engagea dans la ligue de l'empereur Frédéric III, et de plusieurs princes d'Allemagne, contre Frédéric, électeur palatin. Battu avec ses confédérés, dont le principal était l'electeur de Mayence, dans la plaine de Pfedersheim, le 4 juillet 1460, il vit la ligue se dissiper après cet échec, et n'en demeura pas moins obstiné à continuer la guerre. Il ravagea le Palatinat à diverses reprises. Louis et les comtes de Linange, ses alliés, étaient, par la position de leurs terres, autant d'ennemis domestiques de l'électeur. Mais Frédéric, après leur avoir fait sentir plusieurs fois la force de son bras, les contraignit à lui demander la paix. Louis mourut le 19 juillet 1489, laissant de JEANNE DE CROÏ, fille d'Antoine de Croï, comte de Porcean, son épouse, Gaspard et Alexandre, qui suivent; Albert, qu'on fait mal à propos évêque de Strasbourg, mort en 152[illegible]; Philippe et Jean, chanoines de Strasbourg; Elisabeth, femme de Jean-Louis, comte de Nassau-Saarbruck; et quatre filles religieuses.

## GASPARD ET ALEXANDRE.

1489. GASPARD, né l'an 1458, et ALEXANDRE, né l'an 1462, succédèrent à Louis, leur père, dans le duché de Deux-Ponts, qu'ils gouvernèrent par indivis, comme il l'avait ordonné par son testament. On prétend que le motif de cette disposition fut le peu de sens ou le dérangement du cerveau de Gaspard. Celui-ci survécut peu de tems à son père, et mourut sans laisser d'enfants, d'EMILE, son épouse, fille d'Albert III, électeur de Brandebourg, mariée en 1478, et morte en 1481. Alexandre gouverna seul le duché de Deux-Ponts et le comté de Veldenz, après la mort de son frère. Etant entré, l'an 1503, dans la ligue que l'empereur Maximilien forma contre Philippe, électeur palatin, et Robert, son fils, il contribua à la défaite qu'ils essuyèrent près de Ratisbonne. Alexandre fit ensuite le voyage de la Terre-Sainte, mourut chez lui le 31 octobre 1514, et fut inhumé dans la nouvelle église qu'il avait fait bâtir à Deux-Ponts. Il avait épousé, l'an 1499, MARGUERITE, fille de Craton, comte de Hohenlohe I, dont il eut Louis, qui suit; Georges, chanoine de Trèves et de Cologne: Robert, dont le fils, Georges-Jean, fit la branche de Lutzelstein; Catherine, qui s'étant faite religieuse à Boppart, en 1509, quitta le voile dans la suite, et épousa, l'an 1540, dans un âge avancé, Otton, comte de Tecklenbourg, âgé de vingt-trois ans; et deux autres filles religieuses. (Schannat, *Hist. de la M. palat.*)

## LOUIS II.

1514. Louis II, fils aîné d'Alexandre, et né l'an 1502, lui succéda au duché de Deux-Ponts. L'inclination qu'il avait pour les armes, le porta à servir Charles V dans les guerres qu'il eut avec la France. Mais, après s'y être signalé de manière à donner de grandes espérances, la mort l'enleva le 3 décembre de l'an 1532, à l'âge de trente ans. D'Elisabeth, fille de Guillaume le Vieux, landgrave de Hesse, qu'il avait épousée le 10 décembre 1525 (morte le 4 janvier 1563), il eut un fils, qui suit; et Christine, morte en bas âge.

## WOLFGANG.

1532. Wolfgang, fils et successeur de Louis, né le 26 septembre 1526, fut élevé, pendant sa minorité, sous la tutelle de sa mère et de Robert, son oncle. Charmé des progrès qu'il faisait sous les habiles instituteurs qu'on lui avait donnés, Frédéric II, son oncle, lui confia la régence du haut Palatinat. Wolfgang, devenu majeur, gouverna paisiblement ses états. Quoique luthérien, il vit, sans y prendre part, les troubles que les disputes de religion avaient excités en Allemagne. Seulement il ne put s'empêcher, en 1559, d'envoyer quelques troupes à Trèves pour soutenir une partie des habitants qui voulaient y établir les nouvelles opinions. Mais, l'année suivante, il fut un des médiateurs entre l'archevêque de Trèves et ses sujets rebelles. L'an 1568, les Huguenots de France, à force de promesses et de sollicitations, l'engagèrent à venir à leur secours. Il partit à la tête de sept mille cinq cents chevaux, traversa la Bourgogne malgré le duc d'Aumale, envoyé pour l'arrêter, prit la Charité-sur-Loire, le 20 mai, par la lâcheté du commandant de la place, passa la Loire pour se joindre à l'amiral de Coligni, et s'avança jusqu'à la rivière de Vienne. Mais la mort le surprit à Escars, sur cette rivière, le 11 juin de la même année, pour s'être enivré du vin d'Avalon, dont il avait emporté deux cents bouteilles, après avoir brûlé les faubourgs de cette ville. Son corps, déposé d'abord à la Rochelle, fut porté, l'an 1571, à Meysenheim, dans le tombeau de ses ancêtres. Il avait hérité, l'an 1559, d'Otton-Henri, électeur palatin, le duché de Neubourg, que ce prince lui avait engagé, dès 1551, pour une somme de cent mille florins, que Wolfgang lui avait prêtée. D'Anne, fille de Philippe *le Magnanime*, landgrave de Hesse, qu'il avait épousée l'an 1544 (morte en 1591), il laissa Philippe-Louis, chef

de la maison de Neubourg; Jean, qui suit; Otton-Henri, comte palatin à Sulzbach, mort sans postérité l'an 1604; Frédéric, comte de Veldenz en partie; Charles, qui a fait la branche de Birkenfeld; et trois filles.

## JEAN I.

1571. JEAN I, second fils de Wolfgang, ne prit possession du duché de Deux-Ponts qu'en 1575, à cause de certaines contestations qu'il eut avec Philippe-Louis, son frère. Le gouvernement de ce prince fut doux et tranquille. Il mourut à Germersheim, le 12 août 1604, laissant de MADELEINE, son épouse, fille de Guillaume *le Riche*, duc de Clèves, Berg et Juliers, Jean, qui suit; Frédéric-Casimir, chef de la branche palatine de Landsberg, qui finit à la deuxième génération, par la mort de Frédéric-Louis, arrivée l'an 1681; Jean-Casimir, qui forma la branche palatine de Clébourg; et Marie-Elisabeth, femme de Georges-Gustave, comte de Lutzelstein.

## JEAN II.

1604. JEAN II, ayant succédé au duc Jean I, son père, fut encore chargé de l'administration du Palatinat, par le testament de l'électeur Frédéric IV, qui lui commit en même tems la tutelle de son fils. Philippe-Louis, duc de Neubourg, lui contesta ces deux emplois, comme plus proche parent. La dispute s'échauffa vivement; mais l'empereur, s'en étant rendu l'arbitre, maintint le duc Jean dans ses fonctions, qu'il exerça jusqu'à la majorité du jeune électeur. Le duc Jean, s'étant engagé dans la ligue des princes protestants, subit le même sort qu'eux. Peu s'en fallut qu'il ne tombât, l'an 1635, entre les mains des Impériaux. Obligé par là de s'enfuir à Metz, à peine y fut-il arrivé, qu'il mourut le 30 juillet de la même année. Il avait épousé, 1°. l'an 1604, MADELEINE-CATHERINE, fille de René II, duc de Rohan (c'est elle qui, avant son mariage, répondit au roi de France, Henri IV, qui lui avait fait une déclaration d'amour, *Je suis trop pauvre pour être votre femme, et de trop bonne maison pour être votre maîtresse*); 2°. le 3 mai 1612, LOUISE-JULIENNE, fille de Frédéric IV, électeur palatin, morte en 1640. Du deuxième lit sortirent sept enfants, dont les principaux sont, Frédéric, qui suit; Catherine-Charlotte, femme de Wolfgang-Guillaume, duc de Neubourg; et Julienne-Madeleine, mariée, en 1645, à Frédéric-Louis, duc de Deux-Ponts-Landsberg.

## FRÉDÉRIC.

1635. **Frédéric**, né le 3 avril 1616, en succédant à son père Jean II, entra dans les mêmes engagements que lui avec les ennemis de la maison d'Autriche. Il essuya aussi les mêmes revers, et de plus grands encore ; car les Impériaux ayant forcé le pont que ce prince occupait sur le Rhin, avec deux mille suédois, pénétrèrent jusqu'au duché de Deux-Ponts, dont ils se rendirent maîtres sans peine, qu'ils traitèrent en pays ennemi. Frédéric demeura privé de son duché jusqu'à la paix de Westphalie. Rétabli alors dans son premier état, il demeura tranquille jusqu'à sa mort, arrivée le 9 juillet 1661. Il avait épousé, l'an 1640, Anne-Julienne, fille de Guillaume-Louis, comte de Nassau-Saarbruck, morte en 1667. Frédéric, en décédant, ne laissa de ce mariage que des filles, dont les principales sont Elisabeth, femme de Victor-Amédée, prince d'Anhalt ; Charlotte-Frédérique, mariée à Guillaume-Louis, fils de Frédéric-Louis, duc de Landsberg ; et Sophie-Amélie, femme de Jean-Charles, comte palatin de Birkenfeld-Gelnhausen.

## FRÉDÉRIC-LOUIS.

1661. **Frédéric-Louis**, fils de Frédéric-Casimir, duc de Deux-Ponts-Landsberg, né l'an 1619, succéda, comme plus proche héritier mâle, à Frédéric, dans le duché de Deux-Ponts. Cet accroissement de puissance ne rendit pas son sort plus heureux. Il fut la victime de la guerre que se firent, de son tems, l'empire et la France. Ses terres, exposées aux courses des amis et des ennemis, ne furent épargnées ni des uns ni des autres. Au chagrin que ces ravages lui causèrent, se joignit celui de voir ses enfants exclus de son duché. Il mourut le 1er. avril 1681. Ce prince avait épousé, 1°. l'an 1645, Julienne-Madeleine, fille de Jean II, duc de Deux-Ponts, qui lui donna cinq fils, dont aucun ne survécut à leur père ; 2°. l'an 1672, Anne-Marie Heppe de Meysenheim, dont il eut trois fils. Mais, par le traité de mariage, ces enfants, réputés simples gentilshommes, furent déclarés incapables de succéder à l'héritage paternel.

## CHARLES I.

1681. **Charles** I occupait, sous le nom de Charles XI, le trône de Suède, que Charles-Gustave, son père, lui avait transmis, avec le duché de Clébourg, lorsque Frédéric-Louis,

duc de Deux-Ponts, vint à mourir. Se trouvant le plus proche héritier de ce prince, dans l'ordre linéal, il voulut se mettre en possession de son duché. Mais il eut pour compétiteur Adolphe-Jean, son oncle paternel, qui alléguait le droit de majorat en sa faveur. La contestation dura jusqu'à la mort de ce dernier, arrivée l'an 1689. Charles, devenu, par là, tranquille possesseur de ce duché, voulut, dans la suite, y ajouter les terres qui avaient appartenu à Léopold-Louis, comte de Veldenz, de la branche de Lutzelstein, décédé l'an 1694, sans avoir laissé d'héritier mâle. Mais cette succession lui ayant été disputée tant de la part du duc de Sulzbach, que de celle du duc de Birkenfeld, elle demeura en séquestre jusqu'à la paix de Riswick. Charles ne parvint pas à ce terme, étant mort le 15 avril 1697. (*Voy.* Charles XI, *roi de Suède.*)

## CHARLES II.

1697. Charles, successeur de Charles I, son père, fut le deuxième de son nom, duc de Deux-Ponts, et le douzième comme roi de Suède. Il mourut sans avoir été marié, le 11 décembre 1718. (*Voy.* Charles XII, *roi de Suède.*)

## GUSTAVE-SAMUEL-LÉOPOLD.

1718. Gustave-Samuel-Léopold, né, l'an 1670, d'Adolphe-Jean, fils de Jean-Casimir, duc de Deux-Ponts-Clébourg, et d'Élisabeth Brahé, devint héritier du duché de Deux-Ponts après la mort du roi de Suède, et en jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 17 septembre 1731. Il avait épousé, l'an 1707, Dorothée, la seule qui restait de la maison des anciens comtes de Veldenz. Mais, à raison de la proximité du sang, ce mariage n'étant point conforme aux lois de l'église romaine dont il avait embrassé la communion, il le fit dissoudre en 1723, et prit pour femme Louise-Dorothée d'Hofmann. L'une et l'autre épouse ne lui ayant point donné d'héritier, sa succession devint la matière d'une querelle entre Charles-Philippe, électeur palatin, et Chrétien III, duc de Birkenfeld. En attendant la décision de l'empereur, au jugement duquel on s'en était remis, le duché de Deux-Ponts demeura en séquestre.

## CHRÉTIEN I.

L'an 1733. Chrétien I, duc de Bischweiler (troisième du nom) s'accommode avec l'électeur palatin, qui lui cède le duché de Deux-Ponts, à la réserve du bailliage de Stadeck, que Chrétien lui abandonne. En conséquence de cet accommo-

dement, Chrétien prit possession du duché de Deux-Ponts le 1er. avril 1734. Il fut le premier de son nom en qualité de duc de Deux-Ponts. Mais il ne jouit pas long-tems de cet héritage, la mort l'ayant enlevé, le 3 février 1735, à l'âge de soixante et un ans. Il avait épousé, le 21 septembre 1719, CHARLOTTE-LOUISE, fille unique de Louis Craton, comte de Nassau-Saarbruck (morte le 25 mars 1774, à Darmstadt, dans la soixante-dixième année de son âge), dont il laissa deux fils, Chrétien, qui suit; et Frédéric, né le 27 février 1724 : avec deux filles; Henriette-Charlotte-Christine-Louise, née le 9 mai 1721, mariée, le 11 août 1741, à Louis VI, landgrave de Hesse-Darmstadt; et Christine, née le 16 novembre 1725, mariée, le 19 août 1741, à Charles-Auguste-Frédéric, prince de Waldeck, veuve le 29 août 1763.

## CHRÉTIEN II (IV).

1735. CHRÉTIEN II (IV), né le 6 septembre 1722, succéda à Chrétien I, son père, dans le duché de Deux-Ponts. L'an 1758, il embrassa la religion catholique le 11 février. Ce prince mourut sans alliance, dans son château de Pétersheim, le 5 novembre 1775. Frédéric, son frère, feld-maréchal de l'empereur et de l'empire, chevalier de la Toison-d'Or, s'était fait aussi catholique le 8 décembre 1746. Il commanda l'armée impériale en 1758, et mourut le 15 août 1767, laissant de MARIE, fille de Joseph-Charles-Emmanuel, prince de Sulzbach, qu'il avait épousée le 6 février 1746, Charles-Auguste-Chrétien, qui suit; Maximilien-Joseph, né le 28 mai 1756; Marie-Amélie, née le 11 mai 1752, mariée, le 17 janvier 1769, à Frédéric-Auguste, électeur de Saxe; Marie-Anne, née le 18 juillet 1753, chanoinesse d'Essen.

## CHARLES-AUGUSTE-CHRÉTIEN.

1775. CHARLES-AUGUSTE-CHRÉTIEN, né le 24 octobre 1746, de Frédéric, frère du duc Chrétien IV, a succédé à son oncle dans le duché de Deux-Ponts. Il fut marié, le 13 février 1774, à la princesse AMÉLIE, fille de Frédéric-Chrétien, électeur de Saxe, dont il a Charles-Auguste-Frédéric, né le 2 mars 1776.

# DUCS DE NEUBOURG.

La ville de Neubourg, située sur le Danube, à deux lieues d'Ingolstadt, étant tombée avec ses dépendances dans le partage de Jean, second fils de l'empereur Robert, cet héritage fut, en

sa faveur, érigé en duché. Jean mourut le 13 mars 1443, ne laissant qu'un fils, nommé Christophe, qui, étant devenu roi de Danemarck et de Suède en 1439, mourut, en 1448, sans postérité. Le duché de Neubourg, par là, fut éteint et réuni au Palatinat. L'électeur palatin, Otton-Henri, le créa de nouveau vers l'an 1558, et en gratifia Wolfgang, duc de Deux-Ponts. Celui-ci le donna en partage, en 1560, à son fils, qui suit.

## PHILIPPE-LOUIS.

1560. PHILIPPE-LOUIS, fils aîné de Wolfgang, né l'an 1547, reçut de son père le duché de Neubourg, qu'il administra jusqu'au 12 août 1614, époque de sa mort. Ce prince faisait profession du Luthéranisme.

Jean-Guillaume, duc de Berg, Juliers et Clèves, étant mort sans enfants, l'an 1609, le duc de Neubourg prétendit à sa succession du chef de sa femme, et eut pour concurrent le margrave de Brandebourg. Les deux princes convinrent d'abord, pour éviter le sort incertain des armes, de gouverner en commun les domaines de l'héritage contentieux. Mais comme l'exercice de la souveraineté n'admet guère de compagnon, ils ne tardèrent pas à se brouiller. Une autre affaire importante occupa, l'an 1610, le duc Philippe-Louis. Ce fut la tutelle de Frédéric V, électeur palatin, qui lui était contestée par le duc de Deux-Ponts. Mais le second l'emporta en vertu du testament de Frédéric IV, qui lui déférait cet emploi. D'ANNE, fille de Guillaume le Riche, duc de Juliers, que Philippe-Louis avait épousée à Nuremberg, le 27 septembre 1574, il laissa Wolfgang-Guillaume, qui suit; Auguste, chef de la branche de Sulzbach; Jean-Frédéric, comte de Hippolstein; et Anne-Marie, femme de Frédéric-Guillaume, duc de Saxe.

## WOLFGANG-GUILLAUME.

1614. WOLFGANG-GUILLAUME, né le 25 octobre 1578, embrassa la religion catholique, l'an 1614, en succédant à son père Philippe-Louis. Son père lui ayant transmis la querelle touchant la succession des duchés de Berg, Juliers et Clèves, il alla trouver l'électeur de Brandebourg, Jean-Sigismond, son compétiteur, et lui demanda, pour terminer le différent à l'amiable, sa fille en mariage. Elle lui fut accordée; mais un discours imprudent qui lui échappa, en dînant avec ce prince, lui ayant attiré un soufflet de sa main, tout accord fut rompu. Des amis communs le réconcilièrent, en 1628, avec Georges-Guillaume, fils et successeur de Jean-Sigismond. Ils firent,

en 1628, une transaction qui fut confirmée en 1630, mais qui, étant mal observée, ne termina pas les débats. L'an 1651, ils firent un nouvel accommodement, encore assez caduc, auquel le duc de Neubourg ne survécut pas long-tems, étant mort le 20 mars 1653. Il avait épousé, 1°. l'an 1613, MARGUERITE, fille de Guillaume, duc de Bavière, dont il eut un fils, qui suit; 2°. le 1er. novembre 1631, CATHERINE-CHARLOTTE, fille de Jean II, duc de Deux-Ponts; 3°. le 6 mai 1651, MARIE-FRANÇOISE, fille d'Egon de Furstemberg, laquelle se remaria, l'an 1666, à Léopold, margrave de Bade.

### PHILIPPE-GUILLAUME.

1653. PHILIPPE-GUILLAUME, né le 25 novembre 1615, successeur de Wolfgang-Guillaume, son père, au duché de Neubourg, termina, l'an 1666, par un nouveau traité, l'ancien différent qui régnait entre sa maison et celle de Brandebourg. Par là, il se vit paisible possesseur de Juliers et de Berg, la prétention sur Ravenstein ayant été mise en compromis de part et d'autre. L'état florissant où se trouvait Philippe-Guillaume, lui fit naître l'ambition de parvenir au trône de Pologne après l'abdication du roi Jean-Casimir. Mais, quoiqu'il n'eût épargné ni soins ni dépenses pour réussir dans cette entreprise, il y échoua. Nullement rebuté par ce mauvais succès, il recommença ses brigues après la mort du roi Michel Wiecnowieçki, qui l'avait supplanté, et ne fut pas plus heureux cette seconde fois. La providence le dédommagea en quelque sorte de ce double échec, par le Palatinat électoral qui lui échut, en 1685, à la mort de l'électeur Charles, avec lequel s'éteignit la branche de Simmeron. ( Voyez *les électeurs palatins.* )

## DUCS DE BIRKENFELD.

Birkenfeld, ville située à huit lieues de Trèves, et dix-neuf de Mayence, est la capitale d'un duché de ce nom, que Wolfgang, duc de Deux-Ponts, détacha de ses états, l'an 1566, pour le donner à CHARLES, le plus jeune de ses fils. Charles mourut le 6 decembre de l'an 1600, dans la quarantième année de son âge, laissant de son épouse DOROTHÉE, fille de Guillaume, duc de Brunswick, trois fils et une fille; savoir, Georges-Guillaume, qui suit; Frédéric, né le 19 octobre 1594, mort en 1626; et Chrétien, chef de la branche de Bischweiler.

### GEORGES-GUILLAUME.

1600. GEORGES-GUILLAUME, né le 6 août 1591, succéda,

dans le duché de Birkenfeld, à Charles, son père. L'histoire fait l'éloge de son gouvernement. Il mourut le 25 décembre 1669, emportant dans le tombeau les regrets de ses sujets. Il avait épousé, 1°. l'an 1616, DOROTHÉE, fille d'Otton, comte de Solms; 2°. le 30 novembre 1641, JULIENNE, fille du rhingrave, qu'il répudia; 3°. le 4 mars 1649, ANNE-ELISABETH, fille de Louis-Évrard, comte d'Oëttingen. Du premier lit, il laissa Charles-Otton, qui suit; Anne-Sophie, abbesse de Quedlimbourg, morte le 1er. décembre 1680; et Marie-Madeleine, mariée, en 1644, à Antoine-Gunther, comte de Schwartzbourg.

## CHARLES-OTTON.

1669. CHARLES-OTTON, successeur de Georges-Guillaume, son père, né le 26 août 1625, mourut le 30 mars 1671. Il avait épousé, l'an 1658, MARGUERITE-EDWIGE, fille de Craton, comte de Hohenlohe, dont il laissa Charlotte-Sophie-Elisabeth, morte au mois d'août 1708; et Hedwige-Éléonore-Marie, décédée le 12 février 1721. Le duché de Birkenfeld, après la mort de Charles-Otton, passa à Chrétien II, duc de Bischweiler, comme le plus proche héritier mâle.

# DUCS DE BISCHWEILER.

Bischweiler, petite ville en Alsace, à quatre lieues de Strasbourg, étant devenue, avec ses dépendances, le partage de Chrétien, fils de Charles, duc de Birkenfeld, fut érigée en capitale d'un duché. Chrétien passa une grande partie de sa vie dans l'exercice des armes. Après la bataille de Wimpffen, donnée en 1622, où il combattit sous les ordres de Frédéric, marquis de Dourlach, il passa au service de Chrétien IV, roi de Danemarck, et, l'an 1631, à celui de Gustave-Adolphe, qui le fit général de sa cavalerie. Mais la défaite des Suédois, près de Nortlingue, l'ayant dégoûté du métier de la guerre, il fit sa paix avec l'empereur l'an 1635, et se retira à Strasbourg, d'où étant revenu à son château de Bischweiler, il y mourut le 27 août 1654. Il avait épousé, 1°. l'an 1630, MADELEINE-CHRISTINE, fille de Jean II, duc de Deux-Ponts, morte le 9 janvier 1648; 2°. le 28 octobre de la même année, MARIE-JEANNE DE HELFFIENSTEIN, morte en 1665. Du premier lit, il laissa Chrétien, qui suit; Jean-Charles, tige de la branche de Birkenfeld-Gelnhausen, rapportée ci-après.

## CHRÉTIEN II.

1654. CHRÉTIEN II, né le 22 juin 1637, succéda, dans le

duché de Bischweiler, à Chrétien I, son père. Le sort de ce prince fut le même, pendant quelque tems, que celui de Jean-Charles, son frère. Car après avoir achevé de compagnie le cours de leurs différents voyages, ils s'engagèrent au service de la Suède. Mais l'ayant ensuite quitté, ils prirent chacun leur parti. Chrétien, au retour des campagnes qu'il fit en Hongrie, s'attacha à la France, qui lui donna le régiment d'Alsace. Il mourut le 7 avril 1717, après avoir vu croître considérablement ses états; car il devint héritier, en 1671, de Charles Otton, duc de Birkenfeld, décédé, cette année, sans postérité mâle; et, l'an 1673, il ajouta à cet héritage tous les biens de Jean-Jacques, dernier comte de Rappolstein, dont il avait épousé, l'an 1667, la fille, CATHERINE-AGATHE, morte en 1683, après lui avoir donné, entr'autres enfants, Chrétien, qui suit; et Louise, née le 18 octobre 1668, mariée, en 1700, à Frédéric-Auguste, comte de Waldeck.

## CHRÉTIEN III.

1717. CHRÉTIEN III, né le 9 juillet 1674, successeur de Chrétien II, son père, au duché de Birkenfeld-Bischweiler, réunit dans la suite le duché de Deux-Ponts à ses états. (*Voyez* Chrétien I, *duc de Deux-Ponts.*)

# COMTES PALATINS DE BIRKENFELD-GELNHAUSEN.

## JEAN-CHARLES.

1654. JEAN-CHARLES, comte palatin de Birkenfeld-Gelnhausen, second fils de Chrétien, duc de Bischweiler, servit long-tems dans les troupes des États-Généraux, et mourut le 21 février 1704. Il avait épousé, 1°. l'an 1685, SOPHIE-AMÉLIE, fille de Frédéric, duc de Deux-Ponts, morte en novembre 1695; 2°. le 26 juillet 1696, MARIE-ESTHER DE WITZLEBEN, morte au mois d'avril 1725. Les enfants de Jean-Charles furent;

*Du premier lit :*

1°. Madelaine-Julie, morte en 1720, épouse de Joachim Frédéric, duc de Holstein Ploën;

*Du second lit :*

2°. Frédéric-Bernard, mort, en 1739, sans postérité mâle, d'Ernestine-Louise de Waldeck, décédée en 1782;

3°. Jean, qui suit;
4°. Guillaume, mort sans alliance en 1760;
5°. Caroline-Catherine, femme de Frédéric-Guillaume de Solm-Braunfels;
6°. Sophie-Marie, épouse de Henri XXV, prince Reuss-Géra, morte en 1761.

## JEAN.

1704. Jean, né le 24 mai 1698, succéda à son père le 21 février 1704. Il fut gouverneur de Juliers, feld-zeugmestre, commandant en chef des troupes palatines, et mourut en 1780. Il avait épousé, en 1744, Sophie, morte en 1770, rhingrave de Salm, de la branche de Dhaun, dont il eut, outre deux princes et trois princesses, morts en bas âge, Jean-Charles-Louis, né le 18 septembre 1745, mort en 1789, sans alliance; Guillaume, qui suit; et Louise-Chrétienne, née en 1748, mariée à Henri XXX, prince Reuss-Géra.

## GUILLAUME.

1780. Guillaume, général d'infanterie, duc de Bavière, comte palatin de Birkenfeld, naquit le 10 novembre 1752. En vertu des pactes de famille, il avait tenu le duché de Berg en apanage, jusqu'à la cession faite par le roi de Bavière de ce pays, en échange du margraviat d'Anspach. Il a épousé, le 30 janvier 1780, Marie-Anne, fille de Frédéric, duc de Deux-Ponts, et sœur du roi de Bavière, née le 18 juillet 1753. De ce mariage sont issus :

1°. Pie-Auguste, prince héréditaire, né le 1er. août 1786, général-major au service de Bavière, marié, le 26 mai 1807, avec Amélie Louise, fille de Louis, prince d'Aremberg, dont est issu Maximilien, né le 4 décembre 1808;
2°. Marie-Elisabeth-Amélie-Françoise, née le 5 mai 1784, mariée le 9 mars 1808, à Alexandre Berthier, duc de Wagram et prince de Neuchâtel.

# COMTES DE LUTZELSTEIN.

Le château de Lutzelstein, situé entre l'Alsace et la Lorraine, à douze lieues de Strasbourg, avait autrefois ses comtes particuliers, qui relevaient de l'électeur palatin. S'étant engagés dans une guerre contre l'électeur Frédéric, ce prince, pour les punir

de leur félonie, s'empara, l'an 1452, de tous leurs biens, qui, dans la suite, échurent à ROBERT, troisième fils d'Alexandre, duc de Deux-Ponts. Robert mourut l'an 1544, laissant d'URSULE, rhingravine, ou comtesse sauvage, son épouse, un fils, qui suit, avec deux filles.

## GEORGES-JEAN.

1544. GEORGES-JEAN, fils de Robert, est celui qui a proprement commencé la ligne des nouveaux comtes de Lutzelstein; car ce ne fut qu'en vertu d'un traité conclu, l'an 1566, à Augsbourg, entre lui et Wolfgand, duc de Deux-Ponts, qu'il entra en jouissance du comté de Lutzelstein et d'une partie de Sponheim. Georges-Jean embellit Lutzelstein, où il fit sa résidence. Il bâtit aussi la ville de Phalzbourg, et mourut l'an 1592, laissant de MARIE, son épouse, fille de Gustave, roi de Suède (morte en 1610), Georges-Gustave, qui suit; Anne-Marguerite, née le 17 janvier 1571, mariée, en 1589, à Richard, duc de Simmeren, morte le 4 novembre 1621; Ursule, née le 24 février 1572, mariée, l'an 1585, à Louis, duc de Wurtemberg, et morte l'an 1635; Jeanne, née l'an 1573, morte en 1599; Jean-Auguste, marié, l'an 1599, à Anne-Elisabeth, fille de Frédéric III, électeur palatin, et veuve de Philippe II, aussi électeur palatin; Louis-Philippe, tué dans un tournoi à Heidelberg en 1601; Catherine-Ursule, née le 3 août 1582, morte en 1595; et Georges-Jean.

## GEORGES-GUSTAVE.

1592. GEORGES-GUSTAVE, fils aîné de Georges-Jean, et son successeur, né le 6 février 1564, mourut le 2 juillet 1634. Il avait épousé, 1°. l'an 1587, ELISABETH, fille de Christophe, duc de Wurtemberg, veuve pour lors de Georges-Ernest, prince de Henneberg; 2°. l'an 1601, MARIE-ELISABETH, fille de Jean I, duc de Deux-Ponts. Il eut de ces deux mariages onze enfants, dont les principaux sont Léopold-Louis, qui sui ; Jean-Frédéric, né l'an 1604, mort au service de la Suède, à Augsbourg, le 30 novembre 1632; Charles-Louis, tué, le 16 juillet 1631, à Wolmerstadt, en combattant pour la Suède; et deux filles.

## LÉOPOLD-LOUIS.

1634. LÉOPOLD-LOUIS, né le 1er. février 1625, hérita le comté de Lutzelstein de Georges-Gustave, son père. L'an 1648, il fut rétabli, par la paix de Munster, dans les terres ressortis-

santes du château de Veldenz, que l'empereur avait saisies après la bataille de Nortlingue. L'an 1685, il prétendit à l'électorat palatin, et fit ses efforts pour y parvenir. Mais il eut pour rival le duc de Neubourg, dont les droits prévalurent sur les siens. Léopold-Louis mourut le 19 septembre 1694. Il avait épousé, l'an 1648, AGATHE-CHRISTINE, comtesse de Hanau, morte le 5 décembre 1671, dont il eut Gustave-Philippe, né le 17 juillet 1651 (Ce prince s'était distingué dans les armées de l'empereur; mais ayant tout-à-coup changé de conduite, il se dérangea au point que son père fut contraint de le faire enfermer au château de Lautrecht, où l'on prétend qu'il mourut de mort violente en 1679); Charles-Georges, né le 27 décembre 1660, tué au siége devant Bude, le 3 juillet 1686; Auguste-Léopold, né le 3 décembre 1663, tué au siége de Mayence, le 30 août 1689; deux autres fils, morts enfants; Anne-Sophie, morte dans le célibat, le 12 juin 1706; Elisabeth-Jeanne, mariée au rhingrave de Morhanges, morte le 5 février 1718; Dorothée, née le 16 janvier 1658, mariée, l'an 1707, à Gustave-Samuel, duc de Deux-Ponts; et d'autres enfants morts avant leur père. Comme aucun de ses fils ne lui survécut, en mourant, il institua pour son héritier Charles XII, roi de Suède, qui, en qualité de duc de Deux-Ponts, s'empara d'abord de Veldenz et de Lautrecht; mais en ayant voulu faire autant de Lutzelstein, il trouva de l'opposition de la part des ducs de Sulzbach et de Birkenfeld, tandis que l'électeur palatin, en vertu de la constitution robertine et par le droit de primogéniture, recouvra Veldenz et Lautrecht.

## DUCS DE SULZBACH.

Sulzbach, ville située sur les confins du haut Palatinat et de la Franconie, à douze lieues de Nuremberg et quinze de Ratisbonne, est la capitale d'un duché que Philippe-Louis, duc de Neubourg, donna en apanage à son deuxième fils AUGUSTE. Après avoir vécu paisiblement dans ses terres l'espace de seize ans, Auguste entra, l'an 1630, dans la ligue des princes protestants. L'an 1631, le roi de Suède l'ayant chargé d'une commission auprès de l'électeur de Saxe, il mourut à Windsheim, en revenant de la cour de Dresde. Ce fut une perte pour son parti, qui comptait beaucoup sur sa prudence et sa valeur. Il avait épousé, l'an 1620, HEDWIGE, fille de Jean-Adolphe, duc de Holstein (morte en 1657), dont il laissa Chrétien-Auguste, qui suit; Jean-Louis, né le 4 décembre 1625, mort à Nuremberg, le 20 octobre 1649 (il s'était distingué dans la guerre d'Allemagne, sous le roi Gustave-Adolphe);

Philippe, né le 19 janvier 1630, mort à Nuremberg, le 4 avril 1703 (après avoir servi sous le duc de Lorraine, il était passé au service des Vénitiens, contre les Turcs, en 1662, ensuite à celui de l'empereur, en Hongrie, l'an 1664, et avait fait des merveilles à la bataille de Saint-Godard); Anne-Sophie, mariée, en 1643, au comte d'Oëtingen, morte le 25 mai 1675; et Auguste-Sophie, mariée, en 1653, à Wenceslas, prince de Lobkowits, morte en 1682.

## CHRÉTIEN-AUGUSTE.

1632. CHRÉTIEN-AUGUSTE, né le 16 juillet 1622, succéda, dans le duché de Sulzbach, à Philippe-Louis son père. Il embrassa, l'an 1656, la religion catholique à Wurtzbourg. L'étude des belles-lettres et de la chymie fut l'occupation ordinaire de ce prince. Il mourut paisiblement, comme il avait vécu, le 26 avril 1708. Il avait épousé, l'an 1649, AMÉLIE-MADELEINE, fille de Jean, comte de Nassau-Siégen, et veuve de Herman-Vrangel, amiral de Suède, morte le 14 août 1669, dont il laissa un fils, qui suit; et deux filles.

## THÉODORE.

1708. THÉODORE, né le 14 février 1659, successeur de Chrétien-Auguste, son père, passa une partie de sa jeunesse dans les voyages. Il épousa, le 9 juin 1692, MARIE-ELÉONORE-AMÉLIE, fille de Guillaume, landgrave de Hesse-Rhinfeld, et parvint, l'an 1708, à la régence après la mort de son père. L'an 1731, l'empereur lui conféra le collier de la Toison-d'Or. Il ne survécut guère à cet honneur, étant mort le 11 juillet 1732. De son épouse, morte le 27 janvier 1720, il laissa Jean-Chrétien, qui suit; Christine-Françoise, née le 26 mai 1696, abbesse de Thorn et d'Essen; Ernestine-Elisabeth, née le 15 mai 1697, mariée, le 19 septembre 1719, à Guillaume de Hesse-Rhinfeld; Anne-Christine-Louise, née le 3 février 1704, mariée, le 15 mars 1722, à Charles-Emmanuel-Victor de Savoie, prince de Piémont, morte le 12 mars 1723.

## JEAN-CHRÉTIEN.

1732. JEAN-CHRÉTIEN, né le 23 janvier 1700, succéda à Théodore, son père, dans le duché de Sulzbach. Il n'en jouit qu'un an et neuf jours, étant mort le 20 juillet 1733. Il avait épousé, 1°. le 15 février 1722, HENRIETTE DE LA TOUR, marquise de Berg-op-Zoom, morte le 28 juillet 1728; 2°. le 20 décembre 1730, ELÉONORE-PHILIPPINE DE HESSE-RHINFELD. Du premier lit, vint un fils, qui suit.

## CHARLES-PHILIPPE-THÉODORE.

1733. CHARLES-PHILIPPE-THÉODORE, né le 11 décembre 1724, succéda, l'an 1733, à Jean-Chrétien, son père, et fut désigné, la même année, héritier présomtif du Palatinat électoral, par l'électeur Charles-Philippe. Ce prince lui destina aussi la succession des duchés de Juliers et de Berg, du comté de Ravensberg et de la seigneurie de Ravenstein; mais le roi de Prusse et le roi de Pologne, comme électeur de Saxe, s'opposèrent à cette disposition. La querelle dura jusqu'au commencement de 1742. Alors, par traité conclu entre l'électeur Charles-Philippe et sa majesté Prussienne, il a été arrêté « que ces duchés, comté et seigneurie, appartiendront, en » toute propriété et souveraineté, au prince Charles-Théodore » de Sulzbach et aux descendants mâles et femelles à naître » de ce prince et de son épouse, petite-fille de l'électeur. » La même année, Charles-Théodore devient électeur palatin par la mort de Charles-Philippe. (Voyez *les électeurs palatins.*)

# DUCS DE DEUX-PONTS-CLÉBOURG.

Clébourg, ville du duché de Deux-Ponts, échut en partage, avec ses dépendances, à JEAN-CASIMIR, troisième fils de Jean I, duc de Deux-Ponts, et devint alors un nouveau duché. Jean-Casimir augmenta le lustre de la branche qu'il forma par son mariage contracté, l'an 1615, avec CATHERINE, sœur de Gustave Adolphe, roi de Suède. Cette alliance fit qu'il passa la plus grande partie de sa vie dans ce royaume, où, son épouse étant morte l'an 1638, il subit le même sort en 1652. Les enfants qu'ils laissèrent sont Charles-Gustave, qui suit; Adolphe-Jean, né l'an 1629 (il prétendit succéder, en 1681, au duché de Deux-Ponts, mais sa mort, survenue en 1689, l'empêcha de poursuivre ses droits); Christine-Madeleine, mariée, le 30 novembre 1642, à Frédéric VI, margrave de Bade-Dourlach, morte en 1662; Eléonore-Catherine, morte à Brême, le 11 mars 1692, veuve de Frédéric, landgrave de Hesse, qu'elle avait épousé en 1646; Marie-Euphrosine, femme du comte de la Gardie, morte le 26 avril 1686.

## CHARLES-GUSTAVE.

1652. CHARLES-GUSTAVE fut le successeur de Jean-Casimir, son père, dans le duché de Clébourg. Il était dès-lors célèbre

par ses exploits. Exercé dans le métier de la guerre sous le général suédois Torstenson, il avait été créé gouverneur général des conquêtes faites, par la Suède, en Allemagne. L'an 1654, il parvint à la couronne de Suède par l'abdication de la reine Christine. Il mourut le 4 février 1660. (*Voyez* Charles-Gustave, *roi de Suède.*)

## CHARLES.

1660. Charles, fils de Charles-Gustave, lui succéda au royaume de Suède et au duché de Clébourg. Le duché de Deux-Ponts lui échut ensuite (l'an 1681) par la mort du duc Frédéric-Louis. Mais cette succession lui fut disputée par Adolphe-Jean, son oncle paternel. La mort de celui-ci, arrivée l'an 1689, laissa Charles paisible possesseur des états litigieux. Il mourut le 15 avril 1697, laissant pour héritier son fils, le célèbre Charles XII, roi de Suède, après la mort duquel, arrivée le 11 décembre 1718, Gustave-Samuel-Léopold se mit en possession du duché de Clébourg comme de celui de Deux-Ponts. (*Voyez* Gustave-Samuel-Léopold, *duc de Deux-Ponts.*)

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

## COMTES DE RAVENSBERG.

Le comté de Ravensberg en Westphalie, qu'il ne faut point confondre avec la seigneurie de Ravensbourg, en Suabe, est enclavé entre les évêché de Minden, d'Osnabruck, de Paderborn et de Munster. Aujourd'hui, il appartient au roi de Prusse, par les arrangements pris sur la succession de Juliers. Autrefois il eut ses comtes particuliers, qui commencèrent à porter le nom de Ravensberg, depuis environ le milieu du onzième siècle, à raison d'un ancien château qui donne son nom au pays. Auparavant, ils furent nommés comtes de Caverlage, ou Calberlage, d'après le lieu de leur résidence, ou bien celui où ils rendaient la justice, *Mallus publicus*. Le premier qu'on rencontre sous cette dénomination chez l'annaliste et le chronographe saxon, est Herman, qui suit.

### HERMAN I.

Ce comte avait épousé Etheling, fille d'Otton, comte de Montheim et duc de Bavière, peu de tems après qu'elle eut été répudiée, en 1071, par Welfon, successeur immédiat d'Otton, dans le duché de Bavière. Herman en eut un fils, nommé comme son père, au rapport de l'annaliste saxon, *ad an.* 1082. M. Lamey croit qu'il mourut vers la fin du onzième siècle, ou tout au plus tard au commencement du suivant.

### HERMAN II.

Herman II succéda à son père Herman I. Il entra, l'an 1115,

dans la ligue des princes saxons contre l'empereur Henri V. Ce fut lui qui, en 1128, à la diète de Worms, déféra au roi Lothaire Gérard, comte de Gueldre, comme coupable de félonie, suivant l'annaliste saxon, *ad an.* 1129. On l'aperçoit, pour la dernière fois, dans une charte du roi Lothaire de l'an 1134. Il eut pour enfants Otton et Henri, comtes de Ravensberg, comme le témoigne Albert de Stade, sous l'année 1105, où néanmoins il fait la méprise d'identifier Herman II avec Herman I. Tous les deux paraissent en 1158, sous le nom de comtes de Ravensberg, et Otton même plutôt, comme on va le voir. Henri, son frère, vivait encore en 1175. On ne sait point s'il laissa de postérité. On trouve encore dans une charte de 1156, un Godefroi, comte de Ravensberg, qui, sans doute, fut le frère des deux précédents. Dans une charte de 1166, l'on voit aussi une sœur d'Otton et de Henri, nommée Sophie, comtesse de Dale, avec son fils Henri. M. Lamey croit que le comte de Dale est celui de Dalem, dans la province de Limbourg. Nous croyons qu'il faudrait plutôt lire *Dasle*, au lieu de Dale; au moins on ne peut point accorder cette prétention du savant académicien avec la liste des comtes de Dalem.

## OTTON I.

1141 au plus tard. OTTON I, fils de Herman II, et son successeur au comté de Ravensberg, se rencontre déjà comme comte de Ravensberg, dans une charte de cette année. L'an 1144, il aida Philippe, évêque d'Osnabruck, à prendre et démolir le château de Holte, dont l'évêché avait eu à souffrir, au rapport d'une chronique composée au commencement du seizième siècle. (Erdoin Erdman, *ap. Meibom.*, tom. II, p. 211.) L'an 1149, il fit une irruption en Frise, et tua nombre de frisons. On ne l'aperçoit plus après l'an 1170. De sa femme UDA, qui vivait encore en 1166, il eut un fils, qui suit.

## HERMAN III.

1173 au plus tard. HERMAN III, fils et successeur d'Otton I, son père, fut grand partisan des Gibelins, et ennemi constant des Guelphes. Il portait déjà la qualité de comte de Ravensberg le 13 mai 1173. L'an 1177, il entra en contestation avec Bernard, seigneur de la Lippe, parce que celui-ci avait fait élever un fort sur les terres du comte. Dans le même tems, Philippe, archevêque de Cologne, étant revenu d'Italie, lui commit, ainsi qu'au comte de Tecklenbourg, la garde des terres de l'archevêché en Westphalie, contre Henri, duc de Saxe, et ses

partisans. Il l'accompagna, l'an 1180, avec l'archevêque de Cologne, contre le duc de Saxe, et l'aida à faire le siége de Brunswick. L'an 1198, dans le schisme pour la couronne impériale, Herman s'attacha au parti de Philippe de Suabe, contre Otton IV, et le suivit dans ses expéditions en 1199. Il eut guerre, en 1203, avec l'évêque de Munster, qui assiégea et prit la ville de Bilefeld, et exigea des habitants, qu'en signe de sa victoire, ils couperaient les tiges de tous les chênes autour de la ville. (Pauli, *Hist. des états du roi de Prusse*, tom. IV, pag. 517.) L'an 1207, il eut guerre avec Simon, comte de Tecklenbourg : celui-ci perdit la vie dans une action où Herman et son fils Otton furent faits prisonniers. Ces querelles ne furent entièrement accommodées que long-tems après sa mort, c'est-à-dire en 1231. Herman avait épousé JUTIE, fille de Louis *de Fer*, landgrave de Thuringe, dont il laissa, 1°. Thierri, nommé comte de Ravensberg, avec Otton, en 1223, *dominus Theodoricus de Ravensberch et dominus Otto comites*; 2°. Louis, qui suit. Otton mourut au mois de novembre 1245, et fut enterré à l'abbaye de Bersenbruck, dans l'évêché d'Osnabruck, qu'il avait fondée en 1231, de concert avec sa femme SOPHIE, comtesse d'Oldembourg, qui leur survécut, après lui avoir donné une fille nommé Jutte, mariée dès 1251, à Waleran, seigneur de Montjoie, et peut-être Elisabeth, femme de Henri, comte d'Oldembourg, ainsi qu'un fils nommé Herman, mort en bas âge.

## LOUIS I.

1226. LOUIS I devint comte de Ravensberg l'an 1226, apparemment après la mort de Thierri, son frère. Otton et Louis terminèrent leur différent sur le partage de leur patrimoine, par un accord ménagé par l'entremise de l'évêque de Paderborn et d'Herman, seigneur de la Lippe, en vertu duquel Louis eut le château de Ravensberg et la ville de Bilefeld avec leurs districts. Otton obtint pour sa part les forts de Vloto et de Vecht, avec leurs dépendances.

La seigneurie de Vecht fut vendue par Otton, à l'évêché de Munster; mais celle de Vloto fut au moins, quelque tems après sa mort, réunie en partie au comté de Ravensberg. L'archevêque de Cologne en obtint, on ne sait comment, une partie. L'an 1233, Louis porta du secours à l'archevêque de Brême, contre les Stadingues et le duc de Brunswick. Il est très-probable qu'il se trouva aussi l'année suivante à la croisade, contre ces hérétiques, puisque, l'an 1235, l'archevèque de Brême lui donna en fief quinze censes, situées au pays des Stadingues, en récompense de ses services, et en dédommagement des dépenses,

par lui faites contre les Stadingues et le duc de Brunswick. L'an 1244, il acquit, le 9 janvier, l'avouerie de la prévôté, ou abbaye noble de Schildesche, que ses successeurs ont continué de posséder. Peu de jours après, il vendit à Henri, duc de Limbourg et comte de Berg, des terres considérables qu'il avait à Barme, au comté de Berg. Il cessa de vivre entre le 25 mars 1248 et le 2 mars 1249 (*Feria VI ante dominicam oculi*), 25 février 1250 (n. st.) Il avait épousé, 1°. GERTRUDE, dame de la Lippe, sœur de Gérard, archevêque de Brême, et de Bernard, évêque de Paderborn, laquelle vivait encore en 1236; 2°. dès le 6 mai 1244, ADÉLAÏDE, comtesse de Ratzebourg, héritière de toutes les terres allodiales de sa mère; elle mourut dans le cours de 1262 ou 1263, c'est-à-dire entre le 24 février 1263 (n. st.), et le 30 octobre de la même année. De ces alliances, sortirent au moins trois fils; 1°. Otton, qui suit; 2°. Louis, chanoine de Minden en 1277, prévôt de Saint-Jean à Osnabruck, et de l'abbaye de Schildesche dès 1287, et enfin évêque d'Osnabruck en 1298; mort le 11 novembre 1308, d'une blessure reçue trois jours auparavant, dans un combat où il défit l'évêque de Munster et Engelbert II, comte de la Marck; 3°. Jean, mort vers l'an 1265. M. Lamey, pag. 38, ne sait pas trop qu'en penser, quoique, dans une charte du roi de Danemarck, Eric VI, en date du 13 avril 1265, il soit nommé frère d'Otton et de Louis.

## OTTON II.

1250. OTTON II succéda à Louis I, son père, dans le comté de Ravensberg. Après la mort du comte Louis, Bernard, seigneur de la Lippe, occupa, l'on ne sait pas sous quel prétexte, le château de Ravensberg : mais les châtelains et les autres vassaux du comté (*ministériales*), aidés par d'autres chevaliers voisins, et du prévôt le Paderborn, l'obligèrent à l'abandonner, comme on le voit par le traité d'accommodement fait entre les deux parties, au mois de juillet 1257. L'an 1264, le 26 juin, conjointement avec son frère Louis, il mit fin aux différents qu'ils avaient avec les chevaliers Ludolf et Bernard de Gesmèle, aujourd'hui Germold, dans l'évêché d'Osnabruck. Ces deux frères durent, entr'autres choses, s'engager à fournir aux comt es de Ravensberg, en étant requis, cent hommes d'infanterie tet cinquante cavaliers, toutes les fois qu'ils auraient guerre enere la Meuse et l'Elbe, de sorte qu'à chaque fois ils leur enverraiont cinquante hommes, et les aideraient en outre, selon leur piuvoir, toutes les fois que les comtes de Ravensberg en auraent besoin. Vingt-quatre chevaliers furent garants de l'exécution de ces conventions. L'an 1276 (n. st.), la veille de la Purification,

1er février, Otton reçut, conjointement avec son beau-frère, le comte Albert de Regenstein, la garde et l'administration des biens que leur belle-mère, Sophie, dame de la Lippe, avait en Saxe. L'an 1277, le comte Otton et sa ville de Bilefeld, furent admis dans l'alliance qui subsistait depuis long-tems entre l'évêché de Minden et l'abbaye de Hervorden, d'une part, et l'évêché d'Osnabruck de l'autre. Il augmenta ses domaines considérablement la même année, par plusieurs fiefs mouvants de l'évêché de Paderborn, que Herman, seigneur d'Osède, lui avait cédés. L'an 1286, au mois de mars, Gérard de Berg, avoué de l'évêché de Minden, fit, avec le comte Otton, une convention qui lui assura la moitié du château de Vloto et de ses dépendances. La même année, au mois de décembre, il renouvela une alliance offensive et défensive avec les deux villes d'Hervord. L'an 1287, le 19 juin, il fit la paix avec la ville de Paderborn, qui dut renoncer au dédommagement des pertes que ce comte lui avait causées dans une guerre qu'il avait eue avec elle, apparemment pour aider l'évêque contre lequel elle avait pris les armes. Il fit une alliance, l'an 1296, avec le chapitre d'Osnabruck. Il aida, l'an 1302, avec ceux d'Hervordenles, évêque d'Osnabruck, de Paderborn et de Minden, à faire le siége du château d'Engern, autrefois la résidence du fameux Witikind, d'où les seigneurs de la Lippe firent beaucoup d'incursions hostiles dans les états voisins. Le château fut pris et rasé; et Sigismond, ou Simon, selon Erdwin-Erdman, seigneur de la Lippe, fut lui-même fait prisonnier de guerre avec toute la garnison. Otton vécut encore jusqu'en 1306; mais il était déjà mort le lendemain de la Pentecôte (23 mai) de cette année. Il avait épousé Hadwige, fille de Simon, seigneur de la Lippe, laquelle vivait encore en 1293. Il en eut au moins quatre fils et autant de filles; les fils sont, 1°. Herman, prévôt de Tongres, et chanoine de la cathédrale d'Osnabruck, mort après l'an 1296; 2°. Louis, mort avant son père, après 1293; 3°. Otton, qui suit; 4°. Bernard, qui succéda à son frère : les filles sont Sophie, mariée à Hildebrand, comte de Brockausen, morte après l'an 1338; Adélaïde, femme d'Otton, landgrave de Hesse, vivant encore en 1333; Uda, mariée dès avant 1306, avec Jean, seigneur de Limbourg-Styrum, ou plutôt avec Jean I, seigneur d'Isenbourg; et Hadwige, nommée dans les chartes de 1338 et 1346, dame de Schwerden, en Suède.

## OTTON III.

1306. Otton III quitta l'état ecclésiastique pour succéder à son père Otton II, dans le comté de Ravensberg. L'an 1313, il

fit une alliance pour trois ans, avec Rudolfe, seigneur de Diépholz, qui s'engagea à l'assister avec vingt hommes armés contre qui que ce fût, excepté l'archevêque de Cologne et l'évêque de Munster. Il acheta, l'an 1315, la seigneurie de Holte, dans l'évêché d'Osnabruck, d'Herman, comte de Lon, ou Loen, lieu de la résidence d'Herman et de son fils, de même nom, pour le prix de trois cent cinquante marcs de deniers d'Osnabruck. L'an 1319, il engagea son château de Linlberg, ou Limberg, à Déthard de Slon, et d'autres chevaliers, pour cent trente marcs de deniers d'Osnabruck. Mais, dans le même tems (1320), il tenait en engagement le château de Reckenberg et la ville de Widenbruck, dans l'évêché d'Osnabruck, pour quatre cents marcs. On prétend que, l'année suivante, il fit l'acquisition des troupes, vassaux et ministériaux du comte Gunter de Schwalenberg; mais M. Lamey doute de l'authenticité des chartes d'où cela est tiré. L'an 1325, il accommoda, avec l'évêque de Minden, le différent qu'ils avaient touchant le château de Limberg, dont la propriété fut laissée à l'évêché de Minden, duquel le comte de Ravensberg et ses héritiers le tiendraient à fief. L'an 1326, le 12 juin, il confirma les droits et priviléges de la ville de Bilefeld. Il mourut entre le 20 février 1328 et le 24 août 1329, et peut-être avant le 6 mars 1328. Il avait épousé, vers l'an 1312, MARGUERITE, fille de Henri, seigneur de Windeck, petite-fille de Henri IV, duc de Limbourg et comte de Berg, sœur d'Adolphe, dernier comte de Berg, de la race de Limbourg, lequel l'institua, dès 1320, son héritière au comté de Berg, à condition que ce comté ne serait jamais partagé. Elle avait donné à son époux deux filles, Hedwige, mariée à Guillaume, deuxième fils d'Otton le Sévère, duc de Lunebourg, laquelle probablement ne vécut pas long-tems; et Marguerite, ou Gésa, épouse de Gérard, fils aîné de Guillaume, marquis de Juliers. La mère de ces enfants vécut au moins jusqu'à la Saint-Ambroise (7 décembre) 1339.

## BERNARD.

1328 ou 1329. BERNARD succéda à son frère Otton III, dans le comté de Ravensberg. Il était prévôt d'Osnabruck lors de la mort de son frère, et gouverna encore, comme tel, le comté jusqu'en 1332. Depuis cette époque, on ne l'aperçoit plus sous la qualification d'ecclésiastique, sans lui trouver, néanmoins, le moindre vestige de mariage; au moins n'eut-il point d'enfants. C'est pourquoi, l'an 1338 et peut-être dès auparavant, il nomma pour son successeur, Louis de Hesse, fils d'Adélaïde, sa sœur, se réservant le pouvoir de changer cette disposition; mais il

n'eut pas lieu de le faire. L'an 1331, il fit pour douze ans, avec Geofroi, évêque d'Osnabruck, une alliance offensive et défensive contre quiconque les attaquerait, excepté l'archevêque de Cologne et quelques autres. (Pauli, *hist. de Prusse*, tom. VI, pag. 519.) Il noua, l'an 1334, le 26 novembre, avec l'évêque de Minden, pour quatre ans, une alliance offensive et défensive contre les seigneurs d'Engelborsten. On ne le rencontre plus depuis le 11 août 1345 et le 10 du même mois de l'année suivante. M. Pauli place sa mort en 1346, et dit qu'il laissa des dettes considérables, qui grevèrent beaucoup sa succession. Gérard de Juliers, époux de Marguerite, sa nièce, reçut à Francfort, des mains de l'empereur Louis IV, l'investiture du comté de Ravensberg, en récompense des services importants que son père avait rendus à l'empire. Gérard témoigne lui-même, dans une charte du premier octobre 1346, tenir ce comté du chef de sa femme. Aussi, après la mort de Gérard, arrivée l'an 1360, les états du pays ne purent faire hommage à Guillaume, son fils, qu'après en avoir obtenu le consentement de la mère, qui le donna, le jeudi de la semaine de Pâques 1362, sous la condition, qu'au cas que Guillaume n'eût point d'enfants mâles d'une femme de naissance pareille à la sienne, le comté retournerait à elle, Marguerite, ou bien après sa mort, aux filles dudit Guillaume, et au cas qu'il ne lui laissât point d'enfants, les sœurs de Guillaume seraient ses héritières. Mais la providence a voulu que ce comté demeurât aux descendants de ce prince.

---

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

## COMTES DE VELDENZ.

La maison des comtes de Veldenz vient de deux souches. La première s'est élevée du tems du dernier empereur salique Henri V, et a continué jusque vers l'an 1260. La seconde, nommée de Géroldseck, à raison du mariage de Henri I, seigneur de Géroldseck, avec Agnès, unique héritiére de Veldenz, s'éteignit, en 1444, avec Frédéric, beau-père d'Etienne, comte palatin. La première gouverna pendant cent cinquante ans, et la deuxième, cent quatre-vingt-quatre ans. Ainsi toute l'histoire des anciens comtes de Veldenz comprend plus de trois cent trente ans.

Veldenz était un château ancien et célèbre, situé entre Berncastel et Traerbach, sur la Moselle, au-dessous de Trèves. On voit que, dès le commencement du douzième siècle, il relevait de l'évêché de Verdun, et les comtes de Veldenz paraissent, dans le même tems, lui en avoir porté l'hommage.

Des lettres de l'empereur Frédéric I, de 1156, portant confirmation des priviléges et des biens de l'évêché de Verdun, font mention du bourg et bailliage de Veldenz et de ses dépendances, dont les comtes de Veldenz étaient alors en possession. Un titre de 1047, de Thierri, évêque de Verdun, atteste aussi que, dès ce tems, Veldenz appartenait à son évêché.

Le bourg de Veldenz, avec ses dépendances le long de la Moselle, était la moindre partie des possessions des anciens

comtes de ce nom. La première maison de ces comtes avait des terres beaucoup plus considérables dans l'ancien Nohgau, dont une partie du diocèse de Mayence à Rheinfranck en faisait partie, depuis 843, de l'empire germanique, et le reste du diocèse de Trèves faisait partie du royaume de Lorraine. Dans la première partie du Nohgau se trouvait Meissenheim, Lautereck et plus de quinze autres bourgs et villages appartenants très-anciennement aux premiers comtes.

La grandeur et la puissance de cette première maison a été, vraisemblablement, la première cause que les évêques de Verdun lui ont donné le bourg ou comté de Veldenz à titre d'alleu, pour l'engager à les défendre. La même raison détermina les archevêques de Mayence à lui donner la charge de grand-maître de son archevêché, avec la terre de Meissenheim et quatre bourgs et villages, à titre de fiefs. Les archevêques de Trèves, les évêques de Worms, de Verdun, de Metz, de Spire, lui accordèrent, par le même motif, plusieurs terres et fiefs, à charge d'aveu. Ce ne fut pas aux seules églises que cette maison fut redevable de son agrandissement. Les comtes palatins du Rhin, les ducs de Lorraine, les comtes de Luxembourg, accordèrent plusieurs villes et châtellenies aux comtes de Veldenz, qui eurent, en même tems, pour vassaux des seigneurs, comme les comtes de Hombourg, les rhingraves, les anciens seigneurs de Heinzenberg, de Dhaun et d'Orberstein.

Les comtes de Veldenz de la deuxième maison ont donné des prélats et des avoués aux archevêchés et évêchés de Trèves et de Strasbourg, et à la ville de Weissenbourg, dans le Spiregau. Les comtes de Nohgau (ce comté tire son nom de la rivière de Nahe, et comprenait une partie du pays de Worms) étaient du diocèse de Mayence. Les ancêtres des empereurs saliens possédaient, dès le neuvième siècle, dans le Nohgau et le Wormsgau des comtés considérables, de même que dans le Rheingau ou France du Rhin.

Sous le roi Louis le Germanique, on trouve le comté de Nohgau possédé par le comte MEGINGAUD, parent des rois de la France occidentale, Eudes et Robert.

En 891, on trouve le comte WERINHER ou WASNERIUS, comte du Noghau et de Worms; il était, en même tems, chargé de la procuration royale dans la France rhénane, et fut père de WERINHER II, et de Conrad, qu'on trouve dans l'annaliste saxon, comtes de Wormsgau et du Nohgau, qui se réunirent en 913, contre Einhard, évêque de Spire, et lui firent crever les yeux.

Werner possédait, outre le comté de Wormsgau, le comté

de Spiregau, et son frère Conrad avait, en 918, le Nohgau, dans lequel le comte Eberhard succéda en 937.

## CONRAD.

Conrad, fils de Werner II, père commun des ducs saliens dans la France rhénane, et puis empereur, réunit, dans sa personne, les comtés de Nohgau, avec ceux de Worms et de Spire. Le duc Otton, son fils, les posséda après lui, avec le comté de Kraichgau. Du tems de ce dernier, on voit, pour la première fois, des vice-comtes dans le pays de Worms et de Nohgau, comme vassaux du duc.

Sous Conrad, duc de Worms, on commence à voir ses vassaux, dont viennent, suivant les apparences, les Gaugraves à Worms et dans le Nohgau. En 940, Émich, vassal de Conrad, eut, par échange, de Hademar, abbé de Fulde, deux terres dans le Wormsgau, et il se peut que cet Emich appartînt à la maison des anciens comtes de Linange.

Ce Conrad, duc de Worms, qui fut en même tems duc de Lorraine, mourut en 955. Son fils Otton de Worms, qu'il avait eu de Luidgarde, princesse royale, lui succéda à l'âge de sept ou huit ans.

Depuis 961, jusqu'au onzième siècle, les comtes Émich de Nohgau administrèrent ce pays au nom des anciens comtes ou ducs.

Au commencement du douzième siècle, ces comtes de Nohgau furent nommés wildgraves, et portèrent leur landgraviat, avec la charge de maréchal de la France rhénane, à foi et hommage au comte palatin. Les comtes de Linange firent de même pour leur landgraviat et leurs terres de Wormsgau, qu'ils avaient reçus des comtes palatins.

Ces Emich, comtes de Nohgau, étaient vassaux et principaux officiers des ducs de la France rhénane. Le premier, parmi eux, paraît en 961, comme comte et juge, et adjugea au fisc du duc, les terres que les trois frères Lambert, Megingoz et Reginzo possédaient dans le Nohgau.

On trouve en 993, un comte Émich, comte de Nohgau, qui prétendit que le lieu de Nierstein était dans son comté. Mais une charte de ce tems prouve que, du tems de Louis l'Enfant, ce lieu appartenait au canton de Worms, et était sous la domination de Burchard, comte salien, fils du comte Walaho.

Dans une charte de l'empereur Otton III, de l'année [illegible]5, on trouve le même Emich, comte de Nohgau. Depuis ce tems,

on n'aperçoit plus de comtes de Nohgau, jusqu'en 1061, qu'on trouve dans une donation de l'archevêque de Trèves, un Emich, comte de Nohgau. Quatre ans après, on voit encore un comte Emich de Nohgau dans une donation de Henri IV. En 1074, autre Emich, comte de Nohgau. La suite de ces comtes de Nohgau est assez douteuse dans le onzième siècle; mais elle devient plus claire au commencement du douzième.

La charte de fondation de l'abbaye de Springieskbach, en 1107, marque parmi les témoins un Emich de Schmidbourg. Ce château de Schmidbourg, situé en-deçà de la Nahe, sur la petite rivière de Biber, appartenait, dans les tems plus reculés, aux ancêtres des Wildegraves, qui l'ont possédé jusqu'au milieu du quatorzième siècle.

Dans une charte de Burchard, archevêque de Mayence, du 27 avril 1108, portant rétablissement du couvent de Disibadenberg, se trouve parmi les témoins, « *Comes Emicho de* » *Schmidbourg et filius ejus Emicho.* » Nous ne pouvons plus douter que ces comtes de Schmidbourg n'aient été les véritables successeurs des comtes de Nohgau. Une charte de l'année 1130, nomme positivement comte de Nohgau le comte Emich de Schmidbourg.

Vers le même tems, on trouve les mêmes comtes sous le nom de comtes de Kyrbourg ou Kyrberg et de Flanheim. Ces deux châteaux ou bourgs étaient de toute ancienneté les possessions des Wildgraves. Ce dernier nom de Wildgraves ne leur a été donné qu'après leurs partages faits vers le milieu du douzième siècle.

Les possessions mêlées des Wildgraves et des Veldenz dans le Nohgau, et la conformité de leurs armoiries les ont fait regarder comme venant d'une souche commune. Conrad d'Ursperg en fournit des preuves sur l'an 1117. Dans Otton de Frisingue, l'on trouve: « *Emicho, comes, et Gerlacus frater ejus,* » *Emicho et Gerlacus frater ejus, Emicho, comes de Smideburg,* » *et frater ejus Gerlacus, Emicho de Kirberg et frater ejus Gerlacus.* » Dans un titre de 1136: « *Emicho, comes, et frater* » *ejus Gerlacus Veldenz.* »

## GERLAC I.

1112. GERLAC I, comte de Veldenz, par le partage fait avec son frère Emich II, eut dans le landgraviat, comme aîné, la charge de maréchal du Palatinat du Rhin, avec les châteaux de Schmidbourg, Kirbourg, Bomenebourg et plusieurs autres. Dans son lot fut aussi comprise la charge de grand-maître de l'archevêché de Mayence, dans la France rhénane, que ses succes-

seurs ont toujours possédée, et qui a été attachée aux fiefs de Meissenheim, Eseinheim, etc. Il eut de plus le bourg de Landsberg, comme fief de l'évêché de Worms, Lichtenberg, Kussel et autres fiefs dépendants du Palatinat. Gerlac prit le nom de Veldenz. On voit que les deux frères possédaient presque tout le Nohgau, et que leurs seigneuries s'étendaient depuis la forêt d'Idard jusqu'à la Moselle; de sorte que leurs ancêtres ont été des plus puissants seigneurs de la France rhénane occidentale. Gerlac I, qui avait déjà la qualité de comte de Veldenz, en 1112, paraît n'avoir plus été de ce monde en 1146. Il avait épousé CÉCILE, fille de Louis le Sauteur, comte de Thuringe, et sœur de Louis III, premier landgrave de Thuringe. On ne connaît de ses enfants que Gerlac II, qui suit.

## GERLAC II.

GERLAC II, comte de Veldenz, se trouve comme témoin, en 1146, 1157, 1158, 1160, 1167, 1171, 1178, 1181 et 1186, dans les diplômes des empereurs, des archevêques de Mayence et de Trèves, et dans d'autres. Dans l'échange de 1186, entre l'abbaye de Saint-Alban de Mayence et la prévôté de Flonheim, on trouve pour témoin « *Gerlacus, comes* » *de Veldenzen, et filius ejus Gerlacus* ». On ignore le nom de la femme de Gerlac II.

## GERLAC III.

GERLAC III, comte de Veldenz, paraît dans des actes de 1191 et 1197. Il est incertain néanmoins s'il est le second ou le troisième. On ignore aussi ce qui le concerne depuis 1197 jusqu'en 1214. C'est de cette dernière année qu'on découvre des titres des comtes de Veldenz. On voit une ordonnance de l'empereur Frédéric II, du 22 novembre 1214, qui reçoit les plaintes des religieux de la prévôté de Saint-Remi de Reims contre ce comte de Veldenz, qui avait fait construire le bourg de Richtenberg sur le fief de Saint-Remi, et condamne le comte à le démolir. Les parties se réconcilièrent; mais on ne peut assurer si le comte d'alors était Gerlac III ou Gerlac IV.

## GERLAC IV.

GERLAC IV était comte de Veldenz en 1220. On trouve, cette année, les premières traces de l'inféodation du bourg de Veldenz, prétendue par l'évêque de Verdun. Gerlac IV eut des différents, à ce sujet, avec l'évêque Jean d'Elpremont,

qui a gouverné cet évêché depuis 1217 jusqu'en 1224. Mais, par la médiation de Thierri, archevêque de Trèves, tout fut concilié. Le comte Gerlac reconnut Veldenz comme un fief mouvant de l'église de Verdun, se déclara son vassal, et, en cas de contravention de la part du comte, l'archevêque, dont il était également vassal, devait venir au secours de l'évêque avec les armes spirituelles. Cet acte est du 7 décembre 1220. Le même Gerlac paraît, dans un acte du 23 août 1235, où il reconnaît qu'il est homme-lige de l'évêque de Verdun, à cause du bourg de Veldenz, et promet d'observer le traité fait en 1220. Par un autre acte du 24 février 1236, Ermesinde, comtesse de Luxembourg, reçoit la foi et hommage de Gerlac, comte de Veldenz, du consentement de Béatrix, sa femme, pour les villages de Waldgreweiler, Rode et Finckenbach. Gerlac IV mourut, au plus tard, en 1254, laissant un fils qui suit.

## GERLAC V.

1254 au plus tard. GERLAC V paraît, pour la première fois, dans un acte du 6 décembre 1254, où il affranchit de tout service et de toute redevance Henri de Sulfersheim et Bénigne, sa femme, par rapport à ce qu'ils possédaient à Wenzenheim. Au mois d'août 1258, il fit donation, avec sa femme ELISABETH, fille de Henri, comte de Deux-Ponts, au couvent de Wersweiler, des terres d'Ostern, Niderkirch et Ombach. Gerlac V fut un des ambassadeurs envoyés à Alphonse, roi de Castille, pour lui annoncer son élection au trône germanique, faite le dimanche des Rameaux 1257. Elisabeth paraît être morte avant un acte du 17 juin 1259. Gerlac V ne lui survécut pas long-tems. Il était déjà mort en 1260, ne laissant qu'une fille unique âgée d'environ trois ans, nommée Agnès, héritière présomptive des pays de Veldenz. En 1260, le plus proche parent d'Agnès, comme Henri le Belliqueux, comte de Deux-Ponts, son grand-père et tuteur, les wildgraves Emich et Godefroi, de Dhaun, les comtes Jean et Simon, de Spanheim, tous les quatre grands-oncles d'Agnès, confirmèrent la donation faite par ses père et mère au couvent de Wersweiler.

## AGNÈS.

1260. AGNÈS, fille de Gerlac V, lui succéda en bas âge. Henri de Deux-Ponts, son grand-père maternel, était son tuteur naturel. Le wildgrave Emich III, son grand-oncle maternel, prétendit aussi à la tutelle, et même avait droit sur la seigneurie de Lichtenberg. Il est difficile de dire comment le

wildgrave pouvait former des prétentions sur Veldenz, puisque Agnès vivait encore, de même que sa tante Adélaïde, femme du seigneur de Boxberg, qui aurait eu Veldenz préférablement à Emich. Kraffton de Boxberg, mari d'Adélaïde, dit, dans un acte de 1268 : *Si fortè hæreditas dominiæ sive comiciæ Veldenziæ ad nos vel nostros hæredes devoluta fuerit, domino sic jubente.* Il comptait donc être le seul héritier d'Agnès, en cas qu'elle vînt à mourir. Le wildgrave Emich agit avec hostilité contre le comte de Deux-Ponts : celui-ci, pour éviter toute surprise, fit fortifier le Remisberg en 1260. Au mois de juillet de cette année, le comte de Deux-Ponts donna des lettres d'assurance à l'abbé et au couvent de Saint-Remi de Reims, que dès qu'il aurait fait la paix avec le wildgrave, il ferait démolir les fortifications qu'il faisait construire dans le fief relevant d'eux, et paierait tous les dommages qui avaient pu leur être causés. La paix se fit au mois de septembre 1260; et on voit, par cette lettre, que la contestation roulait principalement sur Lichtenberg. Il fut convenu, en même tems, que, si la jeune comtesse Agnès venait à décéder sans hoirs, la seigneurie de Lichtenberg et ses dépendances seraient partagées également entre le comte Henri de Deux-Ponts, le widgrave Emich et le comte Simon de Spanheim. Le comte de Deux-Ponts paraît encore comme tuteur dans un acte du 10 juin 1263. La jeune comtesse Agnès, comme une riche héritière, ne dut pas attendre long-tems un mariage convenable. A peine eut-elle atteint l'âge de treize ans, que Henri I de Géroldseck, seigneur de Hohengéroldseck dans l'Ortenau, se présenta pour être son époux. Cette négociation fit entièrement tomber le traité de partage fait avec le wildgrave, en cas du décès de la jeune comtesse sans enfants, de même que l'espérance des seigneurs de Boxberg, qui s'en repaissaient encore en 1268; ce qui prouve qu'en cette année, la jeune comtesse n'était pas encore mariée; mais elle l'était déjà deux ans après. Par son mariage avec cette comtesse, Henri de Géroldseck est devenu l'auteur de la seconde maison de Veldenz. Le 3 août 1270, il promit en mariage son fils aîné d'un premier lit et encore mineur, Walter de Géroldseck, à Mena ou Immena, sœur de Jean I, comte de Spanheim, de Kreutznach, et fille de Simon II, de Spanheim, et la dot fut payée par acte du 1er. février 1271.

## ALLIANCE DES SEIGNEURS DE BOXBERG AVEC GERLAC V, DERNIER COMTE DE VELDENZ.

BOXBERG, ancienne maison de la Franconie occidentale, possédait de grands biens vers l'Odenwald, ou forêt d'Oden, proche la rivière de Tauber. Elle s'était partagée en quatre lignes, Krautheim, Boxberg, Clingenfels et Lare. Cette maison avait beaucoup d'illustration. Le comte Sigefroi, qui vivait en 1069, et qui est regardé comme l'auteur des comtes de Hohenlohe, avait épousé Adélaïde, de la maison de Krautheim et Boxberg.

CONRAD, seigneur de Boxberg, en 1144.

- CONRAD DE BOXBERG, 1180.
  - WALLRATH DE KRAUTHEIM, 1192.
    - RICHZA, 1224, 1262, femme de Godefroi, seigneur de Hohenlohe, 1220, 1254.
      - ALBERT, auteur des seigneurs de Spenfeld.
      - KRAFTO, auteur des seigneurs de Hohenlohe.
    - CONRAD LE VIEUX, seigneur de Krautheim, 1220, 1266, épouse Cunégonde.
      - CONRAD LE JEUNE, de Krautheim.
      - KRAFTO, chevalier teutonique.
      - CUNÉGONDE, religieuse à Guedenthel.
  - KRAFTO DE LAR.
    - WOLFRAD DE KRAUTHEIM, 1235, mort avant 1252.
      - BÉATRIX, héritière, épouse d'Otton l'aîné, comte d'Eberstein.
        - WOLFRAD D'EBERSTEIN hérita des biens maternels.
          - POPPO D'EBERSTEIN.
- KRAFTO, 1180.
  - CONRAD, seigneur de Clingenfels.
    - KRAFTO, seigneur de Boxberg, 1235, 1268, épouse Adélaïde, sœur de Gerlac, dernier comte de Veldenz.
      - CONRAD DE BOXBERG, 1271, mort av. 1287, épousa N... de Hohenlohe.
        - CONRAD succéda à son père en 1287.
        - KRAFTO, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem.
        - GEBHARD, chevalier de St.-Jean-de-Jérusalem.
      - KRAFTO, chanoine de Wurtzbourg.
      - GERARD, chanoine de Wurtzbourg
      - ADÉLAÏDE, femme d'Ulric III, seigneur de Dürn.
    - GODEFROI, seigneur de Clingenfels, 1252. KRAFTO, seigneur de Clingenfels, 1298, sa femme Horburge.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

## DUCS DE ZERINGEN.

On n'ignore pas qu'il n'y a que deux siècles que toutes les maisons illustres d'Allemagne se piquaient d'une ancienneté qui remontait à l'époque de la prise de Troie. Félix Faber, moine d'Ulm, qui écrivait au quinzième siècle, assure que les margraves de Bade servirent dans l'armée de l'empereur Vespasien, et qu'il les fit venir d'Allemagne pour les envoyer combattre contre les Juifs qui s'étaient révoltés. La plupart cependant des écrivains du moyen âge, les font descendre d'une famille d'Italie. Les uns remontent jusqu'aux rois des Goths, qui y régnèrent au sixième siècle; les autres, en plus grand nombre, ayant à leur tête le fameux jurisconsulte Pierre d'Andelan, qui vivait au quinzième siècle, prétendent que la maison de Bade doit son origine à un des petits-fils d'un marquis de Vérone, de la famille des Ursins, que l'empereur Frédéric I amena, en 1155, d'Italie en Allemagne.

Ces généalogies chimériques furent décriées par Guilliman, qui, reconnaissant la même origine dans la maison de Habsbourg-Autriche et dans celles de Zeringen et de Bade, les fait descendre des anciens comtes d'Altenbourg, en leur donnant pour auteur commun un certain Théodibald, inconnu chez tous nos anciens historiens, dont il fait un comte de Bourgogne, sous le règne de Dagobert I. Cette opinion, moins ridicule que les premières, mais également dénuée de preuves, n'a pas laissé de trouver des partisans dans plusieurs écrivains

du siècle dernier. Enfin parut le père Vignier, qui prouva le premier la descendance et l'origine de la maison de Bade, de celle des anciens ducs d'Alsace, en la faisant remonter jusqu'au duc Adalric, qui mourut sur la fin du septième siècle. (Voy. *la chronologie historique des ducs d'Alsace.*) Ce système généalogique, qui est le seul qu'on puisse admettre historiquement, a été approfondi par plusieurs savants, et plus ou moins adopté par Eccard, dom Hergott, dom Calmet et M. Schoepflin. Ce dernier a publié, en 1763-1766, en sept volumes in-4°., l'histoire généalogique et diplomatique de la maison de Zeringen-Bade. Ces volumes écrits en latin ne laissent rien à désirer pour l'exactitude et les profondes recherches. Elles ont servi aux tablettes généalogiques des maisons de Zeringen et de Bade, que feu M. l'abbé Grandidier eut l'honneur de présenter en 1776, au margrave de Bade régnant. C'est aussi d'après le même abbé qu'on a rédigé cette chronologie historique. Profitant avec reconnaissance du travail de M. Schoepflin, il y a joint ses propres découvertes, en rectifiant, de tems en tems, quelques incorrections qui se trouvent dans l'ouvrage de ce savant historiographe de Bade.

## GONTRAN, DIT LE RICHE.

GONTRAN, dit LE RICHE, comte du Sundgaw et du Brisgaw, dont on peut voir les ancêtres dans la chronologie historique des landgraves de la haute Alsace, remontant jusqu'à Adalric, duc d'Alsace, laissa un fils nommé Kanzelin, ou Lantold, comte d'Altenbourg, qui mourut le 25 mai 990. Kanzelin eut six enfants de LUTGARDE, sa femme, parmi lesquels on distingue Werinhaire I, évêque de Strasbourg; Radeboton, dont descend la maison de Habsbourg-Autriche; et Birchtilon, que nous allons faire connaître.

## BIRCHTILON, COMTE DU BRISGAW ET DE L'ORTENAU.

1008. BIRCHTILON, ou BERTHOLD, fonda au commencement du onzième siècle, le monastère de Sultzberg, en faveur duquel il fit une donation en 1008, conjointement avec Gérard, son dernier frère. Il passe aussi pour un des dotateurs de l'abbaye de Waldkirch. Il est nommé *comes pagi Brisgowe* dans une charte de l'an 1004, et *comes pagi Mortenowa*, c'est-à-dire de l'Ortenau, dans deux diplômes des empereurs Henri II et Conrad II de 1016 et 1024, pour le monastère de Schutteren. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut un fils, nommé aussi Berthold, qui suit, auteur des deux maisons de Zeringen et de

Bade. De là vient que le comte Kanzelin, ou Lantold, père de Birchtilon, est nommé *avus Bertholdi comitis de Zeringen* dans le nécrologe d'Ensidlen. Le château de Zeringen, ou Zahringen, est situé dans le Brisgaw, à une lieue de Fribourg : on en voit encore les ruines au-dessus d'un village qui porte le même nom.

## BERTHOLD I, COMTE DU BRISGAW ET DE L'ORTENAU, DUC DE CARINTHIE ET MARQUIS DE VÉRONE.

1052. BERTHOLD I, surnommé LE BARBU, petit-fils de Kanzelin et fils de Birchtilon, succéda à son père vers l'an 1030, dans les deux comtés de Brisgaw et de l'Ortenau. Il est particulièrement nommé *comes pagi Mortenowe* dans trois diplômes de Conrad II, de Henri III et de Henri IV, des années 1032, 1048 et 1057, en faveur de l'abbaye de Schwartzach. Une charte de Hunfrid de Wülflingen, chanoine de la cathédrale de Strasbourg, de 1044, prouve qu'il possédait, dans le même tems, le comté de Turgaw. Ce ne fut qu'en 1052 que Berthold commença à prendre le titre de duc, lorsque l'empereur Henri III lui donna l'expectative du duché de Suabe et d'Alsace, avec promesse de l'en investir à la mort du duc Otton de Schweinfurt. Mais l'empereur mourut en 1056, un an avant Otton. L'impératrice Agnès, tutrice de Henri IV, conféra, en 1057, le duché vacant à Rodolphe, son gendre, comte de Rhinfelden. Cette disposition excita les murmures de Berthold. Agnès, pour l'apaiser, lui donna, en 1060, le duché de Carinthie, auquel était joint le marquisat ou la Marche de Vérone, fief vacant depuis deux ans par la mort de Conrad, son dernier duc. Le marquisat de Vérone faisait autrefois partie du royaume d'Italie : mais l'empereur Otton le Grand l'en sépara et le joignit à l'Allemagne pour lui servir de barrière; et, depuis ce tems, il continua d'être gouverné avec la Carinthie par des ducs de nation allemande. Berthold conserva ce duché pendant plusieurs années et en obtint même, de l'empereur Henri IV, la survivance pour son fils; mais ce prince, le croyant trop porté pour Grégoire VII et les partisans de ce pape, lui reprit, en 1073, le duché de Carinthie, qu'il conféra à Marquard d'Eppenstein, son cousin. Berthold et son fils, malgré cette privation, ne laissèrent pas de conserver le titre de ducs. Le pape Grégoire VII écrivit, en 1075, à Berthold, ainsi qu'à Rodolphe, duc de Suabe, pour les exhorter à ne point communiquer avec les simoniaques. Les Saxons envoyèrent, dans le même tems, à l'un et à l'autre des députés pour les engager à les favoriser dans leur révolte

contre l'empereur. Mais ces deux seigneurs, qui étaient alors réconciliés avec lui, joignirent leurs armes à celles de Henri contre ces rebelles, et contribuèrent même à la victoire qu'il remporta sur eux le 8 juin de la même année. Devenus cependant bientôt après les médiateurs des Saxons, ils déterminèrent leurs chefs à faire la paix avec l'empereur. Le père et le fils assistèrent, en 1076, avec Guelphe, ou Welphe, duc de Bavière, aux deux grandes assemblées qui se tinrent à Tribur et à Ulm pour rétablir le calme et le bon ordre dans l'empire. Leur conduite devint suspecte à Henri, qui chercha même des occasions pour s'assurer de leurs personnes. La rupture éclata, l'année suivante, par le refus qu'ils lui firent de fournir les secours dont il avait besoin pour l'expédition d'Italie. Bientôt après se tint l'assemblée de Forcheim, du 15 mars 1077, où Henri fut déposé, et où le duc Rodolphe fut choisi pour empereur. Berthold, promoteur de cette élection, en fut également le plus ardent défenseur. Henri, furieux contre lui, livra au pillage ses principales possessions; il lui ôta le landgraviat, ou comté provincial du Brisgaw, qu'il accorda à Wérinhaire II, évêque de Strasbourg, pour récompenser ce prélat de sa fidélité et du zèle qu'il avait toujours marqué pour son parti. Le diplôme de la concession de ce landgraviat, faite à l'église de Strasbourg, est daté de Mayence, le 1er. juillet 1077. Le duc Berthold, réduit par là à ses domaines patrimoniaux, se renferma dans son château de Lyntberg, près de Weilheim, que sa situation rendait très-fort. Se voyant dans l'impuissance de résister à Henri, il succomba à la douleur de voir ses terres et ses sujets entièrement ruinés. Il mourut la même année 1077, ou la suivante 1078, et fut enterré dans l'abbaye d'Hirsauge. Il avait tiré des religieux de cette maison pour établir, en Suabe et dans le pays de Teck, le monastère de Weilheim, dont il fut le fondateur l'an 1073, et qui est depuis devenu un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Pierre, dans la forêt Noire. Il avait fait, quelques années avant sa mort, la guerre à Ulric, abbé de Saint-Gal, fils de ce Marquard auquel l'empereur avait donné le duché de Carinthie, après en avoir dépouillé Berthold. Cette expédition fut heureuse pour ce dernier, qui s'empara d'une partie des domaines que l'abbaye de Saint-Gal avait en Brisgaw et dans la forêt Noire. Berthold épousa, en premières noces, RICHWAIRE, dont on ne connaît pas la famille. Après la mort de celle-ci, il contracta un second mariage avec BÉATRIX, fille de Louis, comte de Mousson, de Montbéliard et de Bar, et de Sophie de Lorraine. Béatrix mourut le 25 octobre 1092, et fut enterrée dans la ville de Toul, où elle

décéda. Berthold laissa d'elle trois enfants, savoir, Berthold II, duc de Zeringen, qui suit; le bienheureux Herman, auteur de la maison de Bade, mort avant son père, dont nous allons également parler; et Gebhard, moine de l'abbaye d'Hirsauge, d'où il fut tiré, en 1084, pour être élevé sur le siége épiscopal de Constance. Ce prélat, renommé par ses vertus et ses lumières, mourut le 12 novembre 1110, après avoir été chassé deux fois de Constance par les partisans de l'empereur Henri IV, contre lequel il s'était déclaré.

## BERTHOLD II.

1078. BERTHOLD II, fils aîné de Berthold I, lui succéda dans le titre de duc, dans la dignité de landgrave du Brisgaw, ainsi que dans les domaines patrimoniaux de sa maison, situés dans la Suabe, le Brisgaw et l'Ortenau. Il ne faut pas le confondre, à l'exemple d'Otton de Frisingue et de plusieurs autres historiens, avec Berthold, fils de l'anticésar Rodolphe. Berthold de Zeringen avait épousé, l'an 1077, AGNÈS, fille de ce dernier, qui lui apporta, dit-on, en dot, le comté de Rhinfelden. L'un et l'autre Berthold furent donnés pour otages au pape Grégoire VII par Rodolphe, après son élection à l'empire. Le second avait obtenu de son père, en 1077, le duché de Suabe et d'Alsace : mais comme il était encore en bas âge, ce prince le mit sous la tutelle de Berthold de Zeringen, son gendre. Voilà ce qui a fait la méprise d'Otton de Frisingue, qui qualifie ce dernier duc de Suabe en titre. Rodolphe ayant été tué le 15 octobre 1080, l'empereur Henri IV conféra ce duché à Frédéric de Hohenstauffen. Cependant Berthold, fils de Rodolphe, soutenu des Guelfes, se maintint dans cette province jusqu'à sa mort, arrivée en 1090. Ce ne fut qu'alors que les seigneurs et les peuples de Suabe, toujours attachés au sang de Rodolphe, et animés par les conseils de Gebhard, évêque de Constance, lui donnèrent pour successeur, en 1092, Berthold de Zeringen, son beau-frère. Celui-ci disputa pendant quelque tems le duché de Suabe et d'Alsace à Frédéric, son compétiteur. Mais, obligé de faire la paix, il lui abandonna ce duché en 1098, en se réservant l'advocatie impériale de la ville et du district de Zurich. Autant Berthold avait été indisposé contre Henri IV, autant fut-il attaché à Henri V, son fils et son successeur. Il accompagna ce dernier dans son expédition d'Italie, entreprise au mois d'août 1110, d'où étant de retour, au commencement de l'an 1111, il mourut le 12 avril de la même année. Son corps fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Pierre, en la forêt Noire, qu'il avait

fondée en 1093, et où il avait transféré les religieux du monastère de Weilheim. Cette abbaye, qui existe encore aujourd'hui, devint la sépulture des ducs de Zeringen. C'est à Berthold II qu'on attribue communément la fondation du château de Zeringen. « Ce fut, dit Otton de Frisingue, un » homme d'une habileté peu commune et d'un courage » encore plus grand. Les anciens racontent de lui, de nos » jours, que lorsqu'un messager lui apportait une fâcheuse » nouvelle, s'il le voyait hésiter, comme il arrive d'ordinaire » en pareil cas, il l'encourageait lui-même, en lui disant: » Parle, ne crains point; car je sais que la vie est entremêlée » de bons et de mauvais événements. » Cet éloge, donné à un guelfe par un gibelin, ne doit point paraître suspect.

Berthold avait épousé, comme on l'a dit, AGNÈS, fille de l'anticésar Rodolphe. M. Schoepflin place la mort d'Agnès avant l'an 1109; mais il a contre lui le nécrologe de l'abbaye de Saint-Pierre, où elle fut enterrée à côté de son mari, et suivant lequel elle mourut le 19 décembre 1111. De ce mariage sortirent sept enfants, quatre fils et trois filles. Les fils furent Berthold III, et Conrad, dont nous allons parler; un autre Berthold et Rodolphe, qui moururent en bas âge après l'année 1111. Ces deux derniers furent aussi enterrés dans l'abbaye de Saint-Pierre. M. Schoepflin ne donne à Berthold II qu'une fille, nommée Agnès, laquelle fut mariée, non pas à Étienne, surnommé le Hardi, mais à Guillaume, dit l'Allemand, comte de Bourgogne, qui n'en n'eut qu'un fils, Guillaume III, dit l'Enfant, comte de Mâcon et de Bourgogne, tué, l'an 1127, à Payerne, sans laisser de postérité. Nous avons découvert deux autres filles de Berthold II, dont l'une est Pétrissée, première femme de Frédéric I, comte de Ferrette, nommée *domina Petrissa, filia ducis Bertholdi et uxor comitis Friderici de Phirrith*, dans les anciens actes de l'abbaye de Saint-Pierre. L'autre est Luitgarde, épouse de Godefroi, comte palatin, de Calb ou Calw: elle eut, de ce mariage, une fille nommée Utha, qui, mariée, en premières noces, à Berthold d'Eberstein, et, en seconde noces, à Welfon, duc de Spolète, fonda, vers l'an 1193, le monastère de la Toussaint, au diocèse de Strasbourg. La preuve que Luitgarde descendait de Berthold se tire d'un passage de la chronique contemporaine de Weingarten, où *Conradus dux de Zaringen* est nommé *avunculus Uthæ*. (Voy. *les comtes de Bourgogne*.)

## BERTHOLD III.

1111. BERTHOLD III est le premier de sa maison qui ait

pris, dans les monuments publics, le titre de duc de Zeringen. Il était, avec son père, de l'expédition que l'empereur Henri V fit, l'an 1110, en Italie. Il ménagea, souscrivit et garantit, le 9 février 1111, le traité de Sutri, par lequel l'empereur reprenait les régales, en renonçant aux investitures. Il fut également, le 8 septembre 1122, un des médiateurs de l'accommodement que Henri fit à Worms avec les députés du pape Calixte II, pour le même objet. Quatre ans auparavant, en 1118, Berthold avait jeté les premiers fondements de la ville de Fribourg, en Brisgaw, sur un terrain qui lui appartenait en propre. Il la déclara ville libre, comme l'indique son nom allemand, et lui donna, en 1120, un corps de lois municipales analogues à sa dénomination. Berthold alla, en 1123, au secours de Hugues, comte de Dagsbourg, contre ses sujets révoltés; mais, étant arrivé en Alsace, il fut tué à Molsheim le 19 février de la même année. Plusieurs historiens rendent Cunon, évêque de Strasbourg, complice de ce meurtre, et ajoutent que ce fut l'une des principales causes de la déposition de ce prélat, arrivée dans le même tems. Le corps de Berthold fut porté à Molsheim à l'abbaye de Saint-Pierre, dont il avait été un des principaux bienfaiteurs. Il y fut enterré dans la salle capitulaire, où l'on voit encore la place de son ancienne sépulture. Il ne laissa point d'enfants de sa femme SOPHIE, fille de Henri le Noir, duc de Bavière, qui se remaria à Luitpold, marquis de Stirie.

## CONRAD.

1123. CONRAD, frère de Berthold III, lui succéda dans le duché de Zeringen, et en porta le titre dans les divers actes qui nous restent de lui. Nous avons même trouvé dans un diplôme de l'empereur Conrad III, pour l'abbaye de Seltz, de l'an 1139, le nom de *Cunradus dux Carinthiæ;* qualification qui tire peut-être son origine du duché de Carinthie, possédé par Berthold I, son grand-père, si ce n'est pas dans cette pièce une faute de copiste au lieu de *Ceringiæ.* Quoi qu'il en soit, l'abbaye de Saint-Blaise le choisit, en 1125, pour son avoué, charge que les ducs de Zeringen conservèrent jusqu'à leur extinction. L'an 1127, mourut Guillaume III, comte de Bourgogne, sans laisser ni fils ni frère. Renaud III, comte de Mâcon, son cousin, qui lui succéda, ayant refusé de rendre hommage pour ce comte à l'empereur Lothaire II, celui-ci le mit au ban de l'empire dans la diète de Spire, et conféra la partie du comté de Bourgogne, possédée par Guillaume, au duc Conrad, oncle maternel du défunt. Il y ajouta le rectorat, ou

la lieutenance générale du royaume de Bourgogne, dont le district s'étendait depuis les Vosges jusqu'à la Méditerranée. Renaud défendit ses droits par les armes : fait prisonnier, il fut conduit à Strasbourg. La diète qui s'y tint lui rendit sa liberté et lui permit de retourner dans son propre comté. Conrad n'en resta pas moins en possession du rectorat, ou gouvernement de Bourgogne, qui fut même regardé, dans la suite, comme un bien héréditaire des ducs de Zeringen; de là vient qu'ils se qualifièrent, ainsi que Conrad, tantôt ducs, tantôt recteurs de la Bourgogne. L'empereur Lothaire étant mort en 1137, Conrad de Hohenstauffen, duc de Franconie, fut élu à sa place, en 1138, par la faction des Gibelins. Le duc de Zeringen, l'un des chefs de celle des Guelfes, s'opposa à cette élection, et, porté pour Henri, duc de Saxe, gendre du défunt empereur, il refusa de reconnaître le nouveau roi des Romains. Frédéric, duc de Suabe et d'Alsace, frère de ce dernier, assembla une armée pour l'y contraindre. Aidé du secours de Gebhard, évêque de Strasbourg, Frédéric marcha contre le duc de Zeringen et lui enleva toute la préfecture de Zurich avec une partie de la Bourgogne-Transjurane. De là il passa dans le Brisgaw, où il se rendit maître du château de Zeringen. Ces victoires rapides obligèrent le duc à se soumettre à la domination de l'empereur Conrad, qui lui rendit, la même année 1138, toutes les terres qu'on lui avait enlevées. Il fit même plus en sa faveur : Renaud, comte de Bourgogne, lui refusant l'hommage, comme il l'avait fait à Lothaire, le roi Conrad confisqua également ce comté, et l'adjugea une seconde fois au duc de Zeringen. La guerre se renouvela alors entre ces deux rivaux, et ne finit qu'à la mort de Renaud, arrivée en 1148. Le duc Conrad, qui n'avait pu le déposséder, le suivit au tombeau, le 8 janvier 1152. Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Pierre, auprès de son père et de son frère. On lui attribue la fondation des villes ou bourgs de Morges, de Moudon et d'Yverdun. Ce fut lui qui fit bâtir la belle église de Fribourg, où Rodolphe, ou Raoul, évêque de Liége, son fils, fit transporter le chef de saint Lambert. Conrad avait épousé CLÉMENCE, fille de Godefroi, comte de Namur, et d'Ermenson de Luxembourg, morte le 28 décembre 1159, et également enterrée dans l'abbaye de Saint-Pierre. Elle fut mère de sept enfants, qui sont, 1°. Berthold IV, qui suit; 2°. Rodolphe, ou Raoul, qui fut élu, en 1160, archevêque de Mayence, mais qui ne put se maintenir dans ce siége (il obtint ensuite, en 1168, l'évêché de Liége, par la faveur de son oncle Henri, comte de Namur : ce prélat mourut le 5 août 1189, au retour de la Terre-Sainte, et fut enterré avec ses ancêtres dans l'abbaye de Saint-

Pierre) ; 3°. Adelbert, ou Albert, qui vivait encore en 1215, et forma la branche des ducs de Teck ; 4°. et 5°. Conrad et Hugues, morts sans postérité, le premier après l'an 1152, et le second après l'an 1180 (Conrad fut aussi enterré dans l'abbaye de Saint-Pierre) ; (Hugues est nommé duc d'Ulmbourg dans les titres du monastère de la Toussaint, dont il fut un des premiers bienfaiteurs) ; 6°. Clémence, qui épousa à Francfort, en 1147, Henri, dit le Lion, duc de Saxe et de Bavière, auquel elle apporta, en dot, le château de Badenwiler, en Brisgaw ; (Henri la répudia à Constance, en 1162, sous prétexte de parenté, quoiqu'il en eût une fille nommée Gertrude) ; 7°. Germaine, nommée aussi Anne, mariée à Humbert III, comte de Savoie, morte en 1162. La plupart des généalogistes disent que Germaine était fille de Berthold IV ; mais l'ordre des tems s'y oppose.

## BERTHOLD IV.

1152. **Berthold IV**, fils et successeur de Conrad, signa, dès l'an 1139, avec son père, le diplôme de l'empereur Conrad III, pour l'abbaye de Seltz. Il y est qualifié comte, non pas tant en vertu de la coutume, qui donnait ce titre à l'hériter présomptif d'un duc, que parce qu'il avait été établi par Conrad, son père, comte provincial, ou landgrave de Brisgaw, et avoué de l'abbaye de Saint-Pierre. Cette advocatie, ainsi que celles de Zurich et de Saint-Blaise, était héréditaire dans la maison de Zeringen. Berthold, après la mort de son père, porte, dans les actes publics, les titres, tantôt de duc de Zeringen, tantôt de duc, ou recteur de Bourgogne. Il assista, sous ces différents titres, aux diètes que l'empereur Frédéric tint en 1153, tant à Colmar, qu'à Worms. L'année suivante, il accompagna ce prince dans son expédition d'Italie, et se distingua surtout au siége de Tortone, qui fut poussé jusqu'au mois d'avril 1155. Il vint ensuite à Strasbourg, où *Bertolfus dux Burgundiæ* souscrivit, le 26 janvier 1156, le diplôme de Frédéric, en faveur des églises de cette ville. Berthold, en sa qualité de recteur de Bourgogne, céda, en 1155, à Guigues V, dauphin de Vienne, tous les droits qui lui appartenaient dans cette ville. L'acte de cette cession, dans lequel il prend la qualité de duc de Bourgogne, fut passé à Rivarole, en présence de l'empereur Frédéric et d'un grand nombre de seigneurs allemands. La guerre que son père avait eue avec Renaud, comte de Bourgogne, au sujet de ce comté, n'avait point fini à la mort de l'un ni de l'autre. Berthold la continua contre Béatrix, fille et héritière de Renaud. Mais l'empereur Frédéric, qui l'épousa à Wurtzbourg, en 1156,

mit le duc de Zeringen dans la nécessité de s'accommoder avec lui. Par le traité qu'ils passèrent ensemble dans la même année, l'empereur resta non-seulement maître du comté de Bourgogne, qu'on appela depuis Franche-Comté, mais aussi de l'ancien royaume d'Arles, qu'il réunit à l'empire. La portion de Berthold fut réduite à cette partie de l'ancienne Bourgogne, qu'on appela depuis la petite Bourgogne, ou la Bourgogne helvétique, ainsi qu'à la supériorité territoriale des trois villes de Genève, Lausanne et Sion, que Frédéric voulut bien lui abandonner. Berthold n'en jouit pas même tranquillement. Les évêques de ces trois villes, prétendant ne relever que de l'empire, refusèrent de recevoir l'investiture de la main d'un seigneur particulier. L'évêque de Genève fut celui qui parla le plus haut, et qui en eut le plus de sujet, puisque Berthold avait transporté ses droits sur Genève, à Amédée, comte de cette ville, qui disputait, depuis plusieurs années, la juridiction temporelle à ce prélat. La diète impériale, tenue, en 1162, à Saint-Jean-de-Laune, fit droit sur les plaintes de ce dernier, et l'empereur déclara que l'évêque de Genève tenait immédiatement de lui la seigneurie de la ville et des faubourgs de ce nom : ce qui anéantit l'autorité territoriale que Berthold y prétendait. Les évêques de Lausanne et de Sion firent aussi leurs efforts pour s'affranchir de la dépendance des ducs de Zeringen, et ne cessèrent leurs efforts pour s'y soustraire, qu'à l'extinction de cette maison. Alors, ne trouvant plus de contradictions, ils ne reconnurent d'autre supérieur, que le chef de l'empire. Berthold avait accompagné, l'an 1158, l'empereur dans son expédition d'Italie, où il réussit à procurer la paix aux Milanais. Mais cette paix fut de courte durée. L'année suivante, un nouveau soulèvement des Milanais, obligea Frédéric à repasser en Italie. Berthold revint d'Allemagne, où il était retourné, et se trouva au siége de Crême, qui fut prise et livrée aux flammes le 28 janvier 1160. Les Milanais, qui avaient vaincu ceux de Pavie dans une bataille, s'en retournaient triomphants : Berthold, avec l'empereur, dont il portait l'étendard, les surprit dans une embuscade, et en fit un grand carnage. Ce service n'éteignit point la jalousie que Frédéric avait conçue contre la maison de Zeringen. Rodolphe, ou Raoul, frère de Berthold, ayant été élu archevêque de Mayence, à la place d'Arnoul de Selehoven, qui avait été tué en 1160, Frédéric lui refusa l'investiture, sous le prétexte qu'il avait été placé sur ce siége par les auteurs du meurtre d'Arnoul, et y fit nommer Conrad, frère d'Otton, comte de Wittelsbach. Berthold, pour maintenir l'élection de son frère, implora le secours de Louis le Jeune, roi de France, alors brouillé avec l'empereur, au

sujet de l'antipape Victor, que ce dernier avait opposé au pape Alexandre III. Mais la nomination de Conrad prévalut, et Rodolphe, qui devint ensuite évêque de Liége, fut forcé de renoncer à ses prétentions. (Voy. *les archev. de Mayence.*) Berthold, malgré cet affront, ne laissa pas de continuer ses services à l'empereur. Il l'accompagna, l'an 1163, en Alsace, et signa, le 8 juillet, le diplôme de ce prince, en faveur de l'abbaye de Maurmoutier. On le voit aussi, avec lui, en Italie, dans le cours des années 1167 et 1168, et il lui servit même d'escorte avec ses troupes, en 1177, après l'expédition qui avait retenu Frédéric en Italie, pendant l'espace de trois ans. Cependant l'attachement de Berthold pour l'empereur, ne le brouilla jamais avec le pape Alexandre; du moins ne trouve-t-on pas son nom dans le nombre des seigneurs excommuniés avec Frédéric. Berthold, afin d'affermir son rectorat dans cette partie du royaume de Bourgogne, qui lui était restée, fit construire, peu de tems avant l'année 1178, sur la rivière de Sane et dans un district nommé l'Uchtland, la ville de Fribourg qui fut bientôt peuplée au moyen des immunités et des prérogatives qu'il lui accorda. Cette ville, qui portait le même nom que celle que Berthold II avait bâtie en Brisgaw, est aujourd'hui située en Suisse et le chef-lieu d'un des treize cantons. Elle existait dès l'an 1178, qu'elle est rappelée dans une charte de l'abbaye de Payerne, où il est dit que *dominus Bertolfus dux villam quæ vocatur Friburg, ædificavit.* On attribue aussi à Berthold IV la fondation de la ville de Villingen, dans la forêt Noire, qui n'était, avant lui, qu'un village. Il contribua beaucoup, l'an 1161, à l'établissement de l'abbaye bénédictine de Tennebach, formée dès l'an 1158. Il mourut le 13 septembre 1186, et fut inhumé à Saint-Pierre, dans le tombeau de ses ancêtres. Il avait eu de son mariage avec HEILWIGE, dont la famille nous est inconnue, un fils, nommé Berthold V, qui suit, et deux filles, Agnès et Anne. La première épousa Egenon IV, comte d'Urach, dont descendent les comtes de Fribourg et de Furstemberg. Anne fut mariée à Ulric, comte de Kibourg. Hedwige, leur fille, épousa Albert IV, dit *le Sage*, landgrave de la haute Alsace, et fut mère de l'empereur Rodolphe. Berthold IV, après la mort d'Heilwige, épousa en secondes noces, vers l'an 1181, IDE, fille de Mathieu d'Alsace, comte de Boulogne, déjà veuve de deux époux, dont il ne laissa point d'enfants.

## BERTHOLD V.

1186. BERTHOLD V, surnommé LE RICHE, fils de Berthold IV, et son successeur, est rappelé, dès l'an 1178, dans

la charte de son père, concernant la construction de la ville de Fribourg. Au commencement de sa régence, il trouva de grandes oppositions à l'exercice de son rectorat de Bourgogne, dans la plupart des seigneurs et des nobles du pays. Divisés entre eux, ils ne voulaient point reconnaître de supérieur pour terminer leurs querelles. Berthold fut souvent obligé de prendre les armes pour les soumettre et d'établir plusieurs forteresses pour arrêter leurs incursions. Il rebâtit les villes de Moudon et d'Yverdun; il fortifia celle de Berthou, ou Burdorff, sur la porte de laquelle on lisait autrefois cette inscription : *Bertholdus dux Zaringiæ, qui vicit Burgundiones, fecit hanc portam.* Pour établir une correspondance entre cette ville et Fribourg, qui n'en est éloigné que de six lieues, il fit bâtir, en 1191, sur la colline d'une péninsule formée par l'Aar, la ville de Berne, qui est aujourd'hui le chef-lieu du second canton de la Suisse. On croit que son nom lui vient d'un ours que le fondateur prit en chassant dans la forêt voisine; et on ajoute que c'est en mémoire de cet événement, vrai ou faux, que Berne porte dans ses armoiries un ours, et qu'on entretient toujours un de ces animaux dans ses fossés. Le duc de Zeringen avait, près de cette ville, le château de Nideck, où résidait son landvogt, c'est-à-dire celui qui administrait en son nom la justice dans la petite Bourgogne. Les anciens ont marqué l'auteur de la fondation de la ville de Berne, dans ce vers acrostiche : *Et dux Bertholdus Bernum struxisse notatur.* Berthold, qui chercha à faire valoir les anciens droits de sa maison sur le duché de Suabe, encourut la disgrâce de l'empereur Henri VI, qui chargea Conrad, son frère, duc de Suabe et d'Alsace, de lui faire la guerre. Mais Conrad mourut, en 1196, à Dourlach, au commencement de cette expédition, et fut remplacé, dans ce duché, par Philippe, son frère. L'année suivante termina les jours de Henri lui-même. Le trône de la Germanie étant devenu alors vacant, Philippe, duc de Suabe et d'Alsace, se saisit des ornements impériaux, et déclara, dans l'assemblée de Haguenau, tenue aux fêtes de Noël 1197, le désir qu'il avait de succéder à son frère. Son élection précipitée, faite le 6 mars 1198, choqua plusieurs princes de l'empire, assemblés à Andernach, puis à Cologne. Les archevêques de Cologne et de Trèves, Henri, comte palatin du Rhin, et plusieurs autres évêques et seigneurs, déférèrent la couronne au duc de Zeringen. Berthold l'accepta; mais réfléchissant bientôt après qu'il n'était pas assez puissant pour maintenir son élection contre Philippe, il y renonça en sa faveur, et transigea avec lui pour une somme de douze mille marcs d'argent (641,500 livres tournois de notre monnaie) (1787). Si

l'on veut s'en rapporter à la chronique de Conrad, abbé d'Usperg, ce ne fut point le mérite personnel du duc de Zeringen, mais sa grande opulence, qui fit jeter les yeux sur lui pour l'élever à l'empire : il le représente comme un seigneur livré à toutes sortes de vices, et dominé par une avarice extrême. Mais il faut observer que le récit d'un gibelin contre un guelfe, est ici d'autant plus suspect, que les autres historiens font le plus grand éloge de la valeur et de la justice de Berthold. Il signa avant tous les autres ducs, et immédiatement après le roi de Bohême, les lettres que les princes de l'empire écrivirent alors à Innocent III, pour lui annoncer l'élection de Philippe. Ce pape, qui était alors porté pour Otton, fit des reproches à Berthold d'avoir embrassé le parti de Philippe. Le duc de Zeringen, quoiqu'intérieurement porté pour Otton, persévéra néanmoins dans la fidélité pour son compétiteur, soit qu'il craignît sa puissance, soit qu'il ne voulût point manquer de parole. Mais après la mort de Philippe, arrivée en 1208, il suivit son penchant pour Otton, et il lui demeura aussi constamment attaché qu'au premier. Otton ayant depuis encouru la disgrâce de Rome, cet attachement devint un crime aux yeux de cette cour, qui protégeait alors Frédéric. Cependant, ni les foudres qu'elle lança contre Otton, ni les effets terribles qu'ils produisirent, ne purent ébranler la fidélité que Berthold avait vouée à ce prince. Après l'avoir vu détrôner, il mourut, selon les uns, le 14 février, et, selon les autres, le 1er. mai 1218, à Fribourg, en Brisgaw. Il fut enterré dans la grande église de cette ville, où l'on voit sa statue et son épitaphe conçue en ces termes : *Bertholdus V, ultimus Zaringiæ dux, XIV Februarii, an. M. CC. XVIII, cujus ossa sub hac statua in crypta lapidea requiescunt.* Son corps y fut découvert encore entier lorsqu'on ouvrit son tombeau au commencement du seizième siècle. On voit encore aujourd'hui, dans l'arsenal de Berne, sa cuirasse et ses armes. Les historiens ne sont pas d'accord sur le nom et la naissance des femmes de Berthold V, dernier duc de Zeringen. La première, qu'on nomme MATHILDE, et qu'on croit avoir été une comtesse de Vohbourg, en Bavière, mourut à Soleure, en 1210 : il en eut, dans les deux dernières années de son mariage, deux fils, nommés Berthold et Frédéric, morts en bas âge, et enterrés dans l'église de Saint-Ours de Soleure : quelques modernes écrivent qu'ils avaient été empoisonnés, en 1217, par leur belle-mère, et qu'on découvrit leur tombeau en 1544. Berthold se remaria vers l'an 1212, avec CLÉMENCE de Bourgogne, fille d'Etienne, comte d'Auxonne, et de Béatrix de Châlon. Berthold assigna pour douaire à Clémence, le château

de Berthou et quelques autres biens situés dans la petite Bourgogne. Mais Egenon d'Urach, son beau-frère, s'en empara au décès de Berthold, et emmena même Clémence en captivité. Henri, roi des Romains, prononça, en 1224, une sentence qui accordait à la veuve de Berthold, tous les biens que ce duc lui avait donnés. Mais Egenon ne s'embarrassa guère de ce jugement. Ce ne fut qu'en 1235, que l'empereur Frédéric II, à la sollicitation du comte Etienne, père de Clémence, ordonna que son douaire lui serait rendu avec la liberté. On ignore ce qu'elle devint depuis.

Les terres de la maison de Zeringen passèrent, après la mort du duc Berthold V, à divers cohéritiers. Le landgraviat du Brisgaw échut à Herman V, margrave de Bade. Les ducs de Teck vendirent leurs droits à l'empereur Frédéric II. Celui-ci s'empara de la ville de Fribourg en Brisgaw, de celles de Berne, Fribourg et Soleure, situées dans la Bourgogne helvétique, de Zurich et de l'advocatie qui lui était attachée, ainsi que de la seigneurie de Rhinfelden, dont il prit possession au nom de l'empire. Les prétentions de Frédéric furent contestées par les maris des deux sœurs de Berthold, auxquelles devaient écheoir les biens allodiaux de la maison de Zeringen. Egenon, comte d'Urach, mari d'Agnès, transigea avec l'empereur, qui lui restitua Fribourg en Brisgaw, et la plupart des terres que ces ducs avaient en Suabe et dans la forêt Noire. Anne, seconde sœur de Berthold, qui avait épousé Ulric comte de Kibourg, obtint les terres allodiales de la Suisse, et surtout le comté de Burgdorff, dont la maison de Kibourg resta en possession jusqu'à son extinction. Le reste des biens de la maison de Zeringen, situés dans la petite Bourgogne, ou la Bourgogne helvétique, fut partagé, de manière que le comte de Savoie eut la plus grande partie du pays de Vaud; l'évêque de Lausanne l'autre partie, avec l'Uchtland, le comte de Neufchâtel et le seigneur de Granson, les autres terres situées dans leur voisinage. Bientôt après, Berne, Zurich et Fribourg, en Suisse, obtinrent des priviléges particuliers, qui les rendirent villes impériales et indépendantes de tout seigneur particulier. Nous ne devons pas oublier que les armoiries des derniers ducs de Zeringen représentaient un lion d'or dans un champ de gueules.

## MARGRAVES, PUIS GRANDS-DUCS DE BADE.

### HERMAN I.

1052. HERMAN I, second fils de Berthold I, ancien duc de

Carinthie, et frère de Berthold II, duc de Zeringen, est regardé comme le premier marquis de Bade, non pas pour avoir joui des terres qui formèrent ce marquisat, mais parce qu'il doit en être regardé comme la tige. Etant mort avant son père, on ignore les biens dont il fut mis en possession. La première mention qu'on en trouve dans les chartes, est une fondation faite en 1052, *Coram Bertholdo duce et Hermanno marchione.* Berthold de Constance le nomme *Hermannus Marchio, filius Bertholdi ducis.* L'anonyme de Molck, auteur qui écrivait au commencement du douzieme siècle, lui donne la qualité de saint et de marquis, en nommant le duc Berthold pour son père et Gebhard, évêque de Constance, pour son frère. Le titre de marquis, ou comte de la Marche, qu'il portait, provient de ce que son père avait été duc de Carinthie et de ce que les anciens ducs de ce nom avaient coutume de donner à leurs enfants le titre de marquis de Vérone, uni à leur duché. Dégoûté du monde par les troubles qui commençaient à s'élever entre l'empire et le sacerdoce, Herman quitta, en 1073, sa patrie, son père, sa femme et son fils, et se retira dans la célèbre abbaye de Cluni, où il demeura inconnu sous l'habit d'un pèlerin, jusqu'à sa mort, arrivée le 25 avril de l'année suivante 1074. Quelques-uns prétendent qu'il y porta l'humilité jusqu'à se charger du soin des bestiaux qu'on nourrissait à Cluni. Ulric, religieux de cette abbaye, qui se trouvait alors dans la même maison, écrivit la vie d'Herman; mais elle n'existe plus. Ce marquis mourut en odeur de sainteté; son nom est même inséré dans le martyrologe gallican et le ménologe bénédictin; mais on ne lui rend aucune part de culte public. Il ne laissa qu'un fils, savoir, Herman II, qui suit, de JUDITH, ou UTHE, sa femme, qui était fille d'Adelbert, comte de Calb, et petite-nièce du pape saint Léon IX. Elle contribua, avec ses trois frères, au rétablissement des édifices de l'abbaye d'Hirsauge, commencés en 1059, par Adelbert, son père. Après la mort d'Herman, elle se retira à Salerne, dans le royaume de Naples, où elle mourut, sous l'obédience du pape Urbain II, le 27 septembre 1091.

Adelbert, comte de Calb, ou Calw, père de Judith, était possesseur du comté de l'Uffgaw, pays qui forme aujourd'hui le territoire de Bade proprement dit. Le diplôme par lequel l'empereur Henri III confirma, en 1046, à l'église de Spire, quelques biens situés à Bade, porte que ce dernier endroit faisait partie *Comitatûs Adelberti comitis in pago Uffgow.* Il paraît donc vraisemblable que c'est par cette Judith que la terre de Bade parvint à Herman II, son fils, dont nous allons parler, d'autant plus que ce même Herman II est nommé dans un

autre diplôme de Henri IV, de 1102, pour la même église de Spire, *Hermannus comes pagi Uffgowi.* La ville de Bade, aujourd'hui capitale du haut margraviat, et qui fut long-tems la résidence des margraves, auxquels elle donna le nom, est connue de toute ancienneté par ses eaux chaudes et par ses bains, dont elle porte le nom allemand. Elle est appelée *Thermæ inferiores*, pour la distinguer d'une autre ville du même nom, située en Suisse, *Thermæ superiores*, laquelle avait aussi autrefois ses comtes particuliers. La célébrité des eaux thermales de Bade, qui n'est pas déchue, remonte jusqu'aux tems les plus reculés et jusqu'au-delà du deuxième siècle, où les monuments romains nous la font connaître sous le titre de *Civitas*, ou *Respublica aquensis.* Détruite ensuite par les Allemands, elle se releva de ses ruines sous les rois français de la première race. Dagobert II accorda, en 675, les bains de Bade, *Balneas illas quas Antoninus et Adrianus quondam imperatores suo opere ædificaverunt*, à l'abbaye alsatienne de Weissembourg : donation confirmée, en 873, par Louis le germanique. On ignore comment Bade passa de cette abbaye aux comtes de l'Uffgaw ; mais on sait que, dès l'an 1130, cet endroit formait le domaine d'Herman II, qui en prit le nom, et qui le transmit à ses descendants. Ce ne fut que vers le milieu du quatorzième siècle que Bade fut changé en ville. On connaît aussi deux châteaux, qui portent le même nom. Le nouveau domine la ville. On ne voit plus que les ruines de l'ancien, qui en est éloigné d'une lieue, et dont on attribue la fondation à cet Herman que nous allons faire connaître.

## HERMAN II.

1073. HERMAN II, fils unique d'Herman I, qualifié comme lui marquis, nommé neveu de Berthold II, duc de Zeringen, dans les actes de la fondation de l'abbaye de Saint Pierre, succéda, en 1078, à Berthold I, son grand-père, dans une partie des terres de l'Ortenau et du Brisgaw, et notamment dans celles de Hacberg. Ce fut aussi probablement par Adelbert, son grand-père maternel, qu'il hérita d'une partie du pays de Bade. Son nom se trouve avec le simple surnom de marquis dans plusieurs diplômes des empereurs Henri IV et Henri V ; et il assista sous le même titre dans plusieurs assemblées des princes de l'empire. Mais ce ne fut qu'à la diète tenue à Bâle, au mois de février 1130, qu'il commenca à porter, pour la première fois, le nom de margrave de Bade : *Hermannus marchio de Baden.* Il signa, avec les autres princes, les deux diplômes que l'empereur Lothaire II accorda, le 6 et le 8 du même

mois, l'un à la prévôté de Zurich, et l'autre à l'abbaye de Saint-Blaise. Herman mourut la même année 1130, dans un âge très-avancé. Il fut enterré dans l'église de Backnang, à côté de JUDITH, sa femme, morte le 7 octobre 1121, et dont la famille est inconnue, quoique quelques-uns prétendent qu'elle était fille de Berthold, comte de Hohenbourg. Ces deux époux avaient fondé, en 1116, le monastère de Backnang, pour des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Ils eurent un fils nommé Herman III, qui suit, et deux filles connues, dont M. Schœpflin n'a pas fait mention. La première, appelée Judith, comme sa mère et sa grand'mère, mourut en odeur de sainteté, en 1162, et fut aussi enterrée à Backnang. La seconde, dont on ignore le vrai nom, fut mariée à Ulric I, duc de Carinthie. On donne encore à Herman II une troisième fille, mais moins certaine, qui fut Cunégonde, épouse de Burcard, comte de Sultz.

## HERMAN III.

1130. HERMAN III, fils et successeur d'Herman II, dans le margraviat de Bade, décoré par quelques modernes du titre de GRAND, est aussi nommé *Hermannus marchio de Castro Hachberg*, dans le titre de fondation de l'abbaye de Tennenbach, de l'an 1158. Son nom se trouve fréquemment dans les diplômes de l'empereur Conrad III, et particulièrement dans ceux de 1139 et 1144, pour l'abbaye de Seltz, où il est appelé *Hermannus marchio advocatus hujus loci*. Celui du même empereur pour l'abbaye de Pfeffers, de 1139, le nomme *Marchio de Batha*.

Herman III est le premier marquis de Bade qui se soit distingué dans la profession des armes. On le voit, en 1140, avec l'empereur Conrad III au siège de Winsperg, où il signa, le 15 novembre, une charte avec Werinher, comte de Bade en Suisse. Il prit la croix en 1146, à la prédication de saint Bernard, et partit, l'année suivante, avec l'empereur, pour la Terre-Sainte. L'an 1158, il fut un des conseillers de l'empereur Frédéric I dans le jugement qu'il rendit à Augsbourg, le 15 juin, entre Otton, évêque de Frisingue, et Henri le Lion, duc de Bavière. Dans le diplôme qui renferme ce jugement, on donne à Herman le titre de marquis de Vérone. M. Schœpflin pense qu'il avait mérité la préfecture de cette marche, par les secours qu'il avait donnés, en 1154, à l'empereur, dans son expédition d'Italie. Il le suivit dans la seconde, qui fut entreprise au mois de juillet 1158. Mais la confédération que firent entre elles les villes voisines de Vérone, confédération connue sous

le nom de *Société de Vérone*, et dans laquelle entrèrent bientôt toutes les villes de Lombardie, suspendit l'exercice de ce marquisat. L'an 1160, Herman termina ses jours, et fut enterré à Saint Pancrace de Backnau, dont il fut un des bienfaiteurs, dans le tombeau de ses ancêtres. De BERTHE, son épouse, il laissa un fils, qui suit.

## HERMAN IV.

1160. HERMAN IV, fils et successeur d'Herman III, prit le parti de Welphe, neveu, par Welphe, son père, de Henri le Superbe, duc de Bavière, dans la guerre qui s'éleva, l'an 1164, entre lui et Hugues, comte palatin de Tubinge, appuyé par Frédéric, duc de Suabe, et d'autres princes. Elle fut sanglante; mais l'empereur vint à bout d'accommoder les parties, l'année suivante. L'an 1183, Herman fut un des souscripteurs du traité de paix que l'empereur fit à Constance, avec les villes de Lombardie. L'an 1187, il assista, le 26 juillet, à la consécration que le pape Alexandre III (1) fit du grand autel de l'église de Vérone. Un ancien monument, rapporté par Onuphre dans ses antiquités de Vérone, en le nommant parmi les témoins de cette cérémonie, le qualifie *marquis de toute la marche de Vérone*; ce qui fait voir que la paix de Constance ne lui avait pas ôté ce titre. L'an 1190, il accompagna l'empereur à son expédition de la Terre-Sainte. Arrivée en Asie, l'armée impériale, comme elle dirigeait sa route vers Cogni, vit fondre sur elle, de toutes parts, les Musulmans. Frédéric l'ayant mise en ordre de bataille, donna le commandement de l'arrière-garde au duc de Méranie et au marquis de Bade. Ce dernier, peu de tems après, mourut, ainsi que l'empereur, en Cilicie, et l'un et l'autre furent inhumés dans la cathédrale d'Antioche. Herman faisait sa résidence, tantôt au château d'Hocberg, tantôt à celui de Bade. Il avait épousé BERTHE, que les modernes font sortir de la maison des comtes de Tubinge. De ce mariage naquirent au moins trois fils et une fille. Les deux premiers sont Herman et Henri, qui partagèrent en deux branches la maison de Bade. L'aîné établit sa demeure à Bade, et continua la ligne des marquis de Bade. Le second se fixa au château d'Hacberg ou Hocberg, et fit la ligne d'Hocberg. Frédéric, le troisième fils d'Herman IV, prenait aussi le titre de marquis de Bade. Etant parti, en 1216, pour la Terre-Sainte, il donna, du consentement de son aîné,

---

(1) Lisez Urbain III. Alexandre III était mort en 1181. (*Note de l'Editeur.*)

à l'ordre Teutonique, tout ce qui lui appartenait dans la ville d'Ulm. Il ne revint point de ce voyage, et mourut en Palestine. Gertrude, fille d'Herman IV, devint femme d'Albert, dernier comte de Dagsbourg, dont elle eut une fille, nommée comme elle, qui, ayant été mariée trois fois, sans avoir jamais eu d'enfants, laissa le comté de Dagsboug à Emicon, comte de Leiningen, ou Linange, son dernier mari, qui le donna en fief à Berthold de Teck, évêque de Strasbourg.

## HERMAN V, DIT LE PIEUX ET LE BELLIQUEUX.

1190. HERMAN V, fils aîné d'Herman IV, lui succéda dans la portion de ses biens, dont le château de Bade était proprement le chef-lieu. Il prit aussi le titre de marquis de Vérone, qui n'avait plus aucune réalité. On n'a rien de bien mémorable sur sa personne, jusqu'à l'an 1226 (1). Cette année, il transmit, de concert avec Henri, son frère, à l'évêque de Strasbourg, tout le droit qu'ils avaient au comté de Dagsbourg, comme héritiers de Gertrude, leur nièce, fille unique d'Albert, dernier comte de Dagsbourg. Mais le duc de Brabant, Henri I, qui prétendait aussi à la succession d'Albert, intenta procès aux deux frères pardevant l'empereur Frédéric II, qui renvoya l'affaire à Sigebert, landgrave de la basse Alsace, dans le district duquel le comté de Dagsbourg était compris. Le jugement rendu par Sigebert et Henri, son fils, à Holzhen, fut favorable aux deux marquis. Depuis ce tems, le comté de Dagsbourg est resté dans le domaine direct de l'évêque de Strasbourg. L'an 1227, Herman et Otton *l'Illustre*, depuis comte palatin du Rhin et duc de Bavière, tous deux gendres de Henri de Brunswick, vendirent à l'empereur la ville et le territoire de Brunswick, comme un alleu de cette maison, dévolu aux filles de Henri, mort sans postérité mâle. Le prix du marché fut, pour Herman, la ville d'Ettlingen, que l'empereur lui donna en fief, avec la propriété de celle de Dourlach. L'empereur, de plus, lui céda, par engagement, les villes de Lauffen, de Sunnesheim, et d'Eppingen, pour la somme de deux mille trois cents marcs d'argent. Mais Otton de Lunebourg, dit *l'Enfant*, neveu du palatin Henri par Guillaume, son père, dit *Longue-épée*, apprenant ce qui se passait, s'empara de Brunswick, pour empêcher que le patrimoine d'une maison guelphe ne passât à un gibelin,

---

(1) Cependant il fit le voyage de la Terre-Sainte en 1215, et commanda un corps d'armée dans cette expédition. (Barre, t. V, p. 629.) (*Note de l'Éditeur.*)

tel qu'était l'empereur Frédéric II. Henri, roi des Romains, fils de ce dernier, étant donc venu pour prendre possession de Brunswick, trouva la place envahie par Otton; ce qui l'obligea de s'en retourner sans avoir rien fait. Le marquis Herman ne laissa pas, malgré cela, de retenir ce qu'il avait reçu pour sa moitié de Brunswick, ainsi que les villes qui lui avaient été données par engagement.

L'an 1234, pendant le long séjour que l'empereur fait en Italie, Henri, son fils, ayant soulevé contre lui toutes les villes du Rhin, le marquis Herman persévère seul avec la ville de Worms dans la fidélité qu'il devait à ce prince. Il va le trouver en Sicile, lui découvre les desseins pernicieux de son fils, et revient par son ordre en Allemagne pour s'y opposer. Guerre entre Herman et le roi des Romains. Elle est avantageuse au dernier (1) jusqu'à l'arrivée de son père, qui, vainqueur par sa seule présence, rend au marquis de Bade, les conquêtes que son fils avait faites sur lui. Herman finit ses jours le 16 janvier 1243, et fut inhumé à l'abbaye cistercienne de Liecthenthal, près de Bade, fondée par sa femme ERMENGARDE, fille de Henri, comte palatin du Rhin. Il eut d'elle Herman, qui suit; Rodolfe, dont descendent les marquis de nos jours; et Elisabeth, mariée à Louis II, seigneur de Lichtenberg.

*Nota*. L'ancienne édition donne encore pour fille à Herman V, Ermengarde, femme d'Eberhard I, comte de Wurtemberg; mais cette Ermengarde est fille de Rodolfe I, fils d'Herman. (*Voy. son article.*)

## HERMAN VI.

1243. HERMAN VI, successeur d'Herman V, son père augmenta considérablement l'opulence et l'éclat de sa maison, par le mariage qu'Otton *l'Illustre*, duc de Bavière, son oncle materel, lui fit contracter, l'an 1248, avec GERTRUDE, fille de Henri *l'Impie*, héritière de Frédéric le Belliqueux, duc d'Autriche, mort sans postérité, l'an 1246, et veuve d'Uladislas, marquis de Moravie, qu'elle avait perdu l'an 1247, sans en avoir eu d'enfants. Comme l'empereur Frédéric II était alors sous l'anathême, Herman s'adressa au pape Innocent IV, pour être confirmé dans cette succession. Innocent lui accorda sa demande par lettres datées de Lyon, le 16 octobre 1248; et l'année suivante, il écrivit, le 13 février, à Guillaume, roi des

(1) Le P. Barre, tom. V, pag. 727, 765, dit, au contraire, qu'Herman défit Henri, lequel prit honteusement la fuite. (*Note de l'Éditeur.*)

Romains, pour l'engager à donner l'investiture de l'Autriche à Gertrude et à son époux, attendu, disait-il, que ce fief admet les femmes à succéder au défaut des mâles. Herman ne jouit pas long-tems de sa bonne fortune, étant mort le 4 octobre 1250. Il fut inhumé à Closter-Neubourg, en Autriche. De son mariage, il laissa un fils, qui suit, et une fille nommée Agnès, femme, 1°. d'Ulric, duc de Carinthie; 2°. de Meinhart, comte de Tyrol. (Voy. *les ducs d'Autriche.*)

## FRÉDÉRIC.

1250. FRÉDÉRIC, né l'an 1249, succéda, l'année suivante, à son père Herman VI, dans le marquisat de Bade, sous la tutelle de Gertrude, sa mère. L'Autriche, dont celle-ci se prétendait héritière, lui était cependant contestée par Marguerite, sœur du dernier duc Frédéric le Victorieux. Gertrude ne put se maintenir que dans la partie de ce duché la plus voisine de Vienne : le reste fut envahi par sa rivale. Mais les états d'Autriche, ménacés par les rois de Bohême et de Hongrie, se lassèrent bientôt d'un gouvernement féminin, et, s'étant abouchés par leurs députés avec Wenceslas III, roi de Bohême, ils consentirent à se donner à son fils Ottocare, en lui faisant épouser Marguerite, leur duchesse. Les noces furent célébrées à Vienne, en 1252, peu de tems avant la mort de Wenceslas, dont Ottocare fut aussi le successeur en Bohême. Gertrude, ainsi dépouillée de son héritage, se retira en Misnie, auprès de la marquise Constance, sa tante, où elle mourut, on ne sait en quelle année, après avoir épousé un seigneur russe en troisièmes noces. Frédéric, toujours mineur, fut recueilli après la mort de sa mère, par Louis le Sévère, duc de Bavière, dont la mère était sœur d'Ermengarde, aïeule du premier. Louis donna retraite, vers le même tems, à Conradin, petit-fils, par Conrad, son père, de l'empereur Frédéric II. Ces deux jeunes princes, privés, l'un de l'Autriche et de la Styrie, l'autre de la Sicile, passèrent ensemble plusieurs années à la cour de Bavière, et y contractèrent une amitié que tout contribuait à cimenter, les liens du sang (ils étaient cousins), la presque égalité d'âge, la conformité des inclinations et l'adversité qui leur était commune. Conradin, excité, l'an 1266, par les Italiens, à venir reprendre la Sicile sur Charles d'Anjou, partit avec son cousin Frédéric, l'an 1267. Tous deux firent des merveilles à la bataille qu'ils livrèrent sans succès à Charles, le 23 août de l'année suivante, et tous deux, ayant été pris quelques jours après, furent exécutés ensemble dans le marché de Naples, sous les yeux du barbare vainqueur, le 29 octobre suivant. Ainsi le même jour vit périr sous le même

glaive l'ancienne maison d'Autriche, et la branche aînée de la maison de Bade.

## RODOLFE I.

RODOLFE, second fils d'Herman V et d'Ermengarde, continua la ligne de Bade dans la marche de ce nom. Il prit une route différente de Frédéric, son neveu; et, déclaré contre la maison d'Hohenstauffen, il ne fit nulle difficulté de reconnaître pour légitimes rois de Germanie, Henri Raspon, landgrave de Thuringe, et Richard de Cornouaille, frère du roi d'Angleterre. Rodolfe fut très-libéral envers les églises, et surtout envers l'abbaye des filles de Val-Luisant, ordre de Cîteaux, où sa mère finit ses jours. Mais il n'en fut pas moins attentif aux intérêts de sa maison, ni moins soigneux de profiter des occasions qui se présentèrent d'augmenter ses domaines. Après la mort funeste de Conradin, il fit, dans la Suabe, des usurpations que l'histoire ne spécifie pas. Mais dans la suite, l'empereur Rodolphe lui déclara la guerre, ainsi qu'à plusieurs nobles de Suabe, pour les contraindre à restituer à l'empire ce qu'ils avaient envahi tant en Suabe qu'en Franconie. Les comtes de Leiningen et de Deux-Ponts, les seigneurs de Fleckenstein et la ville de Strasbourg servirent l'empereur dans cette guerre qui était finie en 1274, comme on le voit par les lettres du marquis Rodolfe, datées du dimanche après la Saint-Jacques (29 juillet) de cette année, où il déclare avoir fait la paix avec ceux qui avaient détruit ses châteaux de Seltz et de Seldenowe, en Alsace. Deux ans après, Rodolfe fut attaqué par Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, contre lequel il fut obligé de se défendre l'espace d'environ sept ans. Les annales de Colmar rapportent, sur l'an 1279, que ce prélat pilla et brûla le château de Turlac, appartenant au marquis de Bade; et, sur l'an 1281, elles nous apprennent que, tandis qu'il assiégeait une ville du marquisat de Bade, qu'elles ne nomment point, l'évêque de Bâle lui envoya un corps de troupes qui fut enlevé par le marquis sur la route. On ne voit pas quand ni comment cette guerre se termina. L'an 1287, Rodolfe en eut une autre avec Burchard, comte de Hohenberg, près du Necker en Suabe. Rodolfe, accompagné de ses fils, mena contre l'ennemi un corps de six mille hommes à la tête desquels il combattit près du château d'Altinstiage, appartenant à Burchard. Il paraît que le succès de cette action fut douteux. Ce fut le dernier événement mémorable de la vie de Rodolfe. Elle finit le 19 novembre de l'an 1288. L'abbaye de Val-Luisant fut le lieu de sa sépulture. Il avait épousé CUNÉGONDE, fille d'Otton le Vieux, baron d'Eberstein, et son héritière en partie, dont il laissa quatre fils, Herman, qui suit;

Rodolfe II ; Hesson ; Rodolfe III ; avec deux filles, Adélaïde, abbesse de Val-Luisant ; et Ermengarde, femme d'Eberhard, comte de Wurtemberg.

## HERMAN VII.

1288. HERMAN, fils aîné de Rodolfe, prit, à son exemple, outre le titre de margrave de Bade, ceux de marquis de Vérone et de seigneur d'Eberstein. Du vivant de son père, l'an 1281, il entra en guerre avec les comtes de Deux-Ponts, et fit ensuite avec eux une paix avantageuse. Il mourut l'an 1291, le jour de la division des Apôtres (15 juillet), et fut enterré auprès de son père. D'AGNÈS, sa femme, sœur de Henri et de Conrad, comtes de Vaiblingen, qui lui survécut, il laissa trois fils, Rodolfe V, Frédéric II et Herman VIII. Ce dernier meurut sans alliance.

## RODOLFE II, DIT LE JEUNE

RODOLFE II, second fils de Rodolfe I, épousa, du vivant de son père, ADÉLAÏDE, nièce, par sa mère, de l'empereur Rodolphe, et veuve du comte de Strasberg. L'an 1289, il donna des lettres de protection et de sauf-conduit, par toutes les terres de son marquisat, à l'abbaye de Schwartzac. Il mourut, l'an 1295, sans lignée, et fut enterré à Val-Luisant.

## RODOLFE V.

RODOLFE V, fils d'Herman VII, dans le partage qu'il fit des terres de sa maison avec Frédéric II, son frère, eut celle de Pforzheim pour

## FRÉDÉRIC II

FRÉDÉRIC II, dès l'an 1291, jouissait d'une portion du marquisat de Bade, et eut dans son lot la ville d'Eberstein. Il prit part à la guerre

## HESSON.

HESSON, troisième fils de Rodolfe I, donna retraite, dans son pays, à Eberhard I, comte de Wurtemberg, chassé du sien par Conrad de Weinsperg, vicaire de Suabe, pour le refus qu'il faisait de reconnaître l'empereur Henri VII. Eberhard demeura à Besigheim, que Hesson lui avait assigné pour sa résidence, jusqu'à la mort de Henri, arrivée l'an 1313. De retour ches lui, il se souvint des bienfaits qu'il avait reçus de Hesson, et, après le décès de celui-ci, il se chargea d'acquitter ses dettes. Hesson ne paraît pas avoir vécu au-delà de l'an 1317, parce que depuis ce tems, il n'est plus fait mention de lui comme vivant. Les modernes, dit M. Schoepflin, lui donnent, pour

## RODOLFE III

RODOLFE III, dernier fils de Rodolfe I, et surnommé *le Vieux*, pour le distinguer de Rodolfe le Jeune, son frère, et de Rodolfe-Hesson, son neveu, approuva, par une charte de l'an 1296, la vente que Frédéric II, son neveu, avait faite à l'abbaye d'Albe du village de Langensteinbach. Il acquit, l'an 1300, la petite ville de Stolhoffen, célèbre, depuis, par la victoire que le maréchal de Villars remporta, l'an 1707, sur les Impériaux, qu'il força dans leurs lignes près de cette ville. Rodolfe eut une guerre assez longue avec l'évêque de Strasbourg, le comte de Leiningen, ou Linange, et d'autres seigneurs, pour des péages qu'il exigeait sur le Rhin. On fit un traité de paix, le 24

## RODOLFE V.

sa part. Il avait d'abord été chanoine de Spire. Il se tourna, dans la suite, contre cette ville, et amena du secours, l'an 1323, à Léopold, duc d'Autriche, qui en faisait le siége. S'étant attaché à l'empereur Louis de Bavière, il reçut de lui, par engagement, l'an 1334, la préfecture impériale d'Ortenau, en Suabe, avec tous les châteaux, villes et villages qui en dépendaient, pour une somme considérable qu'il lui avait avancée. De plus, l'empereur lui conféra Mulberg et les autres fiefs qui étaient devenus vacans par la mort du marquis Rodolfe-Hesson, cousin du nôtre. Le 24 juin de l'an 1348 fut le terme des jours de Rodolfe V. Il avait épousé, 1°. l'an 1323, LUDGARDE, veuve d'Albert, comte de Loewenstein, 2°. MARIE, sœur

## FRÉDÉRIC II

des marquis de Bade contre la ville de Strasbourg au sujet des péages sur le Rhin. Il fut aussi partisan de l'anticésar Frédéric d'Autriche. Mais lorsque celui-ci eut été fait prisonnier par Louis de Bavière, ce dernier, pour l'attirer dans son parti, lui donna en fief treize deniers, monnaie de Strasbourg, à prendre sur chaque char de vin, et quatre deniers sur chaque bateau de pareille marchandise, qui passeraient dans son district, à la charge de combattre, pour ses intérêts, sur le Rhin, dans la Suabe, la Franconie et la Bavière, envers et contre tous, à l'exception de Rodolfe, frère de Frédéric, de Rodolfe III, son oncle, et de Rodolfe-Hesson, son cousin. Le diplôme où ces conventions se trouvent, est daté de Munich, le 19 décembre 1322. Les villes

## HESSON.

femme, Ermengarde, sœur d'Eberhard I, comte de Wurtemberg. Mais, ajoute-t-il, l'inscription de son tombeau, qu'on voit à Klingen, porte qu'elle s'appelait CLAIRE, et qu'elle sortait des barons de Klingen. De son mariage, Hesson laissa deux fils, dont Herman, l'aîné, embrassa l'état ecclésiastique, et Rodolfe, le second, lui succéda.

## RODOLFE-HESSON, ou RODOLFE IV

1317 au plus tard. RODOLFE, fils et successeur d'Hesson dans la principale partie du marquisat de Bade, ayant fait le vœu d'aller à la Terre-Sainte, demanda ensuite au pape Jean XXII d'en être relevé. Le pape donna pouvoir à l'évêque de Spire, l'an 1322, d'accorder la dispense, s'il la jugeait convenable. Rodolfe fut meil-

## RODOLFE III

juillet 1313; mais cette paix fut peu durable. Les hostilités recommencèrent et ne finirent qu'en 1318, au mois de mai, par un traité que ménagea l'empereur, ou l'anticésar Frédéric d'Autriche, dont les marquis de Bade avaient embrassé le parti. L'an 1327, le pape Jean XXII écrivit d'Avignon à Rodolfe III, qui lui avait envoyé Frédéric de Zolre, pour l'assurer de son obéissance. Dans cette lettre, il est qualifié marquis de Bade, et Frédéric est appelé *Nobilis vir nepos Marchionis*. Rodolfe termina ses jours le 2 février 1332, et fut inhumé à Val-Luisant, auprès de sa femme, morte le 27 mars 1327. Elle se nommait GUTTE, ou GERTRUDE, et était sœur de Berthold, comte de Strasberg, lequel étant mort sans postérité l'an 1316, Gertrude

## RODOLFE V.

de Louis et Frédéric, comtes d'Ettingen et landgraves de l'Alsace inférieure, morte le 10 juin 1369, dont il laissa deux fils, Frédéric III et Rodolfe VI. Ce dernier, pour se distinguer de son père, qu'on surnommait de Pforzheim, prit le surnom de Wecker. Il mourut le 28 août 1361, laissant veuve sans enfants sa femme ADÉLAÏDE, fille de Rodolfe-Hesson, qui hérita d'une partie de la ville de Béfort par sa mère Jeanne, comtesse de Montbéliard.

## FRÉDÉRIC III.

1348. FRÉDÉRIC III, frère de Rodolfe-Wecker, dont nous venons de parler, établit sa résidence à Bade. Les habitants de Pforzheim prêtèrent serment de fidélité à l'un et à l'autre, en 1348. Frédéric mou-

## FRÉDÉRIC II

de Mayence, de Strasbourg, de Worms, de Spire et d'Oppenheim, s'étant confédérées pour maintenir la paix publique sur les bords du Rhin, le margrave Frédéric entra, l'an 1325, dans cette association. Il mourut le 22 juin 1333, et fut enterré à Val-Luisant, où sa femme ADÉLAÏDE, comtesse de Beuchlingen, étant veuve, se retira avec ses trois filles, Agnès, Ermengarde et Marie, et dont elle fut abbesse pendant l'espace de douze ans, étant morte le 18 août 1348. Outre ces filles, elle laissa, de son mariage, un fils, qui suit.

## RODOLFE IV

leur économe que son père; car nous voyons qu'en 1333 l'empereur Louis de Bavière reconnut lui devoir la somme de trois mille cent livres, monnaie de Halle, qu'il s'engageait à lui rembourser sur ses revenus d'Haguenau, et sur les impôts que les villes d'Alsace payaient à l'empire. Rodolfe mourut, l'an 1335, dans l'octave de Saint-Laurent, et fut enterré à Val-Luisant, laissant de JEANNE, son épouse, fille de Renaud, comte de Montbéliard, et veuve d'Ulric, dernier comte de Ferrette, mort en 1321, deux filles, Marguerite et Adélaïde, qui furent mariées, l'une et l'autre, avec des mâles de la maison de Bade. Jeanne avait eu, de son premier mariage, deux autres filles, Jeanne et Ursule, qui héritèrent du comté de Ferrette. Leur mère se remaria en troisièmes noces à Guillaume, seigneur de Catzenellenbogen. Elle vivait encore en 1347.

## RODOLFE III

revendiqua le tiers de sa succession, qui lui fut adjugé. Trois ans après, Rodolfe et sa femme vendirent cette portion, où se trouvaient le château de Strasberg et la ville de Buren, en Suisse, à l'évêque de Bâle et à Ulric, comte de Ferrette.

## HERMAN VIII ou IX.

1333. HERMAN IX, fils de Frédéric II, faisait sa résidence ordinaire au château d'Eberstein. L'empereur Louis de Bavière ajouta au péage qu'il avait accordé à son père, un scheling, monnaie de Halle, à prendre sur chaque voiture de vin qui serait conduite par le Rhin à Merseld. Ce privilége, donné à Stutgard, au mois d'octobre 1333, fut confirmé, l'an 1350, par l'empereur Charles IV. Mais Louis de Bavière, après avoir été l'ami du marquis Her-

FRÉDÉRIC III.

rut l'an 1353, le 2 septembre, et fut enterré à Val-Luisant. Il avait épousé MARGUERITE, fille de son oncle Rodolfe-Hesson, qui hérita de sa mère les terres d'Héricourt et de Florimont, qu'elle donna par testament, l'an 1366, à Marguerite sa fille, mariée à Godefroi, ou Schafroid de Linange. Frédéric eut aussi de son mariage un fils, qui suit.

HERMAN VIII ou IX.

man, devint son ennemi sur les plaintes que les religieux de l'abbaye d'Albe lui portèrent des vexations qu'il exerçait sur leurs terres. Louis n'ayant pu le vaincre par ses remontrances, le déclara ennemi de l'empire; et, l'an 1338, il chargea Ulric, comte de Wurtemberg, de marcher contre lui pour le réprimer. Herman soutint la guerre pendant huit ans, jusqu'à ce qu'étant poussé à bout, il fut contraint, par jugement rendu à Heidelberg, au mois de février 1346, de renoncer à l'avouerie d'Albe. Les juges, qui rendirent cette sentence, furent les deux Robert père et fils, comtes palatins du Rhin, et les comtes Gerlac de Nassau et Eberhard de Werdenberg. L'an 1350, Charles IV ayant prévalu sur Louis de Bavière, non seulement rendit au marquis Herman l'Avouerie, dont il avait été dépouillé, mais de plus il lui donna la ville et le château de Weinsberg, et confirma les pactes de la famille de Bade avec tous les priviléges dont elle jouissait : tout cela par un diplôme expédié à Nuremberg. L'année suivante, les atteintes qu'Herman donnait à la paix publique, excitèrent contre lui une confédération qui le força, les armes à la main, l'an 1353, de réparer les torts qu'il avait faits à la ville de Spire. Cette année fut le terme de sa vie. Il mourut le 13 avril, et fut enterré à Val-Luisant, sans laisser d'enfans de MATHILDE, sa femme, comtesse de Vaiblingen.

RODOLFE VII.

1353. RODOLFE VII, dit LE LONG à cause de sa stature, fils de Frédéric III, réunit dans sa main les différentes parties du marquisat de Bade, divisées depuis si long-tems. L'an 1356, le lundi après la Saint-Michel, il fit à Etlingen, avec Rodolfe-Wecker, son oncle, un pacte de famille, dont les principaux articles portaient, 1°. que l'un des deux venant à mourir sans postérité mâle, l'autre lui succéderait dans tous ses biens; 2°. que les filles, en se mariant, auraient pour dot, sans autre espérance, la somme de mille marcs d'argent; 3°. qu'ils ne pourraient aliéner leurs terres ni leurs sujets, mais seulement les engager; 4°. qu'ils s'aideraient mutuellement dans les affaires épineuses qui leur surviendraient; 5°. que les contestations qu'ils pourraient avoir ensemble, seraient terminées à l'amiable par des austregues ou arbitres. Ce fut en vertu de ce pacte, qui est la base de tous ceux de la maison de Bade, que Rodolfe, en 1361, devint l'héritier de son oncle. L'année suivante, il reçut à Nuremberg, des mains de l'empereur, l'investiture de tout le marquisat de Bade, dont les limites sont ainsi marquées dans l'acte de cette cérémonie, depuis Graben jusqu'à Albeck, et de là jusqu'à Schwartzac, avec la ville de Etlingen. Parmi les droits de la maison de Bade, reconnus dans cette investiture, celui

de battre monnaie est formellement énoncé. L'an 1363, Rodolfe fit avec Robert, électeur palatin, un pacte de succession, par lequel ce dernier lui promit les villes d'Heidelsheim et de Wildberg, s'il décédait sans héritier mâle, et Rodolfe l'instituait son héritier, au cas qu'il mourût de même. L'an 1366, Rodolfe donna du secours à Eginon, comte de Fribourg, dans la guerre qu'il eut avec les villes de Brisach, de Neubourg et de Bâle. Rodolfe en eut une personnelle, quelque tems après, avec Eberhard, comte de Wurtemberg. Un accommodement ménagé par l'empereur Charles IV, la termina, l'an 1370. Rodolfe mourut le 19 avril 1372, et fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres à Val-Luisant. Il avait épousé, l'an 1346, MATHILDE, fille de Jean, comte de Spanheim, qui survécut long-tems à son époux. De leur mariage sortirent Bernhard et Rodolfe, qui suivent; et Mathilde, femme de Henri XIII, comte d'Henneberg, mort en 1421.

## BERNHARD ET RODOLFE VIII.

1372. BERNHARD ET RODOLFE VIII, fils de Rodolfe VII, lui succédèrent en bas âge, sous la tutelle de Robert I, comte palatin du Rhin. L'an 1380, les deux frères partagèrent entre eux le marquisat, dont la partie inférieure, avec Pforzheim et Dourlack, échut à Bernhard, et Bade avec la partie supérieure à Rodolfe. Ce dernier étant mort l'an 1391, sans enfants, laissa toute sa succession à son frère. L'an 1388, on vit éclater en guerre ouverte la confédération formée contre les princes entre les villes de Suabe, de Bavière, de Franconie et du Rhin. Ce fut l'empereur Wenceslas qui alluma cet incendie pour rompre les mesures que les princes avaient prises pour le déposer. Etienne, duc de Bavière à Ingolstadt, et Frédéric, duc de Bavière à Landshut, avaient, l'année précédente, fait prisonnier Pilegrin, archevêque de Saltzbourg, pour être entré dans cette confédération. Les villes qui la composaient, excitées par Wenceslas, s'armèrent pour la délivrance du prélat, et, sous ce prétexte, firent des excursions sur les terres de tous les princes de leur voisinage, parmi lesquels ils comprirent les marquis de Bade, dont elles ravagèrent le pays. Mais deux victoires que Robert I, comte palatin du Rhin, remporta sur leurs troupes, l'une près de Spire, l'autre près de Francfort, jointes à l'inconstance de Wenceslas, qui les abandonna pour se tourner du côté des princes, amenèrent la paix qui fut conclue à Egra, dans le mois de mai 1389, entre l'empereur et les princes, et suivie de la paix particulière que chacun de ceux-ci fit avec les villes qui lui avaient fait la guerre. Comme elles furent toutes obligées de réparer les dommages qu'elles avaient causés, le marquis Bernhard eut, pour son dédommagement, 15 mille florins, monnaie de Spire. L'an 1392, il entra dans la confédératioon de

plusieurs princes des environs de Strasbourg contre cette ville, à l'occasion d'un pont de bois qu'elle avait fait construire sur le Rhin, pour se procurer, disait-on, la faculté de faire impunément des courses sur les terres de ses voisins, situées au-delà de ce fleuve. Les Strasbourgeois soutinrent avec vigueur les attaques que les confédérés leur livrèrent, firent sur eux des sorties fréquentes et ruineuses, portèrent la désolation sur leurs terres, et rendirent inutiles les efforts qu'ils firent pour brûler le pont au moyen des bateaux garnis de matières enflammées, qu'ils firent descendre le long du fleuve. Enfin, l'an 1393, l'empereur Wenceslas, ayant interposé son autorité, termina cette guerre par une espèce de jugement qui confirma aux Strasbourgeois le pont qu'ils avaient bâti avec les droits qu'ils y percevaient, et les condamna en trente-deux mille florins envers les princes, pour les frais de la guerre.

L'an 1395, Bernhard conclut, à Heidelberg, un autre traité de confédération, avec l'archevêque de Mayence et l'électeur palatin, contre une association de noble, appelée en allemand *Schlegel*, dont le but était de réparer leurs affaires par le brigandage. Léopold, duc d'Autriche, et Eberhard, comte de Wurtemberg, ainsi que la plupart des villes de Suabe, étant entrés dans la confédération des princes, formèrent, avec eux, une armée, qui anéantit, l'année suivante, la société des nobles.

L'an 1401, après la déposition de Wenceslas, le marquis Bernhard, au mois de juillet, reçut de l'empereur Robert, son successeur, l'investiture de son marquisat; mais il ne put en obtenir la confirmation des lettres qu'il avait obtenues de Wenceslas, pour obtenir un péage sur le Rhin : Robert les déclara même nulles, par un diplôme particulier; ce qui fut une source de querelles entre eux pendant tout le règne de Robert. Ce dernier s'étant mis en marche, cette même année, pour aller chasser de Milan le duc Galéas Visconti, Bernhard fit alliance contre lui, avec le duc d'Orléans, gendre de Galéas, par Valentine, sa femme. L'empereur, de retour d'Italie, fit sommer Bernhard de rompre son traité avec le duc d'Orléans, et de renoncer aux péages qu'il levait sur le Rhin. Sur son refus, quoiqu'énoncé dans les termes les plus respectueux, il engage les seigneurs et les villes de son voisinage à lui faire la guerre. Tandis que les uns font le siége de Mulberg, les autres ayant l'évêque de Strasbourg et le baron de Lichtenberg à leur tête, se jettent sur la partie supérieure du marquisat; et dans le même tems, les villes impériales d'Alsace, commandées par le baron de Rapolstein, soumettent celle de Gemare. Le comte de Wurtemberg, de son côté,

ravage les terres du marquisat, qui confinent aux siennes. Bernhard semblait être perdu sans ressource; mais l'archevêque de Cologne et l'évêque d'Utrecht, Frédéric et Simon, comtes de Spanheim, s'étant rendus médiateurs pour lui, vinrent à bout de le réconcilier avec l'empereur, et de lui faire réparer ses pertes, par un accommodement conclu à Worms, le samedi après la Sainte-Walburge de l'an 1403. Bernhard ne resta pas long-tems sans donner à l'empereur de nouveaux sujets de mécontentement. L'an 1405, il s'empressa d'entrer dans une confédération que l'archevêque de Mayence avait formée avec le comte de Wurtemberg et la plupart des villes de Suabe, contre tous ceux qui entreprendraient de leur nuire, et même contre l'empereur, en cas de déni de justice. Ce fut à Marbach, dans le Wurtemberg, qu'elle fut signée. L'empereur, après s'être inutilement efforcé de la dissoudre, en fit une autre pour la contre-balancer, avec l'électeur palatin et les villes d'Alsace. Bernhard, avec le secours de ses alliés, attaque Frédéric, duc d'Autriche, pour avoir raison de certains dommages qu'il lui avait causés, et se rend maître de la plupart des places du marquisat de Burgaw, dans la Suabe. Mais tandis qu'il fait ses conquêtes, Amédée, comte de Saarebruck et damoiseau de Commerci, qui de son côté était en guerre avec le comte de Saarwerden, fait prisonnier entre plusieurs nobles du parti de ce dernier, Ludeman, gendre de Bernhard et seigneur de Lichtenberg. L'intervention de Charles VI, roi de France, procura la liberté à Ludeman, ainsi qu'aux compagnons de sa disgrâce. Le comte de Wurtemberg, de son côté, l'an 1410, pacifia la querelle du marquis de Bade, avec le duc d'Autriche, qui fut obligé de payer la somme de dix-huit mille florins, à Bernhard, pour les frais de la guerre, au moyen de quoi les places qu'on lui avait enlevées, lui furent rendues. La mort de l'empereur Robert, arrivée l'an 1410, mit fin à la confédération de Marbach.

Bernhard, l'an 1412, aida Charles, duc de Lorraine, à repousser Edouard, duc de Bar, qui avait fait une invasion dans son pays. L'empereur Sigismond ayant proscrit, l'an 1415, au mois d'avril, Frédéric, duc d'Autriche, pour avoir favorisé l'évasion du pape Jean XXIII au concile de Constance, nomma le marquis de Bade gouverneur des places autrichiennes du Brisgaw, dont il s'était emparé en vertu de cette proscription. Mais Frédéric ayant fait sa paix, l'an 1418, avec l'empereur, ce dernier, par ses lettres du 14 juin de cette année, manda à Bernhard de lui rendre les villes qui voudraient retourner sous sa domination, sans toutefois leur faire violence, attendu que,

par le traité de paix, il leur était libre de rester sous la dépendance immédiate de l'empire.

L'an 1421, Bernhard se brouille avec les villes du Brisgaw, à l'occasion de la liberté qu'elles se donnaient, de recevoir ses sujets au nombre de leurs citoyens lorsqu'ils venaient chez elles établir leur domicile, et de les faire jouir de leur indépendance. Ces villes, de leur côté, se plaignaient des impôts que le marquis, étant gouverneur du Brisgaw, avait établis de son autorité, et à son profit, dans la province. L'empereur Sigismond tenta en vain d'amener les choses à un accommodement. Les villes, au mois d'octobre 1422, firent une confédération entre elles pour cinq ans, contre le marquis de Bade; et Louis, électeur palatin, entra dans ce traité, l'année suivante, avec les villes d'Alsace, dont il était gouverneur. L'an 1424, les confédérés, auxquels s'étaient joints le comte de Wurtemberg et l'évêque de Spire, firent une irruption dans le marquisat, où ils brûlèrent Rastadt, avec plusieurs villages des environs, après quoi ils mirent le siège devant Mulberg. Il durait depuis trois semaines, lorsque Diéteric, archevêque de Cologne, Jean, évêque de Wurtzbourg, et Albert, comte de Hohenlohe, s'y étant rendus comme médiateurs, vinrent à bout de faire agréer, aux parties belligérantes, un traité compris en neuf articles, qui fut signé le lundi après la Saint-Pierre (3 juillet). L'an 1425, Bernhard, par une transaction faite avec Jean de Spanheim, comte de Beinheim en Alsace, acquiert pour lui et ses descendants le droit de succéder au comté de Spanheim, dont les possesseurs se partageaient en deux branches, celle de Creutznach et celle de Starckenbourg. Simon IV, le dernier de la branche aînée, n'avait laissé qu'une fille, Elisabeth, qui donna d'abord à son beau-père, l'empereur Robert, puis à Louis le Barbu, électeur palatin, la cinquième partie du comté, laquelle, depuis ce tems, demeura annexée au Palatinat. Les quatre autres parties étant revenues à Jean l'Aveugle, le dernier, aussi de la branche cadette, celui-ci, par son testament, les transmit au marquis de Bade et à Frédéric, comte de Veldenz, ses cousins, pour les posséder après sa mort par indivis. Jean termina ses jours en 1437. Le marquis Bernhard l'avait précédé au tombeau le 5 mai 1431. La valeur, la justice, la prudence, l'économie, la libéralité, se réunirent en lui, et en firent le prince le plus accompli de son tems. Il avait épousé, 1°. MARGUERITE, fille de Rodolfe, comte de Hohenberg, dont il fut séparé par l'autorité du pape Clément VII, après dix-huit ans de mariage, sous prétexte de parenté; mais dans le vrai, pour cause de stérilité. Il prit en secondes noces, par dispense de Boniface IX,

ANNE, fille de Louis, comte d'Oëttingen, sa parente au quatrième degré, dont il eut trois fils et sept filles. Les fils sont Jacques, qui suit; Bernhard et Rodolfe, morts l'un et l'autre sans lignée, avant leur père ; les filles, Anne, née le 15 mars 1398, et mariée, l'an 1409, à Louis de Lichtenberg; Béatrix, Mathilde, Marguerite, Agnès, Ursule et Brigitte, décédées sans avoir été mariées.

## JACQUES.

1431. JACQUES, fils aîné de Bernhard, né le 15 mars de l'an 1407, avait gouverné, du vivant de son père, la Marche d'Hochberg. La sagesse qu'il fit paraître constamment dans sa conduite privée et publique, le soin qu'il eut de maintenir la paix dans son marquisat, au milieu des troubles qui agitaient ses voisins, sa libéralité envers les églises, sa charité pour les pauvres, son équité à l'égard de tous ses sujets, lui ont mérité le surnom de Salomon. Ænéas Sylvius, parlant de ce prince, dit que lorsqu'on lui rapportait qu'il s'était commis un vol sur ses terres, il faisait venir ceux qui avaient été volés, et leur faisait rembourser par le fisc tout ce qu'ils affirmaient, avec serment, leur avoir été pris ; qu'ensuite, se mettant à la poursuite des voleurs, s'il parvenait à les arrêter, il les condamnait, sans miséricorde, au supplice de la roue. Par là, continue cet écrivain, il vint à bout en peu de tems, d'établir dans ses domaines une parfaite tranquillité. Il ne lui manquait, ajoute-t-il, que des lettres, pour être un prince accompli, et il sentait vivement lui-même ce défaut ; ce qui fit qu'il ne négligea rien pour l'éducation de ses enfants. Il épousa, l'an 1426, CATHERINE, seconde fille de Charles I, duc de Lorraine, qui lui apporta en dot les villes de Bruyères, de Saint-Diez, d'Arches et de Raon, avec l'espérance de succéder, dans le duché de Lorraine, à sa sœur aînée, Isabelle, femme du duc René, au cas qu'elle mourût sans enfants. Le cas n'arriva point, et le duc René, après la mort de Catherine, sa belle-sœur, racheta les villes qui avaient fait sa dot. Le marquis Jacques finit ses jours au château vieux de Bade, l'an 1453, laissant de son mariage cinq fils et une fille. Les fils sont Charles, qui suit; Bernhard, mort en odeur de sainteté, le 15 juillet 1458, à Montcalier en Piémont; Jean, archevêque de Trèves; Georges, évêque de Metz; et Marc, chanoine de Strasbourg. La fille, nommée Marguerite, devint femme d'Albert, marquis de Brandebourg.

## CHARLES I.

1453. CHARLES I, fils aîné du marquis Jacques et son successeur, avait brillé, du vivant de son père, dans les tournois,

et principalement en celui qui se fit, l'an 1439, à Landshut, à l'occasion des noces de Louis, duc de Bavière, et en celui qu'Ulric, comte de Wurtemberg, donna pour son mariage, l'an 1445, à Stutgard. Il avait aussi pris part à des guerres sérieuses. On le vit, en 1446, combattre contre les Suisses, pour Frédéric IV, roi des Romains, dont il avait épousé la sœur, et trois ans après, pour le comte de Wurtemberg, contre la ville d'Eslingen et d'autres confédérés avec elle. L'an 1452, de concert avec Thierri, archevêque de Mayence, et Louis, duc de Deux-Ponts, il excita les comtes de Lutzelstein à faire la guerre au palatin Frédéric, dont le frère Louis, électeur, les avait battus quelques années auparavant (1). Ce qui résulta de cette nouvelle levée de bouclier, fut pour les agresseurs la perte du château de Lutzelstein, qui fut pris après deux mois de siége. Charles entra, l'an 1461, dans une confédération de plusieurs princes, seigneurs et prélats, formée à la sollicitation du pape Pie II et de l'empereur contre ce même Frédéric. Il y eut, le 29 juin de l'année suivante, entre Heidelberg et Manheim, un grand combat, dans lequel Frédéric, victorieux, fit un grand nombre de prisonniers, du nombre desquels fut le marquis de Bade. On le conduisit à Heidelberg, où Frédéric le retint enchaîné dans la citadelle l'espace de treize mois. Charles recouvra sa liberté, l'an 1463, et travailla depuis à réconcilier l'électeur Frédéric avec le pape et l'empereur. La peste enleva, l'an 1475, le marquis Charles à Bade, où il fut inhumé. Æneas Sylvius fait un grand éloge de sa valeur, et n'hésite pas à le comparer aux deux plus fameux capitaines de ce tems-là, Frédéric, électeur palatin, et Albert, archiduc d'Autriche. Ses vertus politiques lui donnèrent aussi un grand poids dans l'empire. Il fut souvent choisi pour arbitre, dans les querelles qui s'élevèrent entre les princes. Mais on le blâme de son dévouement trop marqué pour l'empereur Frédéric IV, dont il préféra quelquefois les intérêts aux siens propres, et même à ceux de la justice. Il avait épousé, l'an 1446, CATHERINE D'AUTRICHE, sœur de l'empereur Frédéric III (morte le 11 décembre 1493), dont il laissa trois fils, Christophe, qui suit; Albert et Frédéric; avec une fille, nommée Zimburge, qui épousa, l'an 1468, Engelbert, comte de Nassau, fils de Jean d'Ehrenbreitstein, dont elle n'eut point d'enfants.

## CHRISTOPHE.

1475. CHRISTOPHE, fils aîné du marquis Charles, et son suc-

---

(1) Le P. Barre termine cette guerre en 1447. (*Note de l'Editeur.*)

cesseur, né le 13 novembre 1453, demeurait à la cour de l'empereur Frédéric III, son oncle, lorsque son père mourut. Dans l'investiture qu'il reçut de ce prince, le marquisat d'Hochberg est nommé, pour la première fois, avec celui de Bade : ses prédécesseurs n'avaient été investis que du premier. La même année, au commencement de mai, l'empereur étant parti de Cologne à la tête de quatre-vingt mille hommes, pour contraindre Charles, duc de Bourgogne, à lever le siége de Nuys, le marquis de Bade vint le joindre avec un corps de troupes ; il eut part à deux combats qui furent livrés aux assiégeants, et dont le succès les obligea de consentir à un traité de paix.

L'an 1477, Christophe accompagna l'archiduc Maximilien dans le voyage qu'il fit en Flandre, pour aller épouser l'héritière de Bourgogne. Il assista, l'an 1479, ce prince dans la guerre qu'il eut avec la France, et prit, entr'autres exploits, la ville de Luxembourg, défendue, pour les Français, par le chevalier de Saint-Demarien. La même année, il donna sa main à OTILIE, petite-fille, par son père, mort depuis vingt ans, de Philippe, dernier comte de Catzenellenbogen. Ce mariage fut suivi d'une contestation entre Henri, landgrave de Hesse, époux d'Anne, fille unique de Philippe, et Otilie, qui prétendait, par droit de représentation, partager la succession de son aïeul. L'affaire évoquée au tribunal de l'empereur, y fut débattue l'espace de deux ans, et fut enfin terminée, au mois de mai 1482, par un traité qui laissa le landgrave maître du comté, au moyen d'une somme d'argent dont Otilie se contenta, se réservant seulement le droit de succession dans le cas d'extinction de la postérité de Henri. Christophe et ses deux frères, Albert et Frédéric, amenèrent, l'an 1488, un corps de quatre mille hommes à l'empereur Frédéric, dans l'expédition qu'il fit en Flandre pour aller délivrer Maximilien, son fils, détenu prisonnier par les habitants de Bruges. Informés de l'orage qui venait fondre sur eux, les Brugeois relâchèrent, au bout de quatre mois de captivité, leur prisonnier, après lui avoir prescrit un traité de paix, qu'ils l'obligèrent à jurer. Frédéric, malgré les remontrances de son fils, ayant refusé de ratifier ce traité, vint mettre le siége devant la ville de Gand. Les Français, appelés par les Flamands, leur amenèrent des troupes, qui établirent leurs quartiers à Deinse, sur la Lys, pour couper les vivres à l'armée impériale. Mais le marquis de Bade les ayant surpris de nuit avec quatre mille allemands, leur tua quatre cents hommes, et s'empara de la ville. On fit ensuite un exemple des villes rebelles de Gand et de Bruges, après quoi l'empereur reprit la route d'Allemagne, laissant à Maximilien son armée. On tint, l'année suivante, la diète de Francfort, où, par l'intercession des princes, la paix

fut accordée aux Flamands. Christophe, dans le cours de cette guerre, avait perdu son frère Albert, décédé sans postérité. Albert, par le partage fait avec son aîné, avait joui du marquisat d'Hochberg. Par sa mort, cet héritage revint à Christophe. L'an 1489, Maximilien, pour reconnaître les services de ce dernier, lui donna le gouvernement du Luxembourg.

L'an 1490, le jeudi après la Saint-Barthélemi (26 août), Philippe, marquis de Sausenberg-Roetheln, le dernier de sa branche, fait avec Christophe un pacte de succession réciproque, portant que si Christophe meurt sans postérité mâle, la Marche d'Hochberg reviendra à Philippe; de même que si celui-ci ne laisse point de fils, Christophe héritera de Roetheln, Sausenberg et Badenweiler. Christophe, l'an 1491, reçut, à Malines, le collier de la Toison-d'Or des mains de l'archiduc Philippe, héritier des Pays-Bas. L'année suivante, Maximilien enchérit sur cette faveur, par le don qu'il lui fit de plusieurs terres du duché de Luxembourg.

L'an 1503, Philippe, marquis d'Hochberg-Sausenberg, ne laissait, comme on l'a dit, en mourant qu'une fille, nommée Jeanne, qu'il avait refusée à Philippe, fils de Christophe. Alors, celui-ci, en vertu du pacte de famille, se met en possession des terres de Sausenberg, de Roetheln et de Badenweiler. Jeanne et le duc de Longueville, son époux, revendiquèrent néanmoins ces héritages, et intentèrent procès là-dessus au marquis de Bade. L'affaire, portée au tribunal de l'empereur, y demeura pendant l'espace de soixante-dix-huit ans; après quoi elle fut terminée à l'amiable par un traité, qui maintint la maison de Bade dans la jouissance des objets contestés. (Voyez *les comtes de Neufchâtel.*) L'an 1504, Christophe, par la nécessité de ses affaires, se trouve obligé de vendre à l'électeur palatin, Philippe l'Ingénu, sa terre et son château de Weingarten. Ce dernier, la même année, ayant été proscrit par l'empereur Maximilien, le marquis de Bade, dont le fils aîné avait épousé la fille de Philippe, lui donna une marque bien éclatante d'attachement et de fidélité : car jamais l'empereur ne put l'engager à prendre les armes contre ce prince infortuné, ni à profiter de son malheur pour rentrer par force, soit dans le domaine qu'il lui avait aliéné, soit dans ceux que l'électeur Frédéric le Victorieux, oncle de Philippe, avait enlevés, quarante-deux ans auparavant, au marquis Charles. Il en usa de même envers Bernhard III, comte d'Eberstein, vassal et allié de Philippe, et enveloppé dans la même proscription. L'empereur ayant donné la portion que Bernhard avait dans ce comté à Philippe, fils de Christophe, il ne permit pas que celui-ci jouît de ce bienfait, et l'obligea, l'an 1505, d'en faire à Bernhard la restitution.

L'an 1515, Christophe se sentant accablé par les infirmités, fit, le 25 juillet, entre ses trois fils, Bernhard, Philippe et Ernest, le partage de ses terres, et six jours après (le 1er. août), il abdiqua le gouvernement entre leurs mains, à condition, toutefois, que de son vivant ils ne l'exerceraient qu'en son nom et comme ses vicaires. Mais, peu de tems après, ce prince ayant la tête affaiblie, l'empereur, par un diplôme du 15 janvier 1516, les nomma, pour un an, curateurs de leur père et ses lieutenants, chacun dans leur portion. Mais l'an 1518, Christophe étant tombé absolument en démence, ses enfants furent obligés de l'enfermer. Il mourut le 19 avril 1527. Nul de ses prédécesseurs n'avait mis tant de biens que lui dans sa maison. Ce fut lui qui construisit, l'an 1479, le nouveau château de Bade, laissant le vieux à sa mère pour sa demeure. Philippe Beroald de Bologne, son contemporain, parle ainsi de lui : « Le marquis de Bade Christophe, neveu, par sa mère, de » l'empereur Frédéric IV, surpasse tous les autres princes par » sa grandeur d'âme et par ses autres belles qualités. L'illustre » Maximilien ne fit aucun exploit mémorable sans qu'il y eût » part. Les Allemands s'accordent à le mettre à la tête de tous » les grands capitaines de son tems, et lui défèrent unanime- » ment le prix de la valeur ». OTILIE, sa femme, décédée le 15 août 1517, lui donna Jacques, archevêque de Trèves; Bernhard, qui suit; Philippe, mort en 1533, laissant de sa femme Elisabeth, fille de Philippe, électeur palatin, et veuve de Guillaume le Jeune, landgrave de Hesse, une fille, Marie-Jacqueline, mariée à Guillaume, duc de Bavière; Charles, né le 21 mai 1476, custode de Strasbourg, chanoine de Trèves, mort le 7 octobre 1510, et enterré dans la cathédrale de Strasbourg; Christophe, né le 21 juillet 1477, chanoine de Strasbourg et de Cologne, mort à Dourlach, le 29 mars 1508; Philippe-Rodolfe, né le 16 juin 1481, chanoine de Strasbourg, d'Augsbourg, de Mayence, de Cologne, et princier de Metz, mort le 22 septembre 1533; Ernest, tige de la branche de Bade-Dourlach; quatre autres fils, morts en bas âge; Marie, née le 2 juillet 1473, abbesse de Val-Luisant, morte le 8 juin 1519; Otilie, née le 6 juin 1480, abbesse à Pforzheim; Sibylle, née l'an 1503, fiancée à Philippe, comte de Hanau, morte en 1527; Rosine, mariée, en 1493, à Wolfgang, comte de Zolern; Béatrix, fiancée, en 1510, à Jean, comte palatin de la branche de Simmeren.

# MARGRAVES DE BADE-BADEN.

## BERNHARD III.

1527. Bernhard III, second fils de Christophe et son successeur, né le 7 octobre 1474, fut élevé dans les Pays-Bas, à la cour de Maximilien, roi des Romains, avec l'archiduc Philippe, fils de ce dernier. Les deux jeunes princes avaient pour bisaïeul commun Ernest, dit *de Fer*, duc d'Autriche. Cette consanguinité, jointe à la presque égalité d'âge (Bernhard n'avait que quatre ans au-dessus de Philippe), et à la sympathie des caractères, forma entre eux la plus étroite liaison. L'an 1501, Philippe, cinq ans après avoir épousé Jeanne, fille de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille, s'étant acheminé pour aller voir son beau-père et sa belle-mère, Bernhard fut de son cortége, avec Frédéric, qui fut depuis électeur palatin, Henri de Nassau; et d'autres princes flamands. Il demeura auprès de Philippe, en Espagne, d'où il le ramena dans les Pays-Bas, au commencement de l'an 1503. Philippe étant mort l'an 1506, laissait un fils, âgé de six ans, depuis l'empereur Charles-Quint, qui hérita des sentiments de son père envers le marquis de Bade. L'affaiblissement de la tête du margrave Christophe, engagea ses enfants, l'an 1516, à prendre la régence des terres qu'il leur avait assignées par son testament; ce qui fut approuvé de l'empereur Maximilien. Dans le lot de Bernhard se trouvaient une partie du comté de Spanheim, et plusieurs domaines du Luxembourg, savoir, les seigneuries de Rodemacher, de Reichersperg, d'Herzprung, d'Uselding, de Puttlingen et de Rulland. Bernhard, vers l'an 1519, on ne sait pour quel sujet, se vit dépouillé de tous ces domaines par Philippe, son frère, qui les garda jusqu'à l'an 1527, époque de la mort de leur père. Alors Georges, comte de Montbéliard, s'étant rendu médiateur entre les enfants de Christophe, confirma le partage qu'il leur avait fait en 1515, et rétablit entre eux la concorde. Ce même Philippe, dont on vient de parler, étant mort, l'an 1533, sans lignée masculine, Bernhard et Ernest, ses deux frères, partagèrent entre eux sa succession, en vertu du testament qu'il avait fait le 14 mai de la même année, à Mulberg. Mais l'inégalité de ce partage ayant occasioné quelques contestations, ils en firent un nouveau, l'an 1535, par la médiation de Jean, comte palatin de la branche de Simmeren, comme on le voit par sa charte, donnée, le 13 août 1535, à Rodemacher, pour attester cet accommodement. Bernhard eut, pour sa portion de l'hoirie de Philippe, la ville de

Bade, dont il fit sa capitale, avec celles de Rhinau, de Steinbach, de Rastadt, d'Etlingen, de Kuppenheim, de Bulh, et plusieurs avoueries de monastères, dont la principale était celle de Schwarzach. Le lot d'Ernest fut composé des villes de Pforzheim, de Dourlach, de Mulberg avec leurs dépendances, des préfectures de Stein et de Remchingen, des seigneuries de Hochberg, de Badenweiler, et de Sausenberg. Cette part était plus avantageuse que celle de Bernhard. Mais celui-ci avait fait les lots communs, et son frère, ayant fait le choix suivant l'usage établi en Allemagne, avait trompé l'attente de Bernhard en prenant celui que ce dernier comptait devoir lui revenir. Pour le dédommager, Ernest fut obligé de lui assurer, en forme de supplément, une pension annuelle et perpétuelle de quinze cent mille maltres de froment et de cinquante-deux chars (Fuder) de vin; ce qui s'est observé jusqu'à la paix de Westphalie.

Bernhard, élevé dans les Pays-Bas, passa la plus grande partie de sa vie à Rodemacher, ville voisine de la cour de Bruxelles, à laquelle il fut toujours attaché, et dans le Luxembourg, dont il avait, comme on l'a dit, le gouvernement; ce qui fait qu'on le voit rarement paraître sur le théâtre des affaires d'Allemagne. Il établit, dans ses domaines, la religion protestante, dans laquelle il mourut le 29 juin 1536. FRANÇOISE DE LUXEMBOURG-LIGNI, fille de Charles de Luxembourg-Ligni, gouverneur de Picardie, qu'il épousa, l'an 1535, à l'âge de soixante ans, lui donna deux fils, Philibert et Christophe, qui vint au monde après la mort de son père. Elle se remaria, depuis, avec Adolphe de Nassau-Wisbach, qu'elle perdit encore l'an 1556, après lui avoir donné une fille, nommée Madeleine, qui fut mariée à Joachim, comte de Manderscheild. Françoise termina ses jours à Useldingue, le 27 juin 1566. Le marquis Bernhard, avant son mariage, avait eu six bâtards, dont cinq furent légitimés, l'an 1550, par lettres de l'empereur Charles-Quint, vérifiées au sénat de Bruxelles. Leurs noms sont: Bernhard, Philippe, Georges, Gaspard, et Melchior. Jean, le sixième, qui ne fut point légitimé, paraît être mort avant son père.

## PHILIBERT.

1536. PHILIBERT, né le 22 janvier 1536, succéda, la même année, à Bernhard, son père, sous la tutelle de Guillaume I, duc de Bavière, de Jean le Jeune, comte palatin de Simmeren, et de Guillaume, comte d'Eberstein. Le premier de ces trois personnages avait épousé Marie-Jacqueline, fille du marquis Philippe, oncle paternel de Philibert, et le second était mari

de Béatrix, fille du marquis Christophe, aïeul du même. On parla, en 1556, de marier Philibert : mais auparavant ses tuteurs firent le partage de la succession paternelle entre lui et Christophe, son frère. Philibert eut, pour sa part, le marquisat de Bade-Baden, avec la portion du comté de Spanheim, qui appartenait à sa branche ; et les terres situées dans le Luxembourg, avec la préfecture d'Allembach, furent adjugées à Christophe. Philibert, après cette opération, épousa, sur la fin de la même année 1556, MATHILDE, fille du duc de Bavière, son tuteur. Philibert, quoique protestant comme son père, eut part, ainsi que lui, à l'amitié de l'empereur Ferdinand I, et la mérita par son attachement et ses services. L'an 1559, le 6 juin, il reçut de ce prince, à Augsbourg, l'investiture de ses fiefs Chargé, l'an 1566, par la diète d'Augsbourg, tenue au mois de mai, d'aller rassembler des troupes en Hongrie, pour faire la guerre au Turc, il s'acquitta de cette commission avec beaucoup de célérité. L'an 1567, au mois de novembre, il se joignit, avec cent chevaux, au palatin Casimir, pour aller aux secours des protestants de France. Mais changeant presque aussitôt d'avis, il quitta ce prince, et s'en revint chez lui dans le mois suivant. Il paraît que la reine Catherine de Médicis avait, dès-lors, su gagner, par ses émissaires, le marquis de Bade. L'année suivante (1568), le roi Charles IX, lui ayant fait passer des fonds pour lever des troupes en Allemagne et les amener à son service, il hésita quelque tems à se rendre aux désirs du monarque, jusqu'à ce que. pressé par les sollicitations de Saint-Gélais et de Michel de Castelnau, qui lui furent envoyés de la cour de France, il partit avec les troupes qu'il avait rassemblées, et vint joindre le duc d'Aumale à Metz, où arrivèrent, presque en même tems, deux fils du landgrave de Hesse, les rhingraves, le comte de Linange-Westerbourg et le fameux Gaspard Schomberg, tous protestants, qui venaient faire la guerre à ceux de France. Etant allés, de là, renforcer l'armée du duc d'Anjou, ils combattirent sous ses ordres, contre leurs frères, commandés par Coligni, à la bataille de Moncontour, donnée le 3 octobre 1569 : Philibert y périt au premier choc, avec l'aîné des rhingraves. Il avait perdu sa femme, le 2 novembre 1565, après en avoir eu Philippe, qui suit ; et trois filles, dont l'aînée, Jacqueline, épousa Jean-Guillaume, duc de Juliers, de Clèves et de Berg ; Anne Marie, seconde fille de Philibert, épousa, le 27 janvier 1578, Jean-Guillaume, seigneur de Rosenberg, qui fut élevé à la dignité de prince par l'empereur Rodolphe II ; Marie-Salomée, troisième fille de Philibert, fut mariée, l'an 1584, à Georges-Louis, landgrave de Leuchtenberg.

## PHILIPPE II.

1569. PHILIPPE, né le 19 février 1559, succéda au marquis Philibert, son père, sous la tutelle d'Albert III, duc de Bavière. Charles, marquis de Bade-Dourlach, prétendit, par droit d'agnation, partager cette fonction avec Albert, et lui intenta procès à ce sujet, à la diète de Spire, de l'an 1570. Mais l'empereur Maximilien II termina la querelle, en déclarant majeur Philippe, à l'âge de treize ans, par ses lettres du 29 août 1571. Elevé, par son tuteur, dans la religion catholique, Philippe travailla à la rétablir dans ses états, et y réussit. L'an 1573, il eut des démêlés avec Gaspard Brunner, abbé de Schwarzach, au sujet de ses droits sur cette abbaye. L'abbé fut arrêté pour diverses causes et livré au juge ecclésiastique. Condamné à l'officialité de Strasbourg, il appela au métropolitain, et de là au saint siége. Philippe, durant le cours de ce procès, administra les droits temporels de l'abbaye, et défendit, entr'autres choses, à ceux qui en dépendaient, de fréquenter le marché de Lichtenberg. Il y eut des oppositions à cette défense, qui furent portées à la chambre impériale, où l'affaire fut vivement agitée, et demeura néanmoins indécise. L'abbé, cependant, pour satisfaire ses ennemis, avait pris le parti d'abdiquer sous la réserve d'une pension; mais il changea bientôt d'avis. Le marquis Philippe, pour trancher toute difficulté, s'avisa d'un expédient: ce fut de supprimer l'abbaye, et d'en transporter les revenus aux Jésuites, pour en faire un séminaire, sauf tous les droits et prétentions qu'il s'arrogeait. Dans ce dessein, il se rend à Rome. Le pape Grégoire XIII, dont il avait mérité la bienveillance en faisant publier, l'an 1583, le nouveau calendrier dans ses domaines, lui accorda sa demande par une bulle de l'an 1585, laquelle fut ensuite confirmée par Sixte-Quint. Mais la chambre impériale, par son décret du 16 octobre de la même année, empêcha qu'elle n'eût son exécution. Philippe mourut, le 17 juin 1588, sans laisser d'enfants de SIBYLLE, fille de Guillaume, duc de Juliers et de Clèves, qu'il avait épousée l'an 1586. Ce prince fut regretté de ses sujets, qu'il traitait avec beaucoup de douceur et d'équité. Il aimait les arts et cultivait les lettres. Il avait construit, à Bade, un très-beau palais, que les Français réduisirent en cendres dans la guerre de 1689.

## EDOUARD.

1588. EDOUARD, né à Londres, le 17 septembre 1565, de Christophe, second fils du marquis Bernhard, et de Cécile, fille

de Gustave I, roi de Suède, succéda à son cousin Philippe, dans le marquisat de Bade-Baden. Le nom d'Edouard lui fut donné au baptême par la reine Elisabeth, qui fut sa marraine, et y ajouta celui de *Fortuné*, pour lui faire, en quelque sorte, épouser la fortune en naissant. Mais le cours de sa vie ne répondit pas à de si favorables auspices. Les grandes espérances qu'ils avaient fait concevoir de lui, s'évanouirent dès sa première adolescence. La conduite qu'il tint dans sa jeunesse ne les rétablit point. Dissipé, inconstant et capricieux, il porta ses défauts jusqu'au tombeau, qui fut le terme des disgrâces qu'il s'était attirées, et où son étourderie le fit descendre avant que le poids des années ou des infirmités l'y précipitât.

D'Angleterre, il avait été transporté, dans son enfance, à Rodemarcher, de là à Bade, et de cette ville il passa, l'an 1570, avec ses parents en Suède, à la cour du roi Jean, d'où son père l'ayant ramené à Rodemacher, ce prince y termina sa carrière le 2 août 1575, accablé de dettes que le luxe de sa femme lui avait fait contracter. Edouard n'avait alors que dix ans. A l'âge de vingt-deux, l'an 1587, il fit un deuxième voyage en Suède, où le roi Jean, son oncle, lui fit un accueil distingué. Il accompagna, la même année, le prince Sigismond, son cousin, en Pologne, où il était appelé pour remplir le trône vacant par la mort d'Etienne Battori. De retour à Bade, l'an 1589, il fit, avec ses frères, le partage de la succession de leur père. L'an 1594, étant passé dans les Pays-Bas, il vécut en prince à la cour de l'archiduc Ernest, sans songer à liquider les dettes que son père lui avait laissées, et qu'il avait considérablement augmentées. Ses créanciers ayant porté leurs plaintes à l'empereur, obtinrent permission de faire saisir le marquisat de Bade-Baden. Il retourna ensuite en Pologne et en Suède, et enfin, étant revenu en Allemagne, il mourut, le 8 juin 1600, au château d'Hunds-Ruk, près de Simmeren, dans le Palatinat, d'une chute qu'il fit dans un escalier, étant pris de vin, et fut enterré à Engelfort, abbaye de Prémontrés, dans le diocèse de Trèves. De MARIE D'EICKEN, sa femme, qu'il avait épousée d'abord secrètement, ensuite publiquement (morte le 21 avril 1636), il laissa trois fils, Guillaume, qui suit; Herman, qui, après avoir servi avec distinction dans les armées de l'empereur, puis dans celles d'Espagne, mourut en 1664; et Albert, mort le 13 mai 1625.

## GUILLAUME.

1600, GUILLAUME, né à Bade, le 30 juillet 1593, élevé avec ses frères à la cour de Bruxelles, succéda à son père Edouard, sous la garde-noble d'Albert, archiduc d'Autriche, gouverneur

des Pays-Bas et de Salentin, comte d'Isenbourg. Ces tuteurs, l'an 1606, le 26 avril, intentèrent une action au conseil aulique contre Georges-Frédéric, marquis de Bade-Dourlach, pour l'obliger à restituer ce qu'il avait enlevé à la branche de Bade-Baden. On tint, pour terminer amiablement cette contestation, plusieurs conférences qui n'eurent aucun succès. Enfin, l'an 1622, pendant la guerre de trente ans, les affaires de Georges-Frédéric, après la bataille de Wimpfen, ayant baissé, l'empereur Ferdinand II le condamna, par jugement prononcé le 26 avril, à restituer les meubles et immeubles qu'il retenait aux princes de Bade-Baden, avec les arrérages des fruits qu'il avait perçus. Ce dernier article fut long à régler. Enfin, les deux marquis s'étant rendus à Vienne l'an 1627, l'empereur nomma des arbitres, qui, le 27 mai de la même année, dictèrent aux parties une convention sur ce point, et sur plusieurs autres qui étaient controversés entre elles; convention qu'il ratifia le 9 juin suivant; mais dont l'observation fut peu fidèle jusqu'à la paix de Westphalie, où l'on y fit divers changements. Vers le même tems, fut terminée une autre querelle fort ancienne entre les maisons de Bade et de Nassau, touchant la propriété des terres de Lhar et de Mulberg en Suabe. La première fut adjugée aux Nassau, et la seconde aux Bade-Baden.

Guillaume, affermi dans son marquisat, donna ses soins pour y rétablir l'exercice de la religion catholique. Ce zèle lui mérita l'affection de l'empereur, qui, reconnaissant d'ailleurs en lui de grandes qualités d'esprit et de cœur, l'admit dans ses conseils, et l'éleva à divers grades militaires. Gustave-Adolphe, roi de Suède, après la bataille de Leipsick, s'étant avancé vers le Danube, et voulant pénétrer jusqu'en Alsace, Guillaume fut chargé, par l'empereur, de la défense du cercle du Haut-Rhin. Benfeld, dans la basse Alsace, étant assiégé par le général de Horn, il livra aux assiégeants jusqu'à trois combats, dont le dernier se donna le 10 octobre 1632. mais sans succès. La place, après sept semaines de siége, fut obligée de se rendre à des conditions toutefois honorables pour la garnison Il en fut de même de Schelestat, que les Suédois assiégèrent ensuite, et qui leur ouvrit ses portes le 2 décembre de la même année. D'autres villes d'Alsace, devant lesquelles se présentèrent les vainqueurs, suivirent cet exemple. Enfin, étant entrés dans le haut marquisat de Bade, ils forcèrent Guillaume à se sauver à Inspruck. Il revint presque aussitôt, et, s'étant mis à la tête de la garnison de Brisach, il tenta de se rendre maître de Kenzingue dans le Brisgaw. Mais les Suédois ayant intercepté cette troupe, en tuèrent une partie, firent prisonniers presque tous les autres, et Guillaume lui-même, qui, ayant été arrêté par un soldat,

trouva moyen toutefois ensuite de s'échapper par la fuite. Il eut les mêmes revers dans d'autres tentatives qu'il fit en Alsace. Mais la bataille de Nortlingue, gagnée, le 6 septembre 1634, par les Impériaux, rétablit leurs affaires et celles du margrave Guillaume. Non-seulement il rentra, l'année suivante, dans le marquisat supérieur de Bade, mais il occupa même l'inférieur, d'où le marquis Frédéric V fut chassé à son tour.

L'an 1640, à la diète de Ratisbonne, convoquée pour aviser aux moyens de rétablir la paix dans l'empire, Guillaume parut avec titre de plénipotentiaire de l'empereur, et ouvrit l'assemblée par un discours pathétique sur l'objet qui la devait occuper. L'an 1648, aux conférences qui se tinrent à Osnabruck et à Munster pour la paix, le margrave Guillaume termina les contestations qu'il avait avec la branche de Bade-Dourlach, soit pour la préséance, soit pour la restitution de certains fonds que celle-ci répétait. L'an 1652, après la mort de Philippe-Christophe de Soéteren, archevêque de Trèves, le margrave Guillaume lui fut substitué par l'empereur, dans la dignité de premier président de la chambre impériale, qu'il exerça l'espace de trente-cinq ans avec beaucoup de lumière et d'intégrité.

Casimir, le dernier des comtes d'Eberstein, dans la forêt Noire, étant mort, l'an 1660, le margrave Guillaume se trouva en compromis avec Lothaire, évêque de Spire, pour recueillir cette succession. Pour entendre le sujet de la querelle, il faut remonter plus haut. Dès l'an 1389, Bernhard, marquis de Bade, avait acquis la moitié de ce comté. Deux cents ans après (l'an 1589), Philippe, comte d'Eberstein, n'ayant point laissé de postérité mâle en mourant, ses agnats, Philippe et Jean-Jacques d'Eberstein, s'emparèrent de sa succession au préjudice de ses trois filles, Jeanne, femme du comte de Zollern, en Thuringe; Sibylle, mariée au comte de Cronsfeld; et Marie, femme de Christophe-François, comte de Volkenstein. Cette usurpation ne se fit point sans contradiction. Les trois filles dépouillées se pourvurent à la chambre impériale, où elles gagnèrent leur procès en 1620. Mais le tuteur de Jean-Philippe, qui avait succédé à Philippe, son père, ayant demandé une révision du procès, l'obtint, le 5 décembre 1621, par une sentence qui suspendait en même tems l'effet du premier jugement. Jean-Philippe, quelque tems après, prit un parti qui ruina ses affaires, et lui coûta la vie. Il se joignit à Christiern de Brunswick, administrateur d'Halberstadt, que l'empereur Ferdinand avait proscrit, et se noya dans le Mein, en conduisant ses troupes. L'empereur le regardant comme un rebelle mort dans son crime, adjugea ses biens à ses parties, sans égard pour la sentence de révision. L'évêque de Strasbourg, chargé de faire exécuter le

décret de l'empereur, ménagea une transaction entre les parties. Elle fut signée le 30 mars 1624, et portait que les biens allodiaux de la maison d'Eberstein appartiendraient aux filles, et les fiefs aux mâles. Casimir, le dernier mâle de la maison d'Eberstein, étant mort, les seigneurs directs du comté prétendirent que les fiefs dont il était composé devaient leur revenir, et l'évêque de Spire, en conséquence, se saisit de la moitié des bourgs et villages du Gernsbach, de Schuren et de Stauffenberg, dont il se fit rendre hommage par les habitants de ces lieux. Il s'empara aussi du village de Neuenbourg, malgré la réclamation de la veuve de Casimir, qu'il avait laissée enceinte. Elle accoucha en effet, le 20 mai 1661, d'une fille nommée Sophie-Albertine, qui, ayant épousé, l'an 1679, Frédéric-Auguste, duc de Wurtemberg-Neustadt, répéta souvent, mais inutilement, le village de Neuenbourg, comme un alleu qui lui appartenait. Le margrave Guillaume fut un peu plus heureux. Le 10 mars de l'an 1676, il fit, avec l'évêque de Spire, une transaction qui l'autorisait à racheter les biens allodiaux que le prélat avait acquis de la maison d'Eberstein.

L'an 1663, Guillaume obtient, à la diète de Ratisbonne, le titre de sérénissime pour lui et ses descendants. Il mourut le 22 mai 1677, à l'âge de quatre-vingts ans, et fut enterré dans la collégiale de Bade. Ce prince, élevé à l'école de l'adversité, passa dans l'exil les trente premières années de sa vie. Rétabli dans son marquisat, il y vécut l'espace de vingt six ans, entre la crainte et l'espérance, tantôt chassé par les Suédois et les Français, leurs confédérés, tantôt rétabli par les Impériaux, et ne commença qu'à la paix de Westphalie à jouir de la tranquillité qui avait toujours fait l'objet de ses vœux. Son repos ne fut ni oisif, ni voluptueux. Econome et frugal, avec ces deux vertus, il répara les brèches que le malheur des tems avait faites à sa fortune, et remit sa maison sur un pied florissant. Fidèle à l'empire, il fut cher à l'empereur, et mérita l'estime de la France par sa droiture et sa modération. Attaché sincèrement à la religion catholique, il en rétablit, aussitôt qu'il le put, l'exercice dans son marquisat. Il avait épousé en premières noces, l'an 1624, CATHERINE-URSULE, fille de Jean-Georges de Hohenzollern, morte en couches, l'an 1648, après lui avoir donné treize enfants, dont une seule fille, nommée Anne, lui survécut. Anne passa ses jours dans le célibat, et les finit le 31 mars 1708. MARIE-MADELEINE, fille d'Ernest, comte d'Oettingen, seconde femme de Guillaume, qui l'épousa, l'an 1648, le fit père de Charles-Bernhard, né le 14 janvier 1657, qui périt, l'an 1678, au combat de Rhinfeld.

## LOUIS-GUILLAUME.

1677. LOUIS-GUILLAUME, fils de Ferdinand-Maximilien, et de Louise-Christine de Carignan, né à Paris le 8 avril 1655, succéda à Guillaume, son aïeul paternel, dans le marquisat de Bade. Il avait perdu son père par un événement bien tragique. Ferdinand-Maximilien étant allé voir l'électeur palatin à Heidelberg, fut blessé d'un coup de fusil qui partit, par hasard, dans la calèche où il était avec l'électeur en allant à la chasse, et mourut de cet accident, le 4 novembre 1669, à l'âge de quarante ans. C'était un malheur qui semblait comme attaché à sa famille. Son frère, Guillaume-Christophe, et son oncle, Albert-Charles, avaient subi le même sort, l'un en 1652 et l'autre en 1626. La mère de Louis-Guillaume ayant refusé opiniâtrément, après son mariage, de changer le domicile de Paris contre celui de Bade, voulait garder son fils auprès d'elle pour le faire élever à la française. Mais le père et le grand-père de l'enfant trouvèrent moyen de le faire enlever furtivement à l'âge de trois mois, et de le faire venir auprès d'eux. Louis-Guillaume fut élevé dans les arts paisibles; mais la providence le destinait au tumulte des armes. Il en fit l'apprentissage sous Montécuculi, l'émule de Turenne. Après la mort de ce dernier, arrivée l'an 1675, il harcela l'armée française et l'obligea de reculer jusqu'à l'arrivée du grand Condé, qui vint en prendre le commandement. L'an 1676, il se distingua au siége de Philipsbourg, entrepris par Frédéric VI, marquis de Bade-Dourlach. L'an 1677, il défendit Fribourg, assiégé par les Français. Mais le commandant n'ayant point voulu suivre son avis, la place fut obligée de se rendre. La paix de Nimègue, conclue l'an 1678, le rendit à son marquisat. Il commençait à y goûter les douceurs de la paix, lorsque la chambre des réunions, établie, par Louis XIV, à Brisach, éleva un orage contre lui et contre tous les autres princes allemands établis sur les bords du Rhin. Cette chambre, instituée pour faire valoir les droits acquis au roi par les traités de Munster, des Pyrénées et de Nimègue, rendit un édit qui déclarait, entr'autres choses, que toutes les terres du marquisat de Bade, situées en-deçà du Rhin, étaient du domaine de la couronne de France. Le marquis et les autres princes intéressés se défendirent la plume à la main. La trève de vingt ans, conclue en 1684, suspendit les opérations de la chambre des réunions. Louis-Guillaume n'était plus alors dans son marquisat. Attaché à l'empereur, il avait été au secours de Vienne, assiégée, l'an 1683, par les Turcs, s'était enfermé

dans la place, et lorsque le roi de Pologne vint fondre sur les assiégeants, il sortit de la ville avec la garnison, et acheva leur déroute. Cet événement est du 12 septembre. Le 10 du mois suivant, le marquis de Bade commanda la cavalerie au combat de Barcan, dont l'heureux succès fut suivi de la prise de cette ville et de celle de Gran. Il eut part, l'année suivante, à la prise de Vicegrade, au commencement de juin, après une victoire remportée sur les Turcs. C'était un préliminaire du siége de Bude, qui fut entrepris, dans le mois de juillet, par le duc de Lorraine, commandant en chef de l'armée impériale. Le marquis de Bade se distingua dans cette expédition, mais surtout à la bataille que les Impériaux gagnèrent, le 22 juillet, à la vue de la place, sur l'armée des Turcs, commandée par le séraskier. Le général, victorieux, dans le compte qu'il rendit de cette journée à l'empereur, donnait les plus grands éloges à la valeur du marquis de Bade. Le siége fut repris avec ardeur. Mais, le 1er. novembre, après trois mois de tranchée ouverte, les mauvais tems et les maladies qui emportèrent près de vingt mille hommes de l'armée impériale, obligèrent d'abandonner cette entreprise. L'année suivante, les armes de l'empire eurent des succès plus brillants en Hongrie. Le duc de Lorraine fit le siége de Neuhausel, les Turcs celui de Gran, pendant lequel ils se rendirent maîtres de Vicegrade : événement qui suivit de près la bataille de Gran, où les Turcs attaquèrent vainement l'aile droite, commandée par le duc de Lorraine, et malheureusement l'aile gauche, à la tête de laquelle était le duc de Bavière, qui les repoussa vigoureusement. Dans leur fuite, ils furent reçus par le marquis de Bade, qui les attendait près du Danube, et acheva leur déroute. On fait état de sept mille hommes qu'ils perdirent en cette journée, avec trente canons, seize mortiers et vingt étendards. La prise de Neuhausel, emporté le 19 août, fut le prix de la victoire de Gran.

L'an 1686, le marquis de Bade, nommé général de la cavalerie, se trouva au siége de Bude, commencé le 21 juin, où il ramena plusieurs fois au combat les Impériaux dans les différentes attaques qui leur furent livrées par les Turcs. La ville ayant été emportée d'assaut le 2 septembre, le marquis de Bade réduisit, quelques jours après, la citadelle. Il se rendit maître ensuite de Simonthorn, de Caposwar, de Cinq-Églises, brûla le pont d'Esseck; et, la campagne finie, s'en retourna à Vienne, où, le 27 novembre, il fut créé général par l'empereur. L'an 1687, il commanda l'aile gauche de l'armée impériale, avec l'électeur de Bavière, à la bataille de Mohatz, donnée le 14 août, contre les Turcs, qui perdirent à cette journée vingt-

trois mille hommes, sur quatre-vingts dont leur armée était composée. Nouvelle victoire du marquis de Bade sur les Turcs, le 5 septembre 1688, près de Tervanize, en Bosnie. Elle fut suivie le lendemain de la prise de Belgrade, que le duc de Lorraine et l'électeur de Bavière tenaient assiégée depuis le 9 août.

La guerre étant de nouveau déclarée, l'an 1689, entre la France et l'Empire, le marquis de Bade se trouva chargé seul en chef du poids de la guerre contre les Turcs, le duc de Lorraine et l'électeur de Bavière étant allés commander sur le Rhin. Ce fut alors qu'il déploya toute son habileté dans l'art militaire. Après divers petits combats, où il eut toujours l'avantage, il remporta, le 24 septembre, une victoire signalée à Nissa, en Servie, sur les Turcs, qui perdirent plus de dix mille hommes en cette journée avec tout leur bagage, et, par leur fuite, laissèrent la Servie à la discrétion du vainqueur, qui en fit la conquête en peu de jours Dans l'ardeur de la bataille de Nissa, le marquis reçut des lettres qui lui annonçaient le désastre de son marquisat, envahi par les Français. De la Servie étant entré dans la Bulgarie, il livra, le 6 octobre, près de Widdin, une nouvelle bataille aux Turcs, et l'ayant gagnée, il soumit par ce coup seul la Bulgarie, la Valachie et la Transylvanie à l'empereur. Nouveaux triomphes du marquis au commencement de la campagne suivante. Avec douze mille hommes, il chasse de la Transylvanie, dans le cours d'un mois, Tekeli qui avait le double de forces. Mais, pendant qu'il séjourne en ce pays, le visir Cuprogli reprend Nissa, Widdin et Belgrade. L'an 1691, forcé de se faire jour à travers l'armée des Turcs, qui, placée entre la Sunne et le Danube, lui coupait les vivres, il engage, le 19 août, près de Salenkemen, l'une des plus sanglantes batailles dont on ait ouï parler. Le visir et le séraskier y périrent avec environ neuf mille des leurs, sans compter un pareil nombre de blessés. La perte fut à-peu-près égale du côté des Impériaux. Dix mille tentes et cent cinquante-huit canons qu'ils enlevèrent aux Turcs, furent les gages les moins équivoques de la victoire qu'ils s'attribuèrent.

L'an 1693, la valeur du marquis de Bade change de théâtre. Transporté sur le Rhin, à la demande des états de Suabe, pour arrêter les progrès des Français, il reprend Heidelberg et les autres places du Palatinat, que les Français avaient prises au commencement de la campagne, empêche le maréchal de Lorges de pénétrer dans la forêt Noire, et repousse Mazel, qui avait été envoyé pour se rendre maître de Tubinge. Le marquis de Bade continua de commander sur le Rhin dans les années suivantes, jusqu'à la paix de Ryswick, conclue en 1697. Ce qui le couvrit de gloire dans ses campagnes du Rhin, ce furent

ces campements, où il montra tant d'habileté, qu'il fut regardé comme le premier homme de son siècle dans cette partie de l'art militaire. Rétabli par le traité de paix dans ses domaines, il sollicita, mais en vain, auprès de l'empereur, un dédommagement des pertes qu'il avait essuyées pour son service. La générosité n'était pas la vertu favorite de Léopold. Le marquis de Bade fit preuve de la sienne dans la guerre qui s'éleva, l'an 1700, pour la succession d'Espagne. Sacrifiant son ressentiment personnel à la cause publique, il accepta le commandement que l'empereur lui offrit. Dès le printems de l'an 1701, et avant la déclaration de guerre, il passa le Rhin, s'empara de Lauterbourg, de Weissembourg et de Billigheim, pour se frayer la route de Landau, dont il commença le siége le 16 juin 1702, et dont il emporta d'assaut le château, le 9 septembre suivant, en présence du roi des Romains, qui s'était rendu le 27 juillet à ce siége. La ville se rendit au mois d'octobre. Mais le marquis fut battu, le 14 du même mois, à Fridlingue, par Villars, qui, deux jours après, se rend maître de cette place. Les campagnes suivantes du marquis de Bade furent peu brillantes, le petit nombre et le mauvais état des troupes qu'on lui fournissait, ne lui ayant pas permis d'exécuter les grands projets qu'il avait conçus. La jalousie de Marlborough, général anglais, lui fit un crime de sa lenteur, comme s'il eût été en son pouvoir d'attaquer un ennemi qui lui était incomparablement supérieur en forces. Mais un ouvrage de son génie, qui vaut des victoires les plus éclatantes, et qui a été le salut de l'empire, c'est ce fameux retranchement qu'il fit construire depuis Philipsbourg jusqu'à Stolhofen, et de là, jusqu'à Bulh. Il est célèbre dans nos histoires, sous le nom de lignes de Stolhofen, et suffit seul pour immortaliser le nom de son auteur. Ce prince, dont les travaux avaient ruiné la santé, mourut à l'âge de cinquante-deux ans, dans son palais de Rastadt, le 4 janvier 1707, et fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, à la collégiale de cette ville. Il avait fait vingt-six campagnes, commandé à vingt-cinq siéges, et donné treize batailles, dans la plupart desquelles il remporta la victoire. On le compare, pour la castramétation, à Pyrrhus et à César, et il n'eut point d'égal, comme on l'a déjà dit, en ce genre parmi ses contemporains. Il avait épousé, le 27 mars 1690, FRANÇOISE-SIBYLLE AUGUSTE, fille de Jules-François, duc de Saxe-Lawenbourg (morte à Etlingen le 10 juillet 1733), dont il laissa Louis-Georges-Simpert, qui suit; Guillaume-Georges-Simpert, mort en 1709, à l'âge de six ans; Auguste-Georges-Simpert, qui viendra ensuite; et Auguste-Marie-Jeanne, mariée en 1724, à Louis, duc d'Orléans (morte le 8 août 1726).

## LOUIS-GEORGES.

1707. LOUIS-GEORGES, né à Etlingen, le 7 juin 1702, succéda au marquis Louis-Guillaume, son père, sous la tutelle de Françoise-Sibylle, sa mère, de Jean-Guillaume, électeur palatin, et de Léopold, duc de Lorraine, conformément au testament de son père. Depuis le quinzième siècle, le comté de Spanheim était possédé en commun par l'électeur palatin et le marquis de Bade, ce qui donnait occasion à de fréquents démêlés. On fit un partage, le 24 août 1707, à Creutznach, par lequel on assigna trois parts du comté à l'électeur, et deux au marquis, dans lesquelles Creutznach se trouva compris. La guerre pour la succession d'Espagne durait toujours. Les Français étant venus à bout de forcer les lignes de Stolhofen, se répandirent dans les provinces d'Allemagne, et firent dans le marquisat de Bade plusieurs dégâts, qui engagèrent la diète de 1708, à l'exempter des contributions établies dans l'empire sur les différents cercles.

L'an 1713, la France ayant fait sa paix avec l'Angleterre, la Prusse, la Savoie, le Portugal et les États-Généraux, n'eut plus d'ennemis que l'empire. La prise de Landau et de Fribourg, faite par les Français, détermina l'empereur à conclure son traité avec cette puissance. Le magnifique palais de Rastadt, élevé au milieu des fureurs de la guerre, et achevé par la marquise Françoise-Sibylle, fut choisi pour le lieu des conférences. Le prince Eugène et le maréchal de Villars, plénipotentiaires des deux puissances, s'y étant rendus le 26 novembre 1713, arrêtèrent, le 7 mars suivant, les préliminaires de la paix, à laquelle on donna la dernière main dans le mois de septembre de la même année, à Bade en Suisse. Par un des articles du traité, la seigneurie de Rodemacher avec ses dépendances est restituée au marquis de Bade, à condition, toutefois, qu'en première instance, elle ressortira au bailliage de Thionville, et en dernier, au parlement de Metz. Un autre article portait que tous les forts élevés par les Français, dans l'Ortenau et les autres terres appartenantes à la maison de Bade, seraient détruits.

L'an 1733, la guerre déclarée à l'empereur par la France, attira les Français dans le marquisat de Bade, après la prise du fort de Kehl; ce qui obligea le marquis Louis-Georges, partisan de l'empereur, à se retirer en Bohême, où il attendit dans Schlakenwerth la fin de la guerre. De retour à Rastadt, l'an 1736, il y établit près de son palais un collége, dont il confia le soin aux clercs des écoles pies. L'an 1748, à la paix d'Aix-la-Chapelle, qui termina une guerre de sept ans, faite

pour la succession de la maison d'Autriche, le marquis de Bade protesta contre le vingtième article du traité préliminaire qui assurait à l'électeur d'Hanovre la jouissance de ses états. Le motif de cette protestation fut la conservation des droits de la maison de Bade sur le duché de Lawenbourg, dont celle d'Hanovre s'était emparée. L'an 1761, le marquis Louis-Georges mourut d'hydropisie de poitrine le 22 occtobre, et fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. Il avait épousé, 1°. le 18 avril 1721, MARIE-ANNE, fille d'Adam-Charles, prince de Schwarzenberg, morte le 12 janvier 1755; 2°. le 10 juillet de cette dernière année, JOSEPHINE-ANNE DE BAVIÈRE, fille de l'empereur Charles VII, morte le 7 mai 1776. Du prmier lit, il ne laissa qu'Elisabeth-Auguste, à laquelle il assura la somme de deux cent mille florins pour la part qu'elle pouvait prétendre aux biens allodiaux de sa maison. Le second lit a été stérile.

### AUGUSTE-GEORGES.

1761. AUGUSTE-GEORGES, le dernier des fils du marquis Louis-Guillaume, né le 4 janvier 1706, avait été dès son enfance destiné à l'état ecclésiastique, et fut chanoine de Cologne. L'an 1730, il changea d'état, et embrassa la profession des armes. Les états-généraux, qui depuis long-tems entretenaient le régiment de Bade, non-seulement l'en déclarèrent colonel, mais ils l'élevèrent encore successivement aux grades de maréchal de camp et de lieutenant-général. Les états de Suabe lui conférèrent de même ce dernier emploi dans les troupes de leur cercle. Nommé colonel-général de la cavalerie impériale en 1757, il la commanda en effet dans la guerre qui s'éleva dans le même tems, et mérita, l'année suivante, la dignité de lieutenant-général, dont l'impératrice-reine l'honora. L'an 1765, le 28 janvier, il fait avec Charles-Frédéric, marquis de Bade-Dourlach, un traité de succession mutuelle, au cas que l'un ou l'autre vienne à mourir sans postérité. Ce traité s'effectue l'an 1771, par la mort du marquis Auguste-Georges, arrivée le 21 octobre, ce prince ne laissant aucune lignée de MARIE-VICTOIRE, fille de Léopold-Philippe, duc d'Aremberg, qu'il avait épousée le 7 décembre 1735.

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

### ERNEST.

1527. ERNEST, septième fils de Christophe et d'Otilie, né à Pforzheim, le 8 octobre 1482, eut pour son lot, dans le par-

tage que Christophe fit, en 1515, entre ses trois fils, la partie du marquisat de Bade, dans laquelle se trouvaient comprises les villes d'Hochberg, de Sausenberg, d'Usenberg, de Roetheln, de Badenweiler, de Schopfheim et de Sulzberg. Cette dernière ville fut le lieu où il fixa sa résidence. Ernest, l'an 1533, fit, avec Bernhard, le partage de la succession de Philippe, leur frère, décédé sans lignée masculine, et eut pour sa part les villes et châteaux de Pforzheim, de Dourlach, d'Altensteig, avec un nombre de villages, ce qui composait la partie inférieure du marquisat de Bade. L'an 1537, à l'exemple de son père, il fit à Pforzheim, le 27 juin, le partage de ses domaines entre ses fils, ou plutôt un réglement, suivant lequel ils devaient les partager après sa mort. Cet acte comprend dix-neuf articles, dont le troisième défend les sous-partages à l'avenir, et le dernier ne permet ni de faire aucun changement dans l'ancienne réligion sans l'ordre du concile ou de la diète de l'empire, ni de transférer les biens ecclésiastiques aux séculiers. Cependant, Ernest embrassa, cette même année, la prétendue réforme de Luther, et l'établit dans ses états. L'an 1542, au mois de février, il se rendit à la diète de Spire, où l'on arrêta la guerre contre les Turcs, et la convocation d'un concile général.

L'an 1552, Ernest, voulant passer le reste de ses jours dans une vie privée, abandonna le gouvernement de son marquisat aux deux fils qui lui restaient, Bernhard et Charles, en leur assignant à chacun la portion qui leur compétait, et se réservant le droit de reprendre, quand bon lui semblerait, ce même gouvernement; mais il ne survécut que cinq mois à son abdication, étant mort à Pforzheim, le 6 février 1553, à l'âge de soixante-onze ans. Son corps fut inhumé, sous un magnifique mausolée, dans le chœur de la collégiale de Pforzheim, qui subsiste encore, mais sans chanoines pour la desservir. Il avait épousé, 1°. le 29 septembre 1510, ELISABETH, fille de Frédéric de Brandebourg, et sœur d'Albert, premier duc de Prusse, morte, le 31 mars 1518, à Stutgard; 2°. URSULE DE ROSENFELD, d'une ancienne maison de Suabe, décédée, le 26 février 1548, à Pforzheim, et enterrée auprès de son époux; 3°. ANNE DE BOMBAST DE HOHENHEIM, qui lui survécut vingt et un ans, et mourut le 6 juin 1574. Du premier mariage sortirent Ernest, qui servit, l'an 1541, dans la guerre de Hongrie, et mourut, le 12 décembre de l'année suivante, à Vasserbourg, en Bavière; Bernhard, né l'an 1517, mort dans le célibat le 20 janvier 1553, dix-sept jours avant son père. (Ce jeune prince avait fait ses études à Paris et à Orléans. De retour, il donna du chagrin à son père, par l'indocilité de son caractère et la vie licencieuse qu'il mena.) Du second lit, vinrent Charles, qui suit; Anne, mariée, en 1537,

à Charles, comte de Hohenzollern; Marie-Jacobée, alliée à Wolfgang, comte de Barby; Amélie, femme de Frédéric, comte de Loëwenstein; Marie-Cléophée, mariée à Guillaume, comte de Sultz; Elisabeth, femme de Gabriel, comte d'Osterbourg, puis de Conrad, comte de Castel; Marguerite, femme de Wolfgang, comte d'Oëttingen; et Salomée, mariée à Ladislas, comte de Hag.

## CHARLES.

1553. Charles, dernier fils d'Ernest, et le seul qui lui survécut, né, le 24 juillet 1529, à Sulzberg, recueillit la succession paternelle à l'âge de vingt-quatre ans. S'étant rendu, l'an 1555, à la diète d'Augsbourg, il y déclara hautement son attachement pour la confession de foi qui porte le nom de cette ville, et à son retour il abolit l'ancien culte dans ses domaines. L'an 1561, il fut du nombre des princes protestants qui s'assemblèrent à Naumbourg, en Thuringe, pour mettre la dernière main et le dernier sceau à la confession d'Augsbourg, qui jusqu'alors avait subi plusieurs changements. C'est depuis ce tems qu'elle fut appelée l'*Invariable*. Dans la même assemblée, on agita la question si les princes protestants députeraient au concile de Trente, comme ils y étaient invités par le cardinal Commendon et Zacharie Delfino, envoyés pour ce sujet par le pape Pie IV, en Allemagne; et la négative y fut arrêtée d'une voix unanime. L'an 1566, mécontent des habitants de Pforzheim, où il avait fait jusqu'alors sa résidence, Charles se transporte à Dourlach, où, en peu d'années, il éleva un palais magnifique pour le tems, auquel il donna le nom de Carlsbourg. Ce fut alors que la branche cadette de la maison de Bade, quitta le nom distinctif de Pforzheim pour prendre celui de Dourlach. Le 23 mars de l'an 1577, Charles finit ses jours au château de Carlsbourg. Il fut inhumé dans la chapelle castrale, et emporta les regrets de ses sujets qu'il avait gouvernés avec beaucoup de prudence et de douceur. Il avait épousé, 1°. le 10 mars 1551, Cunégonde, fille de Casimir de Brandebourg, morte le 24 février 1558; 2°. le 1er. août 1558, Anne, fille de Robert, comte palatin de Veldenz, qui lui survécut jusqu'au 30 mars 1586. Du second mariage, il laissa, 1°. Ernest-Frédéric, qui suit; 2°. Jacques, marquis d'Hochberg, né le 26 mai 1562, élevé par Pistorius, avec ses frères, dans la religion protestante, et converti par les soins du même à la religion catholique, dont il fit profession solennelle, le 15 juillet 1590, dans l'église de l'abbaye de Tennebach, mort enfin le 17 août 1590: prince doué, suivant M. Schoepflin, d'un esprit sublime qu'il cultiva

par l'étude, et qu'il enrichit des plus rares connaissances, surtout de celles qui ont rapport à la religion; 3°. Georges-Frédéric, qui viendra ci-après; 4°. Dorothée-Ursule, mariée à Louis III de Wurtemberg.

## ERNEST-FRÉDÉRIC.

1577. ERNEST-FRÉDÉRIC, fils aîné de Charles et d'Anne, né à Mulberg, le 17 octobre 1560, demeura, ainsi que ses frères, après la mort de son père, sous la tutelle de sa mère, de Louis, électeur palatin, et de Louis, duc de Wurtemberg. Il fut élevé à la cour de ce dernier. De retour à Dourlach, l'an 1581, il termina, par la médiation des citoyens de Berne, le procès qui durait depuis quatre-vingts ans, entre les maisons de Longueville et de Bade, touchant la succession de Sausenberg. Il fut arrêté qu'on donnerait à Marie de Bourbon, veuve d'Eléonor de Longueville, et à ses deux fils, Henri et François, la somme de deux cent mille florins, au moyen de quoi ils renoncèrent à toutes leurs prétentions sur Badenweiler, Sausenberg et Roetheln ou Rothelin. L'an 1584, les trois frères, qui jusqu'alors avaient possédé en commun la succession de leur père, firent, le 4 décembre, un traité de partage, en vertu duquel Ernest-Frédéric, l'aîné, eut pour sa part la Marche inférieure, c'est-à-dire Pforzheim, avec les préfectures de Besigheim, Mundelsheim et Altensteig; Jacques, le second, Hochberg, Usenberg, Sulzberg, Hoehing et Landeck; et Georges-Frédéric, Sausenberg, Rothelin ou Roetheln et Badenweiler. L'an 1590, la veuve de Jacques ayant mis au monde un fils posthume nommé Jacques-Ernest, l'aîné s'empare de la tutelle de cet enfant, et bannit de ses domaines l'exercice de la religion catholique. Guillaume, duc de Bavière, et Charles, comte de Zollern, que le testament de Jacques désignait pour tuteurs, s'élevèrent contre l'entreprise d'Ernest-Frédéric, qui les dépouillait de cette fonction, et se pourvurent au tribunal du conseil aulique. Le fils de Jacques mourut pendant le cours du procès; mais il laissait deux sœurs, dont la tutelle fut adjugée, l'an 1592, par jugement du conseil, au duc de Bavière. Ernest-Frédéric appela de ce jugement à l'empereur mieux informé. Mais, l'an 1594, il consentit à partager la tutelle avec le duc. L'an 1592, après la mort de Jean de Manderscheid, évêque de Strasbourg, le chapitre de cette église, partagé en Catholiques et Protestants, fit une double élection. Jean-Georges, petit-fils de Jean-Georges, électeur de Brandebourg, eut les voix des Protestants, et Charles, fils de Charles II, duc de Lorraine, celles des Catholiques. Guerre à ce sujet. Le duc de Lorraine prit le

parti de son fils; les Strasbourgeois, appuyés des Zurichois, des Bernois, de ceux de Bâle et du marquis Ernest-Frédéric, appuyèrent l'autre élu. On exerça des pillages réciproques, dont l'Alsace fut le théâtre et la proie. Les troupes d'Ernest-Frédéric furent celles qui se distinguèrent le plus dans ce genre d'hostilités. Il y eut enfin une suspension d'armes, conclue, le 15 février 1593, par la médiation des commissaires de l'empereur, en attendant le jugement des princes de l'empire, auquel on convint de part et d'autre de s'en rapporter.

L'an 1594, Ernest-Frédéric fut de l'assemblée particulière que les princes protestants tinrent, dans le mois de mars, à Heilbronn. Les atteintes que l'empereur et les princes catholiques donnaient, selon eux, à la transaction de Passaw et à la paix religieuse, firent la matière de leur délibération, et le résultat fut qu'à la prochaine diète on demanderait réparation de ces griefs à l'empereur, avant toute délibération sur les secours qu'exigeait la guerre contre les Turcs. On se promit respectivement de demeurer étroitement unis et de se prêter un mutuel secours pour la cause commune. Tel fut le prélude de la fameuse union évangélique, qui fut conclue, au commencement de l'an 1610, à Halle en Suabe. La mauvaise administration d'Edouard le Fortuné, marquis de Bade-Baden, avait, comme on l'a vu, bouleversé la Marche supérieure. Loin d'acquitter sa portion des dettes dont le marquisat entier s'était trouvé chargé lors de la division des terres, il les avait augmentées à un point excessif; et comme les deux Marches étaient solidaires à cet égard, les créanciers se réunirent contre Ernest-Frédéric, quoiqu'il eût acquitté sa part. La maison de Bade était en danger de perdre la haute Marche; dans cette extrémité, le marquis Ernest-Frédéric, profitant de l'absence d'Edouard, fait irruption dans son état, au mois de novembre 1594, s'en rend le maître sans coup férir, et reçoit l'hommage des habitants sous le titre d'administrateur. L'empereur désapprouva cette invasion comme étant d'un exemple dangereux. Ernest-Frédéric écrivit pour justifier sa conduite. Edouard eut recours aux armes pour rentrer dans ses domaines; mais ce fut en vain, malgré les secours que lui fournit le duc de Lorraine. Son rival, appuyé des princes protestants, se maintint dans son usurpation. Les choses restèrent en cet état jusqu'à la mort d'Edouard, arrivée l'an 1600. Ernest-Frédéric prétendit alors recueillir, par droit d'hérédité, la succession d'Edouard, regardant comme inhabiles à succéder, les enfants de ce marquis, à cause du peu de naissance de leur mère, et ses frères comme incapables par les vices de corps et d'esprit dont ils étaient infectés, de le remplacer. Mais les

tuteurs des enfants d'Edouard s'étant pourvus devant l'empereur, obtinrent de lui un rescrit par lequel il nommait séquestres de la succession du défunt, Maximilien, électeur de Bavière, et l'archevêque de Trèves. Ernest-Frédéric tâcha en vain d'intéresser dans sa cause les princes protestants. Les plus sages d'entre eux lui conseillèrent de se soumettre à la décision de l'empereur. Il résista long-tems à cet avis, et ne s'y rendit que lorsqu'après avoir épuisé toutes les ressources de l'intrigue et tous les détours de la chicane, il se trouva dans l'impuissance de mettre le sien à exécution. Avant cette querelle, il en avait entamé une autre, qu'il soutint avec la même obstination, et dans laquelle il eut encore le désagrément de succomber. Jacques, son frère, prince catholique, mort l'an 1590, sans enfants mâles, avait, par son testament, nommé tuteurs de ses filles, Elisabeth, leur mère, le marquis, son frère, Guillaume, duc de Bavière, et Charles, comte de Zollern, leur recommandant surtout de conserver la religion catholique dans ses domaines. Ernest-Frédéric, sans égard pour ce testament, dont il attaquait la validité, s'attribua seul la tutelle de ses nièces, et commença par détruire la religion catholique dans les terres de son frère. Indigné de ce procédé, le comte de Zollern en porte ses plaintes à l'empereur, dont il obtient un rescrit, portant injonction au marquis de réformer les innovations qu'il avait faites, et de se présenter à son tribunal, pour assister à l'ouverture du testament de son frère, qui lui avait été remis. Ernest-Frédéric voulut décliner la juridiction du conseil aulique; mais il n'y réussit pas. Ce tribunal, l'an 1592, rendit, le 12 décembre, un jugement qui confirmait le testament de Jacques de Bade, et nommait tuteur de ses filles et son exécuteur testamentaire, le duc de Bavière. Le marquis appela de l'empereur mal informé à l'empereur mieux informé. Cet appel illusoire était d'autant plus déplacé, qu'environ six mois auparavant (le 27 juin), l'empereur lui avait accordé l'investiture des fiefs d'Hochberg et d'Usenberg, à lui dévolus après la mort du fils posthume de ce même Jacques, son frère. Le duc de Wurtemberg s'étant rendu médiateur, engagea les parties à faire, le 9 novembre 1594, un traité dont le marquis éluda ensuite l'exécution. Enfin, l'an 1602, pressé de manière à ne pouvoir échapper, il abandonna la tutelle de ses nièces au duc de Bavière, suivant une de ses lettres à l'empereur, datée du 3 octobre de cette année. C'était le désir d'élever ses nièces dans les erreurs dont il était imbu, qui l'avait rendu si obstiné à les retenir auprès de lui. Il n'eut pas, au reste, toujours les mêmes sentiments en matière de religion. Le duc de Wurtemberg, son

tuteur, lui avait d'abord inspiré le luthéranisme. Mais Pistorius, mis auprès de lui, en 1577, lui avait ensuite fait adopter le calvinisme, dont il ne fit neanmoins profession ouverte qu'en 1599. Il l'établit la même année à Dourlach, sans difficulté. Mais ayant voulu faire la même chose à Pforzheim, les habitants lui déclarèrent qu'ils ne voulaient admettre aucune nouveauté en matière de religion. C'est une tradition dans le pays qu'il mourut en menant un corps de troupes en cette ville, pour y établir militairement sa religion. Quoi qu'il en soit, il finit ses jours à Remchingen, entre Dourlach et Pforzheim, le 14 avril 1604, à l'âge de quarante ans, et fut enterré dans la collégiale de Pforzheim. Depuis dix ans, il était privé de l'usage des jambes par une contraction de nerfs qu'on attribuait à des sortiléges; mais il n'en eut pas moins d'ardeur et de vivacité dans le caractère. Prince inquiet, turbulent, entêté, qui entra dans toutes les confédérations formées de son tems par les princes protestants, et prit parti dans toutes les querelles théologiques qui divisaient les différentes sectes. Il acquit peu de gloire dans les armes, et se couvrit de ridicule par un livre qu'il fit pour la défense des Asacramentaires. Les théologiens de Saxe et de Wurtemberg, dont il heurtait les opinions, lui firent des réponses qui durent le faire repentir d'avoir voulu se mesurer avec eux. Il avait épousé, le 21 décembre 1585, ANNE, fille d'Edzar II, comte de la Frise orientale, veuve de Louis VI, électeur palatin, dont il n'eut point d'enfants. Après la mort d'Ernest-Frédéric, elle se remaria à Jules-Henri, duc de Saxe-Lawenbourg, et mourut en 1621.

## GEORGES-FRÉDÉRIC.

1604. GEORGES-FRÉDÉRIC, né le 30 janvier 1573, de Charles, marquis de Dourlach, et d'Anne de Veldenz, eut pour son lot, dans le partage qu'il fit avec ses frères, en 1584, les fiefs de Sausenberg, de Rothelin et de Badenweiler, à quoi, l'an 1595, il ajouta la Marche d'Hochberg, provenant de la succession de Jacques, son frère. L'an 1604, il réunit dans sa main toute la succession de la branche de Bade-Dourlach, par la mort d'Ernest-Frédéric, son frère aîné. A l'exemple de ce dernier, et par le même principe que lui, il prétendit aussi succéder au marquisat de Bade-Baden, à l'exclusion des enfants d'Edouard le Fortuné. Ayant en conséquence demandé l'investiture des deux Marches, à l'empereur Rodolphe, il l'obtint provisionnellement, par lettres de ce prince, données à Prague, le 26 février 1605, mais à condition, 1°. de se soumettre au jugement impérial, dans le cas où il ordonnerait la

restitution de la Marche supérieure ; 2°. de ne point troubler la veuve et les enfants d'Edouard dans la jouissance des domaines dont ils étaient en possession ; 3°. de maintenir la religion catholique dans les lieux où elle était établie. Georges-Frédéric s'étant soumis à ces conditions, l'investiture lui fut conférée le 4 avril suivant. Philippe, frère d'Edouard, n'osant s'y opposer ouvertement, travailla sourdement à s'emparer de la Marche supérieure : mais son dessein fut découvert. Georges-Frédéric l'ayant fait arrêter, l'enferma dans une prison, où il mourut après quinze ans de captivité. L'an 1607, Georges-Frédéric prit la défense de la ville de Donawert, que l'empereur avait mise au ban de l'empire, pour des violences exercées envers les Catholiques. (*Voy.* Frédéric, *duc de Wurtemberg.*) Il entra, l'an 1609, dans la grande querelle qui s'éleva pour la succession de Jean-Guillaume, dernier duc de Berg, Juliers et Clèves. La crainte que la maison d'Autriche ne profitât de cette occasion pour augmenter sa puissance, fut le seul motif qui porta le marquis de Bade-Dourlach à prendre couleur dans cette affaire, qui, d'ailleurs, lui était absolument étrangère, n'ayant aucun titre pour se mettre au rang des héritiers du feu duc. Ces dispositions lui furent communes avec tous les princes protestants d'Allemagne, et de là vint la fameuse union évangélique qu'ils signèrent à Halle en Suabe, le 3 février 1610, à la sollicitation de Jean de Thumery, seigneur de Boississe, ministre de Henri IV, roi de France. A cette ligue, les Catholiques en opposèrent une autre qu'ils conclurent à Wurtzbourg. On prend les armes de part et d'autre. L'Alsace devient le théâtre de la guerre ; le marquis de Dourlach, joint à l'électeur palatin, y fit plus de ravages que de conquêtes. La mort du dernier, arrivée le 9 septembre 1610, suspendit les hostilités ; mais elle ne relâcha point les liens de l'union évangélique. Ils se resserrèrent au contraire par de nouveaux traités que firent entre eux les confédérés. L'an 1613, le comte de Vaudemont étant venu rendre visite au marquis Georges-Frédéric, l'engage à faire tenir une conférence en leur présence, entre les Catholiques et les Protestants. Elle se tient au mois de juin, dans le palais de Carlsbourg, à Dourlach. Le jésuite Gonthier, et le ministre Thomas Wegelin, furent les deux champions qui entrèrent en lice. Le résultat de cette dispute fut que chacun prétendit avoir remporté la victoire, et publia une relation à sa manière, pour le faire croire au public.

L'an 1615, ou environ, Philippe-Christophe Soëteren, évêque de Spire, voulant tenir en respect ses diocésains, portés par esprit de fanatisme à se révolter, entreprit de fortifier la

ville d'Udenheim, dont, à cette occasion, il changea le nom en celui de Philipsbourg. Mais à peine ces ouvrages sont-ils achevés, que le marquis de Bade-Dourlach se concerte avec l'électeur palatin Frédéric V, pour les détruire. L'an 1618, s'étant mis en marche, le 13 juin, à la tête de leurs troupes réunies, ils attaquent la place, et viennent à bout d'en renverser toutes les fortifications; mais, en 1623, après la déroute du palatin, elles furent rétablies. La Bohême était, cependant, en feu par le soulèvement des Protestants contre les Catholiques. Les deux ligues s'ébranlèrent chacune pour ceux de son parti. La mort de l'empereur Mathias, arrivée le 19 ou le 20 de mars 1619, augmenta le trouble, et donna naissance à cette fameuse guerre qui désola, pendant trente ans, l'Allemagne, et ne finit qu'à la paix de Westphalie. Il s'agissait de donner à ce prince un successeur en Bohême. Ferdinand d'Autriche fut élu par les Catholiques, et Frédéric V, électeur palatin, par les Protestants. Le marquis de Dourlach, l'un des promoteurs de l'élection de ce dernier, devint un de ses plus ardents défenseurs et des plus persévérants; mais il ne fut pas le plus prudent. La liberté qu'il accorda à l'archiduc Léopold, de transporter en Bavière ses troupes, qu'il avait ramassées en Alsace, tandis qu'il pouvait leur fermer le passage, fut une des causes de la ruine de l'électeur palatin. Ces troupes aidèrent Tilli, général autrichien, à gagner, l'an 1620, la bataille de Prague: victoire qui réduisit l'électeur à mener une vie errante, privé du royaume de Bohême, et dépouillé de son électorat. L'an 1622, le marquis, déterminé à se sacrifier entièrement pour le service de ce prince, prit le parti d'abdiquer, le 12 avril (v. st.), en faveur de Frédéric V, son fils, ne se réservant que le gouvernement militaire de ses troupes, que les uns font monter à quatre mille, les autres à vingt mille hommes. Le 26 du même mois, ayant voulu combattre contre Tilli, sans attendre le comte de Mansfeld, il fut battu et mis en fuite par ce général, entre Heilbronn et Wimpfen, après un combat qui dura depuis le matin jusqu'au soir. Cette bataille fut pour le marquis de Dourlach, ce qu'avait été celle de Prague, pour l'électeur palatin; elle ruina ses affaires sans ressource. Il est vrai qu'ayant rejoint le comte de Mansfeld, il passa tout le mois de mai sous les armes; qu'ayant assiégé Ladebourg, sur le Necre, il l'emporta d'assaut; qu'il obligea ensuite l'archiduc à lever le siége d'Haguenau; que, s'étant rendu maître, après cela, de Drusenheim, dans la basse Alsace, il ravagea ce pays, d'où, le 23 mai, étant passé, avec l'électeur et le comte de Mansfeld, dans le landgraviat de Darmstadt, il prit d'emblée cette ville, et fit même le land-

grave prisonnier. Mais la victoire que remporta, le 9 juin, à Hoeschst, sur le Mein, le général Tilli, sur Chrétien, évêque protestant d'Halberstadt, mit hors de mesures le palatin et dissipa toute sa ligue. Résolu, après cet échec, de se remettre à la discrétion de l'empereur, il congédia le comte et le marquis. Ce dernier, aussitôt, licencia son armée, et se retira dans son marquisat, pour y passer sa vie dans la solitude. Mais ce pays, dès le 5 juillet, se trouva inondé de bavarois, de polonais, de hongrois et d'autres troupes impériales, qui le remplirent de meurtres, de pillage et de toutes les horreurs que le soldat victorieux se permet sur les terres de l'ennemi. La défaite de Wimpfen attira un autre malheur au marquis; ce fut la perte de la Marche supérieure, que Frédéric, son fils, fut condamné, par un jugement impérial du mois d'août, à restituer à Guillaume, fils et successeur d'Édouard le Fortuné. Georges-Frédéric résidait cependant à Hochberg, méditant de nouveaux desseins. Mais une nouvelle armée de bavarois étant venue fondre au mois d'août 1624, dans le marquisat, il abandonna sa retraite au mois d'octobre suivant, et en alla chercher une nouvelle à Genève. Après un séjour d'environ dix-huit mois dans cette ville, il la quitta en février 1626, pour se rendre à Thonon, en Chablais. Là, continuant avec Charles I, roi d'Angleterre, la correspondance qu'il avait entamée avec son père Jacques I, pour le rétablissement de la liberté germanique, il en obtint, le 10 novembre de la même année, un pouvoir d'enrôler, aux dépens de ce monarque, quatre mille hommes de pied et mille cavaliers. Avec ce corps, il passe, l'an 1627, dans le Holstein, où le roi de Danemarck, Christiern IV, général de la ligue protestante, lui accorda le brevet de lieutenant-général de ses troupes. Elles avaient été battues, l'année précédente, à Lutter, par le général Tilli, et obligées ensuite, par Walstein d'abandonner le Brandebourg, la Silésie et le Mecklenbourg, pour se retirer dans le Holstein. Elles furent encore plus malheureuses cette année, sous la conduite du marquis de Dourlach. Walstein ayant trouvé moyen de les enfermer, leur livra une bataille, où elles furent taillées en pièces pour la plus grande partie et le reste fait prisonnier. Le général et quelques officiers furent les seuls qui se sauvèrent par la fuite. Ce revers fit tomber les armes des mains du marquis, pour ne jamais les reprendre. Il renonça sincèrement à un métier où le succès avait si rarement couronné sa valeur, et résolut de consacrer à l'étude le reste de ses jours. S'étant rendu à Strasbourg dans cette disposition, il s'y établit dans le palais qui appartenait à sa maison. Les seules courses qu'il se permit, furent des voyages qu'il fit de tems en tems dans son

marquisat, lorsque les armes suédoises avaient le dessus dans cette contrée. Il mourut dans sa retraite, le 24 septembre 1638, à l'âge de soixante-cinq ans. On conserve de lui, dans la bibliothèque du palais de Carslbourg, à Dourlach, trois gros volumes manuscrits de commentaires sur l'art militaire, qu'il avait commencés en 1614 et finis en 1617. Il avait épousé, 1°. en juillet 1592, JULIENNE-URSULE, fille du rhingrave, ou comte sauvage, Frédéric, morte le 23 avril 1614; 2°. le 23 octobre 1614, AGATHE, fille de Georges, comte d'Erbach, morte le 30 avril 1621; 3°. le 29 juillet 1621, ELISABETH, fille de Thomas Stoz, juge souverain à Stauffenberg, morte le 14 mai 1652. Du premier lit, il eut Frédéric, qui suit; Catherine-Ursule, femme d'Otton, fils de Maurice, landgrave de Hesse; Anne-Amélie, mariée à Guillaume-Louis, comte de Nassau-Saarbruck; Charles, né le 22 mai 1598, mort le 27 juillet 1625, à Boulogne-sur-Mer, en allant trouver le roi d'Angleterre, pour les affaires des Protestants. (Il avait accompagné son père dans les campagnes de 1619, 1620 et 1622, était passé ensuite au service de la France contre l'Espagne, et avait eu de l'emploi dans la Valteline, sous le duc de Rohan); Christophe, né le 16 mars 1603, tué, le 20 avril 1632, au siége d'Ingolstadt, où il servait dans l'armée de Gustave-Adolphe, roi de Suède; Sibylle-Madeleine, femme de Jean, comte de Nassau-Idstein; et d'autres enfants, morts en bas âge. Du deuxième lit sortirent trois filles: Agathe, morte au berceau; Anne, née en 1617 et morte, en 1672, dans le célibat; Elisabeth, morte également sans alliance, l'an 1692, à l'âge de soixante-douze ans. Le troisième lit fut stérile.

## FREDÉRIC V.

1622. FRÉDÉRIC, fils aîné du marquis Georges-Frédéric et de Julienne-Ursule, né le 6 juillet 1594, est compté pour le cinquième de son nom, quoiqu'il ne soit que le troisième dans la suite des marquis de Bade. La raison de cette singularité, c'est qu'on mettait en ligne de compte, dans cette maison, tous ceux qui avaient porté le même nom, soit qu'ils eussent ou n'eussent point régné. Ainsi Frédéric de Bade, évêque d'Utrecht, et Frédéric, fils d'Herman IX, mort dans l'enfance, font suite avec les Frédérics qui ont joui du marquisat de Bade. A l'âge de vingt-six ans, Frédéric V était parvenu à un degré de prudence et de maturité qui le fit juger, par son père, capable de le remplacer dans le gouvernement. Georges-Frédéric, voulant donc s'attacher à la fortune de l'électeur palatin, n'hésita point, le 12 avril 1622, à se

démettre du marquisat en faveur de son fils. Le 26 du même mois se donna la bataille de Wimpfen, où Georges-Frédéric fut mis en déroute. Son successeur, prévoyant tous les maux qui allaient tomber sur le marquisat, se hâta d'écrire à l'empereur, à l'électeur de Bavière et au général Tilli, pour les fléchir. Dans ses lettres, il blâmait ouvertement la conduite de son père, et déclarait qu'il ne l'avait jamais approuvée. Mais ces lettres furent sans effet. L'empereur, feignant de méconnaître l'abdication de Georges-Frédéric, rendit contre lui, le 25 août, son jugement définitif, par lequel il adjugeait la haute Marche à Guillaume, fils d'Edouard le Fortuné, avec les fruits perçus et à percevoir.

L'an 1624, Frédéric se vit même dépouillé de la basse Marche, dont les troupes de la ligue catholique s'emparèrent. L'empereur avait déjà mis sous sa main le comté de Spanheim, et l'électeur de Bavière était maître du Brisgaw. Frédéric, pour apaiser l'empereur, se rendit à Vienne au mois d'avril 1627, et fit, en sa présence, un accommodement avec Guillaume, touchant la restitution des fruits de la haute Marche. Les honneurs qu'il reçut à la cour de Vienne, furent un gage de l'amitié de l'empereur. Il revint chez lui dans la résolution de ne rien omettre pour la cultiver. Mais l'intérêt de la religion protestante ne lui permit pas de persévérer long-tems dans cette disposition. Le 6 mars 1629, Ferdinand rendit un édit pour la restitution des biens ecclésiastiques envahis par les Protestants. Ce coup d'autorité causa de l'étonnement dans toute l'Europe, et jeta l'alarme parmi ceux qu'il attaquait. Les Catholiques eux-mêmes tremblèrent pour la liberté germanique que Ferdinand ne faisait plus mystère de vouloir opprimer. Le marquis de Dourlach se joignit aux évangéliques pour demander la révocation de l'édit. L'empereur étant sourd à toutes les remontrances, le roi de Suède entra dans l'Allemagne pour remettre, disait-il, ce pays en liberté. Frédéric se mit sous la protection de ce prince. Mais la supériorité des armes suédoises n'empêcha pas les Impériaux de s'emparer de Dourlach la veille de Pâques 1632. La mort de Gustave-Adolphe, tué la même année à la bataille de Lutzen, semblait devoir être fatale au parti qu'il était venu défendre. L'événement en décida autrement. La prudence et l'habileté du chancelier Oxenstiern prévinrent les malheurs que la ligue protestante avait lieu d'appréhender. Fidèle à suivre le plan de vues et d'opérations de son maître, il maintint les choses dans l'état de prospérité où il les avait laissées, et acheva de briser, dans les mains de Ferdinand, le joug qu'il voulait imposer à l'Allemagne. Dans l'assemblée qu'il tint, le 13 avril 1633, à

Heilbronn, pour renouveler l'alliance de la reine de Suède avec les cercles de l'empire, il fit adjuger au marquis de Dourlach non-seulement la haute Marche dont l'empereur l'avait dépouillé, mais encore toutes les terres de la maison d'Autriche situées entre le Rhin et la forêt Noire, avec le commandement des troupes de la ligue, répandues dans cette contrée pour s'opposer aux généraux autrichiens, les comtes de Montécuculi, de Solms et de Schawenbourg. Dans la même assemblée, Frédéric fut chargé d'un emprunt avec le marquis de Feuquières, ministre de France, qui s'y était rendu pour renouveler le traité d'alliance de cette couronne avec la Suède. Au mois de juin suivant, Frédéric ayant réuni ses troupes à celles du rhingrave Otton, remporta une victoire sur les Autrichiens, près de Brisach, dont il fit ensuite le siége. Mais le duc de Féria, général autrichien, étant survenu au bout de deux mois, l'obligea de le lever. Les affaires de la ligue commencèrent alors à décliner dans la haute Allemagne. La bataille de Nortlingue, gagnée au mois de septembre 1634, par Ferdinand, roi de Hongrie, sur le duc de Saxe-Weimar, rendit aux Autrichiens la supériorité dans la Suabe, et les contrées voisines. Frédéric, chassé de son marquisat dont ils s'emparèrent, alla chercher une retraite à Strasbourg où il fit sa résidence jusqu'en 1642, et de là étant passé à Bâle, il y demeura jusqu'à la paix de Westphalie, qui le rétablit dans tous ses domaines. Il ne demeura pas néanmoins oisif dans l'un et l'autre séjour. S'étant dévoué entièrement à la France, il eut part à diverses expéditions du duc de Weimar, et spécialement à la reprise de Brisach, qui se rendit à ce général, l'an 1638, après huit mois de siége. Ce succès valut au marquis la restitution des terres qu'il avait dans le Brisgaw. Enfin, l'an 1647, dans les conférences tenues à Osnabruck pour la paix, il fut, après bien des contestations, pleinement rétabli dans son marquisat et les autres domaines que la guerre lui avait fait perdre. Mais il fallut rendre les places autrichiennes dont les Suédois l'avaient gratifié. La jouissance que la paix lui rendit de lui-même et de ses domaines, ne fut pas de longue durée : il mourut à Dourlach, le 8 septembre 1649, à l'âge de soixante-cinq ans. Le marquis de Feuquières parle ainsi de lui dans ses mémoires pour l'histoire du cardinal de Richelieu : « Pour la personne du marquis de Bade, il est luthérien, » d'esprit médiocre, d'assez bon cœur; attaché aux Suédois » tant parce qu'ils l'ont remis dans ses etats dont il était entièrement dépouillé, que par le don qu'ils lui ont fait des » places qu'ils tenaient dans l'Alsace, delà le Rhin, dont il » prêta le serment à ladite couronne, entre les mains du

» chancelier, pendant l'assemblée d'Heilbronn. » Il fut marié cinq fois : 1°. le 21 décembre 1616, avec BARBE, fille de Frédéric, duc de Wurtemberg, morte le 8 mai 1627 ; 2°. le 8 octobre de la même année, avec ELÉONORE, fille d'Albert Otton, comte de Solms, décédée le 6 juillet 1633 ; 3°. l'an 1633, au mois de novembre, avec MARIE-ELISABETH, fille de Wolrad, comte de Waldeck, morte le 19 février 1643 ; 4°. le 13 février 1644, avec ANNE-MARIE, fille et héritière de Jacques, seigneur de Gérodsec, veuve de Frédéric, comte de Solms, décédée le 25 mai 1649; 5°. dans la même année, avec ELISABETH-EUSEBIE, fille d'Albert, comte de Forstenberg. Celle-ci survécut à son époux, et finit ses jours à Bâle, le 8 juin 1676. Du premier lit, il eut huit enfants, dont les principaux sont Frédéric, qui suit; Charlemagne, né le 27 mars 1621, élevé dans l'art militaire par le duc Bernard de Saxe-Weimar, après la mort duquel il servit dans l'armée de Suède, sous les généraux Bannier et Torstenson, jusqu'à la paix de Westphalie ; puis appelé en Suède, l'an 1655, par le roi Charles-Gustave, il fut créé général feld-maréchal-lieutenant par ce prince, qu'il suivit dans ses campagnes en Pologne, en Poméranie, en Danemarck, jusqu'en 1658. Obligé, cette année, par le dérangement de sa santé, de retourner auprès de son père, il y mourut le 8 novembre, peu de tems après son retour. Jeanne, sa soeur du même lit, née le 5 décembre 1623, épousa, le 26 septembre 1640, Jean Bannier, général suédois, qu'elle perdit l'an 1648 ; après quoi s'étant remariée à Henri, comte de Thurn, autre suédois, elle mourut au mois de février 1661. Les autres enfants de Frédéric et de Barbe moururent jeunes. Du second lit sortirent deux filles mortes dans l'enfance, et un fils, né le 24 décembre 1631, nommé au baptême Gustave-Adolphe par le comte de Stolberg, qui le tint sur les fonts au nom de Gustave-Adolphe, roi de Suède. Les premières inclinations de celui-ci furent pour la profession des armes. L'an 1655, il alla servir dans l'armée de Charles-Gustave, roi de Suède, qui faisait la guerre pour lors en Pologne. Après la mort de ce prince, arrivée l'an 1660, il voyagea en Hollande et en Italie. Arrivé à Rome, l'an 1663, il y fit abjuration solennelle du Luthéranisme, et prit alors le nom de Bernard-Gustave. Les motifs de sa conversion furent rendus publics dans un ouvrage latin in-8°., où ils sont exposés au nombre de six. De retour en Allemagne, il passa, l'année suivante, en Hongrie, et eut part à la victoire gagnée, le premier août de cette année, sur les Turcs, par le général Montécuculi. La paix étant faite avec les Turcs, il reprit la route de sa patrie, d'où s'étant rendu à l'abbaye bénédictine

de Rhinau, en Suisse, il embrassa la profession monastique, sans néanmoins se défaire des canonicats qu'il possédait à Strasbourg, à Cologne et à Liége. Ses vues n'étaient pas de se borner à l'humble rang de simple moine, et il n'y resta pas en effet; car étant passé à Fulde, l'abbé Joachim le nomma son successeur, le 19 mars 1668, à la demande de l'empereur Léopold et avec le consentement du pape Clément IX. Dans le même tems, il obtint la coadjutorerie de l'abbaye de Kempten. Ayant remplacé, le 4 janvier 1671, l'abbé de Fulde, il fut béni par l'évêque de Spire le 12 avril suivant. Créé cardinal au commencement de 1672, il reçut la barrette à Vienne, le 19 avril, des mains de l'empereur. L'année d'après, il entra en jouissance de l'abbaye de Kempten, par la mort de l'abbé Romain, et vers le même tems, il fut élu administrateur de l'abbaye de Segeberg, dans le duché de Berg. L'an 1675, il se rendit à Liége, avec un nombreux et superbe équipage, dans la vue de se faire élire coadjuteur de l'évêque Maximilien-Henri de Bavière, électeur de Cologne. Mais après avoir fait bien de la dépense à Liége, pendant quelques mois de séjour, il eut le désagrément, bien mérité, d'échouer dans cette tentative. Ce ne fut pas la seule mortification qu'il essuya dans ce voyage. Ayant renvoyé devant lui ses équipages à Cologne, il apprit qu'ils avaient été pris par les Français, malgré le passeport qu'il avait obtenu du comte d'Estrade. Il s'en plaignit à Louis XIV. Mais ce prince lui fit répondre qu'ayant abusé du passeport, il ne devait point être surpris qu'on n'y eût eu aucun égard. En effet, on avait trouvé, parmi ses équipages, outre des lettres qui marquaient ses intelligences avec les ennemis de la France, une grande quantité de fusils qu'il leur destinait. Le chagrin que lui causa cette perte, dont le prix montait, dit-on, à plus de trois cent mille florins, le jeta dans une maladie de langueur, qui ne l'empêcha point, néanmoins, de se rendre à Rome, l'an 1676, pour l'élection d'Innocent XI. Il revint avec le titre de prêtre-cardinal que ce pontife lui avait conféré, et mourut, en allant à Hamelbourg, dans l'état de Fulde, le 26 décembre 1677.

## FRÉDÉRIC VI.

1659. Frédéric, né le 16 novembre 1617, au château de Carlsbourg, après avoir fait ses premières études à Strasbourg, fut envoyé, l'an 1634, à Paris, pour les achever. Ses inclinations alors se développèrent et se tournèrent du côté des armes. Le duc de Saxe-Weimar étant venu, l'an 1637, à Paris, pour conférer avec le cardinal de Richelieu sur la continuation

de la guerre contre la maison d'Autriche, Frédéric s'attacha à ce général, et le suivit à son retour en Allemagne. Il entra avec lui dans la Franche-Comté, l'an 1639; et, dans un combat qui se donna près de Pontallier, il tua ou blessa de sa main, tout jeune qu'il était, jusqu'à vingt-deux hommes. Le duc étant mort le 18 juillet de la même année, Frédéric se rendit auprès du landgrave de Hesse-Cassel, qui lui donna un régiment de cavalerie, à la tête duquel il continua de servir pour l'intérêt de la France et de la Suède. Après la paix de Westphalie, il demeura tranquille jusqu'à l'élévation de Charles-Gustave, son beau-frère, sur le trône de Suède. Ce prince, l'an 1655, ayant débuté par déclarer la guerre à la Pologne, Frédéric vint lui offrir ses services. Ils furent acceptés avec reconnaissance. Le roi le nomma général de sa cavalerie, et l'eut presque toujours à ses côtés dans le cours de son expédition. Les preuves de valeur et d'habileté que Frédéric y donna dans toutes les occasions, lui méritèrent le grade de grand maréchal de camp, avec deux starosties dont le monarque le gratifia, dans le pays qu'il l'avait aidé à conquérir. Charles-Gustave, ayant renoncé à sa conquête, l'an 1660, par la paix d'Oliva, Frédéric, privé par là du don qu'il lui avait fait, reçut en dédommagement des brevets pour des sommes considérables d'argent, qui lui furent assignées sur les revenus de la couronne de Suède, mais qui jamais ne lui furent payées. L'an 1664, Frédéric fut choisi par la diète de Ratisbonne, avec l'évêque de Munster, Bernard Van-Galen, pour être à la tête du conseil militaire établi pour la guerre de Hongrie contre les Turcs. Il se rendit en conséquence à la cour de Vienne, où ce conseil devait tenir ses séances sous la direction de l'empereur. Mais la victoire de Saint-Gothard, remportée le 1er. août de la même année, par les Impériaux, ayant disposé les Turcs à demander la paix, la commission de Frédéric cessa presque aussitot qu'il fut entré en exercice. L'an 1674, l'empire ayant déclaré la guerre à la France, la diète de Ratisbonne nomma Frédéric maréchal général des armées impériales. L'année suivante, après la mort de Turenne, il fit, avec le général Montécuculi et le marquis Herman de Bade, le siége d'Haguenau, que le prince de Condé les obligea de lever, le 22 août. De là, Frédéric alla se présenter devant Saverne, qu'il attaqua avec aussi peu de succès. Ses armes furent plus heureuses l'année suivante. Après quelques avantages remportés en Alsace, il se joignit au marquis Herman de Bade, pour faire le siége de Philipsbourg. Cette entreprise fut entamée le 30 avril; et malgré les efforts du maréchal de Luxembourg pour la traverser, malgré la brave défense des assiégés,

Philipsbourg fut obligé de se rendre le 17 septembre suivant. Frédéric, encouragé par ce succès, conçut le dessein d'assiéger Brisach. Mais, avant de l'exécuter, il crut devoir aller trouver l'empereur à Vienne, pour en conférer avec lui. Ce voyage lui causa une maladie dont il mourut au retour, dans son palais de Carlsbourg, le 31 janvier 1677, à l'âge de cinquante-neuf ans. A la valeur, ce prince réunissait toutes les vertus sociales, et beaucoup de talent et de goût pour les lettres. Au milieu du tumulte des armes, il forma un riche cabinet d'antiquités, que ses successeurs ont augmenté. Le palais de Carlsbourg lui dut une nouvelle existence. Il n'était que de briques avant lui; il en fit un édifice de marbre, qui fait encore aujourd'hui l'admiration des étrangers. L'architecture militaire fut aussi de son goût. On compte jusqu'à huit places de son marquisat, qu'il fit fortifier de manière à le mettre à l'abri de la surprise. L'auteur de l'*Allemagne protestante*, fait ainsi le portrait de Frédéric : « Ce prince, dit-il, est de riche taille, » et de grande mine, avec beaucoup d'embonpoint. Il est très- » affable et très-civil, curieux de belles choses, et tous les » traits de son visage marquent en lui de bonnes inclinations. » Il mange délicatement. Sa table est des meilleures d'Alle- » magne, et servie à la française. » Il avait épousé, en premières noces, le 30 novembre 1642, à Stockholm, CHRISTINE-MADELEINE, fille de Jean-Casimir, duc de Deux-Ponts-Clébourg, et de Catherine, sœur de Charles IX, roi de Suède, qu'il perdit, le 4 août 1662, après avoir eu d'elle huit enfants, dont les cinq qui survécurent à leur père, sont Frédéric, qui suit; Charles-Gustave, né le 27 septembre 1648, mort à l'âge de cinquante et un ans (Ce prince accompagna son père dans la guerre de 1674, et, au siége de Philipsbourg, il fut le premier qui monta à l'assaut. Charles-Gustave, roi de Suède, lui avait fait don, en 1656, de la préfecture de Kusenhusen, dans la basse Alsace. La chambre souveraine, établie par Louis XIV à Brisach, l'obligea d'en faire hommage à la France. Mais quelques années après, elle l'en dépouilla, parce qu'il avait porté les armes contre cette couronne en faveur de l'empire; et ce ne fut qu'en 1697, à la paix de Riswick, qu'il fut remis en possession de cette préfecture. En 1684, il alla combattre contre les Turcs, en Hongrie, et se distingua, l'année suivante, au siége de Javarin. La paix étant faite avec les Turcs, il revint servir en Alsace sous le prince Louis de Bade, qui l'employa avec succès en diverses opérations. Il mourut le 24 octobre 1703); Christine, fille de Frédéric VI, née le 22 avril 1645, épousa, 1°. l'an 1665, Albert de Brandebourg; 2°. le 14 août 1681, Frédéric, duc de Saxe-Gotha, et mourut l'an

1705; Catherine-Barbe, sœur de Christine, mourut chanoinesse luthérienne d'Hervord, l'an 1734; Jeanne, troisième fille de Frédéric, née le 6 novembre 1651, épousa Jean-Frédéric de Brandebourg, et mourut le 28 septembre 1681. JEANNE DE MUNZESHEIM, seconde femme de Frédéric VI, le fit père de Frédéric et de Jean-Bernard, d'où sortent les barons de Munzesheim, qui subsistent encore de nos jours.

## FREDERIC VII, DIT LE MAGNE OU LE GRAND.

1677. FRÉDÉRIC VII, né le 23 septembre 1647, à Uckermonde, en Poméranie, élevé avec soin dans les lettres, voyagea depuis 1664 jusqu'en 1669, dans les différents pays de l'Europe. De retour, il épousa, l'an 1670, MARIE, fille de Frédéric, duc de Holstein-Gottorp. Ayant succédé, l'an 1677, à son père, il vit, pendant l'espace de vingt-trois ans, ses domaines alternativement envahis par les Français et les Impériaux, et presque également dévastés par les uns et par les autres. La paix de Nimègue, conclue l'an 1679, le remit en possession de la plus grande partie : mais ce fut pour bien peu de tems. D'abord, par un des articles du traité, les Français retinrent Fribourg dont ils s'étaient emparés, tandis que le marquis Frédéric se rendait maître de Philipsbourg et Brisach, qui étaient entre leurs mains depuis quarante ans. Non contents de ces deux places, ils firent élever, l'année même que le traité fut signé, le fort d'Huningue, près de Bâle, et sept ans après, le fort Louis, dans une île du Rhin, vis-à-vis de Stolhoffen, afin de mettre, pour ainsi dire, un frein et des entraves à ce fleuve. Outre cela, deux ans après la conclusion de la paix, ils surprirent l'importante ville de Strasbourg; et, pour s'en assurer la jouissance, ils construisirent le fort de Kehl, sur la droite du Rhin, à l'entrée de l'Ortenau, ce qui leur ouvrit toute cette province. Par là, se trouvant en état de donner la loi au Brisgaw et à l'Ortenau, ils ne manquèrent pas de faire sentir leur supériorité aux terres du marquisat de Bade, qui se trouvaient limitrophes des leurs. Des contestations qu'ils élevèrent presqu'aussitôt sur les limites de leurs possessions, sur la propriété de la rive et des îles du Rhin, sur les ponts et la navigation de ce fleuve, rallumèrent le feu de la guerre, dont la première victime fut le marquisat de Bade, que les deux marquis furent contraints d'abandonner. L'année 1689 fut la plus funeste à toute la rive du haut Rhin. Le dauphin, après avoir repris, l'année précédente, Philipsbourg, réduisit à la dernière désolation, les terres du Palatinat, de l'évêché de Spire, du Wurtemberg,

de Worms et de Bade : tout devint la proie du fer ou de la flamme. Au mois de mars 1689, Villeroi, maréchal de camp, reçut ordre de mettre le feu au palais de Carlsbourg, situé à Dourlach. Il fit des remontrances pour sauver cet édifice. Elles furent inutiles. Le maréchal de Duras, à qui le dauphin le renvoya, chargea de l'exécution Melac, qui ne s'acquitta que trop fidèlement de son odieuse commission. Prévenu de cet ordre, le marquis Frédéric, qui s'était retiré à Bâle, avec sa famille, sauva les tableaux et les antiques, qu'il fit amener dans cette ville. Enfin, la paix de Ryswick, l'an 1697, lui rendit son marquisat, où il ne trouva que des ruines, et à peine un endroit pour se loger. Ses châteaux de Pforzheim, de Dourlach, de Mulberg, de Stafford, d'Emmedingen, de Badenweiler, de Sulzbourg, de Rothelin, avaient été réduits en cendres. Pour comble de malheur, le palais qu'il avait à Bâle fut encore brûlé par cas fortuit, dans une fête qu'il donna à l'occasion de la paix de Ryswick. Frédéric, ayant à peine échappé aux flammes, se retira dans la forteresse de Greclyngen, près de Dourlach, la seule que les Français eussent épargnée. L'an 1698, il entreprit de relever le château de Carlsbourg : mais il n'était pas au quart de l'ouvrage, que la guerre pour la succession d'Espagne l'obligea de l'interrompre. L'an 1702, après la bataille de Fredlingen, gagnée, le 14 octobre, par le marquis de Villars, sur le prince Louis de Bade, il se vit obligé de retourner à Bâle, où, pendant trois ans de séjour qu'il y fit, il s'occupa à relever son palais que les flammes avaient consumé. Il revint à Dourlach en 1705. Mais, l'an 1707, après que Villars eut forcé les lignes de Stolhoffen, les Français s'étant répandus dans la basse Marche, il fut obligé de reprendre la route de son asile ordinaire. Il y mourut le 26 juillet 1709, à l'âge de soixante-deux ans, n'ayant presque éprouvé, pendant son règne, que des revers, qu'il soutint avec beaucoup de fermeté. Il aimait les lettres, et s'adonnait principalement aux mathématiques. Ses sujets, admirateurs de ses grandes qualités, le regrettèrent sincèrement. Il avait épousé, le 15 mai 1670, AUGUSTE-MARIE, fille de Frédéric, duc d'Holstein-Gottorp, morte presque octogénaire, en 1728. De onze enfants qu'elle lui donna, cinq lui survécurent, savoir, deux fils : Charles-Guillaume, qui suit ; et Christophe, né le 9 octobre 1684, mort le 29 mai 1723, à l'âge de trente-neuf ans, laissant de Marie-Christine-Félicité, son épouse, fille d'Auguste, comte de Leinengen, trois fils, Charles-Auguste-Jean Rheinhart, Charles-Guillaume-Eugène, et Christophe. Les filles de Frédéric sont, Catherine, née le 10 octobre 1677, mariée, le 19 juin 1701, à Jean-Fré-

déric, comte de Leinengen-Hartenbourg, décédée le 11 août 1746; Jeanne-Elisabeth; née le 3 octobre 1680, mariée, le 6 mai 1697, à Eberhard-Louis, duc de Wurtemberg, décédée le 2 juillet 1757; Albertine-Frédéricque, née le 3 juillet 1682, mariée, le 2 septembre 1704, à Chrétien-Auguste de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck, morte le 22 décembre 1755.

## CHARLES-GUILLAUME.

1709. CHARLES-GUILLAUME, successeur de Frédéric le Grand, son père, naquit le 28 janvier 1679. La nature, dit M. Schoepflin, hésitant si elle en ferait un Hercule ou le fils de Vénus, fit l'un et l'autre. Après avoir fait ses premières études à Lausanne et à Genève, il fut envoyé à Utrecht pour y apprendre le droit politique et public. On sait l'estime que les princes allemands font de cette étude. Charles-Guillaume s'y livra avec toute l'ardeur d'un particulier, et fit des progrès qui étonnèrent ses maîtres. On conserve encore dans les archives de sa maison les écrits qu'il composa sur cette matière. Ses études achevées l'an 1693, il s'attacha au prince Louis de Bade, son parent, et l'ayant accompagné dans un voyage qu'il fit en Angleterre, pour concerter avec le roi Guillaume les opérations de la guerre, il le suivit à son retour en Allemagne, et fit son apprentissage de l'art militaire à l'école de ce héros. La campagne de 1694 étant finie, il se met en route pour l'Italie, qu'il parcourut d'un bout à l'autre. En revenant, il se trouva au siége de Casal, qui fut pris, le 11 juillet 1695, par le duc de Savoie. L'année suivante, il partit pour la Suède, où il arriva dans le mois de mars. La reine-mère, Hedwige-Eléonore, sa tante, veuve du roi Charles-Gustave, lui destinait en mariage la princesse Hedwige-Sophie, fille aînée du roi Charles XI, son fils. Mais la vie licencieuse qu'il mena à la cour de Stockholm, pendant sept mois qu'il y resta, lui fit manquer ce parti, qui lui eût, dans la suite, procuré la couronne de Suède, comme l'événement le fit voir. La guerre entre l'empire et la France s'étant renouvelée en 1702, Charles-Guillaume se rendit au siége de Landau, que le prince Louis de Bade faisait sous les ordres du roi des Romains. Les assiégés, dans une sortie qu'ils firent le 14 août, avaient chassé les Impériaux de la tranchée. Charles-Guillaume, s'étant mis à la tête de ces derniers, les ramena au combat, et pressa l'ennemi si vivement, qu'il l'obligea à regagner la place en diligence. Dans l'action, il reçut une blessure dangereuse qui le retint long-tems au lit; ce qui a fait dire à plusieurs historiens qu'il avait péri avec le comte de Soissons et le comte de Konigsec à l'attaque du fossé de la place.

Le roi des Romains, dans le compte qu'il rendit à l'empereur des opérations de ce siége, fit l'éloge de la bravoure du jeune marquis de Dourlach. La réputation qu'il s'y était acquise, détermina les ordres de Suabe à lui conférer le grade de feld-maréchal-général de ce cercle. L'an 1703, les Français, après avoir emporté le fort de Kehl, se disposaient à pénétrer dans l'Allemagne. Ce fut alors que le prince Louis de Bade, pour les arrêter, fit construire ces fameuses lignes qui s'étendaient depuis la forêt Noire, par Buhl, jusqu'à Stolhoffen et au Rhin; ouvrage où il eut pour coopérateur le marquis Charles-Guillaume. Les ennemis, n'osant entreprendre de forcer ces retranchements, prirent un détour pour entrer en Suabe. Une partie de l'armée impériale était à Kinsingen sous les ordres du comte de Styrum. Ils l'attaquèrent, le 20 septembre, avec des forces supérieures, et l'eussent entièrement défait sans l'habileté de Charles-Guillaume et du prince d'Anhalt-Dessau, qui sauvèrent l'infanterie. Ce service important ne fut pas sans récompense. L'empereur, en étant instruit, nomma le marquis Charles-Guillaume, par brevet du 20 novembre, général feld-maréchal-lieutenant de l'empire. Il combattit en cette qualité, le 13 août 1704, à la fameuse journée de Hochstet, et eut grande part à la victoire que les Impériaux y remportèrent. La mort ayant enlevé, l'an 1707, le prince Louis de Bade, les lignes de Stolhoffen furent attaquées et forcées, le 22 mai de la même année, par le maréchal de Villars. Charles-Guillaume, chargé de les défendre, fut contraint de se retirer à Pforzheim, faute de troupes suffisantes pour soutenir l'effort des Français. L'an 1709, ayant succédé à son père, il quitta les occupations militaires pour se livrer aux affaires domestiques. Après la paix de Rastadt, il entreprit, l'an 1715, de bâtir un palais et de fonder une nouvelle ville à Carlsruhe, dans une forêt à une lieue de Dourlach. Ce fut lui qui en dressa le plan et qui en dirigea l'exécution. Au-devant du palais, tiré sur une ligne courbe, s'élève une tour à huit pans, d'où partent trente-deux routes qui percent la forêt. De vastes jardins d'une belle ordonnance séparent du palais la ville, divisée en douze rues, et ouverte aux trois religions admises dans l'empire. L'an 1725, le conseil aulique termina, par son jugement rendu en faveur de la maison de Nassau-Saarbruck, le procès qui durait depuis plus de soixante ans entre elle et celle de Bade-Dourlach, touchant la propriété de la seigneurie de Lahr, en Suabe, à cinq lieues de Strasbourg, de laquelle celle-ci était en possession.

La guerre de 1733, occasionée par la double élection de Stanislas et de l'électeur de Saxe au trône de Pologne, obligea de nouveau Charles-Guillaume à se réfugier à Bâle, pour se

mettre à couvert des insultes des Français. Il obtint, néanmoins, pour son marquisat, une sauve-garde, moyennant une contribution qu'il s'engagea de payer durant le cours de la guerre. Le 11 mai 1738 fut le terme de ses jours. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, et fut enterré à Carlsruhe. Malgré l'épuisement où les guerres de l'empire semblaient avoir réduit son marquisat, il fut assez économe, sans diminuer l'éclat de sa cour, pour acquitter la plus grande partie des dettes immenses que ses prédécesseurs lui avaient transmises, et laisser un trésor garni suffisamment pour satisfaire au reste. Il aima la justice et la fit rendre avec exactitude. Les grâces étaient répandues sur sa figure, et nul prince ne fut d'un abord plus facile à toutes sortes de personnes. Il cultiva les sciences naturelles; mais il s'adonna surtout à la botanique, et enrichit ses jardins de toutes les plantes étrangères, qu'il fit venir à grands frais. A l'égard de ses mœurs, elles furent très-lubriques. A l'exemple des Musulmans, il eut un sérail, chose inouie jusqu'alors parmi les princes chrétiens. Il avait épousé, le 27 juin 1697, MADELEINE-WILLELMINE, fille de Louis, duc de Wurtemberg (morte le 30 octobre 1742), dont il eut Charlemagne, mort l'an 1712, à l'âge de douze ans; et Frédéric, né le 7 octobre 1703, à Stutgard, où sa mère, pendant le feu de la guerre, s'était retirée auprès du duc Eberhard, son frère. Ce jeune prince, élevé avec soin, après avoir parcouru la France, l'Angleterre, les Pays-Bas et différentes cours de l'Allemagne, où il avait fait admirer ses belles qualités, mourut à Dourlach, le 26 mars 1732, laissant d'Anne-Charlotte-Amélie, fille de Jean-Guillaume Frison, prince de Nassau-Orange, sa femme (morte au mois de septembre 1777), Charles-Frédéric, qui suit, et Guillaume-Louis, né le 14 janvier 1732, lequel, s'étant attaché au service des Provinces-Unies, a été fait colonel d'un régiment de cette république en 1747, gouverneur d'Arnheim en 1753, et général-major l'année suivante.

## CHARLES-FRÉDÉRIC.

1738. CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 22 novembre 1728, de Frédéric et d'Anne-Charlotte-Amélie, succéda, l'an 1738, à son aïeul, Charles-Guillaume, dans le marquisat de Bade-Dourlach, à l'âge de dix ans, sous la tutelle de son aïeule, Madeleine-Willelmine, et de Charles-Auguste, neveu de Charles-Guillaume, par Christophe, son père. La mère du jeune prince, à raison de sa mauvaise santé, n'eut point part à cet emploi. Ses tuteurs, l'an 1741, vinrent à bout de terminer l'ancienne contestation qui régnait entre la maison d'Autriche et celle de Bade, touchant les seigneuries de Sausenberg, de Rothelin ou Roetheln, et de Badenweiler, que la pre-

mière prétendait être dans sa mouvance. Marie-Thérèse, reine de Hongrie, et depuis impératrice, au moyen de deux cent trente mille florins qui lui furent délivrés, reconnut ces terres avec la ville de Schopfheim pour les terres libres et allodiales de l'empire. L'an 1745, le marquis Charles-Frédéric, après avoir achevé ses études à Lausanne, se mit à voyager, et commença par la France. Après un séjour de plusieurs mois à Paris et à Versailles, il se rendit, l'an 1746, à la Haye, auprès de son aïeule maternelle, Marie-Louise, et son fils Guillaume-Charles-Henri Frison d'Orange-Nassau, qui, en 1747, fut élu stathouder des Provinces-Unies. Étant revenu, cette dernière année, en cette cour, il passa de là en Angleterre. Dans l'intervalle de ces deux voyages, il reçut de l'empereur des lettres d'émancipation, et prit en main, le 22 novembre 1746, le gouvernement de son marquisat. Mais ce ne fut qu'au bout de quatre ans (le 14 août 1750) qu'il en reçut l'investiture. Dans les lettres féodales qui lui furent expédiées à ce sujet, les marquisats d'Hochberg et de Bade sont distinctement énoncés avec la moitié du comté d'Eberstein et les seigneuries de Mulberg et d'Usenberg. L'autre partie du comté d'Eberstein, possédée auparavant par les maisons de Cronsfeld et de Wolckenstein, lui fut conférée le 3 août 1756. Il est peu de tutelles qui aient été aussi sagement administrées que celle de ce prince. Après tant de guerres qui avaient si cruellement désolé son pays, après tant de contestations que ses ancêtres avaient soutenues avec les princes de leur voisinage, ses tuteurs lui remirent ses domaines liquidés de dettes, et presque entièrement affranchis de procès. L'an 1750, il entreprit le voyage d'Italie, et parcourut ce beau pays en politique, en historien, en naturaliste et en mathématicien. De retour chez lui, il donna son attention aux procès qui lui restaient à vider avec ses voisins. Des traités avantageux et solides les ont terminés. Il a fallu songer ensuite à se loger. Il n'y avait de réparé au palais de Carlsbourg que le quart des édifices. Celui de Carlsruhe, quoique plus nouveau, tombait déjà de caducité. Charles-Frédéric donna la préférence à celui-ci, et entreprit de le relever. Son aïeul ne l'avait bâti que pour sa vie; il voulut en faire un ouvrage éternel. Il a réussi à en faire un palais qui, dans une juste étendue, réunit l'élégance à la solidité. La ville attenante a pris en même tems une nouvelle face. Elle n'était que de bois; elle a été rebâtie en pierres. Les grâces du prince y ont attiré beaucoup d'étrangers. Les trois religions autorisées dans l'empire y ont chacune leur temple. Le prince y a de plus établi un collége, une école de dessin, un amphithéâtre de chirurgie. L'an 1771, Charles-Frédéric réunit, dans sa main, tous les domaines de sa maison par la mort d'Auguste-Georges,

marquis de Bade-Baden, arrivée le 21 octobre de cette année; et en 1803, il obtint l'érection du margraviat de Bade en électorat, puis, en 1806, il prit le titre de grand-duc. Le 3 mai 1807, il fonda un nouvel ordre de chevalerie, sous le nom d'*ordre du Mérite militaire de Charles-Frédéric*. Enfin, après un règne des plus longs et des plus glorieux, le grand-duc Charles-Frédéric termina ses jours le 10 juin 1811. Il avait épousé, 1°. le 28 juillet 1751, CHARLOTTE-LOUISE, morte le 8 avril 1783, fille de Louis V, landgrave de Hesse-Darmstadt; 2°. par mariage morganatique (1), le 24 novembre 1787, LOUISE-CAROLINE DE GEYER-GAYERSBERG, élevée au rang de comtesse d'Hochberg, le 26 mai 1796. Il a eu pour enfants;

*Du premier lit :*

1°. Charles-Louis, né le 14 février 1755, mourut le 15 décembre 1801. Il avait épousé, le 15 juillet 1774, Amélie, fille de Louis XI, landgrave de Hesse-Darmstadt, dont il a eu :

*A*. Charles-Louis-Frédéric, qui va suivre :
*B*. Catherine-Amélie-Christine Louise, née le 13 juillet 1776;
*C*. Caroline-Wilhelmine-Frédérique, jumelle de la précédente, mariée, le 9 mars 1797, avec Maximilien-Joseph, roi régnant de Bavière;
*D*. Louise-Marie-Auguste, née le 24 janvier 1779, mariée, le 9 octobre 1793, à Alexandre I, empereur de Russie;
*E*. Frédérique-Dorothée-Wilhelmine, née le 12 mars

---

(1) On appelle, en Allemagne, mariages *morgenaniques* ou *morganatiques* ceux dans lesquels l'époux n'admet pas sa moitié et les enfants qui peuvent naître, au partage de ses biens et honneurs : mais pour les remplacer, il constitue une certaine somme qu'il donne à sa femme en présent de noces, en *morgen gaben*, présent du lendemain. Ceci tient à une très-ancienne coutume des Germains, qui rappelle ces tems où la femme germaine n'apportait pas une dot, mais, au contraire, en recevait une de son époux. Cette dot était donnée le lendemain des noces, comme une reconnaissance de la virginité, et est encore appelée *morgen gaben*. Ce présent est, dans le cas dont il s'agit, la fortune de la femme et passe à ses enfants, qui par là renoncent à toutes prétentions ultérieures sur les biens de leur père. Ces sortes de mariages ne sont d'usage que lorsque la femme n'est pas d'une naissance égale à celle de son époux. On les appelle aussi de main gauche. Ils n'en sont pas pour cela moins sacrés, moins légitimes que ceux de main droite. Les enfants sont aussi légitimes que les autres; mais ils ne peuvent succéder aux grands fiefs et aux titres du père.

1781, mariée, le 31 octobre 1797, à Gustave IV, roi de Suède;

*F*. Marie-Elisabeth-Wilhelmine, née le 7 septembre 1782, mariée le premier novembre 1802, à Guillaume-Frédéric, duc de Brunswick-Œls;

*G*. Wilhelmine-Louise, née le 10 septembre 1788, épouse, le 19 juin 1804, de Louis, grand-duc héréditaire de Hesse-Darmstadt;

2°. Frédéric, margrave de Bade, né le 29 août 1756, général-major du cercle de Suabe, mort le 28 mai 1817. Il avait épousé, le 9 décembre 1791, Christiane-Louise, fille de Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen;

3°. Louis-Auguste-Guillaume, qui succède à Charles-Louis-Frédéric, son neveu. Son article viendra;

4°. Guillaume-Louis, né le 14 février 1772, mort.

*Du second lit:*

5°. Léopold-Charles-Frédéric, né le 29 août 1790. Ce prince s'est acquis une réputation militaire très-distinguée, dans le commandement de l'armée badoise, pendant les diverses campagnes qui ont eu lieu en Allemagne, depuis douze ans;

6°. Guillaume-Auguste-Frédéric, né le 8 avril 1792;

7°. Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né le 9 décembre 1796;

7°. Christine-Caroline, née le 26 janvier 1795, mariée, le 18 avril 1818, à Charles-Egon, prince de Furstenberg.

Les enfants de ce second lit ont été déclarés, en 1818, habiles à succéder, par le grand-duc Charles-Louis-Frédéric. Ils portaient, auparavant, les titres de comtes et de comtesse d'Hochberg.

## CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC.

1811. Charles-Louis-Frédéric, né le 8 juin 1786, succéda à son aïeul, le grand-duc Frédéric, le 10 juin 1811. Il mourut le 8 décembre 1818, emportant les regrets de tous ses sujets. Il avait épousé le 8 avril 1806, S. A. R. Stéphanie-Louise-Adrienne, princesse impériale de France, fille adoptive de l'empereur Napoléon, née le 26 août 1789 (1). Il a laissé de ce mariage trois princesses, qui suivent:

1°. Louise-Amélie-Stéphanie, née le 5 juin 1811;

2°. Joséphine-Frédérique-Louise, née le 21 octobre 1813;

3°. Marie-Caroline-Elisabeth-Amélie, née le 11 octobre 1817.

(1) Elle était fille du comte François de Beauharnais, pair de France.

## LOUIS-AUGUSTE-GUILLAUME.

1818. LOUIS-AUGUSTE-GUILLAUME, prince grand-ducal, margrave de Bade, duc de Zeringen, comte de Salem et de Petershausen, né le 9 février 1763, a succédé à son neveu, au grand-duché de Bade, le 8 décembre 1818.

# MARGRAVES D'HOCHBERG.

## HENRI I.

1190. HENRI, second fils d'Herman IV, eut pour sa part dans la succession de son père, les terres de sa maison situées dans le Brisgaw, et fit sa résidence au château d'Hochberg, placé sur une colline à cinq lieues de Brisach et trois de Fribourg. Hachberg, en allemand, signifie la montagne d'Hachon; et la tradition du pays, adoptée par Lazius et un grand nombre d'autres écrivains, porte que ce château fut bâti par un capitaine de Charlemagne, nommé Hachon. Cependant on ne trouve, avant le douzième siècle, nulle mention du château d'Hachberg, dans les anciens monuments. Son nom a été altéré dans les siécles postérieurs, et l'usage a prévalu de l'appeler Hochberg qui signifie haute montagne en allemand. Le marquis Henri I paraît avoir été un seigneur tranquille; ou du moins, s'il fut remuant, ses exploits sont restés dans l'oubli. Il mourut l'an 1231, laissant d'AGNÈS, sa femme, que Pistorius dit être de la maison d'Habsbourg, deux fils, Henri, qui suit, et un autre, dont on ignore le nom.

## HENRI II, DIT LE CHEVALIER.

1231. HENRI II, fils, et non petit-fils, comme plusieurs l'ont pensé, de Henri I, lui succéda en bas âge sous la tutelle de sa mère. L'an 1262, il prit parti dans les troubles civils de la ville de Bâle, et se déclara pour la faction qui se nommait du *Perroquet*, contre celle qui s'appelait de l'*Étoile*. L'empereur Rodolphe se disposant, l'an 1278, à faire une seconde expédition en Bohême, pour réduire le roi Ottocare, demanda du secours au margrave d'Hochberg, et en obtint huit cents chevaux que Henri lui amena lui-même et à la tête desquels il combattit, ayant l'étendard impérial en main. Henri, oubliant les liens du sang, servit ce prince avec le même zèle dans la persécution qu'il fit à Rodolfe, marquis de Bade, cousin du premier. L'an 1289, l'empereur le choisit avec les évêques de

Bâle et de Strasbourg, pour terminer, par leur avis, la querelle qui s'était élevée entre Egenon de Fribourg et les bourgeois de cette ville. Le diplôme qui renferme l'accommodement qu'ils conclurent, est daté de la saint Mathieu de cette année, et l'on y voit le sceau *de Henri, margrave de Hochberg*, où il est représenté à cheval, armé de toutes pièces. Peu de tems après, il abdiqua pour entrer dans l'ordre des chevaliers Teutoniques. Il vécut environ huit ans depuis, étant mort vers l'an 1297, suivant la conjecture de M. Schoepflin. D'ANNE D'ALTZENA, sa femme, il laissa trois fils, Henri et Rodolfe, qui partagèrent sa succession, et Herman, qui, étant entré dans l'ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, devint grand-prieur d'Allemagne, et mourut à Fribourg, en Brisgaw, le 12 avril 1321. Trois filles sortirent aussi de ce mariage, Agnès, femme de Walther de Richenberg; Cunégonde et Elisabeth, religieuses.

## HENRI III.

1289. HENRI III, et RODOLFE, son frère, gouvernèrent en commun la succession de leur père jusques vers l'an 1300. Alors ils la partagèrent entre eux, et de là vinrent deux nouvelles branches, dont l'aînée fut nommée Hochberg-Hochberg, et l'autre Hochberg-Sausenberg.

# MARGRAVES D'HOCHBERG-HOCHBERG.

## LE MÊME HENRI III.

HENRI vécut dans des tems de trouble où il lui fut difficile de rester tranquille, tandis que trois compétiteurs, Philippe, Otton et Frédéric, se disputaient l'empire. Mais on ignore le parti qu'il embrassa, et les exploits qu'il fit pour le soutenir. Il eut, avec Bouchard de Keppenbach, son vassal, une guerre particulière, dans laquelle il le fit prisonnier. Bouchard, pour recouvrer sa liberté, promit, avec ses frères Rodolfe et Thierri, au marquis Henri,

# MARGRAVES D'HOCHBERG-SAUSENBERG

## RODOLFE I.

1300. RODOLFE I, fils puîné de Henri II, établit sa résidence au château de Sausenberg, qui est à l'entrée de la forêt Noire, à cinq lieues de Bâle. L'an 1311, après la mort de Wautier de Roenteln, il partagea ce domaine avec Lutold de Roenteln, prévôt du chapitre de Bâle. Il finit ses jours l'an 1314, laissant de N.... sa femme, qui paraît avoir été de la maison de Roenteln, trois fils, Henri, Rodolfe et Otton, avec une fille, nommée Anne, mariée,

de garder une paix éternelle avec lui, et donna pour caution Gebhard, comte de Fribourg, le prévôt de Strasbourg et d'autres seigneurs. L'acte est daté de la veille de saint Pierre 1313. Henri finit ses jours vers l'an 1330, laissant d'AGNÈS, son épouse, fille d'Ulric de Hohenberg (morte en 1310, et inhumée à l'abbaye de Tennebach), trois fils, Henri, qui suit, Rodolfe et Herman, qui entrèrent, l'un et l'autre dans l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Rodolfe eut la commanderie de Fribourg, puis celle d'Hohenrain, et mourut, l'an 1343, à Fribourg, où il fut enterré. Herman, prêtre et maître de son ordre dans la haute Germanie, finit ses jours, au même lieu, le 26 avril 1357.

## HENRI IV.

1330, ou environ. HENRI IV, fils aîné de Henri III, et son successeur, eut quelques démêlés avec la ville de Brisach, parce qu'elle avait reçu et admis au nombre de ses citoyens quelques sujets du marquis, qui s'y étaient retirés sans son consentement. Mais, l'an 1343, il fit avec elle un accommodement qui rétablit la paix. Il entra, l'an 1354, en guerre avec les villes de Rhinfeld et de Villingen. Rodolfe d'Autriche, s'étant porté pour médiateur, vint à bout de mettre les parties d'accord. Il prit aussi les armes contre les chevaliers de Kippenbac, pour soutenir des droits en 1318, à Frédéric, comte de Fribourg.

## HENRI I.

1314. HENRI, fils aîné de Rodolfe et son principal héritier, augmenta son domaine par la donation que Lutolde, son parent, lui fit, en 1315, de sa terre de Réthelen, ou de Rothelin, près de Bâle, pour en jouir après sa mort. Depuis ce tems, Henri et ses successeurs joignirent au titre de marquis d'Hochberg celui de marquis de Rothelin. Henri mourut, sans postérité, l'an 1326.

## RODOLFE II ET OTTON.

1326. RODOLFE et OTTON, frères de Henri, lui succédèrent au margraviat d'Hochberg-Sausenberg et au landgraviat de Brisgaw. Le premier finit ses jours en 1352, laissant, de sa femme CATHERINE, fille d'Ulric, comte de Thierstein (morte le 21 mars 1385), un fils, qui suit. Otton perdit, la même année (1352), sa femme ELISABETH, sans en avoir eu d'enfants. Il mourut lui-même, fort âgé, l'an 1384. Ce n'était rien moins qu'un dévôt : l'an 1376, étant à la cour de Léopold, duc d'Autriche, avec d'autres seigneurs et des nobles de Bâle, en Carême, il viola la sainteté de ce tems d'une manière si scandaleuse, que, pour apaiser une sédition du peuple, que cette profanation excita, l'on fut obligé de le mettre en pri-

qu'il prétendait sur eux, et dans un combat, il en fit prisonniers plusieurs qu'il emmena dans son château. Les autres actions de Henri IV sont peu mémorables. Il mourut vers l'an 1369. D'Anne, fille de Bouchard d'Usemberg, sa femme, il laissa trois fils, Otton, Jean et Hesson; avec une fille. Cunégonde, femme du baron de Gliers.

## OTTON I.

1369, ou environ. Otton, fils et successeur du marquis Henri IV, reçut de l'empereur Charles IV, en 1372, l'avouerie du monastère de Tennebach, qu'il partagea avec son frère Hesson. L'an 1386, Léopold, duc d'Autriche, l'ayant appelé à son secours, il combattit pour lui à la bataille de Sempach, donnée le 9 juillet contre les Suisses, et y périt avec ce prince et un nombre considérable de gentilshommes. Son corps fut porté à l'abbaye de Tennebach pour y être inhumé. Il ne laissa qu'une fille, nommée Emeline, qui fut mariée à Jean de Couci.

## JEAN ET HESSON.

1386. Jean et Hesson, frères d'Otton, lui succédèrent, et partagèrent entre eux sa succession, de manière que l'aîné eut le devant du château d'Hochberg, et l'autre le derrière, avec la condition que les femmes ne pourraient rien prétendre dans leur héritage, tant qu'il y aurait des mâles de l'un ou de son, d'où il sortit peu de tems après. C'est tout ce qu'il y a de remarquable dans sa vie.

## RODOLFE III.

1384. Rodolfe III, fils de Rodolfe II, après avoir été sous la tutelle d'Otton, son oncle, jusqu'en 1358, passa sous celle de Waleran, comte de Thierstein, et recueillit, en 1384, tous les biens de la maison d'Hochberg-Sausenberg. L'an 1397, il obtint de Wenceslas, roi des Romains, des lettres qui commettaient ses causes au jugement de la cour impériale, et l'établissaient juge unique et suprême de celles de ses officiers, vassaux et sujets. L'année suivante, Wenceslas accorda à Rodolfe, et à tous les marquis en général, le privilége de recevoir les proscrits dans leurs terres et châteaux; ce qui fut confirmé par les empereurs suivants, et spécialement par un diplôme de Frédéric III, donné à Rome, l'an 1452. Rodolfe eut, vers l'an 1398, un grand procès avec Henri, comte de Furstenberg. Par jugement de la cour impériale, rendu à Rothweil, le premier avait été envoyé en possession des terres de Gursing, Loeffing et Nevenstadt, faisant partie des domaines de la maison du second. Celui-ci, refusant de déférer à cet arrêt, fut proscrit par Suantibor, juge impérial et duc de Poméranie. On intenta ensuite, contre lui, l'accusation d'hérésie, devant l'archevêque de

l'autre. Le margrave Jean mourut dans le célibat, après l'an 1408. Hesson le suivit au tombeau, l'an 1410, laissant, de MARGUERITE, sa seconde femme, fille de Conrad, comte de Tubinge, un fils, qui suit, et une fille, Marguerite, femme de Frédéric, comte de Leinengen. Hesson avait épousé, en premières noces, AGNÈS DE GEROLZECK.

## OTTON II.

1410. OTTON II fut le dernier mâle de sa branche. Il mourut, l'an 1418, sans avoir été marié. Les biens qu'il laissa retournèrent à la branche aînée de Bade.

Mayence, qui commit, pour en connaître, l'abbé de Tennebach. Le procès instruit, Henri, convaincu, fut excommunié. Mais, par la médiation de l'évêque de Bâle, l'anathême, quelque tems après, fut levé. Henri fit aussi la paix avec Rodolfe, et, pour la cimenter, Vérène, fille de celui-ci, fut donnée en mariage, vers l'an 1415, au fils de Henri, nommé comme son père. Rodolfe termina ses jours, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le dimanche après la Purification (8 février) de l'an 1428. Ce fut un seigneur plein de modération et d'équité. Il fit, dans plusieurs querelles de ses voisins, le personnage de pacificateur, et s'en acquitta avec succès. Dans la guerre sanglante que la maison d'Autriche et la ville de Bâle se firent en 1410 et 1411, il fut choisi deux fois pour arbitre, et deux fois il accommoda les parties belligérantes. Il avait épousé, 1°. ADÉLAÏDE DE LICHTENBERG; 2°. ANNE DE FRIBOURG, qui lui survécut. Il eut, de celle-ci, Otton, né l'an 1388, qui fut évêque de Constance en 1411, mais qu'une maladie incurable obligea d'abdiquer; Rodolfe, mort en 1419; et Guillaume, qui suit; avec cinq filles, dont quatre religieuses; et Vérène, dont on a parlé.

## GUILLAUME.

1428. GUILLAUME, fils de Rodolfe, lui succéda, l'an 1428, à l'âge de vingt-deux ans, et, l'année suivante, reçut l'investiture de Sigismond, roi des Romains, par lettres de ce prince, datées de Presbourg, le 30 avril. L'un de ses premiers soins fut de rétablir le château de Sausenberg, que ses prédécesseurs avaient abandonné, depuis cent ans, pour résider à Roetelen. Guillaume fut un des grands défenseurs du concile de Bâle. Sa mauvaise économie le plongea dans une infinité de dettes, qui l'obligèrent, en 1441, d'abandonner à ses deux fils, très-jeunes alors, ou plutôt à leurs tuteurs, l'administration de tous les biens qu'il possédait dans le Brisgaw et le Sundgaw, afin de pouvoir s'acquitter plus aisément en-

vers ses créanciers. Depuis ce tems, il fit sa demeure la plus ordinaire à la cour impériale. Il n'y fut point oisif. Ses talents politiques et militaires lui procurèrent des emplois importants, qu'il remplit avec distinction. Il mourut, au plutôt, l'an 1473, laissant, d'ELISABETH DE MONTFORT, sa femme, deux fils, Rodolfe et Hugues; avec une fille, Ursule, femme de Jacques Truchsès, avoué provincial de Suabe.

## RODOLFE IV ET HUGUES.

1441. RODOLFE et HUGUES, son frère, succédèrent, en bas âge, à Guillaume, leur père, encore vivant, sous la tutelle de Jean, comte de Fribourg, et d'autres seigneurs. L'an 1444, ce même Jean leur céda, par donation libre et gratuite, la terre de Badenweiler, avec tous ses droits et dépendances. Non content de ce bienfait, Jean, par son testament, fait, l'an 1457, peu de jours avant sa mort, institua Rodolfe son héritier au comté de Neufchâtel. (*Voyez* Jean, *comte de Fribourg.*) Hugues, frère de Rodolfe, n'était plus alors, et était mort sans alliance. Rodolfe épousa, vers le même tems, MARGUERITE, fille de Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges. Guillaume n'avait qu'elle et un fils nommé Jean, qui mourut, quelque tems après le mariage de sa sœur, sans laisser de postérité. Rodolfe alors prétendit avoir part à la succession de son beau-père. Mais celui-ci avait fait, en 1434, un testament, par lequel il était dit que sa succession passerait à ses héritiers, de mâle en mâle, jusqu'au dernier. Guillaume de Vienne, seigneur de Montbis, se prévalant de cette clause, qui lui était favorable, revendiqua, contre Rodolfe, la succession toute entière. Procès, en conséquence, au parlement de Bourgogne. Mais, avant qu'il fût jugé, les parties, l'an 1467, firent une transaction, en vertu de laquelle Rodolfe eut les terres de Saint-Georges, de Seurre (aujourd'hui Bellegarde), de Louans et de Joux. Rodolfe mourut l'an 1487, laissant une succession opulente et bien liquidée à son fils unique, qui suit. Ce prince, ainsi que Guillaume, son père, faisait sa principale résidence à Dijon.

## PHILIPPE.

1487. PHILIPPE, du vivant de Rodolfe IV, son père, jouissait de la seigneurie de Badenweiler, depuis son mariage contracté, l'an 1476, avec MARIE, fille d'Amédée IX, duc de Savoie. Il fit ses premières armes sous Charles le Hardi, duc de Bourgogne, qu'il vit périr, le 5 janvier 1477, à la bataille de Nanci. Il passa depuis au service du roi Louis XI, et combattit plu-

sieurs fois dans les guerres que ce prince soutint pour réunir la Bourgogne à son domaine. L'an 1490, il fit, avec Christophe, marquis de Bade, un pacte de succession réciproque, dont les conditions portaient que Christophe venant à mourir sans héritier mâle, le marquis d'Hochberg-Sausenberg, ou ses héritiers mâles, auraient la marche d'Hochberg, acquise, en 1415, par ceux de Bade, avec les châteaux d'Hochberg et d'Hochingen, la ville de Sulzberg et leurs dépendances; que si Philippe, de son côté, ne laissait point d'héritier mâle, Christophe et ses héritiers mâles auraient les terres de Roetheln, ou Rothelin, de Sausenberg, la ville de Schopfen et tous les autres biens propres ou féodaux de sa maison. Ce traité fut juré par les conseillers, officiers et sujets des deux marquis, et consenti par l'évêque de Bâle, à raison des fiefs qui étaient dans sa mouvance; et comme le marquisat d'Hochberg était un fief de l'empire, que le château de Roetheln et la ville de Schopfen étaient censés relever de la maison d'Autriche, les deux marquis s'adressèrent à l'empereur Frédéric III, puis à Maximilien, son fils, pour avoir la confirmation de leur traité; ce que le dernier accorda et comme empereur et comme chef de la maison d'Autriche, par lettres données à Fribourg en Brisgaw, le 13 août 1499. Mais ce prince ayant inséré dans ses lettres que Roetheln et Schopfen etaient des fiefs de la maison d'Autriche, le marquis Christophe protesta contre cette assertion, et ne voulut jamais recevoir l'investiture de ces deux villes. L'an 1503 fut le terme de la vie de Philippe. Il mourut à Neufchâtel, laissant de sa femme, décédée à Dijon, le 27 novembre 1500, et enterrée aux Jacobins de cette ville, une fille unique, nommée Jeanne, à laquelle il avait procuré, la même année, le droit de bourgeoisie à Berne et à Lucerne, pour avoir l'appui de ces deux villes.

JEANNE épousa, l'an 1504, Louis, duc de Longueville, petit-fils de Jean, fils naturel de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, roi de France. Mais elle ne lui porta de la succession de son père, que le comté de Neufchâtel, avec les terres de Saint-Georges et de Sainte-Croix. Les terres du Brisgaw, en vertu du pacte de famille de 1490, passèrent à Christophe, marquis de Bade. (Voy. *son article.*) Le mari de Jeanne joignit au titre de duc de Longueville, celui de marquis de Rothelin, quoiqu'il ne possédât point cette seigneurie. Il mourut l'an 1516, laissant de Jeanne, qui finit ses jours le 21 septembre 1543, au château d'Epoisses, en Bourgogne, François, qui continua la branche des Longueville, et prit le titre de marquis de Rothelin. (Voy. *les comtes de Neufchâtel.*)

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

## LANDGRAVES DE THURINGE ET DE HESSE.

La Thuringe et la Hesse, anciennement habitées par les Cattes, ensuite envahies par d'autres peuples, formaient du tems de Clovis un royaume du nom de la première, dont le souverain, appelé Basin, mourut vers l'an 527. Ses trois fils, Bertaire, Balderic, et Hermenfroi, partagèrent après lui ses états. Mais, Amalberge, nièce de Théodoric, roi des Ostrogoths, et femme d'Hermenfroi, princesse ambitieuse et cruelle, excita son époux à se défaire de ses frères, afin de posséder le royaume en entier. Hermenfroi, docile à la voix de sa femme, commença par assassiner Bertaire, père de trois enfants qu'il laissa en bas âge, deux fils et une fille. Balderic, craignant le même sort pour lui, se mit en état de défense. Son frère, pour l'attaquer avec succès, fit alliance avec Thierri, roi d'Austrasie, sous promesse de partager avec lui la portion de Balderic en cas de réussite. Thierri, l'an 528, ayant amené avec lui Clotaire, son frère, rend Hermenfroi victorieux dans une bataille où Balderic est pris en fuyant. Hermenfroi, maître de la personne de son frère, s'empare de ses domaines sans vouloir en faire part à Thierri. Les deux princes français, irrités de cette mauvaise foi, reviennent l'année suivante en Thuringe, et taillent en pièces les troupes d'Hermenfroi qui se sauve dans une forteresse. Parmi les prisonniers qu'ils firent, se trouva la jeune princesse Radegonde, fille de Berthaire, âgée pour lors de dix ans, dont la beauté les captiva l'un et l'autre. Chacun voulant l'avoir, ils la tirèrent au sort pour s'accorder, dit Fortunat, et elle échut à Clotaire. Ce prince en fit sa femme, et l'envoya dans une ville de Vermandois, pour y être élevée selon sa con-

dition. Thierri, l'an 530, ayant achevé la conquête de la Thuringe, invita Hermenfroi à le venir trouver à Tolbiac. L'ayant en son pouvoir, il le précipita du haut des murs de la place, comme ils se promenaient ensemble sur les remparts. La Thuringe fut alors annexée à l'Austrasie. Les rois de France qui suivirent ayant fait de nouvelles conquêtes en Allemagne, la Thuringe se trouva comprise dans le district qu'on nomma la Franconie, ou la France orientale. Lorsque le trône impérial eut été transféré de France en Allemagne, la Franconie tomba, sous le titre de duché, dans une maison puissante qui donna plusieurs chefs à l'empire. A la tête de ceux-ci, fut l'empereur Conrad II, sous le règne duquel vint s'établir en Thuringe, vers l'an 1025, LOUIS, dit LE BARBU, que plusieurs donnent pour l'un de ces deux fils que Charles de France, oncle du roi Louis V, eut dans sa prison d'Orléans. Mais il est maintenant démontré, dans une dissertation du savant Crollius, lue en 1781 à l'académie de Manheim, qu'il était né de Conrad, frère d'Herman II, duc de Suabe, et que par conséquent il était cousin germain de l'impératrice Gisèle, femme de l'empereur qu'on vient de nommer. Bientôt, par la faveur de ce prince, il acquit de grands biens dans la Thuringe, proprement dite, ainsi que dans la Hesse, sans néanmoins avoir, à ce qu'il paraît, aucune autorité sur ces deux provinces. « L'ancien duché de Thuringe, dit » M. Pfeffel, déchiré en quantité de lambeaux, était soumis à » plusieurs comtes qui dépendaient d'un margrave, et celui-ci » relevait à son tour du duc de Saxe ». Louis bâtit le château de Schauenbourg, et épousa, l'an 1040, CÉCILE, unique héritière de la maison de Sangershausen, l'une des plus puissantes de Thuringe, dont les vastes domaines furent ainsi réunis à ceux qui appartenaient à Louis de son chef. Louis mourut à Mayence l'an 1056, laissant deux fils, Louis dit *le Sauteur*, et Bérenger. Le premier eut en partage Schauenbourg, où il établit sa résidence, et le second Sangershausen. (De celui-ci descendent, suivant le conseiller Scheid, les comtes de Hohnstein.) Cécile donna aussi trois filles à son époux; Udegarde, mariée à Poppon, comte de Henneberg; Ute, femme d'un comte de Linderbeck; et Adélaïde, qui resta dans le célibat. Louis *le Sauteur* étant devenu amoureux d'Adélaïde, femme de Frédéric, palatin de Saxe, conspira avec elle contre les jours de son époux; et voici comment l'intrigue fut conduite. Il alla chasser dans un bois à côté du château de Schyplytz, où demeurait Frédéric. Excité par sa femme, celui-ci prend ses armes, et court au chasseur pour lui demander raison de cette insulte. Des raisons, on en vint aux coups, et Frédéric resta sur la place le 2 février 1065 (et non 1085, comme le prétend Eccard);

après quoi l'assassin épousa la veuve de son ennemi. Cinq ans se passèrent sans que les parents du mort pussent obtenir justice de ce meurtre. Enfin, l'an 1070, l'archevêque de Brême, frère de Frédéric, obtint de l'empereur Henri IV, un ordre de faire arrêter Louis. Ayant été pris dans une embuscade, il fut enfermé dans le château de Giebichstein, sur la Sala, d'où il se sauva deux ans après, en se jetant par une fenêtre dans la rivière; ce qui lui fit donner, à ce qu'on prétend, le surnom de *Sauteur*. Henri IV et son fils Henri V, eurent presque toujours un ennemi déclaré dans la personne de Louis. Le premier s'étant mis à sa poursuite l'an 1093, le réduisit bientôt à la plus grande détresse. Louis, voyant qu'il ne pouvait lui échapper, vint se livrer de lui-même et se constituer prisonnier au château de Dortmond, d'où il ne sortit qu'en donnant son château de Warbourg, pour prix de sa liberté. M Eccard, comme Pistorius le prouve, se trompe, en confondant cette seconde captivité avec la première. Henri V, également mécontent de Louis, le fit enlever à Mayence, l'an 1114, au milieu de ses noces, où il était venu sans avoir obtenu son agrément. Sa liberté ne lui fut rendue qu'au bout de deux ans et neuf mois, en donnant huit otages. Depuis ce tems, il vécut tranquille, et sur la fin de ses jours, il se retira au monastère de Rheinardsbrunn, qu'il avait fondé pour expier son homicide. Il y mourut en 1123, à l'âge de soixante-treize ans, dit l'anonyme d'Erfort, auteur de l'histoire des landgraves de Thuringe. (*Apud Pistorium*, tom. I, pag. 1309, c. 15-17.) Mais sur ce pied là, il n'aurait eu que quinze ans lorsqu'il assassina le palatin : ce qui n'est guère vraisemblable. Il paraît qu'on doit ou retarder la date de ce crime, ou avancer celle de sa naissance. D'ADÉLAÏDE, morte en 1110, au monastère d'Oderslaiben, qu'elle avait pareillement fondé en esprit de pénitence, et où elle passa les dernières années de sa vie, il eut cinq fils et trois filles. Les fils sont Louis, qui suit; Henri, surnommé Raspon, qui périt dans une embuscade, l'an 1131; Herman, décédé l'an 1114; Conrad dont on ne sait rien; et Udon évêque de Naumbourg en 1125, lequel périt en mer, l'an 1149, en revenant de la croisade, où il avait accompagné l'empereur Conrad. Les filles sont Cunégonde, femme d'un comte de Saxe; Adélaïde, mariée à Udalric, comte de Weimar ou d'Orlamunde; et N....., femme d'un comte de Veldenz. Ce fut Louis *le Sauteur* qui bâtit, en 1070, la ville d'Eisenach, sur la rivière de Neisse.

## LOUIS I, PREMIER LANDGRAVE DE THURINGE DE SA MAISON.

1130. LOUIS, fils de Louis *le Sauteur*, et le troisième du

nom de sa maison, fut nommé, l'an 1130, landgrave, c'est-à-dire comte provincial de Thuringe, par l'empereur Lothaire, dont il avait favorisé l'élection. Cette dignité n'était pas nouvelle, et Louis y fut substitué à Herman de Wintzenbourg, ou Wincebourg, que Lothaire avait déposé dans la diète de Quedlimbourg, pour avoir tué un commissaire impérial; mais il releva ce titre, et le fixa dans sa maison. Le landgrave Louis I, ainsi que son père, faisait sa résidence ordinaire à Freybourg, sur l'Unstrut, en Thuringe, dans un château nommé Neuenbourg, qui subsiste encore de nos jours (Busching.) Il mourut le 12 janvier 1140, comme le prouve Struvius, et non pas en 1149, comme d'autres le marquent. D'Hedwige, son épouse, fille de Gison, comte de Gudensberg, et parente de l'empereur Lothaire (morte, suivant Pistorius, en 1148), il laissa deux fils, Louis, qui lui succéda au landgraviat de Thuringe, et Henri, surnommé Raspon, comme un de ses oncles, qui eut les biens allodiaux que son père possédait dans la Hesse, et mourut l'an 1130. (Falken, *Tradit. Corbeienses*, p. 371.)

## LOUIS II.

1140. Louis II, surnommé *de Fer*, parce qu'il portait toujours une cuirasse, successeur de Louis I, son père, au landgraviat de Thuringe, fut un prince dur et inquiet, qui vexa beaucoup le peuple et la noblesse de ses états. L'historien anonyme des landgraves de Thuringe, publié par Pistorius, raconte qu'ayant vaincu en bataille rangée, les nobles de son landgraviat révoltés contre lui, il les attela, quatre à quatre, à une charrue, et les obligea de labourer un champ, pour les humilier. Etant à Naumbourg, et se voyant près de mourir, il les fit appeler, et leur commanda, sous peine de la corde, de porter sur leurs épaules son cadavre, pendant plusieurs milles, jusqu'au lieu de sa sépulture; ce qu'ils exécutèrent, tant était grande et profonde la crainte qu'il leur avait imprimée de son vivant, et celle qu'ils avaient de ses enfants. L'historien cité met sa mort en 1173; le moine Godefroi, la chronique de Saxe, et deux autres chroniques, ainsi que son épitaphe, la placent au 14 octobre 1172. Malgré ces autorités, Tentzelius et Struvius, suivis par M. Mallet, soutiennent que Louis de Fer était mort en 1168; ce qu'ils prouvent par un diplôme de Louis, son successeur, donné cette année, et par un manuscrit du tems, conservé dans la bibliothèque du duc de Saxe-Gotha. Louis de Fer, dont la résidence était à Eisenach, avait épousé, l'an 1150, Judith, fille de l'empereur Conrad III. De ce

mariage sortirent trois fils, Louis, qui suit, Herman, et Frédéric, comte de Ziégenhain, dont la postérité a duré jusqu'en 1453; trois filles, dont l'aînée, Judith, ou Cécile, épousa Uladislas IV, roi de Bohême; la seconde, nommée Jutte, fut mariée avec Herman III, comte de Ravensberg (Gudenus, *Cod. Diplom.*, tome II, page 602); la troisième, nommée Sophie, devint la seconde femme de Bernard III d'Ascanie, duc de Saxe.

## LOUIS III, DIT LE DEBONNAIRE.

1168. LOUIS III, successeur de Louis II, son père, et palatin de Saxe, eut, au commencement de sa régence, des démêlés avec la ville d'Erfort, qui, à la sollicitation et avec l'appui des comtes de Thuringe, voulait se soustraire à son obéissance. L'empereur Frédéric I, ayant pris connaissance de cette querelle, la fit cesser, en obligeant la ville d'Erfort à rester soumise au landgrave. Frédéric, ayant fait mettre au ban de l'empire, l'an 1180, Henri le Lion, duc de Saxe, engagea le landgrave Louis à lui faire la guerre, pour s'approprier une partie de sa dépouille. Mais Henri, dit la chronique de Stederberg, étant entré dans la Thuringe, y mit tout à feu et à sang, et fit prisonnier, dans un combat, le landgrave, avec Herman, son frère, et un grand nombre de gentilshommes. Leur captivité ne fut pas longue. L'empereur, en étant instruit, se rendit promptement à Erfort, où il convoqua son armée pour les délivrer; ce qui effraya tellement Henri, qu'ayant rendu la liberté aux deux frères, il les députa à l'empereur pour lui demander la paix. (*Anonym. Hist. landgr. apud Struo.*, tom. I, pag. 1317.) Louis fut attaqué, peu de tems après, par Bernard, comte d'Anhalt, qui, étant entré dans la Thuringe, détruisit le château de Meldingen. (*Ibid.*) Mais à peine se fut-il retiré, que Louis, pour lui rendre la pareille, se jeta sur ses terres, qu'il ravagea jusqu'à la Sala. Il exerça principalement sa vengeance sur la ville d'Athensleben, qu'il détruisit de fond en comble. (*Ibid.*) Il vainquit et fit prisonnier, dans un combat, Otton le Riche, margrave de Misnie, qui faisait des excursions sur ses terres, et ne recouvra sa liberté que par l'abandon qu'il lui fit des forteresses qu'il avait élevées sur ses frontières, dans le dessein d'envahir la Thuringe, et par la médiation de l'empereur Frédéric I, en 1183. (*Voyez* Otton le Riche.) Louis eut, l'an 1186, une autre guerre avec Conrad, archevêque de Mayence, qui prétendait, suivant M. Mallet, que, la maison de Franconie étant éteinte, les biens qu'elle avait possédés en Thuringe devaient revenir à son église. Dans le dessein de

les recouvrer, il fit bâtir, sur ses frontières, vis-à-vis de la Hesse, le château d'Heilgenberg, auquel le landgrave opposa celui de Grüneberg. Mais Henri, roi des Romains, ayant visité le prélat et le landgrave dans son voyage de Pologne, réussit à les réconcilier. Louis suivit l'empereur dans son expédition de la Terre-Sainte, où il donna de grandes preuves de sa valeur, suivant l'anonyme d'Erfort. L'opinion commune place sa mort en 1197; mais Tentzelius tâche de prouver, par divers actes, qu'elle arriva l'an 1190. Il paraît, néanmoins, un peu difficile d'accorder cette époque avec un trait de la vie de Louis, que nous avons déjà rapporté ailleurs, et qu'il est à propos de répéter ici, d'après Raoul *de Diceto*, doyen de Londres, qui le tenait de Guillaume, chapelain de Louis, et l'un des clercs qui accompagnèrent le roi Richard à la Terre-Sainte. « Anseric de Montréal, dit-il, étant à l'article de la mort (pendant le siége d'Acre), révéla le complot qu'il avait formé avec l'évêque de Beauvais, le comte Robert, son frère, Gui de Dampierre, le landgrave (Louis) et le comte de Gueldre, de trahir les croisés, à l'appât de trente-deux mille besans et de cent marcs d'or, qu'ils reçurent de Saladin. Le landgrave eut de plus quatre chameaux, deux léopards et quatre éperviers. Ces princes, ayant reçu encore d'autres dons, empêchèrent un assaut qu'on voulait donner à la place, et souffrirent que les ennemis brûlassent les forts que les croisés avaient élevés. » Ceci est raconté, il est vrai, par Raoul, avant l'arrivée du roi d'Angleterre au siége d'Acre. Louis avait épousé, 1°. MARGUERITE D'AUTRICHE; 2°. SOPHIE, veuve de Waldemar le Grand, roi de Danemarck. Il les renvoya l'une et l'autre, pour cause de mécontentement, sans en avoir eu d'enfants.

## HERMAN I.

1190. HERMAN I, créé palatin de Saxe par l'empereur Frédéric I, son oncle, succéda, dans le landgraviat de Thuringe, à Louis III, son frère. Il eut, comme lui, des démêlés avec l'archevêque de Mayence. L'an 1198, la double élection des deux rois des Romains, Philippe de Suabe et Otton de Brunswick, ayant causé un schisme dans l'empire, Herman se déclara pour le premier, auquel il prêta serment de fidélité. Pour récompense de son attachement, Philippe lui donna les villes de Mulhausen, de Nordhausen, de Saalfeldt, et quelques autres places. Mais bientôt après, Herman, s'étant brouillé avec lui, se tourna du côté d'Otton. Philippe se vengea de cette infidélité par une irruption qu'il fit en Thuringe. Le landgrave ne se trouvant pas en forces pour lui résister, appela à son secours

Przemislas-Ottocare, roi de Bohême, dont il était cousin germain par sa mère. Contraint de se retirer, Philippe rentra, l'année suivante, dans la Thuringe, et y fit de tels progrès, qu'il força le landgrave à lui faire un nouveau serment de fidélité. (Pistor., tom. I, pag. 1320-1321.) Herman flotta plusieurs années entre les deux compétiteurs. Enfin, l'an 1210, voyant Otton excommunié par le pape Innocent III, il fait, au mois de novembre, un traité d'alliance contre ce prince, avec Philippe-Auguste, roi de France. (Nangis.) Otton, pour se venger, chargea Thierri de Billung d'aller, avec une armée qu'il lui donna, ravager la Thuringe. Mais Herman étant venu au-devant de Thierri, l'obligea de s'en retourner. Otton y arriva lui-même quelque tems après, mit le pays à feu et à sang, et n'attendit pas l'arrivée du landgrave, qui rassemblait des troupes pour le chasser. (*Anonym. Hist. landgr.*, c. 34.) Herman termina ses jours à Gotha, le 26 avril 1215, et non pas 1218, comme on le voit, par une erreur de copiste, dans la chronique d'Alberic. Il avait été marié deux fois, 1°. avec SOPHIE, fille de Frédéric V, comte palatin de Saxe (morte en 1195); 2°. avec une autre SOPHIE, fille d'Otton de Wittelsbach, duc de Bavière, décédée, comme le prouve Tentzelius, l'an 1238. Du premier lit, il n'eut que des filles, l'une desquelles, appelée Jutta ou Judith, épousa, 1°. Diétricht ou Thierri, margrave de Misnie, qu'elle fit père de Henri, dit l'*Illustre*, dont nous aurons occasion de parler dans la suite; 2°. Poppon, comte de Henneberg. Une autre fille du premier lit d'Herman, nommée Hermangarde, devint femme de Henri I, comte d'Anhalt. Une troisième, nommée Agnès, épousa Henri d'Autriche, dont elle eut Gertrude, femme d'Herman VI, marquis de Bade. Du second lit, sortirent Louis, qui suit; Herman, mort jeune l'an 1216; Henri Raspon; et Conrad, comte de Landsberg, lequel après la mort de sa femme Agnès, fille de l'empereur Frédéric II, devint grand-maître de l'ordre Teutonique en Prusse; et deux filles.

## LOUIS IV, DIT LE SAINT.

1215. LOUIS IV, dit LE SAINT, fils aîné d'Herman, et son successeur au landgraviat de Thuringe et au palatinat de Saxe, fut inquiété, comme ses prédécesseurs, par les archevêques de Mayence. Ayant entrepris le voyage de la Terre-Sainte avec l'empereur Frédéric II, il mourut à Otrante, le 11 septembre 1227, entre les bras de Geraud, patriarche de Jérusalem, étant sur le point de s'embarquer. Ses ossements furent rapportés en Thuringe. Il avait épousé, l'an 1221, suivant l'anonyme d'Er-

fort, Elisabeth, fille d'André II, roi de Hongrie; princesse que ses vertus ont fait mettre au rang des saints en 1235, et qui ayant survécu à son époux, fonda l'hôpital de Marbourg, où elle mourut, le 19 novembre 1231, à l'âge de vingt-quatre ans. Louis laissa de son mariage trois enfants; Herman, qui suit; et deux filles, Sophie, qui épousa, l'an 1239, Henri II, duc de Brabant, et Gertrude, abbesse d'Aldemberg de l'ordre de Prémontré, morte en 1297, le 13 août, et canonisée par le pape Clément VI.

## HERMAN II.

1227. Herman II, né l'an 1223, succéda à Louis, son père, sous la tutelle de ses oncles, Henri Raspon et Conrad, qui s'approprièrent, en quelque sorte, son héritage, et ne lui laissèrent à-peu-près que le nom de landgrave. Il paraît que les deux frères firent, entre eux, un partage, et que le premier s'étant réservé la Thuringe, céda la Hesse au second. Ce qui est certain, c'est que Henri Raspon eut de très-mauvais procédés envers Elisabeth, sa belle-sœur, qu'il priva de son douaire, et qu'il obligea de s'enfuir chez l'évêque de Bamberg, son oncle. Ce prélat, touché de la situation de sa nièce, s'intéressa pour elle, et vint à bout, par ses remontrances, de lui faire rendre justice. Conrad eut, de son côté, de vifs démêlés avec Sigefroi, archevêque de Mayence, au sujet des limites de la Hesse, qu'il voulait reculer sur les terres de cette église. On en vint aux armes. Conrad s'étant présenté avec ses troupes devant Fritzlar, en brûla les faubourgs, après quoi il songeait à se retirer. Mais les femmes l'ayant insulté du haut de leurs murs, il fit le siége de la place, qu'il livra au pillage et aux flammes après l'avoir prise. L'évêque de Worms, plusieurs chanoines, et environ deux cents chevaliers, y furent pris et emmenés en captivité. Une bataille que Conrad gagna ensuite sur l'archevêque, obligea celui-ci à demander la paix. Il l'obtint, mais à des conditions onéreuses, dont la principale fut qu'il céderait à Conrad la ville de Wolfhagen. L'évêque de Worms et les autres seigneurs faits prisonniers à Fritzlar, furent relâchés. (*Petr. de Dusburg Chr. et Hist. landgr. Thuring.*) Herman ayant atteint l'âge de quinze ans, ses tuteurs lui firent épouser, l'an 1238, Hélène, fille d'Otton I, dit l'Enfant, duc de Brunswick. Ce mariage termina enfin les longues inimitiés des deux maisons. En effet, les landgraves de Thuringe n'avaient pas été des derniers à s'enrichir des dépouilles de la maison de Brunswick, lorsque la proscription de Henri le Lion les invita à se joindre à ses autres ennemis pour l'accabler; mais les fils et le petit-fils de ce prince avaient fait à leur tour les plus grands efforts pour le venger, et reconquérir toutes les

portions démembrées de sa succession. De là, de longues guerres souvent suspendues, mais toujours prêtes à renaître jusqu'au moment de cette union d'Hélène de Brunswick avec le landgrave de Thuringe. (Mallet.) Herman fut enlevé, l'an 1241, par une maladie, sans avoir eu d'enfants de son épouse, qui mourut, suivant Eccard, l'an 1270, après avoir épousé en secondes noces Albert I, duc de Saxe.

## HENRI RASPON.

1241. Henri Raspon, fils d'Herman I et oncle d'Herman II, recueillit la succession de ce dernier, et devint par là non-seulement landgrave de Thuringe, mais possesseur de la seigneurie de Hesse et palatin de Saxe. Le pape Innocent IV ayant déposé, l'an 1245, l'empereur Frédéric II, au concile de Lyon, jeta les yeux sur le landgrave Henri, pour le remplacer. Henri, s'étant rendu aux sollicitations du pontife, fut élu roi des Romains, par ses intrigues, dans une diète tenue, l'an 1246, à Hocheim, près de Wurtzbourg; mais il n'y eut que des évêques à cette assemblée, ce qui fit donner à l'anticésar le nom ridicule de *roi des prêtres*.

Henri soutint cependant sa nouvelle dignité par la force des armes. Il battit Conrad, roi des Romains, fils de Frédéric, près de Francfort; et en fort peu de temps, il se vit maître d'une grande partie de l'empire. Mais ayant poursuivi Conrad en Suabe, il échoua devant les villes de Reutlingen et d'Ulm, dont la rigueur de la saison l'obligea de lever le siége. Contraint de se retirer dans ses états, il y mourut d'une maladie, causée par le froid et les fatigues, au Carême de l'an 1247, sans laisser de postérité de trois femmes qu'il eut, Elisabeth, Gertrude, fille de Léopold le Glorieux, duc d'Autriche, et Béatrix, fille de Henri II, duc de Brabant. Heiss et d'autres écrivains modernes, disent qu'il fut blessé devant Ulm d'un coup de flèche, dont il mourut au bout de quelques jours. Après la mort de Henri Raspon, le landgraviat de Thuringe et le palatinat de Saxe rentrèrent, comme fiefs de l'empire vacants par défaut de mâles, dans les mains de l'empereur. A l'égard des biens allodiaux de la maison de Thuringe, qui consistaient dans la seigneurie de Hesse, et plusieurs domaines situés en Thuringe, ils passèrent à Henri, fils de Sophie, duchesse de Brabant, fille du landgrave Louis IV et femme de Henri II, duc de Brabant, comme au plus proche héritier de Henri Raspon. Béatrix, devenue veuve de ce dernier, se remaria à Guillaume de Dampierre, mort, l'an 1251, sans enfants.

# LANDGRAVES DE THURINGE,

## DONT DESCENDENT LES ÉLECTEURS MODERNES DE SAXE.

## HENRI I, DIT L'ILLUSTRE.

1247. Henri, surnommé l'Illustre, fils et successeur de Thierri, dit l'Exilé, aux marquisats de Misnie et de Lusace, et petit-fils, par Jutte, sa mère, d'Herman I, landgrave de Thuringe, seigneur de Hesse et palatin de Saxe, fut pourvu de ces domaines après la mort de Henri Raspon, par l'empereur Frédéric II, qui lui en avait assuré l'expectative dès l'an 1242. Mais Sophie, duchesse de Brabant et fille du landgrave Louis le Saint, prétendit succéder à Raspon, son oncle paternel, comme plus proche héritière, dans ses fiefs, de même que dans ses domaines allodiaux. Henri *l'Illustre*, après l'avoir jouée quelque tems par un feint accommodement, leva le masque, et voulut s'approprier toute la succession de la maison de Thuringe. Sophie eut aussi pour adversaire Gérard, archevêque de Mayence, qui revendiquait, pour son église, les fiefs vacants en Thuringe par la mort de Raspon, et employa les censures pour se les faire adjuger. (Voyez *les archevêques de Mayence.*) Sophie prit alors les armes pour faire valoir ses prétentions. Albert le Grand, depuis duc de Brunswick, épousa ses intérêts, et lui fournit du secours. Plusieurs seigneurs voisins se firent aussi gloire de combattre pour elle. La guerre fut longue, et Henri se vit réduit à abandonner ses états, et à se réfugier en Bohême, tant le sort des armes lui fut contraire. Mais ses fils ayant livré bataille, en 1263, au duc de Brunswick, le firent prisonnier, et ne le relâchèrent qu'au bout d'un an, sous des conditions onéreuses. (V. *Henri l'Enfant.*) Depuis ce tems, Henri *l'Illustre* resta possesseur tranquille de la Thuringe et du Palatinat de Saxe. Henri était un des princes les plus opulents et les plus magnifiques de l'empire. Il tira des richesses immenses des mines d'argent, qu'il fit exploiter à Freyberg. On parle de deux tournois qu'il donna à Meissen et à Nordhausen. Ce dernier, où se trouvèrent beaucoup de comtes, de barons et de chevaliers, est mémorable par la magnificence que le landgrave y étala. On dit que dans une forêt voisine, il avait fait planter un arbre artificiel d'or et d'argent; que le vainqueur, au combat de la lance, recevait une feuille d'argent, et qu'on en donnait une d'or à celui qui, sans être désarçonné, avait renversé son rival. (*Hist. de l'Acad. des Inscr.*, tom. XL, pag. 169.) On peut juger par là de l'opulence du landgrave Henri. Ce prince fonda, l'an 1268, l'abbaye Cister-

cienne de Neu-Zell, dans le cercle de Guben, en basse Lusace, dont l'abbé précède les autres prélats du cercle. (Busching.) L'année de sa mort est marquée de deux manières. L'historien de Thuringe la met en 1287, d'autres au 25 février 1288; ce qui vient apparemment de la différente manière de commencer l'année. Il avait épousé, 1°. l'an 1240, CONSTANCE, fille de Léopold, dit *le Glorieux*, duc d'Autriche, morte le 7 juillet 1262; 2°. AGNÈS, fille de Wenceslas III, roi de Bohême, décédée le 13 septembre 1268; 3°. HEDWIGE, fille de Henri III, duc de Breslaw. Du second lit vinrent, 1°. Albert, qui suit; 2°. Thierri, dit *le Sage*, marquis de Misnie, de Lusace et de Landsberg, mort l'an 1282, et père de Frédéric, surnommé *Tutta*, qui eut en partage le pays d'Osterland, et mourut sans postérité l'an 1291; 3°. une fille, Brigitte, promise à Conradin, fils de l'empereur Conrad IV, mariée ensuite à Conrad, duc de Glogaw, et non à Conrad, margrave de Brandebourg. Du troisième lit, sortit un autre Frédéric, dit *le Fort*, marquis de Dresde, qui mourut en 1316. L'empereur Rodolphe, après la mort du landgrave Henri, ôta le palatinat de Saxe à sa famille, pour le donner avec le comté de Brène et le margraviat de Magdebourg à son gendre, Albert II, électeur de Saxe.

## ALBERT, DIT LE DÉNATURÉ

1288. ALBERT, dit LE DÉNATURÉ, palatin de Saxe, succéda à Henri, son père, dans le landgraviat de Thuringe. Après avoir tenu dans sa jeunesse une conduite sage, il tomba dans le désordre, du vivant même de son père. Sa passion pour Cunégonde d'Elsemberg, sa concubine, le porta à attenter aux jours de MARGUERITE, fille de l'empereur Frédéric II, sa femme, qu'une protection divine sauva de ses embûches. Les ordres d'Albert, pour la faire périr, devaient s'exécuter dans le château de Wartebourg, près d'Eysenach; mais ceux qui en étaient chargés eurent tant de respect pour la vertu de cette princesse, qu'ils l'en avertirent. Le danger était si éminent, qu'elle n'eut que le tems de se faire descendre du haut du château, et de se sauver dans un couvent à Francfort, où elle mourut le 8 août 1270. Après la mort de celle-ci, Albert épousa, l'an 1271, sa concubine. Le petit Albert, ou Apicius, qu'il avait eu d'elle, se cacha, durant la cérémonie du mariage, sous la mante de sa mère, pour être légitimé. Toute la vie du landgrave Albert ne fut plus depuis qu'une chaîne d'égarements; déployant sur ses enfants du premier lit toute la haine qu'il avait conçue contre leur mère, il ne chercha qu'à les priver absolument de l'héritage de leurs ancêtres. Guerre à ce

sujet entre le père et les enfants. Le margrave Frédéric, son fils aîné, le fit prisonnier en 1290; mais bientôt, à la réquisition de l'empereur, il le relâcha. On fit une espèce de partage entre le père et les enfants légitimes. Albert, se croyant propriétaire absolu de la Thuringe qui lui était demeurée, veut en disposer en faveur d'Apicius, son fils naturel; mais les états de la province s'opposent à ce projet. L'an 1291, Albert succède à Frédéric, son cousin, fils de Thierri le Sage, marquis de Misnie et de Lusace, mort, comme on l'a dit, sans postérité. L'an 1274, Albert, furieux de n'avoir pu faire passer la Thuringe à son fils Apicius, veut au moins lui en donner le prix. Pour cet effet, il vend, à l'empereur Adolphe, cette province moyennant la somme de douze mille marcs d'argent qu'il destine à cet enfant chéri. Cette vente occasiona une nouvelle guerre entre lui et ses autres enfants, et mit en même tems ceux-ci aux prises avec l'empereur, qui vint les attaquer avec des troupes nombreuses. Mais Frédéric, l'aîné des fils d'Albert, soutenu des Thuringiens, repoussa de toutes parts les Impériaux et triompha pendant plus de cinq années de tous les efforts d'Adolphe. Ses armes ne furent pas moins heureuses contre les attaques de son père, qu'il fit prisonnier une seconde fois, l'an 1306, après une guerre de douze ans. Albert ayant, quelque tems après, recouvré sa liberté, se retira à Erfort, où il mourut de misère en 1314. Outre les deux femmes qu'on vient de nommer, dont la seconde mourut en 1299, il avait épousé, en troisièmes noces, ADÉLAÏDE, comtesse de Castell, veuve du dernier comte d'Arnsberg. Du premier lit, il eut Frédéric, qui suit; Ditzman ou Thierri, marquis de Landsberg, fameux capitaine, dont on parlera ci-après; et Agnès, femme de Henri de Brunswick, dit *le Merveilleux*. On ignore les noms des enfants des autres lits, à l'exception d'Apicius, dont on a parlé. (Rittershusius.)

## FRÉDÉRIC I, DIT LE MORDU.

1306. FRÉDÉRIC, surnommé *le Mordu*, parce que Marguerite, sa mère, en disant adieu à ses enfants, le mordit à la joue, et lui fit une grande plaie, fils aîné d'Albert, voyant la Thuringe vendue, par son père, à l'empereur Adolphe, prit les armes, comme on l'a dit, pour empêcher l'effet de cette aliénation. Après la mort d'Adolphe, il eut une autre guerre avec Albert d'Autriche, son successeur. Thierri, frère de Frédéric, vint à son secours, et le défendit avec valeur. Mais, l'an 1307 (d'autres disent mal 1309), Thierri fut assassiné pendant les matines de Noël, par des gens que Philippe,

comte de Nassau, avait apostés. Frédéric courut un semblable risque en 1308. La même année, il soutint vigoureusement le siége que l'empereur Albert avait mis devant son château de Wartberg ou Wartebourg. Non content de se tenir sur la défensive, il attaqua ce prince, et remporta sur lui et sur les troupes de Suabe une victoire signalée à Lucka près d'Altembourg. Le fruit qu'il en retira fut la conquête des villes d'Altembourg, de Zuickau, de Chemnitz, et de tout le pays contigu à la Pleisse. Le même succès ne couronna pas ses armes dans la guerre qu'il eut quelques années après avec Waldemar, électeur de Brandebourg. Ce dernier, l'ayant fait prisonnier, ne le relâcha qu'en 1317, moyennant une rançon de trente mille marcs d'argent, et la cession de la basse Lusace. Il avait hérité, l'année précédente, de tout ce margraviat, ainsi que de celui de Misnie, par la mort de Frédéric le Fort, dont il était le plus proche parent. Frédéric le Mordu finit ses jours à l'âge de cinquante ans, suivant l'historien des landgraves de Thuringe, en 1325, d'autres disent en 1326, des suites d'une attaque d'apoplexie, qui le priva de la parole durant trois ans. Il avait épousé, 1°. AGNÈS, duchesse de Carinthie, morte en 1293; 2°. ELISABETH, fille d'Agnès, comtesse d'Arnsberg, fille d'Adélaïde, belle-mère de ce landgrave. Du premier lit, il eut Frédéric *le Boiteux*, tué, l'an 1315, au siége de Zwença; du second lit, Frédéric, qui suit, et Elisabeth, femme de Henri *de Fer*, landgrave de Hesse.

## FRÉDÉRIC II, DIT LE SERIEUX.

L'an 1325 ou 1326, FRÉDÉRIC LE SÉRIEUX, né, l'an 1310, de Frédéric *le Mordu* et d'Elisabeth d'Arnsberg, succéda à son père dans le landgraviat de Thuringe et les margraviats de Misnie et de Lusace (et non 1328, comme le marque Bertholet.) Jean de Luxembourg lui declara la guerre pour se venger de l'affront qu'il lui avait fait pour complaire à l'empereur, en renvoyant sa fille, à laquelle il était fiancé. L'ayant surpris à Gorlitz, en Lusace, où il s'était renfermé, il prend la place avec le château, puis livre à Frédéric une bataille, où il le met en déroute. L'an 1344 (Busching), après une guerre de quatre ans avec les comtes de Weimar, il se fit céder le château d'Orlamunde, et leur abandonna à vie le reste du comté qui devait lui revenir ou à ses successeurs après leur mort. (*Anonym. Erford, Hist. Landgr. Thurin. Cap. c.*) L'an 1348, les électeurs opposés à l'empereur Charles IV, ayant décerné la couronne impériale à Frédéric, ses infirmités (il était surtout incommodé de la goutte, quoique dans la force de l'âge),

lui firent refuser cet honneur. Mais il eut la bassesse d'exiger, pour prix de son refus, dix mille marcs d'argent que Charles lui fit compter. Il reçut ensuite de lui l'investiture de ses fiefs, et lui prêta serment, avec cette restriction néanmoins qu'il ne prendrait point les armes contre les fils du feu empereur, qui était son beau-père. Les électeurs se repentirent de s'être adressés à un prince si faible et si peu digne de leur choix. Frédéric mourut l'année suivante, à l'âge de trente-neuf ans. MATHILDE, son épouse, fille de l'empereur Louis de Bavière, qu'il avait épousée l'an 1329, morte en 1347, lui donna neuf enfants, dont les principaux sont Frédéric, dit *le Vaillant*; Balthasar; Guillaume, dit *le Borgne*; Sigismond, évêque de Mersebourg; Louis, électeur de Mayence; Elisabeth, femme de Frédéric III, burgrave de Nuremberg; et Béatrix, abbesse de Senlitz.

## FRÉDÉRIC III, DIT LE VAILLANT.

1349. FRÉDÉRIC LE VAILLANT, fils aîné de Frédéric le Sérieux, lui succéda dans tous ses domaines qu'il posséda par indivis avec Balthasar et Guillaume, ses frères. Plusieurs portions de cette succession ayant été engagées par son père, il donna ses soins pour les retirer, et, sur le refus que firent les détenteurs de les rendre, il prit les armes pour les y contraindre, et y réussit. Non content d'avoir recouvré son patrimoine, il travailla à l'augmenter. L'an 1357, il eut le Voigtland, et l'an 1367, il acquit de Magnus de Brunswick la seigneurie de Landsberg. L'an 1361, Albert, duc (mais non pas électeur) de Brunswick, fait irruption, sans avoir été provoqué, sur les terres de Misnie, dont il vexe les vassaux en mille manières. Frédéric le fait sommer vainement de se retirer. *Je suis le maître du pays*, répondit-il, *et je m'y maintiendrai, quand même il pleuvrait des marquis*. Frédéric, indigné de cette insolence, rassemble, avec le secours de ses frères et des villes d'Erfort, de Nordhausen et de Mulhausen, une armée, dit l'auteur ancien que nous suivons, telle qu'on n'en avait pas vue depuis soixante ans, avec laquelle il se jeta sur les terres de Brunswick. Les ravages qu'il y fit, obligèrent Albert à demander la paix. Mais quelques années après, Albert ayant fait alliance avec la ville de Hohenstein, renouvelle ses hostilités. Frédéric et ses frères, avec leurs confédérés, se mettent en campagne pour les repousser. Mais ils sont surpris, l'an 1371, dans une embuscade, où il furent presque tous faits prisonniers. Leur rançon fut si forte, que des bourgeois d'Erfort furent taxés pour eux jusqu'à douze mille marcs d'argent. Frédéric ayant

renouvelé le pacte de confraternité avec le landgrave de Hesse, lui porte, l'an 1372, du secours contre ce même Albert, qui cherchait à le dépouiller. Frédéric fait, l'an 1376, avec ses frères, Balthasar et Guillaume, le partage de leurs terres, qu'il avait jusqu'alors gouvernées lui seul. Il eut, pour sa part, la Misnie; la Thuringe échut à Balthasar, et Guillaume eut l'Osterlan, dans lequel étaient compris les évêchés de Naumbourg et de Mersebourg. Frédéric mourut, suivant l'historien anonyme des landgraves de Thuringe, en 1381, à l'âge de cinquante et un ans, laissant de CATHERINE, fille de Henri, comte de Henneberg, son épouse, qui lui apporta la terre de Cobourg, Georges, mort à Cobourg en 1401, Frédéric *le Belliqueux*, marquis de Misnie, qui réunit ce marquisat à l'électorat de Saxe, dont il fut pourvu, l'an 1423, par l'empereur Sigismond; et Guillaume, dit *le Riche*, mort en 1425; avec une fille, Elisabeth, qui devint femme de Henri de Fer, landgrave de Hesse.

## BALTHASAR.

1376. BALTHASAR, second fils de Frédéric le Sérieux, avant d'entrer en partage avec ses frères, avait long-tems signalé sa valeur en Angleterre, sous le roi Edouard III. L'an 1379, il devint possesseur du château de Brandebourg, par l'engagement que Sigismond de Luxembourg, depuis empereur, lui en fit. Le comte de Kefernbourg étant mort, l'an 1385, à la Terre-Sainte, sans héritier, Balthasar lui succéda par la faveur de l'empereur Charles IV. L'année suivante, le landgrave de Thuringe et celui de Hesse s'étant brouillés, en vinrent à une rupture ouverte, et prirent les armes pour vider leurs différents. Le premier, ayant mis dans ses intérêts l'électeur de Mayence, Louis, son frère, et le duc de Brunswick, entra dans la Hesse, où il se rendit maître de plusieurs places. Cette guerre dura près de trois ans, et finit par une suspension d'armes plutôt que par une paix. En effet, Balthasar, l'an 1387, se joignit à l'archevêque de Mayence, Adolphe de Nassau, pour faire une nouvelle irruption dans la Hesse, où ils obligèrent le landgrave Herman à subir la loi qu'ils voulurent lui imposer. L'année suivante, Balthasar prit parti dans la guerre qui s'éleva entre les villes impériales de Suabe, de Franconie et du Rhin, et les princes et seigneurs de ces contrées, contre lesquels elles s'étaient confédérées. Les secours qu'il fit passer à ceux-ci, contribuèrent à faire rentrer ces villes dans le devoir. L'an 1406, le landgrave Balthasar termina ses jours, la veille de l'Ascension, au château de Warbourg, et fut enterré à l'abbaye de Rheinardsbrunn. Il avait épousé, 1°. MARGUERITE, fille de Jean, burgrave de

Nuremberg; 2°. Anne, fille de Wenceslas, électeur de Saxe, et veuve de Frédéric de Brunswick. Du premier lit, il laissa Frédéric, qui suit; et Anne, femme de Rodolfe III, électeur de Saxe.

## FRÉDÉRIC IV, DIT LE PACIFIQUE.

1406. FRÉDÉRIC, dit LE PACIFIQUE, né l'an 1385, succéda au landgrave Balthasar, son père. Le surnom qui lui est resté désigne assez le genre de vie qu'il mena. Il assista, l'an 1415, au concile de Constance, et y parut dans l'équipage le plus somptueux pour le tems. Il mourut l'an 1439, sans laisser d'enfants d'ANNE, son épouse, fille de Gonthier, comte de Schwarzbourg. La Thuringe, après sa mort, fut dévolue à Frédéric II, électeur de Saxe, son plus proche parent. (*V.* l'article de ce dernier.)

---

*Note sur la dénomination de comte sauvage, qu'on trouve pp.* 112, 127 *et* 463 *de ce volume.*

C'est la traduction littérale du mot wildgraf, dont on a fait wildgrave, cité pp. 112 et 127. Voici ce qu'on lit dans Adelung et dans Campe, au mot wildgraf.

C'est, dit le premier, un nom de quelques familles comtales, sur le Rhin, dérivé sans doute de ce qu'elles occupèrent des contrées montagneuses, *sauvages*, couvertes de forêts et incultes, pour les peupler et les mettre en valeur. Pour la même raison, on les appela aussi, *raugrafen*, *comites hirsuti* et *sylvestres*.

C'est, dit le second, un nom de quelques familles comtales sur le Rhin, dû à la nature sauvage, ou boisée et inculte des contrées qu'elles occupèrent.

FIN DU TOME QUINZIÈME.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.


FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

